60210
IMS

ESSAI

SUR LA

LANGUE VULGAIRE

DU

DAUPHINÉ SEPTENTRIONAL

AU MOYEN AGE

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

PAR

L'ABBÉ A. DEVAUX

Chanoine honoraire de Grenoble,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon,
Membre associé de l'Académie delphinale.

PARIS
H. WELTER
59, rue Bonaparte.

LYON
AUGUSTE COTE
8, place Bellecour.

1892

ESSAI

SUR LA

LANGUE VULGAIRE

DU

DAUPHINÉ SEPTENTRIONAL

AU MOYEN AGE

Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*, 4me série, t. V.

Grenoble, imp. ALLIER, Grande-Rue, 8.

ESSAI

SUR LA

LANGUE VULGAIRE

DU

DAUPHINÉ SEPTENTRIONAL

AU MOYEN AGE

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

PAR

L'ABBÉ A. DEVAUX,

Chanoine honoraire de Grenoble,
Professeur aux Facultés catholiques de Lyon,
Membre associé de l'Académie delphinale.

PARIS
H. WELTER
59, rue Bonaparte.

LYON
AUGUSTE COTE
8, place Bellecour.

1892

THE INSTITUTE OF ECONOMIC STUDIES
DEC 1 2 1952
LIBRARY
17245

A l'Académie delphinale

Témoignage de gratitude

INTRODUCTION

La littérature dauphinoise commence au milieu du XVIe siècle avec Laurent de Briançon, qui fut recteur de l'Université de Valence en 1560 et consul de Grenoble en 1567. La voie était ouverte et l'impulsion donnée. Dès lors, les compositions en dialecte dauphinois[1], sans être jamais abondantes, ne manquent à aucun siècle ; et nous avons pu assister dans ces vingt dernières années à une sorte de renaissance de la littérature dauphinoise. Cette littérature, en reflétant fidèlement les modifications subies de siècle en siècle par notre langue vulgaire, nous permet de reconstituer l'histoire du dialecte dauphinois depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours. Mais qu'était cette langue, avant de s'élever, sous la plume de nos poètes, à l'honneur de langue littéraire ? Quand et comment s'est-elle constituée ? Peut-on surprendre les premiers bégaiements et discerner les progrès séculaires

[1] Nous emploierons souvent cette expression commode, sans vouloir préjuger la question de l'existence même d'un dialecte dauphinois, question qui sera étudiée dans la conclusion.

P
381
.D2D4

de l'antique idiome qui apparaît déjà si riche et si souple dans l'œuvre de Laurent de Briançon? En d'autres termes, quelle était la langue vulgaire parlée en Dauphiné au moyen âge?

C'est la question que nous nous proposons de résoudre dans ce travail, en faisant observer toutefois que nos recherches se bornent au Nord du Dauphiné, c'est-à-dire au Dauphiné du département de l'Isère, moins le Trièves, et une partie de la Mateysine et de l'Oisans. Nous écartons ainsi de cette étude, comme nous l'avons fait dans une publication précédente[1], la partie du Dauphiné qui est encore nettement provençale, laquelle, comme on sait, se prolonge jusque dans le midi de l'Isère suivant une ligne qui sera déterminée au cours de ce travail, avec plus de précision qu'on ne l'a fait encore.

Depuis quelques années, nous nous occupons des patois d'une région assez limitée du Dauphiné, des Terres-Froides qui ne comprennent guère que la moitié de l'arrondissement de la Tour-du-Pin. Notre but était de commencer par la phonologie de cette région, en lui donnant pour préface l'histoire de l'ancien dialecte

---

[1] *De l'Étude des Patois du Haut-Dauphiné,* Grenoble, 1889. — *Haut* et *Bas-Dauphiné* désignant respectivement l'Est et l'Ouest du Dauphiné, nous renonçons au terme de *Haut-Dauphiné;* pour la région étudiée ici, il n'y en a que deux qui soient exacts : *D. septentrional,* au point de vue géographique, et *D. franco-provençal,* au point de vue linguistique. Nous regrettons de nous être ravisé trop tard, après le tirage des 160 premières pages; nous prions donc le lecteur de faire la correction indiquée.

dauphinois. Mais nous avons vite compris que cette histoire ne devait pas se présenter comme une simple ébauche, dans les proportions étroites d'une introduction. Nous nous sommes donc enhardi à détacher la préface de l'ouvrage projeté et à lui donner les développements que comportent les matériaux que nous avons pu réunir sur le dauphinois du moyen âge.

Il est bien superflu d'insister sur l'utilité de cette entreprise. Du Cange, dans la préface de son immortel Glossaire de la latinité médiévale, invitait les travailleurs de province à étudier soigneusement les patois dans leurs éléments morts aussi bien que vivants, par la raison que les idiomes locaux peuvent éclairer d'une vive lumière les documents du moyen âge[1]. Ce n'est pas dans notre siècle qu'on oserait contredire cette assertion ; jamais on n'a mieux compris que la linguistique est l'un des plus indispensables secours de l'histoire. On peut affirmer hardiment que tous les progrès dont notre époque est justement fière dans le domaine de l'histoire antérieure aux temps modernes se relient étroitement aux progrès mêmes de la linguistique, et que si, par exemple, l'histoire de certains peuples anciens a été renouvelée, c'est grâce au déchiffrement de leurs langues. Certes, nous n'éprouvons aucunement, — est-il besoin de le dire ? — la tentation de méconnaître les progrès très réels, éclatants même, qui se sont accomplis

---

[1] Du C., *præfat.* par. XXIII.

depuis cinquante ans dans l'histoire du Dauphiné. Si l'on n'a pas refait encore l'œuvre de Chorier ou de Valbonnais, on a multiplié les monographies et les dissertations ; on a réuni et on réunit tous les jours les matériaux historiques de notre province ; on a su trouver les moyens de contrôler et de compléter les travaux antérieurs à notre siècle ; en un mot, le Dauphiné du moyen âge est de jour en jour mieux connu. Cependant est-il téméraire de prétendre qu'il reste encore dans l'histoire du Dauphiné, notamment dans ses institutions et dans sa géographie du moyen âge, bien des points obscurs qui réclament les lumières de la linguistique ? S'il en est ainsi, le moment n'est-il pas venu de consulter la langue de nos pères, ne fût-ce que pour mieux connaître leur vie, leurs usages, leur pays ?

C'était le point de vue de Du Cange ; mais depuis le XVIIe siècle l'horizon s'est singulièrement élargi. Ce n'est plus seulement dans l'intérêt de l'histoire qu'on étudie les langues ; on estime avec raison que l'utilité de la linguistique ne se mesure pas aux services qu'elle peut rendre aux autres sciences et qu'avant d'être la servante d'autrui elle est une science indépendante, ayant sa fin en elle-même, et partant digne d'être connue pour elle-même [1]. De là, l'intérêt qui s'attache à l'étude des langues, même des simples patois.

---

[1] Cf. Paul Meyer, *Ouvrages sur les patois* (*Rev. crit.*, 1866, 2 juin).

Or, il y a des patois qui n'ont pas laissé de documents écrits, et d'autres qui ont eu cette bonne fortune. Pour connaître les premiers, on est réduit à la méthode de l'observation directe qui note aussi fidèlement que possible les sons, les formes et les mots du parler vivant. On obtient ainsi une statistique exacte sans doute de l'état actuel, mais, faute d'histoire, on ne peut que conjecturer les étapes antérieures du patois et expliquer les formes vivantes par des formes postulées. Quand une langue a un passé connu, il est souverainement important de joindre la méthode historique à la méthode d'observation. On sait assez que la méthode historique a renouvelé la science grammaticale pour toutes les langues qui ont une histoire ; la plus médiocre des grammaires françaises actuelles, pour peu qu'elle s'inspire de cette méthode, est bien plus instructive que les meilleures grammaires d'autrefois. Ce n'est pas seulement aux langues littéraires que la méthode historique a été si fructueusement appliquée ; bien des dialectes particuliers en ont également bénéficié. Le normand [1], le picard [2], le

---

[1] Vising, *Étude sur le dialecte anglo-normand du* XIIe *siècle*, Upsala, 1882.
Burgass, *Darstellung des dialects des XIII Jahrh. in den Departements Seine-Inférieure und Eure*, Halle, 1889.
Küppers, *Ueber die Volkssprache des XIII Jahrh. in Calvados und Orne*, Halle, 1889.

[2] Raynaud, *Étude sur le dialecte picard du Ponthieu*, Paris, 1876.

wallon[1], le lorrain[2], le poitevin[3], le rouergat[4], l'aquitain[5], le bourguignon[6] ont été l'objet de travaux spéciaux pour la période ancienne de leur histoire, sans parler de quelques autres dialectes étudiés plus brièvement dans les revues savantes de la France ou de l'étranger, ou accessoirement dans les éditions spéciales d'anciens textes[7].

A ne regarder qu'autour de notre province, nous remarquerons que tous les pays qui nous avoisinent, sauf la Savoie, peuvent présenter quelques recherches sur le passé de leur langue, recherches d'inégale valeur sans doute, mais qui témoignent du vif intérêt de notre siècle pour la grammaire historique. M. Paul Meyer a étudié avec sa science si nette et si précise la langue de quelques chartes valentinoises publiées par M. Ulysse Che-

---

[1] D'Herbomez. *Étude sur le dialecte du Tournaisis au* XIII*e siècle*. Tournay, 1881.
Wilmotte, *Études de dialectologie wallonne, Romania,* XVII, 542 ; XVIII, 209; XIX, 73.

[2] Bonnardot, *Rom.*, I, 328 ; II, 245 ; V, 269 ; VI, 141.

[3] Boucherie, *Le dialecte poitevin au* XIII*e siècle*. (*Bull. de la Société archéol. de la Charente,* 4e série, t. VIII). — Gœrlich, *Die Südwestlichen Dialecte der Langue d'oïl,* 1882.

[4] Constans, *Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue,* Montpellier, 1880.

[5] Luchaire, *Les Origines linguistiques de l'Aquitaine*, Pau, 1877.

[6] Ew. Gœrlich, *Der burgundische Dialekt, im XIII und XIV. Jahrh.* Heilbronn, 1889.

[7] On trouvera une bibliographie assez complète pour la dialectologie provinciale dans : H Suchier, *Le français et le provençal,* trad. par P. Monet, Paris, 1891, p. 90.

valier[1], et tout récemment le langage de Die au XIIIe siècle[2]; M. E. Philipon a donné sur le lyonnais[3] et sur le bressan[4] du moyen âge de soigneuses monographies; M. l'abbé Moutier a fait l'analyse philologique d'un document des Hautes-Alpes[5]; enfin, M. E. Montet a caractérisé l'ancien dialecte vaudois[6].

Le soin qu'on donne à l'histoire des dialectes est amplement justifié non seulement par les lumières que la connaissance des états antérieurs de tel dialecte projette sur son état présent, mais encore par les profits qu'en retirent la grammaire générale des langues de même souche et même l'histoire de la littérature. Par exemple, pour ne parler ici que des langues romanes, il est toujours intéressant de noter la première apparition d'un phénomène linguistique dans le domaine roman; et d'autre part, on peut toujours espérer que l'étude d'un dialecte ancien aidera à localiser certains textes d'origine encore incertaine. Ajoutons que, pour la région à laquelle appar-

---

[1] *Rapport sur deux chartes valentinoises* (*Rev. des soc. savantes, 1867*). — Ajoutez quelques notes sur un *document dauphinois* (de la Drôme) *du XIIe siècle,* publié par M. J. Roman (*Rom.,* XIV, 225).

[2] *Romania,* XX, 70.

[3] *Phonétique lyonnaise au XIVe siècle* (*Rom.* XIII, 542). M. Zacher a étudié aussi l'ancien lyonnais : *Beitræge zum lyoner Dialekt,* Bonn, 1884.

[4] *Dialecte bressan au XIIIe et XIVe s.* (*Revue des patois,* I, 11, 57). — Cf. notre étude sur *le Compte de Juis, en dialecte bressan* (*Revue de philologie française et provençale,* III, 293; IV, 10).

[5] *Le mystère de Sant-Anthoni de Viennes,* publié par M. l'abbé P. Guillaume, Paris, 1884, p. 145.

[6] *Histoire littéraire des Vaudois du Piémont,* Paris, 1885.

tient le Dauphiné, il y a un intérêt particulier à consulter l'histoire, depuis que M. Ascoli a proposé d'établir un nouveau groupe linguistique appelé par lui *franco-provençal* et qui embrasse tout le nord de notre province. Il est curieux de savoir si les caractères qu'il assigne à ce domaine sont corroborés ou démentis par l'histoire. Indépendamment même de cette théorie, la situation géographique du Dauphiné aux confins de la langue d'oui et de la langue d'oc n'invite-t-elle pas à chercher quelle fut l'influence prépondérante, celle du nord ou celle du midi, qui s'exerça sur notre idiome à ses débuts? A-t-il occupé toujours la même position vis-à-vis de ses voisins, ou bien y a-t-il eu, dans la suite des siècles, refoulement vers le sud de l'élément provençal du dauphinois?

Quoique le Dauphiné septentrional doive solliciter d'une manière spéciale l'attention des philologues, il n'a pas eu encore sa part dans les études de dialectologie ancienne. Cette apparente négligence s'explique par la rareté des documents en dialecte dauphinois publiés jusqu'à ce jour; on ne pouvait y trouver une base suffisante pour un travail sérieux. Tout ce qu'on a essayé, c'est de réunir quelques textes du moyen âge, lesquels n'ont fait encore la matière d'aucune étude philologique [1]. Champollion veut donner un spécimen de l'ancien dau-

---

[1] Nous n'oublions pas que la langue du *Testament de Guigues Alleman,* le seul de nos textes anciens qui fût vraiment connu, a

phinois dans l'*Appendix* de son livre[1] ; il n'a pas la main heureuse ; il transcrit avec d'incroyables fautes de lecture le premier chapitre des *Visions de Marguerite de Duin* (*sic*), morceau qui est étranger au Dauphiné[2]. Pilot, dans l'*Annuaire de la Cour royale de Grenoble* de 1844, fait quelques observations trop générales pour n'être pas vagues sur l'idiome dauphinois ; puis, sous le titre de *fragments en langue romane-provençale parlée autrefois en Dauphiné,* il présente quelques textes mal choisis ou incorrects[3] : un *Pater* du XIIe siècle, dont il n'indique pas la source et qui, en tout cas, ne peut appartenir au Dauphiné franco-provençal ; le traité entre Albert de la Tour et Pierre de Savoie en 1250, reproduit d'après Valbonnais[4], et dont la langue est le français mélangé de dauphinois ; le chapitre de Marguerite d'Oingt, copié dans Champollion avec toutes ses fautes ; enfin un extrait des comptes consulaires de Grenoble de 1340, morceau bien choisi, mais défiguré par des fautes de transcription. L'abbé Bourdillon, dans son *Mémoire sur les productions*

été étudiée, mais d'une façon tout à fait accessoire, par MM. H. Flechtner (*Die Sprache des Alexander-Fragments,* Breslau, 1882, pass.), P. Meyer (*Alexandre-le-Grand dans la littérature française du Moyen Age,* t. II, p. 80 sq.), H. Suchier (*Le français et le provençal,* pass.).

[1] *Nouvelles recherches sur les patois...,* Paris, 1809, p. 160.

[2] Cf. les *Œuvres de Marguerite d'Oingt,* publiées par E. Philipon, Lyon, 1877. La langue de Marguerite d'Oingt est le lyonnais.

[3] P. 1-8. Nous ne citons que les textes qui appartiennent au Nord du Dauphiné ; Pilot y joint trois textes de la Drôme.

[4] Valb., I, 190.

diverses en patois du Dauphiné, etc., présenté au Congrès scientifique de France[1], se contente pour la période ancienne de notre langue de reproduire le testament de Guigues Alleman, conservé par Chorier[2], en y joignant quelques réflexions beaucoup trop générales. M. Gariel sentait bien l'insuffisance de ces documents; il eut la louable pensée de réunir nos vieux textes dans la *Petite revue des bibliophiles dauphinois,* et d'inviter les chercheurs à lui « signaler tous les documents en patois de date antérieure à l'année 1300 qu'ils pourraient rencontrer ou dont ils connaîtraient l'existence[3]. » Cet appel semble être resté sans réponse. Il ne put que rééditer les textes déjà connus, malheureusement en les abrégeant[4].

Rien n'a donc encore été fait pour l'étude de notre ancien dialecte. Cette constatation a été pour nous un encouragement; la présente étude, à défaut d'autre mérite, pourra prétendre à celui de l'opportunité et de la nouveauté. Il y aurait une injustifiable ambition à la présenter comme l'histoire définitive du dialecte dauphinois au moyen âge ; qu'on l'accueille du moins comme un modeste essai!

---

[1] *Congrès scient. de France,* 1857, t. II, 616-678.

[2] *Hist. générale du Dauph.,* nouv. éd., I, 670.

[3] P. 69.

[4] Une pièce était inédite, mais elle appartient à la Drôme ; une autre était améliorée, mais c'est le chapitre de Marguerite d'Oingt qui n'a rien à faire dans un recueil dauphinois.

SYSTÈME GRAPHIQUE.

Nous aurons souvent à citer, comme termes de comparaison, des mots empruntés aux patois vivants ; il est donc indispensable d'indiquer ici d'après quel système ils seront transcrits. Ce système diffère assez peu de celui que nous avons employé dans notre précédent travail ; il a été rapproché autant que possible du système de la *Revue des patois gallo-romans* ; nous avons dû cependant conserver le *ch* français, et les voyelles nasales *an, en* (= in), *on* et la pseudo-diphtongue *ou* qui sonnent également comme en français. Sauf ces exceptions, toutes les lettres se prononcent.

I. Voyelles.

1° *Voyelles pures :*

A : *á* — long et fermé, comme dans *pâte*.
à — long et ouvert, comme dans *la vague* (prononciation parisienne).
a — sans accent, est toujours bref et ouvert, comme dans *patte*.
å — intermédiaire entre l'*a* fermé et l'*o*.
ǎ — intermédiaire entre l'*a* ouvert et l'*è*.

E : *é* — long et fermé, comme dans *fée*.
è — long et ouvert, comme dans *peine, fête*.
é — fermé et moyen, comme dans *général*.
è — ouvert et moyen, comme dans *feuillet*.
e — sans accent, est l'*e* féminin, mi-muet, se confondant presque avec *eu ;* par ex. *me, te, se*.
ḗ — intermédiaire entre *é* et *i*.

I : *ī* — long comme dans *île*.
i — sans accent, bref comme dans *dite*.

O : *ō* — long et fermé, comme dans *apôtre.*
ò — long et ouvert, comme dans *mort.*
ó — bref et fermé, voisin de *ou,* sans analogue en français.
ȯ — bref et ouvert, comme dans *pomme.*
U : *ū* — long et fermé, comme dans *ils surent.*
u — sans accent, bref comme dans *punir.*
Œ : *œ̄* — pseudo-diphtongue *eu,* longue et fermée, comme dans *œuvre.*
œ̀ — pseudo-diphtongue *eu,* longue et ouverte, comme dans *neuve* (prononciation parisienne).
œ̆ — pseudo-diphtongue *eu,* brève et ouverte, comme dans *neuf, filleul.*
OU : *oū*[1] — pseudo-diphtongue longue, comme dans *douze.*
ou — sans accent, brève, comme dans *trouver.*

2° *Voyelles nasales :*

an — *a* nasal, comme dans *chant, temps.*
èn — *è* nasal, comme dans *fin, pain.*
én — *é* nasal, sans analogue en français, à peu près comme *ein* provençal.
en — *e* féminin nasal, à peu près comme le français *un* dans la prononciation dauphinoise.
on — *o* nasal, comme dans *bon.*

---

[1] Nous pouvons, à la rigueur, nous passer d'un signe spécial pour la voyelle *ou;* comme, dans le Haut-Dauphiné on ne connaît que la diphtongue décroissante *ōw,* la confusion n'est pas possible.

N. B. Quand la voyelle nasale est suivie d'une consonne nasale, elles sont séparées par un tiret : *fontan-na, avèn-na.*

II. Diphtongues.

ai — diphtongue décroissante, où l'*i* est très peu sensible.

aė — diphtongue décroissante, qui n'est qu'une légère modification de la précédente.

ăe — diphtongue décroissante, où l'*e* féminin n'est plus qu'une faible résonnance.

aè — diphtongue croissante, où l'*a* tend à disparaître.

aw — diphtongue décroissante, où l'*u* se fond en semi-voyelle.

aŭ — diphtongue décroissante, où l'*u* est devenu semi-voyelle.

éa — diphtongue croissante.

éa — diphtongue décroissante.

oa — diphtongue croissante, où l'*o* est plus net que dans *wa*.

ŏy — diphtongue décroissante, où l'*i* est devenu semi-voyelle.

ŏw — diphtongue décroissante, comme *aw*.

N. B. Quand il est utile de marquer l'accent, la voyelle ou diphtongue accentuée est en lettres grasses ; par ex. : *plant***ă**, *pl***an***ta, av***ai***na.*

III. Semi-voyelles.

y — ou yod, toujours semi-voyelle, comme dans *pied* (= *pyė*), *yeux* (= *yœ*).

w — semi-voyelle, comme dans *fouetter* (= *fwèté*).

ü — semi-voyelle, comme dans *lui* (= *lüi*).

D'où il résulte que *ya, ye, yi,* etc.; *wa, we, wi,* etc.; *üa, üe, üi,* etc., ne sont que des pseudo-diphtongues.

IV. Consonnes. Les seules modifications que nous ayons faites au système consonantique, sont les suivantes :

1° *Consonnes simples :*

k — est le seul signe du *c* guttural.

g — est le seul signe du *g* guttural ; dans *géro,* il se prononce donc comme dans *guère* en français.

s — toujours dure, même entre deux voyelles.

ṣ — est l'*s* interdentale (*th* dur des Anglais).

ẓ — est le *z* interdental (*th* doux des Anglais).

2° *Consonnes mouillées :*

ly — est l'*l* mouillée, comme dans *famille* (= *familye,* dans la prononciation dauphinoise).

ny — est l'*n* mouillée, ou le *gn* français.

ḷy, ṇy — sont les mêmes consonnes, mais interdentales.

ṃy — est le *my* (de *myœ* = mieux), mais interdental.

3° *Consonnes composées.* Nous employons cette expression pour caractériser les groupes suivants :

tch, dj — où la dentale est prononcée faiblement.

ts, dz — provenant de *ca, ga* latin, ou bien de *t, d* + *y* devenu sifflant : *tsan, tséri, dzere.*

bz̧, pṣ, vz̧, fṣ — dont le second élément est aussi un débris consonantique de *y*, devenu un sifflement interdental ; il serait peut-être plus exact de le figurer par un *y* surmonté respectivement de *z̧* ou de *ṣ*.

SYSTÈME D'ABRÉVIATION

POUR LES CITATIONS LES PLUS FRÉQUENTES.

1° Textes en langue vulgaire.

I indique *le Testament de Guigues Alleman*, chap. II.
II — *les Comptes consulaires de Grenoble,* ibid.
III — *les Usages du Mistral,* ibid.
IV — *la Leyde de Vienne,* ibid.
V — *le Compte municipal de Vienne,* ibid.

2° Documents dauphinois, imprimés ou manuscrits.

AMG. — *Archives municipales de Grenoble* (mss. à l'Hôtel-de-Ville).
AMV. — *Archives municipales de Vienne* (mss. à la Biblioth. de Vienne).
B. — *Cartulaire de Bonnevaux,* éd. par M. le chanoine U. Chevalier, Grenoble, 1889.
C. — *Cartulaire de Chalais,* éd. par M. E. Pilot de Thorey (*Bull. de la Soc. de stat. de l'Is.,* XIX, 160 sq.).
CdC. — Archives de la *Chambre des Comptes* de Grenoble (mss. aux archives de l'Isère).

Cl. — *Recueil des Chartes de Cluny,* éd. par A. Bruel, t. I-IV.

D. — *Cartulaire de Domène,* éd. par de Monteynard, Lyon, 1859.

Doc. I. — *Documents inédits relatifs au Dauphiné,* par U. Chevalier, Grenoble, 1868.

Doc. II. — *Choix de documents historiques sur le Dauphiné,* par U. Chevalier, Montbéliard, 1874.

Dp. — Compte de Richard Blont, pour les terres de *Demptézieu et du Passage* (1401-2), (ms. aux arch. de l'Isère, B. 2965).

E. — *Cartulaire des Écouges,* éd. par M. le chanoine Auvergne, Grenoble, 1865.

Inv. I. — *Inventaire des archives des Dauphins, en 1277,* par U. Chevalier, Nogent-le-Rotrou, 1869.

Inv. II. — *Inventaire des archives des Dauphins, en 1346,* par U. Chevalier, Nogent-le-Rotrou, 1871.

Mtr. — *Compte de Montrevel* (XIVe siècle), cité dans le *Procès des communautés de Montrevel, Doissin,* etc., *contre M. de Virieu,* Grenoble, 1776-9-81.

N. — *Nécrologe et Cartulaire des dominicains de Grenoble,* par U. Chevalier, Romans, 1870.

SA. — *Cartulaire de Saint-André-le-Bas,* par U. Chevalier, Vienne, 1869.

SH. — *Cartulaire de Saint-Hugues,* par J. Marion, Paris, 1869.

SM. — *Actes capitulaires de Saint-Maurice,* par U. Chevalier (s. d.).

SR. — *Cartulaire de Saint-Robert,* par le ch. Auvergne, Grenoble, 1861.

T1. — *Cartulaire du Temple de Vaulx* (ms. du XIIe s., à la Bibl. municipale de Lyon, coll. Coste A 3496.

T2. — *Terrier du Temple de Vaulx, en 1352* (ms. aux archives du Rhône, H 1333).

T3. — *Terrier de Flévin* (Champier), en 1435-8 (ms. aux archives du château de Ternay, propriété de Mme Martin).

Terr. — *Inscriptions de Vienne* (moyen âge), par A. de Terrebasse, 2 vol. Vienne, 1875.

Valb. — *Histoire du Dauphiné,* par Valbonnais, Genève, 1722.

Vp. — *Visites pastorales des évêques de Grenoble,* par U. Chevalier, Montbéliard, 1874.

3° Ouvrages en patois modernes.

Bross. — *Fables* (en patois de Vienne), par Brossard, Vienne, 1870.

Ch. — *Recueil de Noëls,* par M. (de Chaulnes), Grenoble, François Champ (s. d.).

Gin. — *Rasimole de le-z-autre fas* (en patois de Saint-Jean-de-Bournay), par (M. Ginon), Grenoble (s. d.).

Grat. — *Les patois comparés,* etc. (trad. de la fable : Le loup et l'agneau), éd. par A. Gratier, Grenoble, 1889.

Lap.[1] — *Recueil des poésies en patois du Dauphiné,* éd. par Lapaume, Grenoble, 1878.

---

[1] Nous sommes obligé de citer les éditions de Lapaume, n'ayant pas actuellement d'autres éditions à notre disposition ; mais nous

Lat. — *Quauques batifolages* (en patois de Meylan), par Latal, Meylan (s. d.).

Mill. A. — *La vénerable abbaye de Bongovert de Grenoble,* par J. Millet, Grenoble, 1660.

Mill. J. — *Pastorale de Janin,* par J. Millet, éd. Lapaume, Grenoble, 1866.

Rav. — *In quarteyron de Fable* (en patois de Proveyzieux), par A. Ravanat, Grenoble, 1888.

Riv. — *Muereglie,* trad. de *Mireille,* (en patois de Saint-Maurice-l'Exil), par Rivière-Bertrand, Montpellier, 1871.

Vial. — *Vie d'un bon curé de campagne* (poésies en patois de Saint-Nicolas-de-Macherin), par Vial, Grenoble, 1881.

Les chiffres qui accompagnent, dans les citations, chacune de ces abréviations, indiquent : pour les manuscrits, le folio ; pour les imprimés, la page.

---

avons soigneusement collationné, il y a quelques années, chacune de ses pièces avec l'édition la plus ancienne qu'on en connaisse ; de telle sorte que nous n'employons que les formes patoises des éditions originales, qu'elles aient été admises ou rejetées par Lapaume. — Nous laissons de coté le *Grimoéro* en patois d'Herbeys (Grenoble, 1874), parce que nous n'avons pu contrôler, par une étude directe, la graphie trop peu constante de cet ouvrage.

PREMIÈRE PARTIE

LES DOCUMENTS

CHAPITRE Ier

Les Sources et la Méthode.

I. Origine du haut-dauphinois : le latin vulgaire ; influence des langues indigènes ou étrangères.
II. Usage de la langue vulgaire dans le Haut-Dauphiné ; — textes patois.
III. Usage du français ; — textes français influencés par le dauphinois.
IV. Le bas-latin dans le Haut-Dauphiné ; — diverses périodes : mérovingienne, carolingienne, féodale, scolastique ; — renseignements fournis spécialement par la latinité de la période féodale et de la période scolastique.
V. Valeur respective des cartulaires dauphinois.
VI. Méthode à suivre dans l'emploi de ces sources diverses ; — contrôle par les patois actuels.

I.

Le haut-dauphinois, n'étant qu'une variété des langues romanes, n'a pas d'autre origine que ces mêmes langues.

On n'a plus besoin de démontrer qu'elles proviennent toutes du latin, ou, plus exactement, qu'elles ne sont que des transformations populaires et spontanées du latin vulgaire, plus ou moins influencé par le caractère et les langues antérieures des populations qui l'ont adopté. On sait aujourd'hui que, parallèlement au latin littéraire, il s'était développé à Rome dans l'usage familier et spécialement parmi les classes populaires un latin qui s'appelait tour à tour rustique, militaire ou vulgaire, et qui tendait de jour en jour à se distinguer de l'autre par le vocabulaire, par la syntaxe, et surtout par la phonétique. Arrêté dans son essor par la réaction hellénique d'Ennius, il n'apparaît qu'à peine dans la littérature et les inscriptions de l'époque classique ; mais il n'en persista pas moins à vivre et à se développer. C'est ce latin populaire qui fut apporté dans nos pays par la conquête romaine et qui fut exclusivement parlé par le peuple, tandis que les lettrés s'essayaient à parler et à écrire la langue cultivée de Rome[1]. Il est très probable que du Ier au Ve siècle la divergence entre la langue du peuple et celle des lettrés s'était déjà considérablement agrandie. Mais quand vinrent les invasions des Barbares, l'abîme entre les deux langues se creusa rapidement. Le latin littéraire, qui n'était dans les pays conquis qu'une langue artificielle, à

---

[1] D'après l'opinion assez généralement admise, le celtique aurait disparu bientôt après la conquête. M. Max Bonnet s'élève contre cette opinion, et regarde comme vraisemblable l'opinion contraire qui fait durer le celtique — au moins dans l'Auvergne — jusqu'à la fin du VIe siècle ; toutefois, il constate que si cette opinion ne peut être réfutée par des documents contemporains, elle ne peut non plus s'appuyer sur des témoignages explicites (*Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, 1890, pp. 22-27).

peu près comme le français dans nos colonies francisées, subit le contre-coup de la rupture violente avec la métropole romaine. Comme il ne mène plus aux honneurs, on le cultive moins dans les carrières administratives; il tendra de plus en plus à n'être que la langue de l'Église et de la science. Au contraire, le latin vulgaire qui s'était définitivement établi sur les ruines des dialectes gaulois et qui était la langue vraiment vivante des vaincus gagna tout le terrain perdu par le latin classique. Le choc des Barbares ne put que précipiter le mouvement de différenciation entre la forme familière et la forme littéraire du latin.

La période qui s'écoule entre le Ve et le IXe siècle a vu le dernier développement du latin vulgaire avant l'avènement des langues néo-latines ; c'est la période du roman préhistorique, du roman encore sensiblement le même dans les diverses provinces et qui ne tardera pas à produire des dialectes différents suivant les localités [1]. Les langues romanes actuelles sont sans doute encore du latin vulgaire ; mais elles ont pris un nom nouveau, parce que leur développement particulier les a constituées à l'état de langues distinctes entre elles comme à l'égard du roman préhistorique ou du latin vulgaire de l'époque mérovingienne.

Comme l'a dit M. G. Paris, ce n'est pas une question sensée que de demander à quelle époque les langues

---

[1] Cf. G. Paris, *La littérature française au Moyen Age*, Paris, 1888, p. 3 : « Dans ce domaine (gallo-roman) se parle à l'origine une langue à peu près identique, ou au moins, facilement compréhensible à tous, le latin vulgaire, qui, même d'un bout de la Gaule à l'autre, ne présente pendant longtemps que des nuances insensibles. »

néo-latines ont succédé au roman ; si l'on ne rencontre qu'en 842, avec les serments de Strasbourg, le premier texte du latin vulgaire de la Gaule, c'est-à-dire du gallo-roman ou du français, c'est une circonstance purement accidentelle[1]. Il y a là sans doute un événement très important, mais qui marque seulement l'avènement du latin vulgaire à l'écriture, au lieu de dater la naissance d'un idiome nouveau. Le roman était né du jour où l'écart entre le latin vulgaire et le latin classique fut tel que ceux qui parlaient le premier ne comprenaient plus le second. Cet état put durer longtemps, jusqu'à ce que les influences locales travaillant sur le fond commun de la langue firent éclore les dialectes ou des langues diversifiées suivant les pays. On ne peut constater que les premières manifestations par l'écriture des langues néo-latines ; il est impossible de préciser le moment où par l'évolution naturelle de ses éléments organiques le roman de telle province s'est spécifié dans une langue nouvelle, où par conséquent l'état nouveau du latin vulgaire diffère substantiellement de son état antérieur. La constitution d'une espèce linguistique est la résultante d'un grand nombre de développements partiels de dates différentes et ordinairement indéterminables.

Nous ne chercherons donc pas à préciser la date de la naissance du haut-dauphinois, c'est-à-dire à déterminer l'époque où la transformation spontanée du latin vulgaire dans notre région amena une étape linguistique spécifiquement distincte de l'étape précédente. Le premier texte haut-dauphinois que nous connaissions est de l'année 1275 ; mais notre langue était constituée depuis longtemps,

---

[1] G. Paris, *Romania*, XVIII, 586.

comme le prouvent à la fois le caractère de nos chartes latines — ainsi que nous le dirons bientôt, — et l'histoire des dialectes voisins. Dès le IXe siècle, les conciles de Tours (813), de Reims (813), de Strasbourg (842) et d'Arles (851), enjoignent aux prêtres de prêcher en langue vulgaire. Nous n'avons trouvé aucune prescription de ce genre dans les conciles tenus dans la province viennoise; mais on ne saurait prétendre avec une ombre de vraisemblance que le latin classique ait eu plus de vitalité chez nous que chez nos voisins du Nord et du Midi. On doit donc admettre que, depuis la mort de Charlemagne tout au moins, le latin littéraire n'était plus compris en Dauphiné. Les prédicateurs les plus lettrés du moyen âge, tels que notre grand saint Hugues, devaient s'adresser à un auditoire populaire dans la langue même du peuple. Il y a des textes français datant du IXe siècle et des textes provençaux du Xe ; c'est donc, selon toute probabilité, dès le IXe siècle que durent apparaître quelques-uns au moins des caractères destinés à différencier notre dialecte et des dialectes du Nord et des dialectes du Midi. Quand cette différenciation fut-elle un fait accompli ? On ne peut le dire avec précision.

Quand on fait l'histoire d'un dialecte, on est porté malgré soi à y chercher la trace des langues indigènes qu'il a supplantées ou des langues étrangères dont il a triomphé. C'était une préoccupation assez générale autrefois et à laquelle on sacrifiait trop souvent le véritable intérêt des études linguistiques. Ainsi on a vu successivement dans le dauphinois du celtique[1], du grec[2], du

---

[1] C'est le tort de presque tous ceux qui ont écrit sur notre dialecte : cf. *de l'Étude des patois du Haut-Dauphiné,* pp. 16 sq.

[2] Chorier, Champollion et Charbot accordent trop d'importance à l'élement grec.

germanique[1] et même de l'arabe[2]. Si les Sarrazins ont séjourné chez nous, c'est à l'état de bandes pillardes, qui ne se sont jamais mêlées à nos populations au point d'influer sur leur langue ; tout au plus pourrait-on marquer leur passage par quelques noms de lieux, et encore est-il probable que ces noms appartiennent en général à la langue même du Dauphiné, et non à la langue arabe. Quant au celtique et au germanique, le haut-dauphinois est à leur égard exactement dans la même situation que le français et le provençal. Le celtique n'a laissé qu'un nombre très restreint de mots qui se sont fondus dans le latin vulgaire, sans parler des noms géographiques plus tenaces, sans doute, mais qui n'abondent pas plus chez nous que dans les provinces voisines. L'occupation burgonde nous a donné un fort contingent de noms de personnes ; si l'on ne consultait que l'onomastique du Ve au XIIe siècle, on pourrait croire que nous avons été profondément germanisés. Ce serait pure illusion ; les noms qui apparaissent dans les chartes sont d'ordinaire les noms des classes riches ou aisées ; l'abondance de ces noms germaniques prouve simplement la prépondérance sociale des envahisseurs et souvent même l'adoption par les Gallo-romains des noms burgondes[3]. Pour la langue,

---

[1] Fauché-Prunelle. *Recherches des anciens vestiges germaniques en Dauphiné,* Grenoble, 1862-3, exprime à cet égard des idées fort erronées.

[2] Fauché-Prunelle, dans son *Rapport sur les Invasions des Sarrazins dans les contrées de la rive gauche du Rhône* (*Bulletin de l'Académie delphinale,* II, pp. 289, 474, etc.) établit les rapprochements les plus étranges entre certains mots dauphinois et les mots espagnols correspondants, et explique la ressemblance par l'influence sarrazine qui se serait exercée chez nous comme en Espagne.

[3] Cf. les mémoires de M. Leblant et de M. Bourquelot sur les

le Dauphiné a fait comme les autres provinces ; il a imposé la sienne à ses maîtres. Que les Burgondes en parlant notre latin vulgaire lui aient communiqué bon nombre de mots désignant leurs coutumes, leurs usages, leur genre de vie, cela était inévitable, et nous n'avons garde de le méconnaître. Peut-être même ont-ils dans une certaine mesure favorisé certaines évolutions phonétiques. Toujours est-il qu'ils ont parlé notre latin, et que les mots qu'ils nous ont laissés ont passé au préalable par le moule latin, tout comme dans les autres contrées du domaine roman. Il ne peut être question ici du grec qui n'a jamais été parlé dans notre pays et dont les rares termes devenus vulgaires nous sont venus par le latin ecclésiastique. En somme, le haut-dauphinois est le latin vulgaire parlé en Dauphiné, et qui comme le latin vulgaire des autres provinces a conservé quelques rares termes du gaulois, et adopté un nombre assez important de termes germaniques.

Les comtes de Savoie ayant longtemps occupé des places importantes dans notre pays, spécialement dans la région viennoise, on peut être tenté de chercher dans ce fait l'explication de certaines particularités phonétiques de notre langue [1]. Il y a pour la solution de ce problème une insurmontable difficulté : c'est l'absence de textes savoyards pour le moyen âge. On ne pourrait donc s'appuyer que sur la comparaison des patois actuels de la

---

noms propres à l'époque mérovingienne (*Mém. de la Société des Antiquaires*, t. XXVIII), et Fustel de Coulanges, *Institutions de l'anc. France*, I, p. 413.

[1] C'est ce qu'a fait Quinon pour le patois de Meyzieu, *Bull. de la Soc. de stat. de l'Isère*, 1843, pp. 412-13.

Savoie et du Haut-Dauphiné. Mais la ressemblance des phénomènes linguistiques ne démontre pas l'emprunt; dans le cas présent, la méthode serait particulièrement décevante, car il n'est aucun phénomène linguistique commun au savoyard et au haut-dauphinois qui ne se retrouve sur tel autre point du domaine gallo-roman, où certes l'influence savoyarde n'a jamais pénétré. C'est que les caractères phonétiques ne s'arrêtent pas aux frontières d'une province; ils suivent sur les cartes géographiques les lignes les plus capricieuses, empiétant sur le territoire voisin sans qu'on puisse dire toujours la province qui les a vus naître et qui les a propagés. Le fait même de la propagation est plus rare qu'on ne pense; en réalité, les phénomènes linguistiques ayant le même point de départ latin, la ressemblance des produits devrait être plutôt la règle. S'il y a différence, c'est le fait d'une cause particulière ou locale qui a arrêté à telle étape l'évolution naturelle du langage, ou qui l'a poussée jusqu'à sa dernière limite. Mais il n'est pas surprenant, encore une fois, que le développement se fixe au même degré de l'échelle phonique dans les pays les plus différents. La vraie question est donc celle-ci : étant donnée une région latinisée, quel est le produit du germe latin? Peu importe que les produits soient les mêmes en d'autres pays; cela ne prouve pas nécessairement une influence de l'un sur l'autre. En tout cas, cette influence se fût-elle exercée pour le dauphinois du moyen âge, nous n'avons aucun moyen de la constater.

II.

Nous ne rencontrons qu'à partir du XIIIe siècle les preuves positives de l'usage journalier du haut-dauphinois, appelé tour à tour *lingua vulgaris, materna, laica,* ou *romantium*. C'est Valbonnais qui nous en fournit la première mention, en reproduisant la relation de l'ouverture du testament de Guillaume de Beauvoir, laquelle eut lieu à Moidieu en 1277[1]; un des témoins, Humbert de la Tour, atteste que le notaire, après l'avoir écrit en latin, en avait donné lecture en langue vulgaire « *materna lingua expositum* » au testateur et aux témoins. En 1288, Hugues de Bressieu concède une charte de franchises à cette commune; le notaire ajoute qu'il l'a traduite en langue *laïque* pour qu'elle pût être comprise[2]. Un acte de 1306 semble prouver que le dauphin Humbert I ne comprenait que l'idiome dauphinois[3]. Quand, en 1338, Humbert II fait publier à Grenoble une ordonnance qui doit être connue du peuple, le crieur public va lire sur

---

[1] Valb., II, 15.

[2] *Charte des libertés de Bressieu* copie du XVe s. inédite), communiquée par M. l'abbé Lagier : « lingua laica ad intelligendum dedi et explanavi. »

[3] Valb., II, 125 : « lectum fuit et expositum in vulgari eidem D. Dalphino hoc compromissum factum ejus nomine per D. Johannem Dalphini filium... quo compromisso lecto et vulgarisato idem Dominus Dalphinus dictum compromissum... approbavit ». — D'après Valbonnais, c'est en 1305 qu'eut lieu cet incident à Anneyron (Drôme); M. U. Chevalier a rectifié cette date (*Itin. des Dauphins de la 3e race*, Valence, p. 12).

les principales places de la ville, non le texte latin qui nous a été conservé par Valbonnais, mais une traduction en langue *maternelle et vulgaire*[1]. En 1390, le gouverneur delphinal ordonne une enquête pour le recouvrement du plait en la châtellenie de Cornillon ; la commission rogatoire est lue à chaque témoin en dauphinois, *lingua materna*[2].

Notre patriotisme dauphinois aimerait à croire que cette langue vulgaire a servi, au moyen âge, de langue littéraire. Mais nous en sommes réduits sur ce point aux conjectures. Il est probable que les ménestrels, dont Humbert II aimait à parer sa cour, ne se contentaient pas de chanter des poésies provençales ou françaises, et que plus d'une fois il put entendre des poésies dauphinoises ; toutefois ce n'est que probable, et Pilot[3] a été trop affirmatif à cet égard, à moins qu'il n'ait eu des documents qu'il nous laisse ignorer. Si la conjecture émise par M. Flechtner[4], à propos de l'auteur et de la langue du *Fragment d'Alexandre,* qui nous est parvenu sous le nom d'Albéric de Besançon[5], était mieux fondée, on pourrait

---

[1] Valb., II, 361.

[2] Salv. de Boissieu, *Traite du plait seigneurial,* à la suite de l'*Usage des fiefs,* 3e éd. Avignon, 1731, p, 15 : « prius lectis dictis supplicatione et littera dominica *lingua materna.* »

[3] *Annuaire de la Cour royale de 1844,* p. 2 : « cette langue a été chantée, cependant, par les troubadours dauphinois, par les ménestrels de la Cour des anciens dauphins. »

[4] *Die Sprache des Alexander-Fragments des Alberic von Besançon,* Breslau, 1882.

[5] Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien fr.,* 2e éd., 1872, p. 18. — Paul Meyer, *Alexandre-le-Grand dans la litt. fr. du Moyen Age,* Paris, 1886, I, pp. 1-9.

soutenir que le Haut-Dauphiné a eu sa part dans les productions épiques du moyen âge. Malheureusement pour nous, M. P. Meyer, en proposant, avec plus de probabilité, de lire Albéric de *Briançon*, ou même de *Pisançon* (Drôme et Hautes-Alpes), laisse au Bas-Dauphiné l'honneur d'avoir produit ce poème[1]. Il faut donc attendre quelque découverte imprévue, avant de nous flatter d'avoir eu au moyen âge notre littérature dauphinoise[2].

Du moins reste-t-il aux philologues la satisfaction de savoir que notre langue a été écrite et qu'un certain nombre de documents sont parvenus jusqu'à nous. Nous en possédons cinq, dont deux, déjà connus, appartiennent à la région de Grenoble, et trois, jusqu'ici inédits, à celle de Vienne :

1° Testament de Guigues Alleman (1275) ;

2° Comptes consulaires de Grenoble (1338-40) ;

3° Usages du mistral des comtes de Vienne (1276) ;

4° Leyde de Vienne (copie de 1403) ;

5° Compte municipal de Vienne (1389).

C'est sans doute à l'usage de faire deux testaments, l'un en latin par respect pour la tradition savante, l'autre en langue vulgaire pour l'intelligence des témoins ou ayants-droit, que nous devons le texte dauphinois du testament de Guigues Alleman. Quant aux autres textes,

---

[1] *Op. c.* I, p. XVII. II, pp. 77-93. Du reste, le caractère général de ce fragment semble indiquer un pays plus méridional que le Haut-Dauphiné, comme nous le montrerons après l'étude de la phonétique haut-dauphinoise.

[2] Nous signalerons des traces non équivoques du dialecte dauphinois dans la *Légende de Théophile* (Bartsch et Horning, *La langue et la litt. fr.*, Paris, 1887), col. 461 sq.

ils sont tous d'ordre administratif. On conçoit que les droits du mistral de Vienne et les tarifs de la leyde qui intéressaient directement le peuple aient été rédigés dans sa langue. Plus curieux sont les comptes des municipalités de Grenoble et de Vienne ; ils prouvent, non pas que le latin fût devenu d'un emploi trop difficile pour les secrétaires des communes, puisque les comptes municipaux sont, en règle générale, écrits en latin avant et après les dates de nos documents, mais que notre langue vulgaire n'était pas du tout encore frappée de discrédit. Peut-être même servait-elle parfois aux chartes ; dans l'*Inventaire des archives des dauphins, en 1346*, M. U. Chevalier signale une charte romane [1] ; mais le nom du seigneur, signataire de la charte, n'ayant pas été identifié, nous ne pouvons savoir avec certitude si cette langue romane était celle du Haut-Dauphiné. Notre idiome a servi une fois au moins à l'épigraphie : au XVIIe siècle, on pouvait voir dans l'église de Saint-Georges de Vienne une inscription en langue vulgaire [2]. Une langue qui ose

---

[1] P. 197, n° 1,107 : « Item, quod memoriale sigillatum in pendenti, continens annua que tenet a dom° dalphino Johannes de Sacoygn, dominus de Viber, et est scriptum in romantio. »

[2] Chorier, *Recherches sur les antiquités de Vienne.* (Nouv. éd. Vienne. 1846), p. 318 : « Lorsqu'on entre dans cette église, une inscription qui se présente à main gauche, arrête les moins curieux : elle est en langue vulgaire ; ce n'est pas celle dont les honnêtes gens se servent aujourd'hui, mais celle qui n'est connue que parmi le peuple, qui l'a retenue comme une corruption de l'ancien roman, qui ne lui 'a pas 'pu entièrement échapper. Je ne rougirais pas de la rapporter ici, si je ne la destinais avec plusieurs autres à un ouvrage particulier. » Cf. Chorier, *Hist. du D.* (nouv. éd.), I, 671, où il dit que, s'il ne l'a pas reproduite dans ses *Antiquités,* c'était pour ne pas offenser les délicats. Malheureuse-

s'étaler sur la pierre et qui semble s'essayer ainsi à déloger le latin de sa fonction séculaire de langue épigraphique n'est pas un patois déshonoré.

Si les communes ne dédaignaient pas d'employer le dauphinois dans les actes administratifs, il est bien à présumer que les particuliers ne s'en faisaient pas faute pour tous les écrits qui avaient un caractère privé, tels que les livres de raison ou les comptes de recettes et de dépenses. Les livres de raison que nous avons pu rencontrer sont en français ; cela ne peut étonner, puisqu'ils datent tous d'une époque où le français était devenu familier à la bourgeoisie. Quant aux comptes privés rédigés en patois, ils n'ont laissé dans notre province qu'une trace à peine sensible. Nous l'avons trouvée dans les pièces d'un procès qui eut lieu, à la fin du dernier siècle, entre M. de Virieu, seigneur de Pupetières, et les communautés de Montrevel et de Doissin. Les trois Mémoires[1] qui furent produits dans les débats de cette affaire s'appuient sur un compte de châtellenie, qui avait été « rendu en patois

---

ment, il n'a pas tenu sa promesse et l'inscription a complètement disparu. — Ces inscriptions en langue vulgaire sont très rares dans le Sud-Est ; on en connaît trois à Die (Pilot, *Ann. de la Cour royale,* 1844, p. 4 ; abbé Moutier, *Bibliographie des dialectes dauphinois,* p. 35), et une à Lyon de 1552 (Artaud, *Notice des Antiquités du musée de Lyon,* p. 57 ; Comarmond, *Notice du musée lapidaire de Lyon,* p. 52 ; Onofrio, *Essai d'un glossaire patois,* p. XLIV).

[1] *Procès des communautes de Montrevel, Doissin et autres places contre M. de Virieu, seigneur de Pupetières.*

1er *Memoire pour M. de Virieu,* Grenoble, Giroud, 1776 ;

2e *Mémoire pour les communautés,* Grenoble, Cuchet, 1781 ;

3e *Mémoire, réplique pour M. de Virieu,* Grenoble, Giroud, 1779.

Ces imprimés ne sont pas mentionnés dans l'ouvrage de M. E. Maignien : *l'Imprimerie à Grenoble,* 1884.

— au milieu du XIVe siècle — par Pierre Rigaud, mistral de Montrevel, à noble Jean de Grolée[1]. » Nous citerons, au cours de ce travail, les lambeaux de phrase que les avocats des deux parties avaient extraits de ce compte[2].

III.

Le dialecte local n'était pas la seule langue qui s'offrît à qui voulait s'affranchir, pour un acte public ou privé, d'une langue morte, depuis longtemps inintelligible au peuple. De bonne heure, on voit apparaître le français, concurrent redoutable par l'avance de sa culture et plus encore par la politique envahissante dont il est l'organe et comme l'avant-coureur dans notre région. Le premier document français que reproduise Valbonnais est le traité conclu, en 1250, entre Albert de la Tour et Pierre de Savoie[3]. On a eu tort, ainsi que nous l'avons dit déjà, de le présenter comme un spécimen de notre langue au XIIIe siècle ; il n'offre que quelques éléments dauphinois mêlés à une langue foncièrement française. Ainsi cent ans

---

[1] Ce seigneur dont le nom se retrouve si souvent dans les chartes du XIVe siècle était grand propriétaire en Bresse et en Dauphiné ; nous avons publié dans la *Revue de philologie française et provençale,* t. III, 293, un compte analogue qui lui fut rendu en dialecte bressan, en 1365, par le prévôt de sa terre de Juis, dans la Dombes.

[2] Ce compte de Châtellenie a probablement été brûlé en 1793, comme tant d'autres documents touchant à la féodalité. M. Chaper a publié la liste officielle des documents détruits à Grenoble par le vandalisme révolutionnaire (*Bull. de l'Acad. delp.,* 1886, pp. 6 et s.). On peut supposer que quelques-unes de ces pièces, telles que comptes de châtellenie, terriers et surtout les tarifs de la leyde de Grenoble, étaient en langue vulgaire.

[3] Valb., I, 190.

avant la réunion du Dauphiné à la France, le dialecte de l'Ile-de-France sert déjà pour les relations du Dauphiné avec les provinces voisines. Il est à remarquer, en effet, que presque tous les documents rédigés en français dans notre pays avant 1350 ont ce caractère de documents diplomatiques ; le français a été chez nous une langue de chancellerie et d'affaire, avant d'être la langue d'usage.

Ce qui nous importe ici, c'est de déterminer la part du dialecte dauphinois dans les pièces françaises écrites par des Dauphinois ; cette part est-elle assez appréciable pour qu'on puisse y trouver un supplément d'information pour notre étude ? On conçoit que les dates sont d'une importance capitale en cette matière, la proportion des formes dauphinoises devant être généralement en raison directe de l'antiquité du document. C'est en effet ce qui a lieu, du moins pour les actes émanés de la chancellerie delphinale. Après le traité d'Albert de la Tour et de Pierre de Savoie, on trouve un acte de 1297 sensiblement influencé par notre dialecte ; c'est le traité entre le dauphin Guigues VII, Léonette de Gex et Guillaume de Joinville contre Amédée de Savoie, traité rédigé à la Balme de Crémieu [1]. Ce n'est pas qu'à cette date on ne puisse rencontrer déjà dans nos pays des pages presque aussi françaises que chez Joinville ; telle est la charte par laquelle Béatrix de Gex confirme, en 1290, les conventions de son mariage avec Gilet Alleman [2]. Dès l'avènement d'Hum-

---

[1] Valb., II, 85.

[2] Cette charte originale, conservée aux Archives de l'Isère (Cart. Graisiv., 1290-1300), a été publiée comme inédite par M. Gariel (*Petite revue des Bibl. dauph.*, p. 67). Valbonnais l'avait déjà donnée (II, 67, note), avec les mêmes coupures que M. Gariel, et

bert II (1333), les traces du dauphinois dans les actes français se font extrêmement rares. Cela tient sans doute avant tout à la remarquable habileté de son secrétaire, Humbert Pilat qui, tout dauphinois qu'il était, savait aussi bien manier le français que le latin. Parmi les documents d'un caractère local, il faut citer particulièrement les curieux statuts de l'ordre de Sainte Catherine, fondé à la Côte-Saint-André, statuts édités par M. U. Chevalier[1]. Le savant éditeur attribue cette pièce à la première moitié du XIVe siècle ; le caractère de la langue corrobore cette date, en dehors même de toute considération paléographique. Après la réunion du Dauphiné à la France, les documents français ne sont plus rares dans nos archives[2]. Mais, dès lors, l'influence dauphinoise ne se discerne

---

plus correctement, quoique Valbonnais eût déjà commis quelques fautes de lecture.

[1] Doc. II, 36.

[2] « C'est seulement au milieu du XVe siècle que le français commença à être d'un usage commun (J. Roman, *Petite revue dauphinoise*, V, p. 29). » Nous sommes absolument de cet avis ; avant cette époque, le français n'est guère chez nous que la langue de l'administration centrale, concurremment avec le latin. C'est une des raisons pour lesquelles le savant dauphinois conteste l'authenticité de la *Saincte vie et glorieulx trespassement de Jehan Esmé*, ms. publié par le *Bulletin d'hist. eccl.* (IX, 57), authenticité déjà suspectée par M. L. Delisle (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, L, p. 503). Ajoutons que l'étude attentive de la langue de ce document doit en faire reporter la composition bien plus tard que le XIVe siècle ; son vocabulaire et surtout son orthographe rappellent tellement le XVIe siècle, qu'on ne peut guère concevoir une rédaction antérieure. Mais alors, comment l'écriture est-elle celle de la deuxième moitié du XIVe siècle (*Bull. l. c.*, p. 94)? Il y a là un problème paléographique qui n'est pas de notre compétence, à moins que ce ne soit l'œuvre d'un faussaire, qui a su imiter l'écriture, mais non la langue, du XIVe siècle.

guère que dans les noms de personnes et de lieux. De loin en loin, on rencontre pourtant encore des vestiges non équivoques du parler local, par exemple dans un compte de 1428[1], dans les statuts de l'hôpital de Morestel de 1450, édités par M. le chanoine Auvergne[2], et plus particulièrement dans un compte de châtellenie de 1401-2, mi-français et mi-dauphinois[3].

Nos textes purement patois sont trop peu nombreux pour que nous puissions négliger cet appoint fourni par les chartes françaises, originaires du Dauphiné. Nous avons donc soigneusement recueilli dans les documents précités et dans tous les autres que nous avons pu consulter les formes qui, après mûr examen, nous ont semblé appartenir à notre dialecte. Hélas, il faut en convenir, cela ne fait pas encore une riche moisson, et force nous est bien de recourir à une autre catégorie de documents, nous voulons dire les chartes latines.

IV.

De prime abord, il peut paraître surprenant qu'on demande au latin médiéval des renseignements sur le patois qui lui est contemporain. Cette méthode est trop

---

[1] Doc. II, 292. Compte rédigé par Pierre Capellin, de Saint-Marcellin.

[2] *Bull. d'hist. ecclés.*, VIII, 124 ; 163.

[3] Ce compte qui concerne Demptézieu, le Passage, etc., et qui reflète la langue des environs de Bourgoin, nous a été fort obligeamment communiqué par M. Gauduel, un patient et heureux chercheur, qui l'a trouvé aux Archives de l'Isère. Nous avons collationné sa copie avec l'original et utilisé des passages qu'il n'avait pas relevés comme étant sans intérêt historique. Ce manuscrit est coté B. 2965.

peu entrée jusqu'ici dans les habitudes des philologues, pour que nous ne soyons pas obligé d'en établir la légitimité et la portée. Au fond, la question est plus simple qu'il ne semble ; il s'agit de savoir ce qu'était au juste le latin écrit en Dauphiné. Était-ce le latin classique ou le latin vulgaire ? Ni l'un ni l'autre, ou plutôt un amalgame de l'un et de l'autre, dans des proportions variables suivant les temps et les lieux, la culture ou l'ignorance des scribes. Le latin vulgaire, dans la phase latine de son histoire, c'est-à-dire avant de s'être diversifié en langues néo-latines, n'a jamais été écrit, pas plus chez nous qu'ailleurs. Quant au latin littéraire, il ne subsista plus, après les grandes invasions germaniques, que chez de rares lettrés qui ne savaient qu'à peine échapper au barbarisme et au solécisme. C'est alors que se forme une langue très artificielle qu'on a appelée le bas-latin. Ceux qui l'écrivent croient encore écrire la langue de Cicéron ; le fait est qu'ils font des efforts constants pour s'affranchir du latin rustique et se rapprocher des formes et de la syntaxe du latin littéraire. Mais la langue vulgaire transparaît néanmoins sous leurs périodes maladroites comme sous l'affublement latin des vocables. En réalité, il y a chez eux le mélange ordinairement inconscient d'une langue morte et d'une langue vivante, d'éléments classiques et d'éléments vulgaires.

On distingue dans l'histoire générale du bas-latin en France quatre périodes : 1° la période mérovingienne, du VIe siècle à la fin du VIIIe, où la langue est très barbare, plus encore par les altérations phonétiques et flexionnelles du latin que par l'intrusion des mots vulgaires[1] ;

---

[1] Cf. D'Arbois de Jubainville, *La Déclinaison latine à l'époque mérovingienne,* Paris, 1872.

2° la période carolingienne, caractérisée par un retour sensible au latin classique ; 3° la période féodale, depuis l'invasion des Normands jusqu'au XIIe siècle, où le latin n'est guère plus régulier qu'à l'époque mérovingienne et bien plus mélangé d'éléments vulgaires ; 4° enfin, la période scolastique, qui du XIIe siècle se prolonge jusqu'à la Renaissance, où le latin, arraché en quelque sorte à la mort, reçoit une vie nouvelle et puissante, une force d'expression à la fois énergique et souple[1]. Le bas-latin de notre région suit d'ordinaire le sort du bas-latin gallo-roman, avec ses alternatives d'obscurcissement et d'éclat ; la seule différence qu'on puisse remarquer à ce point de vue entre nos documents et les documents étrangers de même date, c'est que la renaissance carolingienne ne dure guère chez nous, tandis que la décadence de la période féodale se prolonge, sauf de rares exceptions, jusqu'au début du XIIIe siècle.

Le latin mérovingien est représenté dans le Haut-Dauphiné par les inscriptions de la région viennoise[2], dissé-

---

[1] M. P. Meyer résume les diverses phases du bas-latin dans les lignes suivantes (*Bibl. de l'École des Chartes*, XXIV, p. 372) : « Obscurci pendant la période mérovingienne (mais non éteint cependant, Frédegaire, ses continuateurs et de nombreuses vies de saints en font foi), le latin reparut, brillant d'un nouvel éclat, au temps de Charlemagne, pour entrer dans une nouvelle phase d'abaissement lors des ravages des Normands et des terreurs de l'an 1000 ; il se releva au XIIe siècle, et s'est perpétué jusqu'à nos jours, parfois comme langue officielle, et devenant l'apanage de plus en plus exclusif des savants. » — Il y a lieu, ce semble, de ne pas étendre la quatrième période jusqu'à nos jours ; depuis le XVIe siècle, il s'est substitué au latin scolastique un latin nouveau rajeuni aux sources anciennes et qu'on pourrait appeler néo-classique.

[2] Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. IV.

minées depuis Vienne jusqu'à Aoste (c. du Pont-de-Beauvoisin) et Saint-Sixte (c. de Saint-Geoire), de l'année 450 à l'année 650 approximativement, et par le testament du patrice Abbon, en 739[1]. Ces documents, spécialement les inscriptions, présentent un vif intérêt pour la connaissance du latin vulgaire ; l'ignorance des lapicides dauphinois est flagrante et laisse voir clairement dans le vocalisme[2], dans le consonantisme[3], parfois même dans la syntaxe[4] de leur langue l'évolution du parler populaire vers les langues néo-latines. H. Schuchardt les cite souvent dans son ouvrage capital sur le latin vulgaire[5]. Toutefois, nous ne pouvons en tirer parti pour notre travail, par la raison qu'à cette époque reculée il ne peut être question encore de dialectes dans le monde roman ; tout au plus le testament d'Abbon peut-il nous offrir quelques formes anciennes de noms de lieux, point de départ de leurs transformations ultérieures.

Pour l'époque carolingienne, nous trouvons quelques

---

[1] SH., p. 34.

[2] Par ex. *i* bref, atone ou tonique, est représenté par *e* : *fedelis* (n° 1766, Aoste) ; *virgenales* (1775, Vézeronce) ; *noveletate* (1826, Saint-Jean-de-Bournay) ; *femena* (1946, Saint-Sixte) *menus* (1796, Vienne).

e long tonique, est remplacé par *i* : *adoliscens* (1796, Vienne) ; *ecclisiae* (1822, Vienne).

u bref, atone ou tonique, remplacé par *o* : *monomento* (1789, Vienne) ; *famol* (1813, Saint-Sixte) ; *Lopa* (1850, Vienne).

o long tonique, remplacé par *u* : *rutis* (1888, Vienne) ; *ex mure parentum* (1842, Briord).

[3] Par ex. *g* intervocalique tombé dans *Aisberga* (1776, Vézeronce).

b intervocalique, passé à *v* : *oviit* (1800, Vienne) ; *noveletate* (1826, Saint-Jean-de-Bournay) ; *conscrivere* (1954, Briord).

[4] N° 1949, Briord : *Hic requiescunt menbra ad duus fratres.*

[5] *Der Vokalismus des Vulgærlateins*, 3 vol. Leipzig, 1866-8.

chartes dans le cartulaire de Saint-Hugues et dans le cartulaire de Saint-André-le-Bas. Par suite de la renaissance des études latines, ces pièces sont bien plus correctes que celles de la période précédente, surtout quand elles émanent des chancelleries ; leur utilité pour nous se borne à peu près aux renseignements fournis par l'onomastique.

La source d'information la plus riche est incontestablement la latinité de l'époque féodale, non seulement par la quantité, mais encore par la nature des documents qu'elle nous a laissés. Pour la région grenobloise, nous avons le cartulaire de Saint-Hugues, celui de Domène, et quelques chartes de celui des Écouges ; pour la région viennoise, le cartulaire de Saint-André-le-Bas, celui de Bonnevaux, et le cartulaire inédit du Temple de Vaulx [1]. Ces pièces si nombreuses, généralement bien datées et localisées, nous conduisent de la fin du IXe siècle jusqu'au commencement du XIIIe siècle. Elles sont d'inégale importance au point de vue de nos études ; car, il y a toujours, même à cette

---

[1] Ce cartulaire avait été copié en entier par feu M. Brouchoud, avocat à Lyon, qui communiqua sa copie à M. L. Charvet, pour son étude sur *La Maison-Forte de Montbailler* (*Revue du Dauphiné et du Vivarais*, II, 141, etc.). Il forme un rouleau de onze feuilles de parchemin cousues bout à bout, de 0.16c de largeur et 0.30c de longueur, en moyenne ; la septième et la huitième feuilles sont écrites au recto et au verso. Le titre du cartulaire, d'écriture moderne, le signale comme n'étant pas daté ; c'est une erreur ; sur le verso de la septième feuille, une charte porte la date de 1190, et sur le verso de la huitième, une autre pièce est datée de 1223. La publication de ce cartulaire est fort désirable pour l'histoire et la topographie du Dauphiné. — Il y a aussi dans le *Recueil des Chartes de Cluny*, publié par M. A. Bruel, des chartes d'origine dauphinoise, que nous pouvons utiliser dans notre travail.

époque, une distinction à établir entre les pièces qui sortent des chancelleries et les pièces qui proviennent de particuliers. Heureusement pour nous, ce sont les dernières qui dominent, et comme l'ignorance du latin classique est profonde au moins pendant deux siècles, les scribes sèment à plaisir dans leurs actes les formes de la langue vulgaire.

Il est indispensable de justifier ici par quelques exemples l'emploi que nous nous proposons de faire de ces documents ; ces citations auront en outre l'avantage de montrer ce qu'était notre dialecte un siècle ou deux avant qu'il fût écrit.

Il n'est pas rare de rencontrer dans nos chartes des expressions toutes patoises, jetées sans façon dans la phrase latine : *de la tenura Bernart Brun ; — de la cavannari de Curbilleu ; — de la bordari de Bovinant*[1] ; — episcopus perdit ibi *sas corroas, — sa corroa*[2] ; — tres *jornals de* corroada[3] ; — I *cartal de civa de cavallazo*[4] ; — *la senniori* q[uam] habebat *el champ de Plata.....* et parum t[er]re quod habebat istud campum *el chamin del bes de cest champ ; tot quant avie deis lo chamin de Valt* usque ad *maresc*[5] ; — *a la feiri de pins*[6] ; — *a Caramentran*[7] ; — solidos *seze*[8]. Des locutions semblables prouvent évidemment que la langue était constituée avec ses caractères essentiels dès le XIIe siècle pour le plus tard. Nous pourrons utiliser ces formes au même titre que les textes exclusivement patois.

---

[1] SH. p. 203, v. 1145. — [2] *Ib.*, p. 251, v. 1140.
[3] *Ib.*, p. 111, v. 1100. — [4] D., p. 256, v. 1160.
[5] T1, 1re peau, XIIe s. — [6] *Ib.*, 7e p., it.
[7] D., p. 256, v. 1160. — [8] SA., p. 8, a. 986.

Les surnoms, qui ont été souvent pour les classes inférieures le point de départ des noms de famille, sont également très instructifs, étant essentiellement populaires. *Bonus Aur*[1] est la transformation dauphinoise de *bonum augurium; cassa pullum*[2] (= *chasse-poulet*), pourrait être proposé comme l'étymologie toujours cherchée du *cacepollus, chacepollus, chacipollus*[3], officier qui percevait dans certains pays les redevances seigneuriales; Stephanus *Pe de Bou*[4] (= *pedem bovis*) nous montre ce que *pedem* et *bovem* étaient devenus en dauphinois; *Chaci Leura*[5] est doublement intéressant et par la forme de l'impératif *chaci* = * *captia* et par la vocalisation du *p* dans *leura* = *leporem;* Petrus *Curla*[6], Villelmus *Truita*[7], Barnardus *Chavals*[8], montrent comment nos ancêtres disaient : courge, truite, cheval. Arbertus *Masantafeys*[9] avait vraisemblablement l'habitude de jurer par *sa sainte foi*. Ajoutez à cela les noms dus à un métier ou à un emploi : Petri *Sauner*[10], Petrus *Pelicers*[11], Andreas *le cellarers*[12], Petrus *Escofers*[13], Michilet *li Cordiers*[14], Stephanus *li Bergiers*[15].

Bien plus importants sont les renseignements de l'ordre phonétique[16]. On sait, par exemple, que la vocalisation

---

[1] SH., p. 98, a. 1109.
[2] *Ib.*, p. 102, 1107.
[3] Cf, Du Cange, h. v.
[4] SH., p. 293, a. 1120; — Cf. SM., p. 6, a. 1228, Stephanus *Pes Bovis*.
[5] B., p. 39, a. 1193. — [6] *Ib.*, p. 148, XIIe s. — [7] *Ib.*, p. 92, it.
[8] *Ib.*, p. 74, a. 1168. — [9] *Ib.*, p. 118, XIIe s. — [10] D., p. 262, XIIe s.
[11] B., p. 56. a. 1171. — [12] T1 5e peau., XIIe s. — [13] *Ib.*, 8e p.
[14] *Ib.* — [15] 9e p.
[16] Nous n'avons pas la prétention, dans les exemples qui suivent, de dater la première apparition des phénomènes phonétiques dans le monde roman, mais seulement dans le domaine dauphinois.

de *l* en *u* apparaît dans le Midi avant de se produire dans le Nord ; on en a des exemples dans le poème de *Boèce* qui est du xe siècle, tandis qu'elle ne se montre pas encore dans la chanson de *Roland,* qui a été composée environ un siècle plus tard. Or, nous en trouvons un exemple dans la région viennoise dès l'année 940 ; cinq pièces nous montrent l'expression *terra Aumare,* tandis que le propriétaire signe *Aadalmare, Adalmare, Azalmare*[1]. La date de l'amuïssement de l'*s* sourde est intéressante à établir surtout pour notre région[2] ; une charte de Grenoble, de la fin du xie siècle, écrit *Nacone*[3] un nom qu'on écrira *Nascone*[4], au xive siècle, par préoccupation savante. Il n'est pas du tout étonnant que l'*s* sonore ne se prononçât plus au xiie siècle, comme le prouve Petrus de *Illata,* à côté de *Islata*[5]. En 980, un nom tel que *Pleitru* à côté de *Plectrudis*[6], montre à la fois la vocalisation du *c* et la chute de la syllabe métatonique. *Erleins* en regard de *Erlenus*[7] fait voir la diphtongaison de l'*é* long tonique dès l'année 907.

Les noms de lieux sont spécialement intéressants, surtout quand leur étymologie est certaine[8] ; car dans la

---

[1] SA., p. 83-85.

[2] Cf. G. Paris, *Rom.,* xv, 616-22.

[3] SH. p. 101, a. 1080-1132.

[4] *Ib.,* p. 278. Il s'agit de Nàcon, commune de Saint-Pierre-de-Chérennes, canton de Pont-en-Royans. L'accent circonflexe témoigne encore que l'*s* était étymologique.

[5] B., p. 78-9, a. 1180-5.

[6] SA., p. 246.

[7] *Ib.,* p. 19*.

[8] G. Paris, *Rom.,* XVIII, p. 326, note : « Il faudrait examiner avec soin les noms de lieux, source capitale et encore trop peu explorée de renseignements sûrs et précis sur la phonétique. »

période qui nous occupe on leur laisse le plus souvent leur forme vulgaire, tandis qu'à partir du XIIIe siècle on s'escrimera à les latiniser[1]. *Avellanetum*, bois de noisetiers — lieu dit situé près de l'Isère entre la Tronche et Saint-Martin-d'Hère — est devenu *Aulane* vers 1040[2], *Olanei* vers 1140[3], à peine dissimulé sous la forme refaite sur le patois *Olanetum* vers 1190[4]. Le village de Noyarey est nommé *Nogaretum* en 1080[5] — ce qui est, sauf la terminaison, la forme du latin vulgaire dérivée de *nogarium*, noyer, — *Noiaretum* en 1099[6], *Noiare* en 1109[7], *Noiarei* en 1121[8]; la forme *Noiareda* en 1122[9] est une latinisation maladroite, arrêtée à mi-chemin, et *Nuceretum* en 1497[10] une latinisation pédante. L'étymologie du nom des Adrets — *Adreiz* vers 1100[11], — est certainement *ad directos* (sous-ent. *montes*) comme l'indique la forme *ad Adrectos* vers 1060[12], c'est-à-dire, en latin vulgaire, le pays situé *vers les montagnes de droite;* quand, au XIVe siècle, on écrira : *ecclesia de Adextris*[13], ce sera pour se rapprocher du latin savant.

Il n'y a pas jusqu'aux fautes manifestes qui ne présentent de l'intérêt ; quand le scribe écrit : perticas *arbernales*[14], il sait que la langue populaire a remplacé dans certains cas le *b* par le *v ;* entendant prononcer journellement *arvernales*, il fait un barbarisme pour corriger une prétendue faute.

---

[1] V. dans le *Bull. d'hist. ecclés.*, II, 178; 232, le tableau comparatif des noms des paroisses du diocèse de Grenoble aux XIIe, XIVe et XVe siècles, si soigneusement dressé par M. l'abbé Ch. Bellet.

[2] SH., p. 120. — [3] *Ib.*, p. 243. — [4] *Ib.*, p. 182. — [5] *Ib.*, 147.

[6] *Ib.*, p. 154. — [7] *Ib.*, p. 153. — [8] *Ib.*, p. 223. — [9] *Ib.*, p. 122.

[10] *Ib.*, p. 292. — [11] *Ib.*, p. 8. — [12] D., p. 136. — [13] SH. p. 274.

[14] SA., p. 71, a. 993-1032.

A partir du XIIIe siècle, nos pays ressentent enfin le contre-coup de la renaissance latine. La chancellerie delphinale possède des secrétaires tels que Guigues Froment et Humbert Pilat, dont la langue est merveilleusement souple et abondante ; Pierre Borgurel[1], notaire public à Vienne, leur cède à peine en habileté. Chez des latinistes si bien stylés, on ne peut s'attendre à trouver des formes patoises fourvoyées telles quelles dans leur rédaction. Cependant, même avec eux, la langue vulgaire ne perd pas tous ses droits. Sans parler des noms propres qui gardent souvent dans les actes les mieux rédigés des traits de leur physionomie populaire, bon nombre d'expressions de mesure, de contenance ou autres qui n'avaient pas de correspondants dans le latin classique sont jetées très hardiment dans le moule latin. On sait que Du Cange a fait pour son Glossaire une ample moisson de locutions vulgaires dans les chartes originaires du Dauphiné. Le glossaire du dialecte dauphinois pourrait les revendiquer, en leur restituant par voie d'induction leur forme native. Parfois même, surtout dans les documents qui intéressent le peuple, le terme vulgaire est présenté à côté du terme classique ou usité comme tel ; le scribe sent le besoin de traduire mot pour mot. Par exemple, on rencontre des expressions comme celles-ci : *deytraux* seu securibus[2] ; — *acerrum* seu calibem[3] ; —

---

[1] Valbonnais (I. 24), l'appelle Petrum *Borgarelli ;* M. U. Chevalier (Inv., II, pass.), *Borgarellum ;* dans le document patois de Vienne qui sera reproduit au chapitre suivant, il s'appelle *Borgurel.*

[2] Valb., I, 53 — a. 1340.

[3] *Ib.,* p. 86 — a. 1309.

cortex sive *ruchia*[1]; — ligna seu *brondam*[2]; — platea seu *peda*[3]. Ce sont encore des sobriquets, tels que : Guigo *Chantamissa*[4]; — Humberto *Al Joglar*[5] — qui serait au nominatif Humbertus *le Joglar*; — *li Beti*[6].

D'ailleurs, la culture latine des notaires delphinaux est tout exceptionnelle ; à côté de leurs actes, on en remarque d'autres jusque dans les siècles suivants qui n'ont pas eu des rédacteurs aussi habiles, et qui laissent plus de place à la langue vulgaire. Tels sont les actes capitulaires de Saint-Maurice de Vienne, dont la rédaction justifie assez l'ordonnance de l'archevêque Bertrand de la Chapelle, relative au relèvement des études littéraires dans son clergé[7]; tels sont encore quelques chartes de Saint-Robert et des Écouges, les registres d'inventaires des Archives delphinales, les procès-verbaux des visites pastorales des évêques de Grenoble, et bon nombre de documents édités par Valbonnais, par M. U. Chevalier et par d'autres, ou encore inédits dans les Archives de l'Isère. Nous n'avons pu qu'à peine aborder l'étude des manuscrits latins[8]; du moins avons-nous fait notre possible

---

[1] *Ib.*, p. 98 — a. 1309.

[2] Bellet, *Aimon de Chissé*, p. 42 — a. 1298.

[3] B., p. 170 — a. 1278.

[4] Valb., II, 231 — a. 1332.

[5] SM., p. 55 — a. 1291.

[6] Doc., II, 120 — p. 122, le même personnage est désigné par le terme latin *Bestia*.

[7] SM., p. 70 — a. 1328 : « Ordinantes... quia Viennensis ecclesia viris litteratis multipliciter noscitur indigere, quod ipsi canonici creandi et nominandi adiscant litteratorie et in scolis conversentur per dict. quinquennium ut sibi ipsis et ecclesie possint magis proficere in posterum. »

[8] Nous avons trouvé des renseignements intéressants dans le

pour dépouiller tout ce qui a été imprimé. Il est probable, d'ailleurs, que les pièces inédites fourniraient seulement quelques termes au glossaire dauphinois, sans pouvoir contredire les résultats généraux de notre étude grammaticale.

V.

Il résulte des considérations précédentes que nous avons le droit d'invoquer le témoignage de nos chartes latines et que nous ne saurions les négliger sans dommage pour notre travail[1]. Nous avons vu aussi qu'il faut tenir grand compte de leur provenance et de leur date,

---

Terrier du Temple de Vaulx de 1352 et dans celui de *Flévin,* de 1435-8, que nous avons dépouillés complètement, et dans quelques pièces des Archives de l'Isère.

[1] M. Cf. Bonnier, dans son *Étude critique des chartes de Douai, de 1203 à 1275* (*Zeitschrift für romanische Philologie,* XIII, p. 431), a soutenu qu'on ne peut s'appuyer sur les chartes — même en langue vulgaire — pour établir les caractères des langages locaux, soit à cause de la variété des graphies, soit à cause de la teneur même de ces documents qui serait inintelligible pour des paysans. Nous ne connaissons ce travail que par le compte rendu de M. Paul Meyer (*Rom.,* XIX, 349), qui est une réfutation péremptoire de cette thèse « radicalement fausse ». Nous croyons que même les chartes latines, au moins dans la région méridionale et spécialement dans le domaine franco-provençal, reproduisent des traits incontestables de la langue locale. Aux exemples que nous venons de citer, nous nous contenterons d'ajouter ce trait éminemment franco-provençal, et qui revient si souvent dans nos chartes : *Blanchi, planchi, rochi,* etc., mots qui seraient terminés par un *e* en français et par un *a* en provençal.

puisque leur utilité est en raison directe de l'ignorance des scribes et de la barbarie des temps. Les chartes particulières l'emportent donc à notre point de vue sur les chartes des chancelleries, et celles des XIe et XIIe siècles sur celles des siècles suivants. Mais n'y a-t-il pas encore quelques distinctions à établir ? Nos cartulaires peuvent-ils être consultés indistinctement avec la même confiance? Ont-ils tous été édités d'après les principes sévères de la critique scientifique ?

Certes, l'esprit critique ne date pas de notre siècle ; il serait puéril et injuste de le dénier aux savants des siècles passés pour en faire l'apanage de la science contemporaine. Cette réserve faite, il faut convenir que les points de vue ont bien changé en ce qui concerne l'édition des textes historiques, et que, par conséquent, la critique de nos jours diffère de la critique d'autrefois au moins par l'application qu'on en fait. Jadis la préoccupation d'un éditeur se portait avant tout sur la valeur historique du document ; son authenticité dûment constatée, il s'attachait à le reproduire fidèlement quant au contenu, mais sans s'astreindre scrupuleusement à la matérialité du terme. Quand on compare telle charte originale avec une copie ancienne, on est étonné de la quantité de variantes qu'amène une rigoureuse collation. Il y a des exceptions sans doute, et la fidélité d'un Baluze ou d'un Mabillon, par exemple, est toujours citée comme un modèle. Néanmoins, d'une manière générale, on a le droit dans une étude linguistique de se défier d'une époque qui ne savait même pas toujours respecter le texte des contemporains. Depuis une cinquantaine d'années, grâce à la tradition établie par l'école des Chartes et les exemples des Guérard et des Quicherat, pour ne citer que les morts, l'exactitude

matérielle des copies est devenue la première loi de la critique paléographique.

Dans un travail grammatical qui s'appuie précisément sur la partie la plus délicate et la plus conjecturale des textes comme les finales des mots, ou sur des altérations phonétiques qui tentent spécialement les correcteurs, on doit donner la préférence aux cartulaires récemment édités. Valbonnais, lui-même, malgré sa réputation méritée d'historien exact et consciencieux, n'a pas toujours échappé à l'incorrection des copies. Devenu complètement aveugle dix ans avant la première édition, vingt ans avant la seconde édition de son grand ouvrage, il dut se choisir des collaborateurs pour fouiller les archives du Dauphiné et copier les pièces dont il avait besoin. Tous sans doute n'avaient pas l'expérience paléographique d'Antoine Lancelot, son aide principal, et encore n'est-il pas démontré que cet homme habile devançât la critique de son temps. Quoi qu'il en soit, M. U. Chevalier, qui a eu entre les mains quelques registres manuscrits de Valbonnais, y a constaté des négligences[1] ; nous en avons remarqué d'assez importantes dans la transcription d'une charte française[2]. Cela suffit, non pas pour laisser totalement de côté les nombreuses chartes citées par Valbonnais, du moins pour ne pas les accepter sans contrôle. Lorsqu'une forme n'est donnée que par Valbonnais et qu'elle présente le caractère d'une exception, on ne peut en bonne critique la signaler que sous les plus expresses réserves. D'ailleurs, le cas est assez rare ; d'ordinaire,

---

[1] SA., p. xv.

[2] Valb., II, 67, note. — Cf. la pièce originale aux Archives de l'Isère (Cart. Graisiv., 1290-1300).

les traces du parler vulgaire qu'on rencontre chez lui sont conformes aux renseignements fournis d'ailleurs, comme au génie du dialecte dauphinois. Nous ne parlons pas de Charvet, l'historien de l'Église de Vienne ; après avoir recueilli les formes vulgaires de ses textes, nous avons dû y renoncer, ayant acquis la conviction que le paléographe chez lui ne vaut pas l'historien. Nous négligeons également les chartes ou extraits de chartes dont Chorier a parsemé son histoire du Dauphiné, parce qu'il en a modernisé l'orthographe[1].

C'est une bonne fortune pour nos études linguistiques que les chartes les plus précieuses de notre province, celles qui sont antérieures au XIIIe siècle, n'aient été éditées que de nos jours. M. le chanoine Auvergne a commencé la série des éditions critiques de nos chartes, et l'on se rappelle l'accueil que firent les savants à ses cartulaires de Saint-Robert et des Écouges[2]. Puis est venu M. Ulysse Chevalier qui, dès ses premières publications, se révéla comme un paléographe de premier ordre ; grâce à lui, nous possédons une collection considérable et vraiment critique de documents dauphinois. Les témoignages les plus explicites des maîtres de la paléographie contemporaine ne peuvent nous laisser aucun doute sur la valeur exceptionnelle de ses publications[3]. M. J. Marion, de son

---

[1] Il suffit pour s'en convaincre de comparer le texte d'une charte citée intégralement par Chorier (*Histoire du Dauphiné*, I, p. 409, nouv. éd.), avec le texte de la même charte donné par M. Chevalier (SA., p. 68).

[2] Il eut une mention honorable au concours du Comité des travaux historiques en 1866.

[3] V. dans la *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, XXIX, 516 ; XXXI, 221 ; XXXVI, 321 ; XXXVIII, 348, les appréciations de MM. L. Delisle et A. Bruel.

côté, nous a donné le cartulaire de Saint-Hugues avec une exactitude qui doit inspirer toute confiance, sans parler de ses copieux index rédigés avec tant de soin[1]. On peut y joindre quelques chartes publiées par d'autres paléographes formés aux bonnes méthodes, comme MM. A. Prudhomme[2], E. Pilot[3], Delachenal[4] et l'abbé Ch. Bellet[5]; et l'ensemble de ces publications fournira à nos études une base large et solide et des matériaux absolument sûrs[6]. Reste un cartulaire très intéressant pour nous par sa date et par sa nature, le cartulaire de Domène édité par M. de Monteynard. Il ne mérite pas tout à fait la même confiance, parce que l'auteur, d'ailleurs novice en matière d'édition, n'a eu que deux copies modernes pour établir son texte. Cependant, en examinant

---

[1] M. U. Chevalier a fait un important compte rendu de cette publication (*Revue critique,* 1870, 15 janv.). — Après avoir rendu hommage aux « soins consciencieux et persévérants que M. Marion a apportés à donner un texte très correct et reproduisant toujours fidèlement les originaux », il signale quelques fautes de lecture dont nous tiendrons compte.

[2] *Les Juifs en Dauphiné,* pièces justif. (*Bull. de l'Ac. delph.* 1881-82, pp. 212 sq.)

[3] *Cartulaire de Chalais* (*Bull. de la Soc. de stat.,* XIX, 160).

[4] *Documents relatifs aux États de Dauphiné* (*Bull. de l'Ac. delph.,* 1884, pp. 202 sq.)

— *Charte communale de Crémieu* (*Bull. de l'Ac. delph.,* 1886, pp. 312 sq.

— *Histoire de Crémieu,* Grenoble, 1889, pass., surtout pièces justif., pp. 467 sq.

[5] *Notice hist. sur Aimon I de Chissé,* Lyon, 1880, pièces justif. pp. 31 sq.

[6] On nous permettra de nous servir aussi du cartulaire de Vaulx, encore inédit, que nous avons dépouillé aussi soigneusement que nous avons pu, évitant de relever les termes dont la lecture nous laissait quelque doute.

de près la langue de ces chartes et en la comparant à celle des chartes de même date et de même lieu contenues dans le cartulaire de Saint-Hugues, on voit que l'accord des formes est la règle[1] ; il n'y a donc à se défier que des formes divergentes.

Nous n'avons pas besoin de dire que dans ces divers recueils il ne sera tenu compte que des chartes originaires du Haut-Dauphiné et écrites, selon toute vraisemblance, par des scribes dauphinois. Un étranger apporte malgré lui dans la rédaction d'un acte les habitudes de langage de son pays ; ainsi, dans Valbonnais, un compte de dépenses rédigé par un italien, Jean de Poncy, archidiacre de Capoue et trésorier d'Humbert II, fourmille d'italianismes[2]. Cependant, quand il s'agit des noms de personnes et de lieux, un scribe même étranger peut les écrire avec leur orthographe originelle ; c'est alors un nouveau témoignage qui confirme celui des chartes certainement dauphinoises. Par exemple, si l'on compare la forme *Grainocol* fournie par une charte de Die de 1217[3] et la forme *Graynovol* qu'on trouve dans le texte patois de 1275, on ne peut douter que ce ne fût au commencement du XIIIe siècle la transformation vulgaire dans le Haut-Dauphiné du latin * *Grationopolis.*

VI.

La méthode pour une étude linguistique comprend deux parties distinctes : le choix et l'emploi des maté-

---

[1] Du Cange avait dépouillé le cartulaire original ; dans les cas douteux, il peut donc servir de contrôle.

[2] Valb., II, 271.

[3] Doc., I, *Cart. de Die,* p. 77.

riaux. Nous avons dit à quelles sources nous les puiserons ; mais quel usage en ferons-nous ? Suivrons-nous le haut-dauphinois siècle par siècle, de façon à en présenter l'histoire chronologique, et à montrer ainsi l'apparition successive des traits caractéristiques qui constituent son individualité ? Ou bien, nous bornant à l'analyse grammaticale des matériaux rassemblés, essayerons-nous de reconstituer l'histoire des caractères grammaticaux plutôt que celle de la langue elle-même ?

La première méthode est plus séduisante à première vue et plus intéressante assurément pour les lecteurs. Mais, après les constatations faites sur les ressources dont nous disposons, il est aisé de comprendre que cette méthode est impraticable. Nos documents purement patois sont compris entre 1275 et 1389, c'est-à-dire dans l'espace d'à peu près un siècle. Pour les trois siècles précédents, il faudrait donc réunir les débris de notre langue vulgaire épars dans nos chartes dauphinoises, les interpréter à l'aide des textes postérieurs, en d'autres termes essayer la reconstitution souvent hypothétique de la langue. Qui ne voit que la part de l'hypothèse serait excessive dans un travail qui vise à être scientifique, et le résultat par trop illusoire ? D'ailleurs, nous courrions le risque des répétitions fastidieuses. Il y a évidemment mieux à faire : c'est de prendre pour base nos documents en langue vulgaire, de nous livrer sur ces textes à une analyse grammaticale aussi précise que possible. De la sorte, nous dégageons les caractères de notre idiome ; puis, à l'aide des renseignements fournis par nos chartes, nous cherchons les antécédents de ces caractères, depuis leur première apparition jusqu'à leur fixation dans la langue écrite.

Nous ne pouvons nous le dissimuler, si nous nous en tenions exclusivement à nos chartes en langue vulgaire et à nos chartes latines, c'est-à-dire aux matériaux que nous a légués le moyen âge, le résultat ne répondrait ni à nos efforts, ni à nos espérances, — si modestes que soient ces dernières. — M. G. Paris, sans méconnaître aucunement la valeur des documents anciens, a fait un jour sur leur emploi une déclaration qui nous semble un axiome en la matière : « Qu'on le sache bien, on ne pourra arriver à la connaissance des dialectes anciens qu'à l'aide des patois actuels [1]. » Les textes n'offrent en effet que des graphies, et des graphies souvent hésitantes, incertaines, contradictoires même, non seulement d'un document à l'autre, mais parfois encore dans le même document. Il s'agit donc de fixer d'abord la valeur de ces signes, de retrouver le son sous la graphie ondoyante ; sinon, les conclusions se ressentiront toujours de l'incertitude des prémisses. Or, il n'y a qu'un moyen d'arriver au son ancien, c'est d'y remonter du son actuel. Quand il s'agit d'une graphie constante, il est bien difficile déjà d'en déterminer la valeur précise, sans le contrôle du parler vivant ; à plus forte raison, ce contrôle est-il indispensable, s'il faut interpréter des graphies divergentes. On a trop souvent étudié les dialectes anciens uniquement dans la lettre des textes ; faute de les vivifier par la comparaison des dialectes vivants, on n'a pu aboutir qu'à des catalogues de formes mortes ; on a enregistré des graphies qui restent, en trop grand nombre, des hiéroglyphes. Pour essayer, dans la mesure du possible, de

---

[1] *Rom.*, VI, 616.

rendre la vie à la langue des scribes dauphinois, c'est-à-dire de restituer les sons figurés par leurs graphies, il nous faudra donc invoquer sans cesse le témoignage des parlers actuels du Dauphiné.

Au surplus, cette comparaison nous permettra peut-être d'apporter quelques éléments nouveaux à la solution du problème soulevé par les différences phonétiques et morphologiques qu'on remarque entre les divers patois de la même province. En ce qui concerne nos pays, y a-t-il eu, au moyen âge, une véritable unité linguistique dans le Haut-Dauphiné ? Les divergences actuelles ont-elles leur point de départ dans la langue du XIVe siècle? Sont-elles, au contraire, antérieures ou postérieures à cette date ? La solution de cette question dépend de la réductibilité ou de l'irréductibilité des formes actuelles aux formes constatées dans nos documents anciens. C'est pour cela qu'à l'occasion de chaque phénomène important, révélé par nos textes, nous avons cru devoir en faire l'histoire postérieure [1].

En résumé, nos textes dauphinois forment la base de cette étude ; ils seront analysés et commentés à l'aide de ce qui les a précédés et de ce qui les a suivis; ce sera, de la sorte, une histoire fragmentaire de notre langue, caractère par caractère.

---

[1] Cette histoire est forcément restreinte ; en réalité, nous ne connaissons personnellement que les patois des Terres-Froides, quelques patois des environs de Grenoble et de Vienne, et, en dehors de ces régions, un ou deux patois par canton, excepté les cantons d'Allevard, de Vinay, d'Heyrieu et de Beaurepaire. C'est assez, si nous ne nous abusons, pour entreprendre quelques comparaisons indispensables ou simplement utiles.

CHAPITRE II

Les Textes.

Observation préliminaire. — Nous réunissons sous ce titre tous les documents en ancien haut-dauphinois que nous avons pu rencontrer, et qui doivent servir de base à notre étude grammaticale. Pour ne pas étendre démesurément et sans grand profit un chapitre déjà trop long, nous avons dû nous en tenir aux textes rédigés intégralement en patois; nous en excluons donc les phrases ou les expressions vulgaires qu'on trouve éparses dans les chartes latines ou françaises. Au reste, ces formes isolées ne doivent être invoquées dans notre étude que subsidiairement; elles seront citées au fur et à mesure des besoins de la démonstration, puis réunies dans le vocabulaire qui terminera le volume.

La méthode à suivre pour l'établissement de nos textes doit varier avec la provenance des documents; elle est

indiquée, quand c'est nécessaire, dans la notice qui précède chaque texte.

L'idéal dans la publication des documents patois, destinés à un travail philologique, consiste à donner, non pas précisément la photographie du manuscrit, mais un texte à la fois exact et intelligible. Pour atteindre ce but, nous nous sommes conformé autant que possible aux usages généralement admis par les éditeurs contemporains; en d'autres termes, notre texte est rigoureusement fidèle sous les réserves suivantes :

1° les textes sont découpés en courts paragraphes, numérotés pour faciliter les renvois;

2° les mots sont séparés;

3° l'*i* et l'*u* consonnes sont distingués de l'*i* et de l'*u* voyelles;

4° la ponctuation est introduite ou rectifiée suivant le sens;

5° les abréviations sont résolues et indiquées en italique;

6° les lettres ou mots suppléés sont mis entre [ ], et les lettres ou mots éliminés entre ( ).

I. — TESTAMENT DE GUIGUES ALLEMAN (1275)

Ce document est le plus ancien qu'on puisse citer actuellement pour la langue vulgaire du Haut-Dauphiné. Écrit par Michel Ramon, notaire impérial, dans la salle du château d'Uriage, à 12 kilomètres de Grenoble, pour une famille et devant des témoins qui vivaient à Grenoble ou dans les environs, il reproduit sans aucun doute la langue parlée dans le Graisivaudan à la fin du XIIIe siècle.

Chorier l'avait trouvé dans les archives de Salvaing de Boissieu qui collectionnait les pièces curieuses au point de vue de l'histoire généalogique de notre province, et il le publia dans son *Histoire du Dauphiné* pour donner un spécimen de notre ancienne langue. Malheureusement pour nos études, il ne l'a pas reproduit en entier, et le manuscrit original est perdu.

Le nom de Chorier est-il une garantie suffisante d'exactitude? Pouvons-nous sans crainte nous fier à sa copie? Nous savons bien qu'il ne se faisait pas faute de moderniser l'orthographe des chartes latines, et c'est précisément pour cette raison que nous avons éliminé de nos sources les chartes qui ne sont données que par Chorier. Cependant, nous croyons que le texte du *Testament de Guigues Alleman* est d'une fidélité à l'abri de tout soupçon grave[1]. Les libertés que Chorier prend avec les chartes latines s'expliquent par le fait qu'il n'y cherche qu'un document historique; ici le cas est bien différent, puisqu'il cède, par exception, à une préoccupation exclusivement philologique. C'est déjà une garantie. Il y en a une autre plus décisive encore : la façon dont Chorier a exécuté sa copie. Il reproduit les formes les plus archaïques, tombées depuis longtemps en désuétude, sauf à les traduire en note. Il pousse même le scrupule de l'exactitude jusqu'à s'interdire la résolution des abréviations paléographiques; c'est ainsi qu'il écrit *qe* (5, 6, 8,

---

[1] M. Paul Meyer (*Alexandre le Grand dans la litt. fr. du moyen âge*, II, p. 82.) dit que « ce document... n'est peut-être pas très sûr quant à la graphie » ; c'est vrai et très vrai pour le texte de J. Ollivier ; mais il nous semble que celui de Chorier mérite plus de confiance.

10, 11) pour *que*, *pasqers* (8) pour *pasquers*, *e* (8) pour *en;* pour la même raison, il ne distingue pas toujours l'*i* et l'*u* consonnes de l'*i* et de l'*u* voyelles : *ia* 2 pour *ja*, *viure* 3 pour *vivre*, excepté *Uriajo* 8, 14, *heretajo* 10. Des graphies telles que *ne una* 5 pour *neuna*, *ami* 7 pour *a mi*, *le vesque* 13 pour l'*evesque*, nous semblent encore des marques évidentes de l'exactitude toute matérielle de la copie. C'est à peine si l'on peut relever une lecture douteuse : *sa* 6 au lieu de *fa*, et peut-être *lo mentre* 11 pour *domentre*.

Dans ces conditions, était-il nécessaire de l'éditer à nouveau ? Si nous le faisons, c'est moins pour amender le texte de Chorier, qui a si peu besoin de correction, que pour présenter tous nos vieux textes en un tableau unique, et aussi pour faciliter nos références, le grand ouvrage de Chorier étant toujours, malgré sa réédition, assez peu répandu. Il est vrai que notre document a été plusieurs fois reproduit, d'après Chorier, par Jules Ollivier, par l'abbé Bourdillon et par M. Gariel ; mais aucune de ces rééditions ne vaut le texte de Chorier et ne saurait être citée sans réserve dans un travail strictement scientifique. Cette simple constatation nous servira d'excuse.

B = désigne le texte de l'abbé Bourdillon (*Congrès scientifique* de 1857, II, p. 660) ;

C = Chorier (*Histoire du Dauphiné*, nouv. éd., I, p. 670);

G = Gariel (*Petite revue des bibliophiles dauphinois*, p. 67; — texte mutilé ne comprenant que les 5 premiers articles);

O 1 = Jules Ollivier (*Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires du Dauphiné*, Valence, 1836, p. 13) ;

O 2 = Jules Ollivier (*La France littéraire*, XXV, 100) ;

Omn. = tous les éditeurs précédents.

TEXTE DU TESTAMENT DE GUIGUES ALLEMAN (*a*)

1. Al nom de notro Segnor JESU CHRIST, amen. Anno Domini M. CC. LXXV. en la terci indiction, en la quinzena kalenda [1] del meys de Juil. Devant mi, notario, et les garenties dedins escrites.
2. Ef [2], Guigos Alamant, donzeuz, sans de pessa, ja [3] seit czo que ef seyo malado de cors...
3. Attendant et considerant venir l'avenimant... et attendant qu'en l'umana condition neuna [4] chosa no [5] pot fermament perseverar, e que meller [6] chosa est vivre per esperanci de mort, que venir a mort de sodo fa [7].
4. Cum neguna chosa plus seyt deupua auz homens, que li dereyri volunta, apres de czo que autra chosa voler non pount.
5. Franchi seyt ma volunta, e leysibla, q[u]e [8] no torneyt per iqui memo.
6. Ef faf et hordeno mon testament nuncupati, ou ma derreyri volunta et ordenation ou disposition de totz mos bens moblos et no moblos, dreyts et possessions

---

[1] O 2 = *Kalanda.* — [2] O 2 = un point après *ef.* — [3] omn. = *ia.*
[4] Omn. = séparent *ne una.* — [5] G = *ne.* — [6] O 2 = *merlle.*
[7] Omn. = *sa* (= *saltum*). Chorier semble s'être mépris ; *saltum* n'aurait pu produire que *saut,* tandis que *fa* est la transformation régulière en Haut-Dauphinois de *factum.* — [8] C = qe.

(*a*) La famille Alleman était une des plus anciennes et des plus considérables de notre province. Elle n'a pas formé moins de vingt branches ; celle d'Uriage est tombée en quenouille à la fin du XVIe siècle (R. de la Bâtie, *Armorial de Dauphiné,* 1867) — On voit encore au château d'Uriage deux tourelles qui appartiennent au château primitif bâti au XIIe siècle.

q[u]e[1] ef hay e tino e posseo ou autre per nom de my, en ceta maneiri :

7. Et primeyriment, esleyo a mon cors sepultura al cimenterio deuz Frares Menors (*a*) de Graynovol[2].

8. Ef, item, establiso a mi her universal al chatel d'Uriajo, e el mandament del dit chatel, Franceys Alamant (*b*), mon fils, e encore les autres choses, dreyts e possessions, homens, cesses, plaitz, terres cotivays e non cotivaiz, pras, vignes, buecs, pasq[u]ers et totes les autres choses apertenens[3] al dit chatel, exceptays celles choses e[n] q[u]e[4] ef etablirey[5] dedins her Jaq[u]emo, mon fils, etc.

9. Item, a Katalinan et a Berengeyrin, mes filles, a chacuna dono et laysso VI. mili souz de Vianneis et X. lib. de Vianneys, etc.

10. Item, a Biatris, ma filli, dono[6] et laysso C. lb. de Vianneys, et en celles la etablisso a mi[7] her, et volo q[u]e illi[8] seyt moni de Pramol (*c*) et per tant volo celley estre avengia de totz mos bens et de mon heretajo, etc.

11. Item, volo et comando q[u]e Alis, ma moller, seyt donna et guovernaris de tot mon otal, lo mentre[9] q[u]e illi itare veva, etc.

---

[1] C = qe. — [2] O 2 = *Graynoul sol.* — [3] B = *appartenens.*

[4] C = *e qe;* O 2 = *et qe.* = [5] B = *etabliray.*

[6] O 1 = *dona.* — [7] C, B = *ami.* — [8] O 2 = *ili y.* — [9] Peut-être : *domentre.*

(*a*) Les Frères Mineurs ou Cordeliers, établis à Grenoble dans la première moitié du XIIIe siècle.

(*b*) Nommé parmi les seigneurs du Graisivaudan qui rendirent hommage au dauphin Jean en 1307 (Valb. II, 130).

(*c*) Chartreuse de Prémol (commune de Vaulnaveys), fondée par la dauphine Béatrix, en 1234.

12. Item, etablisso mos essequtors de cet testament et de ma derreyri volunta Mon Seynor Odon Perrin (*a*), chavaller, Guigon de Puey-Boson (*b*), la ditta Alis, mi muller, Guigon Arbarester (*c*) et Piron Alamant lo bastart.

13. Liqual enseguant tottes les choses desus[1] dites, al cossel de Peron Alamant, mon frare, et de Odon Alamant, seynor de Champs (*d*), mon cusin, et del venerablo Pare Monseynor l'evesque[2] de Graynovol[3] (*e*) etc.

14. Czo est fayt en la sala del chatel d'Uriajo, presents los guarents a czo apellas, e preyez especialment[4] : Odon Alamant, seynor de Champs, Peron Alamant, seynor de Revel (*f*), Felipon de Alavart, savio en dreyt, Frare Odon Alamant[5], Frare Loren, Frare Guigon de Teys (*g*), Frares Menors, Maytre Brun, fusician, Gilet Alamant (*h*); Peron de Valboneys e Peron Bonifacio

---

[1] O 2 = *dessus*. — [2] C, B = *le vesque*. — [3] O 2 = *Graynoul sol*.
[4] B = *especialement*. — [5] O 2 = *Alamate*.

(*a*) Famille noble du Trièves, tombée en quenouille à la fin du XVIe siècle, par le mariage de Jeanne Perrin avec Guillaume de Jouven (R. de la Bâtie).

(*b*) Ancienne famille du Trièves, signalée dès 1020, éteinte au XVIe siècle. En 1258, on trouve un *Chabertus de Puy-Boson* (Valb., II, 22).

(*c*) Famille originaire du Diois, qui subsiste encore dans le Bas-Dauphiné.

(*d*) Odon, seigneur de Champ (cant. de Vizille), fit son testament en 1292 ; parmi ses exécuteurs testamentaires figure François Alleman, nommé dans cette pièce (Valb., II, 65).

(*e*) Guillaume II de Sassenage, év. de Grenoble (1266-80).

(*f*) Revel (canton de Domène).

(*g*) Ancienne famille qui a formé cinq branches ; un Morard de Theys est signalé en 1183 (R. de la Bâtie).

(*h*) Fils aîné de Odon, seigneur de Champ, épousa en 1290 Béatrix de Gex (Valb., II, 67).

d'Ouzens (*a*), e ef Micheus Ramons, publicos notarios per authorita de l'emperaor, etc.

II. COMPTES CONSULAIRES DE GRENOBLE (1338-40)[1]

Les comptes de la ville de Grenoble ont été rédigés en langue vulgaire pendant les années 1338, 1339 et 1340. Pilot y a puisé des renseignements de toute sorte pour les diverses notices qu'il a consacrées à l'histoire de Grenoble pendant le moyen âge. Il est fort heureux qu'il ait écrit à une époque de réveil scientifique, où l'histoire provinciale, se reconstruisant pièce à pièce, s'étayait sans cesse sur les documents originaux. Pilot cite fort souvent le texte même des comptes consulaires; nous avons trouvé jusqu'à 91 articles en patois disséminés dans ses publications[2]. Ce qui fait surtout le prix de ces textes, c'est leur âge; datant des années qui ont précédé immédiatement la réunion du Dauphiné à la France, ils nous fournissent un échantillon du haut-dauphinois non encore influencé, sensiblement du moins, par la langue

---

[1] C'est pour ne pas mêler les documents grenoblois aux documents viennois que nous plaçons ici ce texte, postérieur de soixante ans au premier texte de Vienne.

[2] *Annuaire de la Cour royale de Grenoble* de 1841, 1842, 1843, 1844. — *Notice sur les anciennes rues de Grenoble. (Bull. de la Soc. de stat. de l'Isère*, II. 285 sq.). — *Histoire municipale de Grenoble*, 2 vol., 1843-51.

(*a*) Non signalé par l'*Armorial de D.*; on peut supposer que Boniface d'Oisans appartenait à la famille Alleman.

française. Mais pourquoi faut-il que précisément les registres de ces trois années se soient égarés? C'est une perte profondément regrettable pour les annales de notre cité dauphinoise et particulièrement pour l'histoire de notre langue. D'après le foliotage mentionné par Pilot, on peut croire que ces registres formeraient un volume considérable et combleraient ainsi plus d'une lacune dans la morphologie, la syntaxe et le vocabulaire du haut-dauphinois. Tout au moins nous permettraient-ils de soumettre les textes de Pilot à la revision sévère dont ils ont besoin.

Pilot était médiocrement préparé à éditer des textes en dialecte dauphinois. Étranger au Dauphiné par sa famille et par sa naissance, il a pu apprendre fort bien l'histoire de sa patrie adoptive; mais il n'en connut jamais la langue que d'une façon fort superficielle. D'autre part, il ne s'est formé que lentement et sans maître au métier de paléographe. On ne peut s'étonner dès lors que les contresens, les fautes de lecture, les erreurs de toute sorte fourmillent dans ses citations en langue vulgaire. L'état de ces textes nous a fait hésiter longtemps à nous en servir; mais comment se résigner au sacrifice de documents si précieux par leur date et par leur contenu? A force de les lire et de les relire, nous avons fini par comprendre qu'ils pouvaient être assez améliorés pour entrer dans notre travail.

A défaut du manuscrit, on ne peut essayer de corriger Pilot que par lui-même : il nous fournit deux moyens pour cela. D'abord, il lui arrive de citer deux fois le même texte dans deux ouvrages de date différente; ce sont les articles 24, 49, 76 et 80. En comparant ces citations, on remarque vite des divergences fort instructives

le même mot est francisé ici, tandis que là il conserve la forme dauphinoise confirmée par d'autres textes. Il est évident que la dernière version est la bonne; Pilot n'a pu modifier un texte qu'en lui donnant à son insu une forme plus voisine du français.

Appliquant cette observation aux autres textes, on peut également les corriger les uns par les autres; par exemple, quand Pilot écrit *firent* 90, *calguirent* 84, on a le droit de supposer qu'il a mal lu, puisque la forme constante de la 3e personne plur. du parfait, forme qui revient plus de vingt fois, est *ont : alleront*, *donneront*, etc.; quand encore il imprime *plusers* (au cas rég.) pour *plusors*, on ne peut douter de sa méprise, puisque la seconde forme est la seule que présentent nos textes anciens. Sans doute, il est possible que le scribe dauphinois eût commis quelques erreurs de graphie; mais il n'y a aucun inconvénient à corriger une faute bien constatée, qu'elle soit du scribe ou du copiste; l'essentiel est de n'admettre aucune forme qui ne s'appuie sur un exemple certain. C'est ce que nous avons tâché de faire, nous interdisant toute conjecture que désavouerait une prudente critique.

Le second moyen que nous offre Pilot pour amender ses textes, ce sont ses erreurs évidentes de lecture. Elles proviennent en général de deux causes : l'inexpérience paléographique et l'insuffisance de ses connaissances philologiques. A la première catégorie appartiennent les graphies telles que *evesqz* 33, *evesqs* 35, etc., où Pilot n'a pas compris le signe abréviatif; *bordex* 24 pour *bordeus*, ce qui est une faute analogue; *motra* 62 pour *montra*, où le signe de l'abréviation a été négligé. S'il avait mieux connu l'ancien dauphinois ou même le dauphinois actuel, il aurait écrit *Andrevon*, au lieu de *Andrenon* 11, etc.,

conta au lieu de *couta* 41, etc., *traus* au lieu de *travs* 48, *poyont* au lieu de *poyout* 55, *franchissons* au lieu de *franchissous* 58, *homens* au lieu de *homeus* 46, 73, 85. Là encore nos corrections ne peuvent être taxées de téméraires[1]. Ce n'est pas à dire qu'il ne reste plus dans ces textes de lectures douteuses ; mais elles sont bien réduites, et nous croyons que celles qui restent ne pourraient être rectifiées que par la collation de la copie avec l'original.

Au lieu de donner ici ces textes dans le désordre de leurs citations, nous avons essayé de les classer autant que possible d'après la date, le cahier et le folio que Pilot leur assigne ; de la sorte, on pourra plus aisément les collationner si jamais le manuscrit se retrouve, sans compter qu'il y a tout avantage dans un travail du genre de celui-ci à sauvegarder l'ordre chronologique des textes.

CLASSEMENT DES TEXTES.

ANNÉES.	ARTICLES.	REGISTRE DES COMPTES.	PILOT.
1338	1-13	fol. 5, 8, 9, 12, 13, 24.	Annuaire 1843, p. 16-17.
1338-9	14-15	2e cah., fol. 8.	Bull. stat., II, 309.
	16-17	3e cah., fol. 7, 8.	Ibid., 313-314.
	18-21	3e cah., fol. 35, 39, 40.	Ibid., 311.
	22-23	3e cah., fol. 36.	Ibid., 310.
	24	3e cah., fol. 57.	Ibid., 310.
			Hist. munic., II, 160.
1339	25-26	sans indication.	Bull. stat., II, 316.
	27-31	id.	Ibid., 297-8.
	32	id.	Ibid., 302.
	33-48	2e cah., fol. 5, 6, 14, 15, 16, 20, 22.	Ibid., p. 12-13.

[1] Nous avons aussi supprimé les accents admis par Pilot ; ils ont tout au moins l'inconvénient de préjuger la question de la prononciation.

1389-40	49-55	2e cah., fol. 9, 10;	
		3e cah., 50, 59, 60.	Ann. 1843, p. 18-19.
			Ann. 1844, p. 122-3 (art. 49).
	56-61	3e cah., fol. 50, 55, 58, 62.	Ann. 1843, p. 16-17.
1340	62-63	2e cah., fol. 55, 58.	Ibid., p. 11.
	64-69	3e cah., fol. 27; 4e cah., fol. 58, 59.	Ibid., p. 162-3.
	70	3e cah., fol. 57.	Ibid., p. 68.
	71-73	3e cah., fol. 58.	Ibid., p. 11.
	74-81	3e cah., fol. 50, 51, 55, 62;	Hist. munic., II, 193-4.
		4e cah., fol. 64, 68.	Bull. stat., p. 316 (art. 76).
			Ann. 1841, p. 56 (art. 80)
	82	3e cah., fol. 66.	Ann. 1843, p. 68.
	83-84	..... fol. 69.	Ibid., p. 87.
	85-89	sans indication.	Ann. 1844, p. 7.
	90-91	id.	Hist. munic., II, 167-8.

TEXTE DES COMPTES CONSULAIRES DE GRENOBLE.

1. Item, donemos a mossen[1] Jasselmo Beugeys, jugo de la cort communal (*a*) de Greygnovol per so que fut favorable els cossels per la bona gen de la vila. — XL. sols.
2. Item, donemos a mossen Esteven Pila (*b*), grant jugo (*c*), per cella mema causa, en X. sest. de civa. — L. sols.
3. Item, donneront a Guillermo de Briortz, chatellan (*d*)

---

[1] P. — *mosseu*.

(*a*) Juge de la Cour commune, nommé par l'évêque et le dauphin, comme coseigneurs de Grenoble, pour la juridiction particulière de la ville. — La plupart des renseignements qui suivent sont empruntés — sauf indication contraire — aux ouvrages de Pilot.

(*b*) Probablement de la famille d'Humbert Pilat, secrétaire et chancelier d'Humbert II ; la famille Pilat, originaire de la Buissière (cant. du Touvet), s'éteignit au XVIIe siècle.

(*c*) Juge mage du Graisivaudan.

(*d*) Principal officier du dauphin à Grenoble, pour l'administration de la justice.

de Greygnovol per czo que fut ami et favorable sus lo fait de l'apel de les dites libertes. — LX. sols.

4. Item, doneront el jugo communal per los bons servis que[1] lor avit fait le dit jugo communau en II flor. — LXIV. sols.

5. Item, doneront el baylli (*a*) et el jugo per lo bon portamen qu'ils firont vers la vila, per lo fait dessus dit et de les libertes — LX. sols.

6. Item, paeront a Pernon Grinda (*b*), lo vendres devant Notra Dona de Meyaout, per I. plen barral de vin qui teint[2] XLVI. picots, qui fut dona a mossen Esteven del Res (*c*) — XXX. sols VIII. d.

7. Item, paeront a Jacquemon de Seynt Martin per I. plen barral qui fut dona a mossen[3] Esteven del Res per sa chavallari novella, quant venguit primeyriment — XXX. sols.

8. Item, paeront a Johan de Corp (*d*), per les torches qui furont donays el dit mossen Esteven, per czo memo — VI. lib.

9. Item, paeront per un dignar qui fut faitz a mossen Am-

---

[1] P. *qui*. — [2] Prob. *tenit*. — [3] P. *mosseu*.

(*a*) Choisi parmi les membres les plus distingués de l'aristocratie féodale et dont le rôle était plus particulièrement militaire (Prudhomme, *H. de Gr.*, 179).

(*b*) Famille noble qui possédait le château du Molard (Corenc), et qui a fourni plusieurs consuls à Grenoble. Guillaume Grinde était conseiller du dauphin Jean en 1310 (SR., p. 26) ; famille éteinte depuis le XVIe siècle.

(*c*) Fut juge mage du Graisivaudan ; peut-être est-ce un ancêtre de la famille des Rois, qui possédait Passins au XVIe siècle. (R. de la Bâtie).

(*d*) Prieur des FF. prêcheurs, confesseur d'Humbert II, successivement évêque de Tinia et de Tivoli, chancelier du Dauphiné (Valb., II, 292).

blart de Briortz, baylli; a Guillermo de Briortz, chastellan; a Richardet Argout (*a*), corrier (*b*), et el grant jujo et el jujo communal — XXXVIII sols X. den.

10. Item, paeront per un sopar que firont a maysson de mossen Jasselmo Beugeys, quant fut renovella le seyriment de la villa — XXIX. sols VI. den.

11. Item, paeront quant se volguit dignar le dit chatellan avoy Guigonet Toscan (*c*) et Andrevon[1] de Romantz (*d*) — II. gros.

12. Primeyriment, doneront a Guillermo de Briortz, chatellan de Greygnovol, per czo qu'el[2] fut favorable els negocies[3] de la vila — II. flor.

13. Item, contont aver paye (?) et dona el dit baylli et jujo comunal[4] per lo fait de les libertes — LX. sols.

14. Item, paeront lo vandres apres festa seynta Catalina el brochier[5] de la rua Meyna (*e*), per los[6] bruetz qui furont perdu el fue qui prit en l'otal[7] Johannan de Corp — VI. sols

15. Item, paeront el brochier[5] de la rua Meyna, per VI. bruetz et per II. banates qui se perderont el fue de la Clotra de notra Donna lo sandes devant Chalendes en l'an sus dit corrant — VIII. sols.

---

[1] P. *Andrenon.* — [2] P. *quel.* — [3] P. *negoties.* — [4] P. *commual.*
[5] P. *brochrer.* — [6] P. *les.* — [7] P. *local.*

(*a*) Vice-courrier en 1330, courrier en 1336.

(*b*) Principal officier de l'évêque pour la justice.

(*c*) Une des principales familles de Grenoble, probablement originaire de Ventavon, possédant des terres sur Meylan et Corenc; Guigues Toscan était conseiller delphinal en 1340, auditeur des comptes delphinaux en 1344 (SR., p. 40).

(*d*) Drapier, consul en 1321, 1324, 1339 et 1355.

(*e*) *Rua-Media,* au moyen âge, plus tard rue brocherie, i. e. des brochiers, fabricants de brocs.

16. Perrotz, le pellicers, [a] taverna el Banc de Mal Cosseyl (*a*), en la mayson Guillermon Bagnoutz (*b*), una boceta de II. seyters sema II. dea[1]; paye (?) II. sols VII. deyniers.

17. Matheus, le[2] lombarz (*c*), [a] taverna a mayson Lantelmon Argout, en la Revendari (*d*)....

18. Ly neci el chapellan de Bivef (*e*) [a] taverna cel mesjort en reflandin (*f*), a mayson del dit chapellan, una boci et mays XVI. somays, et non n'a vendu ma que IIII. seyters a II. deyniers lo[3] picot; paye (?) XVI. deyniers.

19. Le chapellan de Bivef [a] taverna cel mesjort a sa mayson, en rua Flandin, una boci et mays XIIII. somays sema I. palp (?) et III. dea (?); conte deduyt sem et ly (*sic*) et[4] vin recevu — VI. sols III. deyniers.

---

[1] P. traduit : « *avec deux doigts* ». *Sema* n'a le sens de *avec* simul que dans le Milanais ; quant à *dea,* il ne peut venir dans le dauphinois du moyen âge de digitus. Je ne comprends pas cette expression, j'imagine que *sema* est le participe passé d'un *semar* = diminuer, it. *scemare;* cf. du C. v° *semus.* — [2] P. *lo.* — [3] P. *le.* — [4] Passage évidemment corrompu ; en admettant pour *sema* le sens indiqué plus haut, on pourrait lire : *conte, deduyt seme et ly* (= *lo*) *vin recevu.*

(*a*) Auj. *place aux Herbes,* appelée de *Mauconseil* mali consilii, par suite, a-t-on dit, d'une révolte populaire au XIIIe siècle ; mais le nom se trouve dès le XIe siècle (D., 35).

(*b*) *De Balneolis, de Bagnolibus,* consul en 1315.

(*c*) Les Lombards étaient des banquiers, ainsi nommés de la Lombardie d'où vinrent les premiers banquiers de nos pays ; ils avaient des comptoirs à Grenoble, à Vizille et à Vif (Prudhomme, *H. de G.*, p. 161).

(*d*) *Rua Revendarie,* dans les comptes latins (a. 1516).

(*e*) Commune de Biviers (cant. de Grenoble).

(*f*) *Rua Flandin* (auj. rue des Clercs) ; contraction populaire ou erreur de lecture.

20. Peronella, moller del frare de mossen[1] Juhan Mathef, encura (*a*) de Bivef, [a] taverna a mayson del dit chapellan, en rua Flandin, una boci et mays XII. somays, sema II. palps (?) et III. dea; paye (?) XIII. sols VI deyniers.

21. Michautz Chabout [a] taverna a mayson Lantelmon Cono (*b*), en la Peyrolari (*c*), una boci et mays XII. somays, sema VII. palps (?); conte de VII. seyters de vin vendu; paye (?) VIII. sols VI. deyniers.

22. Ly filli Mermet, lo marechauz, [a] taverna en rua Flandin, lo dit jort, I. vayssel et mays L. seyters, sema I. palp (?), et conte per[2] XLVIII. seyters de vin vendu a II. deyniers lo picot — XVI. sols.

23. Le troyllander de Tras-la-Clotra (*d*) [a] taverna lo XXVI. jortz del dit meys; vendu L. somays[3] de vin novel; paye (?) III. sols.

24[4]. Item, payeront a Andrevon[5] Toquan per ajua de fare ses messions per alar vers mossen[6] lo[7] dalphin per czo que le priou[r]s de seynt Dona (*e*) et li doctour

---

[1] P. *mossieur*. — [2] P. *pour*. — [3] P. *foudays*. — [4] Cet art. se trouve dans le *Bull. de stat.* (P. 1), et dans l'*Hist. municipale* (P. 2). — [5] P. 1, *Andrenon;* P. 2, *André*. — [6] P. *mosseu*. — [7] P. *lo*.

(*a*) *Incuratus* a désigné au moyen âge dans tout le sud-est, depuis Lyon, Vienne et Tournon jusqu'à Gap, Grenoble et Genève, le prêtre chargé d'une paroisse. On en trouve des exemples pour plusieurs localités du Dauphiné; qu'il nous suffise de citer ici l'épitaphe du curé de Saint-Georges-d'Espéranche : « Hic jacet dompnus Jacobus Dantan incuratus hujus ecclesiæ (de Terrebasse, *Inscr.*, II, p. 201). »

(*b*) Consul en 1327, vice-châtelain de Grenoble en 1320.

(*c*) Rue Pérolerie ou des Chaudronniers (auj. rue Barnave).

(*d*) Auj. Très-Cloîtres.

(*e*) Leuczon de Lemps, prieur de Saint-Donat, docteur en droit

aviant ordena avoy lo[1] baylli[2] et avoy la cort que le dit bordeus[3] se mit en la charreyreta de la rua Meyna, per detorbar que no se mit iqui[4] qu'a mal fare[5] — XXX sols.

25. Per les ecoles noves faites en rua Flandin. Premeyriment, acheteront li dits cossels per fare les ecoles en rua Flandin, apella rua Nova, per les banches, per los sedyos et les rerebanches, per la cheyri, per lo chapit(z) de la cheyri et per les trappes et plusors autres choses necessaries en l'edificio de Galiot lo poter, X dozenes de postz, chacuna de II. teyses, per lo pris chacuna dozena de VII. sols VI. den.

26. Item, mays, VI. dozenes et II. postz de I tesa et dimy, la dozena VI. sols, valt — CXII (?) sols.

27. Item, cotet(z) d'adobar(d) li porta de Porta Troni (*a*), quant illi chaysit, lo mars devant Pentecosta corant M.CCC.XXXIX, tant per feramenta que per autres choses — XXVIII. sols VI. deniers.

28. Item, paeront a cellos[6] qui garderont la porta de Tras[7]-la-Clotra, de la Pereyri (*b*), de Seint(z) Lorent(z),

---

(SR., p. 40), dirigea une école de Grenoble, rattachée à l'Université qui fut fondée en 1339 par Humbert II ; peut-être était-ce une école de jeunes clercs (Prudhomme, *H. de G.*, p. 174).

[1] P. 1, *le*. — [2] P. 1, *baiylli ;* P. 2, *baily*.

[3] P. 1, P. 2 = *bordex*. — [4] P. 1, *i qui*. — [5] P. 1, = *qu'a mal fare fait*. P. 2 = *quar mal fare*.

[6] P. *celles*. — [7] P. *Tres*.

(*a*) L'ancienne porte *Trivoria* du Cart. de Saint-Hugues, devenue *porta Tronia, porte Traine,* vers le Breuil, auj. place Grenette ; c'était la porte romaine, par opposition à la porte voisine de l'Évêché qui s'appelait la porte *viennoise*.

(*b* Auj. quai Perrière (*Petraria*).

per l'orderey (*sic*) dels Comers[1] et de Montfort — IIII. sols.

29. Item, paeront els chapus qui ant adoba la porta de Rere-la-Clotra (*a*) — XV sols.

30. Item, paemes a Franceys lo sarralliour, lo sandes de l'oytava de la Meout, per la porta de la Pertuseri (*b*) adobar et per metre sarraylles — XIV. sols.

31. Item, paeront la premeyri semana de may per recurar la dita porta de l'Ila (*c*) — II. sols VI. den.

32. Juhannans Blanx [a] taverna en la Pereyri una boci et ma IIII seyt*ers*... paye (?) VI sols.

33. Item, payeront per la monta de l'argen qu'il priront els Lumbars, per lo servis qui fut fai(c)tz a monsegnor l'evesq*ue*[2] de Greygnovol (*d*) — XXIII. sols.

34. Item, paeront per reymer una grant pieci de tela qui ere d'Armandon del Pont et fut meyssa en gajo[3] per lo fai(c)t del commun, grant temps a passa, per lo commant dels cosseyllours (*e*) dels dits cossies — III. sols VI. den.

---

[1] P. traduit : « par l'ordre du Comiers », il faudrait au moins des Comiers : c'était le nom d'une importante famille de Grenoble. On peut soupçonner là une faute de lecture, au moins pour le mot *orderey*.— [2] P. l'*evesqz*. — [3] P. *gaio*.

(*a*) Porte de *Derrière-le-Cloître,* à l'entrée de la rue Très-Cloîtres actuelle.

(*b*) A l'extrémité de la rue de ce nom, en face de l'église de l'ancien lycée ; son nom venait du *pertuis,* — ouverture pratiquée dans l'ancien rempart — auquel la rue aboutissait.

(*c*) Porte détruite par Lesdiguières lors de l'agrandissement de l'enceinte en 1591.

(*d*) Jean II de Chissé (1338-50), le premier des quatre évêques de ce nom à Grenoble, d'une famille originaire du Genevois, éteinte à la fin du XVIIe siècle.

(*e*) Les consuls de Grenoble, élus, en général, par le suffrage des

35. Item, payeront els Lumbars de Greygnovol, lo mars apres festa del cors de Def per la forci et per la malici de[l] jugo communal et de la cort(z), per remer los gajos de Bernart(z) Vacher que li(s) cossels aviant fait per lo don de mossen[1] l'evesque[2] quant venguit primeyriment en la vila — LVI. sols IX. den.

Item, per les montes — IV. sols.

36. Item, payeront per lo loy de dos roncins(z) et per la mession d'alar querre dos bos qui furont dona a monsegnor l'evesque[3] quant venguit primeyriment en la vila — LVI. sols IX. den.

37. Item, payeront a Pernon de Quetz (*a*), mercer, per II. tapits de que furont cuverts li bo que on(t) donet[4] a mossen[5] l'evesque[6] — CXI. sols IIII. den.

38. Czo sunt li depens et les messions faytes per les devant(z) dits cossies per lo servis qui fut fait a monsegnor l'evesque en l'an corrant M. CCC. XXXVIII, quant primeyriment venguit en la vila de Greynovol, a monea corrent, lo flurin per XXXII. sols.

39. Primeyriment, paeront per messions quant alleront per la vila per gagier la gen qui no voliant pretar et per portar los gagios, et per vin dona[7] els badels qui

---

citoyens et quelquefois par les consuls sortants, se choisissaient des conseillers dont le nombre a varié de 6 à 8 avant la réunion à la France (Pilot, *Hist. mun. de Gr.*, I, p. 79-82).

[1] P. *mosseu.* — [2] P. l'*évesqs.*

[3] P. l'*évesqs.* — [4] P. *qui ont donet,* qu'il traduit par : « qui ont été donnés » ; *donet* est le parfait actif et le sens est évidemment « qu'on donna ». — [5] P. *mosseu.* — [6] P. l'*evesqz.* — [7] P. *per VIII dona, els badels,* etc., qu'il traduit par : « pour huit femmes et les bedeaux qui allaient avec elles ! », tandis qu'il s'agit de « vin donné aux bedeaux ».

(*a*) Pierre Chivalier, dit de Quaix, mercier, consul en 1322.

allavant avoy, X. sols II. den. de la dita monea, valont — III. gros et III. pict. gros.

40. Item, payeront per lo preys de II. bos gras qui furont dona a mossen l'evesque — XIX. fl.

41. Item, payeront a Pernon, lo dorer, per l'achet de XII. marcs d'argent fin et de II. unces achatas de luy per lo servis fait a mossen l'evesque, conta [1] I. chacun marc VIII. li(b)vres VIII. sols de monea corrant, conta lo flor. XXXII. sols .... quatre XX (?), XVIII. lib. II. sols, liquaux [2] valont — LXI. fl. III. d. III. pict. grossor.

42. Item, paeront per I. dosena de mayls et per la faitura de cellos, conta [1] per chacun VI. gros, valont — VI. flor.

43. Item, per dorar les dites may l[le]s — VI. flor.

44. Item, paeront els clers de la cort per los travails de recouvrar l'argent del pret de les gens, et els badels qui los gageront et seu [3] travailleront — III. flor.

Dels quaus eront Dalmax, II. flor. et le maufous, cler II. flor.

45. Czo sunt payes faites per los [4] dits cossies a les gens de la vila qui lor aviant preta per lo servis qui fut fait a monsegnor l'evesque a sa prumeyri venua en la vila; payes a XXXII. sols lo flurin conta.

46. Item, paemos, lo [5] joudes [6] de la quinzena de Pasque [7] a Andrevon [8] lo chapus, per adobar lo chamin de la Rochi *(a)*, so et [9] a saver, per IIII. chapus et per IIII.

---

[1] P. *couta* qu'il traduit par « coûte ». — [2] P. *lequaux*.
[3] P. traduit par « à ce » ; il est probable que le ms. a été mal lu.
[4] P. *les*.
[5] P. *le*. — [6] P. *jaudes*. — [7] P. *Pasq*. — [8] P. *Andrenon*. — [9] P. *soet*.
(a) Chemin en dehors de la porte de la Perrière, ainsi nommé du rocher de la Porte-de-France qui s'avançait jusqu'à l'Isère (Pilot, *Not. sur les anc. rues*.)

homens [1] et per chavilles de fer — XVIII. sols VIII. den.

47. Item, paeront per XXVII. fays de bronda qui furont meys per adobar lo chamin de la Pereyri — XII. sols.

48. Item, paeront a Guillomo Pila (*a*), a VIII. jors del meys de Juint(s), per dos grans traus [2] qui furont meys per adobar lo [3] chamin de la Pereyri, que aviant prey[s] li cossels devant nos — XX. sols.

49.[4] Item, paeront per lo comant [5] dels conseyllours [6] de la vila els [7] frares priours (*b*) de la vila de Greynovol [8] et a l'evesq*ue* [9] de Tibertina [10] per los travayls [11] que le [12] priours [13] et le [14] coventz [15] et le devant(z) ditz [16] evesq*ue* [17] aviant agut [18] per accordar lo[s] [19] faitz de la vila, qui ityant en debat vers moss. lo [20] dalfin, sus [21] lo servis qu'el [22] volit aver [23] per sa venua, qui lor demandave et volit [24] aver II. M. flor. — X. lib. X. sols.

50. Item, paeront per lo servis qu'il [25] firont a moss. Agout del[s] Bau(s)z (*c*) et a moss. Amblart de Belmont (*d*), per lo bon portamen qu'ils firont vers la vila per lo fait

---

[1] P. *homeus.* — [2] P. *travs.* — [3] P. *le.* — [4] Cet art. se trouve dans l'*Annuaire* de 1842 (P. 1), et dans celui de 1843 (P. 2). — [5] P. 2, *commant.* — [6] P. 1, *conseillious.* — [7] P. 1, *als.* — [8] P. 1, *Graynoval.* — [9] P. *evesqz.* — [10] P. 2, *Tiberna.* — [11] P. 1, *traveyls.* — [12] P. 2, *les.* — [13] P. 2, *prions.* — [14] P. 2, *les.* — [15] P. 2, *covensz;* partout où P. écrit *ensz*, il faut lire prob. *entz.* — [16] P. 2, *dit.* — [17] P. *evesqz.* — [18] P. *agit.* — [19] P. 1, *lo*, p. 2, *les.* — [20] P. 1, *le.* — [21] P. 1, *sur.* — [22] P. *quel.* — [23] P. 1, *avez.* — [24] P. 1, *velit.* — [25] P. *qui.*

(*a*) De la famille d'Humbert Pilat, fut quatre fois consul de 1345 à 1376.

(*b*) Le prieur de Saint-Laurent (Bénédic.) et celui des FF.prêcheurs.

(*c*) Agout des Baux, d'une famille souveraine de Provence, alliée à celle des dauphins ; A. avait combattu à Varey en 1325.

(*d*) Amblard de Beaumont, habile jurisconsulte, protonotaire d'Humbert II et son vrai premier ministre (Prudhomme, p. 169) : un des ancêtres du baron des Adrets.

de les libertes, quant furont rendu li gajo de la poura gent(z), la semana devant Rampaux — VII. lib. VI. sols.

51. Item, doneront que coteront les torches qui furont donays a moss. Agout del[s] Bauz et a moss. Amblart de Belmont, et fait present(z)[1] — XX. sols.

52. Item, mays, paye (?) per l'achert de I. moton et de dymey pietz[2] de vachi dona el priour de S[e]ynt(s) Lorent(z)[3] per la dita causa — XXXII. sols.

53. Item, mays, per I. quart de moton et I. de pieci de bo qui fut dona a moss. Guigo Fallavel (*a*) per la dita causa — VII. sols.

54. Item, dona els frares Menors per amor de Def, per los travayls qu'ils ant sovent de les genz de la vila — L. sols.

55. Item, dona els frares priours de Greynovol per czo qu'a totz jortz prvont monseynor lo[4] dalfin per la vila tant quant poyont[5] vers lo devant dit moss. lo[6] dalfin, per una pidanci — IV. lib. XXII. den.

56. Item, per l'achert(z)[7] de III. motons, de III. pyeces de bo achatays el maysel la vegili de festa Tossaynz qui furont donays el prior de Saynt Dona, a mossen[8] Jaquemo[9] Bruner (*b*) et[10] a mossen Eteven[11] del Res,

---

[1] P. *presensz.* — [2] P. trad. par « pièce ».

[3] P. *Lorensz.*

[4] P. *le.* — [5] P. *poyout.* — [6] P. *le.* — [7] P. *l'chertz.* — [8] P. *mosseu.* — [9] P. *Jaquems.* — [10] P. *y.* — [11] P. *Eteveu.*

(*a*) Juge de la Cour commune en 1318, conseiller des dauphins de 1298 à 1345. Sa famille, originaire de Chatte (cf. E., p. 84, a. 1104. « Falavello de Casta), s'éteignit au XVIe siècle.

(*b*) Professeur de droit à l'Université de Grenoble, conseiller delphinal en 1340, chancelier du Dauphiné en 1344 (SR., p. 40) ;

grant jujo, per czo que fussant amis de la vila — LVIII. sols.

57. Item, doneront a moss. Guigon Borrel (*a*), jugo communal; a Juhant Berat(z), chatellan; a Aymar de Fontanes (*b*), corrier de Greynovol, la vegili de Chalendes, per etrennes et per czo que fussant amis de la vila — VII. lib.

58. Item, paye (?) per un dignar que[1] firont a mossen Guigon Borrel, quant juret(z) les franchissons[2], el dit chatellan, el corrier, et els notarios de la Cort — XXXIX. sols IX. den.

59. Item, per vin dona en amoles[3] el bailli, a moss. Eteven del Res et els autros conseyllours de monsegnor lo[4] dalfin — XXXII. sols.

60. Item, per peysson achata, l'oytava de la Nativita de Notra Donna, dona a moss. Eteven del Res — III. gros.

61. Item, mays, paye (?) per lo chatellan et per lo corrier, quant veniront de veyra les arches del pont, per I. bere[5] — III. sols I. den.

62. Item, dependeront per alcuns tractamentz[6] que

---

un des plus habiles et des plus fidèles serviteurs d'Humbert II, mort en 1348. Cf. Bibl. de l'Ec. des Chartes, I, 263, *Notice sur Jacques Brunier*.

[1] P. *qué*. — [2] P. *franchissous*.

[3] P. traduit : « pour adoucir le bailli ! » Il s'agit simplement d'une sorte de coupe, par conséquent « vin d'honneur » ; cf. du C. v° *amola*. — [4] P. *le*. — [5] Même locution dans un compte de Valence de 1470 (Giraud et U. Chevalier, *Myst. des trois doms*, p. 842), « paya per un beore ». [6] Prob. *traitamentz*.

(*a*) Juge communal en 1330-1332, conseiller de Grenoble en 1345.

(*b*) Seigneur de Fontaines, avait épousé, en 1336, Catherine, fille naturelle d'Albert II de Sassenage, en qui finit la première race de cette maison (R. de la Bâtie).

oront li(s) dits cossels et lor(s) cosseyllours avoy les[1] gens de la Cort per montra[2] lour plusors[3] greujes[4] que fasiant[5] a alcunes gens de la vila, en vin et fruyta — IIII. sols.

63. Primeyriment, ant[6] paye (?) a moss[7]. Raymont Falavel (*a*) per deytar alcunes supplications que transmiront per Hugon Motet(z) (*b*) a monsegnor lo[8] dalfin contre alcunes crietz que li cortz communaux avit fait[9] criar per la vila, en grant domajo[10] et prejudicio de les genz de la vila, per cella cria renoncar[11], et sus lo fait dels piajes et per plusors[12] autres greujes que fasit li cortz — XX. sols.

64. Ici commence ly bona monea (*c*), conta lo florin per XVI. sols VI. deners.

65. En l'ant de Notron Segnor corrant M. CCC. XL. lo XIX. jort d'oust(z) fut cria ly bona monea primeyrinent a Graynovol, a XVII. d. lo torneys.

66. Item, paye (?) per ecrire l'ordenament de les monees dues veys que renderont el cosseyl monsegnor lo dalphin —

67. Item, paye (?) per los[13] transcrits de les conventions faytes entre moss. lo dalphin et los barons et les communitays de sa terra, sure l'ordenament de les monees —

---

[1] P. *los.* — [2] P. *motra.* — [3] P. *plusers.* — [4] P. traduit par « grugeries ! » — [5] P. *faciant.* — [6] P. *ont.* — [7] P. *mess.*

[8] P. *le.* — [9] P. *fact.* — [10] *domaio.* — [11] forme suspecte ; prob. *renoncier.* — [12] P. *plusers.* — [13] P. *les.*

(*a*) Frère de Guigues Fallavel, conseiller de Grenoble en 1336, conseiller delphinal en 1340.

(*b*) Notaire, six fois consul de Grenoble.

(*c*) Les six articles suivants sont relatifs à la refonte des monnaies, en 1340.

68. Item, per III. cedules de paper et lettres sur l'ordenament del pes et de la ley de les dites bones monees —

69. Item, per II. cedules de paper et lettres de les monees veylles —

70. Item, loyeront I. leyt de Payre Lotin, per los petictz chantours de moss. lo[1] dalphin, qui veniront de Paris et ityant el otal deuz effents[2] de moss. Agout dels Baux, la dyomengi devant festa seynt Andre et donavant per meys V. sols, et tenyront lo dit leyt per l'espasso de VII. meys, paye (?) XXXV. sols.

71. Item, doneront ly dits cossels per la volunta dels cosseyllours a monsegnor lo dalfin XXI. plens barrals de vin de la Fayssosa (*a*) et leveront ly dits XXI. plens barrals XXVI. seytiers I. quartal de vin per los quox ant payes (?) per la somma rasa a la mesura de la vila — IIII. lib. V. sols IIII den.

72. Item, doneront el dit moss. lo[1] dalphin, avoy lo[1] dit vin, VI. torches de ciri qui peseront XXVIII. li(b) vres de ciri, et coutet[3] li li(b) vra[4] de la ciri de Juhant de Corp XVI. sols, paye (?) — XI. lib. IIII. sols.

73. Item, per los homens[5] qui porteront lo dit present — II. sols II. den.

74. Per les ecoles de la Grant Mai (*b*). Item[6] paye (?) per los[7] bancs de les ecoles de la Grant Mai, per VII. gros-

---

[1] P. *le.* — [2] P. *el lotal, deux effents,* la première faute (*el lotal*) est prob. le fait du scribe ; la seconde consiste dans la ponctuation. — [3] P. trad. « coûte » au lieu de « coûta. » [4] P. *libvre.* — [5] P. *homeus.*

[6] Après *item,* P. écrit *avaiy,* forme inintelligible. — [7] P. *les.*

(*a*) Probablement la veuve de Jean Fayssos, tailleur d'habits, qui, de 1287 à 1320, avait été sept fois consul de Grenoble.

(*b*) École de grammaire, distincte de celle du prieur de Saint-Donat.

ses postz de jaugi, chacuna de II. teyses — X. s. VIII. d.

75. Item, per plots acheta per fare los pies dels bancz III. sols; item, per IIII. chapus per fare los dyts bancz — XVI. s.

76. [1] Et commenseront les dites ecoles a fare el devant dit lue lo lundz [2] devant la Tossaynz [3] corrant M. CCC. XL.

77. Lo noven jort del meys de novembre devant dit corant M. CCC. XXXIX. firont les messions say desot ecrites per les ecoles [en] que leyt mossen [4] le priou[r]s de Saynt Dona per les banches, etc.

78. L'endeman [5] de festa Saynt Martin corant M. CCC. XXXIX. firont lo depens [6] say de sotz ecrit per lo comant epres del rectour et del[s] maytros de les ecoles en l'ecola qui et a mayson Etevenin de Lozana (*a*), etc.

79. Item, paye (?) a Peron de Quez [7], mercer, per [8] mossen Henris de Dreyntz [9] (*b*) per lo loyer de les ecoles en lesquaux leyt le priou[r]s [10] de Saynt Dona, de l'ant passa et feni a la festa de la Croys de Settembro corrant M. CCC. XL — XII. flor.

80. [11] Item, per lo [12] loyer de les ecoles de la gramatiça

---

[1] Art. dans le *Bull. de Stat.* et dans l'*Hist. munic.* (P. 2).

[2] P 2. *lundy.* — [3] P 2. *Tossayntz.* — [4] P. *mosseu.* — [5] P. *Lendemain.*

[6] P. *depes.* — [7] P. *quer.* — [8] P. *par.* — [9] P. *Dreynsz.* — [10] *prions.*

[11] Art. dans l'*Ann.* de 1841 (P. 1) et dans l'*Hist. munic.* (P. 2).

[12] P 2. *le.* —

(*a*) Famille Betens, dite de Lozane, dont deux membres, Jean et Druet, furent plusieurs fois consuls de Grenoble.

(*b*) Henri de Drens (Drenc), qui avait été maître d'hôtel de Guigues VIII, en 1331, fut châtelain de Bourgoin, en 1341, puis de la Tour-du-Pin ; famille éteinte au XVIe siècle (R. de la Bâtie).

qui sunt[1] en la mayson de la confrari[2] de Seynt Lorenz de l'an dessus dit — V. florins.

81. Item, paye (?) a mossen[3] Geyri per lo loyer de les ecoles en que leyt mossen[3] Jaquemos[4] Bruners per lo dit ant — II. flor.

82. Item, per servis fait a monsegnor l'evesque[5] en tres torches et V. li(b)vres de chandeles de siri qui pesavant XVII. li(b)vres et demy, conta[6] chacuna li(b)vra[7] II. sols VI. deyners, et per dues li(b)res de gingembro, dues li(b)vres de pevro, una li(b)vra[7] de cannella et IIII. unses de sofrain — IV. lib. II. d.

83. Item, paye (?) a Cholet, lo[8] brochier, per amenda de XII. bruetz, eyguiers et de XII. banates qui se perderont el[9] fue de l'evesque[10] del[s] priours (*a*) — XIIII. sols.

84. La quarta semana furont[11] Chalendes que non valguiront[12] li[13] dits fornajos[14], ma que lo derrer jort del dit meys valguit — III. li(b)vres XII. sols V. den. ob.

85. En l'ant de Notron Segnor corrant M. CCC. XXXIX. la dyomengi que ere le XXV jors del meys de oytembro, a Greynovol[15], el chapitol dels frares Menours (*b*),

---

[1] P. *que en.* — [2] P 1. *confrerie.* — [3] P. *mosseu.*
[4] *Jaquemas.* — [5] P. *evesqz.* — [6] P. *couta.* — [7] P. *libvre.*
[8] P. *le.* — [9] P. *al.* — [10] P. *evesqz.* — [11] P. *furent.* — [12] P. *valguirent.*
[13] P. *les.* — [14] P. *fornaios,* qu'il traduit par « *fourniers !* »
[15] P. *Griynovol.*

(*a*) Jean de Corps, des FF. prêcheurs, évêque de Tivoli.

(*b*) Ce n'est qu'en 1401 que fut construite la première maison commune appelée la Tour de l'Ile ; pendant le XIVe siècle, les élections et les assemblées consulaires eurent lieu dans la salle capitulaire des Cordeliers (Pilot, *Hist. mun.* I, 81). A partir de 1401, on se réunit tantôt à la Tour-de-l'Ile, tantôt aux Cordeliers, au moins jusqu'aux premières années du XVIe siècle.

appella l'universita dels hommens[1] del dit lue per Andrevet[2] de Romanz, Guillermon(z) Geneveys et Guigon Toquan, cossels de la vila, per voys de cria, insy quant et acostuma[3] a eleyre novels cossels en la dita vila;

86. Eleyseront li devant dit Andrevetz[2], Guillermons et Guigon, en cossels de la dita vila : Martin Ranout(z), Guillermon(z) de Bagnouz, Armandon del Pont(z) et Hugon Motet(z), citens(z) del dit lue;

87. Liqual ant tenu lo devant dit cossela deys lo[4] XXV. jort del meys d'oytoyro corrant M. CCC. et XXXIX. entro el meys de decembre corant M. CCC. XL;

88. El qual jort leysseront lo dit cossela et eleyseront en cossels en la dita vila : Druet de Losana, Hugon Motet(z) et Guigon Tosquan; et contont et rendont rayson li devant dit Martins(z), Guillermons et Hugons[5] et Armandons de tota la pecuni que il ant recet de les pensions del pes dels blas (*a*), del fort(z) (*b*) et dels quarteyrons dels vins (*c*), del for major (*d*) et dels pretz qui

---

[1] P. *hommeus.* — [2] P. *Andrenet.* — [3] P. *el atudunna.*

[4] P. *le.* — [5] P. *Hugos.*

(*a*) *Poids public des blés (virga ponderis)* qui appartint d'abord à l'évêque et au dauphin ; la ville le racheta au moins en 1336, pour la *pension* ou rente annuelle de 20 livres payables par moitié à l'évêque et au dauphin (Pilot, *H. mun.*, II, 141).

(*b*) Four de la rue Moyenne (Brocherie), qui appartenait à la ville depuis 1317.

(*c*) Après le rachat du Banvin, en 1279, la ville perçut en nature ou en argent le 17e quarteron du vin vendu dès lors librement pendant toute l'année : le setier était divisé en 17 quarterons (Pilot, *H. mun.*, II, 122).

(*d*) S'agit-il d'un marché ?

lour sont esta fait[1] tant per los lombars(z) de Greynovol quan[2] per les gentz de la vila:

89. Encores de les tavernes que troveront uvertes de lour predecessours; et primeyriment, contont[3] de les tavernes de lour predecessours et enseguent[4] de les[5] autres recetes, deu depens et de les payes, insy que czo desotz sey se contenon*t*[6].

90. Item, firont[7] examinar li dit cossel lo nomma[8] de Gout, d'Engins, qui ere acusas de mesell[er]i, per la man de maytre Symon lo mejo (*a*) et de I. barber (*b*), tant per lo despens[9] de l'azamination que per los salarios[10] del mejo et del barber — XV. s.

91. Item, paye (?) a maytre Simon lo mejo per la meygain[11] de C. flur. de I. an feni lo XXVII. jor de janver courant M. CCC et XL — X. flur.

---

[1] P. *essufait.* — [2] P. *quà.*
[3] P. *contout.* — [4] P. *enseguet.* — [5] P. *delles.* — [6] P. *conteno.*
[7] P. *firent.* — [8] P. *nemmo.* — [9] P. *depes.* — [10] P. *salaries.*
[11] Mot douteux que P. traduit par « intérêts ».

(*a*) Pilot (*H., mun.* II, 167) traduit assez plaisamment par « Symon le magicien » pour S. le *meje*, le médecin; M. Prudhomme (*H. de Gr.*, p. 174) reproduit ce contre-sens qui a l'inconvénient de transformer en charlatan un médecin qui semble avoir été pris au sérieux.

(*b*) *Barbier* signifie quelquefois chirurgien, comme ici: cf. du C. v° barberius; encore usité au XVIIe siècle: *lou barbié,* Mill. J., 84.

III. — LES USAGES DU MISTRAL DES COMTES DE VIENNE (1276)

Pour comprendre la nature et l'importance de ce document, il nous faut entrer dans quelques détails historiques. On sait qu'à partir du milieu du XIe siècle, l'archevêque Vienne, par suite de la donation de Rodolphe III et d'Ermengarde, posséda les droits régaliens à Vienne et aux alentours avec le titre de comte de Vienne. A côté de lui, il y avait deux comtes laïques : le duc de Bourgogne et l'aîné de la maison de Vienne issue de Charles Constantin, fils de Louis-l'Aveugle[1]. C'est le point de départ de cette dualité de juridiction qui remplit et complique à un si haut point l'histoire de Vienne pendant la période féodale. En 1155, Berthold, duc de Bourgogne, transféra, du consentement de l'empereur Frédéric Ier sa part du comté de Vienne à Guigues d'Albon. Jean de Bernin, archevêque de Vienne (1217-66), acheta de Hugues de Pagny, descendant des comtes de Bourgogne et allié à une famille descendant de Charles Constantin, les droits que le second prétendait sur le comté de Vienne[2]. Il y avait donc à Vienne, vers 1275, trois comtes temporels : l'archevêque, le dauphin et le chef de la maison de Vienne-Mâcon, lequel semble n'avoir eu

---

[1] De Gingins-la-Sarra, *les Bosonides*, p. 222.
[2] De Terr., I, 365.

guère alors qu'un titre honorifique, vendu du reste en 1337 à Humbert II. L'administration de la ville, pour la juridiction criminelle et le recouvrement des droits féodaux, était déléguée à deux mistraux : le mistral de l'Église et le mistral des Comtes. La mistralie de l'Église était toujours confiée à un chanoine, celle des comtes était devenue un fief héréditaire dans la famille de Beauvoir. En 1275, Guillaume de Beauvoir vendit à l'archevêque de Vienne, au prix de 650 livres, la moitié de la mistralie des comtes[1]; suivant Valbonnais, c'était plutôt le rachat par l'archevêque de la portion qui était de sa mouvance[2]. L'année suivante, il y eut une enquête solennelle sur la juridiction des comtes de Vienne[3]. C'est à ces droits des comtes qu'est relatif le document qui nous occupe.

Il se divise en trois parties : la première (1 — 13) comprend les droits du seigneur de Beauvoir, en tant que mistral des comtes, pendant la foire de Saint-Martin, dite foire des Comtes, les redevances des gens de métier et de certaines maisons situées au nord de la Gère; la seconde (14 — 24) comprend les censes communes au mistral des comtes et aux seigneurs de Bois-Royal: enfin, la troisième (25 — 47), les censes communes au mistral des Comtes et au mistral de la dame de Seyssuel.

Nous n'avons pas à faire ressortir ici les renseignements que ce document fournit à la topographie et à l'histoire de Vienne; il peut, notamment, aider à expliquer bon nombre de pièces, éditées ou manuscrites, relatives à la

---

[1] Valb., I, 135.
[2] Valb., I, 232.
[3] Valb., I, 23.

juridiction si complexe de Vienne et qui fut entre les archevêques et les dauphins la matière d'interminables débats[1]. Ce qui nous importe avant tout, c'est d'en déterminer la date.

M. Fournier, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, qui a examiné ce document, l'attribue à l'année 1276. D'ailleurs, l'archidiacre de Cantorbéry était mort en 1268[2], et dans notre document il est question, ce semble, de son héritier (art. 29). La vente de 1275 et l'enquête de 1276 auraient pu l'une et l'autre donner lieu à la rédaction d'un réglement qui n'existait jusque là que dans la coutume. Or, l'enquête de 1276[3] suppose que les droits des comtes pendant la foire de Saint-Martin sont encore purement traditionnels; on consulte des témoins et non un réglement écrit. La date proposée par M. Fournier est donc la plus vraisemblable. En tout cas, elle ne peut être postérieure de beaucoup, vu que bon nombre des personnages mentionnés dans ce document se retrouvent dans d'autres pièces des environs de 1276, et que Humbert Porta, signalé ici comme vivant (art. 16), mourut en 1285[4]. La date de notre texte peut donc à la rigueur osciller entre 1276 et 1285; mais, encore une fois, il est très probable qu'il a été rédigé en 1276 pour fixer les résultats de l'enquête.

Le manuscrit qui nous l'a conservé fait partie de la bibliothèque du très regretté M. Eugène Chaper, l'éminent

---

[1] Cf. Valb., I, 137. — Doc., II, pp. 55 sq. — Arch. de l'Is., B., 3250, 3253, etc.

[2] Terr., II, 1.

[3] Valb., I, 23.

[4] Terr., II, 14.

et obligeant bibliophile dauphinois, qui avait bien voulu nous le communiquer pendant de longs mois et nous autoriser à le publier. C'est un cahier en parchemin, formé de six feuillets de 0,19 c. de longueur sur 0,14 c. de largeur. Il présente onze pages d'écriture, avec vingt-trois lignes à la page. L'écriture est la gothique carrée, très nette, très régulière, avec une ponctuation, il est vrai, qui n'est pas toujours d'accord avec le sens. Aussi le manuscrit est-il d'une lecture facile et qui ne laisse que fort peu de doutes.

Il est très vraisemblable que c'est le cahier même qui était à l'usage du mistral, et, plus tard, de l'officier chargé de la recette des droits delphinaux. On peut le conclure des notes marginales en écriture cursive du XIVe et peut-être aussi du XVe siècle. Telle note indique un enregistrement : *ponatur in computo*, — *registratum in computo ;* telle autre, un changement de propriétaire, ce qui peut donner parfois une date approximative : par exemple, à côté des droits de la dame de Seyssuel sur le Marché et la Boucherie (art. 28), on lit : *debet Guido Laurensis ;* or, on sait que ces droits furent acquis en 1387 par Aymon Laurent[1]. Certaines notes sont des traductions : *li bandeis* (art. 24) est rendu à la marge par *de banno,* ce qui semble prouver que le terme vulgaire était tombé en désuétude. L'authenticité de cette pièce et, conséquemment, son importance philologique sont donc absolument incontestables.

---

[1] R. de la Bâtie, *Arm. de D.,* vo Laurent.

TEXTE DES USAGES DU MISTRAL DES COMTES.

1. Ici commensont li usajo monseignor de Belveer[1], mestral al contos de Vienna. Le mestrauz monseignor l'arcevesque deit delivrar les cles de les portes de Vienna lo jor de festa sant Martin monseignor de Belveer o a celui qui est *per* lui.
2. Celes deit gardar los XV. jors de la feri al salvament de la vila; e a monseignor de Belveer deit om XL. s. *per* unes armes, e VII. s. *per* VII. leideers; III. aunes d'Anonay *per* XII. d.; II livres de pevro; e los sure souz[2] de les portes.
3. X. sirvanz li deit om soignier los XV. jors de la feri : lo matin, pan et vin et atos[3] sus genouz; lo vespre, dos meis de cher freschi et sala; al maistro qui los guie una gelina ou I. cunil.
4. Co deivont paier li leideer. Cil no deivont traire fue de meison en pailli, ni en chandela, ni en tison; mais deivont alar al gait de la vila et a les portes regardar si sunt emendes et si issunt les gaytes.

---

[1] La famille de Beauvoir était une des plus puissantes du Viennois; la 1re branche, les Beauvoir-de-Marc, s'éteignit au commencement du XIVe siècle; la 2e, les Beauvoir-de-Villeneuve-de-Marc, tombée en quenouille en 1400, transporta ses titres aux Virieu-Faverges, depuis Virieu-Beauvoir.

[2] Probablement, le surplus, i. e. la part de l'archevêque ; cf. Doc. II, 56 : « pertinent ad comites... tempore nundinarum leyda duplex. »

[3] Doc. II, 55. « In mane de pane, vino et *carnibus assatis* », ce qui donne le sens d'*atos* = roti. Cf. Guigue, *Cart. mun. de Lyon*, p. 408, où le même mot est plusieurs fois répété.

5. Li fauro deivont IX. deniers al contos, cil *qui* ovront en encluenos ; les cornues VI. deniers ; li suaor VIII. deniers ; les petoresses IIII d. Co est tot al contos, sauz II. s. e los hublias.
6. Tuit cil *qui* vendunt draus d'Anonay a Vienna deivont III aunes d'Anonay al contos *per* XII. d. que om torne a chascun[1].
7. Li pellicier *qui* fant moutiz deivont VI. d. de *que* li meita est al maistral ; les peuz blanches VI. d. *qui* sunt al maistral. Cel *qui* commence lo mestier de les peuz blanches deit IIII. s. et IIII. d. ; li IIII. s. su*nt* al maistral et li IIII. d. a la leida.
8. Qui comence lo chalp[2] de Geri deit IIII. s. et IIII. d. ; li dui s. su*nt* al mestral et li dui sunt als seignors ; li IIII. denier sunt a la leida.
9. Le pechare *qui* prent lamprey a fila[3] deis la rochi del fonz[4] enduchi a la rochi de sus sant Roman[5], si no*n* en prent mays I., si en deit II. l'un a l'arcevesque et l'autro al contos, sauz lo rei qui el recont dedins l'aygua el navey de celui no deit ren.

---

[1] SM., p. 78, même redevance pour l'archevêque.

[2] Dans la *Leyde* (47), cet ouvrier est appelé *noricios,* apprenti (corroyeur). *Chalp* est prob. le subst. v. d'un **chalpier* = *cal(care)* + *pedem* + *are,* à Saint-Maurice-l'Exil, *choupio* (fouler), Riv., 77.

[3] Cet art. indique deux procédés de pêche : 1° *a fila,* au filet, que la Leyde appelle *a cela* (SM. 78, ad celatas), désignée aujourd'hui par le mot de *cavilyi ;* cet engin se compose de petits bouts de corde, avec hameçons, qui se rattachent à une corde fixée au fond de l'eau ; 2° *lo rei* ou trémail : celle-là est exemptée de la redevance.

[4] Rocher qui avance jusqu'au Rhône, sur la rive droite, entre Sainte-Colombe et Ampuis.

[5] Saint-Romain-en-Gal, au N. de Sainte-Colombe.

10. Qui ci aduit cerclos[1] a dos anos, si deit l'una soma al contos et l'autra al mestral.

11. Le pendans de Val Roser[2] qui resguarde vers la chosa maistro Girart est del mestral.

12. Paquauz, le faure, *per* sa vigni IIII. s. et II. [d.] et malli *per* la fontana cuverta; Hugo Darmais IIII. s. *per* sa vigni; li moiller Johan de l'Isla IIII. s.; li Cacheta IIII. s.; Bosones, le greuz, VI. d. *per* la chosa *qui* fu al cercler, III. [d.] et mailli *per* lo columber; n'Ugo de l'Escaro[3] *per* la peci dessus I. poiesa; Bertholomeus Liatra *per* la vigni *qui* fu Johanon poiesa, *per* la vigni Charriol I. d.; Charriouz, autro d.

13. Le forners de Sant Pere[4] VI. d. *per* la vigni *qui* fu a man destra; maistre Girarz I. quartal de froment et VI. d. *per* la chosa *qui* fu P*er*on Maignin; Andreus de la Rochi *per* sa vigni I. soma de vin; li moiller *qui* fu Chalvet, al pellicier, autra soma. Co est tot al maistral, cesses et vendees.

14. Ici comencont les cesses cuminaus del mestral et del seignors de Buec reyel[5].

15. Li chamarlenchi[6] deit de la terra gaignabla V. s. dependent del buec de vers Gieri, deit III. s. I. d. *per* la

---

[1] Ms. *celclors ;* cf. SM. 78, même redevance pour l'archevêque.

[2] Peut-être le vallon qui est au pied de Mont-Rozier, au N. de Vienne.

[3] Ms. *les Caro.*

[4] Abbaye de Saint-Pierre, dans le faubourg de Fuissin, comprise dans la nouvelle enceinte de 1390.

[5] Territoire à l'E. de Vienne, traversé par les aqueducs.

[6] Mot dérivé de Camarlencus, camérier, qui peut désigner une fonction de trésorier ou d'économe dans l'église de Vienne ou dans un couvent : à cause de la redevance il semble préférable d'y voir l'*économat* d'un monastère, prob. de Saint-André-le-Bas.

vigni de Buec reyel; Chustrins en la p*ar*tia de cela vigni II. d.; le chapellans de Jarzins[1] I. d.; n'Aymo Chaina[2] de la terra q*ui* fu Valer IIII. s. II. d. menz et I. mestier de froment;

16. Bosones, le greus, II. s. et IIII. d.; Peros Girouz VI. d. p*er* sa vigni; li moiller qui fu Johan, al saintier, III. d. p*er* lo pra et IIII. d. p*er* lo buec; Berarz XII. d. p*er* son essart et p*er* son buec; Peros Girouz VI. d. p*er* sa vigni; Humbers Porta[3] XI. d. p*er* lo pra qui fu Aymon del Palais[4], XII. d. p*er* los dos ilaz, VI. d. p*er* la broci;

17. Joffreis, le maiselliers, XII. d. p*er* la chosa qui fu Sonac, I. d. p*er* I. pra del buec qui fu n'Aymon del Palais; Ravicons III. s. et V. d. et mailli p*er* son teniment; Johans, doler(e)s de Seinti Columba[5], V. d. de la terra qui se tint a cella Ravicon;

18. Bosonez, le greus, II. s. et IIII. d.; Thomas, le dorers, VI. d. del champ de Pont evesque[6]; Vincenz Raigniers II. s. p*er* la terra del Chastagnier, VIII. d. p*er* la terra qui fu Trepier, XVIII. p*er* pra Grimont, de que li XII. sunt al mestral; Estevenz d'Illin[7] II. d. p*er* son illat;

19. Pero Torners III. mailles p*er* I. de les pees del buec

---

[1] Jardin, com. du cant. de Vienne; prob. le *Garzinus* du cart. de SA., p. 252, a. 1014, et certainement le *Jarzin* du cart. de Cluny (III, 547, a. 998).

[2] En lat.: *Aymo Cathena,* SM., 93, 101; Valb., I, 25.; Terr., II, 119: « Obiit Aymo Cathene (a. 1300) ».

[3] SM., p. 80, a. 1241 « Hulertus Porta »; Terr., II, 14: « Obiit Umbertus Porta (a. 1285).

[4] Le Palais, au mandement de Septème (cant. de Vienne).

[5] Sainte-Colombe, faub. de Vienne, sur la rive droite du Rhône.

[6] Faub. de Vienne, à l'E., ainsi nommé du pont sur la Gère, restauré par l'archevêque Jean de Bernin (Chorier, *Antiq. de V.*, p. 493).

[7] Illins, c^e de Luzinay (cant. de Vienne).

qui fu Aymon del Palais; li moiller qui fu al fil Guionet del Ga I. d. p*er* celes meimes pees; li moiller qui fu P*er*on Armant VI. d. p*er* sa vigni; Sulmant X. d.; Bones Marnanz IIII. d. p*er* les pees del buec n'Aymon del Palais; Lorens del Clos III. d. p*er* les pees de cel buec;

20. Guillermos de Lara III. d. p*er* son essart; Lorenz, le nes Boner[1], VI. d. p*er* la chosa qui fu Soleillat; le mestrauz de l'Uelmo[2] VI. d. p*er* cela meima terra; le Quitans IIII. d.; li Enarda[3] VIII. d.; li moiller al mitaner III. d.; li Ch*a*ncona III. mailles;

21. Li dui frare qui iston soz la crota de Pupet[4] VIII. d. p*er* la vigni qui fu Peron de Lara; cil meismes IIII. d. p*er* la vigni qui fu Belmur; li Vola IIII. d. p*er* sa vigni *qui* fu Peron de Lara; Rainauz XII. d. p*er* la terra qui fu Guillermo Franceis, et deit XI. d. p*er* sa vigni et III. d. p*er* l'essart;

22. Pero le sorz, le frare Lorent a l'escofer, deit XVIII. d. p*er* ses vignes de Buec revel et III. d. p*er* la chosa qui fu Soleillat; n'Aynars de Vilanova[5] p*er* son champ del

---

[1] On pourrait lire aussi *Bover;* mais la forme *Boner* semble indiquée par *Bonerius* (SM., p. 83, a. 1243) et *uxor Boneiri* dans une épitaphe du même siècle (Terr., II, p. 90).

[2] C'était le nom d'une place et d'une paroisse — Saint-Pierre-entre-Juifs — entre Saint-André-le-Bas et Notre-Dame-de-la-Vie le nom venait de l'orme sous lequel on rendait la justice sous les rois Burgondes (Chorier, *Ant.*, p. 86). Cf. Terr., II, p. 90 « obiit Johannes de Ulmo. »

[3] Ms. *Lienarda.*

[4] Voûtes vers le N. et l'O. de Pipet, un des châteaux de Vienne, dont le nom figure aux XIe et XIIe siècles, sous les formes de *Popetum, Pupetum, Pupet,* dans le cart. de SA., pp. 292, 293, 310.

[5] Peut-être Villeneuve, mas de Ternay.

Buec reyel VIII. d.; Matheus de Vilanova per l'essart qui fu Gonter XII. d., per lo buec acessa XII. d.;

23. Li donna de l'Uelmo per son pra de Pont evesque XII. d.; Valers I. d. per son illat; n'Aymo Chaina deit LX. s. per lo paquer, de que li XX s. sunt al seignors per lo pra et li XL. s. se partont per terz. Qui gaaigne auz arz a dos bos, si deit I. mester de segla al mestral per lo pasquel de Buec-reyel.

24. Li abaiessa[1] deit lo jor de festa sant Andreu I. emina de seigla et la livra de III. moness. Co est al mestral; per co deivont les donnes cullir riortes[2] et alcunos (?). Li tresmees de Buec reyel sunt al mestral; los ivernauz deit cullir et gardar et meparti; li bandeis, V. s. en aval, sunt al mestral.

25. Ici comencont les cesses del mestral a la donna de Saissuel[3] et de monseignor de Belveer, mestral al contos. — Li vigni Guillermo Aynart al mur blanc dessoz la maladeri de Mont Risiers[4] XIX. d. poesa menz; li vigni

---

[1] L'abbesse de Saint-André-le-Haut ; célèbre abbaye fondée par S. Léonien, à la fin du VIe siècle. Depuis le XIe siècle, elle suivit la règle de Saint-Benoît. V. Charvet, *Mém. de S.-André-le-B.*, publiés par Allut, Lyon, 1868.

[2] Cf. *Myst. des trois Doms*, p. 878 (comptes de Vienne, a. 1400) « pro decem fayssiis riorcarum (leg. riortarum). »

[3] Seyssuel (cant. de Vienne). Guigues Bérard, mari de Guille de Seyssuel, avait donné, en 1123, en fief rendable à l'archevêque de Vienne, le château de Seyssuel, que les archevêques ont possédé jusqu'en 1789. C'est à cette circonstance, sans doute, que cette maison devait les droits importants qu'elle posséda à Vienne.

[4] Auj. Mont-Rozier, coteau qui s'élève en face d'Estressin, entre la route de Vienne à Lyon et la vallée de Leveau. On le trouve dans les *Act. capit.* SM. (p. 114, a. 1249), sous la même forme qu'ici : *feudum de Monrisies ;* dans les comptes consulaires de Vienne de 1447, il s'appelle : *mons Roserius.*

Peron d'Anonay XX. d.; li vigni Peron Ros XIX. d., li vigni que tint li moiller Peron d'Archeu[1] VI. d.;

26. Li vigni Peron del Peron[2] VI. d.; le nes le prus joines XII. d. de la vigni de Perafichi[3]; li donna de l'Uelmo, del Puey San Didiel[4] VIII. d.; Crestins de la Cort, del sauzei qui fu a maistre Peron Chapuis VIII. d. Co est cuminal al dos mestraus, vendees et cesses.

27. Les cesses d'Escharavella[5], de Trecins[6] et de Perafichi deit cullir le mestrauz a la donna de Saissuel, et deit achetar una borsa de III. d. del cuminal en que metra l'argent, et lo deit portar el palais devant los seignors; iqui partont mei a mei li seignor et li donna de Saissuel; el tiers de la partie als seignors prent le granz[7] mestrauz lo terz en vendoes.

28. Li donna de Saissuel a la meita el banchajo del meisel euz deniers et en les lengues; per cest feu recoignu

---

[1] Mas de Simandres (cant. de Saint-Symphorien-d'Ozon); cf. Valb., I, 97.

[2] Propriétaire de la maison appelée *le Péron*; cf. Terr., II, p. 82 : « In operatorio Johannis de Sancto Andrea al *Peron.* »

[3] *Petra Fixa* dans l'Inv. II, p. 89, localité voisine d'Estressin, appelée aussi *Peyrafichi* dans une reconnaissance de 1396 (arch. de l'Is. B. 2668).

[4] *Podium sancti Desiderii,* au N. de Vienne, sur le territoire d'Arpot, où fut élevé le mausolée de Saint-Didier, arch. de Vienne.

[5] Auj. Charavel, entre Estressin et la vallée de Leveau; cf. Inv. II, p. 89 : « de medietate de Petra Fixa et de medietate de Charanella (leg. Charavella) » : dans la reconnaissance de 1396 (l. c.), il figure sous les formes de : *Eycharavella*, *Escharavella* et *Charavella.*

[6] Auj. Estressin, première gare de Vienne à Lyon. Dans un diplôme de Louis-l'Aveugle, de 915, s'appelle *Trecianus,* SA., p. 226.

[7] Ms. *leigranz.*

deit XXX. s. al dos palais, a chascun mainien XV. s. *per* gonnella; si li seignor si faissiant grant venua, le seigner de Saissuel deit istar a la porta e gardar icest feu nimatint (*sic*)[1] l'alberz de Saissuel dels contos, et deit baillier la tierci part de les vendues.

29. Li maysons n'Aymon Chayna josta lo cimintero midon[2] Sainti Mari la Ves[3] deit IIII. deniers; li maysons Robert Bellin qui fu en Donnet IIII. d.; li maisons Jaque Jordan e al nevou Martin Berguis[4] II. d.; li maysons q*ui* fu Peron al nevou a l'archidiaquen de *Con*turberi[5] VIII. d.;

30. Li porta Symon del Palais las la porta de l'iglesi midon Sainti Mari la Ves II. d.; I. pou de placi en que avit huers de rere la porta IIII. deniers; li chambra qui fu n'Ugon de Malaval[6] VI. d.; li maysons al chapellan X. d.; le murs Robert Bellin I. d.; le murs de la chambra derere I. d.

---

[1] Peut-être y a-t-il omission d'une lettre : [*q*]*ui matint ?* Je ne comprends pas ce passage.

[2] Ms. *midan.*

[3] Sainte-Marie-la-Vieille, plus tard Notre-de-la-Vie, église établie dans le temple d'Auguste et de Livie, ainsi nommée pour la distinguer de N.-D.-d'Outre-Gère; cf. Terr., *Inscr.*, I, p. 252, épitaphe de Jean de Bernin.

[4] A propos d'une épitaphe où on lit : *Petrus Bergus.* A. de Terrebasse (*Inscr.*, I. p. 308) se demande s'il s'agit d'un nommé *Berguse* ou d'un homme natif de Bourgoin; notre texte prouve qu'il y avait à Vienne une famille *Berguis ;* cf. du reste l'épitaphe de *Martinus Bergusii* (celui de notre texte), mort en 1300 (*Inscr.*, II, p. 156).

[5] Etienne de Montluel, d'une famille alliée à celle de Savoie, avait suivi Boniface de Savoie, transféré de Valence à Cantorbéry avec le titre d'archidiacre; retiré à Vienne, il mourut en 1268 (Terr., II, p. 1).

[6] Malleval, cant. de Pélussin (Loire).

31. Totes cetes cesses et les vendoes sunt al mestral; en totes les autres cesses de Vienna no prent ren le mestrauz, mais lo terz prent en vendoes.

32. Le clos qui fu auz anfanz n'Andreu del Palais deit doui somes et I. barral de vin et I. sextier de froment que deivont seignores Ros et maistro P. Borgureuz cuminalment; n'Aymo Chaina III. barrauz de vin per la vigni de Vimeina[1] qui fu Johan Valin, I. soma per la vigni qui fu n'Ugon de Vilanova, e I. soma per la vigni qui fu Johan Tivoler, V. somes de la rochi deuz fonz qui sunt al mestral;

33. Li vigni de la nilli[2] qui fu Pain Gassalart fu dona a pees a XII d. la pea, de que Poncez d'Auries en tint VIII. en pris de VIII. s., Guillermos de Telley[3] VII., li moiller qui fu Peiron IIII., Pero d'Ayreu[4] II. Tot co est dels contos, sauz les V. somes de la rochi deuz fonz.

34. Li Girinenc tinont del feu al contos deis la meison Peron Rainout, issi con se vire de vers l'Armona[5] enduchi a la maison a la chamarlenchi e de vers la premeri maladeri de Pupet duchi a la tueri d'amont e la

---

[1] *Via Mediana,* au S. de Vienne, chemin situé entre deux voies romaines qui longeaient : l'une, les coteaux, l'autre, le Rhône ; cf. de Terreb. *Inscr.*, II. p. 156 : ce chemin existait déjà en 1057 : SA., p. 267 : « via publica que dicitur mediana. »

[2] Cf. Godefroy, *Dict. de l'anc. langue fr.*, s. v. *nille* = tourniquet, fer de moulin.

[3] On trouve un Jean de Tellay, chevalier, parmi les témoins du traité de Jean de Torchefelon avec l'arch. Thibaud de Rougemont, en 1402 (Charvet, *Hist. de l'Égl. de V.*, p. 490) ; famille non signalée dans l'*Armorial de Dauphiné.*

[4] Heyrieu, chef-lieu de cant. (Isère).

[5] L'*Aumône générale,* fondée au XIe s. au pied de Pipet, plus tard hôpital de Saint-Paul.

cheina de l'Espital[1], duchi a l'aigua d'aval, issi con li aigua se porta, duchi al chamin qui torne vers la premeri maladeri, X. s. sur los leideers a la feri de Tossainz per I. escu. Co est tot del feu auz Girinenz.

35. Le mollenz del Fanjaz et le forz d'otra Geri et li maysons Peron Fauro de Las, le cellers en que on vent lo ban outra Geri, et li maisons qui est Peron Fauro de Las, et li maisons de Ternay, e le pendenz d'Escharavella de vers l'iglesi d'Arpou[2], del feu en Guion de Sinicia[3].

36. Li chambra de l'Uelmo et les maisons basses enduchi a la dymei maison qui fu n'Amblart Garin de Crimeu, et li maisons qui fu Guillermo Rasches enduchi a la fest de la maison Monluel[4], del feu en Johan de Bergoing[5].

37. Guicharz Charreri prent les boisses del chanevo, e de les maisons assoler vendues del *quin*tal[6] I. sextier de mel, et de celes souz seler I. dimei sexter, et deit soignier mantiz al contos quant il ci sunt.

38. Cil de Maisseu[7] per les II. parz del for d'outra Geri prenont per an IIII. lib. e XIII. s. e IIII. d. e VIII. d.,

---

[1] Prob. le *Xenodochium Pauperum,* restauré par Barnoin, v. 899, Terr., I, p. 126.

[2] Église de Saint-Sévère-d'Arpot : Arpot, petit ruisseau au N. de Vienne, qui donna son nom au territoire compris entre lui et la Gère ; cf. *Inscr.,* I, p. 278, a, 1203 « molendinorum d'Arpou. »

[3] Cf. Guigue, *Ob. Lugd. Eccl.,* p. 136 : « Guido de Synicie terram et possessiones, quas ultra Rodanum habebat, accepit ab eo (Rainaud, arch. de Lyon, 1226) in feodum. »

[4] Famille de Montluel (Ain), possessionnée à Vienne, à laquelle appartenait l'archidiacre de Cantorbéry.

[5] Bourgoin (Isère). — [6] Ms. 9tal.

[7] Messiez (cant. de Saint-Jean-de-Bournay).

soma VII. libr. que deit le forz *per* an. Cil de Maisseu sus lo banchiel del maisel X. s. *per* an;

39. N'Aymon Chaina pre*nt* deis l'ouvror *qui* fu Bernart de Sant Juerz[1] en aval duchi a la maison Symon del Palais qui est las l'eglosa del Fanjaz, i est tot ico *qui* est dit devant del feu del contos.

40. Li maisons Symont del Palais, sauz la sala n'Ugon del Palais, est del feu al contos.

41. Li maisons Guillermo de Tellez, e li maisons n'Ugon Tremeley[2], e li maisons en Peron Gras, e li maisons en Chastelan, et IIII. maisons *qui* sunt dedinz lo maisel, e XI. banc davant, et sunt les maisons entre la maison Peron Isimbart[3] e celes a la Chamarlenchi;

42. Li dimei maison qui fu n'Amblart de Crimeu, e le[s] II. maisons apres sunt Jaquemet de Brion[4], e li banc davant e li maisons qui fu Martin Boveri; li maisons n'Eteven Borzeis, e li Simont qui est apres, e VII. bans qui sunt dessoz; li maisons Peron d'Aireu; li maisons Peron Rambout qui est apres.

43. Tauz est li segnori al meisel. Si le maiselers vent chavrot dedinz lo maisel, li maisna del seignor ou del maistral l'en pot portar *per* lor; e si vendunt l'aignos defor, autressi, si lo farseisont a tortal[5].

44. Li triperi qui coit los bueuz, si espanche l'aigua dedinz lo maisel, si deit III. s. e dimei; l'esteters qui coit les testes, si geta l'ossamenta, III. s. e dimei; se il

---

[1] Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (Isère).

[2] Chorier mentionne un Tremoley, dauphinois, qui fut grand-maître des Templiers en 1131 (*Hist. de D.*, II, 62).

[3] Cf. Inv. II, p. 28 : « Petri Ysimbardi civis Viennensis. »

[4] Brion (cant. de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs).

[5] Ms. *atortal*. Peut-être est-ce une faute d'écriture pour *atretal*

fondont deis Pasques tro a la Saint-Martin, III. s. e dimei;

45. Se il escorchont bo el maisel III. s. e dimei, ma que per IIII. choses : si Roinz est si granz que om no poche escorchier en la riveri, ou per tant grant ploivi que om no poche alar a plan, on per tant grant ciament de nei qui lor curtisse la cher, ou per tant grant ora que choleuz no poche ardre a plan.

46. Si le maisellers achete una cher de bo o plus, usa ant que les leingues sont lour. Li suaor de Cuvieri[1] qui paiont lo chal (?) et l'usajo per an passunt la leida del cuers pelos, ja n'ociant[2] maison. Als pelliciers qui paiont l'usajo en quareima del moutiz a lors messajos no deit om ren toudre lo sando defor les portes.

47. Cil qui donont l'usajo del cerclos, si il espanchont, ne tratornont ren ; per les poz en l'emenda dels seignors est.

IV. — LEYDE DE VIENNE (copie de 1403).

Cette pièce est à certains égards le complément de la précédente, puisque c'est le tarif de la leyde perçue à Vienne au profit des Comtes ; quelques articles de la

---

[1] *Cuvière,* quartier des tanneurs, sur les bords de la Gère, ainsi nommé des *cuves* servant à la tannerie ; le nom existait déjà en 922 : Cl. I, 219 : « Cuberia inter duos pontes. »

[2] Ms. *ianociant,* doit être expliqué par *ja n'ociant* = quoiqu'ils n'eussent, et non pas *ja no ciant* = quoique ne soient ; dans ce cas on aurait *seyant.*

Leyde ne sont même que la répétition de certains articles des *Usages du mistral*. Malheureusement, nous n'avons pas là l'original du texte viennois, mais une copie exécutée à Grenoble. Elle fait partie des documents relatifs aux différents procès qui se produisirent dans les XIVe et XVe siècles entre l'archevêque de Vienne et le dauphin. Comme ces documents, elle échappa au brûlement de 1793, parce que « ces papiers ne paraissaient pas avoir trait à la féodalité[1] ». Elle se trouve aux Archives de l'Isère, B 3251, fol. 11 à 14, formant 8 pages d'une écriture parfois difficile. C'est M. A. Prudhomme, le très distingué archiviste de l'Isère, qui avec sa complaisance si connue nous l'a signalée, en mettant à notre disposition, pour le déchiffrement du texte, son expérience paléographique[2].

On sait qu'après de vifs démêlés qui avaient éclaté entre l'archevêque Thibaud de Rougemont et Charles de Bouville, gouverneur du Dauphiné, l'archevêque fut rétabli, en 1401, par un arrêt du Parlement de Paris, dans la possession de ses droits temporels[3]. L'exercice de ces droits amenant fatalement des conflits entre les deux pouvoirs, on voulut avoir à Grenoble la copie du tarif de la leyde comtale dont la pancarte originale resta nécessairement à Vienne. C'est en 1403 que notre texte a été transcrit dans les archives delphinales[4].

---

[1] E. Chaper, les *Archives et la Révolution* (*Bull. de l'Ac. delph.*, 1886), p. 20.

[2] Nous devons aussi des remercîments à M. E. Pilot de Thorey, aide-archiviste.

[3] Chorier, *Hist. du D.* II, 398.

[4] A la suite de notre document, faisant corps avec lui, se trouve une page en français qui se termine par ces mots « et par ce *que* mons. l'arcevesque met aucun debat es chouse dessus d*ites*, on a fait ceste memoire. »

Il existe aux Archives de l'Isère deux traductions de ce document : une traduction partielle et une traduction complète. En 1423, l'archevêque de Vienne accusa Pierre Costaing, dit Mortier, gardier de Vienne, d'avoir perçu indûment au profit du Dauphin certains droits de leyde et certaines redevances sur les *merciers* de la ville. Le gardier présenta à la Chambre des Comptes un mémoire justificatif qui renferme la traduction de huit articles de la leyde (12, 13, 14, 15, 39, 46, 47, 52); elle est dans le cahier coté B 3253, fol. 36-37. De nouveaux conflits amenèrent en 1495 une enquête sur les droits et les usages des anciens comtes[1]; à la suite de l'enquête, Mathon, secrétaire de la Chambre des Comptes, consigna dans les archives une nouvelle traduction de la leyde comtale à la date de 1499[2]. C'est M. A. Prudhomme qui nous a communiqué la copie, faite par lui-même, de cette traduction qui se trouve dans le cahier B 2968.

Si l'on examine attentivement le texte de la *Leyde de Vienne*, on reconnaît que l'original a été assez fidèlement reproduit et que cet original est beaucoup plus ancien que la copie. Nous avons deux termes de comparaison : *les Usages du mistral* de 1276 et le document suivant qui est de 1389. Or, notre texte présente un fond très archaïque, beaucoup plus rapproché de la première date que de la seconde, comme le prouvent, par exemple, certaines formes non diphtonguées : *pevro* 2, *peci* 23, etc., et

---

[1] Charvet, *Fastes*, pp. 117 sq.

[2] « Extractum a registris Camere Compotorum Dalph. debita collatione cum eisdem facta de precepto dominorum dictorum per me secretarium subsignatum die nona mensis marcii anno Nativitatis Dni millesimo CCCC nonagesimo nono. Mathonis. »

surtout l'article *del,* qui est la forme constante de notre texte, comparé a *do* (V, 7), et *al,* également constant, comparé à *ou* (V, 20-21-22). Du reste, la connexité des matières contenues dans la *Leyde* et dans les *Usages* est telle que les deux documents ont dû naître de la même cause et dans les mêmes circonstances : ils doivent être l'un et l'autre le résultat de l'enquête de 1276[1].

Les méprises du copiste grenoblois ne sont pas très considérables; voici les plus importantes : *quavart que* 3, probablement par suite de l'omission d'un mot; *bestia* 41, pour *besti,* erreur d'anticipation amenée par la finale du mot suivant; *mieta* 46, faute de transposition, pour *meita; correres* 54, pour *correies,* etc. A son insu, il a glissé des formes françaises : *usage, cité* 1, *cordés* 24, *des* (= de les) *bazanes* 44, etc. Certaines hésitations entre le cas sujet et le cas régime doivent être aussi mises à son compte, ainsi que certaines variations de graphie : par exemple, *feari, ferri, feeri, feri* (= feria); *mealli* et *mialli; sure* et *suirre* (= supra). On y remarque quelques préoccupations étymologiques : *sainct, saincta, peistoressa* (cf. III, 5 *petoresses*). Le grenoblois semble se dénoncer par l'emploi habituel de la forme *achate* (cf. II, 41 *achatas*). La partie qui a été la plus maltraitée, c'est la liste des vingt-deux localités sur lesquelles le dauphin avait des droits 66, probablement parce que le copiste ignorait le nom de la plupart. Somme toute, si cette copie n'est pas irréprochable, ses fautes du moins sont peu nombreuses et en général faciles à corriger. Les deux traductions que nous

---

[1] Pour plus de sûreté, nous le considérons dans l'étude phonétique comme étant du XIVe siècle.

avons signalées peuvent parfois aider à améliorer le texte, quoique les contre-sens n'y manquent pas; celle de Mathon, notamment, renferme de grossières bévues, qui seront indiquées en note.

Tr = traduction de Mathon (1499).

Tr 2 = traduction de Mortier (1423).

TEXTE DE LA LEYDE DE VIENNE.

1. Co sunt li usage *que* li *con*to ant a Vienna; item, raison de la leyda de la cite de Vienna.
2. D'una chargi de pevro done una livra cel *qui* vent, et autretant cel *qui* achate, se maison non a [a] Vienna; e si chargi non i a, le done *per* raison que i a; e en fe(a)ri prent le doblo[1] de cellui *qui* achate; e de cumin autressi, e de ciri autressi.
3. D'ences, de ris, d'amandoles, de fies, de sucre, de lana d'outramar, de datilz, de canella, de gingembro, de giroflo, de citoa[2], de tot aver de peys, prent le seigner autressi come del pevro, quavart (*sic*)[3] que seit[4] vendus, e a Vienna seit rendus, on le mot[5] de Vianna, marchie fait.

---

[1] Ms. un point après *doblo*.

[2] Tr. *cira*. En anc. fr. *citoual, chitoual, cytoal*, racine tubéreuse du *Curcuma Zedoaria*, fort employée jadis comme stimulante.

[3] Tr. *quavartque;* doit signifier « excepté si, avant d'être vendu, on le remporte de Vienne »; = [*ma*] *qu'avant que*.

[4] Ms. *sois*.

[5] Tr. *se met*.

4. Mais, de sayn, de syu[1], d'alun[2] de boloan[3], de borra, de chanevo, de covro, de plomp, d'estaig, de codone[4], del *qu*intal I. den. cel *qui* achate, e autro cel *qui* vent tot an, e en fe(r)ri prent le doblo.
5. De XXX. toysons de la*na*, done una toyson cel *qui* vent, e II. d. cel *qui* achate.
6. Del bruns del Puey[5], del draus d'outra Royn, del draus de Mon Ferrant, del bruns de Romans, del bruns de Valenci, del draus de Beders[6], de co prennont li leyder de chascunes XII. aunes I. d.; mais de cellos *qui* donont les III aunes chascun an, no prent om ren.
7. De coni*nes*, d'aignines, de levorines, de volpilles, done II. den. del cent cel *qui* vent, e II. den. cel *qui* achate sure an, e en fe(r)ri no donont ren; mais II. den. done le *trous*seuz[7] a la porta, *quant* s'en saut domentres que dure li fe(r)ri.
8. Chavrotin et chavrot, I. den. le *cent per* autretal[8].
9. D'aciel done cel *qui* vent del cent I. carel, e autro cel *qui* achate en fe(r)ri e senz fe(r)ri.
10. De la soma del fer done en fe(r)ri II. den. cel *qui* vent

---

[1] Tr. *sif.*

[2] Cf. *Tarif de Lyon* de 1358 (*Rom.* XIII, 578) : *Alonn* que M. Philipon traduit par *noisettes.* Il s'agit de l'alun fort en usage dans la teinturerie et qui nous vint d'Orient jusqu'au XVe siècle.

[3] *Myrobolan,* fruits desséchés des Indes, employés dans la pharmacie; cf. du C. v° *mirabolanus.*

[4] Tr. *codont.*

[5] Le Puy-en-Velay.

[6] Béziers.

[7] Tr. *trousseur ou veturier.*

[8] Ms. une virgule après *autretal,* puis un mot que je ne comprends pas *form^ur* (*d'aciel*), que la traduction rend par « marchand portant assier. »

e II. den. cel *qui* achate; sanz fe(r)ri done I. den.; si el[1] est ouvras, se done en fe(r)ri III. den. li soma, e sanz fe(r)ri III. ob.

11. De lin done del I. cent. I. fayssi cel qui vent, e sanz fe(r)ri no done[2] ren.

12. Chascuna chargi de peissons de Geneva done IIII. den. ou VI. den. de peissons; se hom est*ra*ngos achate la chargi, se done IIII. d.

13. D'anguiles salaes done en fe(r)ri[3] del cent II. anguiles cel q*ui* vent[4], e does cel q*ui* achate[4]; senz fe(r)ri en donont una.

14. De ceypes e d'arencs[5] et de mujouz[6] donont aut*r*essi come d'anguiles.

15. De *gra*s peys[7] done li chargi I. livra, e se non i a chargi se done [per] raison de co q*ue* i a.

16. De chascun obert done VI. den. cel q*ui* vent e VI den. cel q*ui* achate; e de chauces aut*r*essi I. den. e de coisi[8] de fer I. den.

17. D'obergot IIII. den., de gardacors III den. et de cu-*ve*rtures IIII den.

---

[1] Ms. *s'il el.*

[2] Ms. *dono.*

[3] Tr. 2, *fieri.*

[4] Tr. 2, *ce qu'il vent, ce qu'il achapte.*

[5] Tr. 2, *arenes.*

[6] Tr. *mugos;* cf. Guigue, *Carcabeau du péage de Givors* (*Revue lyonn.*, fév. 1883) : *moios salas ; Tarif de Lyon* (1358) : *rigoz coranz.* J'adopte la leçon *mujouz,* mulet, sorte de poisson, parce que cette forme est confirmée par *mujol* d'un compte de Nîmes, de 1488, du Cange, v° *muiolus.*

[7] Tr. entre *gras* et *peys* : « Comme se croit connint ; » cf. Guige, l. c. « chargi de graspeys. »

[8] Tr. *coiffi.*

18. De chaval done aut*r*essi IIII den.; de mul IIII. den.; de mula II. den.; de roncina II. d.; d'ano I. d.; de bo I. d.; de porc I. mealli; chevra[1] ne done ren senz fe(r)ri e en fe(r)ri I. den.; de feia I. poesa senz fe(r)ri et en fe(r)ri mealli.

19. De chascuna mola done en fe(r)ri II. den. cel q*ui* vent et II. den. cel qui achate, e senz fe(r)ri en donont I. d.

20. De navei done de chascuna pos enteri I. den. cel q*ui* vent e aut*r*o cel q*ui* achate.

21. De fusta qui vint en la fe(r)ri done le q*ua*ras II den.; le reonz I. den.; li dozena del billons II. den.; li dozena del chavrons[2] II. den.; le cenz delz sacons(?)[3] II. den.; le velers[4] XII. den.

22. Del fais de les astes[5] prent om de leida I. asta; del fais de les escuelles I. escuella; del vaisseus I. vaissel; del barles[6], del broes[7], de les justises, del pesteils[8], del verros, aut*r*essi.

23. De les bucenes[9] q*ue* li marchiant amennont a Vienna

---

[1] Ms. *cheuro ;* Tr. *chévra,* qui semble la forme préférable.

[2] Tr. *chevrons.*

[3] Tr. *setons* (!) *;* dans le péage de Saint-Symphorien-d'Ozon : « unum centum de *bâtons,* de quibus fiunt circuli, debet sex denarios ». (Valb., I, 98) ; peut-être, dans notre texte, y a-t-il erreur de copiste.

[4] Tr. *solers,* cf. Valb., I, 98, péage de Saint-Symphorien-d'Ozon : « unus malus sive *velerium*... debet viginti solidos. »

[5] Tr. *hastes.*

[6] Tr. *barletz.*

[7] Tr. *bros.*

[8] Tr. *peyteils.*

[9] Tr. *vintenes* (!) Je présume que c'est le nom de l'outre, *pellis buccina,* dérivé de *buccus ;* cf. du C. h. v. ; l'outre s'appelait ordinairement en fr. du m. âge *bouc* (G. Paris, *Rom.,* X, 59).

dono*nt* de la peci I. mealli cel qui vent, e cel *qui* achate done del *cent* II. den. senz fe(r)ri, e en fe(r)i no done ren se no la trait a[l] marchia, e se la trait al marchia et la vent, se done de chascuna peci I. den. cel qui vent.

24. Delz chanavaz[1] e delz mallonz[2] *qui* sont cordes done senz fe(r)ri del cent II. den. cel qui vent e II. den. cel qui achate.

25. De te(l)la qui est vendua en la placi II. s. ou de qui en sus[3] done en fe(r)ri I. den. cel qui vent e senz fe(r)ri done mealli, e cel *qui* achate.

26. De la tela qui est vendua deis XII. den. en aval no prent om ren.

27. De coutri done tout an I. den. cel qui vent, et autro cel *qui* achate.

28. De chascuna peilli[4] qui est vendua en fe(e)ri II. s. ou de qui en sus done I. den. cel qui vent et autro cel *qui* achate, e senz fe(e)ri no done ren.

29. Cel qui achate bla a Vienna [e] l'en trait p*er* t*er*ra ou p*er* aigua, se done del sest*ier* II. den. en fe(r)ri e senz fe(e)ri done I. den.

30. Cel qui vent son bla a l'archi[5] domentres *que* li fe(e)ri dure, se done del sest*ier* I. den., e senz fe(e)ri no done ren.

31. Chascuna soma de bla qui entre a Vienna p*er* vendre dom*en*tres que li fe(e)ri dure se done II. den., e se non

---

[1] Tr. *chenevoz.*
[2] Tr. *maillons.*
[3] Tr. *et au-dessus.*
[4] Tr. *parli.*
[5] Tr. *en l'archi.*

ia vint eymines [1] se no done ren, e sure an no done ren.

32. Chascuns muis de vin, q*ui* su*n*t III. somes e I. barral, q*ui* est vendus a Vienna deit II. den. senz fe(e)ri, e en fe(e)ri li soma I. den.; e de cel qui s'en saut p*er* t*er*ra ou p*er* aigua done li soma I. mealli senz fe(e)ri e en fe(e)ri I. den.

33. Hom estr*an*gos q*ui* achate ou bla ou vin en l'Ila[2] ou en la maladeri[3] ou a sain(c)ta Colomba ou a sain(c)t Roman, se deit la leida alz *con*tos.

34. Olers[4] estr*an*gos done del fays I. ola, de tupins done I. tupin.

35. Del fays deuz uignons[5] done I. rays cel q*ui* los aporte.

36. Deuz auz autressi ; de les eschaloignes[6] done de la sachia I. manoill.

37. De XXV peiaz de peis[7] done I. peiaz.

38. Ch*as*cuna soma d'olio q*ui* saut de Vienna deit II. d.

39. De la dozenna del gros fromajos done II. den. senz fe(e)ri[8]; e en fe(e)ri[9] de IIII. besties chargies I. fromajo.

---

[1] C'est le mot de la traduction ; dans le ms. il est illisible.

[2] Faubourg de Vienne, au S.

[3] Il y avait trois *maladeries* à Vienne : celle de Montrozier, au N. ; celle de Seyssuel, au N., et celle de Saint-Marcel, à l'E., dont le nom est resté au territoire contigu (Chorier, *Antiq.*, p. 438). Il s'agit probablement de celle-là.

[4] Tr. *oliers*.

[5] Tr. *ougnons*.

[6] Tr. *escholaignies*.

[7] Tr. *paires de peis*.

[8] Tr. 2, *fori*.

[9] Suppléé par la tr. 2.

40. Cuers de bo pelos done mialli senz fe(e)ri, e se vint davant fe(e)ri e sei[t] vendus en fe(e)ri, se done II. den. de la chargi cel *qui* vent e cel *qui* achate autretant.

41. Se hom de for[1] aporte cuer e (o) le vent, se done senz fe(e)ri mialli e en fe(e)ri I. den.; e se hom de for l'achate ou l'en trait, si en done I. den.; e si en aportant[2] una bestia chargia, se no mays, I. den.

42. De cuer de cer done I. den. en fe(e)ri cel qui vent, e sure an[3] no done ren.

43. De la dozenna de les moutonines[4] done sanz fe(e)ri I. mialli, e en fe(e)ri no done ren.

44. De la dozenna des bazanes afaities[5] I. den. atressi.

45. De la livra de seia done tot an mialli cel *qui* vent; ch*as*cuna venderi estr*an*gi done en fe(e)ri II. den., coifferi I. den.

46. Toz hom *qui* afaite[6] en blanc ou en moutiz done ch*as*cun an VI. den.; de co est li meita[7] al mestral.

47. Chascuns novicios[8] done IIII. s. IIII. den., de *que* sont[9] li II. s. auz *con*tos e li II. s. al mestral et li IIII. d. aus leiders.

48. Chascun faure done chasque an IX. den.

49. Ch*as*cuns surre[10] VIII. d.

---

[1] Tr. *dehors.*
[2] Ms. *aportans* ; Tr. *s'il en aporte,*
[3] Tr. *de toute l'année.*
[4] Tr. *moutonnes ;* ms. *moutounnes.*
[5] Tr. *affaictées.*
[6] Tr. *assaiette.*
[7] Ms. *mieta ;* Tr. 2, *meita al mestral.*
[8] Tr. 2, *novicioux.*
[9] Ms. *cont.*
[10] Tr. *serrailler.*

50. Ch*as*cuna peistoressa IIII. den.

51. Cel qui faverge en corn(n)ua VI. den.

52. Ch*as*cuns escouffers[1] *qui* tint ovraor[2] IIII. den., e cel *qui* ouvre cordoan, se n'a maison, si no done ren, e li autri dono*nt*.

53. Chascuns maisellers [done IIII. den.][3] qui sont auz leiders.

54. Ch*as*cuns mercers de Liaon ou de qui en sus qui ve*nt* correeies[4] done IIII. den. en la fe(e)ri.

55. Cil de Montpeller e li autri qui vendont ovra de seia dono*nt* VI. den.

56. Cel *qui* vent oles de covro VI. den.

57. Chascuns dore[r]s[5] VI. den.

58. Chascuns chappellers VI. den. *qui* vent chapeuz de fenajo[6].

59. Si homs estr*an*gos aporte en fe(e)ri chauces de sarsy[7] e vent les a menu, se n'i a XII. parti (*sic*)[8] ou de qui en sus, si en prennont li leider unes chauces, e se les vent totes en gros, si done VI. den. e su[ir]re an au*t*ressi.

60. Mercers *qui* porte menus merceri en feri *per* la villa done II. den. ; se tint eschanon[9], se done IIII. den.

---

[1] Tr. *estoffier* (*!*) ; Tr. 2, *escofer*.

[2] Tr. *ouvreur ;* Tr. 2, *ouvrour*.

[3] Vide dans le ms. suppléé par la Tr.

[4] Ms. *correres ;* Tr. *coureys*.

[5] Tr. *dorier*.

[6] Cet art. n'est pas dans la Tr.

[7] Ms. *say ;* Tr. *sarsy ;* c'est la bonne forme ; cf. du C. v° *sarcilis*, sorte d'étoffe.

[8] Tr. *paires ;* ce qui est le sens.

[9] Ms. *eschacon ;* tr. *eschanon ou banc ;* c'est la bonne forme, *scamnonem de scamnum, banc de marché ; cf Valb. I, 91 : « in duobus scamnis quæ tenebat, etc. »

61. Ch*as*cuns drappers q*ui* vent draus d'Annonay ou bruns de Valenci ou d'outra Royn[1], done ch*as*cun an III. aunes de cel drap[2] e li leider lui donont XII. den.

62. Chascuns peschare de Vianna qui pesche a la cela, si el prent mun (*sic*) de lemprey, si deit I. lemprey auz *con*tos, e si sen no (?), si no*n* deit mun (*sic*)[3].

63. Chascuns aners q*ui* ci vent cerclos done chasque an auz *con*tos p*er* chascun ano dimei soma de cerclos e p*er* II. anos I. soma, e al mestral done autretant.

64. Ch*as*cuns espiciers q*ui* tint pothecari done chasque an auz contos VI. den., se non a maison.

65. Ce sunt les meissons q*ue* om deit p*er* les vilajos auz leyders.

66[4]. Sain Clars[5], Ambalenz[6], Essuedos[7], Reventin(i)s[8],

---

[1] Tr. *Rosne.*

[2] Tr. *de tieul drap qu'il veut.*

[3] Cet art. semble inintelligible, même rapproché de son analogue des *Usages du Mistral* (9) et de la traduction de Mathon, que voici : « Chacun pescheur qui pesche à la cela... s'il prent mille lamproys, il en doit une aux contes, et s'il n'en prent point il n'en doit riens. » Le premier *mun* est probablement pour « m'ays un » ; le second, pour « ren » ou « neun » ; quant à « *si sen no* », je ne puis en deviner le sens ; peut-être = « *s'il n'y en a pas cent.* »

[4] Charvet (*Fastes de la ville de Vienne,* p. 251) donne la même liste, mais étrangement défigurée ; l'examen de son manuscrit — à la bibliothèque de Vienne — prouve que la plupart de ces déformations doivent lui être attribuées ; quelques-unes seulement sont des erreurs de lecture de l'éditeur. Charvet ne connaissait pas, sans doute, quelques-unes des localités mentionnées dans le ms. qu'il copiait.

[5] Saint-Clair-sur-Rhône (cant. de Roussillon).

[6] Ch. *Lambalans ;* Ambalans, c^e^ de Chonas ; cf. SA., p. 92, a. 925, « in Villa Ambalent », p. 136, 207 « vinea de Ambalenz. »

[7] Ch. *Essurdoz ;* cf. SA., p. 83, a. 940 « in villa Exobito subteriore », prob. sur Septème ; peut-être l'*Exsoddus* du cart. de Cluny, II, 552 (a. 979).

[8] Reventin (cant. de Vienne).

Teiez [1], Meleys [2], Roceys [3], Pomayrveuz [4], Sainz Verrenz outra Royn [5], Boyssez [6], Sainta Colu*m*ba, Masclans [7], Luzennays [8], li chappella d'Illin, Illins [9], Villeta [10], Zons [11], Reons, Faysins [12], Charantonnays [13], Monz [14], les Moilles [15]; totes cestes villes deivont meisson auz *con*tos en tal maneri q*ue* hom qui guaigne a II. bos done II. copes de bla, e se no*n* a mays I. bo, se done I. copa de bla, e p*er* ico no dono*nt* leida de ren q*ue* vendont a Vianna.

---

[1] Ch. *Cryers ;* le ms. de Charvet semble plutôt présenter *Tryers ;* localité inconnue, à moins qu'il ne s'agisse de Cryers, dans le Diois, ce qui ne semble pas probable.

[2] A la place de ce nom, Ch. donne *Brotin,* tous deux inconnus.

[3] Ch. *Royotin ;* prob. Roisey (cant. de Pélussin) ; cf. SA., p. 128, a. 1003 « in villa Rosiatis », p. 270, a. 1030-70 « in villa Rosiaco ».

[4] Ch. *Famoirens ;* ms. de Ch. *Pamoirens ;* inc.

[5] Ch. fait deux localités distinctes : « *Sanferrers, Entraroyes* (ms. *Entraroyen*) ; il s'agit peut-être de Vérin ou de Véranne (cant. de Pélussin).

[6] Ch. *Roissieu ;* cette forme est relativement préférable ; cf. *Pouillé de Vienne* (Doc., I, 7e livr., p. 21) « Roysseu » dans l'ancien archiprêté d'Annonay, prob. mal lu pour *Roiffieux.*

[7] Ch. *Montclar ;* c'est Maclas (cant. de Pélussin) ; cf. SA., p. 4 a. 994 « in villa Matisclacense. »

[8] Ch. *La Fernays ;* c'est Luzinay (cant. de Vienne) ; ms. *Lubennays. Lusennay* se trouve ainsi dans le cart. de B., p. 140.

[9] Omis par Ch. ; Illins, sect. de Luzinay.

[10] Villette-Serpaize (cant. de V.).

[11] Ch. soude ce nom au suivant « Montions (?) » ; peut-être le « Jonc » à Reventin.

[12] Feyzin (cant. de Symphorien-d'Ozon).

[13] Charantonnay (cant. d'Heyrieu).

[14] Ch. *Myons ;* il y avait un *Mons* sur Villette-Serpaize ; cf. *Pouillé,* p. 4.

[15] Ch. *Lemoyles ;* il y a les *Mouilles,* sur Seyssuel et la petite et la grande *Mollie,* sur Luzinay ; prob. c'est cette dernière localité.

67. Le mestral de Saint Clar no dono*n*t leida de co q*ue* prentront a Sain Clar.

68. Le priouz de Saint Albain[1] no done leida de vin q*ue* prent a Saint Albain.

69. Li Illa[2] e le Rovez[3] no dono*n*t leida p*er* la maison de Corpo*r*ou.

70. Bella Comba[4] no done leida p*er* la maison q*ue* a a Vienna.

71. Le templos de Vaulx[5] atressi, Marnanz[6] atressi, Bonevaulz[7] e li Bovari[8] e li Grilleri[8] e la Jeuz[8] e Landrins[9] no dono*n*t leida p*er* les maisons q*ue* ant a Vianna.

V. — COMPTES CONSULAIRES DE VIENNE (1389).

Parmi les pièces inédites dont MM. Giraud et U. Chevalier ont enrichi l'édition du *Mystère des trois doms*[10], on

---

[1] Saint-Alban-Domarin, où il y avait un prieuré de Bénédictins, dépendant de l'abbaye de Saint-Chef.

[2] Notre-Dame-de-l'Ile (à Vienne), prieuré d'Augustins.

[3] Revest sur Reventin ; cf. B., p. 124 « apud Reveist ; » SA., p. 306 « grangiam de Revest. »

[4] Commanderie à Moras (Drôme).

[5] Vaulx-Milieu (cant. de la Verpillière).

[6] Marnans (cant. de Roybon).

[7] Bonnevaux (commune de Villeneuve-de-Marc), abbaye de l'ordre de Cîteaux.

[8] Localités inconnues.

[9] Landrin, commune de Moras (Drôme) ; cf. B., pass.

[10] Lyon, Brun, 1887, p. 873.

trouve quelques lignes en patois de Vienne de l'an 1389; c'est le premier article du document que nous publions ici. Ce document appartient à la Bibliothèque de la ville de Vienne; il est emprunté au Registre BB 1, fol. XXIII et XXIIII (*Papirus communitatis Vienne*), le plus ancien des Registres consulaires qui ont échappé à l'incendie du 5 janvier 1854.

Il renferme le détail de deux comptes, tous les deux relatifs au passage du roi Charles VI à Vienne en 1389 : le premier (1-19) expose les dépenses que fit Armand Feuchier, chargé par le consulat de faire faire à Avignon un hanap d'argent qui devait être offert au roi; le second (20-27), les dépenses faites par le syndic Guillaume de l'Œuvre pour obtenir l'exécution des lettres du roi relatives à la prison du château de Pipet, *sus lo fet dous incarceras ou chatel de Pupet.*

Ce texte est surtout intéressant par sa date, qui permet d'apprécier les modifications subies par le dialecte viennois au cours d'un siècle. On sent que le français attaque la langue vulgaire. Le même mot figure quelquefois sous les deux formes : *cité* 1 et *cita* 19; *roy* 1, 21 et *rey* 3; *chez* 18 et *chies* 11; *travail* 18 et *treval* 2; *autres* 5 et *autros* 9; *le* 1 et *lo* 2 — article au cas régime. Quelquefois c'est une forme française sans la forme correspondante en patois : *doner* 3, *donnera* 18, *partie* 25, *dymi* 19. Certaines graphies sont curieuses à observer : à côté de *je* qui est français, on trouve plus souvent *ju* dont la prononciation est probablement *jou* ou plutôt *jó*, un son intermédiaire entre *o* et *ou;* de même : *plusurs* 4, 5; *du* 1, 2, 5, 7, rapproché de *do* 7 et de *dous* 20; *ou* (= *au*, art. contr.), forme habituelle, à côté de *o* 3. *Changeor* 5 en regard de *chengeor* 9 montre aussi le conflit des deux langues.

Ch — indique le texte de MM. Giraud et Chevalier (pour le premier article).

TEXTE DES COMPTES CONSULAIRES DE VIENNE.

1. So sunt les p*ar*celles du despens et de l'achet que ju, Armans Feuchyer, ay fat p*er* II. veys q*ue* ju ay ita en Avignion et p*er* I. valet q*ue* ju ley ay trameis una veis p*er* achitar et fere fere una na[1] d'argen p*er* le[2] servis du Roy nostre seigniour Dalphin[3] de Vienneys[4] p*er* la comuna de Vienna en son novel avinimant en la cite de Vienna.
2. Premerimen, p*ar*ti de Vienna p*er* vaquar en la d*i*ta na aportar ou fere fere lo vendres a IX jours de Jul l'an M. CCC. LXXXIX et lay itay tan q*ue* lo sando p*er* tot lo jor a XVII. jors du dit meis de Jul, q*ui* son IX. jor natural, mont*e* mi despens de II. chevos et a I. escu p*er* jor, isi come me fut taxa *et* accorda, IX. escus, valont — X. frans II. g.
3. Item, quan je fus [en] Avignion, ju [ay] achita una na de Cathalan avoy sus q*ue*, o quas q*ue* illi ne feut sufficien p*er* doner o Rey a la relation de monsegn*iour* Damiens ou je fus adreses p*er* moss*en* lo corrier de Vianna[5] et a mestre Gile Vinians, je en fuso quittos

---

[1] Ch. *un ana ;* la suite (3, 4) prouve qu'il faut lire « una na » ; cf. du C. v° *nappa,* une des formes bas-latines de *hanapus.*

[2] Ch. *lo.*

[3] Charles VI, n'ayant point d'enfant en 1389, réunissait la double qualité de roi de France et de dauphin de Viennois.

[4] Ch. *Viennoys.*

[5] Il ne s'agit pas ici du courrier archiépiscopal, vice-gérant de l'archevêque, mais du courrier delphinal, créé en 1379, qui avait la

per un frans, liqual na ne fut point bona, et balli ou dit Cathelan — I. franc.

4. Item, *per* fere fere en paper les *por*traitures de plusu[r]s nas et d'autres joux, VI. g. de paper (?), valont VI. gr. I. *tierz*.

5. Item, qua*n* ju vis q*ue* je non poin ren fere ne trovar chosa q*ui* fut bona *per* la volonta du dit monseign*iour* Damiens, je fis marchia avoy Manfrey Framins, changeor d'Avignion, en la p*re*senci de mestre Gile Vinian et de Jame Revol et de plusurs autres et de Joh*an* de la Tor de Vienna, de fere fere una autra na d'argen sus dora dedens et defor *per* lo p*ris* chasq*ue* marc de X. frans II. g. bons, avoy sus q*ue* on lo puecet d'eiqui a VIII. jors *con*tramandar o mandar q*ue* on ovre*st* en la d*i*ta na.

6. *Item,* qua*n* je fus retornas[1], aven fat ma relation a messegn*iour*s de ceta villa, il m'en an ordena q*ue* je lay trametiso un valet *per* fere ovrar la d*i*ta na, a cuy je donis II. frans, don li p*ri*ur de Boges[2] *per* ly portar aucunes l*e*tres li donit I. florin, et ly balli XX. g. de resta, valon — I. franc IIII. g.

7. Item, parti de ceta villa lo sando (a XI jor du dit meys de septembre) apres nostra Dama de septembre a XI.

---

juridiction civile avec le titre de « comte palatin, conseiller delphinal, juge majeur de Vienne, de la Terre de la Tour et de la Cour impériale temporelle de Vienne. » (Mermet, *Hist. de V.* III, p. 178).

[1] Ms. *retornar*.

[2] Bougé-Chambalud (cant. de Roussillon) ; il y avait un prieuré de Bénédictins, dépendant de Saint-Pierre-de-Vienne ; cf. B., p. 92 « prioris de *Buegies* » ; p. 100 « prior de *Butgies* » ; p. 109 « prior de *Butgiaco* ». Cette localité, non identifiée par M. U. Chevalier, est certainement Bougé.

jor du dit meis de sept*embre* p*er* alar querir la d*i*ta na d'argen, et lay iti tam q*ue* lo jor de la San Mathe q*ue* fut mais a XXI. jor du dit meis, q*ue* son XI. jor natural, mont*e* mi despens a II. chivaus do dis XI. jors a I. escu p*er* jor — XII. frans VI. g.

8. Item, ay ballia a Piero Ro et a Johan de Lograz *et* a Johan Vesselier, André Barbillion, a Guilliame de la Colombera[1] p*er* lo chenjo de III. escus de totes moneies, los cau je ay heu de Joh*an* de Lograz, don ell a lo comandamen dever si, a II. liars p*er* escu, mont*e* li chenjos — VII. frans dymi.

9. It*em*, ay ballia a Manfrey Framyns chengeor en Avignion p*er* XXXVII mars V. onces et I. g. en la p*r*esenci de mestre Gile Vinians, Jame Revol et Riquet Merser *et* plusor autros, et asse ju n'ay quittanci de sa man a IX. frans II. g. bons per marc — III^c^. XLIII. frans XIII. g. bons.

10. It*em*, ay ballia p*er* l'etuy en q*ue* on[2] ha porta la d*i*ta na d'argen — V. frans.

11. It*em*, ay ballia p*er* VI. linsuel viel, en q*ue* on[2] a envolopa la d*i*ta na d'argen, achita chies los Jues — II. g. bons.

12. It*em*, p*er* XVIII. li*vres* de coton meis a fere la balla

---

[1] *Guillelmus de Columberia* était censier de Vienne, en 1398 ; appartenait-il à la famille de la Colombière, établie plus tard à Saint-Symphorien-d'Ozon, où naquit, en 1641, le pieux et éloquent P. Claude de la Colombière ? On ne peut le dire ; il semble que la forme de *Colombera* indique une origine méridionale ; si le nom était dauphinois, on aurait *Colomberi*. On rencontre à Tournon, en 1459, une famille *de la Colombeyra* ; cf. *Compte municipal de Tournon*, publié par M. Clédat, *Rev. des Pat.*, II, p. 267 (n° 181).

[2] Ms. *un*.

de la dita na et en l'etuy de la dita na — II. flor. III. g. bons.

13. Item, per una canna[1] de vianeis per fere la sarpelleri de la dita na d'argen — II. gr. bons.

14. Item, per cordes per lier la dita balla en que et li dita na d'argen. — I. g. dymi bons.

15. Item, per celluy qui a lia la dita na d'argen — I. g. bons.

16. Item, per lo chenjo de III. frans X. d. bons frans per XV. g. avenir (?) frans per XVI. g. — III. g. dymi liart.

17. Item, ay ballia a Engarant lo dorier et a sos vales qui an fat la dita na d'argen maugra mins[2] present Manfrey et Valliant per mestre Gile Vinians, I. escu vaut — I franc II. g.

18. Item, demandet per son travail ly dit mestre Gile Vinians « so que vous plaira », et penso que qui ly donnera una cua de vin[3] que el se tendra per contens, ensi come el me disit chez luy en Avignion en la presenci de mossen lo corrier de Vienna.

19. Soma que monte per tot so que ju ay ballia per la dita na ensi come se contint per les parcelles dessus dites — III^c. IIII^xx. IIII. frans XIIII. g.

Ly ay heu de Johan de Lograz recevour general de la cita de Vienna en diminution de les choses dessus

---

[1] Mesure d'une aune et demie (environ deux mètres) ; ici métonymie pour la chose mesurée

[2] Ms. *maugramins.*

[3] Parmi les présents qui furent faits au dauphin Louis (XI) à son entrée à Vienne, en 1447, on remarque « duas caudas vini (*Myst. des trois Doms,* p. 883) ; la queue était une futaille d'environ un muid et demi (de 350 à 400 litres).

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES DEC 1 2

dites dont el a lo comandament dever si — III. escus, valon a frans — III^c. XXXVII frans dy*mi*.

Ensi me deyvont de resta de la soma de III^c. IIII^xx. frans XIIII. g. *que* ju ay meis p*er* les p*ar*celles dessus dites, rebatu los III^c. XXXVII. frans dy*mi* *que* ju ay heu du dit Johan de Lograz, salva errour de contio — XLVII. frans VI. g.

20. Sequitur computum Guill*el*mi de Opere [1] (ibid. fol. XXIIII. r°).

So(z) sunt ly despens fas p*er* Guill*iam*e de l'Ovra p*er* les letres novellamen outroyes p*er* lo Roy Dalphin N*ost*re seign*iour* a la Co*mun*itaz de Vienn*a* sus lo fet dous incarc*er*as ou chatel de Pupet et p*er* la exeqution d'ycelles.

21. Et p*re*meremen, at ballia a mestre Girard lo fisiciant p*er* lo mandame*n* mestre Johan de Bordes ou qual ly dis Guill*iam*e eret entenus et obligis p*er* lo seel et treval de la graci feti p*er* lo Roy Dalphin N*ost*re seign*iour* a lat desus dit — L. frans.

22. It*em*, a Johan Duran, cler de Lion, ouqual el a fet pat a I. flor. p*er* jor p*er* alar querre a Grenovol la exequtori [2] sus les dites letres, ly quauz y at ita VII jors — VII. flor.

---

[1] La famille *de l'Œuvre* était une des plus distinguées de Vienne ; en 1321, Étienne de l'Œuvre était qualifié de chevalier et notaire de l'église de Vienne « milite et notario in Ecclesia Viennensi (SM., p. 111) ». Ce nom reparaît souvent dans l'histoire religieuse et municipale de Vienne.

[2] Dans le ms. il y a un signe d'abréviation après l'*r*, que je rends par un *i*, conformément aux règles du Dauphinois, de executoria.

23. It*em*, pe*r* lo seel *et* escriptura de la exequtor*i* feti sus celles l*e*tres — VIII. g.

24. It*em*, a ballia a Tieven Rafforner[1] qui alit a Greynovo a la jorna de les d*i*tes l*e*tres — X. frans.

25. Et lay a ita IIII. jors a Greynovo et a Lion a ita III. jors p*er* lo fait de la villa et a feit itaus[2] despens qui montont tam p*er* salario q*ue* p*er* despens, *con*tio fait davant la majour p*ar*tie del sindicos, de Guill*iame* de l'Ovra, de Franc*eis* Cost*aing*[3], de Henris Ysimbart et de Jac*er*ant Loren[4], les X. frans dessus dis a luy ballies.

26. It*em*, p*er* I. navey *qui* a(y) amena Guill*iame* de l'Ovra de Lyon a Vienna p*er* lo fet de la villa — I. fr.

27. It*em*, ay ballia a Jac*er*ant Loren p*er* los despens q*ue* el et Guill*iame*s Neyros[5] et Rafforniers an fayt a Lion en IIII jors q*ue* il ant ita a Lion, enclusa una torchi q*ue* il ant acheta p*er* lo fait de la villa, enclus lo loy de I. ronsin. — II. frans.

---

[1] Dans les comptes latins de 1400 (BB. 2, fol. 111) « Stephanus Rafforneri. »

[2] Conjecture : le mot est à peu près illisible dans le ms.

[3] Famille noble de Vienne qui posséda, à partir de 1573, la seigneurie de Pusignan, érigée en marquisat en 1679, en faveur d'Aymar de Costaing, lieutenant-général de la grande fauconnerie de France. Après Aymar, la famille Costaing est tombée en quenouille.

[4] Un des personnages les plus importants de Vienne, à la fin du XIVe siècle ; il avait été délégué aux États de Romans, en 1385, et le fut encore en 1394 (Chorier, *H. du D.*, II, 386, 393) ; son fils Aymon acheta, en 1387, les droits féodaux que la maison de Seyssuel possédait à Vienne.

[5] Dans les comptes latins, ib. « Guillelmus Neyrodi ».

DEUXIÈME PARTIE

LA GRAMMAIRE DE L'ANCIEN DAUPHINOIS

CHAPITRE Ier

La Phonétique.

La situation géographique de notre dialecte exige évidemment que nous insistions d'une manière spéciale sur les caractères phonétiques qui le distinguent respectivement des dialectes de la langue d'oui et des dialectes de la langue d'oc. Nous négligerons donc en général ce qui est commun au gallo-roman et nous essaierons de montrer plutôt : 1° les traits phonétiques qui, communs au français et au dauphinois, manquent au provençal ; 2° ceux qui, communs au provençal et au dauphinois, manquent au français ; 3° enfin, ceux qui ne se trouvent que dans le dauphinois, ou à la fois dans le dauphinois et dans quelques dialectes limitrophes.

Comme notre ancien dialecte est caractérisé par le vocalisme beaucoup plus que par le consonantisme, c'est à l'étude des voyelles dauphinoises que nous devons nous attacher par dessus tout, au risque d'écrire un chapitre disproportionné en apparence.

SECTION I. — VOCALISME.

I. — Voyelles toniques.

1° A du latin vulgaire (ā et ă du latin vulgaire).

1. En règle générale, l'*a* tonique libre persiste dans le dauphinois comme dans le provençal, à moins qu'il ne subisse l'influence d'un yod. Nous avons donc :

1° *are :*

disturbare = *detorbar* II 24.
fr. aller = *alar* II 27 ; III 4.
* accordare = *accordar* II 49.
* addobbare[1] = *adobar* II 27; Dp 391.
stare = *istar* III 28.
putare = *poar* Dp 391.
* fossorare = *fossorar* Dp 391.
* binare = *binar* Dp 391.
mare = *mar* IV 3.

2° *atum, atem, atos, adum :*

pratum = *pras* I, 8 ; SH 123 (v. 1100).
* accaptatum = *achata* II 60.
* ablatum = *blas* II 88 ; IV 29.
consulatum = *cossela* II 87.
* incuratum = *encura* II 20.
* insulatum = *illat* III 18 ; — *ilaz* III 16.
latus = *las* III 29.
voluntatem = *volunta* I 4.
civitatem = *cita* V 19.
appellatos = *apellas* I 14.
vadum = *ga* III 19.

---

[1] Nous citerons en général la forme bas-latine des noms d'origine germanique.

Cordes (mascul. plur.) IV 24, est une forme française.

3° *abam, avam, avem :*

demandabat = *demandave* II 49.
donabant = *donavant* II 70.
octavam = *oytava* II 30.
clavem = *clas* CdC, B 3126, fol. 295.

Donemos II 1, 2, *paemos* II 46 sont des formes analogiques qui seront étudiées dans la morphologie.

4° *alem :*

hospitalem = *otal* I 41 ; II 14.
= *espital* III 34.
qualem = *qual* I 43 ; II 87 ; V 3.
talem = *tal* IV 66.
* mistralem = *mestral* SH 203 ; III 1 ; IV 46.
naturalem = *natural* V 2.
diurnalem = *jornals* SH 111 (v. 1145).
= *jurnals* T 1, 4e peau.

L'imitation du français a particulièrement atteint ce suffixe ; on trouve encore *natura* (adj. fém. s.) dans la langue de Grenoble au XVIe siècle [1], mais *naturel* au siècle suivant [2], et aujourd'hui *naturè* [3]. En quelques patois on a *tálo, kálo* par changement de suffixe, mais avec maintien de *a* tonique ; tandis qu'ailleurs on dit : *tè, tèlo, kèlo.*

5° *Anum, anam, anem :*

cappellanum = *chapellan* II 18 ; III 15.
castellanum = *chatellan* II 3 ; III 41.
manum = *man* III 13.
humanam = *umana* I 8.
septimanam = *semana* II 31.
fontanas = *Fontanes* II 57.
lanam = *lana* IV 3.
in + de + mane = *endeman* II 78.
panem = *pan* III 3.

Sofrain II 82 est étrange, à moins que ce ne soit une erreur de lecture de la part de Pilot. Aujourd'hui la dési-

---

[1] Lap., 90.
[2] Mill. J., 53.
[3] Rav., 8 (écrit : *naturet*).

nence féminine *ana* est nasalisée, comme la désinence masculine, dans les cantons de Saint-Laurent-du-Pont, de Saint-Geoire et du Pont-de-Beauvoisin, c'est-à-dire sur la frontière de la Savoie : *fontan-na, seman-na ;* rien ne prouve qu'il en ait été ainsi dans les environs de Grenoble et de Vienne ; du moins, nos textes ne présentent-ils que des graphies par une *n* simple. Dans les Terres-Froides, au contraire, *fontanam* est devenu *fontena, lanam* = *lèna, lena,* formes isolées et qui ne coïncident pas toujours, puisque *fontena* se dit dans cinquante communes et *lèna-lena* dans vingt-six seulement ; il semble que ces formes dérivent de *fontan-na, lan-na* — **fontèn-na,* **lèn-na,* par une désanalisation récente, à peu près comme *mezi* de **mandicare.*

2. *Atam, atas* et *ates* doivent être mis à part.

1° Le féminin **cibatam*[1] est devenu par la chute régulière du *t* intervocalique *civaa,* que nous rencontrons dans le cartulaire de Saint-Hugues[2] ; puis, l'*a* final s'étant absorbé dans l'*a* accentué, nous avons eu : *civa*[3]. Ainsi s'expliquent :

appellatam = *apella* II 25.
* cridatam[4] = *cria* II 65.
* mansionatam = *maisna* III 4.
* salatam = *sala* III 40.
* corrogatam = *corroa* SH 25[1] (v. 1140) : Dp 383.
celatam = *cela* IV 62.

2° Les continuateurs de *atas-ates* sont dans nos textes : *as, aes, ays-ais, eys, etz, es :*

---

[1] Mot resté dans le Trièves au sens de *avoine : sivas,* et dans les Terres-Froides dans le verbe *achivã* = **ad cibare,* nourrir.

[2] SH., 252, v. 1140.

[3] T 1, 6e p. ; D., 256 (v. 1160) ; II, 2.

[4] Pour *quiritatam.*

corrogatas = *corroas* SH 251 ; Dp 391.
= *corrais* Dp 395.
plantatas = *plantais* SR 6 (a. 1228).
= *planteys*, *plantes* T3, 6 (a. 1438).
* cultivatas = *cotivays* I 8.
exceptatas = *exceptays* I 8.
* accaptatas = *achatays* II 56.
* saumatas = *somays* II 18.
= *somes* III 32 ; IV 32.
* cridatas = *crietz* II 63.
emendatas = *emendes* III 4.
* salatas = *salaes* IV 13.
? = *ambostaes* SM 77 (1333).

La graphie la plus ancienne est *as* (*corroas*) que nous retrouvons au commencement du xve siècle à côté de *corrais ;* on peut l'attribuer à l'inexpérience du scribe qui donne simplement au féminin singulier la désinence du pluriel. *Crietz* est visiblement le résultat d'une confusion orthographique avec une forme verbale. *Eys* peut représenter, au xve siècle, *ais* ou *es*. Restent les graphies, seules logiques dans notre dialecte, *ais, aes, es*. Comment expliquer cette transformation de *atas-ates* ?

Notons d'abord que nos poètes dauphinois du xvie et du xviie siècle écrivent en général cette finale féminine par *ei : banatei, apportei*[1] *; labourey, fondey*[2], rimant avec *rei* (regem). M. Ascoli[3] l'explique par la série : * *ae* — * *aye* — * *èyi*. Cela semble supposer que la prononciation était *è-y* au xvie siècle. Mais comme Laurent de Briançon écrit encore *necessitai, incitai*[4], on est fondé à croire que ces deux graphies *ai* et *ei* représentaient à Grenoble la monophtongue *è*, tout comme chez les patoisants greno-

---

[1] Lap., 6.
[2] Mill. J., 18, 19.
[3] *Arch. glott.*, III, punt. I, p. 82.
[4] Lap., 95.

blois du XIXe siècle. Le point de départ a été sans doute *a-e* (de *a-t-es*, et aussi de *a-t-as* par assourdissement de l'*a* devant l'*s* flexionnelle, comme dans le pluriel *plantes* = *plantas*); la date relativement tardive des formes *salaes*, *ambostaes* que nous montrent nos textes ne nous permet pas d'y voir cet *ae* originel; ce n'est sans doute qu'une variante de *ai*, *è*. Quant au passage de *ae* à *ai*, il s'explique suffisamment par la loi que M. G. Paris a formulée en ces termes : « En français et en d'autres langues, toute diphtongue composée de deux des voyelles fondamentales ou propres (*a*, *e*, *o*, *œ*) tend à changer l'une d'elles (celle qui est la moins intense) en l'une des voyelles extrêmes (*i*, *u*, *ou*) qui elle-même se change ensuite en consonne (*y*, *ẅ*, *w*)[1]. » On a donc eu la série : *ae*—*ai*—*ay*—*ey*—*e*. Le texte de Vienne prouve que la réduction de cette diphtongue *ai* à *e* s'est opérée assez tôt, au moins dans le nord-ouest du Dauphiné[2]. La prononciation de cet *e* varie aujourd'hui de *é* à *è* suivant les localités.

3. *Atrem, ator, atriam.* Ici, nous remarquons une différence importante entre le dauphinois et le provençal; tandis que celui-ci dit : *paire* = *patrem*, *fraire* = *fratrem*, *salvaire* = *salvator*, le dauphinois, comme quelques dialectes voisins du Lyonnais[3], de la Bresse[4],

---

[1] *Romania*, XI, 616

[2] J'ai eu tort de dire (*Rev. de Philol. franç.*, IV, 11) que cette réduction n'avait pas lieu dans le document de 1276.

[3] Philipon, *Phonét. lyonnaise au XIVe siècle.* (*Rom.* XIII, 542, sq.); cf. N. du Puitspelu, *Dict. étym. du patois lyonnais*, p. XXV.

[4] Philipon, *Dialecte bressan*, dans la *Rev. des patois*, I, 13.

de la Savoie[1] et de la Suisse[2], a laissé tomber le *t* purement et simplement :

patrem = *pare* I 13.
fratrem = *frare* T1, 1re p.; I 7 ; II 20 ; III 20.
piscator = *pechare* III 9 ; IV 62.
* confratriam = *confrari* II 80.

C'est l'état actuel de la langue, excepté pour le suffixe *ator* qui a été généralement supplanté par l'accusatif *atórem*.

4. *a* + (*n*)*s*, dans *mansum*, est continué par *as*, comme en provençal, à Grenoble et près de Vienne : *mas* SH 252 ; T 1, 6e p.; mais il y a divergence pour *trans*. Un texte grenoblois nous offre *tras*, dans le nom composé *Tras la Clotra* = *Trans illa claustra* II 23, 28, plus tard *Tracloutra*[3]. C'est un trait méridional, isolé de son centre de développement, car on trouve *tres* dans les Hautes-Alpes et dans la Drôme[4]. Dans la région viennoise, le cartulaire du Temple de Vaulx contient le nom propre *Arbertus de Treslautar* T1, 2e p., qu'il faut sans doute interpréter par *trans illum altare ;* c'est déjà le traitement français.

5. *a* + *labiale ou gutturale* + *o*, *u* = *au*, comme en provençal.

* faco = * *fau* — *faf* I 6.
* facunt = * *faunt* = *fant* III 7 ; Doc II 36 (14e s.).
* abunt = * *aunt* = *ant* III 46 ; IV1, 71 ; V6, 27.
lacus = *Laus* SH 189 (v. 1400)[5].
= *lo*, *los* T2, 70 ; (XIVe s.); E 197 (a. 1358) ; CdC, sup. B, fol. 55 (1355).

---

[1] *Les Noelz et Chansons*, par Nic. Martin Savoysien, 1555. (Nouv. édit., Paris, Léon Willem, 1883), pass.

[2] J. Gilliéron, *Atlas phonétique du Valais*, pl. 1. — Odin, *Phonologie du canton de Vaud*, p. 25.

[3] Mill. A., 18, etc.

[4] P. Meyer, *Le langage de Die au XIIIe siècle, Rom.,* XX, 76.

[5] Dans l'expression *Sancti Theoffredi de Laus ;* de même, dans le

Je n'ai pu trouver dans nos textes du moyen âge le continuateur de *fagus*, hêtre ; mais il figure dans Laurent de Briançon sous la forme parfaitement correcte *fau*[1] ; à partir du XVIIe siècle, il est remplacé par un dérivé *fayar*[2]. De même **sapunt* a dû donner anciennement **saunt-sant*. La dentale se comportant de la même façon devant une voyelle labiale, *vadunt* a dû produire aussi **vaunt-vant*. Ces quatre formes verbales : *an, fan, san, van* sont toujours vivantes dans la plus grande partie de l'Isère. A Grenoble et dans les environs, elles ont été supplantées depuis longtemps par les formes françaises correspondantes ; dès le XVIe siècle, Laurent de Briançon hésite entre *vont* et *van*, *font* et *fan*. Quant à *laus*, il ne survit pas seulement dans l'expression géographique : *les Sept-Laux* ; je l'ai trouvé sous la forme *lo*, à Saint-Geoire et dans plusieurs communes environnantes.

M. Horning[3] explique la diphtongue *ou*, produite dans quelques cas analogues en français, par le développement d'un *u* sous l'influence de la consonne labiale ou gutturale ; mais on ne doit pas séparer *vadunt* = *vant*, de **sapunt* = *sant*, et comme la dentale ne peut exercer cette influence, nous préférons l'explication de M. Meyer-Lübke[4] qui suppose que la chute de la consonne intervo-

---

cart. de Saint-Hugues encore, le Bourg-d'Oisans est appelé *Sanctus Laurentius de Lauso* (p. 188, v. 1100), à côté de *S. Laurentius de Lacu* (p. 286, a. 1497) ; ce qui ne laisse aucun doute sur *laus* = *Lacus*.

[1] Lap., 1, 29.

[2] Mill. J., 164.

[3] *La langue et la litt. franç.*, par *Bartsch et Horning*, Paris, 1887 ; *Gramm.*, p. 9.

[4] *Gramm. des Langues romanes* (trad. Rabiet), p. 393. Cf. J.

calique a eu lieu avant l'apocope des voyelles finales. C'est ainsi, par exemple, que *ego* a donné *eu* en provençal et dans le plus ancien dauphinois, comme le prouve *ef* du *Testament de Guigues Alleman*[1].

6. *y* + *a*.

La dégradation de l'*a* tonique sous l'influence d'une palatale est l'un des caractères les plus frappants qui séparent le français du provençal. A ce point de vue, notre dialecte, comme d'ailleurs tous les dialectes du domaine franco-provençal, se rapproche beaucoup du français : on peut toutefois y signaler quelques particularités dignes d'attention.

La règle générale, comme dans tous les parlers franco-provençaux, est que la palatale, d'origine latine ou romane, précédant immédiatement l'*a* tonique, soit par sa position originaire, soit par attraction, change l'*a* en *e*. Nous avons donc :

1° *c* + *a* = *che, chie*.

Casam novam[2] = *Chesa nova* B 48 ; SM 94, etc.
= *Chiesa* Inv. II 212.
casis = *chies* V 11 ; *chez* V 18.
Scalis = *Echeliis* E 162.
capram = *chevra* IV 18[3].
Sanctum Capum[4] = *sant Chier* Dp 395.

Cornu, *Rom.*, VII, 354 ; Durand, *Rev. des langues romanes*, 3e série, t. VII, 62, sq. C'est la théorie généralement admise en France, notamment par M. G. Paris, *Rom.*, VIII, 296, etc.

[1] C'est ici que se placerait logiquement le traitement du suffixe *acum* dans les noms de lieux ; nous en parlerons plus loin en traitant de *iacum*.

[2] *Chèzeneuve* (c. de la Verpillière), *Sirinôva* dans le patois de Saint-Jean-de-Bournay (Gin., XIII).

[3] *Chieure* (n. pr. à Allevard), Vp., 20 (a. 1399).

[4] *Saint-Chef* (c. de Bourgoin), antérieurement *abbaye de Saint-*

L'entrave n'a pas empêché la palatisation dans *cher* = *carnem* III 3, 45, 46, dans *achet* II 41, V 1, ni dans *chenjo* = **cambium* V 8, 16 — mot, il est vrai, où l'*a* se trouve entre deux palatales — ; par contre, l'*a* est maintenu dans *chargi* IV 2, 12 et dans *chano* = **cassanum* T 2, 35. Aujourd'hui, *carnem* est continué par : *cher, ṣīer, ṣyèr, ṣyè̀, syè̀, sè̀*, mais aussi par *ṣā́* à Massieu (c. de Saint-Geoire) ; *carrum* par : *ṣyè̀, syè̀, ṣè̀, sè̀*, mais encore par *ṣyā́r* à Sérezin-de-Bourgoin, *ṣā́* à Massieu, aux Rivoires et au Pont-de-Beauvoisin, *chā́* au Grand-Lemps. De même **cattum* se dit *chyè* à Grenoble, mais *ṣyă* à Sérezin, dans le sens de gourmand. Il est probable que quelques-unes de ces formes en *a* sont des emprunts, anciens ou récents, à la langue française ; on sait que l'ancien français a dit *charn* avant de dire *chair*. Il semble que le dauphinois a généralement palatalisé l'*a* des oxytons malgré l'entrave [1], tandis qu'il l'a maintenu dans les paroxytons.

2° *y* + *alem* = *yel* :

regalem = *reyel* III 14, 15 [2].
focalem = *foyel* CdC, B 3126, f. 287 (a. 1485).
speciali mente = *specielment*, Valb. II 85 (a. 1297).

Il semble qu'il y ait eu, dès le moyen âge, quelque hé-

Theudère, fondée vers 567. Plus tard, le pays prit le nom de *Saint-Chef,* de la relique insigne qui y était vénérée, *Chef* (*capum) de Saint-Theudère (Chor., II, 122), ou de Saint-Thibaud, Arch. de Vienne (Charvet, *Hist. de la sainte Église de Vienne,* 372). Une inscription de 1362, reproduite par M. de Terrebasse (II, 79), confirme la seconde opinion, que le savant épigraphiste n'adopte pas cependant. Aujourd'hui, le pays s'appelle en patois de Bourgoin *San Ṣīye, San Ṣī.*

[1] Du moins avant les consonnes *r, t* finales, prononcées anciennement ; cf. n° 7.

[2] On trouve *regiel* dans la *Cantilène de sainte Eulalie.*

sitation sur ce point. A côté de *specielment,* la charte citée par Valbonnais contient aussi *specialment;* il est vrai que cela ne constitue pas une difficulté, puisque le scribe dauphinois écrivait en français. Ce qui est plus grave, c'est le *specialment* du *Testament de Guigues Alleman* [1]; est-ce à dire que la langue de Grenoble ait échappé sur ce point à l'influence de l'yod ?

3° *y + anum, anam = in, ina.*

Trecianum [2] = *Trecins* III 27; *Tercins* SM 118 (a. 1253).
Calessianum [3] = *Chaleysin* B 52, 159.
S. Symphorianum = *S. Saphorin* Doc II 234; CdC sup. B f. 3.
Christianus = *Crestins* III 26.
Viam medianam = *Vimeina* III 32.
rugam medianam = *rua meyna* II 14, 15, 24.

Nos textes ne présentent que peu d'exceptions, et toutes aisées à expliquer. *Citens* II 86 pouvait se prononcer *citins; fusician* I 14; V 21, est un terme savant; *Payans* B 166; SM 25, un nom propre, probablement d'origine méridionale.

La forme première a été *ie* qui, plus tard, s'est réduite à *i;* on trouve *Trecienense* en 892 [4], *Christienus* en 989 [5]. C'est ainsi que *medianam* a dû donner : **mediena* — **meyena* — *meina, meyna,* accentué sur l'*i,* à l'origine. La réduction de *ie* à *i* remonte très haut, puisque nous trouvons *Brocinus* à côté de *Brocianus,* dès l'année 976 [6], *Tullinum* en 1107 [7] à côté de *ager Taulianensis, Cesarino* en 956 [8], à côté de *Cisiriano* en 924 [9],

---

[1] I, 14. — [2] Auj. *Estressin* (c. de Vienne).
[3] Auj. *Chaleyssin* (c. d'Heyrieu).
[4] Cl. I, 57. — [5] Cl. III, 52. — [6] SA. 244-5. — [7] SH. 2. cf. D. Bouquet, VIII, p. 379; *Tolianus,* in pago *Tolianense* (a. 843). — [8] Cl. II, 109. — [9] Cl. I, 238.

Cesariano en 975[1], aujourd'hui *Sérezin* (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon)[2].

Ce traitement *y + an = in*, dont on a quelques exemples pour le Lyonnais[3] et la Savoie[4], s'étend à tout le Dauphiné franco-provençal ; plus au sud on a : *y + an = yan, an*, par exemple *Alexianum = Alixan* (Drôme). Dans l'Isère, *Sanctum Julianum* a donné *Saint-Jullin*, *Sanctum Anianum*, *Saint-Agnin*. On sait que le suffixe *anus* joint à un gentilice latin a produit des noms de lieux parallèlement au suffixe gaulois *acus* et de même sens ; il est probable que beaucoup de noms de lieux en *in* s'expliquent chez nous par ce suffixe *i + anus ;* par exemple, *Flévin* (hameau de Champier), écrit *Flayvins* dans Valbonnais[5], est sans doute le continuateur de **Flavianus*, comme *Flévieu* (ham. de Ternay) vient de *Flaviacus*[6]. Sans doute *Valencins*[7] répond à **Valencianus*, *Chimilin* à **Camillianus*, *Blandin* à **Blandianus*. C'est de la même façon que *canis* est représenté par *chèn-chén. ṣèn-ṣén, sèn-sén,* et le féminin par *china, ṣina* et *sena,* là où *i* accentué devient : *ie-e.*

4° *y + are = ier* (auj. *yé*[8], *é, īye, ī,* suivant les localités).

---

[1] Cl. II, 469.

[2] Il est probable que *Trisin* (Cl. I, 154, a. 910-27) est déjà la traduction de *Trecianum.*

[3] N. du Puitspelu, op. c., p. XXVI.

[4] Par ex. *Sanctum Cassianum = Saint-Cassin* (près Chambéry)

[5] I, 86 (a. 1309).

[6] Cl. I, 508 (a. 940-1).

[7] Valb. II, 158 (a. 1315).

[8] Dans les Terres-Froides *yé* précédé d'une voyelle se réduit à *ye,* avec recul de l'accent sur la syllabe précédente : *lou*ye (locare), *zou*ye (jocare), etc.

* vadiare = *gagier* II 39.
bajulare = *baillier* III 28.
* excorticare = *escorchier* III 45.
* soniare = *soignier* III 3, 37.
ligare = *lier* V 14.

* fenariare = *fenerer* (* *fenairier*)[1] Dp 383.
mha. Stûche + are = *estuer* (* *estuier*)[2] Dp 389.

Vaquar V 2 est un mot savant, où il n'y a pas eu développement de palatale. *Renoncar* II 63, provient d'un texte peu sûr ; cette forme n'est correcte qu'à 30 kilomètres au sud de Grenoble.

5° *y + atum, atam = ia ; y + atos, atas, atis = ies ; y + atus = is, es.*

mercatum = *marchia* IV 23 ; V 5.
ligatum = *lia* V 15.

bajulatum = *bailla* V 8.
* vortuculatum = *vortoillat* T3, 6.

* abanticatam = *avengia* I 10.
* carricatam = *chargia* IV 41.

* saccum + atam = *sachia* IV 36.
taleatam = *tallia* B 115.

precatos = *preyez* I 17.

* bajulatos = *baillies* V 25.

* affactatas = *afaities* IV 44
* carricatas = *chargies* IV 40.

* auctoricatas = *outroyes* V 20.

Modiatis[3] = *Moidies* B 19, 22 ; Inv II, 42 etc.

obligatus = *obligis* V 21.

* addirectiatus = *adreses* V 3.

---

[1] Auj. *fenairīye, fenairī, fenéré,* etc. = *faner.*

[2] Auj. *étoyé, entoyé, antoyé, toăye, entouye, touye,* etc. = *faire rentrer* (part. les bestiaux), ou même *serrer,* mettre un objet à sa place. Il suppose évidemment un * *estugare,* dérivé comme le bas-latin *estugium* (Du C.), du m.h.a. *stûche ;* d'où viennent le fr. *étui,* l'anc. fr. *estuier,* et le prov. *estugar.* La substitution de préfixe (*entoyé* p. *étoyé*) est le résultat d'une fausse étymologie populaire.

[3] *Moidieu* (c. de Vienne). *Modiatis* est fourni par le cart. de SA. p. 5 (a. 975-92), à côté de *Moydiacum* (ib. 7, a. 973) ; le nom actuel

A cette règle générale de *ya* = *yé*, il y a quelques exceptions :

1° Un *i*, séparé de l'*a* accentué par une dentale, ne le modifie pas après la chute de cette dentale : **cridare* (pour *quiritare*) = *criar* II 63. Probablement *los hublias* III 5, doit s'expliquer de la même façon, par suite d'une confusion populaire entre *oblata* et **oblitata*. Plus tard, cet *i* est devenu semi-voyelle, sans altérer davantage la voyelle suivante : **fidare* = *fyá*, *fṣá*.

2° Un yod développé postérieurement par les groupes *cl*, *gl*, est également sans action sur l'*a* tonique : *clarum* = *clar*, au moyen âge et aujourd'hui encore en beaucoup d'endroits, spécialement dans la région grenobloise, mais *klyá*, *kyá*, *tyá* dans les Terres-Froides et l'arrondissement de Vienne.

Ces deux exceptions sont communes au franco-provençal ; les deux suivantes semblent être particulières au dauphinois et le rattacher aux dialectes méridionaux.

3° Un yod séparé de l'*a* par une dentale qui persiste ne passe pas dans la syllabe accentuée : *medietatem* = *meita* III 7 ; IV 46 ; T 1, 1re p. C'est le seul exemple, constant, il est vrai, que nous fournissent nos textes, et, à côté de *afaities* = *affactatas*, il serait bien insuffisant pour établir la règle.

Mais les patois actuels ne laissent pas de doute à cet égard. **Lactatam* a donné *laitá*, *létá*, *litá* sur les points les plus divers du département de l'Isère ; partout les verbes **vocitare*, *adjutare*, *tractare*, *adlactare*,

---

de cette commune *Mwadīye* pourrait dériver, comme nous le verrons bientôt, de *Moydiacum* aussi bien que de *Modiatis* ; mais les formes anciennes exigent *Modiatis* pour point de départ.

placitare, etc., ont pour continuateurs : *vwaidá* (respectivement *vwédá*, *vwīdá*, *vüédá*), *édá*, *trétá*, *alétá*, *plédá*, etc., c'est-à-dire des formes sans mouillure. Il est vrai qu'à côté de *métá*, *pidá* = *pietatem*, on trouve généralement dans les Terres-Froides et une partie de l'arrondissement de Vienne : *maityă* — *métyă* ; *pityă* — *pidyă*, etc. Je suis porté à croire que ces formes divergentes sont dues à l'influence du français *moitié*, *pitié*. *Afaities* pourrait s'expliquer aussi comme une forme française, d'autant plus que la phrase où se trouve ce mot renferme un emprunt certain au français : *des* (= de les) *bazanes afaities*. Cependant, comme les textes originaires de Vienne présentent à la métatonique l'influence progressive de l'yod : *sainti* = *sancta*, il est possible d'y voir le prolongement jusqu'à Vienne d'un caractère lyonnais.

4° Un yod, séparé médiatement[1] de l'*a* tonique par la dentale-nasale *n*, est sans action sur cet *a*, lors même qu'il mouille la nasale. Par exemple : **mansionatam* = *maisna* III 43, et non *maisniée* comme en français. De même **disjejunare* a donné *dignar* II 9, 11, 58.

Aujourd'hui encore on dit, suivant les localités : *diná* ou *dinyá*, comme on dit : *sanyá*, *chanyá*, *sèná* = *sanguinare*[2], *pinyá* = *pectinare*[3]. D'ailleurs, à la lisière la plus méridionale du dauphinois franco-proven-

---

[1] Si l'*yod* primaire ou secondaire était en contact immédiat avec l'*n*, l'*a* est palatalisé : *sinyi* = *signare*, *dezéranyi* — **disaraneare*, etc.

Dans la Suisse romande *sanguinare* fait *sanyé*, *sanyī* ; cf. Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud*, Halle 1886, p. 22.

[3] *Pinyī* dans le lyonnais ; cf. Philipon, *Patois de Saint-Genis les Ollières*, dans *Rev. des patois*, I, 277.

çal, l'influence de l'yod ne s'exerce que partiellement ; là où **mandicare* se traduit déjà par *mijé*, il n'est pas rare de trouver : *avansá, menasá*, plus souvent *tirá, virá*, tandis qu'un peu plus au nord, on dit : *tiryé, viryé*.

Il y a donc dans les deux dernières exceptions un trait dialectal qui relie le dauphinois au provençal.

7. Si le résultat de *y* + *are* = *yé* rapproche le dauphinois du français et les distingue tous deux du provençal, par contre, le traitement du participe *y* + *atum, atam* = *ya* le sépare nettement du français. C'est même le caractère capital du nouveau groupe roman proposé par M. Ascoli sous le nom de *franco-provençal*. Or, ce caractère constitue, en apparence, une double anomalie : 1° Pourquoi le participe conserve-t-il l'*a* du latin, quand l'infinitif l'a perdu ? 2° Comment se fait-il que le masculin et le féminin soient identiques ?

M. Odin a proposé une explication fort ingénieuse de cet étrange phénomène [1]. Partant de ce fait que, dans les patois de la Suisse romande, les dentales *ts, dz* de l'infinitif sont remplacées au participe par les palatales correspondantes *tch, dj* — inf. *medzi*, part. *medja* : inf. *setsi*, part. *setcha*, — il établit : 1° que le participe féminin a été d'abord *medzia*, par le changement de l'*a* tonique en *i* sous l'influence de la palatale, puis respectivement *medziya* et *medjă* (= *medzyă*, par le déplacement de l'accent et la fusion de *z* + *y* dans *j*) ; 2° que cette forme du féminin, obtenue phonétiquement, s'est étendue par analogie au masculin. La critique a fait bon accueil à cette théorie ; M. Morf l'a adoptée, en l'appuyant d'argu-

---

[1] *Op. c.*, p. 23-25.

ments nouveaux[1] ; M. G. Paris la trouve assez plausible, et se demande si elle ne fournirait pas la clef du problème pour les parlers dauphinois[2].

Mais si cette explication rend suffisamment compte du phénomène tel qu'il se présente en Suisse, elle nous semble difficile à admettre pour le dauphinois. Nulle part, à ma connaissance, la spirante douce de l'infinitif ne se palatalise au participe ; là où l'on dit : *mijé-mijyé*, le participe est naturellement *mijă-mijyă* ; mais dans les localités où l'on trouve *mizyé*, *mizīye - mizīye*, *mizī - mizī*, etc., le participe est pareillement : *mizyă*, *mizyă*, *miză*, *miză*[3]. Il est donc impossible d'y soupçonner l'ab-

---

[1] *Rom.*, XVI, 278.

[2] *Rom.*, XV, 639.

[3] Il faut excepter les communes de Trept, de Chaponay et de Villette-Serpaize. A Trept, on dit *mizyè* pour le part. masc. et fém. Mais l'exception n'est qu'apparente. Dans cette localité, tout *a* bref final se change en *è* s'il est accentué, excepté dans la conjugaison : *oul ă, oul ară*. Ainsi, on dit : *maityè, pidyè, rwè* (rotam), *kwè* (codam), *sirè* (caballum), *avè* (ad vallem), *brè* (brachium), etc. ; le phénomène est particulièrement sensible dans l'emploi de l'adjectif indéfini *na* (unam) ; par exemple : *ă-tu nă ṣandaila ? — n'è nè* = j'en ai une. » Dans le premier cas, *na* proclitique se maintient ; dans le second, étant accentué, il se change en *nè*. — Le phénomène est à peu près le même à Chaponay et à Villette-Serpaize : *mizè, sarzè, travè, kwè* (codam), etc. ; mais certains mots échappent à la règle, par ex. : *kwă* = *coquit, coctus*, probablement parce que l'*a* ici n'est final que depuis peu ; *kwă* = * *kwai* de la phase antérieure. Si l'on songe à la distance qui sépare Trept de Chaponay, on peut présumer que ce phénomène, déjà observé en Bourgogne (Rabiet, *Patois de Bourberain*), s'étend sur une notable partie du Nord-Ouest de l'Isère.

— Dans la vallée de la Romanche, notamment à Saint-Barthélemy-de-Séchilienne et à Allemont, le participe des verbes *mijie*, etc., est en *i* : *mijī*, grâce à l'influence analogique des verbes en *ī*, tels que *sortī*. Cette influence atteint aussi, dans une notable partie du

sorption de l'*i* résultant de l'*a* tonique. Pour la spirante forte, je n'ai trouvé encore la palatisation au participe que dans le patois de Villette-Serpaize (c. de Vienne) : inf. *avansī, menasī,* part. *avanchè, menachè,* à côté de : *mizī, ṣarzī,* part. *mizè, ṣarzè.* Mais comme **circare* y fait *ṣarṣī* et au part. *ṣarṣè,* il faut attribuer la palatisation à l'yod primaire de **abantiatus, *minaciatus;* si elle n'a pas lieu à l'infinitif, il faut en conclure que, dans ce parler, la palatale *ch* répugne à *i* : d'où *avansī,* pour **avanchī* = **avansyī.*

M. Meyer-Lübke attribue la différence de l'infinitif *yé* et du participe *ya* à la nature des consonnes finales *yar, yat,* et invoque le traitement de *pietatem* = *pedya, medietatem* = *metya, pedem* = *pya,* parallèle à celui du participe [1]. Mais, chez nous, il n'y a aucune différence entre l'infinitif *portare* et les participes *portatum, portatam* : *portā* (respect. *portů, porto*) rend à la fois ces trois formes. De plus, le parallélisme n'existe nulle part, à ma connaissance du moins, entre *pedem* et *manducatum,* et seulement dans quelques localités entre *manducatum* et *pietatem-medietatem.* Il faut donc renoncer aussi à cette explication, du moins en ce qui concerne le dauphinois.

La théorie qui s'adapte le mieux au phénomène dauphinois est celle que M. Philipon a présentée pour le

---

département, le verbe *balyī,* comme le substantif *marsīye* — *marsī* — *mercatum.* Mais ce sont des exemples isolés ; on dit encore *marsyā,* notamment à Bourgoin. Cette déviation étymologique, très avancée dans le lyonnais (Puitspelu, *op. cit.*, p. XXIV), ne fait guère que commencer en Dauphiné.

[1] *Gramm.*, p. 233, 240.

lyonnais et le bressan[1] ; à peu de chose près, les faits se passent chez nous comme dans ces deux provinces voisines. Cette théorie consiste à dire, en somme, que *ya* a produit *ye* quand il était suivi d'une *s* de flexion, d'une *r* finale dans la prononciation, ou d'une consonne quelconque qui se prononçait : *chargies, chargier, chargieret*, mais *ya* en dehors de ces cas : *chargia, partia, raclyō*. Dès lors, on comprend que nos textes nous présentent *ia* pour *iatum, iatam, iata*, mais *ies* pour *iatos, iatas, iatus*, puisque la seconde série a l'*s* flexionnelle ; dans *obligis, ie* a été contracté en *i*. Si, d'autre part, on a *bailla* = *bajulatum*, à côté de *baillier* = *bajulare*, c'est que la dentale était tombée depuis longtemps, quand l'*r* finale sonnait toujours[2]. Il est vrai que nos textes dauphinois ont indifféremment *fue* et *lua* au cas régime, tandis que le lyonnais avait régulièrement *lues* au sujet, et *lua* au régime. Cela est d'autant plus surprenant qu'au moins dans le document viennois de 1276, la notion des cas est toujours très sensible. Sur ce point, il y a donc une différence entre Vienne et Lyon, mais qui n'atteint pas la règle, puisque l'*a* de *lua, fua* n'est pas un *a* originel, mais un *a* successeur de *e* dans la diphtongue *ue*.

Dans les *Comptes* de Grenoble, on trouve constamment *payé* employé absolument, et dans la *Leyde* de Vienne : *marchié fait* 3 ; il faut y voir des formes françaises, ou bien une construction abusive du cas sujet.

Est-ce à dire qu'il faille attribuer uniquement à la con-

---

[1] *Rom.*, XVI, 263.

[2] La graphie *adobard*, II, 27, pour *adobar*, montre que l'*r* se prononçait encore au milieu du XIVe siècle.

sonne suivante le changement de *ya* en *yé*? Non, sans doute, puisque *appellatos* fait *appelas;* avant tout nous avons affaire à l'action de la palatale, qui tend à palataliser l'*a* accentué. Dans *mizya*, par exemple, l'*a* est bref et ouvert, c'est-à-dire à mi-chemin entre *ā* et *è;* c'est en quelque sorte une demi-palatisation. Quand l'*a* était final, l'influence de l'yod s'en est tenue là; quand il était suivi d'une consonne prononcée, l'influence combinée de l'yod et de la consonne finale a ouvert complètement la voyelle. On remarque quelque chose d'analogue même pour l'infinitif, au voisinage de la limite franco-provençale. A Méaudre, qui est situé entre le Villard-de-Lans où **mandicare* donne *mijā* et Autrans, où il se dit *mijè*, on trouve cet infinitif avec un *a* long très ouvert, se rapprochant autant que possible de *è : mijā;* c'est aussi une demi-palatisation qui fait la transition entre les deux phénomènes voisins.

Quant à l'identité du masculin et du féminin singulier, elle s'explique phonétiquement, sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'influence analogique de l'un sur l'autre. *Bajulatum* a donné *balyă*, par l'affaiblissement de l'*ā;* et *bajulatam*, de son côté, a produit **balyaa-balyă*, la fusion des deux *a* n'ayant pu aboutir à un *a* long à cause de la palatale. Au reste, je me garderais bien de proposer cette explication autrement que comme une hypothèse; il est possible, quoique peu probable, que de nouvelles explorations, surtout dans le sud de l'Isère, mettent au jour des faits incompatibles avec cette théorie.

8. Tous les romanistes considèrent le traitement de *a* infecté d'yod comme le caractère le plus décisif qui sépare le provençal à la fois du français et du franco-provençal. Mais jusqu'ici on n'en a pas encore déterminé la limite

géographique depuis le Rhône jusqu'aux Alpes. M. Meyer-Lübke, qui résume les résultats acquis des études romanes, en est réduit sur ce point à la constatation assez vague que « la limite avec le provençal du côté du Sud-Est doit passer par Grenoble[1]. » D'autre part, l'atlas phonétique de M. H. Suchier semble comprendre tout le département de l'Isère dans le domaine franco-provençal[2]. Le sujet que je traite me faisait un devoir de tracer avec plus de précision cette ligne séparative entre le Nord et le Midi. Pour la Drôme, malheureusement, mes renseignements sont insuffisants, et je ne puis indiquer que quelques localités où *ya* latin = *ya*, et d'autres où *ya* = *yé ;* c'est entre ces deux lignes parallèles que se trouve la frontière franco-provençale. Pour l'Isère, au contraire, je crois que la ligne tracée sur la carte ne peut subir que des modifications insignifiantes[3].

---

[1] *Op. cit.* p. 238.

[2] *Grundriss der romanischen Philologie,* von G. Grœber, I, III Lieferung, Strassburg, 1888, 1re carte. — M. P. Meyer, dans un travail tout récent (*Rom.,* XX, 76), place la limite entre Saint-Vallier et Vienne.

[3] Voici la méthode que j'ai suivie pour la détermination de la limite franco-provençale. J'ai cherché la traduction des verbes *manger, travailler, payer, avancer, tirer* — et accidentellement de quelques autres, — et aussi de leurs participes dans quatre-vingts localités, à peu près, situées au Nord ou au Sud de la frontière. Je crois avoir pris toutes les précautions, soit dans les interrogations directes — quand je l'ai pu, — soit dans le choix de mes correspondants, pour garantir le résultat de mes recherches. Les renseignements ont toujours été pris auprès de personnes originaires de chaque localité respective, et parlant parfaitement leur patois. L'information par correspondance pouvait suffire dans le cas présent où il s'agissait simplement de savoir si l'infinitif de *manger*, par ex. est *mijã* ou *mijé, miji,* etc. Du reste, pour prévenir toute

C'est au Nord de Saint-Vallier, à peu près par 45° 10′ N. que la ligne de séparation quitte le Rhône ; de là, en s'infléchissant vers le Sud, elle va atteindre, dans l'Isère, Saint-Lattier qui appartient encore au domaine provençal. A partir de Saint-Lattier, elle suit la route nationale de Valence à Grenoble jusque dans le voisinage de Chatte, où elle tourne à l'Est pour franchir l'Isère au Nord de Beauvoir. De là, elle traverse le massif du Vercors, en laissant au Sud Saint-Romans, Presles, Rencurel, le Villard-de-Lans. Des hauteurs de la Moucherolle, elle descend dans la vallée de la Gresse entre le Gua au Nord et Miribel-l'Enchâtre au Sud, et atteint le Drac, au Nord de la Cluse-et-Pasquier. Puis, elle remonte le Drac jusqu'à l'embouchure de la Bonne, en descendant vers le Sud jusqu'à 45° 7′ S., qui est le point le plus méridional qu'elle atteigne. A partir du Drac, c'est la Bonne qui fait la limite jusqu'au voisinage de Valbonnais, dont le patois est provençal. De cette localité, la frontière franco-provençale tourne brusquement vers le Nord, le long du Taillefer jusqu'au-delà d'Ornon, d'où elle descend dans la vallée de l'Oisans, en laissant le Bourg-d'Oisans au Nord. Enfin, elle atteint la frontière de la Maurienne, au pied du glacier des Grandes-Rousses.

Ainsi la portion du département de l'Isère qui, pour le traitement de *a* infecté d'yod, appartient nettement au domaine provençal, comprend : quelques communes du canton de Saint-Marcellin ; le canton de Pont-en-Royans

---

méprise, je proposais toujours de courtes phrases à traduire, telles que : « *il faut manger,* etc. » Je remercie ici toutes les personnes qui m'ont si complaisamment aidé dans mes recherches.

moins deux communes ; une petite portion du canton du Villard-de-Lans ; une commune du canton de Vif ; les cantons du Monestier-de-Clermont, de Clelles, de Mens et de Corps, en entier ; et enfin, une notable partie des cantons de Valbonnais et du Bourg-d'Oisans. La population de ce territoire provençal est de 38,432 habitants.

9. *a* + *y* = *ai*.

Quand l'*a* tonique est suivi d'un yod, primaire ou secondaire, le dauphinois le traite en général comme le français et le provençal ; en d'autres termes, l'yod se joint à l'*a* pour produire la diphtongue *ai* (ay).

1° *Yod primaire :*

habeo = *hay* I, 1 ; *ay* V 1.
maium = *may* II 31.
radium = *rays* IV 35.
* nasium[1] = *nays* E 173 ; T 3, 8.

2° *Yod secondaire :*

magis = *mais* II, 18 ; III 4 etc.
illac = *lay* V 2 ; E 173 ; *ley* V 1.
ecce hac = *say* II 77.
laxo = *laysso* I 9, 10.
fascis = *fays* II 47 ; IV 34.
fascia = *faysi* IV 11 ; E 125.
Fractam = *Fraita* B 48 ; SA 313, etc.
* placitos = *plaitz* I 8.
* nascit = *neyt* T 3, 8.

Voici les particularités les plus remarquables qu'offrent nos textes : dans *castaneas* = *chatanies* Dp 384, l'yod a

---

[1] Ce mot signifie *routoir* et se trouve encore en mainte localité sous la forme réduite *né ;* le verbe qui traduit l'idée de *faire rouir* le chanvre *naizīye, naizi, nézé, nézī, néjī,* suppose un **nasiare* du lat. vulgaire ; Du Cange donne *nasare* dans le même sens. *Nayssium* Inv. II, 36 (a. 1326), et ailleurs, est refait sur le dauph. *nays.* Le point de départ du lat. vulg. est peut-être *nassa,* pêcherie, creux dans l'eau (cf. de Chambure, *Patois du Morvand,* s. v. *naigeou*). — M. Meyer-Lübke propose le germ. *natjan* (*Zeitch. für rom. Phil.* XV, 244).

mouillé l'*n* sans agir sur l'*a* ; aujourd'hui encore, on dit *chatanye, ṣatanyi, setanye,* etc. Pour *travail* II 44 ; V 18, et *treval* V 21, il faut probablement admettre deux types : **trepalium* et **trepale ;* la seconde forme est curieuse, et corrobore l'étymologie proposée par M. P. Meyer[1]. Presque tout le Dauphiné dit aujourd'hui *travă,* rimant avec *chevă, ṣivă,* etc. de *caballum ;* dans la littérature dauphinoise on trouve *travai* au XVIe et au XVIIe siècle, et *trava* au XIXe[2].

A côté de *mais* = *magis*, nos textes présentent *ma que* = *magis quod* II 18, 84 ; III 45, comme en provençal ; cette différence de traitement peut provenir de la position atone du mot dans cette locution. Très généralement encore, on dit *máque* = *pourvu que ;* à Saint-Maurice-l'Exil on a cependant *mé que*[3]. La finale — *aginem* n'est représentée dans nos textes que dans le mot *esmage* Doc II 36, lequel est savant ; dans les patois actuels du Dauphiné, — *aginem* est continué par *an,* sans aucune influence de l'yod : *plantan* = *plantaginem*, *prevan* = *propaginem*, et *endan-andan* = *indaginem*[4].

L'exception la plus importante se trouve dans les représentants de *facere, factum.* Nos textes donnent pour *facere : fare* II 24, et *fere* V 1, etc. ; pour *factum : fait* II 3 ; IV 3 ; V 25, 27 ; *feit* V 25 ; *fet* V 20, 22, 26 ; et enfin *fat* V 1, 6, 17 ; *fas* = *factos* V 20 ; tandis que

---

[1] *Rom.*, XVII, 421.

[2] Rav., 6. — A Saint-Maurice-l'Exil, on a *travâ* qui dérive de *travai* (Riv., pas.).

[3] Riv., 60.

[4] C'est la belle étymologie proposée et, à ce qu'il semble, définitivement démontrée par M. G. Paris, *Rom.*, XIX, 449 sq. ; les exemples du Dauphiné ne peuvent que la corroborer.

factam est représenté par *feti* V 21, 23, et *feta* Dp 398. *Pactum* est devenu *pat* V 22. Je me borne ici à constater cette différence de traitement; elle se rattache à une question plus générale qui sera traitée plus loin, celle de la vocalisation ou de la chute du *c* dans les groupes *ct, cr*[1].

Le dauphinois diffère encore du français par le sort postérieur de la diphtongue *ai*. Dans la *Chanson de Roland,* cet *ai* assonne déjà en *è ;* chez nous, la diphtongue s'est aussi réduite, mais de préférence à *é ;* les localités où l'on prononce *è* sont moins nombreuses. De plus, la diphtongue persiste, dans une bonne partie des arrondissements de la Tour-du-Pin et de Vienne, dans le mot *mai* = *maium*, et dans *ai* suffixe du futur : *amarai, finirai,* tandis que *ai* de *habeo* est devenu *é*[2].

10. *Arium* = *er, ier*

$$Ariam = \begin{cases} eiri \\ eri,\ ieri \end{cases}$$

Il nous faut recourir ici à l'histoire et à la statistique pour essayer de résoudre les difficultés que le traitement de ce suffixe présente en Dauphiné, comme d'ailleurs dans tout le domaine roman. Abstraction faite des cas où *arium-ariam* était précédé d'une palatale, et où nous trouvons naturellement *ier : Vachier*[3], *chastagnier*[4], et

---

[1] De même *sanctum* est continué par *saint* et *sant ;* divergence toujours subsistante. Cependant, *sant* est de préférence employé dans les noms de lieux, et aussi dans le nom composé : la *Tsuchan* = la Toussaint (dans les Terres-Froides).

[2] On trouve encore *ai* = *habeo* sur quelques points de la lisière franco-provençale ; de même *lai* = *lactem,* à Saint-Martin-de-Vaulserre et quelques localités environnantes.

[3] SH., 203 ; v. 1145. — [4] III, 18.

aussi des mots savants, tels que : *notarios*[1], *salarios*[2], *necessaries*[3], *pothecari*[4], *chavallari*[5], *payrolari*[6], — voici comment ce suffixe a été traité, soit dans la région de Grenoble, soit dans celle de Vienne.

Au XIIe siècle, on ne rencontre à Grenoble et à Domène que la finale sèche : *Escofers*[7], *Faver*[8], *Sauner*[9], *Cordoaner*[10]. *Ariam* est continué par *eri : cavanneri*[11]. — Dans la région de Vienne, le cartulaire de Bonnevaux n'offre que *er* = *arium : Columber*[12], *Pomers*[13] ; par contre, le cartulaire du Temple de Vaulx, composé de chartes écrites par divers scribes dont l'un était originaire de Genève, présente à peu près indistinctement *er* et *ier : cellarers*[14], *escofers*[15], *meisonners*[16], *Boviers*[17], *Cordiers*[18], *paniers*[19], *Monners* et *Moniers*[20] dans la même pièce. Pour *ariam*, on y trouve : *la Vercheri*, et, une fois, *les lecheires*[21]. **Medietarium*, sorte de mesure de grains, traduit dans le latin du temps par *meitarium*[22], est continué par les formes suivantes, particulièrement intéressantes : *meitaer*[23], *meiteer*[24] et *moitier*[25], dans une charte

---

[1] I, 14; II, 58. — [2] II, 90. — [3] II, 25. — [4] IV, 64. — [5] II, 7.

[6] II, 21. — de *pairolaria*, rue des Chaudronniers. M. Schuchardt indique comme étymologie du prov. *pairol* le kymr. *pair* (chaudron), en ajoutant que ce mot ne se présente, à sa connaissance, que sous la forme diminutive **pariolum* (*Rom.*, IV, 256). Or, j'ai trouvé la forme *pè* dans plus de vingt communes des Terres-Froides.

[7] SH., 242, v. 1110; le même pers. est appelé *Escofarius*, p. 239.

[8] D., 219. — [9] D., 262. — [10] Valb., I, 181, a. 1184.

[11] SH., 203, a. 1145. — [12] B., 35. — [13] B., 30. — [14] T 1, 5e p.

[15] 6e p. — [16] 11e p. — [17] 9e p. — [18] 8e p. — [19] 9e p. — [20] 8e p., v°.

[21] 7e p. et 5e p. — [22] 7e p. — [23] 6e p. — Cinq fois et dans des Chartes d'écriture différente. — [24] 6e, 7e p., trois fois. — [25] 9e p., une fois.

qui présente des caractères bourguignons, par exemple, *forois* = *forensis*.

Pour le XIIIe siècle, nos textes en langue vulgaire montrent encore la prédominance de *er*. Dans le texte originaire des environs de Grenoble, c'est même la seule forme : *chavaller* I 12, *Arbarester* I 12[1] ; dans celui de Vienne, le suffixe *er* règne presque exclusivement : on y trouve, en effet, douze fois *er*, cinq fois *ier*, dont deux noms avec l'*y* latin, et trois mots écrits indistinctement en *er* et en *ier* : *maiselers* III 43 et *maiselliers* III 17 = *macellarius*; *mestier* III 15 et *mester* III 23 = *medietarium*; *sextier* III 32, 34 et *sexter* III 37 = *sextarium*[2].

Quant au féminin *ariam*, la différence est sensible entre Grenoble et Vienne : le texte de Grenoble de 1276 ne connaît que la graphie *eyri* : *Berengeyrin* I 9, *derreyri* I 4, *primeyriment* I 7[3] ; tandis qu'à Vienne on n'emploie que la graphie *eri* : *premeri* III 34, *tueri* III 34, etc., sauf une fois la graphie *ieri* : *Cuvieri* III 46[4].

Le XIVe siècle nous montre l'envahissement progressif de la forme mouillée ; à Grenoble, *seytiers* II 71, à côté de

---

[1] Il en est de même dans les chartes du XIIIe siècle, contenues dans le *Cart. de Chalais* : *Forners, Monners, Pomers*.

[2] Les Actes cap. de S. M. qui sont pour la plupart du XIIIe siècle n'ont que des noms en *er* : *Corder* 107, *Escofer* 105, *Forners* 6, *meyter* 77, *sester* 118. Il en est de même dans la *Leyde de Vienne*, ce qui appuie notre hypothèse qui en fait remonter la rédaction première au XIIIe siècle.

[3] Cependant on trouve *maladeri* dans le *Cart. de Chalais*, 220, a. 1216.

[4] Les *Act. Cap. de S. M.* ne connaissent que le suffixe *eri* : *Lolagneri* 81 = *l'olagneri* (avellaneariam), *Vulpilleri* 6 (Vulpiculariam) : il est vrai que ces mots présentent *n* et *l* mouillées.

seyters II 16, 18, *deyniers* II 16, 18, à côté de *deyners* II 82; à Vienne, *dorier* V 17, *Vesselier* V 8, et une fois seulement *Rafforner* V 24, à côté de *Rafforniers* V 27. Pour *ariam,* Grenoble écrit toujours *eyri,* sauf une fois *eri : Pertuseri* II 30, et Vienne toujours *eri : premerimen* V 2, *sarpelleri* V 13 = **serpiculariam.*

Dans le XVe siècle, on constate encore la forme en *er* aux environs de Bourgoin[1], et des hésitations entre *er* et *ier* aux environs de la Côte-Saint-André[2]. Mais vers la fin du même siècle, l'uniformité s'établit presque dans tout le Dauphiné pour *arium* = *ier,* rimant avec le continuateur de *pedem* et les infinitifs venus de *yare,* tandis que la divergence subsiste entre Grenoble et Vienne pour *ariam,* Grenoble disant toujours *eyri,* et Vienne *yéri*[3].

Sauf deux exceptions très importantes qui seront signalées plus loin, on peut dire que de nos jours l'uniformité règne dans l'ensemble du département pour *yé* (resp. **i***ye, ĩ, ẽ*) = *arium,* tandis que les environs de Grenoble gardent *eiri, eire,* prononcé aujourd'hui *éri, ére,* et le reste du département *yéri, yére, yéra,* **i***yeri* = *ariam.*

11. Le traitement de *arium-ariam,* quand il est précédé d'un yod primaire ou secondaire, ne présente pas de difficulté spéciale en ancien dauphinois ; il produit normalement *ier-ieri : vachier, chastagnier, vercheri* (par absorption de l'*i* dans le *ch*)[4]. Il n'en est pas de même de

---

[1] Dp. pass. — [2] T 3, pass.

[3] Au XVIe siècle *premié* Lap. 23, *premeiri* Lap. 19; — *prumirimen* Lap. 109, est absolument isolé dans la littérature dauphinoise. — Au XIXe siècle, à Proveyzieux, *promié* Rav. 6, *promeiri* (pr. *proméri*) Rav. 9; à Meylan, *proméri* Lat. 63.

[4] *Lecheires* (numéro précédent) est une exception unique dans les textes de la région viennoise, = germ. *liska* + *arias.*

arium-ariam non influencés par une palatale précédente. Nous avons constaté, dans la période ancienne, les graphies : *aer, eer, er, ier* = *arium*, et *eiri, eri, ieri* = *ariam*. Comment doit-on interpréter ces divergences ? Le féminin *eiri*, à Grenoble, et les formes *meitaer-meiteer, lecheires*, dans le voisinage de Vienne, semblent supposer que dans nos pays *eir* a précédé *er*, au masculin aussi bien qu'au féminin. De fait, plusieurs patois actuels témoignent en faveur de cette hypothèse. A Saint-Michel-de-Saint-Geoirs (c. de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs), on dit encore : *pomai* = *pomarium*, *perai* = **pirarium*, *granai* = *granarium*, *panai* = *panarium*. De même, dans le canton de Roussillon, notamment à Anjou et à Saint-Maurice-l'Exil, *ā-āre* est la règle : à Anjou : *poumà, perà, granà, panà, promà* — *promàre* = *primarium*, — *ariam* ; à Saint-Maurice-l'Exil : *panà, proumà, mandoulà* (amandier), *fumàre* = **fumariam*, *charràre* = **carrariam*[1]. Il y a plus : même dans les Terres-Froides, où le suffixe *yé-yére* (avec ses variantes respectives) règne sans exception, j'ai trouvé un vieux témoin de *ai*, pétrifié en quelque sorte dans un mot composé. Tandis que *operarium* donne partout : *ōvryé, ouvryé, ōvrī*, etc., l'expression de *jour ouvrier* est rendue par :

zonovrai (Bilieu, c. de Virieu) ;

ẓonovrai (Saint-Jean-de-Soudain, c. de La Tour-du-Pin ; Massieu, c. de Saint-Geoire) ;

zounevrai (Doissin, c. de Virieu) ;

zonevrai (Charavines, c. de Virieu ; Saint-Didier-de-Bizonnes et Belmont, c. du Grand-Lemps) ;

---

[1] Riv. pass. — Je reproduis l'orthographe de M. Rivière.

ẓenevrai (Chélieu et Montrevel, c. de Virieu ; Bizonnes, c. du Grand-Lemps) ;

ẓenevrai (Biol, c. du Grand-Lemps ; Le Mottier, c. de la Côte-Saint-André) ;

ẓouvrai (Longechenal, c. du Grand-Lemps) ;

ẓolovrai = *diurnum illum operarium* (Flachères, c. du Grand-Lemps) ;

ẓolevrai (Sérezin, c. de Bourgoin ; Éclose, c. de Saint-Jean-de-Bournay) [1].

Or, dans tous les pays qui présentent ce phénomène curieux, *ei* primaire, qu'il vienne de *ē*, *ĭ* ou de *è* + *y*, a passé à *ai*, réduit à *ā* dans le canton de Roussillon : *mensis* = *mai*, *mā* ; *vicem* = *fai*, *fā* (*vā*) ; *medium* = *myai*, *myā*. Que nous ayons affaire, dans tous les exemples cités, à un *ai* secondaire issu de *ei*, c'est ce que prouve, au surplus, l'exemple du Pont-de-Beauvoisin qui dit *ẓornovrè* (à côté de *ouvrīye*), comme *mè*, *myè*. Nous avons donc le droit d'en conclure qu'à une époque très ancienne *eir* = *arium* a existé dans une partie considérable du Dauphiné, sinon dans tout le Dauphiné. S'il fallait en croire M. Meyer-Lübke [2], cet *eir* serait le successeur de *air*, première transformation de *arium*. Cette explication semble bien la vraie pour les patois de la Suisse [3] ; mais pour nos pays, cette hypothèse n'est appuyée ni par nos patois actuels, ni par nos textes anciens. *Meitaer*, en

---

[1] A Saint-Didier-de-la-Tour et dans les environs, on dit *ẓenevran* = *diurnum operantem* ; la diversité des types et l'extension de ces formes excluent l'hypothèse d'un emprunt ; ces formes doivent être partout autochtones.

[2] *Gram.*, pp. 221, 471.

[3] Gilliéron, *Patois de Vionnaz*, pp. 25-26 ; Odin, *op. cit.*, pp. 30-31.

regard de *meiteer*, doit être considéré comme une graphie de *e* ouvert[1]. En réalité, notre phénomène se relie au phénomène méridional, constaté notamment en Auvergne[2], à Gigors[3], à Die[4], et jusque dans le Nord, à Dijon[5]. Il nous reporte à *erius*, qui a remplacé *arius* à une époque préhistorique, soit par un phénomène purement phonétique, comme le veut M. Schuchardt, soit par substitution de suffixe, comme le soutient M. Grœber. En Dauphiné, l'yod a été attiré dans la syllabe tonique ; c'est certain pour le féminin *primeiri*, etc., à Grenoble, et très vraisemblable pour le masculin même, comme l'indique en mainte localité *ovrai* de **ovreir*. Cet *eir* a été réduit à *er* à Vienne et à Grenoble dès les temps les plus anciens, tandis qu'il persistait, changé en *ai*, dans certains cantons ; enfin, dès le XIIIe siècle[6], *ier* commence à se substituer à *er*, soit par une diphtongaison normale, soit par l'analogie des noms en *y* + *arium*. Quant au féminin, il est resté *eiri-eri* dans la région grenobloise, et s'est diphtongué ailleurs comme le masculin, sauf, bien entendu, les cantons où l'on a encore *aire-àre*.

12. *Acum* = { *ai* (*ay*) / *a*(*s*) (sporadiquement)

---

[1] Cp. les graphies *ambostaes* et *salaes* pour *ambostes, sales* ; et même *Espinee* pour *Espinei* (cart. de Vaulx).

[2] Paul Meyer, *Rom.*, III, 433.

[3] Paul Meyer, *Rapport sur deux chartes valentinoises*, (*Rev. des Soc. sav.*, 1867, J.).

[4] Paul Meyer, *Rom.*, XX, 77. A Die, M. P. M. ne l'a constaté que pour le fém.

[5] H. Suchier, *Le français et le provençal*, trad. par P. Monet, p. 28.

[6] Les formes en *ier* du cart. de Vaulx (XIIe siècle), signalées dans le numéro précédent, peuvent provenir de scribes étrangers, ainsi que nous l'avons dit.

$$iacum = \begin{cases} eu\text{-}ieu \\ ei\text{-}ié\text{-}é \text{ (sporad.)} \\ ia \text{ (sporad.)} \end{cases}$$

Dans son très savant ouvrage sur l'*Origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités, en France*[1], M. d'Arbois de Jubainville a étudié d'une manière spéciale les noms composés à l'aide du suffixe *acus* ou *iacus*. Depuis Grégoire de Tours jusqu'à J. Quicherat, on avait distingué entre les deux suffixes ; M. d'Arbois de Jubainville a démontré péremptoirement que c'est un seul et même suffixe, d'origine gauloise, appliqué à des gentilices romains en *i-us*, — ce qui a donné des noms en *i-acus*, par exemple, *Romani-acus* —, ou encore à des noms barbares ou surnoms romains à thème consonnantique, — ce qui a produit des noms en *acus*, par exemple, *Born-acus*[2]. — Mais, au point de vue de la phonétique, nous devons soigneusement les distinguer, la présence de l'yod, dans le premier cas, devant modifier *acum* d'une manière spéciale.

Les noms en *acum* sont très généralement terminés chez nous en *ai* (*ay*), comme dans la France du Nord :

Bornaco[3] = *Burnai* T 1, 5e p. ; B. 20 ; *Bornay* B. 28.
Lucennacum[4] = *Lusennay* B. 140 ; IV, 66.

---

[1] Paris, Thorin, 1890. — Cf. c. r. par G. Paris, *Rom.*, XIX, 464.

[2] Le suffixe gaulois *aco-s*, en lat. *acus*, forme avec les noms propres des adjectifs d'appartenance ; par ex. *fundus Romaniacus* signifie la terre appartenant à la *gens Romania*, à la famille de *Romanus*.

[3] SH., 37, a. 739 ; auj. Saint-Jean-de-Bournay.

[4] SH., 11, a. 885 ; écrit à tort *Lusiniacum* SA., 251 ; Terr. I, 161. — Auj. Luzinay (c. de Vienne).

Carantonnacum [1] = *Charantonnays*, IV, 66.
Communacum [2] = *Commenay*, SM., 44, etc.
Cortennacum [3] = *Cortennay* [4].
* Tadarnacum [5] = *Ternay*, III, 35.
Sonnacum [6] = *Sonnay*, B. 56 (a. 1171).
* Gironnacum [7] = *Girunnay*, B. 48.

Il va sans dire que *ay* représente l'orthographe officielle de ces noms et que la prononciation de cette finale varie aujourd'hui d'un pays à l'autre, suivant l'évolution de la diphtongue *ai* dans chaque parler. Par exemple, *Gillonay* se dit *ʒurenă* aux environs de la Côte-Saint-André ; *Chatonnay* se dit *Satonĕ*, à Saint-Jean-de-Bournay [8], et *Chaponay* se dit *ṣaponéă* dans les pays ou *ai* a passé à *éă*.

13. Le suffixe *acum* n'a-t-il pas produit chez nous, comme dans le Beaujolais [9], des noms en *a*(*s*) par la chute de la syllabe finale ? Question difficile, par la raison que les formes primitives de ces noms se rencontrent trop rarement. *Artasio* [10] est refait sur *Artas*, comme *Cheylasium* [11] sur *Cheylas ;* par conséquent, ces noms ne peuvent entrer en ligne de compte. Il faut écarter aussi *Satolas* qui vient de *Sentolatis* [12], et *Savaz* dont la forme ancienne est *Savadatis* [13]. Sur une douzaine de noms en *as*

---

[1] Cf. d'Arb. de J. *op. cit.*, 566, qui corrige le *Carentennacum* de SA, 8*.

[2] Cl. I, 508, a. 940-1 ; cf. d'Arb. de J., p. 475.

[3] SH., 11, 73, 527 (IXe siècle). — [4] Bernard, *cart. de Savigny*, 943 (XIVe siècle).

[5] C'est le type primitif que supposent : *Thaarnaice* Cl. II, 284, a. 966 ; *Tadernaco* Cl. I, 228, a. 923, devenu *Ternaico* Cl. II, 344, a. 969.

[6] Doc. II, 149, a. 1357.

[7] Auj. Gillonay (c. de la Côte-Saint-André), prononcé *ʒurenă*.

[8] Gin., XI. — [9] du Puitspelu, *op. cit.*, XXVII. — [10] B., 45, a. 1162.

[11] SH., 287, a. 1497. — [12] SH., 14, a. 830. — [13] SA., 265, a. 1055.

qui nous restent, quels sont ceux qui viennent du suffixe *acum* ou du suffixe gaulois *ate-atis?* Je crois que *Pannosas* vient de **Pannosacum*, parce qu'on trouve *Pannosac*[1] et *Panoysac*[2]; pareillement, *Massonas* (ham. de Frontonas), se trouvant dans le cartulaire de Vaulx sous la double forme de *Masonas* et *Masonai*[3], semble postuler un **Massonacum; Corbas* (cant. de Saint-Symphorien-d'Ozon), écrit *Corbai* au XIIIe siècle[4], suppose un **Corbacum*. Pour *Poliénas* (près Tullins), le cartulaire de Saint-Hugues nous fournit la forme *Pullinaicum*[5] qui suppose un **Pullinacum;* lequel a donné, pour les scribes tout au moins, *Pollenau*[6], *Polinau*[7], traduit par *Pollinavo*[8], c'est-à-dire qu'il a été traité par eux comme *lacus*. Mais cette forme a-t-elle été vraiment populaire? C'est douteux, en regard de *Pollienassio*[9] qui suppose la prononciation *Poliénas*. Le traitement de *acum* = *a*(*s*) n'est donc qu'exceptionnel en Dauphiné.

14. L'histoire de *iacum* est presque aussi compliquée dans le Dauphiné que celle de *arium*. Nos textes dauphinois, imprimés ou manuscrits, présentent les deux graphies *eu* et *ieu*, comme pour *arium*, *er* et *ier;* comme pour *arium* également, c'est la graphie sans *i* qui est la plus ancienne. Le premier exemple, à ma connaissance, d'un nom de lieu dauphinois en *eu* dérivé de *iacum* est fourni par le cartulaire de Saint-André-le-Bas : *Bulzeu*[10],

---

[1] Inv., II, 178. — [2] Ib., 190. — [3] T 1, 8e p.

[4] A. Bernard, *Cart. de Savigny*, II, p. 918.

[5] SH., 245, a. 1151. — [6] Ib., 251, v. 1140. — [7] Ib., 196, v. 1100.

[8] Ib., 101, a. 1110. — [9] Ib., 289, a. 1497.

[10] SA., 15, a. 982. Le phénomène est sans doute bien plus ancien et appartient à la période préhistorique des langues romanes; dans le cart. de Cluny (I, 322), une localité du Mâconnais, en lat. *Arpagiacum* est déjà *Arpaieu*, v. 927-42.

en latin du temps *Bolziacus*[1].

Pour le XIe et le XIIe siècle, le cartulaire de Saint-Hugues ne renferme que des noms en *eu* : *Biveu*[2] = *Biviacum* — sauf deux fois *Biviu*[3] — ; *Provaiseu*[4] = *Proveysiacum* ; *Champaneu*[5] = *Campaniacum* ; *Vireu*[6] = *Viriacum*, etc. Le cartulaire de Chalais et celui des Écouges n'emploient aussi que la graphie *eu* : *Aurisseu*[7] ; *Chambaireu*[8] = *Cambariacum* ; *Dentaiseu*[9] = *Dentasiacum* ; le cartulaire de Saint-Robert a deux fois la graphie *ef* = *eu*, qui se rencontre aussi une fois dans celui de Chalais. En un mot, pour la région grenobloise, les textes les plus sûrs ne fournissent aucun nom en *ieu* jusqu'à la fin du XIIIe siècle.

Il en est de même, à peu de chose près, pour la région viennoise. Le cartulaire de Bonnevaux, dont les actes sont datés en grande majorité du XIIe siècle, ne connaît que la graphie *eu* : *Crimeu*, *Vireu*, *Ornaceu*, etc., sauf *Provaysieu*[10], à côté de *Provaiseu*[11], *Mayrieu*[12], à côté de *Maireu*[13], et *Parzei*[14], *Parzia*[15], à côté de *Parzeu*[16]. Le cartulaire de Vaulx, manuscrit original de la même date et provenant d'une localité voisine, emploie d'ordinaire la graphie *eu*, mais aussi *ei* et *ie* : *Breiseu*[17], mais

---

[1] SA., 6, a. 975-93, identifié par M. Chevalier avec *Bossieux* (c. de la Côte-Saint-André).

[2] SH., 7, v. 1100. — [3] Ib., 91, a. 1100. — [4] Ib., 111, v. 1100 ; semble supposer un * *Probatiacum*, villa des *Probatius*.

[5] Ib., 190, v. 1100. — [6] Ib., 2, a. 1107.

[7] C., 187 (XIIe siècle) ; leg. *Avrisseu*, auj. *Avrissieux*, c. de Saint-Genis-d'Aoste, prob. de * *Apriciacum*, villa des *Apricius*.

[8] Ib., 188 (XIIe siècle). Auj. *Chambéry*.

[9] E., 96 (XIIe siècle). Auj. *Demptézieu*, près Bourgoin.

[10] B., 54. — [11] Ib., 165. — [12] Ib., 63. — [13] Ib., 42. — [14] Ib., 143.

[15] Ib., 56. — [16] Ib., 142. — [17] T 1, 5e p.

Breisei[1], *Neireu*[2], mais *Nerei* et *Nerie*[3]. On ne rencontre dans les *Usages du Mistral* que les formes en *eu* : *Archeu* 25, *Ayreu* 33, *Crimeu* 36, *Maisseu* 38 ; et aussi dans les *Actes capitulaires de Saint-Maurice,* où de l'an 1228 à l'an 1328 treize noms de lieux sont écrits par *eu* et aucun par *ieu*.

L'*Inventaire des Archives des Dauphins de 1277* n'offre qu'un nom en *ieu* dans un vidimus de 1272 ; celui de 1346, huit noms en *eu* et quatre en *ieu*. Il est vrai que les chartes publiées par Valbonnais, — celles du moins qui vont de l'année 1218 à l'année 1343, — présentent les deux graphies en proportions sensiblement égales ; mais il est bon de se rappeler ici qu'au point de vue de l'exactitude des copies l'œuvre de Valbonnais ne peut inspirer la même confiance que nos cartulaires édités en ce siècle.

On peut donc placer au milieu du XIVe siècle le développement de la graphie *ieu,* comme de la graphie *ier*. Les *Visites pastorales* offrent *Cremieu, Dantesieu* pour l'année 1339 ; les *Documents historiques sur le Dauphiné* (Doc II) montrent qu'à partir de 1400 environ, la graphie *ieu* tend définitivement à dominer. Signalons cependant le *Compte de Demptézieu* (Dp) qui écrit : *Dantesie, Dantese, Bresse, Chambere,* mais *Trignief* et *Virief*.

Pour résumer l'historique de *iacum,* disons qu'il a produit successivement chez nous : *eu* et *ieu*[4], et sporadiquement : *ei, ie, e, ia*[5]. La prononciation actuelle,

---

[1] Ib., 8e p., vo. — [2] Ib., 6e p. — [3] Ib., 8e p.

[4] La forme en *ou* (Doc., II, 69, 70) étant absolument isolée, je suis porté à croire que le document où elle se trouve a été rédigé par un méridional.

[5] Ce représentant de *iacum,* très fréquent en Bresse, est extrê-

comme pour *ai*, varie d'un pays à l'autre. Pour ne citer que quelques exemples, autour de Grenoble, on dit *Provézyũ* ; à Biol et aux environs, on dit : *Vyeryaw* (Virieu) ; à Saint-Didier-de-la-Tour : *Vzeryaẅ* ; à Trept : *Kremũ* (Crémieu) ; à Saint-Jean-de-Bournay : *ůrīye* (Heyrieu) ; à Chaponay : *Eărī*.

15. L'interprétation de ces divers phénomènes est loin d'être facile ; on peut même dire que c'est l'une des plus épineuses questions de la phonétique. Comment *acum* a-t-il produit *ai*, tandis que *lacum* donne régulièrement *lau* ? Comment l'*u* métatonique s'est-il maintenu dans les représentants de *iacum*, tandis qu'il est tombé dans les noms dérivés de *acum* ? Pourquoi la plus ancienne graphie est-elle *eu*, et non *ieu* ?

M. Schwan avait supposé que les noms en *ai*, par exemple, *Cambrai*, venaient du génitif ; M. Clédat a répondu justement que *Cameraci* aurait produit *Cambrais*, comme *feci* a donné *fis*. De son côté, M. Clédat explique *ai* par *ac* sans flexion : *Camerac* = *Cambrai* [1].

---

mement rare dans l'Isère. Il existe certainement dans *Puzinya*, forme patoise de *Pusignan*, c. de Meyzieu. Dès le Moyen Age, on trouve *Pusinia*, B., 29 ; SM., 120 ; Inv., II, 196, 198 ; *Pusinha*, Valb., II, 379, à côté de *Pusigniano*, Valb., I, 21, et de *Pusiniacum*, Inv., II, 196, etc., variétés de graphie qui prouvent la concurrence des suffixes *anum* et *acum*. C'est *anum* qui a triomphé dans l'orthographe officielle, tandis que la prononciation populaire est restée fidèle à *iacum*. — A côté de Pusignan se trouve la commune de *Janneyriat*, autre nom provenant de *iacum*, par un type * *Joannariacum*, — le nom de *Johannayres* = *Joannarius* est connu au Moyen Age (Inv., II, 68). Ces deux localités étant presque limitrophes de la Bresse, on peut considérer ce trait de *ya* = *iacum* comme le prolongement dans notre pays d'un caractère bressan.

[1] *Rev. des pat.*, II, 294.

La solution est irréprochable au point de vue phonétique, si l'on concède le postulatum. Mais alors, quand on disait *Camerac*, on devait dire aussi *Romaniac*. Cela ne ferait pas difficulté, il est vrai, pour les régions où *Romaniacum* est devenu *Romagny : Romaniac* = * *Romaniei* = *Romagny ;* mais pour les pays, tels que le nôtre, où *Romaniacum* a produit *Romagnieu,* on est bien obligé d'admettre que le traitement de *iacum* a précédé la chute de l'*u* métatonique.

Il y a là deux phénomènes différents qui supposent des dates différentes. Ainsi dans *lacum* = *lau,* * *faco* = *fau,* la gutturale est tombée devant la voyelle vélaire dès une haute antiquité, c'est-à-dire avant sa palatisation ; de même dans *Romaniacum,* devenu *Romaniago*[1] — * *Romaniego*[2], le *g* a dû tomber de bonne heure, tandis qu'il persistait dans *Burnago,* pour se résoudre plus tard en palatale : * *Burnayo.* A Vienne, on devait donc

---

[1] Cette forme n'est pas hypothétique ; le changement de la sourde intervocalique en sonore est un phénomène du latin populaire remontant à l'Empire (cf. Schuchardt, *Der Vokal.* I, 126-7) ; les formes en *iago* et *ago* abondent à l'époque carolingienne : *Cluniago* (cl. I, 297), *Vitriago* (ib., I. 430), *Fenestrago* (ib., I, 510), etc. C'est à cette étape qu'ont dû naître les formes en *ya, Pusinya,* par apocope de la syllabe finale.

[2] Je n'ai pas réussi à trouver cette forme qui est nécessairement l'étape postérieure de *Romaniago ;* mais les formes en *ego* ne sont pas rares. Le texte du Cart. de Cluny : « *in fine Mariacense, in villa Marego* », I, 12, a. 866, montre comment, au IXe siècle, *Mariacum* (Meyrieu) s'était transformé dans le bas-latin. De même, *Clapsilego, Madalego, Silvego* (cl. I, 103, a. 906). Pour traduire « territoire de Chandieu », le Cart. de Cl. emploie tour à tour : *agro Candiacense, Candeacense, Candiecense, Candeense, Candense :* variations qui témoignent de l'embarras des scribes pour *adjectiver* le nom *Candiacum,* devenu sans doute *Candiego* ou *Candego.*

prononcer *Burnago* (Bournay), quand déjà on disait *Aireu* (Heyrieu); puis à une date indéterminable, *Burnago* devint **Burnayo*, et enfin *Burnai*. Si *Burnago* n'avait pas survécu à **Airego*, il serait devenu *Burnau*, comme **Airego* est devenu *Aireu*.

Dans le suffixe *ago* la gutturale a donc été plus résistante que dans le suffixe modifié *ego*. Pourquoi? Peut-être à cause de la différence des voyelles toniques, comme semble l'indiquer le traitement analogue du pronom *ego*, devenu *eo* en français, *eu* en provençal et en dauphinois[1]; peut-être encore parce que la palatale, en altérant l'*a* de *ago*, dégradait le suffixe, et que, par conséquent, *ego* n'avait plus la solidité d'un signe, incompris sans doute, mais consacré par la tradition. Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, le fait de l'antériorité de *eu* par rapport à *ai* semble incontestable.

Si, grâce à la différence des dates, il n'y a pas antinomie entre le traitement de *acum* aboutissant à *ai* et celui de *iacum* aboutissant à *eu*, en est-il de même du double traitement de *acum* donnant *au* dans *lacum* et *ai* dans les noms de lieux? Il faut convenir que si les deux phénomènes étaient contemporains, l'explication en serait impossible[2]. Il ne suffirait pas sans doute de dire que, dans

---

[1] Cp., à la protonique, la différence de traitement entre *acutum* et *securum* en fr. Il est vrai que *nego* ayant donné *ni* en français, *eo* de *ego* peut s'expliquer par sa fonction syntactique qui en fait généralement un mot proclitique. D'après M. Muret (*Études romanes dédiées à Gaston Paris*, 1891, p. 472), la différence entre *fou* et *fay* = *fagus* viendrait de ce que le premier a été fait sur le nominatif et le second sur l'ablatif. Si cette théorie est acceptable pour le français, on ne peut l'admettre pour nos pays où **faco* aboutit à *fau*, comme *lacus* à *lau* et *fagus* à *fau*.

[2] L'explication de M. Meyer-Lübke (*Gramm.*, p. 393), ne peut suf-

le premier cas, *acum* appartient au thème des mots, et que, dans le second, il n'est qu'un suffixe. En effet, on ne conçoit pas aisément que le même pays ait transformé en même temps *lacum* en *lau* et *Burnacum* en *Burnai ;* mais il ne semble pas impossible qu'en disant *lau* on ait continué à dire *Burnago,* précisément parce que *ago* était un suffixe, et même un suffixe de lieu, par conséquent, un signe plus résistant [1]. Après avoir échappé à la loi de la chute des gutturales, il dut céder plus tard à la loi de leur vocalisation.

Eu est donc sorti de *iaco* par l'intermédiaire de **iego ego - *co - eu* [2]. Quant aux formes en *e* et *ie : Dantese, Dantesie,* elles s'expliquent par l'effacement du second élément de la diphtongue. C'est ainsi qu'un de nos textes a *Mathé* [3] pour *Matheu ;* c'est ainsi encore qu'au XVIe siècle

---

fire pour le phénomène dauphinois, puisqu'elle s'appuie sur *lacus* = *lai,* lequel chez nous a donné *lau.* Observons aussi que *lau* appartient à tout le Dauphiné, et par conséquent qu'il se trouve partout à côté des noms de lieux en *ai.*

[1] C'est ce qui est arrivé en provençal, où **faco* a donné *fau,* tandis que le suffixe *acum* persistait sous la forme *ac.*

[2] C'est par distraction que M. d'Arbois de Jubainville dit (*op. cit.,* p. 145) que *Latinacus* « aurait donné dans le patois de l'Ain *Laneu* ... et non *Lagneu* ». *Laneu* aussi bien que *Lagneu* ne peuvent dériver que de *Latiniacus ; Latinacus,* dans l'Ain, comme dans l'Isère, aurait produit *Lanay* ou bien *Lanas.* On doit poser en règle générale que tout nom en *ieu* (*eu,* au Moyen Age), vient de *iacum.* Ce qui fait illusion à quelques philologues, c'est que des noms actuels en *ay* ont des correspondants bas-latins en *iacum ;* nous avons déjà signalé *Lusiniacum* à côté de *Lucennacum ;* on pourrait multiplier ces exemples. Mais cette confusion est le fait des scribes ; le peuple a normalement transformé *acum* en *ai,* et *iacum* en *ieu.* C'est l'usage populaire qui a raison contre les scribes.

[3] V 7.

Grenoble disait *Dié*[1] pour *Dieu*, et que Saint-Maurice-l'Exil laisse tomber l'*u* de *eu* en règle générale : *chavé, mié, vié, zié, lancié*[2]. Pour les noms en *ei, Brissei, Nerei*, on peut y voir une variante de graphie pour marquer l'*e* ouvert de la diphtongue *eu*, ou bien la vocalisation du *g* de *Brissego, Nerego*[3]. Ces variantes sont intéressantes, surtout *Dantesie*, qui nous explique la forme populaire d'un bon nombre de noms de lieux actuels. En dépit de l'orthographe, on prononce, par exemple, *ărīye* ou *éărī* (Heyrieu) ; comme dans le *Dantesie* de nos textes, l'*e* s'est diphtongué en *ie* en laissant tomber l'*u*. La prononciation a rarement réussi à faire changer l'orthographe ; cela est arrivé cependant pour *Biviers, Champagnier, Meyssiez*, etc., qui étaient au moyen âge : *Biveu, Champaneu, Maisseu*.

Reste la question chronologique de *eu-ieu*. Comment se fait-il que la forme en *eu* soit la plus ancienne dans nos documents, alors que la série : *iaco - iago - * iego* semble avoir dû donner *ieu* dès l'origine ? La question est tranchée par la forme signalée plus haut *Marego, Silvego*, etc., que nous trouvons aussi dans le *Miserego* du cartulaire de Saint-Hugues[4]. Quand ce cartulaire lui donne pour correspondant latin *Miseracus*[5], il est clair que le scribe se trompe ; le dauphinois *Misereu*[6] — aujourd'hui *Miséré* — ne peut provenir que d'un nom en *iacum*, lequel est probablement le même, à l'origine, que

---

[1] Lap. 1, et pass.

[2] Riv. pass.

[3] C'est ce que semble indiquer la forme en *eg*, qui n'est pas rare dans le cart. de Cluny, par ex. *Salenceg* (Cl., II, 45, a. 954-94).

[4] SH., 82, a. 1101. — [5] Ib. — [6] Ib., 83, 85, 87.

le *Miceriacus* (Miserey) du Doubs[1]. Il en résulte que la perte de l'*i* appartient à la période préhistorique de notre langue ; le latin populaire a dit *Miserego* pour *Miseriego,* comme il disait *paretem* pour *parietem, quetum* pour *quietum.* Quand, plus tard, on écrira, par exemple, *Virieu* au lieu du *Vireu* du XIe siècle, l'*i* ne représentera plus celui de *Viriaium,* mais sera un produit nouveau, celui de la diphtongaison de *è.*

16. Si les noms de lieu en *ieu* = *iacum* ne sont pas particuliers à l'Isère, on peut dire que nulle part ils ne sont plus abondants, surtout si l'on tient compte des lieux-dits qui ne peuvent figurer dans les nomenclatures administratives ; c'est spécialement dans les arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin que ce suffixe foisonne. De l'Isère, il rayonne : au Nord, dans le département de l'Ain ; à l'Ouest, dans les départements de la Loire et du Rhône ; par contre, du côté du Sud, on n'en trouve que quelques exemples dans l'Ardèche et la Drôme, et aucun dans les Hautes-Alpes ; et encore, dans l'Ardèche et la Drôme, ne se rencontre-t-il guère qu'au Nord de ces départements, dans le voisinage de l'Isère et du Rhône, c'est-à-dire sur le territoire de l'ancien diocèse de Vienne. A l'Est, le suffixe *ieu* ne se présente dans la Savoie qu'en petit nombre, et, sauf deux ou trois exceptions, dans la région voisine du Rhône et du Guier ; c'est déjà la désinence en *y* qui y domine, laquelle règne sans partage dans la Haute-Savoie. J. Quicherat a donc eu tort d'en faire le caractère des pays ayant composé le royaume de Bourgogne ; ce qui est vrai, c'est que nous

---

[1] D'Arb. de Jub., *op. cit.,* p. 165.

avons là un trait franco-provençal, développé dans l'Isère sans concurrent sérieux, tandis que dans l'Ain, le Rhône et la Loire, le domaine de *iacum* se partage à peu près également entre ses successeurs *ieu, iat, y* et *é*[1].

2° è du latin vulgaire (= ĕ du lat. class. et partiellement ae).

17. En raison des difficultés spéciales que présente la question de la diphtongaison de *è* tonique, nous croyons devoir placer ici, en un tableau unique et suivant l'ordre chronologique, les représentants de *è* fournis par les textes dauphinois. Nous le ferons également pour *é, ò* et *ó*, et pour le même motif.

1° *è* libre :

XIIe s. — pedem bovis = *Pe de Bou*, SH 239 (v. 1120).	XIIe s. — bedum = *bes* T1, 6e p
leporem = *leura* B 35.	Andreus = *Andreu* SH 252 (v. 1140).

---

[1] Pour plus de précision, on compte d'après l'*Annuaire des Postes :* dans la Loire, 21 noms en *ieu,* 16 en *y,* 4 en *é ;* dans le Rhône, 14 en *ieu*, 22 en *y,* 13 en *é ;* dans l'Ain, 54 en *ieu,* 37 en *iat,* 16 en *y,* 2 en *é ;* soit, au total, 89 noms en *ieu,* et 108 pour les autres désinences. — Dans l'Isère, au contraire, on a 64 noms en *ieu,* en regard de 2 en *ia* et de 5 en *ié* ou *é ;* aucun n'est en *y,* sauf *Vaujany* qui ne vient pas de *iacum*. Sans doute, il a dû se produire dans tout le domaine d'*iacum* des phénomènes d'échange de suffixe , néanmoins la forme des noms indique la prépondérance relative de tel traitement.

XIIIe s.— bene + s = *bens* I 6.
ego = *ef* I 2, etc.
* teno = *tino* I 6.
* Deum Adjutam = *Dief Adjua*[1], Inv. I 10 (1277).
Stephanus = *Estevenz* III 18.
* grevis = *greuz* III 12, etc.
* Andreus = *Andreus* III 13, etc.
feodum = *feu* III 28;

XIIIe s. — Valb. I 190 (1250).
= *fie,* Valb. ib.
Petrum = *Perro,* Valb. ib.
= *Pere,* III, 13.
petram = *pera,* III 26 Terr. II 6 (1271).
retro = *rere* III 30.
mel = *mel* III 37.
nepos = *nes* III 20, 26.
vetus = *ves* III 29, 30.
pedam = *pea* 33, etc.
* rĕm = *ren* III 9, etc.

XIVe s.— Deum = *Def* II, 35, 54.
erat = *ere* II 34, etc.; *eret* V 21.
Stephanum = *Esteven* II 2, etc.
Mathaeus = *Matheus* II 17.
Mathaeum = *Mathef* II 20; *Mathe* V 7.
retro = *rere* II 25.
cathedram = *cheyri* II 25.

XIVe s. — pedes = *pies* II 75.
* Andreum = *Andrieu* CdC, B 3120, f. 222 (1339).
= *Andry*, ib. f. 223 (1355).
Judaeos = *Jues* V 11.
* tenit = *tint* IV 52, etc.
* contenit = *contint* V 19.
venit = *vint* IV 40.

XVe s.— * Andreum = *Andreu* Dp 389; *Andre* ib.
Bartholomaeum = *Bartholomeu* CdC, B 3126, fol. 135 (1484, la Tour-du-Pin).
lepores = *lievres* Dp 384[2].
Stephanum = *Tieven* V

XVe s. — 24; Dp. 397.
Petrum = *Piero* V 8 Dp 379.
petram = *piera* E 229 (1411).
= *piarra* AMG, BB 1, f. 65, 67; CdC, B 3126, f. 295 (1485).

---

[1] Divajeu (Drôme).

[2] On pourrait lire *lieures* — ce qui est indifférent pour le cas présent, — mais le patois actuel du pays prouve qu'il faut lire *lievres*.

2° *è* entravé :

XIIIe s.— tertium = *terz* III 23 ; *tiers* III 27.

XIIIe s.— tertiam = *terci* I 1 ; *tierci* III 28.

XIVe s.— clericum = *cler, clerc* II 44 ; V 22.
* neptiam = *neci* II 18.
quaerere = *querre* II 36 ; V 22.

XIVe s. — receptum = *recet* II 88.
cervum = *cer* IV 42.
* pelliam = *peilli* IV 28.
* sedicos = *sedyos* II 25.
medicum = *mejo* II 90.

XVe s.— clericum = *clerc* Dp 386.

3° *ellus, ellum, ellos :*

XIIe s.— Bellus = *Beels* B 107 ; *Bels* B 113.
Agnellus = *Agneuz* B 158.

XIIe s. — Clavellus = *Claveuz*, B 63.
* juvencellum = *jovencel* C 181 (1127-46).

XIIIe s.— domnicellus = *donzeuz* I 2.
castellum = *chatel* I 8, 14.

XIIIe s.— macellum = *maisel* III 38.

XIVe s.— * badellos = *badels* II 39.
novellum = *novel* II 23 ; V 20.
* cappellos = *chapeuz* IV 58.
bellum = *biau* Doc II 233-4 (1400), ib. 370 (1431).

XIVe s.— castellum = *chastiau* Doc II 81 (1343).
Cantarellum = *Chantarel* T 2, 19.
Cantarellos = *Chantareuz* T 2, 20.

4° *è + y :*

XIIe s. —de + ex[1] = *deis* T 1, 1re p. ; D 256.
* sequit = *seut* T 1, 3e p.[2].
* dimedium = *dimey* C 240.

XIIe s. — * peciam = *peci* T 1, 1re, 4e p.
Beciam = *Beci* B 99[3].
Desiderium = *Disder* SH 225.

---

[1] M. A. Thomas a proposé *de + ipso* (*Rom.*, XVII, 99).

[2] Dans le nom propre *Deusloseut ;* cf. A. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés,* p. 169 : Willelmus *Dex.-le-set.*

[3] N. de lieu.

XIIIe s.— * exlego = *esleyo* I 7.
melior = *meller* I 3.
de + ex = *deis* III 9.
ministerium = *mestier* III 7 ; *mester* III 23.
medium = *mei* III 27, 42.
ecclesiam = *iglesi* III 30.

XIIIe s.— * peciam = *peci* III 20.
Geriam = *Geri* III 8, 35, 38 ; *Gieri*, ib. 15[1].
decem = *dies* Valb. II 68 (1297).
Desiderium = *Didiel* III 26.

XIVe s.— de + ex = *deis* II 87 ; IV 26.
* exlegere = *eleyre* II 85.
legit = *leyt* II 77, 79, 80.
lectum = *leyt* II 70.
pretium = *preys* II 40 ; *pris* V 5.
* peciam,—as = *pieci* II 34, — *pyeces* II 56.
dimedium = *dimey* II 52 ; IV 63 ; *dimy* II 26 ; V 16.

XIVe s.— dimedium = *demy* II 82.
* veclum = *veyl* Inv. II 198 ; *vieyl* Doc. II 69 (1342).
* veclos = *viel* V 11.
* veclas = *veylles* II 69.
pectus = *pietz* II 52.
integram = *enteri* IV 20.
medium * Agustum = *Meyaout* II 6 ; *Meout* II 30.
medium diurnum = *mesjort* II 18.

XVe s.— * persequere = *persegre* Dp 390.
* sequunt = *segunt* Dp 395.

XVe s. — sex = *sies* AMV, BB 5, (1438).
de + ex = *deu* Dp 378[2].

18. Bien des romanistes croient avec M. G. Paris que la diphtongaison de *è* en *ié* est un fait roman, ayant appartenu par conséquent à l'époque préhistorique des langues néo-latines ; si le portugais ne la possède pas du tout et si le provençal ne la connaît que dans une certaine mesure et depuis le XIVe siècle seulement, c'est qu'à l'origine

---

[1] Les mss. de *Saint-Avit* ont *iæriæ, Hieriae* (U. Chevalier, *Œuvres de Saint-Av.*, 230), et le Cart. de Saint-André-le-Bas : *Jaira, Jayra, Geyria,* formes qui justifient *Gèria.*

[2] *En deu le jour que* = à partir du jour que.

ils auraient réduit le roman *ié* à *e*[1]. Quoi qu'il en soit, nous constatons que le dauphinois se comporte sur ce point à peu près comme le provençal. Tandis que la diphtongaison de *è* libre apparaît en français dès le IXe siècle dans la *Cantilène de Sainte-Eulalie,* il faut arriver jusqu'au dernier quart du XIIIe siècle pour trouver en Dauphiné des exemples certains, et encore en bien petit nombre, de cette diphtongaison.

Il convient d'écarter d'abord les cas douteux. *Fie* nous est fourni par un document mi-français, mi-dauphinois de 1250, et, à côté de *feu,* certainement dauphinois, il est bien suspect d'imitation française. Le *Testament* de Guigues Alleman a une fois *Piron,* en regard de *Peron* répété quatre fois ; c'est le cas régime de *Petrus-Petronem ;* il semble supposer *Piero* au cas sujet. Mais, comme un demi-siècle plus tard, on disait encore *Payre* (II 70) à Grenoble, et comme aussi les *Usages du Mistral* ne présentent que *Pere, Pero, Peron, Peiron,* l'exemple unique de *Piron* doit inspirer quelque défiance. Ajoutons toutefois que cette réduction de *ie* à *i* dans la syllabe atone est parfaitement normale dans le dauphinois, comme le prouvent *Michilet*[2] dans une charte qui a tous les caractères d'une pièce dauphinoise, en regard de *Michielz*[3], et des mots comme *nievola* = *nebulam*, devenu *nivola* après le déplacement de l'accent. Si nous contestons *Piron,* c'est donc à cause de son isolement et non pour son *i* atone.

Il en est autrement de *tino* du même texte ; si on le compare à *tenu, tenyront* des *comptes* de Grenoble[4], on

---

[1] *Revue crit.,* 27 sept. 1879.
[2] T I, 8e p. — [3] Ib., 11e p. — [4] II, 87-70.

est bien obligé d'y voir le successeur de **teno*, et non de **tino* qui présenterait d'ailleurs d'insurmontables difficultés [1]. Dès lors *tino* peut venir de **tieno;* nous avons vu d'ailleurs que dans le dauphinois *ien* se réduit à *in*, *iena* à *ina* [2]. Le *dies* = *decem* d'une charte française écrite en Dauphiné me semble bien dauphinois. Bien dauphinois encore est *Dief adjua* (Divajeu), comme le prouve *f* = *u* final. Enfin les *Usages du Mistral* nous montrent *tiers, tierci, Gieri,* à côté de *terz, terci, Geri,* et *Didiel, mestier,* à côté de *mester;* hésitations qui font voir la diphtongaison à sa naissance, et encore dans tous ces mots, *Dief* excepté, pourrait-on invoquer l'action de l'yod suivant.

Nous pouvons reprendre maintenant chacune des catégories de *è* tonique et formuler les règles qui s'en dégagent.

19. *è* tonique libre, dans le Haut-Dauphiné, est représenté d'abord par *e* simple ; la diphtongaison commence à la fin du XIIIe siècle, et ne tend à dominer qu'à partir du XVe siècle.

Parmi les exemples cités, il faut signaler en particulier *ves,* en 1276, dont le sens n'est pas douteux, puisqu'il traduit *vetus : sainti Mari la ves* = *Sancta Maria vetus.* On trouve également dans l'ancien français *vies*

---

[1] Deux patois, à ma connaissance, celui de Saint-Martin-de-Vaulserre et celui de Pressins (c. du Pont-de-Beauvoisin) ont les infinitifs *tinyi, vinyi,* ind. prés. *de tinyo, de vinyo;* il ont été refaits analogiquement sur l'indicatif, ou bien d'après le verbe *finyi*. M. Zacher, *Beitraege zum Lyoner Dialekt,* p. 24, explique l'*i* de *tinoni, tint, vint* par l'influence de la nasale qui aurait *fermé* la voyelle précédente.

[2] N° 6, 3°.

pour les deux genres[1]. Comme l'a remarqué M. G. Paris, ce *vies* s'expliquerait mieux par un type **vesis, *ves* que par *vetus*[2]; dans le dauphinois il semble sortir aussi légitimement de *vetus*, que *bes* de **bedus*[3]. A remarquer encore **Andreus* pour *Andreas* qui produit successivement : *Andreu, Andre* (par chute de l'*u* final[4]), *Andrieu* et *Andry ;* cette dernière forme n'est que la réduction de *ie*, avec chute de l'élément labial de la diphtongue. Aujourd'hui, *Andri* ne survit qu'en quelques patois et seulement pour les noms de lieux : *cht Andri* (Saint-André-le-Gua), d'après la prononciation des localités environnantes. Dans *piarra, e* de *ie* s'est élargi en *a* devant *r*, phénomène qui n'existe guère en Dauphiné qu'à l'état sporadique ; encore aujourd'hui, *Pierre* se dit parfois *Pyăre*, mais avec une nuance de moquerie due à la prédominance de la forme française. *Cheyri* semble devoir s'expliquer par **chaera - *chairi - cheiri*, plutôt que par **chaiera - *chairi - cheiri.*

20. *è* entravé est continué par *e*, comme en français et en provençal, excepté dans *tiers, tierci*, comme en français. Il n'y aurait pas lieu par conséquent de le signaler dans le dauphinois, si l'état postérieur de la langue ne contredisait sur certains points la règle du moyen âge. Par exemple, le *cler* des XIVe et XVe siècles est devenu *clié* au XVIe siècle[5]. Comme le groupe *cl* ne dégage pas d'yod dans le parler de Grenoble, nous avons bien affaire

---

[1] Bartsch-Horning, *La langue et la litt. fr.*, col. 255 : « Et la vies loi et la novele »; — 392 : « Et vesti un vies garnement ».

[2] *Rom.*, VIII, 292.

[3] *Ves* est perdu depuis le Moyen Age ; mais *bes* survit, développé comme *pedem : bīye, bī.* — [4] Cf. nº 15. — [5] Lap., 92, 93.

ici à une diphtongaison de l'*e* dans *clericus*[1], diphtongaison, du reste, qui n'a pas persisté ; dès le siècle suivant, on ne rencontre plus que *clerc*. *Tempus* est très généralement rendu aujourd'hui par *tan* ou *ten ;* mais, dans une quinzaine de communes des cantons de la Tour-du-Pin et de Bourgoin, j'ai constaté la forme curieuse de *tyon, tson,* qui suppose nécessairement - * *tyen* - * *tien*. On peut conclure de ces indices que notre langue n'a pas répugné, à une certaine époque, à la diphtongaison de *è* entravé. — On peut supposer que *sedyos* est une mauvaise lecture pour *sedgos* ou *sedjos* (cf. le prov. *setge*), où le *d* n'est tombé qu'après le passage de la gutturale sourde à la sonore. En tout cas, **sedicum* a régulièrement donné, dans les Terres-Froides, *chezou* d'un plus ancien *siejo*[2].

21. Le suffixe *ellus* est continué, en ancien dauphinois, par *els-euz ; ellum* par *el ; ellos* par *euz*.

La graphie *Beels,* à côté de *Bels* = *Bellus*, tout à fait isolée au XIIe siècle, marque sans doute l'*e* ouvert, et non pas le son furtif qui, en français, a abouti à *a*. *Biau, chastiau* apparaissent chez nous quelques années seule-

---

[1] J'ai signalé déjà ce fait dans le dialecte bressan du XIVe siècle, (*Rev. de Philol. fr. et prov.*, IV, 12). Il existe également dans le lyonnais du XVIIe siècle, (Philipon, *La Bernarda buyandiri,* Lyon, 1885, p. 13, 38), où M. Philipon l'explique par l'yod dégagé de *cl* — ce qui est inadmissible à côté de *bacla, racla, cla,* etc. du même texte — et dans le dialecte de Tournon du XVe siècle, (Clédat, *Compte mun. de Tournon*, *R. des Pat.*, II, 243 sq. nos 89, 99, etc.) où le *cl* ne dégage pas non plus d'yod. C'est donc bien une diphtongaison de l'*è*.

[2] On trouve dans plus de trente communes des Terres-Froides *remyézo, remyézou,* remède ; ailleurs, c'est *remèdo, remédo,* qui vient du fr. Dans *remyézo* l'*è* s'est diphtongué et *di* intervocalique a passé à *z* voir *d* + *y*).

ment avant la réunion du Dauphiné à la France, et cela, dans un document écrit en français. On doit donc les considérer, à cette date, comme des formes françaises, puisque les documents contemporains en dialecte dauphinois ne connaissent que *euz* = *ellus*, *ellos*. *Biau* est resté dans la littérature dauphinoise depuis le XVIe siècle jusqu'à l'époque de la Révolution, mais isolé, c'est-à-dire à côté des pluriels *uzeus, chateus ;* il est remplacé aujourd'hui presque partout par *bö̀, bő,* excepté à Saint-Maurice-l'Exil, où l'on emploie encore *byo* [1]. Je crois que *biau* est un emprunt français, dans la région grenobloise du moins, où la règle générale est encore : *è* = *ellus*, *œ́* = *ellos*.

Dans les arrondissements de la Tour-du-Pin et de Vienne, *ellos* est continué : 1° par *œ*, depuis la Frette jusqu'aux frontières de la Savoie, à Miribel et Merlas ; c'est la continuation du caractère grenoblois ; 2° par *aö̀*, à la Côte-Saint-André, Gillonay, Saint-Hilaire et Saint-Pierre-de-Bressieux ; 3° par *you, yő, ő,* qui est le vrai caractère du Nord-Ouest de l'Isère. Dès lors, *biau* ancien est normal dans cette région. On peut résumer ces phénomènes dans le tableau suivant :

$$\textit{els} = \textit{eous} - {}^{*}\textit{eou} \begin{cases} {}^{*}\textit{eö} \begin{cases} \textit{aö} \\ \textit{œ} \end{cases} \\ {}^{*}\textit{ieou} - {}^{*}\textit{yaou} - \textit{you} - \textit{yő} - \textit{ő} \end{cases}$$

Quant à *ellus*, il est représenté presque universellement par *è*, sporadiquement par *é*, ou par le pluriel *yő, ő*. Je ne connais qu'une exception, très remarquable, ce me semble : à Marcilloles (canton de Roybon), *ellus* = *ai* :

---

chapai, châtai, mantai, pai (= *pellem*), *baritai* = (**buratellum*); mais le pluriel y est régulièrement *œ* : *chapœ, châtœ*, etc. Le singulier suppose que *ll* de *ellum* s'est palatalisée ; d'où **chatèly* — **chatèy* — **chatèi* — *chatai*[1].

22. *è* + *y*. Parmi les exemples cités, il y a un triage à faire.

1° *è* + *y* séparés en latin par une dentale qui tombe en roman se combinent pour former la diphtongue *ei* : *mei, dimei*. Dans *preys* = *pretium*, le résultat est le même, quoique par une autre voie[2].

2° *è* + *gutturale résolue en y* produisent également *ei* : *de* + *ex* = *deis*; *legere* = *leyre*; *legit* = *leyt*; *lectum* = *leyt*; *veclum* = *veyl*; *veclas* = *veylles*[3]. A part une exception au XIIIe siècle (*dies* = *decem*), ce caractère est constant dans l'ancien dauphinois jusqu'au milieu du XIVe siècle, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de la diphtongaison de *è*. Sans doute *leit* n'est pas inconnu au provençal et il a dû être aussi la forme primitive du fr. *lit*; mais le dauphinois, à cet égard, a été fort en retard sur le français et même sur le provençal, où l'on rencontre, dès le XIIe siècle, *lieh* dans le *Girart de Roussillon*[4] et *eslir* dans une poésie d'Arnaut Daniel[5]. Quand, au milieu du

---

[1] Dans la Suisse, on trouve, à Blonay, la forme *ei* : *koutei* = (cultellum), laquelle se contracte ailleurs en *e* ou en *i* (Odin, *op. cit.*, p. 39); nulle part, elle ne s'élargit en *ai*. Le *ai* du Morvan et des Ardennes s'explique autrement. (Meyer-Lübke, 163).

[2] V. plus bas, à *t* + *y*.

[3] Je n'ai pas relevé *pryont* II 55 = **precant*, forme verbale qui a pu être influencée par l'infinitif.

[4] Bartsch, *Chrest. prov.*, 4e édit., 40, 27.

[5] Ibid., 136, 28.

XIVe siècle, le dauphinois disait encore *leyt, eleyre,* le lyonnais avait depuis longtemps *liere*[1]. Il y a donc dans ce traitement un fait caractéristique pour notre ancienne langue[2].

Geta (= il jette)[3] est difficile comme en français et dans la plupart des langues romanes. Vient-il de *jactat* ou de **jĕctat* ? Dans le premier cas, il aurait dû produire chez nous **jaita - jeita*[4], ou bien, à la rigueur, **jieita - jita*[5]; dans le second, *jeita - *jieita - jiéta - jita.* Tous deux pouvaient donc aboutir à *jita,* rigoureusement parlant. En tout cas, la réduction à *i* de la diphtongue primitive — quelle qu'elle ait été — s'observe à l'atone dans l'infinitif et le participe *gita*[6]; dès le XIVe siècle, le latin local possède *gitare*[7]. Les patois actuels ne peuvent guère éclaircir la difficulté, à cause de l'influence française exercée un peu partout sur ce verbe. Cependant le substantif verbal *zī* (jet, pousse d'arbre) qu'on trouve dans les Terres-Froides, à côté de *zetai* (eau qui tombe du toit), et surtout la conjugaison du verbe à Trept : inf. *ẓyètā,* ind. pr. *ẓīeto, ẓīete,* comparé à *ẓyèlā* = *gelare, ẓīele* = *gelat,* semblent mieux d'accord avec un type **jèctat.* Quoi qu'il en soit, *geta* reste inexpliqué, à moins d'ad-

---

[1] Philipon, *Œuvres de Marg. d'Oingt,* p. 38.

[2] *Enteri* = *integram* a reçu, comme le fr. *entier,* le traitement du suffixe *arium.*

[3] III, 44; cf. T1, 1re, 2e p. le surnom *Jetafors.*

[4] Cf. *cavea* = *geivi,* Lap. 55.

[5] Cf. *zītyo* (espèce de couleuvre), du patois de Saint-Jean-de-Bournay et d'ailleurs, si l'étymologie en est véritablement *jaculum,* (v. N. du Puitspelu, s. v. *jicle*).

[6] Au XVIe siècle : Lap., 62; au XVIIe siècle : Ch. 4; Mill. J. 34.

[7] E., 209 (1370) : Du C. n'en cite qu'un exemple, douteux d'ailleurs, provenant d'un texte méridional.

mettre que le *c* de **jectat* fût tombé dans le latin vulgaire.

3° *è* suivi d'une gutturale non résolue reste *e* : *seut, segunt, persegre.* La diphtongaison dans ce cas n'est constatée qu'au XVIe siècle [1].

4° *è* + *y* séparés en latin par *c, s,* sont restés séparés : *peci, Beci, iglesi ;* puis, au XIVe siècle, l'*e* de ces mots s'est diphtongué en *ie* : *pieci, pyeces* [2].

23. Quel a été le sort de *ie* provenant de *è,* et de *ei* provenant de *è* + *y* ?

Pour *ie*, le Haut-Dauphiné présente deux séries de transformations, suivant la place de l'accent dans la diphtongue : 1° *yé, é,* qui appartient plus spécialement à la région grenobloise : *pyé, pé ; pyéra, péra ;* 2° *īye (īya), ī ;* celle-là s'observe particulièrement dans les arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin, pour les mots oxytons : *pīye (pīya), pyīye, pṣīye, pī, pyī, pṣī ;* dans les paroxytons, c'est *yé* qui domine : *pyéra, pṣéra.* On trouve encore à Chirens (c. de Voiron) et à Trept (c. de Crémieu) la diphtongue *īye* à l'intérieur des mots : *pyīera* (Chirens), *pīera* (Trept), avec un *e* féminin très faible. C'est l'acheminement à la réduction de *ie* à *i,* que nous avons constatée dans *tino ;* réduction très rare en Dauphiné à l'intérieur des mots, puisque je n'ai encore rencontré *pīra* et analogues qu'à Apprieu (c. du Grand-Lemps).

ei a donné lieu à des formes bien plus divergentes. Pri-

---

[1] Lap., 42 : *siegon ;* 66 : *siegre.*

[2] *Eigleisi,* à Grenoble, au XVIe s., Lap. 67. — Les représentants actuels de ce mot, dans les Terres-Froides : *egyaize (je), egyăze, egīje, eglyéze, édyèze, lyéze,* etc., peuvent s'expliquer par l'attraction de l'*i* de *ecclèsiam,* comme dans *eigleisi,* et, de plus, par la diphtongaison de *è,* cf. au n° suivant, les continuateurs de *medium.* L'*i* provenant de *cl* s'est fondu dans le premier *i* de *iei.*

mitivement, la diphtongue était *èi ;* dès le XIVe siècle, cet *è* s'est parfois diphtongué, amenant par là la triphtongue **iei*. Cette triphtongue s'est-elle contractée en *i* comme en français, ou bien réduite à *ié* comme d'ordinaire en provençal ? Les formes *dimy - demy* et *pris* = *pretium* semblent plaider en faveur de la première hypothèse ; mais les mots *pietz* = *pectus*, *viel* = *veclos* — en regard de *vieyl*, — *sies* = *sex*, *dies* = *decem* montrent qu'il faut voir dans *demy* et *pris* des emprunts au français, d'autant plus que J. Millet emploie encore au XVIIe siècle *preifat*[1]. Dans le dauphinois moderne, *sex* et *decem* se sont développés en *yé-īye-ī*, c'est-à-dire comme *pedem*, par conséquent en laissant tomber le dernier *i* de la triphtongue[2]. Dans les paroxytons *iei* = *i*, en général : *pitro* = **pectorem*.

Deis = *de* + *ex* a été traité différemment, peut-être à cause de son caractère proclitique. Un de nos textes montre déjà *deu*, forme qui serait faite pour surprendre, si on ne la trouvait encore dans la littérature grenobloise au XVIe[3] et au XVIIe siècle[4]. Elle s'explique sans doute par le passage de *e* à *œ* : **dœi*, **dœy-dœ*, puisque, à Grenoble, *chié* = *casis* est devenu pareillement *chieu (chyœ)* depuis le XVIIIe siècle[5], aujourd'hui *chyŭ*[6], et que *pei* = *pilos* a aussi passé à *peu (pœ)*[7]. A l'atone, Gre-

---

[1] Mill. J., 199.

[2] Au XVIe siècle, Laurent de Briançon emploie *siei* (Lap., 46) et *sié* (ibid., 74) ; c'est la dernière forme qui est restée. Comme exemples de *ie* = *iei* dans les oxytons, on peut citer encore : *deipiet, profiet*, Lap., 20, etc.

[3] Lap., 54, 56, 92. — [4] Mill., J., 17. — [5] Lap., 182, 193, 254.

[6] Rav., 5.

[7] Lap., 11 ; Mill. J., 162 ; Rav., 50. Comme *poi* (puis), *soi* (je suis),

noble a réduit *dei* à *dé : dépœ* (depuis) ; mais il s'est développé ailleurs comme la diphtongue *éi,* soit à la tonique, soit à l'atone : ainsi, on trouve dans les Terres-Froides : *dai deman, daipwé,* et à Saint-Jean-de-Bournay : *dåpûye.*

Quant à *mei,* il ne semble pas que l'*e* ait été diphtongué à Grenoble[1]. Pour le Nord-Ouest de l'Isère, voici les formes actuelles de *medium* accentué : *myè, myai, myèn, myàe, myà, myòy, myœ̀ ;* c'est le développement même de *ei* venant de *é,* ainsi que nous le verrons bientôt. A l'atone, il est continué, à Grenoble, par *mé,* et dans les Terres-Froides par *myé, mé, mi.* Au moyen âge, nous trouvons *mepartir* à Vienne[2], et *meyaout, meout, mesjort,* à Grenoble : variantes qui peuvent aisément se ramener au *mé* actuel.

Les mots tels que *veclus, melius* où il y avait une *l* en jeu, ont reçu un traitement particulier par suite de sa vocalisation : *viels* = **vieou* — *vyaw* — *vyaẅ* — *vyou* — *vyû* — *vûy* — *vû.*

---

oi (aujourd'hui, dans **ankoi,* **mezoi*), **loi* (lui), etc., ont aussi passé à *œ : pœ, sœ, ankœ, lœ,* on pourrait admettre pour *pei* la série : *pei* — **pai* — **poi* — **poe* — *pœ.* Mais le passage direct de *chyé* à *chyœ* nous dispense de recourir à des intermédiaires hypothétiques.

[1] Lap., 2 : *entremei;* cf. le titre d'une pièce de l'*Anthologie : La Comare de Grenoble u mei de le danse,* p. 115.

[2] III, 24. — Le mot existait encore à Grenoble au XVIIe siècle, comme on le voit dans un Noël de M. de Chaulnes : « U memo tem que lou chan du poulet *Meypart* le not que la fret ren si longe (Ch. 15).

3° é du lat. vulg. (= ē, ĭ, œ du lat. classique).

24. *Tableau de é tonique en ancien dauphinois :*

1° *é libre :*

Xe s. — Erlenus = *Erleins* SA. 19 * (907).

XIIe s. — Mallenus = *Malleyns* B 78.
defensus = *deves* SA. 303)1169).
Vallis bonensis = *Valboneis* SA. 288 ; B 95.
Vallis clarensis = *Valclareys* B 38 ; = *es* ib. 39.
Vallis navensis [1] = *Valnaves* SH. 189 (v.1100).
= *Valnavet* D 204.
Vernetum = *Vernei* T 1, 10e, 11e p.; E 96.

XIIe s. — Nucaretum = *Noiare* SH. 153 (1109).
Sappetum = *Sapei* SH. 214 (v. 1145).
Avellanetum = *Aulane* SH. 96 (v. 1100).
= *Olanei* ib. 182 (v. 1140).
Castanetum = *Chastanei* T1, 2e p.
Spinetum = *Espinee* T1, 4e p.; *Espinei* ib. 10e p.
forensis = *foreis* T1, 7e p. ; *forois* ib. 9e p.

XIIIe s. — Lanfredus = *Lanfreis* E 109 (1226).
defensus = *deveis* E 143 (1275) [2].
Vallis Ortensis = *Vallorteis* Terr. I 320 (1239).
Spinetum = *Espinei* SM. 85 (1244) [3].

XIIIe s. — debet = *deit* [4] Valb. I 190 (1250).
fidem = *fey* ib.
tres = *tres* ib.
sine = *seyns* Valb. II 85 (1297).
heres = *her* I 8, 10.
mensis = *meys* I 1.
* siam = *seyo* I 2.

---

[1] D., 26 (1090).
[2] « Istud *deveis* sive ista defensio. »
[3] « Super manso *des Pinei* (leg. *d'Espinei*).
[4] Forme constante dans tous nos textes.

XIIIe s.— * siat = *seit* I 2, 5.
me = *mi* I 1, etc.
* possido = *posseo* I 6.
Subst. v. de pensare = *pessa* I 2.
rete = *rei* III 9.
Salicetum = *Sauzei* III 26.
Bellum videre = *Belveer* III 1; Inv. I, 11.
candelas = *chandeles* III 4.
* lampretam = *lamprey* III 9.
tres menses = *tresmees* III 24.

XIIIe s.— catenam = *cheina* III 34; *chaina* III 15 (n. p.).
debunt[1] = *deivont* III 4, etc.
* pogesam[2] = *poiesa* III 12; *poesa* ib. 25.
nivem = *nei* III 45.
* piperem = *pevro* III 2.
minus = *menz* III 15, 25.
viam (medianam) = *vi(meina)* III 32.
subs. v. de cessare = *cesses* III 13, etc.

XIVe s.— sapere = *saver* II 46.
bibere = *bere* II 61.
videre = *veyra* ib.
candelas = *chandeles* II 82.
telam = *tela* II 34; IV 26 (*tella* 25).
tensam = *tesa* II 26; *teyses* II 25.
* piperem = *pevro* II 82; IV 2, 3.
pensum = *pes* 68, 88.
monetam = *monea* II 39; *moneies* V 8.
novenum = *noven* II 77.
plenum = *plen* II 6, etc.

XIVe s.— prensum = *prey*[s] II 48.
Bellum Videre = *Belver* Inv. II 33; *Belveyr* ib. 66.
fetam = *feia* IV 18.
setam = *seya* IV 45, 55.
habere = *aver* IV 3.
sebum = *syu* IV 4.
pisum = *peis* IV 37.
* vitros = *verros* IV 22.
me = *me* (enclit.) V 19; *min(s)* (emphat.) ib. 17.
se = *si* V 8.
* Avellanearetum = *Aulanharey* T 2, 50.

XVe s.— * Acrifoletum = *Egrivoley* T 3, 11.
heres = *hers* Dp 397.

XVe s.— debunt = *devont* Dp 397.
sapere = *saver* Dp 388.

---

[1] *Debunt* se trouve dans Vp., 117 (1410).

[2] Cf. Du C., s. v. *pogisia;* on trouve *poesam* dans le cart. de Domène, p. 255.

XVe s. — avenam = *avena* Dp 397.

XVe s. — fœnum = *fen* Dp 383.
minus = *mens* Dp 378.

2° *é entravé :*

Xe s. — sedecim = *seze* SA 8 (986).

XIIe s. — germ.-first[1] = *festa* B 133.

XIIIe s. — ipsa mente = *ayssemant* Valb. II 85 (1297).
ecce illas = *celles* I 10; III 2[2].
ecce illi = *cil* III 4; Valb. I 190 (1250).
illa = *illi* I 10, 11[3].
ecce istam = *ceta* I 6; III 31.
viduam = *veva* I 11.
episcopum = *evesque* I 13; III 18.

XIIIe s. — metipsimum = *memo* I 5.
= *meima* III 20; *meismes* III 21.
quadragesimam = *quareima* III 46.
magistrum = *maytre* I 14; *maistro* III 3, etc.
abbatissam = *abaiessa* III 36.
linguas = *lengues* III 28; *leingues* III 46.

XIV s. — ecce ille = *cel* II 18; IV 61.
ille = *el* IV 10, 62; V 19.
missus = *meys* II 47; V 12, 19.

XIVe s. — missam = *meyssa* II 34.
transmissus = *trameis* V 1.

XVe s. — firmam = *ferma* Dp 395.

XVe s. — feminam = *fema* Dp 379.

3° *y + é :*

XIIe s. — pullicenos = *pucins* T 1, 6e p.

XIIe s. — Franciscus = *Franceis* T 1, 6e p.[4].

XIIIe s. — mulierem = *moller* I 11; *muller* I 12.

XIIIe s. — mulierem = *moiller* III 12.

---

[1] Étymologie démontrée par M. G. Paris, *Rom.*, I, 96.
[2] Forme constante dans nos textes.
[3] Forme constante; II, 27; V., 3
[4] Forme constante dans nos textes, sauf *Frances* B 23, 55, 141.

XIVe s.— ceram = *ciri* II 72; IV 2.

XVe s.— pullicenos = *pusins* Dp 398.

4° é + y :

XIIe s.— ad directos = *Adreiz* SH 190 (v. 1100); *Adrez* E 84 (1104).
* secalam = *segla* T 1, 6e p.
* mariscum = *maresc* T 1, 1re p.

XIIe s.— feriam = *feiri* T 1, 7e p.; *feira* SA 314; *feri* D 217.
Planitiam = *Planeysi* B 54.

XIIIe s.— * Pistilium[1] = *Pesteyl* E 14 (1275).
consilium = *cossel* I 13.
directos = *dreyts* I 6, etc.
* farsiscunt = *farseisont* III 43.
navigium = *navey*[2] III 9.

XIIIe s.— * secalam = *segla* III 23; *seigla* III 24.
caliculus = *choleuz* III 45.
feriam = *feri* III 2, 3, 34.
* subtilitiam = *subtileyse* Valb. II 86 (1297).

XIVe s.— * ligam = *ley* II 68.
consilium = *cosseyl* II 16, 66.
* maliciam = *malici* II 35.
servitium = *servis* II 4, etc.; V 1.
vigiliam = *vegili* II 56, 57.
corrigias = *correies* IV 54.
sepias = *ceypes* IV 14.

XIVe s.— piscis = *peys* IV 15.
* pistilios = *pesteils* IV 22; *peteyl* Doc II 88.
feriam = *feari* IV 2; *ferri* IV 4 (24 fois); *feeri* IV 28 (23 f.); *feri* IV 60.
vices = *veys* II 66; V 1.
nigram = *neyra* Doc II 99.
frigidam = *freyda* T 2, 50; Inv. II 69.

---

[1] Pour *pistillum*; cf. Schuchardt, *Der Vokal. des Vulgaerl.*, II, 489. La forme dauphinoise *peresai* (persil) suppose aussi que *petrosélinum* était devenu **petrosilium*; cf. Johannes *Peresillus*, D., 237 (12e siècle).

[2] Forme constante.

xve s.— tegulas = *tyeulles* CdC, B 3126, fol. 134 (1484, Tour-du-Pin) ; ib. fol. 281 (1484, St-Georges-d'Espéranche).

xve s. — *secalam = *segla* Dp390. filicem = *fogi* T 3, 7, 10, 13[1].

25. On sait que la diphtongaison de *é* libre en *ei* est la règle dans le plus ancien français ; en provençal, au contraire, elle ne se montre que dans les finales directes. A cet égard, l'ancien dauphinois occupe encore une position intermédiaire entre les langues du Nord et celles du Midi. Le phénomène est ancien chez nous, puisque dès l'année 907 nous en trouvons un exemple dans *Erleins*. Le tableau qui précède renferme tous les exemples — sauf les répétitions — que nous avons pu rencontrer soit dans nos textes patois, soit dans nos chartes. Voici les conclusions qu'on est en droit d'en tirer.

26. *é final*. Nous n'en avons que deux exemples : c'est le pronom de la première personne, au cas oblique, et le pronom réfléchi de la troisième personne : *me-mihi, se-sibi,* avec deux traitements différents, suivant qu'il est proclitique ou emphatique. Dans le premier cas, il est, au moyen âge comme aujourd'hui, *me ;* dans le second, *mi* à Grenoble, et *si, min*(*s*) à Vienne — par suite d'une nasalisation qui sera expliquée plus loin. — *Mi* peut provenir à la fois de *me* par *mei* - * *mii* - * *miy* - *mi,* et de *mihi*. — A Grenoble, Laurent de Briançon emploie encore *mei* au XVIe siècle[2] ; à partir de cette époque, c'est constamment *mi*. Les patois actuels disent, dans le sens absolu : *me,* à la lisière des Terres-Froides, depuis

---

[1] *La Fogi, les Foges,* nom de mas.

[2] Lap., 84.

Bevenais jusqu'à Miribel ; *mi,* depuis Bourgoin jusqu'à Champier, et, à l'ouest de cette ligne, à Saint-Jean-de-Bournay, et généralement dans l'arrondissement de Vienne ; *mèn* dans une dizaine de communes, groupées, d'un côté, autour de la Côte-Saint-André, de l'autre, autour de Saint-Bueil (c. de Saint-Geoire) ; *mè,* au Pont-de-Beauvoisin ; *mai,* à Saint-Martin-de-Vaulserre et à Vienne ; *mye,* dans la plus grande partie des Terres-Froides. Parmi ces formes, *mi, mèn* et *mye* se rattachent au *mi* de nos textes, et *mai, mè* à *mei* antérieur.

27. *é en hiatus latin.* Il devient *ei* dans *seyo* = **siam*, et *seit* = **siat*. Mais pourquoi alors avons-nous *vi meina?* On ne peut invoquer ici la position proclitique de *viam,* puisque, dans les lieux dits de l'arrondissement de la Tour-du-Pin, on trouve souvent le terme de *la vi,* continuateur évident de *viam :* par exemple, à Eydoche, *la vi du myǎ* = le chemin du milieu, *la pityita vi, la vi de Lonṣenǎ* = le chemin de Longechenal. Pour expliquer ce mot, il faut admettre ce semble l'hypothèse de l'allongement de l'*i* de *via* dans le latin vulgaire[1].

28. *é* + *labiale isolée* = *ei.* La règle est générale : *deit, deivont, nei.* Le *devont* du *Compte de Demptézieu* ne fait pas difficulté ; ce document, assez incorrect, n'emploie jamais la graphie *ei,* pas même la graphie *ie* dans des cas qui semblent bien l'exiger, comme dans *fenerer, estuer,* ainsi que nous l'avons constaté déjà. Par contre, *syu* = *sebum* nous montre le traitement français de *é* en hiatus avec *u*[2].

---

[1] La chute irrégulière de *a* final est due sans doute au besoin de différencier *viam* de *vitam.*

[2] Le fr. *suif* suppose nécessairement la métathèse de *siu-sui.* Un

29. *é* + *dentale*. Si la finale est masculine, par exemple *etum, etem, edem, edo, é* est continué par *ei;* si, au contraire, la finale est féminine : *etam,* la diphtongaison semble n'avoir pas lieu : *feia, seya*. La contradiction n'est qu'apparente, car *seya* peut être considéré comme l'équivalent de **seiya,* par suite de l'absorption de l'*i* de *ei* dans l'*y* qui a succédé au *t* de *setam*.

Il n'y a que quelques exceptions à signaler. Les mots *Noiare, Aulane, Espinee,* dans des documents où *ei* est la règle, indiquent simplement des hésitations de graphie. *Posseo, monea* sont plus difficiles à expliquer, d'autant qu'on trouve dans un document postérieur *moneies* qui est régulier.

30. *é* + *nasale*.

1° Devant *n* final en roman, la diphtongaison se remarque : au Xe siècle, dans *Erleins ;* au XIe, dans *Malleyns ;* au XIIIe, dans *seyns*. Mais depuis le XIIIe siècle, on ne la rencontre plus : *menz, noven, plen, fen*[1]. Le dauphinois a donc commencé par la diphtongaison et l'a abandonnée par la suite ; c'est l'état actuel des patois. Comment expliquer ce phénomène ? Il est probable que la diphtongue existait avant la nasalisation, et qu'elle a disparu de l'écriture quand l'*ei* s'est fondu dans un son nasal[2].

---

de nos plus anciens documents présente, à l'atone, un phénomène analogue : *Suriacum* prob. d'un plus ancien **Severiacum* = *Seureu, Siureu, Suireu,* trois formes successivement employées dans le *Cart. de Bonnevaux* ; (cf. d'Arbois de Jubainville, *op. cit.*, p. 316).

[1] *Mein* = *minus* du XVIe siècle (Lap., 94) n'a qu'une valeur graphique.

[2] Nous avons actuellement, dans les Terres-Froides, un phénomène analogue dans le passage de *avaina* à *avèn-na :* cf. n° 38, 2°.

2° Quand la nasale est suivie de la voyelle *a : avena,* on ne trouve jamais dans nos textes la diphtongue *ei. Cheina* ne fait pas exception; car il s'explique par la série : *catena* — * *cadena* — * *cazena* — * *cayena* — * *chayena* — *chaina, cheina.* Ce fait est d'autant plus surprenant que plusieurs de nos patois actuels ont encore la diphtongue *ai* qui a succédé à *ei :* plus de 20 communes des Terres-Froides disent *avaina ;* d'autres présentent la réduction *avīna* (Virieu), *avȁena* (Longechenal), *avȁna* (Eydoche), de *ai : avȁna* (Champier), etc. En dehors des Terres-Froides, on remarque aux portes de Vienne *avéana* = *avaina.* Près de Grenoble, à Proveyzieux, on prononce *avẽna* avec un *é* très long qui semble suivi d'une résonance de *e,* dernier vestige d'une diphtongue antérieure [1]. Faut-il en conclure que la diphtongaison est postérieure à nos textes ?

31. *é + r, br, pr, tr* = *é.* La trémulante, isolée ou précédée d'une explosive labiale ou dentale, paraît avoir, au moyen âge, entravé le développement de la diphtongue : *hers, Belveer, bere, pevro, verros.* Deux mots : *Belveyr, veyra* = *videre* semblent faire exception. Mais la diphtongue dans ces exemples provient de *veer* par dissimilation.

Les patois actuels confirment ce traitement de *é + r,* dans la région grenobloise, mais le contredisent dans la région viennoise et dans les Terres-Froides. Ici, en effet,

---

[1] La littérature grenobloise offre d'une manière à peu près constante *ena : plena, pena,* etc.; je ne puis citer que *aveyna* dans Mill. A., 11.

on trouve *baire* ou ses dérivés *bàere, bàre, béare; paivro, pàevro, pàvro, pīvro, péavro,* etc.[1]

32. *é* + *la* = *é*. Même traitement au moyen âge que pour *é* + *r;* on n'y trouve jamais la diphtongue, tandis que dans beaucoup de localités de la région viennoise et des Terres-Froides *candelam, telam* sont traités actuellement comme *bibere, piperem : taila, tàla, téala,* etc.[2]

33. *é* + *s*. Il faut distinguer deux cas :

1° Si *s* est finale en latin : *tres,* ou en roman : *mensis, prensum,* la diphtongue est la règle générale : *meis, preis, Valboneis,* etc. Les exceptions sont relativement très peu nombreuses.

Faut-il attribuer cette diphtongaison, comme le fait M. Meyer-Lübke pour nos pays[3], à un *i* parasite que *s* finale — comme *s* suivie d'une consonne — aurait développé devant elle en s'assourdissant? Je doute qu'on puisse faire valoir cette raison pour nos exemples du XIIe siècle ; est-il probable que l'*s* ne sonnât plus dès lors à la fin des mots? Une graphie, telle que *Valnavet,* serait un argument, si elle n'était pas absolument isolée, et surtout si elle provenait d'un texte plus sûr que le Cartulaire de Domène. D'ailleurs, la diphtongaison de *esa* en *eisa* — que nous allons constater — prouve que nous n'avons pas besoin de cette hypothèse.

2° Si l'*s,* au lieu d'être finale, est suivie d'une voyelle

---

[1] *Hériter* se dit *åretå,* à Saint-Jean-de-Bournay (Gin., XII), ce qui suppose **eireta,* par conséquent **eir* = *heres.*

[2] Cependant la diphtongaison de *é* + *la* ne coïncide pas partout avec celle de *é* + *r;* la seconde est plus étendue.

[3] *Gramm.,* p. 115.

persistante : *tensa*, le traitement n'est pas uniforme : on trouve dans nos textes *tesa* et *teyses*, et toujours *poiesa* ou *poesa*. Il y a donc, au moyen âge, une préférence évidente pour la graphie *esa*. Mais le développement postérieur de *tensam* nous montre la diphtongaison beaucoup plus étendue encore que celle de *avenam : taiza, tàeza, tàza, tīja, téaza,* etc., formes qui toutes supposent un *teiza* antérieur. — Deux mots : *pessa, cesses,* d'ailleurs substantifs verbaux, sont traités comme en provençal.

34. *é entravé* = *e*, c'est-à-dire qu'en général le résultat est le même dans le Dauphiné que dans le Nord et le Midi. Cependant quelques mots exigent une explication spéciale. Tandis que *ecce illas* produit *celles* et *ille el, illa* donne invariablement *illi* comme dans le lyonnais[1] et le bressan[2]. Il suppose la prononciation de *l* mouillée *ilya*, d'où *illi ;* c'est l'influence régressive de l'*i* final qui maintient le premier[3]. *Ayssemant* vient évidemment de *ipsa mente*, traité comme en provençal ; on n'a rien trouvé de mieux encore pour expliquer ce produit que de supposer que *ipse*, par une espèce d'assimilation, aurait passé d'abord à *icse*[4]. Quoi qu'il en soit, *ipse*, dans le Dauphiné aussi bien que dans la Provence, avait donné *eis ;* nous en avons un vieux témoin dans l'expression archaïque : *pá nai* = *pas* + *ne ipsum*, pas même[5].

---

[1] Philipon, *Marg. d'Oingt*, p. 36 et pass.

[2] Philipon, *Rev. des Patois*, I, 26.

[3] La littérature dauphinoise présente : *elhy, elhi, elhe, eilli, eli, li, i*. En mainte localité des Terres-Froides, *illa* est continué dans la conjugaison interrogative par *ailyi, ailye,* comme si *illa* avait été réduit à *ilya*.

[4] Meyer-Lübke, *Gr.*, p. 410.

[5] A. Bilieu (c. de Virieu) ; cf. *pané* dans le grenoblois du XVIIIe s.

Restent *meima,* à côté de *memo, quareima,* et *meis — trameis,* tous mots où l'*é* était entravée par *s* + consonne ou par *ss*. Comment les concilier avec la règle générale du maintien de l'*é* entravé ? Je crois que * *mesmo,* * *quaresma* ont donné naissance à *meimo, quareima,* par suite de l'amuissement de l'*s*, et que pour *meis* = *missus*, on peut admettre l'influence analogique de *preis* = *prensus*.

35. *y* + *é*. Quand un yod, provenant d'une gutturale, précède l'*é* tonique, il exerce sur lui la même action qu'en français et en provençal ; il le change en *i* : *ciri, pusins, maistre*. Peut-on expliquer le dauph. *ciri,* comme le fr. *cire,* par * *cieiri* ? Je ne le crois pas, vu que nos textes n'offrent pas d'exemple d'un *é* diphtongué devant l'*r* ; on doit donc supposer que *y* issu de *c* s'est assimilé la voyelle suivante : * *yé* — * *yi* — *i*, à peu près comme *y* + *anus* aboutit à *in*[1]. — L'*i* de *mulierem* n'a d'action que sur *l* qu'il mouille : *muller, moller, moiller*. *Franceys* est irrégulier comme *François,* ayant subi l'analogie des noms en *eis* = *ensis*[2].

36. *é* + *y*. On peut poser en règle générale que l'*yod* suivant, qu'il soit latin ou roman, se joint à *é* pour former la diphtongue *ei*.

1° *é* + *ria* = *eiri, eri*. Nous n'avons pas d'autre exemple que *feria,* qui est traité assez diversement : *feiri* dans le cartulaire de Vaulx, *feira* dans une pièce des environs de la Côte-Saint-André, *feri* à Domène et à Vienne. Le

---

Lap., 204 : *pas nieu* (*nyœ*), à Proveyzieux, Rav. 53, lequel est le développement de *nœ,* résultat normal, à Grenoble, de *nei*. On sait que *neis* appartient à l'ancien fr.

[1] Cf., n° 6, 3°.

Horning, *Gramm.*, p. 15.

copiste de la *Leyde* est embarrassé par ce mot qu'il écrit successivement : *feari, ferri, feeri* et enfin *feri*. C'est *feri* qui est la forme ancienne du viennois. Mais ce mot était-il prononcé *fèri* de * *fèria* ou *féri* de *féria* ? Il est probable que les deux prononciations se sont rencontrées dans notre région ; car aujourd'hui, la forme la plus générale est *fyéri, fyére, fṣére,* qui suppose *fèria*, tandis qu'à Vienne on dit *fairi* qui est le continuateur de *féria*[1].

2° *é* + *pia* = *eipi*. Nous n'avons également qu'un exemple, mais curieux : c'est *ceypes* de *sepias* lequel a donné, en français, *sèches* par le durcissement de l'yod ; chez nous l'yod a été simplement attiré dans la syllabe accentuée.

3° *é* + *tia* = *eisi* : *planeysi, subtileyse*[2]. Ces mots sont

---

[1] Bross., 1re fable. — A Grenoble on disait *feyri* au XVIIe siècle. Mill. J., 139. On observe la même divergence dans le lyonnais ; cf., N. du Puitspelu, *Dict.*, pp. 162, 456.

[2] Serait-il téméraire d'expliquer *mélèze* (Valb., II, 325, a. 1336), par **mellitia*? Ce mot est d'origine alpine, et toute tentative étymologique ayant ce mot pour objet doit s'appuyer sur la phonétique du Sud-Est. Tout le monde s'accorde à voir dans la première syllabe le latin *mel,* à cause de la manne qui découle de cet arbre. Cette comparaison si naturelle se retrouve d'ailleurs dans nos pays pour d'autres essences ; à Sérezin, (c. de Bourgoin), la gomme du cerisier s'appelle *melīka*. On aurait dit d'abord : *arbor mellitia,* l'arbre à miel, — *mélèze* est féminin à Genève, — puis simplement *mellitia;* d'où **meleizi* dans nos pays, *meleze* plus au Sud. L'étymologie *mel* + *laricem* (Kœrting, *Latein-rom. Wœrt,* s. v.) déjà très difficile à admettre pour le français, est phonétiquement impossible pour les langues du Sud-Est. La forme *melze* des H.-A. (Chabrand, *Patois des Alp. Cott.*, p. 200), celles de la Provence *mèuze, mèuve,* ne pourraient-elles s'expliquer par une influence analogique, puisqu'elles correspondent assez à *fèuze, flèuve* de *filicem,* et à *éuse, euve* de *ilicem*? Ou bien, faut-il admettre pour le Midi un type

particulièrement intéressants pour le traitement de *t + y ;* nous y reviendrons plus loin ; pour le moment, constatons seulement que la diphtongue est due, là encore, à un *y* suivant. Deux mots font exception : *servis* qui suppose un **servītium*, et *malici* qui est une forme savante, comme en français.

4° *é + c, g vocalisés = ei :* par exemple *dreyts, veys, navei, freyda.* Le groupe *isc* a été traité comme *ics : peys, farseisont.*

Il n'y a d'exception à cette règle, commune d'ailleurs au français[1] et en partie au provençal, que *maresc, maret,* mot mi-savant, et *Adrez* du Cart. des Écouges, lequel, en regard de *Adreiz* du Cart. de Saint-Hugues, peut être considéré comme une graphie fautive.

5° *é + ly = eil :* exemples : *cosseyl, pesteils.* Dans ce cas, avons-nous affaire à une vraie diphtongue, ou simplement à une graphie de *l* mouillée?

Certains patois actuels sembleraient exiger la première explication : on dit, par exemple, dans les Terres-Froides, *consai* (conseil), *petai* (pilon), qui ne sont qu'un développement postérieur de **consei*, **petei*. Mais ces dernières formes s'expliquent parfaitement, même avec *consély, petély,* pour point de départ. Quand *l* finale est tombée, il y a eu dissociation de *l* et de *y* intimement unis dans *l* mouillée, et l'yod est resté en laissant échapper la consonne. Ce qui doit nous faire admettre la seconde expli-

---

**melicem?* — Cette note était à l'impression, quand j'ai connu l'explication que M. Meyer-Lübke (*Zeitsch. für rom. Phil.,* XV, 243) vient de proposer pour *mélèze* qu'il rattache à *melicem*. Mais si ce type explique *melze,* suffit-il pour *mélèze*?

[1] Excepté, bien entendu, la conjugaison inchoative *farseisont.*

cation, c'est *meller* = *melior* du Testament, où l'*i* s'est borné à mouiller l'*l*, et surtout chez *choleuz* = *caliculus;* c'est le cas sujet *choleils,* où, l'*s* de flexion détruisant la mouillure, *l* s'est vocalisée ; l'*i* de *choleils* ne modifiait donc que l'*l*. — *Cossel* n'est pas conforme à la règle; faut-il y voir un pluriel : *al cossel* = *als cossels,* ou bien une insuffisance de graphie pour marquer *l* mouillée? Quant à *vegili,* plus irrégulier encore, c'est un mot savant.

6° Si la gutturale, en roman, est tombée ou s'est transformée sans dégager d'yod, la diphtongaison n'a pas lieu : *tyeulles, segla, seze, fogi.* Mais trois de ces mots demandent une explication.

Segla est la forme habituelle de nos textes; on n'a qu'une fois *seigla* dans les *Usages du Mistral,* concurremment avec *segla.* Aujourd'hui, on dit assez généralement *sigya,* lequel peut provenir dans le canton de Virieu de *seigla*[1], mais suppose ailleurs un type *sicala*[2].

Tegula a donné, par la chute de *g* intervocalique, **teula*-**tiula* (**teoula*, **tioula*); puis la diphtongue *iu* s'étant développée dans le dauphinois comme dans le provençal, nous avons eu *tieula* et, par l'insertion d'un *v* euphonique, *tievola.* Ce dernier est attesté par *tievolerius*[3] = *tegularius,* et par le nom propre *Tivoler* d'un de nos textes patois[4]. On trouve encore *tyœla* près du Pont-de-Beauvoisin, et *tivola* à Saint-Nicolas-de-Macherin (c. de Voiron[5]).

---

[1] V. le numéro suivant.
[2] Cf. Du C., s. v. *sigalum.*
[3] AMG. CC, 576 (a. 1397).
[4] III, 32.
Les autres formes vivantes de *tegula* présentent une con-

Le lieu dit *la Fogi, les Foges* du *Terrier de Flévin* signifie sans aucun doute *la Fougère*, et le mot vient de *filicem* : curieux témoin pour la date du développement de la diphtongue *eu* (= *eou*) en Dauphiné. *Filicem* a donné régulièrement **félje* - **féouge*, respectivement **féouze*. A partir de cette étape, se sont développées deux séries légèrement divergentes : 1° *faouze - faüze, faüze, foüze, fõze, fœze*[1], *fũze*; 2° *fyaouze, fyaüze, fyœze, fyoũze, fyũze*. Dans le premier cas, *éou* s'est transformé directement ; dans le second, *éou* a passé à *iou*, puis à *ieou*[2]. Les deux séries sont encore — avec quelques formes accessoires — représentées dans nos patois. Ainsi *fogi* existait déjà au xve siècle près de la Côte-Saint-André ; ce pays est actuellement le centre des dérivés de *filicem* sans la mouillure.

37. En résumé, la diphtongaison de *é* tonique, en ancien dauphinois, est *réelle* : 1° en finale directe et en

---

traction *tyõla, tyõla, tyòla, tyũla, tsũla, tsũla* ; ou une métathèse, comme en français : *tyüèla, tyüela, twīla, tüīla, tsüīla*.

[1] Cf. Mill. J., 206, *feugi* que Lapaume traduit par *feutre !*

[2] C'est ainsi que, le cas régime *arteil* = *articulum* ayant donné *artai*, le suj. *arteils* a produit deux séries : 1° **arteou* — *artaw* — *artaü* — *artaœ* — *artœ* — *artou* — *artu* ; 2° **artiou* — *artyou* — **artieou* — *artyaw*, *artsaw* — *artsaü* — *artsaœ* — *artsœ* — *artsu*. Après *l*, le passage de *eou* à *iou* n'a pas eu lieu : *soleils* (*soliculus*) = *selaw* — *selaü* — *selaœ* — *selœ* — *selou*. Le régime *soleil* a donné : *selai*, etc. La forme *selwai* (Châteauvillain, Éclose, Chatonnay), présente un curieux cas de contamination : *selaw* + *selai*. *Selwa* peut provenir de *selwai*, ou bien de *selaw* par métathèse, comme *ṣivwa* de **ṣivaw* = *caballum*. On voit comment nos substantifs dérivés du sujet *iculus* sont les continuateurs du (*chol*)*euz* de nos textes. Inutile de recourir à une forme *uculus*, puisque *ille, ecce ille* se continuent de même : *aw* — *aü* ; *saw* — *saü*.

hiatus; 2° devant une labiale isolée; 3° devant une dentale isolée; 4° devant *s* finale; *indécise :* 1° devant une nasale; 2° devant *s* suivie d'une voyelle qui persiste; *absente* : 1° devant *r* isolée ou groupée avec une labiale ou une dentale; 2° devant *l* suivie d'une voyelle qui persiste; 3° devant l'entrave; *apparente :* devant un yod primaire ou secondaire.

38[1]. L'histoire de la diphtongue *ei* est particulièrement intéressante en Dauphiné. Au moyen âge, elle semble s'être prononcée *èi*, depuis le XIIe siècle; c'est ce que supposent les graphies *et, ay*. A-t-elle atteint le degré *oi?* Ce n'est pas probable; la forme *forois*, comme *moitier* = *medietarium*, appartient à une charte du cartulaire de Vaulx dont le scribe devait être d'origine bourguignonne; aucune autre, dans ce recueil, n'offre ce caractère, inconnu d'ailleurs de tous nos anciens documents[2].

A Grenoble et dans les environs, *ei* s'est généralement réduit à *é* ou *è : sè* = *sitis*, *avéna* = *avenam*, *solè* = *soliculum;* excepté *pei*, qui a abouti à *pœ*, comme *dei* à *dœ*[3]. Au contraire, dans les arrondissements de la Tour-du-Pin et de Vienne, elle s'est épanouie en une multitude de formes curieuses. Le premier degré a dû être partout, dans cette région, *ai* qui est resté en maint endroit à la fois en finale et dans l'intérieur des mots : *drai, draita;*

---

[1] La plus grande partie de ce numéro a été publiée déjà dans la *Rev. des pat. gall. rom.*, III, 308, sous le titre : *Les continuateurs de é tonique dans l'Isère.*

[2] Excepté *Voroi* SH., 197; mais, à part cet exemple, *Vorei* est la forme constante; la forme actuelle *Veurey* prouve que *Voroi* est une faute de graphie ou de lecture.

[3] Cf. n° 23.

sai = *sitis*, *ṣandaila* = *candelam*. Ailleurs, elle s'est altérée en finale et maintenue à l'intérieur, ou réciproquement, ce qui est plus rare; enfin certains pays la montrent transformée dans toutes les positions.

Prenons pour exemple **frĭgidum-frĭgidam*, où, l'*é* étant suivi d'une palatale, la diphtongue a partout existé. Voici le tableau qui présente les plus intéressants de ces phénomènes :

frai, fraida (resp. *aė* : dans plus de 40 communes des Terres-Froides).
frẽ, fraida : Grand-Lemps, etc.
frè, fraida : Côte-Saint-André, etc.
fre, fraida : Chirens (c. de Voiron), etc.
fre, frẽda : Apprieu (c. du Grand-Lemps), etc.
frẽ, frẽda : Pressins (c. du Pont-de-Beauvoisin), etc.
frẽ, frèda : Bevenais (c. du Grand-Lemps).
fraè, fraè : Châbons (id.).
frů, frůda : Eydoche (id.) et Saint-Jean-de-Bournay.
frẽ, frăeda : Longechenal (c. du Grand-Lemps).
frẽ, frăda : Champier (c. de la Côte-Saint-André).
frœ, frẽda : Colombe (c. du Grand-Lemps).
frai, frīda : Virieu, Panissage.
frèn, frènda : Chatonnay (c. de Saint-Jean-de-Bournay) et Badinières (c. de Bourgoin).
frén, frénda : Bourgoin.
frỏy, fraida : Trept (c. de Crémieu).
fréă, fréăda : Chaponay (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon) et Villette-Serpaize (c. de Vienne).
fréa, fréada : Luzinay (c. de Vienne).

Toutes ces formes dérivent logiquement de *ai*, puisque *ai* primaire subit ordinairement le même sort dans chaque

localité, à l'atone du moins ; c'est ainsi que *mansionem* se dit *maizon*, là où l'on dit *fraida ; mījon* avec *frīda ; mènzon* avec *frènda ; méazon* avec *fréada*. Il y a plus, le curieux *frōy* de Trept est parallèle au futur *sirōy* (je serai), *ṣantarōy* (je chanterai), et *fréa* de Chaponnay, parallèle aussi à *seréa, ṣantaréa*. Il faut donc rattacher toutes ces formes à *ai* de la phase secondaire.

Laissons de côté les formes qui dérivent visiblement de *ai* et n'ont pas besoin d'explication.

1° *èn, én* supposent que *ai* est devenu d'abord — comme on le trouve du reste à Châbons — *aé, aè* par assimilation du second élément au premier, puis que *aé, aè* ont reçu la prononciation nasale. Il faut avoir entendu prononcer *ai, aè* dans certaines localités pour comprendre avec quelle facilité, par un simple abaissement du voile du palais, on peut passer de *ai* à *èn*[1]. Il est probable que, quand le phénomène a commencé, *èn, én* étaient précédés d'une résonance de *a*, laquelle s'est complètement perdue par la suite. Ce phénomène est extrêmement développé à Chatonnay : *sèn* = *sitis*, *dèn* = *digitum*, *nèn* = *nivem*, *nènvre* = **nivere*, *krènre* = *credere*, *vwèndo* = **vocitum*, *kwènvo* = **scopeum*, *mènsoulā* = *maxillaris*, etc.

2° Je n'ai pas remarqué ailleurs qu'à Virieu et à Panissage, commune limitrophe, la transformation de *ai* intérieur en *i* : *frai, frīda*[2]. Ce phénomène n'a été constaté

---

[1] Ce phénomène s'observe aussi dans la Suisse ; cf. Odin, *Phonol.*, p. 39.

[2] Excepté pour quelques mots isolés, *vwīdo, kwīvo*, etc., qui ont gagné quelques communes voisines, surtout Chélieu et le Passage.

jusqu'ici que dans le Valais, dans la Giudicaria et sur les côtes de la Dalmatie ; dans les deux dernières contrées, le point de départ de la transformation vocalique semble être *ei* primaire[1]. A Virieu, il faut partir de *ai* accentué sur le second élément ; la faible tend à s'assimiler à la forte et devient successivement : *ai* - *ei* - **ii* - **yi* - *i*[2]. Ainsi s'expliquent : *mījon, lītá* = **lactatam*, *fijyén* = *faciebam*, qui ont *ai* primaire à l'atone ; et *avīna, pīna* = *pænam*, *sīna* = *catenam*, *tīja* = *tensam*, *dīvre* = **dēbere*, *nīre* = *nigram*, *pīvro* = *piperem*, *vīro* = *vitrum*, etc., qui ont *ai* secondaire à la tonique.

3° *frȍy* vient de *frái*, prononcé avec un *a* fermé, d'où, par l'intermédiaire *å* qui se trouve dans le voisinage de Trept pour *a* long accentué, la série : *ai* - **åi* - **oi* - *ȍy*. Tout *ai* final devient *ȍy* : 1° *ai* primaire, par exemple : *sirȍy, ṣantarȍy* ; 2° *ai* secondaire : *drȍy* = **drectum*, *trȍy* = *tres*, *pȍy* = *pilos*, *krȍy* = *credis*, *bȍy* = *bibit*, *anvȍy* = *invidiam*, etc., mais en syllabe intérieure : *draita, daivo, baivo*, etc. N'y a-t-il pas, dans ce fait, un argument nouveau à l'appui de la théorie de MM. Schuchardt et Lücking, dérivant le *oi* français de *ei* par l'intermédiaire de *ai* ?[3] En tout cas, le processus est indiscutable pour le patois de Trept.

---

[1] Meyer-Lübke, *Gramm.*, p. 102 ; M. M.-L. a oublié de mentionner le Valais (Gilliéron, *Petit atlas phonétique*, pl. 9), où *i* = *ai* existe à l'intérieur et en finale, et s'explique comme dans le Dauphiné.

[2] A Panissage, on trouve *péichon* à côté de *pīchon*, *méijon* à côté de *mījon*, *méitsa* à côté de *mītsa*, c'est-à-dire le premier degré de l'assimilation.

[3] Cf. les graves objections que M. G. Paris fait à cette théorie, *Rom.*, VII, 111 sq. : XI, 604 sq.

4° Reste le très remarquable phénomène de *é* = *éa*, qui n'a pas été observé encore ailleurs qu'en Roumanie. Je l'ai trouvé à Luzinay avec la diphtongue décroissante *éa*, et à Villette-Serpaize et Chaponay, avec la diphtongue croissante *éa*. D'après les renseignements que j'ai pu obtenir, le phénomène est restreint à ces trois communes, d'ailleurs contiguës entre elles. Comme je l'ai dit déjà, *éa*, dans ces patois, représente *ai* primaire et *ai* secondaire, toniques ou atones ; par exemple : 1° *ai* primaire : *ṣaponéa* = * *Capponacum*, *seréa* = * *essere habeo*, *ṣéa* = *carnem*, *Eari* = *Ariacum*, *méazon*, etc. ; 2° *ai* secondaire : *tréa* = *tres*, *séa* = *sitis*, *péa* = *pensum* et *pisum*, *préa* = *prensum*, *néa* = *nivem*, *savéa* = *sapere*, *péavro* = *piperem*, *avéana* = *avenam*, *téala* = *telam*, *ẓéale* = * *gēlat*[1], *Kréami* = *Cremiacum*, *Véazouna* = *Vesonam*[2], etc. *è* bref, entravé par *rr* ou par *r* + consonne, se réfracte de la même façon : *téara*, *péadre;* mais ici, le phénomène est différent et a été constaté déjà, en France, à Toulon [3]. Pour expliquer *ea* du roumain, M. Meyer-Lübke part de *ei* [4], théorie inapplicable à notre phénomène qui comprend *ai* originel, comme *ei* issu de *é*. Il est clair que le traitement *ea* a commencé à la tonique pour se propager ensuite à l'atone, comme aussi *i* = *ai*. A l'inverse de *ai* = *ŏy*, nous avons ici un cas d'assimilation qui frappe la seconde voyelle : *ai* = * *aé*. A cette

---

[1] La diphtongaison ne pouvant être attribuée dans ce patois, à l'influence de *l* suivante, il faut conclure que *gĕlare* était prononcé *gēlare*, près de Vienne.

[2] Nom de rivière, *Cart. de S.-A.-le-Bas*, pass.

[3] Meyer-Lübke, *Gr.*, p. 165.

[4] Ib., p. 106.

étape, il y a eu métathèse : **aé-éa.* Luzinay a gardé l'accent sur *é,* tandis que les deux autres communes l'ont porté sur *a.*

4° ī tonique (= ī du lat. classique).

39. L'ancien dauphinois, comme le français, le provençal, et, généralement, toutes les langues romanes, conserve *ī,* libre ou entravé :

consobrinum = *cusin* I 13.
venire = *venir* I 3, etc.
ficas = *fies* IV 3.
tinam = *tina*(*z*) Dp 389.
* cappitium = *chapitz* II 25 ; Dp 389.
millia = *mili* I 9.
vineam = *vigni* III 12, etc.
fixam = *fichi* III 26, 27.

Se IV 2, etc., à côté de *si* = *si*, s'explique, comme en ancien français, par son emploi syntactique qui en fait souvent un mot atone ; il a dû influencer *se* explétif IV 10, etc. = *sic*, que connaissent à la fois l'anc. français et le provençal[1].

Plus intéressante est la forme qu'a prise *rivum* dans le nom de lieu *Russec* = *rivum siccum*[2]. On trouve, à Grenoble, *rut,* au XVIIe[3] et au XVIIIe siècles[4], aujourd'hui *rī,* à Proveyzieux[5]. Dans les Terres-Froides, on a les formes suivantes : *ryou* (Bourgoin), *rwī* (Saint-Étienne-de-Velanne), *ryœ* (Miribel), *rœ* (Apprieu), *ryaw* (Saint-

---

[1] Cf. Meyer-Lübke, *Gr.,* 539.
[2] Vp. 10 (a. 1340).
[3] Mill. J., 67. — [4] Lap., 226.
[5] Rav., 25. On dit *rieu* à Herbeys, d'après le *Grimoéro* (Grenoble, 1874) ; mais nous n'avons pas cru pouvoir nous servir de cet ouvrage, à cause de la fantaisie des graphies.

Victor-de-Cessieu), *ryaü* (Tour-du-Pin et environs), *ryüī* (les Abrets et environs), *ryüe* (Saint-Didier-de-la-Tour et environs), *rüī* (cant. du Grand-Lemps, du Pont-de-Beauvoisin, de Saint-Geoire et ailleurs), et enfin *rû* (dans six communes du cant. du Grand-Lemps et de Saint-Geoire).

Toutes ces variétés se ramènent aisément à deux séries : l'une où *iou* est devenu *ieou* comme en provençal, et l'autre, où il subit une métathèse :

1° **riou-(ryou)-***rieou - ryaw - ryaü - ryœ - rœ.*

2° **riou-rwī-rüī* = { *ryüī-ryüe*[1]. / *rū, rī.*

Dans le *Russec* de nos textes, *ru* est la réduction de *rüi,* comme *fru* de *früi;* c'est la règle à Grenoble[2].

40. Nous ne trouvons pas dans nos documents antérieurs au xve siècle de trace certaine des deux principaux accidents qui ont atteint l'*ī* dans une partie du Dauphiné : 1° le changement de *ī* en *e* muet devant une nasale féminine : *prema* = *primam; farena* = *farinam,* spécialement dans les Terres-Froides ; 2° le changement de *ī* en *e* sous l'influence d'un yod parasite : *fyelye - fṣelye* = *filiam*; *vyén-vẓén* = *vinum.* Cet intéressant phénomène s'observe dans une trentaine de communes de l'arrondissement de la Tour-du-Pin. Dans cette région, il se développe un yod devant les voyelles palatales *i, u, œ* — sporadiquement entre *l* ou *n* et la vélaire *o,* — à moins que la consonne précédente ne s'y oppose : par exemple,

---

[1] * *Lixivum* est traité de même ; preuve qu'il est superflu de recourir chez nous à *rivale,* comme M. N. du Puitspelu se croit obligé de le faire pour expliquer *riau* en lyonnais (*Dict.,* 357).

[2] Cf. n° 54.

entre une labiale et *u*, entre *r* et *i*, l'yod parasite ne se rencontre jamais. Cet yod peut agir ensuite sur l'*i* qu'il amène à l'*é* nasal devant une nasale finale et à l'*e* dit muet en d'autres cas. On a donc : *ī* = *yi* - *yé*, *ye*, respectivement *se* - *ze*, *ṣe* - *ẓe* par le durcissement de l'yod suivant la nature de la consonne précédente. Sérezin (c. de Bourgoin) s'est arrêté au premier degré : *fyilyi*. D'ailleurs, d'une localité à l'autre, l'extension du phénomène est variable. Ce sont les communes de Biol, Bizonnes, Saint-Didier-de-Bizonnes, Belmont et Châteauvillain, toutes contiguës entre elles, qui sont allées le plus loin dans cette voie. Partout ailleurs, l'*i* de l'infinitif et des participes des verbes en *ir* est respecté ; dans ces communes, cet *i* est altéré comme les autres, à moins qu'il ne soit précédé immédiatement d'une *r* : *drumye* = *dormire*, *fṣenye* = *finire*, *punye* = *punire*, *partse* = *partire*, *grandze* = *grandire*, *kruvẓe*-*krevẓe* = **coprire*, mais *uvri*, *kyuvri*, *muri*.

Le phénomène est-il ancien ? Il est difficile de lui assigner une date, à cause de la rareté des documents originaires des pays présentant aujourd'hui ce caractère, et, aussi, de la tendance instinctive chez les notaires à se rapprocher, même dans l'emploi de la langue vulgaire, de l'orthographe littéraire. Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que le *Compte de Demptézieu* de 1401 nous offre dans le nom de *Piero Tzingo*[1] un trait de phonétique locale ; c'est le nom d'un habitant du Passage (c. de Virieu), c'est-à-dire d'un pays occupant à peu près le centre du domaine de *ī* = *ye*. Aujourd'hui le nom de

---

[1] Dp, 397.

Tingo serait prononcé *Tséngo,* par le durcissement de l'yod (*Tyingo*). On conçoit que le notaire écrive dans le même document *Tieven,* quand même il entend prononcer *Tséven,* parce qu'il en connaît le sens et l'orthographe usuelle ; mais *Tsingo* lui étant inconnu, il l'écrit comme il sonne à son oreille. Si cette interprétation n'est pas trop téméraire, on pourrait faire remonter au xve siècle le phénomène qui nous occupe.

5° ò tonique = (ŏ du latin classique).

41. Avant d'étudier le traitement des voyelles vélaires *o, u* dans l'ancien dauphinois, il importe de se rappeler l'usage que les scribes de notre région ont fait de ces signes graphiques. L'emploi de *u* pour *o,* et inversement, ce qui est plus rare, n'est pas particulier à notre région tant s'en faut ; on le rencontre un peu partout, au moyen âge, notamment dans le lyonnais [1]. Il s'observe dans tous nos documents, à quelque siècle et à quelque pays qu'ils appartiennent, mais avec de sensibles différences cependant, suivant leur date et leur lieu d'origine. Il est naturel que la confusion des graphies ait progressivement diminué à mesure que les sons se discernaient mieux et que la culture littéraire se répandait davantage ; ce qui peut surprendre, c'est que l'abus dont nous parlons ait surtout régné dans la région viennoise, et cela jusqu'à la fin du xive siècle. A cet égard, le Cartulaire du Temple de Vaulx et celui de Bonnevaux, tous deux du xiie siècle,

---

[1] Cf. Zacher, pp. 31, 34, 36, 39.

emploient l'*u* et l'*o* de la façon la plus fantaisiste en apparence. C'est ainsi que *Carúsius* est rendu en langue vulgaire par *Charois* T 1, 2e p., *Charrois* B 34, aux environs de Vienne, tandis qu'à Grenoble la forme constante est *Charuy* Doc II, 88, *Charuys* Inv II 204 ; c'est ainsi encore **vendutas* est rendu par *vendues, vendoes* et *vendees* dans les *Usages du mistral.* Moins étonnants sont *ju = ego, furn = furnum ;* dans ce cas, l'*u* remplace certainement l'*o* fermé, si voisin de *ou* en maint patois du Dauphiné ; combien de fois, en voulant écrire le phonème *ó* tel que l'oreille le perçoit, hésitons-nous entre les graphies *ó* et *ou !* La substitution des graphies s'explique donc bien quand nous avons affaire au représentant de *ó* latin ; mais, il n'en est plus de même pour *o* exprimant *ú ;* nous devrons discuter le grave problème que soulève cette graphie. Pour le moment, nous n'avons qu'à constater l'usage des graphies *o* et *u,* employées l'une pour l'autre. Nous trouvons donc :

1° *u* pour *ó,* libre ou entravé, tonique ou atone, dans la voyelle nasale *on : Albun, Aneyrun, Carduns = Cardonus,* etc., dans le Cartulaire de Bonnevaux ; — *pount* I 4 ; — *volunta* I 4, II 71 ; — *sunt* II 38 etc., III 4, etc., sept fois contre une fois *sont ;* IV 1, 65 et deux fois *sont ;* V 1, 20, et deux fois *sont ;* — *passunt* III 46 ; — *vendunt* III 6, 43 ; — *Bergun = Burgundium* T 1, 7e p., à côté de *Bergon* T 1, 8e p. ;

2° *u* pour *o* en position, tonique ou atone, en dehors de la voyelle nasale : *furn, rafurn* T 1, 5e p. ; — *jurnals* T 1, 4e p. ;

3° *o* pour *u* tonique : *Charois, vendoes,* cités plus haut.

42. *Tableau de ò tonique en ancien dauphinois :*

1° *ò libre :*

XIIe s. — Engelbodus = *Engelbues* B 63.
Casam novam = *Chesa nova*[1] T1 4e p.; B 48.

XIIe s. — bovem = *bou* SH 239 (v. 1120).
Filiolus = *Fillolz, — ouz* E 96-7.

XIIIe s. — Sigebodus = *Sibue* Valb. I 23; Inv. II 165.
bos = *le Bos* SM 6.
bovem = *bo* III 45, 46.
de foris = *defor*[2] III 46.
volo = *volo* I 10, 11.

XIIIe s. — Saxeolum = *Saissuel* III 25; SM 25.
* Grationopolis = *Grainovol*[3] I 7.
homo = *om, on*[4] III 1, etc.
* operant = *ovront* III 5.
* potit = *pot* III 43.

XIVe s. — scholam = *ecola* II 78, etc.
homines = *homens* II 46.
jovis dies = *joudes* II 46.

XIVe s. — molam = *mola* IV 19.
movet = *mot* IV 3.
* operat = *ouvre* IV 52.
* muiolos = *mujouz* IV 14.

linteolum = *linsuel* V 11.

XVe s. — jovis dies = *juedi* Dp 387.

XVe s. — boves = *bos*, *buex*, *bues* Dp 389-94.

2° *ò entravé :*

XIIIe s. — corpus = *cors* I 2.
dominam = *donna* I 11.
mortem = *mort* I 3.
nostrum = *notro* I 1.
Pratum molle = *Pramol* I 10.
ad montem = *amont* III 34.

XIIIe s. — tollere = *toudre* III 46.
portas = *portes* III 1.
retortas = *riortes* III 24.
hortus = *huers* III 30.

XIVe s. — Exobitus = *Essuedos* IV 66.

---

[1] Forme constante dans les textes suivants.
[2] Item. — [3] It. — [4] It.

3° *ò + y :*

XIIe s. — Brolium = *Bruel* B 144.
Podium = *Puey*[1] E 90.
* monicam[2] = *moni* SH 252 (v. 1140).

XIIIe s. — * bossias[3] = *boisses* III 37.
coquit = *coit* III 44.
corium = *cuers*[4] III 46.
focum = *fue* III 4.
* pocsat = *poche* III 45; *puecet* V 5.
Jorium = *Juerz*[5] III 39; Valb. II 204.

XIIIe s. — * jovenis = *joines* III 26[6].
locum = *lue* Valb. II 85.
* monicas = *moness* III 24.
Brolium = *Brueyl* N 20; Valb. II 46[7].

XIVe s. — apud hoc = *avoy*[8] II 11; V 3, etc.
* brocus = *bruetz* II 14; *broes* IV 22.
focus = *fue* II 14, etc.
locus = *lue* II 76; *lua* Mtr.
Troniam = *Troni*[9] II 27; *Troinam* N 44.

XIVe s. — coxam = *coisi* IV 16.
modium = *muis* IV 32.
oleum = *olio* IV 38.
solium = *soeyl* E 165; *sueyl* ib. 173.
* troculum[10] = *trueyl* SR 24.

XVe s. — ocos = *fueux* Doc II 239[11].

---

[1] Forme constante dans nos texte, sauf une fois *Puy* dans *Puyfrey* E. 167 (1329). — [2] Pour *monacam*. — [3] Du germ. *bòzo*, fagot.
[4] Forme constante. — [5] Forme constante.
[6] Je range ici **jovenis*, parce que l'*o* s'y trouve en contact avec l'*i* provenant du *v* : **jovne* — **joune* — *joine*; cf. Zacher, o. c., p. 31, qui le range à *ò + n*. De même, *cubitus* a donné en prov. *coide* à côté de *code* : ** covdo* — ** coudo* — *coide, code*.
[7] Écrit à tort *Brucil*. — [8] Forme constante.
[9] *Treni*, Valb., II, 26, est une mauvaise lecture.
[10] Pour *torculum*.
[11] Nous renvoyons à l'*ó* les représentants de *boscus*, à cause de l'indécision du traitement.

43. D'après le tableau qui précède, on peut dire que le Nord du Dauphiné, au moyen âge, n'a connu qu'exceptionnellement la diphtongaison de *ò* libre. On le voit continué, dans la région de Grenoble et dans celle de Vienne, par *o* : *om, nova, pot, mot, defor, mola*[1]; ou bien par *ou* : *bou, joudes, fillouz*. Mais l'*u* provient ici de la vocalisation de *v* ou de *l*.

Il y a deux exceptions qui s'observent spécialement dans la région viennoise : 1° *ò* + *dus* = *ue*, dès le XIIe siècle : *Engelbues, Sibue*; 2° *ò* + *lum* = *ue* : *Saissuel, linsuel*. Ce dernier phénomène n'est pas en contradiction avec le traitement de *filiolus* = *fillouz*; ici le point de départ est *fillols*, où *l* a été régulièrement vocalisée, tandis que pour *Saissuel* nous avons affaire au cas régime *Saxol*.

44. Ces exceptions montrent une tendance à la diphtongaison qui a dû se développer au XVe et au XVIe siècles, mais d'une manière très inégale suivant les régions. A Grenoble, *linteolum* est devenu *lenceu*[2], *lensieu*[3], et aujourd'hui *lènsyũ*, à Proveyzieux ; il doit venir, dans la région grenobloise, de **linsoe*, par la diphtongaison de *ò*. En dehors des noms en *olum*, ni la littérature patoise de Grenoble, ni les parlers des villages environnants — à ma connaissance du moins — ne montrent la diphtongaison de *ò* libre.

---

[1] Il n'y a pas lieu de tenir compte de *nuef* Doc., II, 81, *juedi, buex* — *bues*, lesquels, appartenant à des documents mi-français, peuvent être considérés comme des formes françaises ; notamment pour le document Dp., le doute est rendu impossible par la coexistence de *bos* et de *bues*.

[2] Lap., 46. — [3] Mill. J., 242.

Dans le Nord-Ouest du département, l'histoire de cette voyelle est bien plus intéressante. Aux environs de Vienne, on a gardé la diphtongaison de *ò* dans le nom propre *Sènsëe* = *Saxeolum;* mais les autres noms en *olum* se terminent en *ou* ou en *u* : *oryou* = *aureolum*, *lansu* = *linteolum*. Dans le canton de Roussillon, on trouve, notamment à Saint-Maurice-l'Exil : *lancié* pour **lancieu*, mais aussi *delavouore* = *devorat*, *émouodon* = **exmoritant*, *tempouora* = *tempora*, *chambouota* (age de la charrue)[1].

Mais nulle part le phénomène n'est aussi développé que dans les Terres-Froides, spécialement à Éclose, au Haut-Biol et à Saint-Didier-de-Bizonnes. A l'exception de quelques noms en *olum* qui ont échappé à la diphtongaison par suite de la vocalisation de *l* : *lansu*, *linyu* = **lineolum*, la règle générale est la diphtongaison en *wa* (*oa*), *ëwa* : *nwavo* = *novum*, *ekwala* = *scholam*, *fabwala* = **fabolam*, *nivwala*[2] = **nebolam*, *oryëwa* = *aureolum*, *krëwa* = **crovum* pour *corvum*, *plëwa* = **plovit*, *krëwafo*[3] = *cofinum*, *relwazo* = *horologium*. C'est si bien le caractère de la région que les mots récents reçoivent la diphtongue comme les anciens : *mantelwata* (petit manteau), *bwata* (botte). A Dolomieu (c. de la Tour-du-Pin), il existe encore des exemples de *ò* = *wo*, *ëwo*, *ëwe*, même dans le cas de *ò* entravé : *kwòsyo* = *consulem*, *gwòbyo* = **gobbeum*, engourdi par le froid, *egrëwòlo* = **acrifolum*, *papilyëwela* (papillon).

---

[1] Riv. pass.

[2] Mais *nyevoula*, à Saint-Didier-de-Bizonnes. *Fabòla*, *nebòla* sont devenus *fabòla*, *nebòla* dans ces patois.

[3] *Koafro*, à Éclose.

Quant aux mots où l'*ò* est suivi d'un *v* final : *bovem*, *novem*, ou d'une *l* vocalisée : *filiolus*, ils ont commencé en maint endroit par la diphtongue *oou* et sont devenus, suivant les localités : *aw*, *aẅ*, *oū*, *ū*, *œ̀*, *œ*, *ò*, *ó* : par exemple : *baw*, *naw*, *filyaw*; *filyaẅ*; *boū*, *noū*, *filiyoū*; *lènsū*; *filyœ*; *filyò*; *bó*, *nó*. De nouvelles études sont nécessaires pour déterminer si toutes ces formes dérivent de *aw*. En tout cas, on peut affirmer dès maintenant que certains patois présentant *bou* = *bovem*, ont commencé par diphtonguer *ò* en *oe*. Voici les particularités remarquables sur lesquelles s'appuie cette conclusion : la voyelle *ou* représentant *ò* accentué est prononcée très longue dans quelques communes du canton de Saint-Geoire et à Trept, et suivie d'une résonance curieuse : *e*, *o*, *vo*, *a* :

		Trept.	Chap. de Merlas.	Montferra.	Paladru.	Massieu, Les Rivoires.
bovem	=	*boue*	*boue*	*bouo*	*bouvo*	*boua*
novem	=	*noue*	*noue*	*nouo*	*nouvo*	*noua*
diem jovis	=	.....	*dzezoue*	*dzezouo*	*dzezouvo*	*dzezoua*
deforis	=	*defoue*	*defoue*	*defouo*	*defouvo*	*defoua*
cor	=	.....	*koue*	*kouo*	*kouvo*	*koua*
filiolus	=	*felyoue*	*felyoue*	*fselyouo*	*fselyouvo*	*fselyoua*
tostum	=	*toue*	.....	*tsouo*	.....	.....

Or, cette résonance ne se produit jamais après *ou* provenant d'une autre source, telle que *a* + *ū*, *ó* : *mou* = *maturum*, *pou* = *pavorem*. Il n'y a d'exception que pour *ou* venant de *au* : *paucum* = *poue*, *pouo*, *pouvo*, *poua*; *auram* = *ouera* (Trept), mais nous verrons que l'*ò* de *au* s'est diphtongué parfois en Dauphiné. Quant à *senoue*, *senouo*, *senouvo*, qui ne se trouve qu'exception-

nellement, il provient de *senou* = *senevo* (**canabum*), et a subi l'influence analogique des mots précédents. Comme cette résonance se montre à Trept en syllabe intérieure : *filyouela, ekouela* = *scholam, vouele* = *volat, grouesa* = **grossam*, *koueta* = *costam*, *ouevra* = *operam*, *ouera* = *auram*, nous avons certainement affaire à l'ancien *oe, ue,* accentué sur le premier élément. C'est le pendant du phénomène de *pïera* = *petram*.

Il est probable que la diphtongué *ue, ua* de nos anciens textes doit se lire *wé, wa* et que le *ouo, oue* du canton de Saint-Geoire et de Trept marquent une phase antérieure.

45. *ò entravé* = *ò* en règle générale : mais il y a une différence sensible sur ce point entre les documents de Vienne et ceux de Grenoble. A Vienne, mais non à Grenoble, on a des exemples de diphtongaison pour l'*ò* entravé : *huers, Essuedos,* mais *portes, riortes,* etc., qui sont dans les mêmes conditions.

On le voit, c'est un phénomène qui commence. C'est encore dans les Terres-Froides qu'il s'est le plus développé, surtout quand la première consonne de l'entrave est une *r*. Par exemple, *retortam* (*riortes* de nos textes) se dit : *ryüwéta, ryüwèta, rüwéta, rüwèta,* dans plus de quarante communes ; *ryœ̃rta, ryœ̃ta* dans une douzaine, et même *roàta,* au Mottier, par la métathèse de **rioata* = *roaita*. *Dormio* est continué par : *dyüwèrmo, dzüwèrmo, dyœ̃rmo, dœ̃rmo, drüwèmo, drüwémo, drœ̃mo,* etc.[1]

---

[1] M. l'abbé Bourdillon, dans son *Mémoire sur les productions en patois de Dauphiné* (*Congrès scient. de 1857,* II, pp. 616-668), affirme avoir encore entendu les anciens de Biol prononcer *pœarta* ; je n'ai pu constater que *pôrta, pourta, pòrta*. Ce qui

46. *ò + y primaire ou secondaire.* Dans ce cas, le traitement n'est pas uniforme et témoigne par sa diversité des hésitations d'une langue en train de sortir de l'état monophtongue.

1° Le cas le plus fréquent est celui de l'*ò* conservé intact et formant diphtongue avec l'*y* suivant : *coit, avoy, coisi.* Il est vrai qu'on trouve aussi l'*ò* conservé, mais séparé de l'yod : *moni, moness, troni,* etc.

2° *ò + ri* se diphtongue en *ue,* et l'yod semble se perdre : *cuers, juerz,* tout comme dans les mots en *órium*[1].

3° *ò + di, ò + li,* se diphtonguent régulièrement; d'où, par la chute du *d* intervocalique, la triphtongue *uei : puey;* dans *brueyl, soeyl, trueyl,* l'yod a pour résultat de mouiller l'*l. Olio,* en sa qualité de terme misavant, échappe à la règle; quant à *muis,* il est purement français.

4° *òcus.* Nos textes nous montrent sur divers points du Dauphiné, à Grenoble comme à Vienne : *lue, fue, bruetz-broes;* un texte originaire de Montrevel a aussi *lua.* Il est possible que la forme *ua* ait servi d'abord au cas régime et *ue* au cas sujet, comme dans le dialecte lyonnais[2]; mais dans nos documents, les deux formes se trouvent indifféremment au régime, et cela à une époque où la notion des cas était toujours vivante. Le pluriel *fueux,* qu'on rencontre dans un document français d'ori-

---

prouve que l'influence française tend à supprimer les anciennes diphtongues, d'abord, bien entendu, dans les mots patois qui ont des correspondants français.

[1] Cf. n° 52.

[2] N. de Puitspelu, *op. c.,* p. XLII; *Zacher,* p. 30.

gine dauphinoise, n'est qu'une inflexion, intéressante, il est vrai, de *fue*. Aujourd'hui, les représentants de *focus* sont, à ma connaissance, dans la région grenobloise[1] : *fyò, fŭe,* et dans les arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin : *fwa, fŭa, fya, fyò, fū*. A Grenoble, comme ici, nous avons affaire aux successeurs réguliers de *fua*[2]. *Locus* a subi presque partout l'influence française ; je n'ai réussi à trouver que dans quelques localités voisines de Bizonnes, un continuateur de *lua* dans la locution archaïque : *ŏ lyan de fâre = au lieu de faire.*

47. Qu'est devenue, dans le Dauphiné actuel, la diphtongue *oi,* issue de *ò + y* ? Dans la région grenobloise, les oxytons présentent en général *œ,* si *oi* vient de *ò +* yod latin : *pœ̂ = postea, ankœ̂ = anc + hodie,* comme *sœ̂ = solium*[3]*;* ou bien *ò,* si *oi* venait de *ò +* gutturale : *nò = noctem, kò = coctum.* Dans ce cas, il y a eu, assez tôt, perte de l'*i,* comme dans *fa = factum, la =* lactem*[4]*;* quant à *œ,* il représente *oei* dont l'*i* est également tombé ; c'est ce que prouvent *sœ̂ = soeyl* antérieur, *peuce*[5] à côté de *poeisse*[6], et le traitement de la même diphtongue dans les autres paroxytons. En effet, *coisi = coxam*, se disait *coeissi* au XVIIe siècle[7], aujourd'hui *kwĕsi,* à Proveyzieux[8].

---

[1] Dans la littérature grenobloise, on trouve : *feu*. Lap., 36; 183; 191 ; 218 ; Mill. J., 23 ; *fiot, fio,* Ch. 4 ; 8; 15; Lap., 163; 208.

[2] Cf. n° 56.

[3] Exception : *trueyl* est devenu, par l'écrasement de l'*e*, *trui* au XVIe siècle (Lap. 40), aujourd'hui *trüèn,* à Proveyzieux.

[4] Cf. n° 137. — [5] Lap., 26.

[6] Mill. J., 32; auj. *pésse* (= *pĕse*), Rav., 8; Lat. 12. C'est le même que le provençal *pueissas*. — [7] Mill. J., 82.

[8] Plutôt *kwĕisi,* d'après M. A. Ravanat qui affirme que l'*é* est très long et semble suivi d'une résonance de *i,* comme dans *avĕina*.

Sur ce point comme sur beaucoup d'autres, la région du Nord-Ouest reflète plus fidèlement l'état ancien. La diphtongue *oi* a passé par *oei*, dans les oxytons comme dans les paroxytons, et l'*ei* de *oei* se développe exactement comme l'*ei* de *é*. Voici les principaux continuateurs des exemples de nos textes :

avoy = *avwai, avwaė, avwàe, avwà, avwà, avwé, avwè, avwè, avé, avõ, avoū, avò.*

coisi = *kwaisi, kwàse, kwése, kwénse, kẅése.*

soeyl = *swai* (resp. *chwai*), *chẅai, chẅī, sẅīye, swè, sẅè, chẅė, chẅe, sẅye, sẅyo, sẅa, sẅœ, syœ, sœ.*

troeyl = *trwai, trẅai, trẅàe, trwà, trwă.*

cuer = *kwar, kwa, kẅa, kyœr, kyœ, kœr, kœ, kẅr, — kẅī, kyẅī, tyẅī, kẅye, tyẅye, kẅya, kẅyo, kyẅa.*

joines = *zwaino* (resp. *j, ẓ*), *zwéno, zwèno, zẅèno, zẅīno, zwén-no, zwèn-no, zwen-no, zwàno, — zwòno, zoūeno, zõno, zoūno.*

Il est aisé de voir que tous les représentants actuels de *apud hoc, coxam, solium, *troculum,* dérivent logiquement des formes médiévales : *avoy, coisi, soeyl, troeyl.* Il faut en dire autant des huit premières formes de *corium,* qui continuent visiblement *cuer ;* les suivantes, à partir de *kẅī,* sont des emprunts au français. Pour **jovenis,* les neuf premières viennent nécessairement de *joines* = **jòvnis ;* les quatre autres de **jònis,* avec perte totale de la première syllabe métatonique. D'où il résulte que *avoy, coisi, soeyl, troeyl, cuer* et *joines* sont bien des formes dialectales ; constatation particulièrement intéressante pour le mot *joines,* qui montre le prolongement jusqu'à Vienne — et même jusqu'à Lyon — d'un trait originairement provençal.

6° ó tonique = (ó, ŭ du latin classique).

48. *Tableau de ó tonique en ancien dauphinois :*

1° *ó libre :*

XIIe s. — * Fossorium = *Fossor* B 105.

XIIIe s. — dono[1] = *dono* I 9.
imperatorem = *emperaor* I 14.
exsecutores = *essequtors* I 12.
minores = *menors* I 7.
seniorem = *segnor* I 1.
sutores = *suaor* III 5, 46.
illorum = *lor* III 43 ; Valb. II 85 ;
= *lour* III 46.
nepotem = *nevou* III 29.

XIVe s. — illorum = *lor* II 4, etc.; *lour* II 88, 89.
minores = *menors* II 54 ; *menours* II 85.
* plus + ores = *plusors* II 25.
amorem = *amor* II 54.
cantores = *chantours* II 70.
doctores = *doctour* II 24.

XIIe s. — Spinosam = *Espinosa* B 93.

XIIIe s. — pilosum = *pelos* III 46[2].
duos = *dos* III 3[3].
* dui = *dui* III 8, 21.
duas = *doui* III 32.
supra = *sor* Valb. 191 ; *sure* III 2.
Cantalupa = *Chantalova* Valb. I 20.
= *Chantalouva* Valb. II 65.
robur = *roure* Inv. I 39.

XIVe s. — duas = *dues* II 66, 82 *does* IV 13.
hanc horam = *encores* II 89.
Fascis + osam = *Fayssosa* II 71.
prædecessores = *predecessours* II 89.
cuprum = *covro* IV 4, 56.
supra = *sure* II 67 ; *suirre* IV 56.

---

[1] Forme constante.
[2] Forme constante.
[3] Dans *ducens*, Valb., II, 86, on a prob. le continuateur de *ducenti*.

XIVe s. — priorem = *prior* II 56.
priores = *priours* II 86.
rectorem = *rectour* II 78.
* serraliatorem = *sarralliour* II 30.
* floris = *li Flours* Doc II 99.
* cambiatorem = *chengeor* V 9.
codam = *cua* V 18.

XIVe s. — errorem = *errour* V 19.
majorem = *majour* V 25.
* plus + ores = *plusors* V 9 ; *plusurs* V 4, 5.
* recip + orem = *recevour* V 19.
seniorem = *seigniour* V 1.

XVe s. — * affanatores = *affanors* Dp 380[1].
* wadaniatores = *ganior* Dp 380[2].
illorum = *lour* Dp 383.

XVe s. — *plus + ores = *plusors* Dp 394.
* recip + orem = *recevour* Dp 378.

2° *ó entravé :*

XIIe s. — furnum = *furn* T 1, 5e p.
* rafurnum = *rafurn* ib.

XIIe s. — subtus = *soz* T1, 1re 2e p.[3].
cucurbitam = *curla* B 148.

---

[1] *Affanatore* E 227 (1411) ; subst. dérivé de *affanare*, gagner par son travail, auj. *afanã*, dans tout le Dauphiné.

[2] Subst. dérivé de *wadaniare* = gagner. Le texte distingue constamment entre les *ganiors* qui semblent être des fermiers et les *affanors*, des ouvriers d'un rang inférieur. Il est continué par le nom propre, fréquent dans les Terres-Froides, de *Gagneux*, en patois *Gãnyaẅ*, transformation régulière de *wadaniatorem*. Le mot existe, d'ailleurs, dans le savoyard du XVIe siècle : « Gens de villagoz, gens *ganyour*, » (*Les Noelz et chansons*, par Nic. Martin, rééd. de 1883, p. 62 ; *gagnours*, p. 92). Il semble donc qu'il faille rayer du dictionnaire de Du C. le mot *gaviator*, qu'il ne cite que d'après un document de Valbonnais, prob. mal lu dans le ms.

[3] Forme constante, excepté une fois *souz*, III, 37.

XIIIe s. — * tottos = *totz* I 6.
* tottas = *totes* I 8; *tottes* I 3.
subitum = *sodo* I 3.
mobiles = *moblos* I 6.
Turris = *Tor* Valb. I 183, 190.
* crupta = *crota* III 21.
cortem = *cort* III 26 [1].

XIIIe s. — furnus = *forz* III 35.
surdus = *sorz* III 22.
diurnum = *jor* III 1.
ulmum = *uelmo* III 20 (4 fois).
russus = *Ros* III 25.
ultra = *otra* III 35; *outra* III 38.

XIVe s. — duplum = *doblo* IV 2.
* agustum = *aout* II 6; *oust* II 65; *out* II 30.
diurnum = *jor* II 91; V 2; *jours* V 2.

XIVe s. — * tottum = *tot* IV 3; V 2; *tout* IV 27.
ultra = *outra* IV 3, 6, etc.

XVe s. — * cruptam = *crota(z)* Dp 391.

XVe s. — furnum = *fort* Dp 380.

3° *ó + y* :

XIIe s. — Excubias = *Scoges* E 83 (1104) *Escouges* SA 35* (1200).
pulsatorium = *pussor* T1, 8e p.[2].
Roboriam = *Rovoyri* B 29, 38; T1, 4e p.; = *Rovori* T1, 7e p.

XIIe s. — Burgundium = *Bergon* E 95; T1, 8e, 7e p. vo; *Bergun* T1, 7e p.; *Bergoin* E 97; T1, 8e p. vo; *Bergoig* T1, 8e p. vo; *Borgoin*, ib.
* Puppiam = *Poypi* B 102, etc.

XIIIe s. — Burgundium = *Bergoing* III 36; = *Bergoyn* SM 86.

XIIIe s. — boscus = *buecs* I 8; III 14, etc. = *bosc* SM 81.

---

[1] Forme constante.

[2] « A riveria usque ad *pussor* de Gelli. » = Moulin pour le drap ou le tan, cf. Du C. s. v. *pulsatorium*.

XIIIe s. — * totti = *tuit* Valb. I 190 ; III 6.
operatorium = *ouvror* III 39.

XIIIe s. — * genuculos = *genouz* III 3.
pluviam = *ploivi* III 45.

XIVe s. — Crucem = *Croys* II 79.
vocem = *voys* II 85.
* manuculum = *manoill* IV 36 ; *mannol*[1] Inv. II 147.
* Puppiam = *Poueypia* Doc II 64.

XIVe s. — roboriam = *rovoyri* T2, 8, 18 ; *revoiri* T2, 16.
* battatorios = *bators* T2, 6.

XVe s. — boscum — *buec* T3, 11[2].

49. L'*ó* libre est représenté dans nos documents par *o, ou, u*. Jusqu'au dernier quart du XIIIe siècle, on n'emploie à peu près que la graphie *o* ; à partir de cette époque, soit à Grenoble, soit à Vienne, *o* et *ou* figurent indifféremment et à côté l'un de l'autre, pour le cas sujet ou le cas régime[3], dans la même phrase et pour les mêmes mots : *lova* et *louva, lor* et *lour, menors* et *menours* ; à Vienne, on trouve même *Escouges* dès l'année 1200, mais isolément. Les mots qui ne connaissent que la graphie *o* sont les paroxytons où *o* est suivi de *n : dono, donont* ; de *r : encores* ; ceux qui ont le suffixe *osus : Espinosa, Fayssosa, pelos* ; et le suffixe *orium : pussor, ouvror, bators,* où l'yod n'a pas laissé de trace[4].

---

[1] « I *manuol* canapis » ; il faut évidemment lire *mannol*.

[2] Cf. le nom pr. *Crollabuec* Vp., 148 (1401), composé de *corotula* + *boscum*.

[3] En vieux lyonnais, le cas suj. sing. des noms en *orem* était en *ors* et le cas rég. en *our*, N. du Puitsp., p. XLI ; Zacher, p. 32.

[4] Dans *roure* = *robur*, l'*u* = *v* (*b*) vocalisé. Depuis le XVIe siècle au moins, on dit dans la région viennoise *revo* de *roborem*, où l'*e* = *o* s'explique sans doute par l'influence analogique de *revwairi* = *roboriam*, à moins qu'il ne faille y voir l'action de la labiale,

La graphie *u* est beaucoup plus rare : *plusor - plusurs* dans l'unique document de Vienne de 1389. Elle s'emploie de préférence dans les mots où l'*o* latin est en hiatus, primaire ou secondaire : *dui, dues, cua ;* mais ce n'est pas une règle, puisqu'à côté de ces formes on a : *doui, dos, does.*

50. Quelle est la valeur phonique de ces graphies ? Il n'y a pas de doute pour *u* qui représente le son *ou*, comme le montrent *dui* et *doui* du même texte, ni pour *o* qui était un son fermé, assez voisin de *ou* pour se confondre souvent avec lui dans la prononciation ; c'est ce qu'indique, en tout cas, l'emploi simultané de *plusors* et de *plusurs* dans le même document. Mais que signifiait au juste la graphie *ou* ? Était-ce une diphtongue réelle, et *flour*, par exemple, sonnait-il à peu près comme *floour* ? Ou bien, n'est-ce qu'une diphtongue graphique, une fausse diphtongue ? Nos textes semblent favoriser la seconde hypothèse, puisqu'ils emploient *ou* pour *o*, comme *u* pour *ou* et *o*. Mais alors il faudrait en conclure que le dauphinois n'a pas connu la diphtongaison de *ó* libre, conclusion à tout le moins invraisemblable, en regard de *é* = *ei ;* car, dans tout le domaine roman, les voyelles inférieures se comportent comme les supérieures correspondantes, au moins dans la première phase de leur développement.

---

comme à Val Soana : **rovo* — **reuvo* — *revo* (cf. Nigra, *Arch. glott.*, III, 12). Je ne connais pas d'exemple qui justifie chez nous cette explication ; *lova, louva* (auj. *lóva, louva,* dans tout le Dauphiné) semble la contredire formellement. — *Sor* vient plutôt de *supèr* que de *supra;* quant à *sure, surre,* au lieu de **sore,* **soure* = *supra,* il faut l'expliquer, comme M. G. Paris l'a fait pour le français *sur,* par son emploi proclitique, *Rom.*, X, 51. *Suirre* est une mauvaise graphie.

L'histoire du dauphinois franco-provençal confirme cette conjecture. Il est vrai que pour la région de Grenoble et le voisinage immédiat de Vienne, les faits sont loin de parler clairement. Depuis le XVIe siècle, la littérature grenobloise ne connaît guère pour l'*ó* libre que la graphie *ou : dotou*[1], *flou*[2], *pelou*[3], *pereisou*[4], *larimousa*[5], *lour* et *lor, dou* et *do* = *duos*, et la prononciation actuelle ne fait entendre dans ces mots que la pseudo-diphtongue *ou*.

Dans le voisinage de Vienne, tandis que *é* est continué par *ai, éa, ó* libre n'est plus représenté que par *u : ūra, malerūza* (Vienne) ; *nū* = *nodum, ẓū* = *jugum, lū* = *lupum, ẓenū* = *genuculum* (Villette-Serpaize) ; ou bien par *ou : proū* (Vienne et Villette), *louva* = *lupam* (Villette). Aucun mot, à ma connaissance, n'y témoigne en faveur de la diphtongaison. Quoi qu'il en soit, les patois des Terres-Froides sont suffisamment clairs sur le point qui nous occupe. Les continuateurs de *ó* libre y sont aussi *ou* et *u*, suivant les localités : *melyoū, melyū ; éroū, érū ; peraizoū, peraizū* = **pigritiosum ;* mais il semble que la règle soit de date relativement récente, car on observe des mots très populaires et très usuels qui ont conservé une diphtongue archaïque, très voisine de la diphtongue primitive. C'est ainsi qu'on trouve :

lupum = *law, laẅ*, à côté de *loū, lū ;*
prod = *praw, praẅ*, à côté de *proū, pró, prū ;*
jugum = *ẓaw, ẓaẅ*, à côté de *ẓoū, ẓū ;*
nodum = *nyaw, nyaẅ*, à côté de *nyoū-noū, nyū-nū, non.*

Ces mots sont communs, sous la forme *aw* ou *aẅ*, à

---

[1] Lap., 65. — [2] Ib., 104. — [3] Ib., 62. — [4] Ib., 61. — [5] Ib., 58, 111.

plus de vingt communes. On peut citer encore quelques formes isolées : *plawre* = **plovere*, *plawvi* = **plovia*, à Saint-Chef (cant. de Bourgoin), et *zebaü* = *gibbosum*[1], au Passage (cant. de Virieu). Il est évident que ces formes dérivent de *loou*, *proou*, etc., par l'intermédiaire de *lâou*, *prâou* ; c'est le correspondant exact de *éi* devenu *ai*. On pourrait à la rigueur voir dans la seconde voyelle de **loou*, **zoou*, le représentant de l'*u* métatonique, ou encore un *ou* sorti de la vocalisation de la labiale dans le premier cas[2], dégagé par la gutturale dans le second ; mais les autres mots sont inexplicables en dehors de l'hypothèse de la diphtongaison de *ó* libre. D'ailleurs, ce phénomène existe sur d'autres points du monde roman, notamment dans la Suisse romande, où il est bien plus étendu, puisque les suffixes *orem* et *osum* y sont continués par *aw*, *ao*, *aü* : *melyaw*, *melyao*, *melyaü* ; *dzoyaw*, *dzoyao*, *dzoyaü* = **gaudiosum*[3]. Nous n'avons plus dans les Terres-Froides que le souvenir de cet état linguistique, souvenir figé en quelque sorte dans un petit nombre de mots qui ont échappé jusqu'ici à la substitution générale de *ou*, *u* à *aw*, *aü*. Le Dauphiné a donc diphtongué l'*ó*, comme l'*é* libre ; si la diphtongue *oou* n'est pas figurée clairement dans nos textes, cela tient à l'embarras des scribes pour représenter le son *ou* ; et d'autre part, si l'on n'en trouve plus de traces à Vienne et à Grenoble, c'est

---

[1] Usité seulement dans cette comparaison proverbiale : *épé koume on zebaü* = épais comme un bossu.

[2] Le même raisonnement pourrait s'appliquer à *plawre* de **plooure* antérieur.

[3] Odin, o. c., p. 48. J'ai adapté les graphies de M. Odin à mon système de notation.

que, autour de ces deux centres, la langue s'est plus vite développée et uniformisée que dans les Terres-Froides.

Après ce coup-d'œil sur nos patois modernes, il n'est pas téméraire, je suppose, d'admettre que dans *suaor, ao* représente l'*ó* tonique de *sutores ;* c'est déjà, par voie de dissimilation, la transformation d'un **suoor* antérieur. Il est fâcheux que ce témoin soit absolument isolé ; du moins me semble-t-il sûr. Il est deux fois dans le premier document de Vienne, sans qu'on puisse contester la lecture, ni le sens du mot ; son singulier se retrouve dans le second document de Vienne, sous la forme normale *surre* = *sutor*[1].

51. *ó entravé.* Comme pour l'*ó* libre, la graphie qui représente l'*ó* entravé est tour à tour : *o, ou* et *u.* Mais de l'identité des signes, il ne faudrait pas conclure à l'identité des sons. D'abord, l'*u,* sauf de rares exceptions, s'observe spécialement dans les textes les plus anciens et s'explique par ce fait qu'un *ó* entravé du latin vulgaire : **fornus,* continuait à être écrit comme dans le latin classique : *furnus.* Pareillement, la graphie *ou* n'est qu'exceptionnelle. Tous ces signes indiquaient un *o* fermé, mais bref, qui se confond presque dans plusieurs localités avec l'*ou* bref et ouvert.

Voici d'ailleurs, pour l'*ó* entravé, les continuateurs des exemples de nos textes :

1° *ó* + *r* + *consonne.* Si le mot est oxyton, *ó* est continué généralement par *ó, où* brefs : *fo* (*r*), *foù* (*r*) ; *zo* (*r*), *zoù*(*r*) — *jó*(*r*), *joù*(*r*) ; quelquefois, comme à Éclose, il devient *ò,* se confondant ainsi avec *ò* entravé : *fò, zò*[2]. S'il

---

[1] IV, 49. En anc. fr. on trouve *sueur* = *sutorem.*

[2] Les exemples de nos textes sont malheureusement trop rares

est paroxyton, les divergences sont des plus considérables: ainsi l'*ó* de *furcam* est représenté par *ṓ*, *ó*, *oū*, *où*, *ò* respectivement dans 22 communes des Terres-Froides, et par *ǽ*, *ǽ*, *ǽ* dans plus de quarante communes; à Proveyzieux, il se dit: *fū́rchi*.

2° *ó* + *consonne* + *dentale* = *ó*, *où*: *tóta*, *toùta*. *Sodo* de nos textes devait avoir la même prononciation, comme le prouve l'indicatif du verbe *desodā* = **desubitare*, surprendre vivement, éveiller en sursaut: *ṓ* (*ū́*) *desóde*, *desoùde*[1].

3° *ó* + *s* + *consonne*. Nos textes fournissent: **Agustum* = *aout*, *oust*, *out*, et *russum* = *Ros*. Pour *Agustum*, *out* est certainement la graphie la plus exacte; je ne connais en Dauphiné que la prononciation *oū*. Pour *russum*, on a *roū*, ou *rū*, suivant les régions; de même *crustam* a donné *kroūta* et *krū́ta*, et *constat*: *koūte* et *kūte*, de-ci de-là *koùte*, qui semble influencé par le français[2]. Le changement de timbre est dû dans ces mots à l'amuissement de l'*s*.

4° *ó* + *l* + *consonne*. Là encore, *l* vocalisée en *u* (excepté devant les labiales), a modifié l'*ó* dans le même sens: nous avons, en Dauphiné, *pulsat* = *poūse* et *pū́se*. Je ne connais qu'un continuateur de *ultra*, dans les

---

nous ne pouvons savoir, par exemple, si l'anomalie qui s'observe, en mainte localité, entre *kór*, *kou(r)* = *cortem* et *kyǽ(r)* = *curtum*, existait déjà au Moyen Age, et si l'on doit en conclure qu'on a tort d'assimiler complètement l'*ō* et l'*ŭ* du latin classique.

[1] Je ne connais pas le représentant actuel de *crota* = *cruptam*; un dérivé *ankrótā* = **incruptare*, enterrer, est encore usité à Corbelin.

[2] Ainsi en est-il de *gustare*, à Saint-André le-Guà; les vieillards disent *gutā*, tandis que les jeunes disent *goutā*.

Terres-Froides: *adultra* = *avútra, ayútra.* Des deux graphies *otra* et *outra* de nos textes, c'est la deuxième qui est la meilleure, et, d'ailleurs, la plus fréquente.

Il faut faire une place à part à *uelmo* de *ulmus,* exemple qui prouve que chez nous, comme en d'autres contrées[1], *ó* s'est réfracté parfois comme *ò*. Les formes actuelles continuent logiquement *uelmo: yüèrmo, yèrmo, yœrmo, œrmo.* En face de ces exemples, je suis porté à croire que *fœrchi, kyèr* = *curtum,* où l'*ó* est entravé par *r* représentent une diphtongue antérieure.

52. *ó* + *y*. Il y a trois cas à distinguer:

1° L'yod a été consonnifié dans *Excubias,* et l'*ó* a été traité comme entravé: *Escouges, Scoges*[2].

2° L'yod a disparu totalement dans *pussor, ouvror, bators, Bergon.* Si extraordinaire que soit le phénomène, il est incontestable ; aujourd'hui encore, la forme la plus générale des patois de l'Isère pour désigner *Bourgoin* est *Bregon* ou *Brigon,* de même que *besoin* se dit *bezon* (*bejon*).

Quant à l'yod du suffixe *órium,* il n'a laissé aucune trace dans les mots populaires; par exemple, **apiatorium* est devenu, suivant les lieux : *avyaw, avyaü, avyou, avyū, avẓū, avū;* et **battatorium* = *bataw, bataü, batou, batū.*

3° Enfin, et c'est le cas le plus fréquent, l'yod a passé dans la syllabe accentuée, et a formé diphtongue avec *ó*: *croys, voys, ploivi, rovoiri, Bergoin, manoill*[3]. A signaler

---

[1] Cf. Meyer-Lübke, *Gr.,* p. 144.

[2] Il y a à Sérezin (c. de Bourgoin), un mas qui rappelle une propriété de la Chartreuse des Écouges : *lo büè de kouẓo.*

[3] *Tuit* appartient à presque toute la France du Moyen Age, et vient de *totti* par l'attraction de l'*i* métatonique.

deux exceptions : l'une apparente, l'autre réelle. Le pluriel *genouz* s'explique par **genols*, où l'*s* a détruit la mouillure. Dans *boscus* le *c* n'a pas été vocalisé et l'*o* est resté entravé. Cet *o* était-il fermé ou ouvert ? La question est difficile ; *bosc* et *buec* semblent indiquer une prononciation indécise, mais avec prédominance de l'*o* ouvert[1]. C'est cette prononciation qui a triomphé en Dauphiné. Aujourd'hui, les continuateurs de *boscus* sont : *bwḗ, bwè, bwe, bẅḗ, bẅè, bẅė̀, bẅe, bū́ye*, et aussi *bwā́* qui est français.

La diphtongue *ói* ne marque qu'une phase dans l'histoire du vocalisme dauphinois. Entre le XIVe et le XVIe siècles[2], de nos textes anciens aux premiers monuments de la littérature dauphinoise, l'*o* de *ói* s'est ouvert, et dès lors cet *òi* s'est développé comme l'*oi* venu de *ò+y*, et a donné naissance à la triphtongue *oei*, diversement traitée suivant les localités. *Croys* est généralement continué par *krwī* ou *krẅī*, par déplacement d'accent ; mais on trouve *krwai*, à la Côte-Saint-André[3]. Le *rovoiri* de nos textes est devenu pareillement *revwairi*, comme *foria* = *fwairi*, *aquæductus* = *égadzẅai* (Saint-Didier-de-la-Tour). *Ploivi* — en passant sans doute par **ploeivi* — se trouve depuis le XVIe siècle sous la forme *pleivi*, à Grenoble[4], prononcé aujourd'hui *plḗvi* et même *plḗivi*, à Proveyzieux[5].

---

[1] En fr. *bois* vient également de *bòscum* ; cf. Hatzfeld, *Dict. gén. de la langue française*, s. v.

[2] *Poueypia* est de l'a. 1368.

[3] *Nucem*, qui se trouve dans les mêmes conditions phonétiques, présente plus de divergences : *nwī, nyẅī, nwai, nwā̀, nwā̊, nwā, nwè*, rimant généralement avec *puteus* : *pwī, pẅī, pwai*, etc.

[4] Lap., 55.

[5] Dans *plṓvi, plṓvye, plṓvze*, qu'on trouve spécialement dans les arrondissements de la Tour-du-Pin et de Vienne, l'yod n'a pas été

De même, le suffixe *uculus* a fini par rencontrer le suffixe *iculus* : **genuculus* = *ẓenaw*, (resp. *zenaw*), *ẓenaïv*, *ẓenoū*, *ẓenū* ; **peduculus* = *pyaw*, *pyaïv*, (resp. *pṣaïv*), *pyoū*, *pyū*, comme *soliculus* = *selaw*, *selaïv*, etc. On peut figurer aisément cette marche convergente :

genols = *genoous* — **genâous*
solels = *soléous* — **solèous* > *genaw*, *selaw*.

Nos textes ne nous fournissent ainsi que le point de départ. Le *manoill* de la *Leyde* de Vienne est le cas régime *manuculum*, qui s'est perdu ; *mannol* est sans doute le cas sujet mal orthographié pour *manols*, lequel nous a donné *menaïv*, qui vit encore.

7. ū tonique (ū du lat. class.)

53. *ū* tonique, libre ou entravé, se maintient en règle générale :

1° libre :

nec unus = *niuns* Valb. II 85 ;
= *nuns* Doc II 37.
= *nengun* ib. 38.
nec unam = *neuna* I 3 ; *neguna* I 4.

mulum = *mul* IV 18.
mulam = *mula* ib.
murum = *mur* III 21.
sutor = *surre* IV 49.

2° entravé :

judicem = *jujo* II 9, etc.
de usque ad = *duchi* III 34, etc.

in de usque ad = *enduchi* III 9, etc.

---

attiré. J'ai cité déjà l'intéressant *plawvi* de Saint-Chef, n° 50. Ces exemples s'accordent mieux avec *plóvia* qu'avec *plòvia ; plawvi* l'exige même absolument.

54. *ū* + yod, primaire ou secondaire = *ui*, *u* :

Julium = *Juil* I 1 ; *Jul* V 2.
Junium = *Juyntz* II 48.
Carusium = *Charuy* Doc II 88 ; = *Charruys* Inv. II 204 ; T2, 50.
* cappusium = *chapuis* III 26 ; = *chapus* SH 119 (v. 1040) ; II 29.
* agurium = *aur* SH 98 (1409).
* fructam = *fruyta* II 62.
adducit = *aduit* III 10.
deducere = *dedure* Dp 379.

Cette réduction de *ui* à *u* est devenue la règle générale dans la région grenobloise, d'où elle s'étend jusqu'à la lisière des Terres-Froides : *adure-adzure, lure-lyure,* etc. Dès le XVIe siècle, elle est consommée ; Laurent de Briançon écrit : *frut, pertu, fure, brut,* etc.[1]. Quand on voit reparaître isolément *fruit* ou *fuir,* dans les siècles suivants, il faut y voir une intrusion de formes françaises.

55. Les seules exceptions que nous trouvions aux règles précédentes sont : *chascon* Doc II 344 (1430) ; *josta* III 29, et *Charois* = *Carusius, vendoes* = **vendutas,* déjà signalés[2].

Chascon appartient à un document originaire de Crémieu ; il prouve que le passage de *un* à *on,* observé en ancien lyonnais[3], appartient aussi à l'ancien dauphinois. Aujourd'hui encore, *un* final en roman est continué par *on* dans une notable partie des arrondissements de Vienne et de La Tour-du-Pin : *unum* = *on, yon; nec unum* = *nyon ;* **cascunum* = *chākon-ṣākon-sākon ;*

---

[1] Lap., 3, 14, 39, etc.
[2] N° 41.
[3] Zacher, p. 38 ; N. du Puitspelu, p. XLIII. — Ce phénomène s'observe dans l'Est, jusque dans le Wallon ; cf. pour la Bourgogne : Gœrlich, *Der Burgund. Dial.* p. 99 ; pour le Wallon, P. Marchot, *Patois de Saint-Hubert* (*Rev. de philol. fr. et prov.,* IV, 195).

diem lunœ = *dyilyon-dyelyon, dzilyon-dzelyon.* A Trept, près de Crémieu, on dit encore : *kumon* = *communem,* mais *komuna.* On trouve aussi, mais isolément, à Éclose et à Chatonnay (c. de St-Jean-de-Bournay), *lyòna* = *lunam.* Cet *o* devant la nasale est sorti probablement de *œ* par le dégagement de l'élément vélaire contenu dans cette voyelle mixte ; on trouve, en effet, dans nos patois : *lyœ̀na, yen, dilyen* (= *œn, dilyœn*).

Josta doit s'expliquer comme l'anc. fr. *joste* [1], et l'anc. prov. *josta ;* il n'a rien de dialectal. Mais *Charois* et *vendoes* soulèvent une grave difficulté. Est-ce une graphie inverse de *o* pour *u,* ou bien l'*o* sonnait-il dans ces mots comme *ou* ? La deuxième hypothèse est la plus vraisemblable ; le parler de Vienne a pu posséder, comme le lyonnais [2], *vendwa,* à côté de *vendu ;* on le trouve encore à Miribel : *vendwa, rendwa, fendwa. Charois* nous présente vraisemblablement un avancement d'accent qui a transformé l'*u* devenu atone [3]. Il ne faudrait pas conclure de ces exemples que l'*ū* latin avait conservé sa valeur originaire en Dauphiné.

Il est vrai que dans la région comprise entre Bourgoin et le Pont-de-Beauvoisin, l'*ū* latin semble être continué par *ou* dans certains mots :

maturum = *maw, mou* (à côté de *maü, mu*);

---

[1] Meyer-Lübke, *Gram.,* p. 75.

[2] Philipon, *Rev. des pat.,* II, 45.

[3] C'est ainsi que *carruca* est devenu *charroi* (Mill. J., 127), *charwi* au Grand-Lemps, *sarwi* à Apprieu, *sarou* à Bilieu, *ṣarwé* à Colombe, *charwèn* à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, *sarœ* à Oyeu, quoique les formes en *u* soient prédominantes : *sarüi, sarüè, sarüe,* etc.

peduculum = *pyaw, pyou* (*pyaẅ*);
* habutum = *yaw, you* (*yaẅ, yu*);
* vedutum = *vyaw, vyou* (*vyaẅ, vyu*, etc.);
* bibutum = *byaw, byou* (*byaẅ*, etc.);
tu (interr.) = *tyou, tsou, tou* [1].

Il est bien difficile d'admettre que cet *ou* soit le continuateur direct de l'*ū* latin, comme dans certaines localités du Valais [2], puisque toutes les localités qui, chez nous, présentent ce phénomène, appartiennent au domaine de l'*u*. Il est probable que nous avons affaire ici à un retour de l'*u* à *ou;* mais de nouvelles recherches sont nécessaires pour expliquer comment ce phénomène s'est accompli.

56. Nos textes ne montrent aucun germe des modifications postérieures de *u* dans le Nord du Dauphiné. *Mulam* est devenu, suivant les localités : *mula, mẅela, mœla, myœla, mela,* et *moula* au Pont-de-Beauvoisin. La plus curieuse de ces formes est *mẅela* qui nous présente la réfraction relativement rare de *u* en *ẅe*. Elle s'observe le long d'une ligne qui, partant de Saint-André-le-Gua, aboutit aux Rivoires (c. de Saint-Geoire); le centre du développement semble être Paladru. Cette réfraction a lieu à la tonique : *mẅela, lyẅena,* et à l'atone : *fẅemá, fẅemèla, mẅeralye, chẅefrá* = *sulphurare*, etc. Il semble qu'elle soit amenée par le voisinage d'une labiale ou d'une palatale.

Le passage de *ū* à *i* se rencontre un peu partout pour le mot *pli, pri* = *plus,* et en mainte localité pour *unum,*

---

[1] Par exemple : *vă-tyou, vă-tsou, vă-tou* = vas-tu.
[2] Meyer-Lübke, p. 77.

am devenu : *èn* (*én*), *yèn* (*yén*) — *ina, yina, yena.* Le phénomène est bien plus étendu à Saint-Maurice-l'Exil : *vandzi* (vendu), *perdzi* (perdu), *vegni* (venu), *gnia* (nue) ; mais aussi : *cournu, incougnu, ému*[1]. Il est à présumer que pour les participes venus de *utus,* l'inflexion a commencé au féminin *ua,* d'où elle s'est étendue par analogie au masculin. En tout cas, la région de Grenoble connaît une modification analogue et uniquement pour la finale *ua.* Dès le XVIe siècle, Laurent de Briançon écrit : *drio* (drue), *courrio* (courue), *pointio* (pointue), au singulier, et *drieu, pointieu,* au pluriel, — mais aussi *drua* au singulier[2], hésitation qui semble dater le phénomène. Depuis lors, ce phénomène a été partiellement entravé par le français ; mais il persiste encore dans beaucoup de localités de la région grenobloise et jusque dans la partie des Terres-Froides qui avoisine la plaine de la Bièvre. Il atteint toutes les finales, masculines ou féminines, en *ua* (*ïva*) : *fyò* = *fïva* (*focum*) ; *yò* = *ïva* (*ovum*), *venyò* = *venïva* (**venutam*). Voici comment s'explique le fait : la diphtongue *ua* présentant deux sons semi-vélaires — combinaison qui semble répugner dans la région mentionnée, — les deux éléments ont été assez violemment dissociés, l'*u* en montant à la palatale, l'*a* en descendant d'un degré vers les vélaires[3]. Ce qui prouve qu'il ne faut pas chercher ailleurs l'explication de ce phénomène,

---

[1] Riv. pass. M. Rivière écrit *vandsi,* etc.

[2] Lap., 90, 49, 11, 2, 41, 3.

[3] Michal-Ladichère n'a pas compris les participes en *io ;* dans son *Glossaire* du *Gren.-Malhérou,* il considère *veniot* comme masculin, auquel il donne *venia* pour féminin ; or, *venia* ne se rencontre jamais dans les textes grenoblois.

c'est que, dans la même région, quand la chute d'une consonne intervocalique amène la rencontre de *u* avec *a* de l'infinitif, *uare* passe à *yõ* : par exemple, à la Côte-Saint-André, on a *pwá* = *putare*, parce que c'est un *w* qui précède, mais *tyõre*, part. p. *tyõ* = *tutare*, tuer ; à Longechenal, *tyõ* et *pyõ* ; au Mottier, *tyõ* et *nyõ* = *nodare* ; mais à Eydoche, *nyẅá* à côté de *tyõ*, parce qu'il est à l'extrême limite de *yo* = *ua*, et qu'il a emprunté *tyõ* aux pays voisins.

8. *au* tonique.

57. Cette diphtongue latine, déjà réduite à *o* en latin vulgaire dans le mot *coda*, est représentée dans nos documents par *o*, comme en français, tandis que le provençal a conservé *au* :

causam = *chosa* I 3, etc.
claustra = *clotra* II 15.
clausum = *clos* III 32.
exclausam = *Esclosa* B 56 [1].
= *Eglosa* III 39.
auram = *ora* III 45.

58. *au* + *u*, ou labiale vocalisée = *ou* :

paucum = *pou* III 30.
* pauperam = *poura* II 50.

59. *au*, d'origine romane, c'est-à-dire *a* + *l*, ou labiale vocalisées, est représenté très généralement par *au* :

alteros = *autros* II 59, etc.
hibernales = *ivernauz* III 24.
talis = *tauz* III 43.
salvus = *sauz* III 5.
trabes = *traus* II 48.
* drapos = *draus* III 6 ; IV 6.
fabrum = *fauro* III 5 ; IV 48.

---

[1] Cf. T 3, 9 : « *eclosam* seu servam ».

Est-ce à dire que, dans ce cas, nous ayons affaire à une vraie diphtongue ? Ce ne serait pas impossible si nos textes provenaient du canton de la Mure ou bien d'une bande de terrain assez étroite qui, partant de la Drôme, passe à Roybon et s'avance jusqu'aux Terres-Froides. A la Mure, on dit encore : *aoutra, kaoutchin* (quelqu'un), *aoutchina* (aucune)[1] ; à Roybon, on rencontre *paouro,* à côté de *autra*[2]*;* à Gillonay (c. de la Côte-Saint-André), on dit : *ṣaw* = *caldus, arṣaw* = *calcem* et *lawra* = *labra,* à côté de *yő* = *altus, őtro* = *alterum.* C'est le prolongement, dans le Nord du Dauphiné, d'un trait provençal. Mais dans les pays où nos textes ont été rédigés il n'y a pas trace de cette diphtongue. C'était donc une graphie purement étymologique ; d'ailleurs les scribes trahissent la vraie prononciation, en écrivant : *quox* II 71, à côté de *quaux* II 41, *chevos* V 2, à côté de *chivaus* V 7, *oront* = *habuerunt* II 62, *los* = *lacus* T 2, 70. On trouve, dès le milieu du XIIe siècle, *ot* = *habuit* T 1, 1re p.

60. *au* + *y* a produit la diphtongue *oi* (*oy*), tout comme *ò, ő* + *y* : *Sapaudiam* = *Savoia* D 33 (v. 1085), SH 217 (v. 1100); *Vallem auream* = *Valloyri* B 134, *Valloiri* T 1, 5e p.[3]

61. Quel était le timbre de *o* = *au* ? A défaut de documents rimés, nous ne pouvons nous en rendre compte

---

[1] Grat., p. 23

[2] Grat., p. 28.

[3] La forme *Vallore* T 1, 8e p. ve, qui présente la perte de l'yod, n'est pas dauphinoise, comme le prouve l'absence de l'*i* final. D'ailleurs la charte où elle se trouve a d'autres caractères étrangers au Dauphiné.

que par la prononciation actuelle. Or, elle prouve que cet *o* était ouvert comme en français ; car il a suivi assez fidèlement les destinées de *ò* originaire : 1° *causam* se dit *chouza* (*souza*), *chŏza* (*sŏza*), partout où *filiolam* a donné *filyoula, filyŏla ;* 2° *auram* ne se confond avec *horam*, à ma connaissance du moins, que dans le canton de Roussillon, où ils aboutissent tous deux à *ŭra ;* la prononciation *òra* est fidèlement conservée à Bevenais et à Chirens ; dans cette dernière localité, *Sanctum Aprum* se dit *sènt òre ;* 3° il y a mieux : on trouve parfois cet *o* diphtongué comme l'*ò* primaire : à Trept, on prononce *ouera* = *auram*, et à Saint-Didier-de-Bizonnes, **sauma* est devenu *chwama ;* 4° les formes actuelles de *caulis :* *ṣaw, ṣaïv, ṣou,* viennent de **chols* - **choou,* comme *faw* - *faïv* - *fou* de *follis,* par **fols* - *foou ;* 5° à Sonnay (c. de Roussillon), *au* devient *œ,* comme *ò : œtra* = *alteram*, *kœka* = *qualem quam*, — *vœlon* = *volant* et *volunt.*

On remarque d'assez grandes divergences dans le résultat de *ad horam* (lat. vulg. *aora, aura*) : on a *yòre, yòre, yŏre, vòre* dans la plus grande partie du Dauphiné septentrional, mais aussi *vàre,* notamment à Sardieu (c. de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs) et à Chatonnay (c. de Saint-Jean-de-Bournay), et *yère* dans l'Ouest des Terres-Froides. Les deux dernières formes sont la continuation du provençal *ara, era.*

II. — Voyelles métatoniques.

1° *Première métatonique.*

62. La voyelle atone qui suit immédiatement la tonique des proparoxytons latins s'est conservée dans quelques

mots savants : *publicos* I 14 ; *sindicos* V 25 ; *gramatica* II 80; comme on le voit, c'est la transcription pure et simple du latin.

Nos textes nous fournissent encore un certain nombre de faux proparoxytons; ce sont les mots qui avaient un *i* métatonique en hiatus : **sabius, negotium, oleum,* lequel était déjà consonnifié en latin vulgaire, parfois même en latin classique[1]. En voici la liste :

Bonifacio I 14.	*edificio* II 25.	*salarios* II 90 ; V 25.
cimenterio I 7[2].	*necessaries* II 25.	*novicios* IV 47.
notarios I 14.	*negocies* II 12.	*olio* IV 38.
savio I 14.	*prejudicio* II 63.	*bestia* IV 41.

Il faut y joindre *contio* = *computum* V 19, 25, mot qui se trouve aussi dans le lyonnais et le bressan, et dont l'*i* inorganique est dû sans doute au besoin de le différencier de *conto* = *comitem*[3]. Tous ces mots, d'ailleurs, si l'on excepte *contio*, sont évidemment des termes savants.

Grangi B 162, *estrangos* IV 12, *chenjo* V 8 montrent la consonnification de l'yod, traitement normal dans tout le domaine gallo-roman.

63. Dans les mots vraiment populaires, la syncope de la première métatonique, quelle qu'elle soit, est de règle :

1° Quand la consonne suivante est une *r* :

---

[1] *Omnya, abyete, paryete,* chez les poètes du siècle d'Auguste.

[2] Cf. *cimentero,* III, 29.

[3] Il n'y a qu'une rencontre fortuite entre notre *contio* et le *contio* du dialecte de Sienne ; et le nôtre ne comporte pas la même explication ; cf. *Romania,* XVIII, 597.

t'r : alteram = *aütra* I 4.
b'r : bibere = *bere* II 61.

p'r : piperem = *pevro* II 82.
l'r : tollere = *toudre* III 46.
m'r : cameram = *chambra* III 30.

dum interim = *domentres* IV 7.
* zingiberum = *gingembro* II 82 [1].
n'r : veneris = *vendres* II 6.
s'r : essere = *estre* I 10 [2].
r'r : quærere = *querre* II 36.

Il faut excepter le verbe *reymer* II 34 (*remer* II 35) = *redimere;* exception intéressante, dont l'isolement s'explique par la rareté dans nos textes des verbes de la troisième conjugaison. Nous avons encore un certain nombre de ces verbes formés, comme en provençal, par l'apocope de la voyelle finale : *zounye* = *jungere*, *tenye* = *tingere*, *krenye* = *tremere*, *mouze* = **mulgĕre*, *kouze* = *consuere*, dont l'*r* finale est tombée. [3]

2° Quand la consonne suivante est un *c* vélaire ou palatal : [4]

t'c : * hereditaticum = *heretajo* I 10.

d'c : medicum = *mejo* II 90.

Fornaticam = *Fornachi* B. 154.

judicem = *jujo* II 9.
* expandicat = *espanche* III 14.

---

[1] A Sainte-Agnès (c. de Domène), *jènjanbro* désigne l'écrevisse : *gingembro*, étant perdu au sens d'épice, a supplanté *chambro* **cammarum*, par suite de l'assonance.

[2] Il faut excepter, ce semble, *Isaram*, avec l'accentuation grecque ἴσαρα; l'*i* était sans doute long en latin dauphinois, quoique bref en lat. classique : *Hi vada liquerunt Isaræ* (Luc., *Phars.*, I, 399). D'où *Izera* SH., 28 (993-1032), Inv., II, 79, etc. Nous y voyons donc un ancien proparoxyton.

[3] Comme M. Bourciez me l'a fait observer (*Rev. crit.*, 21 juil. 1890), c'est par distraction que j'ai dit ailleurs (*De l'étude des patois du H.-D.*, p. 47) que dans ces verbes il y avait eu recul d'accent.

[4] Nous signalerons une exception au numéro suivant.

l'c : filicem = *fogi* T 3, 7, 10, 13.	
n'c : Dominicam = *Domengi* SR 5.	diem dominicam = *dyomengi* II 70.

Moni I 10 est une exception qui semble prouver que *monaca* était devenu **monica* **monia* en latin vulgaire [1].

3° Quand la consonne suivante est un *t :*

b't : male habitum = *malado* I 2.	subitum = *sodo* I 3.
c't : placitum = *plaitz* I 8.	
m't : comitem = *contos* III 1.	* samatum [2] = *sando* V 2, 7.

4° Quand elle se trouve entre *c* (*t*) et *l*:

circulum = *cerclos* III 10.	* capitulas [3] = *chavilles* II 46.

Dans ce cas, d'ailleurs, la syncope remonte au latin.

5° Entre *s'm, s'n, s'v :*

s'm : metipsimum = *memo* 15.	quadragesimam = *quareima* III 46.
s'n: asinum = *ano* IV 18.	* cassanum = *chano* CdC, B 3126, f. 295.
v'n: juvenem = *joines* III 26.	

Jusqu'ici, le dauphinois ressemble au français pour le traitement de la première métatonique, sauf dans quelques verbes en *ĕre ;* et il ne diffère guère du provençal que dans le cas de *s'n, v'n : ano* et *chano,* au lieu du prov.

---

[1] Dans le cart. de SH., 252 (v. 1140), *cabannaria de Lamoni* doit se lire sans doute : *de la moni ;* cf. n° 128, 3°.

[2] Pour *sabatum,* peut-être par l'intermédiaire de **sambatum.*

[3] En lat. vulg. *capiclas.* — Cette étymologie, proposée par M. G. Paris, est contestée par M. Gröber qui propose **cavicula* de *clavicula* (Kœrting, *Lat.-rom. Wœrt.* col. 795).

aze[1] et *casse; joines,* au lieu de *jove* (à côté de *joines,* qui se trouve aussi en prov.).

64. Mais voici des particularités très remarquables qui prouvent l'affinité de l'ancien dauphinois avec le provençal. La métatonique s'est maintenue dans un certain nombre de cas, produisant ainsi des proparoxytons féminins, parfois même masculins, et des paroxytons masculins qui ne sont que des proparoxytons mutilés de la dernière voyelle ou de la dernière syllabe :

1° Entre *c'm, t'm* :

* Jacomum[2] = *Jaquemo* I 8.	Septimum[3] = *Setemo* T1 , 4e p.

2° Entre *br* et *ca* :

fabricat = *faverge* IV 51. Fabricas = *Faverges* E 96.	fabricam = *faverga* T2, 3[4].

On a dû avoir d'abord *fávrega*, puis *faverga* par déplacement d'accent et avec une métathèse destinée à faciliter la prononciation[5].

---

[1] Dans la littérature dauphinoise, on ne trouve *aze* que chez Millet : Mill. J., 56, 266; Mill. A., 18, du reste à côté de *ano.* (Mill. J., 66). C'est évidemment un emprunt au provençal, comme le terme de *vẓedážo* = *vectem asini,* qui subsiste encore à Massieu ; le *ẓ* anormal prouve que le mot y est d'importation étrangère. — *Fraxinus* présente, suivant les lieux, le double traitement : *frânyo,* mais aussi *fréso, frése, frõse, frécho, fréchyo, fréchye,* les formes en *o* étant masculines, les autres féminines.

[2] Pour *Jacobum.* Nos textes présentent isolément : *Jaque.* III, 29 ; *Jame,* V 5 ; *Jesme,* V p., p XVIII*. Cette dernière graphie est fautive pour *Jaime ;* il y a encore, à Grenoble, la rue du *Pont-Saint-Jaime.*

[3] Septème (c. de Vienne), prononcé *Sétemou.*

[4] Dans l'expression : *chenci de la faverga ;* cf. D., 182 (XIIe siècle).

[5] *Favergias* SH., 171 (a. 1110). Il n'est pas impossible que la

3° Quand la consonne qui suit la métatonique est *n*, elle en favorise d'ordinaire le maintien :

c'n : *archidiaquen* III 29.
* buccinas = *bucenes* IV 23.
d'n : ordino = *hordeno* I 6.
ordinem = *ordens* Doc II 36. 37, 39 (*ordent*).
* includinem = *encluenos* III 5[1].
Rodanus = *Roinz* III 45 ; *Royn* IV 6, 81, 66[2].

f'n : orfanos = *orfens* Doc II 38[3].
p'n : Stephanum = *Esteven* II 2, etc.
* carpinam = *charpena* E 109 (1226) ; Inv. II 69[4].
m'n : homines = *homens* I 4, 8 ; II 46, etc.[5].

— Il est vrai que *dominam* fait *donna* I 11; II 15, 60 ; III 23; B 38; *dama* V 7 est refait sur le français. Mais on sait que la syncope est ici très ancienne, puisqu'on trouve *domnus* dans Plaute, et *domna* au IIIe s. Pareille-

---

métathèse ait eu lieu déjà en lat. vulg., dans nos pays ; on trouve *Favirgas* en 1190 (Delachenal, *Hist. de Crémieu*, p. 468).

[1] Auj. *enkyẅén, enkyén*, dans les Terres-Froides, où le mot désigne la petite enclume des faucheurs. A Trept, *encluenos* est conservé fidèlement dans *anklyeno*.

[2] Par l'intermédiaire de **Royeno ;* cf. *Rodeno*, Cl. I, 428 (a. 935), I, 525 (a. 941).

[3] Il faut y ajouter peut-être *soyffent :* « arbores dictæ *soyffent* » E 165 (1329) ; le lieu dit *Suffaneya* du même cart. (p. 204) et le terme de *suffius :* « sapinos et *suffios* ad edificia facienda » E 128 (1268) semblent supposer un dérivé **suiffanum* dont l'*a* serait bref comme dans **cassanum ;* s'il est long, **suffianum,* nous avons affaire à la règle de *y* + *anus* = *in* (n° 6). La *sẅifi* est aujourd'hui, dans les montagnes du Graisivaudan, le nom de l'épicéa. Est-ce ce mot qui a influencé *swaifi, chwaifṣe* = suie ?

[4] Dans le 1er doc. : « quamdam terram *a la charpena* » (à Cognin, c. de Vinay) ; dans le 2e : « usque *a la charpena* de Murz (Saint-Georges-d'Espéranche).

[5] Cette forme semble éteinte depuis le XVIIe siècle ; le dernier ex. que j'en connaisse est *gentilhomin* Mill. J., 19. *Lumen* = **luminem* se trouve au XVIe siècle, Lap., 17.

ment, *feminam* n'a donné chez nous que *fena* et *fema* Dp 379, 381 ; ce dernier est imité du français[1]. Il faut en conclure que l'*a* final a favorisé la syncope entre *m* et *n*.

4° Une *l* suivante protège aussi la métatonique, particulièrement *o* :

d'l : * amandolas[2] = *amandoles* IV 3[3].
m'l : * amolas = *amoles* II 59[4].
p'l : *Grationopolis[5] = *Graynovol* I 7 ; II 65, etc. = *Grenovol* V 22 ; *Greynovo* V 24, 25.
Pennopolis = *Pennovouz* SM 105[6].

— Pour le groupe *b'l*, nous avons *mobiles* = *moblos* I 6, où les deux consonnes sont séparées par un *i* ; mais l'histoire du dauphinois montre que si la métatonique est un *o* (*u*) et que, d'autre part, la finale soit *a*, le maintien

---

[1] Dans un document mi-patois de Crémieu (a. 1631), on trouve *fama* à côté de *fenna* (Delachenal, *H. de Cr.*, 274).

[2] Pour *amygdalas* ; on trouve encore *una mandola* (= *una amandola*) au XVIe siècle, Lap., 15.

[3] Cf *essendolas*, D., 231 = *scandulas*, petites planches pour couvrir les toits ; d'après M. de Monteynard (p. 422), on dit encore dans le Dauphiné *essendoles* ; je ne connais que *isènda*, à Miribel (c. de Saint-Laurent-du-Pont).

[4] Cf. Du C., s. v. *ama* et *amola*.

[5] SH., 28 (993-1032) : *Gratiopolitane*. — Le plus ancien exemple de la forme en *noble* que je connaisse est de l'an 1339 : *Gregnoble*, CdC, B 3120, f. 217 ; en 1343, *Greynoble* Valb., II, 452 ; en 1345, *Graignoble*, *Greignoble*, *Gregnoble* Valb., II, 502, 512, 515 ; en 1355-7, *Greignoble*, *Graignoble*, *Graisnoble* CdC, sup. B. f. 1, 7, 19, 36, 40. C'est donc à partir de la date de nos documents patois et dans des actes rédigés en français que le dauph. *Graynovol* a été supplanté par le fr. *Grenoble*, formé sous l'influence de *nobilem*. Cf. P. Meyer, *Rom.*, XX, 78.

[6] A côté de *Pennouz* (ib. 106) et *Pennotz* (112), formes contractées ; auj. Penol (c. de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs).

de la métatonique est régulier : *fabulam* = *favola*[1], forme encore vivante dans les Terres-Froides, à côté de *faboula ; nebulam* = *nievola*[2], *nivoula*[3], toujours vivant dans le Nord du Dauphiné[4].

— Entre *f'l*, nos textes montrent la syncope : **gariofulum* = *giroflo* IV 3, mot probablement emprunté. Dans un mot anologue **acrīfolum* pour *acrifolium*, les patois actuels hésitent entre les deux traitements : *égrivo* (respect. *egrevo, grivo, igrevòw*, etc.) semble aussi répandu que *egrwò'o* (resp. *egrïvèlo, egrelou*, etc.). Dans les premières formes l'*o* final est l'*o* métatonique du latin ; dans les autres, il y a eu progression d'accent.

— Dans le mot *spatula*, la syncope est ancienne, comme le prouve la comparaison des langues romanes ; il n'est pas étonnant que nos textes présentent *espalla* T 1, 6e p. (auj. *epàla*). Ce n'est pas que le groupe *t'l* répugne au maintien de la voyelle : ainsi **noctulas* (chouettes) a donné *nietole*[5]. De même nos textes fournissent : *cha-*

---

[1] Lap., 26 ; Ch. 10 (*favoula*).

[2] Lap., 64 ; Mill. J., 60.

[3] Ch. 10.

[4] M. Bourciez (*Rev. crit.*, 21 juil. 1890) incline à voir dans le dauph. *favola* un emprunt à l'italien littéraire *favola*. Mais ces mots en *-ola* sont si nombreux en Dauphiné : *pivola* (peuplier), *pérola* (petit chaudron), *pichola* (vide entre la poitrine et le vêtement, servant de poche), *mépola, napola* (fruit du néflier), *razimola* (petit raisin), *apola* (étincelle), etc , qu'on doit les regarder comme de formation indigène. Il y a là un caractère dialectal, faisant la transition entre l'italien et le gallo-roman.

[5] Mill. J., 263. Auj. *nyétola*, à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, *nyitola*, à Marcilloles, probablement par **noitola* — **nweitola* — **nwétola* — **nwitola*. On ne peut admettre pour le dauphinois l'explication de M. Meyer-Lübke pour l'it. *nottola* = *noctua* par le changement de *u* en *ow* — *ol* (*Gr.*, p. 451).

pitol = *capitulum* II 85 et *datilz* = *dactylum* IV 3[1].

— *Insulam* nous a donné *isla* III 12, III 31; mais *consules* a produit *cossels* II 1, etc. (10 fois), à côté de *cossies* II 34, etc. (3 fois), de *cosses*[2], et de *cousses*[3].

5° Enfin, la métatonique est restée entre *n* et *b* dans le mot **cannabum* = *chanevo* III 37; IV 3.

65. Dans le cas du maintien de la métatonique, la nuance vocalique de celle-ci est généralement changée : *a* et *i* deviennent *e*, sauf dans *datilz*[4]; *o* reste devant *l*, excepté dans le mot *cossel*; ailleurs, il passe aussi à *e* : *Jaquemo; archidiaquen.*

66. Les mots tels que *homens, ordens, Roin* étaient certainement encore paroxytons à l'époque de nos textes; autrement, *Esteven*, seule forme connue chez nous, avant 1389, n'aurait pu devenir *Tieven* V 24, Dp. 397[5]. Aujourd'hui encore, *gramen* = **graminem* (chiendent), et *tèrmen* = *terminum* (pierre faisant la limite d'un champ), reçoivent l'accentuation trochaïque dans les Terres-Froides[6]. En était-il de même, quand le mot était

---

[1] *Datilz* est peut-être étranger; mais *chapitol*, quoique mi-savant, est aussi légitime en Dauphiné que *Graynovol.*

[2] CdC, B. 3126, fol. 72.

[3] Delachenal, *H. de Cr.*, p. 134. Au XVIIe siècle on disait *cossio.* Mill. J., 150; c'est la forme définitive du mot : *kwôsyo* (receveur), à Dolomieu; *kôchyou*, à Saint-Didier-de-la-Tour, etc.; mais partout, c'est un mot en train de disparaître.

[4] Si on pouvait considérer *datilz* comme un mot populaire, l'*i* s'expliquerait par l'influence d'un *i* précédent **daitil;* ce qui est arrivé sans doute pour *larima* d'un **lairima* antérieur. Le mot a existé dans la région grenobloise, jusqu'aux Terres-Froides : *larima* (subst.) Mill. J., 147, 161; Mill. A., 6; *larima* (verbe) Mill. J., 225; *larimousa* Lap., 58, 111; on trouve encore *larima*, à Saint-Didier-de-Bizonnes, et le verbe *laœrumā*, à Eydoche.

[5] Cf. *Tievena*, à Grenoble, Ch. 21, Mill. J., pass.

[6] De même dans la conjugaison : *ãmon, amyéron*, etc. M. N. du

terminé par une *l*, comme *Grainovol, cossel*? Je ne le crois pas, vu que *cossies* semble une diphtongaison de *e* sorti de *o* métatonique. Du reste, il n'y a pas contradiction entre ces deux prononciations ; dans le premier cas, *en* était un son nasal où l'*n* avait perdu son individualité[1]; dans le second, *l* étant sonnante attirait plus aisément l'accent.

A plus forte raison, ne devait-il plus y avoir de proparoxytons réels. *Faverga* montre, à une époque relativement ancienne, l'effort de la langue pour s'affranchir de la prononciation dactylique. Du reste, la diphtongaison observée, dans les Terres-Froides, de *fabola* en *fabwala*, de *nivola* en *nivwala*, semble plaider en faveur d'un déplacement d'accent ancien, puisque ce phénomène suppose au préalable le changement de l'*o* fermé en *o* ouvert. On peut donc regarder la répugnance actuelle du dauphinois, aussi bien que du français et du provençal, pour les proparoxytons, comme étant d'une date antérieure à nos textes. Toujours est-il que le dauphinois a possédé de vrais proparoxytons à la première époque de son développement; il s'en est débarrassé, comme le français et le provençal, en avançant l'accent[2]. On ne

---

Puitspelu explique le lyonnais *gromin* (chiendent) par '*graminum;* je croirais plutôt qu'on a dit d'abord *gromin*. — Le phénomène lorrain *hommen*, signalé par M. Bonnardot (*Rom.*, II, 245) est différent, puisqu'il atteint *frere, temple : freren, templen;* c'est une nasalisation de *e* final.

[1] La nasalisation de *en* était accomplie en fr. dès le XIe siècle ; voir G. Paris, *La Vie de saint Alexis* (1887), p. 82.

[2] Cf. G. Paris, *Rev. crit., 27 sept. 1879* (communication à l'Académie des Insc. et B. L. sur le *vocalisme roman*) ; P. Meyer, *Encycl. Britan.* s. v. *Provençal language.*

peut, en effet, expliquer ces mots par un déplacement d'accent qui se serait opéré dans le latin vulgaire : **cannabum* aurait produit *chanavo* ou *chenavo,* mais non *chanevo ; *carpinam* serait continué par *charpina,* non par *charpena. Isaram* par *Ezara* ou *Izara,* non par *Izera.* D'autre part, nous avons d'anciens mots trisyllabiques dont la première syllabe témoigne d'une diphtongaison qui n'a pu s'accomplir que sous l'accent : par exemple, *nyévola* de *nebulam.* On peut affirmer de l'ancien dauphinois ce que M. Zacher a dit de l'ancien lyonnais[1], et plus justement encore, à savoir que par le traitement de la première métatonique il se relie au provençal et à l'italien plutôt qu'au français.

2° *Voyelles finales.*

a final.

67. Le dauphinois appartient au groupe des langues qui, conservant l'*a* tonique, conservent aussi l'*a* atone. Ce résultat se produit invariablement quand l'*a* n'est pas précédé d'un son palatal ni suivi d'une consonne :

1° Dans les substantifs, adjectifs ou pronoms :

donna I 11.	*umana* I 3.	*ceta* I 6.
chandela III 4.	*autra* I 4.	*cella* II 2.

2° A l'impératif de la 1re conj. :

gardacors IV 17.	*Gratapaylli* Inv. I 18.
Chantaperiz D 92.	*traynasac* CdC BB 6 (a. 1520).

---

[1] *Op. cit.,* p. 41. — M. N. du Puitspelu explique *chanevo* du lyonnais par **cannabinum* dans sa phonétique (p. LI) et par **cannabium* dans son Dictionnaire (p. 83), *charpenna* par **carpinna*

L'*a* est remplacé par *e* dans quelques prépositions, à l'imitation du français : *contre* II 63, mais, en composition, *contramandar* V 5 ; *sure* II 67.

L'*a* est tombé dans *dimei* III 36, etc. = *dimidiam,* comme en français, et dans *lamprey* III 9 ; IV 62, et *vi* III 32. Dans les participes passés, *ata* n'est plus représenté dans nos textes patois que par *a ;* mais c'est la contraction d'un *aa* plus ancien[1]. *Gardimingir* Doc II 98 = **garda* + **mandicare* appartient à un document rédigé par un dauphinois, sans doute, mais à Venise ; c'est une forme aussi barbare en italien qu'en dauphinois, due à l'imitation des impératifs dauphinois en *a* précédé d'une palatale, ou des impératifs italiens de la 2e et 3e conj. : *bevilacqua, batticuore, rompicapo ;* en tout cas, la forme correcte est indiquée par *gardamingerius* Doc II 121, d'un document rédigé à Grenoble.

Aujourd'hui encore, le maintien de *a* final est général dans le Nord du Dauphiné ; ce n'est que sur certains points de la lisière franco-provençale qu'il s'affaiblit en *o,* comme dans le provençal moderne.

68. Quand *a* final est précédé d'un son palatal, c'est-à-dire d'un *i,* d'un yod primaire ou secondaire, il disparaît, ou plutôt *ya* se réduit à *i*[2]. C'est le pendant du traitement de *y* + *ă,* et comme il est d'une importance capitale

---

(p. 87) ; je crois que ces mots sont en lyonnais, comme en dauph., d'anciens proparoxytons. Notons que M. Philipon reconnaît, comme M. Zacher, des proparoxytons dans l'anc. lyon. (*Rev. des pat.,* II, 204).

[1] N° 2.

[2] Au subjonctif, *iam* échappe à la règle, par suite d'une influence analogique : *seyo* = **siam,* I, 2.

dans la caractéristique des parlers franco-provençaux, il nous faut distinguer soigneusement les conditions du phénomène.

1° *ia* : l'*a* est tombé dans *bordari* SH 203 (a-1145), *pothecari* IV 64, *Mari*, III 29, 30, etc. ; au contraire, *partita* a donné *partia* III 15, *partie* III 27. Probablement dans *partia*, l'accent s'était porté déjà sur *a* final en changeant l'*i* en semi-voyelle, comme dans *via* devenu *vyà* ; quant à *partie*, c'est une forme française. Notons en passant que tous les mots en *ia* (= *ita*) sont traités de la sorte, au moins depuis le XVIe siècle : *garnya, finya*.

2° *y* primaire + *a* = *i*, quelle que soit la consonne qui précède :

l + *y* + *a* :	filiam = *filli* I 10. millia = *mili* I 9.	* metalleam = *mailli* III 12. paleam = *palli* III 4.
n + *y* + *a* :	pecuniam = *pecuni* II 88. extraneam = *estrangi* IV 45.	vineam = *vigni* III 12. * Valenconiam = *Valenconi* SM 126.
t + *y* + *a* :	tertiam = *terci* I 1. neptiam = *neci* II 18.	Planitiam = *Planesi* SA 160 ; — *Planeysi* B 54.
r + *y* + *a* :	Petrariam = *Pereyri* II 28.	feriam = *feri* III 2.
v, *p* + *y* + *a* :	pluviam = *ploivi* III 45.	* Puppiam = *Poypi* B 102.

c + *y* + *a* : * fasciam = *fayssi* IV 11.

s + *y* + *a* : ecclesiam = *iglesi* III 30.

Dès lors, l'impératif des verbes en *y* + *are* est en *i* : *Chacileura* B 35 ; *Chacicer* C 258 ; *Tallifert* Vp 60.

3° *y* secondaire + *a*, c'est-à-dire (*c*) + *a*, (*g*) + *a* primaire, (*g*) + *a* secondaire = *i* :

ca : vaccam = *vachi* II 52.
fixam(sc) = *fichi* III 26.
Fornaticam = *Fornachi* B 154.
de usque ad = *duchi* III 9[1].

ga prim. : longam canalem [2] = *Longichanal* Valb. I 86.

ga sec. : Dominicam = *Domengi* SR 5.
* carricam = *chargi* IV 2, 12.
filicem = *Fogi* T 3, 7.
? = *jaugi* II 74[3].

4° *i + r + a = iri :*

cathedram = *cheyri* II 25.
ceram = *ciri* II 72.

Exception : l'yod succédant à une dentale pour détruire l'hiatus ne modifie pas l'*a* final : *feia* IV 18, *seya* IV 45, 55.

69. Jusqu'ici le dauphinois se comporte comme les dialectes franco-provençaux, notamment le lyonnais ; voici par où il s'en distingue :

1° *aquam* est représenté par *aigua* III 36, IV 29, jamais par *aigui,* comme parfois en lyonnais.

2° Quand l'yod est séparé de *a* par une dentale qui persiste, il n'y a influence progressive de l'yod sur la voyelle suivante que dans les textes viennois; ce qui rattache le viennois au lyonnais, comme *y + dentale + á* [4] :

sanctam = *seinti, sainti* III 17, 29, 30.
factam = *feti* V 21, 23.
? = *Promalaiti* SA 126.

---

[1] *Teschi* (en bas-lat. *Teschia, Teychia,* prob. du latin classique *tesca,* désert), est identifié à tort par M. U. Chevalier avec *Theys* (c. de Goncelin, en lat. *Tedesium*) dans l'*Itinéraire des Dauphins,* p. 26. C'est Têche (c. de Vinay) qu'il faut lire, comme d'ailleurs le savant auteur l'avait fait dans *Inv.,* II, 375

[2] *Canalis* était fém. en latin vulg. au sens de *cavité,* Du C., s. v. (n° 2) ; cf. Terr., II, 45 : « Johannes de Leschanals (= *de les chanals*).

[3] Probablement subst. verb. de *æqualificare.*

[4] N° 9.

Partout ailleurs, *a* final reste pur, comme *a* tonique : *Promalayta* B 141 (à Bonnevaux) ; *freyda* T 2, 39 (à Vaulx, près de la Verpillière); *Fraita* S A 313 (à la Côte-Saint-André), B 48 (à Bonnevaux), SH 274 (à Grenoble) ; *feta* Dp 398 (à Demptézieu, près Bourgoin). Aussi *sainta* IV 33, 66 d'un document viennois, copié à Grenoble, doit-il être attribué à la langue du scribe. Inutile d'ajouter que c'est le caractère général des patois actuels de l'Isère; partout on dit : *sènta, féta, fraida,* etc., comme on dit : *édã, alétã*[1], etc. Je n'ai pas même réussi à retrouver dans le voisinage de Vienne : *sènti, féti, fraidi,* ce qui peut faire croire que ces formes n'ont été dans le Viennois qu'une influence passagère du Lyonnais.

70. Les exceptions à cette règle générale de *ya* atone = *i* sont très rares : *bestia* IV 41, *besties* ib. 39, en regard du surnom *li Beti* Doc II 120 (en latin, *Bestia* ib. 122), doivent être considérés comme des latinismes[2]. C'est la seule infraction à la règle qu'on constate dans les textes en langue vulgaire. Il ne faut pas s'étonner que les documents mi-français, tels que le compte de Demptézieu, présentent *vignie, sarralie, pollalie, dumenge;* encore ce texte a-t-il *vigni* Dp 391. Quant aux documents rédigés en latin, ils fournissent trois sortes d'exception : 1° des latinismes : *feira* SA 314, *Cassa Pullum* SH 102, *de la Borgia* SM 25; 2° des formes en *a* pour des noms étrangers au Dauphiné franco-provençal : *Gratapalla* Inv. I 13, 39 (nom d'un seigneur de Clérieux), à côté de *Gratapaylli*

---

[1] N° 6, 5°.

[2] Un texte récent donne *bétia* pour le Pont-de-Beauvoisin (Grat., 24) : mais je n'ai constaté dans ce patois que la forme *bétye,* équivalent de *béti ;* cf. le numéro suivant.

ib. 18, qui appartient à la langue du scribe grenoblois ; *Rochachinart* Inv. II 89 (localité de la Drôme), à côté de *Rochichinart* ib. 302 ; *Rouveira* E 122, *Paschaleira* E 123, localités de Rencurel, dans le domaine provençal ; 3° des formes en *a* dans des documents rédigés à la frontière franco-provençale : *queyssa* = *capsam* Doc II 293, dans un compte rédigé par un personnage originaire de Saint-Marcellin et fonctionnaire dans la Drôme. Ces exceptions ne prouvent donc rien contre la règle, d'autant plus que presque tous les textes, latins ou mi-français, originaires du nord du Dauphiné, offrent des formes en *i*, parfois en grand nombre.

71. En ce qui concerne notre région, ce phénomène est constaté dès le xe siècle : *Costa de Dosci* SA 160 (a. 994-1032[1]) ; *Planesi*[2] ib. ; *Promalaiti*[3] SA 126 (a. 1072-90) ; *della Colchi*[4] D 169 (a. 1095) ; à partir du xiie siècle, les exemples abondent.

Aujourd'hui cet *i* final a disparu dans une partie considérable de l'Isère ; la traduction de la fable *Le loup et l'agneau* n'en présente plus de trace pour les cantons d'Allevard, de la Côte-Saint-André, de Roussillon, de Roybon, de Sassenage, de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, de Saint-Laurent-du-Pont, de Saint-Marcellin, de Tullins, de Vienne-Sud et de Voiron[5]. Ce qui revient à dire que ce sont surtout les arrondissements de Grenoble et de

---

[1] Duisse, c. de Saint-Genis-d'Aoste (Savoie).
[2] Planaise, c. de Montmélian (Savoie).
[3] Primarette, c. de Beaurepaire (Isère).
[4] Le pas de la Coche, à Theys, canton de Goncelin (Isère).
[5] Grat. pass. Il est vrai que chaque canton n'est représenté dans cette traduction que par une localité, ordinairement le chef-lieu.

Saint-Marcellin qui substituent la finale française à la finale patoise. Dans le voisinage immédiat de Grenoble, par exemple à Proveyzieux, la forme en *i* vit toujours, mais fortement ébranlée[1]. Dans les Terres-Froides, l'*i* ancien est presque partout remplacé par *ye* et par *e* : *vachye, bétye, pūjye, plévye,* à Saint-Geoire ; *vase, bétse, pūze, plévẓe,* à Saint-Didier-de-la-Tour. Est-ce la forme *ye* antérieure à *i*? Je ne le crois pas, vu que l'*i* tonique ou atone est généralement représenté dans cette région par *ye;* d'ailleurs, les Registres de la paroisse de Valencogne, en plein domaine de *i* = *ye,* emploient la forme *Valencogny* jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Il semble donc que cet *ye* soit un écrasement postérieur de *i*. En tout cas, à la limite Ouest des Terres-Froides, l'*i* paraît encore, à partir de Bourgoin, Sérezin, Succieu, Châteauvillain, Éclose. Mais ces localités n'admettent l'*i* qu'après certaines consonnes : *r, s, ṣ, z, ẓ,* rarement après *l* et *n* mouillées ; elles font ainsi la transition entre les Terres-Froides, où *i* = *ye,* et le plein domaine de l'*i* qui comprend actuellement le Nord des arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin.

72. L'explication du phénomène a été parfaitement donnée par M. Philipon[2]; *ya* final est devenu *ye* sous l'influence de la palatale, et probablement *yi* avant de se réduire à *i*. Nos textes dauphinois ne fournissent qu'un exemple de *ii* : « *apud la Furberii* » Inv. II 209, forme qui n'est pas rare en lyonnais. Cette explication convient

---

[1] Rav. pass.

[2] *Patois de Jujurieux,* p. 13 ; *Le dial. bressan* (*Rev. des Pat.,* I, 19) ; *Pat. de Saint-Genis-les-Ollières* (*Rev. des Pat.,* II, 195).

à tous les cas où l'yod primaire ou secondaire précède immédiatement l'*a* ; quant à *i*+*r*+*a* et *i*+*d*, *t*+*a* (dans le lyonnais et le viennois), on doit admettre que l'*i* avait développé un yod après l'*r* ou la dentale : *ceram* = * *cieirya* — *ciri* ; *factam* = **faitya* — *faiti* — *feti*. Plus difficile en apparence est le cas de **graneam* = *grangi*, après la consonnification de l'yod ; en réalité cette palatale secondaire a développé également un yod, comme le prouve la forme bas-latine *grangia*.

73. Si l'*a* latin est suivi d'une consonne, qu'il soit pur ou précédé d'un son palatal, il s'affaiblit invariablement en *e* :

1° *a* + *s* : *donnes* III 24 ; *oles* IV 56.

2° *ya* + *s* : *filles* I 9 ; *vignes* I 8 ; *banches* II 77.

3° *a* + *t* : *demandave* II 49 ; *eret* IV 21 (*ere* II 34).

4° *ya* + *t* : *commence* III 8 ; *faverge* IV 51 ; *guaigne* IV 66 [1].

La seule exception à cette règle concerne *a* + *t* : *porta* III 34, *geta* III 44, exemples absolument isolés. Faut-il y voir les restes d'un traitement antérieur ou simplement des formes provençales ? Certains indices, dans les documents latins, semblent montrer que *as* atone, et par suite *at* qui est dans le même cas, a persisté assez longtemps dans la région grenobloise : *sas* = *suas* SH 251

---

[1] Cette règle invariable en dauphinois établit une différence absolue entre l'impératif *chaci* et l'ind. prés. *chace* ; elle apporte donc un argument de plus à la théorie qui voit un impératif dans les noms composés avec un verbe : *chacileura* = **captia leporem*. Cf. A. Darmesteter, *Traité de la formation des noms composés*, pp. 154 sq. ; l'auteur n'a pas connu cette preuve fournie par le dauph.

(v. 1100), *las cabannas* D 255 (XIIe s.), *las seitivas* E 118 (1236). *las Esparras* Inv. II 67, à côté de *les Esparres* ib. 196. Mais le cartulaire de Vaulx, antérieur à la date des deux derniers exemples, n'a que la forme *es* : *en les espines* 4e p., *de les lescheires* 5e p., *peces* 4e p. D'où il résulte que *porta* et *geta* ne pouvaient être à Vienne, en 1276, que des imitations provençales. Peut-être même faut-il en dire autant des formes en *as* de la région grenobloise.

Nous ne pouvons savoir au juste quelle était la prononciation de cet *e* final. Aujourd'hui, il est généralement sourd, comme dans *me, te, se* du français; à Grenoble, par suite d'une progression d'accent, il est mi-ouvert dans les noms : *filyè, vinyè*. Nous trouvons bien au moyen âge *garnieis* = **garnitas* AMV, BB 5 (1438); mais cette graphie ne prouve rien, l'*as* étant devenu tonique dans les participes *itas, utas : garnya, garnyè*[1].

e final.

74. L'*e* final des proparoxytons latins se maintient : *vendres* = *veneris* II 6; *favorable* II 1; *joines* III 26; *roure* Inv. I 39. C'est le cas des infinitifs de la 3e conjugaison : *bere* II 61; *metre* II 30; *ardre* III 45, excepté *cullir* III 24, comme en français.

75. Dans les paroxytons, il se conserve après les groupes *br, tr,* et *squ* : *decembre* II 87; *pare* T 1, 1re p., I 13; *frare* I 7, et l'analogue *pechare* III 9, IV 62; *chasque* IV 48.

---

[1] N° 68.

Au contraire, il est tombé après :
c : veys II 66; *voys* II 85;
sc (cs) : fays IV 45;
r, rr : defor IV 41; *Tor* Valb. I 183, 190.
rt : cort III 26; *mort* I 3;
ll : Malaval III 30; *aval* III 24, 34.
t : nevou III 29;
st : postz II 25, *poz* III 47;
v : cles III 1.

76. Cet *e*, comme on le voit, est étymologique. Mais l'analogie a de bonne heure troublé la règle en substituant à cet *e* l'*o* de la 2e déclinaison dans les noms masculins, et l'*a* de la 1re dans les noms féminins. A côté de *decembre*, on trouve *novembro* II 77, *settembro* II 79, *oytembro* II 85; à côté de *favorable*, on a *moblos* I 6, *venerablo* I 13, *leysibla* I 5; même à côté de *roure, rouro* D 20, mais dans un texte peu sûr; *contos* III 1, etc. est constant dans nos textes. Les parlers contemporains montrent cet *o* dans tous les cas de l'*e* ancien, excepté après *r : pare, frare, dzevendre*, etc.

77. Une particularité très curieuse est *veyra* = *videre* II 61. On sait que dans le catalan la voyelle d'appui *e* est souvent remplacée par *a*, surtout après *r : abra, payra*. On le trouve également en ancien français[1], en saintongeo-poitevin[2], et dans le dialecte mixte de *Daurel et Beton*[3]. Quoique *veyra* soit isolé dans nos textes, on ne doit pas y voir une faute de graphie ou de lecture;

---

[1] Dans les *Serments : fradra*, et dans le *S. Alexis* (G. Paris, pp. 54-56).
[2] *Rev. des l. rom.*, 3e série, VIII, 51.
[3] Éd. P. Meyer, 1880 : *sira*, pour *sire*, pp. 140, 336, 349.

car le dauphinois postérieur[1] et le dauphinois actuel possèdent ce caractère. J'ai trouvé *vaira* (respect. *vàera, vàra, véra, vèra*) dans 52 communes des Terres-Froides, et *ṣaira* (resp. *saira, sàra, séra, chèra*) dans 26 communes de la même région ; à Dolomieu, outre ces deux exemples, on a encore *avéra, savéra*. Comme on le voit, ce phénomène ne se produit que dans les verbes de la 2e conjugaison latine[2]. On peut y joindre le phénomène analogue qui remplace *īye* = *yare, arium* par *īya*, à Massieu et aux Rivoires (c. de Saint-Geoire), et dans quelques localités du canton de la Mure : *premīya* = *primarium, ṣarẓīya* = **carricare*. Cet *a* est bref et ouvert, comme l'*a* atone des noms féminins ; il est possible qu'à l'origine il ait tenu le milieu entre *a* et *e*.

i final.

78. Nous n'avons à relever dans nos textes que les formes *autri* IV 52, 55 ; *celley* I 10 = **ecce illei*[3], et *fuy* Doc II 343 = *fui*[4]. La conservation de l'*i* atone final est donc, en ancien dauphinois, un phénomène tout à fait exceptionnel. Aujourd'hui on ne dit plus *autri*, à ma connaissance, qu'à Saint-Lattier et au Villard-de-Lans, c'est-à-dire à la limite provençale : *louz*

---

[1] *Veyra*, Ch. 10, 20 ; *véra*, Lat. 40.

[2] Le grenoblois *coma* = (*comme*) Lap., 160, encore usité auj., présente un phénomène analogue.

[3] D'après l'explication de M. A. Thomas, *Rom.*, XII, 333.

[4] Dans le *compte de Montrevel*, il y avait l'expression de : *toti lo mandamenti*, si on s'en fie à la citation des *Mémoires*, I et III (I, pp. 3, 22 ; III, p. 4) ; mais l'auteur du *Mémoire II* avait lu : *tot lo mandament* (II, p. 13) ; c'est évidemment la bonne lecture.

ŏtri ; quant à *fui,* il est resté dans plusieurs patois des Terres-Froides : *de fŭi* = je fus.

o final.

79. Il est conservé fidèlement dans les verbes, qu'il soit final en latin ou suivi d'une ou plusieurs consonnes :

1re pers. sing. : *dono* I 9; *volo* I 10 ; *esleyo* I 7.

1re pers. pl. : *donemos* II 1, 2 ; *paemos* II 46.

3e pers. pl. : *rendont* II 88 ; *deivont* III 4; *doneront* II 3.

Parfois il est figuré par *u* à la 3e pers. pl. de l'ind. prés., et cela jusqu'au xve siècle :

issunt III 4; *vendunt* III 6; *segunt* Dp 395.

80. Dans les noms, il faut distinguer entre les paroxytons et les proparoxytons latins.

En règle générale, l'*o* final des paroxytons est tombé après une consonne simple ou après un groupe de consonnes, à moins que ce groupe ne soit composé d'une muette + liquide :

1° Après une consonne : *hom* IV 12 ; *man* III 13 ; *cusin* I 13 ; *alcuns* II 62.

2° Après un groupe de consonnes :

ct : factum = *fat* I 14.
pactum = *pat* V 22.
mb, mp : plumbum = *plomp* IV 4 ; campum = *champ* III 18.
nt : mandamentum = *mandament* I 8.

r + cons.: furnum = *for* III 38.
porcum = *porc* IV 18.
surdus = *sorz* III 22.
hortus = *huers* III 30
ferrum = *fer* IV 10.
corpus = *cors* I 2.
cervum = *cer* IV 42.

st : ecce istum = *cest* III 28 ; Agustum = *oust* II 65.

3° Après une muette + liquide :

magistrum = *maytros* II 78.	fabrum = *fauro* III 5.
Petrum = *Pero* III 16.	templum = *templos* IV 71.

Les seules exceptions à la règle précédente sont : *qui(t)tos* V 3, *atos* III 3, *cellos* II 28, *alcunos* III 24. *Quitos* et *atos* sont des adjectifs tirés d'un thème verbal[1] : le premier de **quietare*, le second de **astare* (pour *assare*) ; et dans les adjectifs de ce genre, improprement appelés participes tronqués par Diez, le dauphinois, comme les autres dialectes gallo-romans, conserve toujours la voyelle d'appui, qui est *o* en dauphinois : *gắto* (de **vastare*), **en***to* (de **imputare*), **u***zo* (de **usare*). *Cellos* semble un cas de phonétique syntactique[2]. *Alcunos* ne serait-il pas un neutre ancien, où la finale est maintenue pour le différencier du masculin ?

4° Il est resté, atténué en *e*, comme en provençal, au cas sujet des noms en *or* : *meller* I 3 = *melior*, *seigner* III 28 = *senior*, *pechare* III 9 = *piscator*.

81. Dans les proparoxytons latins, il y a plusieurs cas à distinguer : [3]

1° Si le proparoxyton est resté en dauphinois, l'*o* se

---

[1] M. N. du Puitspelu (*Dict.*, p. 27) explique *ato* du lyonnais par une extension de sens de *hasta*, broche. Mais le part. p. *astatus* cité par Du C. permet de supposer qu'en latin vulgaire **astare* avait remplacé *assare*, prob. sous l'influence de *hasta*.

[2] On dit encore de la même façon : *selo, yèlo, loz ino*, etc., dans un emploi spécial, comme on le verra à la flexion.

[3] Cf pour cette règle Meyer-Lübke, *Gr.*, pp. 267-8 ; Horning, *Gr.*, p. 6. De toutes les théories imaginées pour l'explication des différents phénomènes concernant les finales atones dans le gallo-roman, c'est indubitablement la plus satisfaisante.

maintient naturellement : *Jaquemo, Setemo, encluenos, chanevo.*

2° Si le proparoxyton était devenu paroxyton en latin par la chute de la première métatonique, il suit la loi des paroxytons ordinaires : *plaitz* I 8 = *placitum ;* de même, dans le dauphinois actuel, *sṓ* (*sṓ, chṓ*) = *calidum.*

3° Si le proparoxyton n'est devenu paroxyton qu'à la période romane, l'*o* est maintenu :

male habitum = *malado* I 2.
subitum = *sodo* I 3.
asinum = *anos* III 10.
* cassanum = *chano* T2, 35.
judicem = *jujo* II 2.
alterum = *autros* II 59.
* merulum = *merlo* T2, 52.

Roinz est une vraie exception à cette règle[1]. *Graynovol* I 7 montre le maintien de l'*o* premier métatonique, après la chute de la finale ; même phénomène dans le dauphinois actuel pour les proparoxytons tronqués où la première métatonique était un *o : egrivo-grivo ;* **pipulum* (pour *populum*) = *pivo ; tremulum* = *tramo,* etc.[2]

4° Dans les noms terminés en *culum,* si le suffixe était précédé d'une consonne, l'*o* est resté : *cumaclo* E 208 = **cremasculum*[3]*; circulum* = *cerclos* III 10 ; si, au contraire, il était précédé d'une voyelle, *c* s'est vocalisé

---

[1] Cf. n° 64. Y a-t-il eu dans le latin viennois déplacement d'accent : * *Rodanum* ? Dans ce cas, *Roinz* serait conforme à la règle des finales. Ajoutons que ce mot qui ne se trouve que dans l'ancien viennois est remplacé aujourd'hui par *Rṓno,* autour de Vienne et par *Rṓ,* à Saint-Maurice-l'Exil (Riv., 160).

[2] Cf. n° 64.

[3] Cf. *cremascle,* en prov. Cette *s* inorganique est due sans doute à l'influence analogique de *mascle* = *masculum.*

en *i* et l'*o* final est tombé : *veyl* Inv. II 198 ; *choleuz* III 45 ; *manoill* IV 36.

De même aujourd'hui *masculum* = *mákyo* (*mátyo*), tandis que *miraculum* = *mirai* (*myerai*), miroir.

5° L'*o* du suffixe *ium* ne se maintient pas si l'*i* est tombé comme dans *órium* et *òrium*, ou s'il a été attiré dans la tonique, comme dans *arium*, *erium*, et voy. + *tium* :

ŏrium, *òrium* : *ouvror* III 39 ; *cuers* III 46.

arium : *chavaller* I 12.

ĕrium : *Disder* SH 225.

voy. + *tium* : *serviz* V 1.

Mais il reste, quand l'*i* s'est consonnifié : *estrangos* IV 12.

Cimenterio I 7 (*cimintero* III 29), *espasso* II 70, qui contredisent la règle, sont des mots mi-savants, comme *Bonifacio*, etc.

82. Dans la très grande majorité des cas, qu'il s'agisse des paroxytons ou des proparoxytons, la voyelle qui sert d'appui à la syllabe ou aux syllabes finales est l'*o* étymologique, ce qui sépare nettement l'ancien dauphinois du français et du provençal. Cependant on trouve déjà des finales en *e*, comme dans ces deux langues : *come* IV 3, *evesque* (forme constante). Certains mots présentent les deux formes, parfois dans le même texte : *autros* (forme ordinaire) et *autres* V 4, 5 ; *maytros* et *maytre* I 14, etc. ; *fauro* III 5, 35, et *faure* III 12, IV 48, D 220 ; *sandos* III 46, V 2, 7, et *sandes* II 15, 30 ; *Peros* III 16 (forme ordinaire), et *Pere* III 13. Aujourd'hui, la plus grande partie du Dauphiné est toujours fidèle à l'*o* final, prononcé *o*, *ou* ; cependant, cette voyelle résiste moins que *a* à l'influence française. Dans certaines localités, telles que Bourgoin,

la Côte-Saint-André et quelques communes environnantes, l'*o* final a cédé la place à *e*. Dans d'autres localités, c'est encore un *o*, mais tellement indécis qu'il semble se fondre en *œ*.

u final dans les diphtongues.

83. L'*u* atone final des diphtongues, quand il n'est pas suivi de l's flexionnelle, est figuré souvent dans l'ancien dauphinois par *f* :

au : * faco = * *fau* — *faf* I 6.
Polenau [1] = *Pollenaf* SH 276 (XIVe siècle) [2].
eu : ego = * *eu* — *ef* I 2, 6, 8, 14.
Deum = * *Deu* — *Def* II 35, 54.
Mathæum = *Mathef* II 20 (*Matheus* II 17, au cas suj.).
Biveu = *Bivef* II, 18, 19, 20.
iu : *Scoblaviu* [3] = *Escomblavif* SH 277 (XIVe siècle) [4].
ou : * *Nerpou* = *Nerpof* Valb. I 216.

84. Les textes en langue vulgaire, originaires de Grenoble, sont les seuls à employer cette graphie ; dans les textes viennois, on ne trouve que *u*. Cette première constatation porte à croire que nous avons affaire à une particularité de la langue grenobloise, et l'examen des documents dauphinois, écrits en latin ou en français, vient appuyer cette conjecture. D'une part, les cartulaires de Saint-Hugues, de Chalais, de Saint-Robert, des

---

[1] SH., 183 (v. 1100).

[2] Écrit à tort *Pollenof*. — On peut supposer que *Dracus* avait fait aussi * *Drau* — * *Draf* ; d'où la forme latine postérieure *Dravus*, si fréquente dans nos cartulaires.

[3] SH., 187 (v. 1100).

[4] Écrit *Escomblainf* par M. Marion, justement corrigé par M. U. Chevalier (*Revue crit.*, 15 janvier 1870) ; auj. Coublevie (c. de Voiron).

Écouges, les Inventaires des Archives des Dauphins [1], les Archives municipales de Grenoble et les Archives de la Chambre des Comptes, c'est-à-dire les documents rédigés à Grenoble ou dans la vallée de l'Isère, nous offrent un nombre considérable de ces graphies : *Quincef, Vatillef, Avricef, Breisef, Armef, Ornacef, Crucilef, Chandef, Dolomef, Viref, Feydef* (nom de personne, *Feydeus* au cas sujet), *Falachef* (nom de personne, *Falaceus* au cas sujet), etc. D'autre part, les documents latins de la région viennoise, c'est-à-dire le cartulaire et le Terrier du Temple de Vaulx, les cartulaires de Saint-André-le-Bas et de Bonnevaux, les Inscriptions de Vienne, les Actes capitulaires de Saint-Maurice emploient constamment la graphie *eu* : *Ornaceu, Vireu*. On ne trouve qu'une exception, dans le dernier recueil : *Mayreuf* (p. 59, a. 1298), forme équivoque d'ailleurs, à côté de *Mayreu* [2]. Parmi les chartes reproduites par Valbonnais, quelques-unes de celles qui offrent la graphie *ef* sont originaires de Clérieux

---

[1] Comme ces Inventaires sont des analyses d'actes de diverse provenance, on peut se demander si les formes en *ef* doivent être attribuées aux rédacteurs de ces actes ou aux copistes grenoblois. Quoi qu'il en soit, le résultat n'en serait guère modifié, la grande majorité des actes où se trouve la graphie *ef* émanant de Grenoble ou de la vallée de l'Isère. Deux semblent provenir de Vienne, trois de la Tour-du-Pin, deux de la Drôme, tandis que douze au moins sont de Grenoble.

[2] Je ne connais qu'un document viennois qui emploie nettement la graphie *ef* ; c'est une pièce reproduite dans la *Gallia Christiana* (XVI, *Inst.*, col. 47, 48, 49), de l'an 1246 ; le nom de *Moidieu* y est écrit seize fois *Moydief*. Mais cette forme est plus que suspecte : 1° parce que la forme ordinaire de ce nom au moyen âge est *Moydies* (de *Modiatis*, cf. n° 6) ; 2° parce que les noms en *eu* ne présentent pas la diphtongaison de *e* à cette date : du reste le même document à *Mayreu*.

(Drôme), et une du Pont-de-Chérui (près Crémieu). Ajoutons que le Compte de Demptézieu (près Bourgoin) écrit *Trignief* et *Virief,* mais exceptionnellement, à côté de *Dantesie, Dantese, Bresse, Chambere.* Nous pouvons conclure que la forme *ef,* dans le Dauphiné, est spéciale à la vallée de l'Isère, et qu'en dehors de cette région elle ne se trouve qu'à l'état sporadique.

Les plus anciens exemples de cette graphie remontent au commencement du XIIIe siècle : *Avricef* (1215)[1], *Veracef* (1225)[2], *Breisef* (1228)[3], *Crucilef* (1236)[4]. Les derniers que j'aie pu rencontrer sont de la fin du XIVe siècle : *Feydef* (1397)[5], *Trignief* et *Virief* (1401)[6]. La graphie *ef* a donc été employée dans la région grenobloise pendant deux siècles.

85. Mais n'est-ce qu'une pure graphie, une fantaisie de scribe, transmise d'une génération à l'autre, ou bien le phonème réel de *u* atone final dans les diphtongues ? Il est difficile de croire qu'un caprice si étrange eût pu faire école et persister si longtemps. Au reste, les preuves ne font pas absolument défaut à l'hypothèse de l'épel phonique. C'est d'abord l'*f* double qu'on trouve parfois : *Feydeff* Doc II 163, *Mayrieff* Doc II 165 ; il semble que cette graphie décèle bien la prononciation réelle. C'est aussi la forme adoptée par les dérivés de ces noms : par exemple, il est difficile de ne pas voir dans le *v* de *Divajeu* (Drôme) le continuateur de l'*f* de *Dief adjua* Inv. I 10 ; difficile aussi d'expliquer *Andrevet, Andrevon, Drevet, Dreveton, Mathevon,* autrement que par *Andref* et *Mathef,*

---

[1] C 188. — [2] Valb., II, 378. — [3] SR. 4. — [4] E 118.
[5] AMG, CC, 576. — [6] Dp 381, 387.

surtout si l'on compare ces dérivés dauphinois aux dérivés étrangers des mêmes noms : *Andriot, Androt, Andron, Drion, Drouot, Matheron, Theron,* etc. C'est enfin la façon dont les scribes traduisaient *eu,* quand ils avaient oublié l'ancien *iacum*. Avant le XIIIe siècle, *eium* est la forme ordinaire de ces noms[1] : *Ornaceium, Armeium :* à partir de cette époque, au contraire, ce suffixe est rendu généralement par *evum : Ornacevum, Armevum*. N'est-on pas en droit d'y voir un témoin de *Ornacef, Armef*?

86. Ce phénomène curieux prouve que nos diphtongues *au, eu, iu, ou* étaient encore décroissantes[2], et que l'organe dauphinois — ou plutôt grenoblois — répugnait à la prononciation provençale *aou, eou, iou, oou*. Il a commencé par consonnifier l'élément labial : **aw-*av-af,* en attendant de le laisser tomber au XVe siècle ; dès le siècle suivant, on ne trouve plus que *Dié, Andrié*[3], à côté de *Dieu,* qui est français.

Ajoutons que ce phénomène n'est pas particulier à l'ancien dauphinois. M. Bonnardot l'a constaté dans le lorrain du moyen âge, où *focum* est traduit par *fuf* et *nidum* par *nif*[4] ; de son côté, M. G. Paris explique *pif* = *pium* de l'ancien français par le durcissement de la

---

[1] Il est vrai que le cart. de SH. présente déjà au XIIe siècle les formes *Vatilievo* (183, v. 1100), *Graisevo* (195, v. 1100), et *Ornacevum* (12), *Virevum* (72) dans les titres de quelques pièces. On pourrait conclure des deux premiers exemples que la prononciation de *f* = *u* final remonte plus haut que les témoignages explicites de *ef*.

[2] M. Delachenal a donc tort, ce semble, de supposer que *Crimeu* devait se prononcer *Crimu,* dès le moyen âge (*Hist. de Cr.,* p. 2).

[3] Lap., 1, 113.

[4] *Rom.,* V, 320.

voyelle du féminin : *piue-pive*, d'où le masculin *pif*[1]. On sait d'autre part que la consonnification de *u* en *f*, par l'intermédiaire de *v*, se constate en syllabe intérieure dans le groupe émilien-lombard et dans le macédonien[2], et même en finale dans le rhétique actuel[3].

III. VOYELLES PROTONIQUES.

1° *Protonique immédiate.*

87. La loi de Darmesteter[4] est fidèlement observée en ancien dauphinois, avec les différences que le traitement des finales établit entre le dauphinois et le français. Ainsi, dans la syllabe finale de la première moitié du mot, *a* reste sous la forme de *a* ou de *i*, en général ; *e, i, o, u*, en dauphinois, moins stables que *a*, le sont en général plus qu'en français. Voici, du reste, le sort de chacune de ces voyelles en ancien dauphinois :

a protonique.

88. *a*, ni précédé ni suivi d'une palatale, se maintient en règle générale :

mandament I 8.
feramenta II 27.
ossamenta III 43.
ciament III 45 (= *cadamentum)[5]
chanavas IV 24 (= *cannabacium).
Olanei SH 245 (= Avellanetum).

---

[1] *Rom.*, XI, 621.
[2] Meyer-Lübke, *Gr.*, pp. 251, 255.
[3] Id., p. 498.
[4] *Rom.*, V, 140 sq.
[5] Malgré son anomalie, **cadamentum* est rendu vraisemblable

89. *a*, suivi d'un yod ou d'un *i*, forme avec lui la diphtongue *ai* qui s'affaiblit ensuite en *ei* :

Dentasiacum = *Dentayseu* B 55, T1, 3e p. *Denteyzeu* T2, 3.	Rogationes = *roveysons* Dp 387. * imputaticius = *enteys* T2, 2[1].

Dans *abaiessa* III 24, l'yod est adventice et reste sans action sur l'*a*. *ai—ei*, après une palatale s'est réduit à *i* dans *franchissons* II 58 = * *franc* + *ationem*, comme dans le mot *gisen* = *jacentem* du XVIe siècle[2].

90. *a*, suivi de *orem*, *orium*, se maintient ou se syncope :

* Texatorem = *Teissaor* C 246.	operatorium = *ovraor* IV 52.
imperatorem = *emperaor* I 14.	Versatorium = *Versaor* E 164.

Mais : *ouvror* III 39 ; *pussor* T 1, 8e p. = * *pulsatorium*; *bators* T 2, 20 = * *battatorium*[3]. Si on observe que *pussor* du cartulaire de Vaulx est le plus ancien exemple de ces noms, et que, d'autre part, tous les noms en *aor* appartiennent à la région grenobloise[4], on peut admettre que la syncope de l'*a* a commencé dans

---

par *cadabundus*, cité par Du C., ce qui suppose, dans le latin vulgaire, une forme accessoire * *cadare* pour *cadere*.

[1] Ce mot revient très souvent dans ce Terrier, au sens de bois : « *enteys* seu nemus ; » c'est sans doute une plantation d'arbres fruitiers, qu'on a greffés. Au Passage, un lieu dit s'appelait *Lentey* (= l'Entey) au XVIIe siècle (parcellaire de 1661) ; on a encore *les Henteys*, hameau de Pressins. — De même * *staticiam*, est devenu *iteyssi* Lap., 86 ; auj. dans les Terres-Froides, on a encore *etai* (*tai*), *etaisi* (*taisi*), en prov. *estadis*, *isso*.

[2] Lap., 49.

[3] *Bateors* SA., 207 : « domus in qua channabe perchutitur, » est une forme française.

[4] *Ovraor*, IV, 52, d'un document viennois copié à Grenoble, doit appartenir à la langue du copiste.

le Nord-Ouest du Dauphiné. L'*a* de *bataw, bataẅ,* dans les Terres-Froides, est sans doute une *a* secondaire sorti de *ou,* diphtongue de *ó*[1].

91. *a,* en hiatus avec *u,* se trouve tel quel, au commencement du XIIe siècle, dans le mot *aur* = **agurium* SH 98 (1109), et changé en *o,* au XIVe siècle, dans *maufous* II 44, = **male fatutus*[2], par une sorte d'assimilation qui n'est pas rare en ancien français.

92. *a,* précédé d'un son palatal, s'affaiblit généralement en *i,* comme à la métatonique finale :

primeyriment I 7.	*marchiant* B 162; IV 23.
seyriment II 10; Valb. II 86.	

Achatas II 41, 56, 60 (= **adcaptatus*) ne se trouve que dans un document grenoblois, à côté de *acheta* 75 et *acheteront* 25 ; il est vraisemblable que c'est un cas d'analogie avec l'indicatif présent *achate* IV 2, 4, etc., qui est aussi régulier que *achete*[3]. Mais, à Vienne, on trouve *achetar* en 1276, *achitar* V 1, *achita* V 3, 11, et *acheta* V 27, en 1389, et à Demptézieu , *achitet* Dp 389, en 1401. Aujourd'hui, le Dauphiné se partage entre *achita* (resp. *aṣita*, etc.), *acheta* (resp. *aṣeta*) et *asta* (resp. *aṣta*). *Traitamentz* II 62 est conforme à la règle de Grenoble[4] ; quant à *eschaloignes* IV 36, il est français.

é protonique (= ē, ĕ, ĭ du lat. classique).

93. Cette voyelle se comporte dans nos textes anciens

---

[1] N°s 50, 52.

[2] Cf. G. Paris, *Alexis,* p. 89 : *malfedude,* et la note de la p. 191. M. G. Paris explique pareillement le nom du diable *maufé* par **malus fatus, Rom.,* V, 367.

[3] N° 6, 1°.

[4] N° 69, 2°. — Pilot a transcrit *tractamentz.*

à peu près comme en français ; elle ne se maintient que grâce à un groupe de consonnes :

ordinatum = *ordena* II 24.	macellarius = *maiselliers* III 17.
* extestarius = *esteters* III 44.	pestilentias = *pestelences* Doc. II 36[1].

94. Un yod suivant a changé l'*e* en *i* dans : *Vulpilleri* SM 6, *urisson* = **ericionem* T 3, 5, mais non dans *sarpelleri* V 13. — Les deux traitements se retrouvent dans les patois actuels.

95. Nos textes anciens ne montrent qu'une faible partie de la langue ; il est indubitable que, sur le point qui nous occupe, le dauphinois a un caractère plus archaïque que le français. Aujourd'hui encore, on possède *semenā* dans l'arrondissement de Saint-Marcellin, notamment à Marcilloles et dans le canton de Moirans, et *ẓarminā* = *germinare* à Succieu, *ẓarmenā* à Éclose, *ẓermenā* à Sérezin (c. de Bourgoin), à Eydoche et à Flachères (c. du Grand-Lemps), au Mottier et à Gillonay (c. de la Côte-Saint-André)[2].

ī protonique.

96. Cette voyelle est restée dans *cotivaiz* I 8, *avenimenT* I 3 (*avinimant* V 1), et *teniment* III 17[3].

---

[1] *Outroyes,* V 2, est mi-français, *ei* ne devenant pas *oi* en dauph. — *Espital,* III, 34, etc., en regard de *otal,* est savant.

[2] Peut-être faut-il rattacher à cette catégorie *s'ansaverā, s'enseverā,* etc., qui se dit dans toutes les Terres-Froides au sens de : s'égarer du droit chemin, se perdre dans la nuit, les brouillards ou la neige ; ne viendrait-il pas de *inde* + **seperare,* comme l'italien *sceverarsi* vient de *ex* + **seperare* ?

[3] Cf. Du C., s. v. *tenere,* la forme bas-lat. *tenimentum.*

ó protonique (= ō, ò, ŭ du lat. class.).

97. Cette voyelle se conserve, quand elle est appuyée sur un groupe de consonnes : *adobar* II 27 ; *petoresses* III 5 ; *moutonines* IV 44 ; *fossorar* Dp 390 ; mais elle est tombée dans *maisna* III 43 = **masionatam*[1], et le nom de lieu S. *Ondras* = *Honoratus*, où elle n'était pas appuyée. C'est ce qui a lieu en français.

98. Mais le dauphinois s'en sépare dans les mots suivants : *Tremoley* T 2 51 = **Tremuletum* ; *egrivoley* T 3, 11 = **acrifoletum* ; *Tivoler* III 32 = *tegularius*. Si on compare ces mots à *Grainovol* de nos textes, et à *pivo, tramo, egrivo* des patois actuels[2], on doit en conclure que les dérivés des proparoxytons conservent l'*o* protonique, comme les primitifs ont gardé l'*o* métatonique. Les patois nous fournissent un nombre relativement considérable de mots de ce genre : *Tramoulai*, lieu dit assez fréquent ; de même, *pendolā* (verbe dérivé de *pendulus*), *tremolā* (de *tremulus*), *sibolā* (de **sibulus*, pour *sibilus*), *fremolā* (peut-être d'un type **fremulus*, dérivé de *fremere*), *pinolyi*, et par métathèse *pelonyi* = **spinularium*, (de *spinula*), etc. sont répandus un peu dans tout le Dauphiné, spécialement dans les Terres-Froides. Par là encore, le dauphinois est plus près du provençal que du français.

99. Un surnom du moyen âge, mi-patois, présente

---

[1] *Masonai*, T 1, 8e p. doit provenir d'un **Massonacum*, auj. Massonas (ham. de Frontonas, c. de Crémieu).

[2] N° 81, 3°.

une particularité curieuse ; c'est *amoyreux*[1], où l'*o* protonique est représenté par *oi*. Il y a là un trait régional, sinon dauphinois ; la littérature grenobloise nous présente non seulement *amoirou*[2], qui se trouve aussi en lyonnais[3], mais encore *poitron* = (poltron)[4], *avoitrou* = *adulterum*[5], *langoirou* = *langorosum*[6], à côté de *deicourousa*[7] de *pourou* = **pavorosum*[8] et de *potron*[9]. Les patois actuels disent assez généralement : *amwérou, pwérou* (resp. *amwéru, pwéru*), mots où l'*o* protonique s'est développé comme l'*oi* tonique. Comment expliquer ce phénomène ? Faut-il l'attribuer à l'influence de la labiale dans les mots *amorosum, pavorosum*, etc., d'où, par analogie, la diphtongaison aurait gagné *langorosum* ? Où bien est-ce comme en portugais, un cas d'échange entre *i* et *u* [10] ? Cette dernière hypothèse me semble préférable pour les raisons suivantes : 1° dans *poitron, avoitrou*, l'*i* semble bien le successeur de *u* (= *l*) ; 2° *joines, oytoyro* II 87 (= *oytouro*) sont inexplicables autrement ; 3° **agurosum* a produit par tout le Dauphiné *airou* (*airu*) — *érou* (*éru*), qui supposent **auros* — *airos* ; de même *aira*[11] = *adhoram* s'explique par **aora* — **aura*. En tout cas,

---

[1] Delachenal, *H. de Cr.*, p. 460.

[2] Lap., 14, 19, 20, etc. ; *amoeyrou*, ib., 160.

[3] Philipon, *la Bernarda buyandiri* (XVIIe siècle), pp. 11, 40. — Dans un ms. lyonnais du XVIIe siècle en français, appartenant à la communauté du Verbe-Incarné, j'ai trouvé *amoir-propre*.

[4] Lap., 22, 66, 73. — [5] Ib., 91. — Lap. le traduit par *avorton* (!).

[6] Ib., 70, 75. — [7] Ib., 87. — [8] Ib., 172. — [9] Ib., 94.

[10] J. Cornu, *Die portugiesische Sprache* (*Grundriss*... von Grœber, I, 728) ; cf. Meyer-Lübke, *Gr.*, p. 258.

[11] Dans les cantons de la Mure et de Valbonnais, Grat., 23, 40.

le phénomène est restreint à quelques mots, arrêté peut-être dans son développement par l'influence du français. Dès lors, *amoirou, langoirou* viendraient, non pas de *amorosum, langorosum*, mais de *amour* + *os* (*um*), *langour* + *os* (*um*).

ū protonique.

100. Maintenue dans *codurer* Dp 391, cette voyelle s'est affaiblie en *i*, par dissimilation, dans *cuminal* III 26. C'est la forme constante à Vienne, tandis que les textes de Grenoble ne connaissent que *communal*. Les deux formes sont communes à l'ancien provençal[1].

2° *Voyelles initiales.*

a (ā, ă du latin classique).

101. En règle générale, l'*a* se maintient à la syllabe initiale, comme en français et en provençal[2]. Il n'y a donc à examiner que l'influence exercée sur cette voyelle par les phonèmes environnants.

102. Quand *a* est précédé d'une gutturale latine, devenue palatale en roman, il y a plusieurs cas à distinguer :

1° Il reste, s'il est entravé, comme en français d'ailleurs :

---

[1] *Cuminal* appartient aussi à l'anc. lyon. ; cf. du Puitspelu, *Dict.*, s. v.

[2] *Domajo,* H; 63, s'il a été bien lu, est un emprunt au français, tout le Dauphiné disant *damajo ;* cf. Valb., II, 85, *damager, damages,* à côté de *demagie, domagier.*

* cappellam = *chapella* D 216.
castellum = *chatel* I 8.

* castanearium = *chastagnier* III 18.
castaneas = *chatanies* Dp 384.

Gelina III 3 est contraire à cette règle, comme aussi *geline* en français.

2° S'il est libre, il se maintient devant une liquide quelconque et devant le groupe *pr,* tandis qu'en français il ne reste que devant *r* et *l* :

ca + *r* : Carusius = *char(r) oys* B 34.
ca + *l* : calendas = *chalendes* II 15.
ca + *m* : caminum = *chamin* T 1, 1re p.; II 46; III 34.

ca + *n* : canutum = *chanu* B 99.
ca + *pr* : * capr + ottum = *chavrot* III 43; IV 8.
* capr + onem = *chavrons* IV 21[1].

Giroflo IV 3, s'il n'est pas emprunté au français, a subi comme dans cette langue l'influence de l'yod suivant : *caryophyllum* (* *gariofulum*).

3° L'*a* de *ca* en contact avec une voyelle quelconque, après la chute d'une dentale, s'affaiblit en *e* ou en *i* :

catenam = *cheina* III 34[2].
catedram = *cheyri* II 25.

* cadamentum = *ciament* III 45.
* cadutam = *cheuta* Dp 391.

4° Devant une labiale isolée, il y a hésitation entre *a*, *e* et *i* :

* capitulas = *chavilles* II 46.
caballus, os = *chavals* B 74; IV 18; Doc. II 38 (XIVe siècle).

= *chevos* V 2.
= *chivaus* V 7; Dp 382 (*chival,* ib. 383).

Ces exemples montrent qu'en Dauphiné la palatisation

---

[1] *Chorons* AMG, dans un compte du XVe siècle concernant Saint-Marcellin, ne contredit pas la règle : * *chaurons* — *chorons.*

[2] A côté de *Chaina,* III, 15, nom propre

de l'*a* a été plus tardive à la syllabe initiale qu'à la tonique et à la finale. Elle se développe surtout à partir du XIVe siècle, pour atteindre dans les siècles suivants des catégories de mots qui lui avaient échappé dans le haut moyen âge. Par exemple, même entravé, l'*a* initial peut être dégradé, s'il y a un *a* dans la syllabe suivante. Ce phénomène de dissimilation s'observe pour le mot *castaneam*, qui est devenu en mainte localité : *ṣetanye*, (*setanye*), *ṣitanye ;* notamment, tout près de Demptézieu où l'on écrivait au XVe siècle *chatanies,* on dit aujourd'hui *ṣitani.* Le voisinage d'une labiale a fait descendre l'*a* jusqu'à l'*u* dans certaines parties du Dauphiné. *Caminum* est continué généralement par *chamèn* dans la région grenobloise, par *chyemén, ṣemén, ṣemyén, semén* dans les Terres-Froides, mais aussi par *ṣyumèn,* à Dolomieu [1], et assez généralement par *ṣumèn* dans la région qui avoisine le Rhône ; à Villette-Serpaize, c'est-à-dire aux portes mêmes de Vienne, où l'on disait *chamin* au XIVe siècle, on dit aujourd'hui *ṣumèn.* Plus au Nord, dans la région du coude du Rhône, cette influence de la labiale sur l'*a* précédent est assez étendue ; à Trept (canton de Crémieu), on a : *ṣumèn, ṣumizi, ṣuminā,* mais *ṣivè* = *caballum ;* à Colombier (canton de la Verpillière), c'est la règle : *ṣumèn, ṣumizi, ṣuminā, ṣuva, ṣuvili.*

Naturellement, quand la syllabe initiale porte l'accent secondaire, l'*a* y est plus stable; par exemple, à Sérezin (canton de Bourgoin), en même temps que *ṣiva,* on dit *kyïva ṣavalina* = *codam caballinam,* nom vulgaire de la prêle des champs *(equisetum arvense).*

---

[1] Cette commune présente, suivant les hameaux, les degrés intermédiaires entre *a* et *u : ṣyemèn — ṣyœmèn — ṣyumèn.*

103. *a* + *y* a formé la diphtongue *ai*, affaiblie plus tard en *ei*, et enfin réduite à *e*[1] :

Graynovol I 7.	*Greinovol* II 38.	*Grenovol* V 22.
maysel II 53; III 38.	*meisel* III 28.	.....
mayson II 16; III 29.	*meison* III 4.	.....
faissiant III 28.	.....	*fesiant* Dp 379.
Ayreu III 33.	*Eyreu* T2, 65.	.....
.....	*eyguiers* II 83.	*eguyer* CdC. B 3126, f. 134
.....	.....	*egrivoley* T3, 11.

Au point de vue de la répartition de ces graphies dans nos documents, on peut remarquer que *ai* se trouve seul dans I, que *ai* et *ei* sont en nombre sensiblement égal dans II, et que *e* n'apparaît qu'à la fin du XIVe siècle. Il ne faudrait pas en conclure que la diphtongue a totalement disparu du Dauphiné depuis cette époque. Il est vrai que c'est l'état actuel de la région grenobloise en général, sauf le canton de la Mure, si riche en diphtongues ; et la réduction de *ai* à *e*, telle qu'elle s'observe aux environs de Grenoble dans les mots : *rézon - rèzon, mézon - mèzon*, peut bien remonter à la date de nos textes. Mais, dans la région viennoise, les choses se sont passées autrement. Ainsi que nous l'avons constaté déjà, on y trouve *ai* provenant, soit de *ai* primaire (= *a* + *y*), soit de *ei* (= *é*), et tous deux y ont reçu en général le

---

[1] On trouve dans tout le Dauphiné la réduction à *i* dans le mot *izerablo* = **acerarbor* (cf. Darmesteter, *Traité de la formation des mots composés*, p. 119), et à Saint-Maurice-l'Exil, dans le mot *glisor* (*lyizor*) = *lacertum* Riv., 22. Au XVIe siècle, *Graisivaudan* est écrit *Grisivoudan* Lap., 6. Si le nom actuel de Crémieu est le successeur de l'ancien *Strabiacus* — *Stramiacus, Crimeu*, III 36, présenterait la même réduction.

même développement[1]. Cela suppose que *e* ne peut être, dès le moyen âge, une graphie généralement exacte dans le Nord-Ouest de l'Isère. Or, *fesiant* vient de Demptézieu, *egrivoley* de Champier ; quel est donc le phonème qui se cache sous cette graphie? Le dernier exemple ne prouve rien; on ne trouve nulle part aujourd'hui *aigrivo,* mais toujours *égrivo* ou *egrivo,* à côté de *maizon, màzon,* etc. ; ce qui prouve que dans le cas de *a* + *cr* la réduction de la diphtongue *ai* peut fort bien remonter au moyen âge.

Quant à *fesiant,* il provient d'un texte où les diphtongues sont fort négligées, et l'on pourrait admettre que l'*e* y figure *èi* avec un *i* affaibli. Cependant cette conclusion n'est pas nécessaire. Aujourd'hui, on dit à Saint-Chef, à quelques kilomètres de Demptézieu, *fèzyan,* mais *mwaiselā ;* il est donc possible aussi que l'*ai* de **facebam,* forme verbale, par conséquent particulièrement sujette aux influences perturbatrices de l'analogie, ait été réduit anciennement, tandis qu'il subsistait dans d'autres conditions. On ne doit pas oublier, d'ailleurs, que les exemples de nos textes sont trop rares pour permettre une conclusion générale. La graphie *e* pouvait donc être correcte dans *egrivoley* et *fesiant,* tandis qu'elle serait absolument fautive dans *meson* et *mesela*. En tout cas, il est certain que *ai* primaire a passé généralement à *èi,* dans le Nord-

---

[1] N° 38 . — Outre les exemples cités à ce numéro, en voici un assez curieux, à cause de certains accidents amenés par la labiale : *maxillaris* (dent mâchelière) a donné : *maiselā, maisolā, mwaiselā, mwiselā, mwéselā, maselā, mésolā, muselā.* De toutes ces formes, *maiselā* et *mesolā* sont les seules qui répondent à l'état de nos textes du moyen âge ; les autres semblent des développements postérieurs.

Ouest de l'Isère, au moins dans le XIVe siècle, et que, d'autre part, *éi* s'étant ouvert en *èi*, les deux diphtongues ont confondu, à peu de chose près, leurs destinées ultérieures; de telle sorte qu'actuellement la diphtongue *ai* de *maizon* est un retour à la forme primitive, au lieu d'en être la simple continuation. On peut figurer ainsi ces deux phénomènes convergents :

mansionem = *maizon* — *mèizon*
mensis = *méis* — *mèis* > *maizon, mai.*

104. *an* + *palatale*. La nuance de la voyelle nasale n'est pas modifiée par la palatale forte[1]; mais *an* peut se changer en *en* devant la palatale douce.

an + *ch* : *franchissons* II 58. *an* + *j* : *avengia* I 10.
banchiel III 38. *chengeor* V 9.

Mais on trouve aussi *changeor* V 5, dans le même texte, et à la tonique *estrangos* IV 12, *estrangi* IV 45. Il y a donc dans ce phénomène une tendance plutôt qu'une loi. Comme exemple de palatisation ancienne, on peut citer les formes du bas-latin dauphinois *minjayllia*[2], *gardamingerius*[3], qui s'appuient évidemment sur un **minjier* de la langue vulgaire. Le grenoblois actuel semble préférer *èn*[4]; mais dans le reste du département, *èn* pour *an* n'est qu'à l'état sporadique. Par exemple, je n'ai trouvé *ṣenẓi* (resp. *sènzi*) = **cambiare*, que dans vingt-neuf communes des Terres-Froides, et constamment à côté de *étranẓi*,

---

[1] Excepté dans le nom de Saint-Georges-d'Espéranche : *Perenchia*, B, 52, *Perenchi*, T 2, 55, mais aussi *Esperanchi*. Valb., I, 86.

[2] Valb., II, 244 (1344); *Charte de Crémieu*, publ. par Delachenal, *Bull. de l'Ac. delph.*, XX, 327 (1315).

[3] Valb., II, 309 (1336).

[4] Cf. Rav. : *étringeo*, p. 24, *chingié*, p. 41, mais *dangié*, p. 20, où l'*an* n'est pas primaire.

grâce peut-être à l'influence de la palatale précédente. A Colombe (canton du Grand-Lemps), *èn* est plus général, par exemple : *menzo* = **manicum*, *menze* = *manicam*.

105. *a* + *r*. L'affaiblissement de *a* en *e* sous l'action de l'*r* suivante s'observe très rarement dans nos textes : *apertenens* I 8 ; *Bertholomeus* III 12, *Derbona* T 2, 45, à côté de *Darbona*. A ces exemples il convient d'ajouter le cas de la dégradation de l'*a* jusqu'à *i*, supposée par la forme bas-latine du Dauphiné *yranee* Vp 57[1]. Aujourd'hui *araneam* est continué par *aranye*, dans sept communes des Terres-Froides, *iranye*, dans six communes, *éranye*, dans cinquante communes, et enfin *ènranyi*, à Chatonnay. Je ne connais pas d'autre mot où *ar* protonique se modifie d'une manière aussi constante en *er*, sans parler d'*ir* qui n'existe que dans *araneam*. En somme, c'est un phénomène sporadique et qui, à ma connaissance, ne constitue nulle part une règle.

é (= ē, ĕ, ĭ du latin classique).

106. *é* initial est habituellement représenté par *e* :

S. verb. de emendare = *emenda* III 47.
* Petronem = *Peron* I 14 ; III 13.
minores = *menors* I 7.
pilosum = *pelos* III 46.
piscator = *pechare* III 9.
* mistralem = *mestral* III 1.

Maistral III 7, qui se trouve cinq fois dans ce document, concurremment avec *mestral* (15 fois), doit s'expli-

---

[1] L'anc. fr. avait *irainede*, *iraignie* ; le prov. possède encore *iragno*.

quer par une fausse étymologie le rattachant à *magistralis*. *Piron* I 12, et *Peiron* III 33 sont exceptionnels ; le premier a subi l'influence du cas sujet *Piro* = *Piero*, le second est une graphie de *é*.

107. *é* est devenu *a* dans les mêmes cas, à peu près, qu'en français, devant les liquides *l*, *r*, *m*, *n*, la labiale *b*, et exceptionnellement devant *d* :

salvago T2, 4.	*marchia* IV 23.	*travail* V 18.
salvage Dp 395.	*sarpelleri* V 13.	*badels* II 39.
salvestro T2, 23.	*amenda* II 83.	
Valgala Doc. I 62[1].	*vianneis* I 9.	

D'ailleurs ce traitement est tout exceptionnel comme en français, et remonte en général au latin vulgaire. On remarquera que *amenda* est dans un texte grenoblois et *emenda* dans les textes viennois, et que *travail*, à côté de *treval* V 21, montre la rencontre à Vienne des deux phonétiques, française et provençale. A cet égard, nos textes ne révèlent qu'une tendance, qui s'est développée beaucoup dans le patois de Vienne, au moins devant l'*r* : *parsouna*, *sarvi*, *charché*, *ènfarmā*, *èntarā*, *avarti*, etc. ; ailleurs, *ar* = *er* est sporadique et limité à quelques mots, dont les plus fréquents sont *charché* (*sarṣī*, etc.) et *sarpen*.

108. *é* passe à *i*, quand il est en hiatus avec une voyelle quelconque, ou en contact avec une palatale :

Beatricem = *Biatris* I 10.	diem dominicam = *dyomengi* II 70.
* pedaticum = *piages* II 63.	nec unus = *niuns* Valb. II 85.
* metalleam = *mialli* IV 41.	tegularium = *Tivoler* III 32.
Metonum = *Myons*[2].	
retortas = *riortes* III 24.	

---

[1] *Vallem gelatam*, cf. *jala* Mill. J., 66 ; *gelare* a donné assez généralement en Dauphiné *jalā*, *ẓalā*, *zalā*.

[2] Mions (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon) : *Metono* Cl. I, 839 (a.

cibatam = *civa* II 2.
ecclesiam = *iglesi* III 30.
* eccum hic = *iqui* III 27.
* disjunare[1] = *dignar* II 9.

Les exceptions sont *neuna* I 3, *mealli* IV 18 (6 fois), *mailli* III 12 (forme constante) ; l'*e* était donc tombé dans ce mot à Vienne, en 1276, et s'il reparaît dans la copie de la *Leyde,* au siècle suivant, c'est peut-être une preuve que l'original était très ancien. *Sirvanz* III 3, où l'*e* se change en *i* devant *r,* semble un mot provençal, quoique le dauphinois actuel connaisse des exemples analogues, tels que *siröy,* à Trept, = **essere habeo,* et *sirou,* d'un *serou* antérieur = *sororem.*

109. *é* + *y* devient régulièrement *ei,* lequel s'est généralement développé par la suite comme *ei* tonique, ou bien s'est réduit parfois à *i* :

Plectrudem = *Pleitru* SA 19 (996).
* licibilem = *leysibla* I 5.
dictare = *deytar* II 63.
* piscionem = *peisson* II 60.
precatos = *preyez* I 14.
regalem = *reyel* III 14, 15.
* eccum hic = *eiqui* V 5[2].
* ecce hic = *eysi* AMV.
* crescutam = *creyssua* Mtr. II 13.
Brissiacum[3] = *Breiseu* T1, 5e p. — *Brissei,* ib. 8e p.

Lia V 15 = *ligatum* est pour un plus ancien **leia,* comme le français *lier* pour *leier.* On doit surtout remarquer *deytar,* lequel, en regard de l'anc. fr. *ditier* et du prov. *ditar* ou *dichar,* constitue un trait dialectal.

---

944), *Medono* Cl. II, 283 (966), *Meons* Cl. II, 389 (972), *Myons,* Bernard, *Cart. de Savigny,* II, 995 (XVIe siècle).

[1] Cf. G. Paris, *Rom.,* VIII, 95.

[2] Cf. *iqui,* I, 5, *ico,* III, 39 = *eccum hoc,* et dans les patois actuels le successeur de *eccum illum : ikaw̃* (Saint-Pierre-de-Bressieux) ; mais généralement avec l'aphérèse : *kõ, kelo,* etc.

[3] SH 2 (a. 1107), prob. d'un plus ancien *Brixiacum.*

La préposition *ex* s'est réduite à *es*, comme en français et en provençal : *escorchier* III 45, *esteters* III 44. *Dextrarius* et *dextralis* avaient donné de même dans ces deux langues : *destrier* et *destral ;* dès lors *deitraux* Valb. I 53, E 209 (où il est transcrit à tort *deitrax*) présentent l'intéressant phénomène qui sera étudié plus loin, celui de *i* successeur de *s*.

110. *é* en contact avec une labiale ou une *r* a passé à *u* dans les mots suivants :

* fisicianum = *fusician* I 14.	* ericionem = *urisson* T3, 5.
* cremasculum = *cumaclo* E 208.	servientem = *surgens* Dp 387-8.

L'influence de la labiale est bien connue [1] ; on l'observe toujours en Dauphiné dans un certain nombre de mots ; **cremasculum* se dit dans les localités les plus diverses : *koumāclo, komāclo, kumāclo* (resp. *kyumākyo, tyumātyo,* etc.) ; de même *femellam* est très répandu sous la forme *fumèla*. L'influence de *r* semble particulière au Dauphiné. *Surgian* se rencontre encore à Grenoble au XVIe siècle [2], ainsi que *urissia* (hérissé) [3], qui répond à *urisson* de nos textes. Dans les Terres-Froides, **ericionem* a donné : *irson* (1 fois), *yerechon* (1 f.), *érison* (1 f.), *œreson, œrson, yœrson, yœrchon, yœrechon* (21 f.), *urison,* notamment à Champier, lieu d'origine de notre texte ancien, *ureson, urson, urechon, yureson, yurson, yurechon, yüérechon* (47 f.) ; c'est donc bien un trait dauphinois ; comme on le verra encore à *au* + *r*, l'*r* tend à donner à la voyelle qui le précède un son extrême, *i* ou *u*.

---

[1] Elle est ancienne en Dauphiné, puisque *Sigibodus* est écrit *Subodus,* vers l'an 1100 (SA 279).

[2] Lap., 58. — [3] Lap., 16.

ī

111. L'*ī* initial se maintient comme dans les langues gallo-romanes :

cita V 19.	*riveri* III 45.	*illat* III 18.
fila III 9.	*tison* III 4.	*ivernauz* III 24.

Les exceptions se rencontrent chez nous dans les mêmes mots et pour les mêmes motifs qu'ailleurs : *feni* II 79, *veisin* C 187, *premeyri* II 31, *prumeyri* ib. Ce dernier exemple qui revient assez souvent montre la tendance à changer l'*ī* primitif en *u* sous l'influence de la labiale. Cette influence s'est développée ça et là en Dauphiné : on dit *lo lyuvè* (l'hiver) en mainte localité des Terres-Froides ; *la rovaire* = *ripariam*, à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, ce qui est une labialisation partielle ; *promé, promyé,* en beaucoup d'endroits. La chuintante semble exercer la même influence : *tsujon* = *titionem*, *chujè* (ciseau de menuisier), dans les Terres-Froides[1].

ó (= ŏ, ò, ŭ du lat. class.).

112. Abstraction faite des cas où l'*o* est en contact avec *u* (= *l*) ou *y*, nos textes anciens présentent les quatre graphies suivantes : *o, ou, u, e*.

---

[1] *Setaceum* a donné *chüà,* à côté de *sya, chya,* etc.

1° *o* : *otal* I 11. *sovent* II 54. | *choleuz* III 45. *froment* III 13. | *ovraor* IV 52. *pour* Dp. 391.

2° *ou* : *ouvror* III 39. *ouvras* IV 10. | *trousseuz* IV 7. *pourteyt* Doc. II 36. | *voulens* Doc. II 36.

3° *u* : *cusin* I 13. *cuvert* II 37. *uvertes* II 89. | *bueuz* III 44. *cullir* III 24. *tueri* III 34. | *hublias* III 5. *tupin* IV 34[1]. *Dueysmo* B 74[2].

4° *o* et *u* :

moller I 11 — *muller* I 12.
florin II pas. — *flurin* II pas.
communal II 1 — *cuminal* III 26
dyomengi II 70 — *dumenge* Dp 390.
connis Dp 384 — *cunil* III 3.
Johan III 12 ; II 88 — *Juhan* II 20.

Bornai B 28 — *Burnai* B 20.
Ornaceu B 32 — *Urnaceu* B 65.
Somons B 47 — *Sumunt* B 82.
cortil T1, 2e p. — *curtil* T1, 6e p.
molar T1, 6e p.— *mular* T1, 7e p.
Romanesche T1, 6e p. — *Rumanesche* T1, 6e p.

5° *e* : *reonz* IV 21 *revoyri* T 2 16 *reloge*[3].

L'*e* des derniers exemples s'explique par une dissimilation entre l'*o* atone et l'*o* tonique, dissimilation qui a été étendue à d'autres mots depuis le moyen âge : *serou* (*sirou*) = *sororem*, *Semons* = *Submontes*, etc. Les

---

[1] Germ., *topf* + *inum*.

[2] *Dueymo* Inv. II, 56. *Duyesmo* SA 303 (écrit à tort *Duyesino* et identifié par suite avec *Doissin*, contrairement au sens de la charte), *Duiemo* T 1, 9e, 11e p. Auj. *Diémoz* (c. d'Heyrieu) ; depuis Aymar du Rivail (*Allob.*, p. 17), Chorier (*H. du D.*, I, 182) et Guy-Allard (*Dict. de Dauph.*), on explique ce nom par *decimus*, soit que le pays fût situé au dixième milliaire de Vienne, soit qu'il eût été ainsi nommé de la dixième légion qui y aurait été casernée, — ce qui est inadmissible. — Mais *Dueysmo* suppose *dodecimus* ; de plus, la distance de 19 kil. de Diémoz à Vienne, fait *12* milles romains + 1480 mètres. L'ancienne étymologie doit donc être abandonnée.

[3] Delachenal, *Hist. de Crém.*, 164 (a. 1541).

parlers contemporains ont laissé tomber l'*e* de *reonz* ou l'ont fait passer à *y* : *ron, ryon.*

Mais comment expliquer les graphies *o, ou* et *u* ? L'alternance de *o* et de *ou* dans le même texte et dans les mêmes conditions : *ovraor* et *ouvras*, montre que l'*o* était fermé et bref, se confondant à peu près avec *ou* bref et ouvert. En était-il de même pour *u* représentant de l'*o* atone ? Il n'y a pas de doute possible, en ce qui concerne les mots en *o* qui ont des correspondants en *u* dans les mêmes textes : *moller* et *muller*, *florin* et *flurin*, *Johan* et *Juhan*, etc. ; dans tous ces mots, *o* et *u* se confondaient dans le son d'*ou* bref. Tout au plus, pourrait-on se demander si les mots *cusin, cuvert, bueuz,* etc., dont l'orthographe par *o* n'est pas constatée, étaient prononcés avec *u*. Je ne le pense pas ; l'atténuation de *o* en *u* doit être postérieure à nos textes. *Putare* est représenté aujourd'hui par *pwá*, *pïvá* et *pyõ*, et cela dans des pays assez voisins de Demptézieu, où il s'écrivait *poar*, en 1401 ; on doit en conclure, ce semble, que les pays qui disent *pwá* continuent la prononciation du moyen âge et que les autres ne l'ont abandonnée que postérieurement. En appliquant le même raisonnement à *cusin* et *cuvert*, prononcés aujourd'hui, suivant les pays, *kozèn* et *kuzèn*, *kovè* et *kuvè*, on est en droit de regarder *cusin* et *cuvert* de nos textes comme l'équivalent de *kouzèn* et de *kouver*, d'autant plus que *kozèn* et *kovè* existent précisément dans le voisinage de Grenoble. Si *Dueysmo* aboutit à *Dyémo*, *bueuz* à *byaïv* (Gillonay), **tuar* (contemporain certain de *tueri*) à *tyõ*, ils supposent sans aucun doute le son *u* comme intermédiaire entre *ou* et *i* ; mais on peut croire que ce son *u* est d'une date postérieure à la date de nos textes, puisqu'on dit encore *twá*, à Vienne, lieu d'origine

de *tueri*. Dans les exemples cités au n° 109 : *fusician*, *urisson*, etc., les conditions sont différentes, puisque l'*é* n'a pu passer à *u* que par l'intermédiaire de *œ*; l'*u* de ces mots est donc un *u* réel.

113. *ol* est représenté par *o, ou, u* :

o : *cotivaiz* I 8 — *moton* II 52 — *monner* T 1, 8e p.
motoneri T 2, 47 — *moner* Dp 379.
ou : *moutonines* IV 44. — *moutiz* = **multicium* III 7, IV 46[1].
u : *pucins* T 1, 6e p. — *pusins* Dp. 398 ; *pussor* T 1, 8e p.
musnar = **molinare* T 1, 1re p.

Ainsi qu'on le voit, le résultat est le même graphiquement que dans le cas précédent, comme si *l* était tombée avant ou après sa vocalisation. Aujourd'hui **moltonem* est continué, dans les Terres-Froides, par *mowton* (1 fois), *mawton*, (1 f.), *maïẽton* (10 f.), *mœton* (2 f.), *muton* (18 f.), *mouton* (23 f.), *mõton* (5 f.), *monton* (3 f.) ; *molinarium*, par *maïẽnyīe* (7) (4 f.), *mœnyī* (6 f.), *mounyi, é* (2 f.), *mõnyé* (1 f.), *munyé* — *īe* — *ī* (50 f.). Quelques-unes de ces formes ont conservé délicatement la trace de *l* vocalisée, et ont conséquemment un caractère plus archaïque que les formes correspondantes de nos textes ; mais, ainsi que nous l'avons observé ailleurs[2], les graphies de *ou* diphtongue sont si imparfaites au moyen âge !

114. *o* + *y*, primaire ou secondaire, produit la diphtongue *oi* :

tonsionem = *toyson* IV 5.
octavam = *oytava* II 30.
* octembrem = *oytembro* II 85.
* octobrum = *oytoyro* II 87.

---

[1] Cf. Du C. s. v. *multicium* et *multizare*. Le premier de ces mots désigne la préparation des peaux par l'alun.
[2] N° 50.

Cette diphtongue *oi* s'est développée à la protonique comme à la tonique : *potionem* = *pwaizon, pwézon, pwizon,* etc.[1].

ū.

115. L'*ū* se maintient sans exception dans nos textes : *umana* I 3, *juret* II 58, *plusors* II 25, *suaor* III 5, *usajo* III 34. Les patois actuels le montrent réduit parfois à *œ* ou *e* sourd, ou bien atténué en *i* : *judicare* = *zuzi-zœzi-zezī ; jurare* = *zurá-zœrá-zerá ; purgare* = *purzī-pœrzī-perzī ; curiosum* = *keryu-kiru,* etc.

Uignons IV 35 se prononçait probablement *unyon,* comme dans le lyonnais[2], et provient de *ūnionem*, tandis que le français *oignon* vient de * *ŭnionem*. C'est ce qu'attestent les formes vraiment populaires de ce mot en Dauphiné : *inyon, yenyon, enyon,* qui ne peuvent s'expliquer que par un *unyon* antérieur.

au.

116. La diphtongue *au,* d'origine latine ou romane, si elle n'est pas suivie immédiatement d'un son palatal, est représentée en ancien dauphinois par *au, o, u* :

---

[1] *Uceni* (Pline l'Anc., III, 20), devait avoir un *u* bref, d'où la forme bas-latine *Oysencium* SH., 272 (XIVe siècle) ; dès lors, on devrait avoir *Oyzens* au lieu d'*Ouzens,* I, 14 : est-ce une mauvaise lecture ?

[2] Philipon, *Pat. de S.-Genis-les-Oll.* (*Rev. des Pat.,* II, p. 216), cite l'anc. lyon. *hunions.*

XIIe s.: *Aulane* SH 96	*Auriatge* D 68.	*Auriol* SH 192.
Olanei SH 245.	*Oriatico* SH 189.	*Oriol* SH 252.
Morestel T 1, 11e p.	*Murisius* T 1, 11e p.	.....
XIIIe s.: *Loren* I 14 ; III 19.	.....	.....
soma III 10.	*Uriajo* I 8, 14.	*dorers* III 18.
	obere SM 22.	*ociant* III 46 = (ha-buissent).

Il n'y a pas de doute que, dès les premières années du XIIe siècle pour le plus tard, *au* n'ait pris un son monophtongue à Grenoble et à Vienne ; la graphie *au*, en regard de *o*, ne peut être qu'étymologique. Dans les siècles suivants, *au* n'apparaît aussi qu'isolément : *aurit, aurent* Doc. II 38 ; *aulanharey* T 2, 50.

Comme nous l'avons observé pour *au* tonique [1], c'est surtout pour *au* provenant de *a* + *l* que la graphie *au* est employée, et cela à toutes les époques : *Treslautar* T 1, 8e p. ; *maufous* II 44 ; *sauzei* III 26 ; *saugey* T 2, 21 ; *maugra* V 17.

La graphie *u* apparaît, dès le XIIe siècle, dans le mot *Murisius*, et, au siècle suivant, dans *Uriajo*. On trouve encore : *Murianeta* SH 273 (XIVe s.) ; *Saint-Muris* Doc. II 239 (1404). Il est probable que cet *u* se prononçait encore *ou* [2]. Au XVIIe siècle, on trouve encore *Euriageo* [3] ; c'est en effet l'étape par laquelle *au* a dû passer avant d'aboutir à *u* : *au* - *o*, *ou* - *œ* - *u*. Le nom propre *Mauricius* est devenu, dans nos patois : *Mourise* (mi-savant), *Muri* et *Meri* [4] ; ce qui prouve encore qu'on a dit à une époque

---

[1] N° 59.
[2] Cf. n° 112.
[3] Mill. J., 261.
[4] C'est le nom populaire de *Saint-Maurice-l'Exil* ; cf. Riv., p. 182.

**Mœri*, d'où par le dégagement de l'élément palatal de *œ*, *Meri*, et par une progression de *œ*, *Muri*.

Nos textes ne montrent ce changement de *au* en *u* que dans deux cas : 1° devant *r* : *Uriajo* ; 2° après une labiale : *Muris* (cas où il y a aussi action d'une *r* suivante). Aujourd'hui, on trouve encore, à l'état sporadique, des exemples de cette double influence : *Laurentius* est devenu : *Louren*, *Lóren*, *Luren* ; mais *auriculam* n'a donné, à ma connaissance, que : *oūrelye* (*lyi*), *ourilye*, *ourelye* ; *ōrelye* ; *òrelye*, *òrlye* (à Miribel). Comme influence de la labiale, on peut citer **faldale* devenu : *foūdā*, *fōdā*, *fūdā*, *fïvedā*, *fïvédā*, *fïvidā*. On constate en outre dans les patois actuels que la contiguité d'une consonne palatale peut produire le même résultat : **caldariam* = *soūdyére* (*ri*), *sōdyére*, *sūdyére*.[1]

117. *au*, suivi d'un son palatal. — Nos textes fournissent trop peu d'exemples de ce cas pour qu'on puisse formuler une règle générale. Nous devons exclure *outroyes* V 2, comme mi-français[2] ; restent les noms propres : *Oyselli* Vp 140, *Oyzellet* T 2, 20[3], dont le premier est la traduction bas-latine, et le second, un dérivé de *Oysel* = **aucellum*. *Au* + *c* aurait donc donné *oi*. Aujourd'hui **aucellum* est continué par *ïvizè* (*jè*), dans les environs de la Tour-du-Pin, et par *uzè* ou *izè*, dans le reste du département[4]. D'autre part, *Caucella* SA 7*

---

[1] Cf. n° 111.

[2] N° 93, note. D'ailleurs, dans le fr. *otreïier* et le prov. *autrejar*, le *c* est tombé sans laisser de trace, peut-être après s'être changé en *u* qui aurait été absorbé par *au*.

[3] « *Lo terrayl d'Oyzellet.* »

[4] Au XVIIe siècle, Jean Millet emploie indifféremment *izel* (Mill. J., 165) et *uzel* (ib., 255).

(a. 928) est devenu *Suzèla*, dans la prononciation de Villette-Serpaize, *Chuzelles*, en français[1]. Il semble que le point de départ a bien été *oi* et que le changement de *oi* en *ϋi, u, i,* doit être attribué à la palatale.

IV. — Voyelles nasales, toniques ou atones.

118. L'étude des voyelles nasales soulèverait dans notre dialecte, comme dans les autres dialectes gallo-romans, des questions fort intéressantes, si l'ancien dauphinois nous avait laissé des documents rimés. Privés de ce secours, nous ne pouvons, par exemple, rien déterminer de précis sur la date de la nasalisation des diverses voyelles. Cependant, si nous observons que, sauf dans la partie montagneuse de l'Isère et dans le voisinage de la limite franco-provençale, la nasalisation se présente actuellement dans les mêmes conditions qu'en français, nous pouvons admettre avec assez de vraisemblance que ces phénomènes se sont produits dans le dauphinois du Nord aux mêmes dates qu'en français. Quant à la nuance des voyelles nasalisées, nous ne pouvons nous en rendre compte que par la comparaison avec les patois actuels. Nous nous attacherons donc spécialement à interpréter la valeur des graphies employées dans nos textes pour les voyelles nasales.

119. *a nasal*[2]. La graphie ordinaire de cette voyelle

---

[1] Commune du cant. de Vienne.

[2] Nous faisons abstraction du cas où *a* nasal était précédé (n° 6, 3°) ou suivi (n° 104) d'un son palatal.

est *an* : *man*, *sans* = *sanus*, etc., et figurait sans doute comme aujourd'hui l'*a* fermé nasalisé. Il est représenté quelquefois par *en* : *effents* II 70, *lemprey* IV 62 ; ce sont évidemment des erreurs de graphie, provenant de ce que *en*, comme nous allons le voir, sonnait parfois *an*[1].

Dans une portion très limitée de l'Isère, *an* a passé isolément à *on* : *gron* = *granum*, *chon* = *campum*, *voulon* (faucille, ailleurs *volan*), à Saint-Maurice-l'Exil[2] ; *chon* et *fon* = *famem*, à Bevenais (c. du Grand-Lemps) ; *son*, à Colombe (ib.) ; *son* et *fon* à Chirens (c. de Voiron) ; *fon*, à Châtenay (c. de Roybon), et çà et là jusqu'à Grenoble[3]. C'est la continuation dans l'Isère, à travers la plaine de la Bièvre, du phénomène constaté à Rive-de-Gier[4]. Peut-être *boloan* IV 4 = (*mira*) *bolanum* indique-t-il une certaine hésitation de la prononciation entre *on* et *an*.

120. *e nasal*. Il n'y avait pas de différence graphique dans l'ancien dauphinois entre *é* (*ē*, *ĭ*) et *è* nasalisés : *plenum* = *plen* II 6 ; *bene* = *ben* I 6 ; on ne trouve dans nos textes que deux cas de *é* + *n* = *ein* : *seyns*

---

[1] Toutefois, aux environs de la Tour-du-Pin, *infantes* se dit : *efen*, dans les phrases exclamatives : *mouz efen !* tandis qu'il donne *enfan*, *efan* dans l'emploi habituel du mot.

[2] Riv. 33, 96, 97.

[3] Grat. 16. — A Izeaux (c. de Rives), on dit *tso* de * *tson*, dans l'expression : *alā an tsō* = aller en champ, i. e. faire paître les bestiaux. On dit aussi *levon* (*levamen*) à St-Nicolas-de-Macherin (Vial, 51). On remarquera que dans tous les exemples de *on* = *an*, sauf *gron*, l'*a* était en latin précédé d'une *m* ; en Dauphiné, c'est donc spécialement *am* qui passe à *on* ; de même pour *en* = *on* (n° 120, 6°), il s'agit de *em* latin : d'où il faudrait conclure peut-être que l'*o* est dû à l'influence labialisante de *m*.

[4] N. du Puitspelu, p. XXVII.

Valb. II, 85 = *(sine)*, *leingues* III 46, à côté de *lengues* ib. 28. Ceci posé, nous constatons, pour *e* + *n* finale ou entravée, les graphies : *en*, *in*, *ein*, *an*. Comment peut-on les expliquer ?

1° Il faut mettre à part les participes présents : à l'époque de nos textes, comme aujourd'hui, l'analogie avait déjà amené les participes en-*entem* à celui de la première conjugaison-*antem ;* c'est ce que montrent : *attendant* I 3, *enseguant* I 13, *pendans* III 11, *sirvanz* III 3 (mot provençal, il est vrai). En regard de ces formes, il n'est pas douteux que *en* dans *apertenens* I 8, *enseguent* Dp 387, *pendenz* III 35, *aven* V 6, *voulens* Doc. II 36, n'aient le même son *an*.

2° Le préfixe *in* et le suffixe *entum* sont très habituellement rendus par *en ;* il n'y a d'exception que pour *anfanz* III 32 et *avinimant* V 1, dans des documents originaires de Vienne. Or, dans le patois actuel de Vienne, on ne trouve dans ces deux cas que le son *èn : èntèndre, ènfarmā, fortamèn* [1], etc. ; d'où il faut conclure que *an* dans les deux exceptions signalées est une graphie fautive occasionnée par la prononciation française de ces mots.

3° En dehors de ces cas, nos textes présentent : *jans* = *gentes*, *jantil* = *gentilem* et *prandre*, dans un document de la Côte-Saint-André [2] ; *vandres* II 14 = *veneris*, dans un document grenoblois, à côté de *vendres* ib. 6, *sanz* IV 10 (3 fois) = *sine*, à côté de *senz* (15 fois), dans un document viennois copié à Grenoble. Les graphies

---

[1] Cf. Bross. pass.
[2] Doc II, 35, 36, 39.

jans, jantil, prandre sont exactes à la Côte-Saint-André, où *en* entravé donne *an*, comme en français ; mais *vandres*, à Grenoble, et *sanz*, à Grenoble comme à Vienne, ne peuvent être que des imitations de la prononciation française ; dans ces deux centres, on prononce *èn : vèndre, sèn*, etc.

4° Quant à *en, in, ein*, ils figurent le même son, comme l'indiquent : *lengues* III 28 — *leingues* ib. 46 ; *dedens* V 5 — *dedins* III 9 ; *gengimbro* IV 3 — *gingembro* II 82 ; *cimenterio* I 7 — *cimintero* III 29. Il est très vraisemblable que le son était celui de *è* nasal (*èn*), comme aujourd'hui encore à Grenoble et à Vienne, lieux d'origine de ces graphies.

5° Cette distinction entre *an* et *en* n'est pas générale dans le Dauphiné franco-provençal. Près de Grenoble, notamment à Proveyzieux, il y a déjà quelques exceptions, par exemple : *byan* = *bene, ryan* = *rem, chalande* = *calendas, tyan*[1] = *ecce hoc* — par la série : **ikye* — **ikyen* — **ikyan* — **kyan* — *tyan*. — Dans quelques communes des cantons du Grand-Lemps, de Virieu, de la Côte-Saint-André, l'assimilation de *en* à *an* n'atteint que le préfixe *in : anfè, anfonsā, anportā*, tandis que *in* intérieur et entravé garde le son *en* (respectivement *èn, en*) : *komensé (chī, chīye*, etc.). Dans la haute vallée de la Bourbre jusqu'à Saint-Clair et la Tour-du-Pin, comme aussi dans les cantons de Saint-Geoire et du Pont-de-Beauvoisin, c'est-à-dire dans tout l'Est des Terres-Froides, la distinction entre les deux nasales est délicatement observée, au point que les instituteurs intelligents peuvent s'en servir pour l'enseignement de l'orthographe.

---

[1] Rav. 15. 23, etc.

Mais à partir de la Tour-du-Pin jusqu'à Lyon, la confusion est à peu près complète : *san, ran, byan, vandre, dedyan, lansu* = *linteolum*, etc., excepté : *vèn* — *vyèn* = *venit*, et analogues, et, en quelques localités, *lènga* = *linguam*.

6° Nous avons signalé ailleurs[1] le passage de **tyen* = *tempus* à *tyon, tson*, dans une région assez limitée entre Bourgoin et la Tour-du-Pin, d'une part, Cessieu et Châteauvillain, de l'autre. Le même phénomène s'est produit pour le mot **insemel* qui a donné sur un espace beaucoup plus étendu, soit dans 50 communes des Terres-Froides : *ensyon, enchyon, enchon, ansyon, anchyon*, à côté de *ensen, enchen, ansen, anchen, ansan*, dans le reste de la contrée et du département[2].

121. *ī nasal*. Il est à présumer que *i* + *n* n'a pas pris le son nasal *èn* avant le XVIe siècle[3]. En tout cas, il est toujours figuré par *in*. *Mollenz* III 35, *molens* Dp 379, serait en contradiction avec cette règle, s'il venait comme le français de *molinum ;* mais il faut le rattacher à un type **molendum* pour *molendinum*[4], puisqu'il se dit aujourd'hui encore *molen, moulen*, dans des pays où *īnum* a passé à *yèn* : **pullinum* = *poulyèn* (Terres-Froides), et

---

[1] N° 20.

[2] *Isson* Mill. J. 198, vient probablement d'un **isen* antérieur = **ise* (ecce hoc).

[3] La nasalisation de *ī*, comme de *o* et de *u*, ne s'est accomplie que partiellement sur la lisière Est de la limite franco-provençale, soit dans les cantons de Valbonnais et de l'Oisans, et une partie de celui de la Mure. De-ci de-là, on trouve aussi *chami* (caminum), par exemple à Viriville et *stamī* à St-Pierre-de-Chartreuse ; cf. *tso*, à Izeaux (n° 119, note) ; rares traces de l'*n* instable du provençal, et qui est tombée dans ces mots avant la nasalisation.

[4] Cf. Du Cange, s. v. *molendus*.

moulan, à Saint-Clair-de-la-Tour, *mólan*, à Viriville (c. de Roybon), localités où *en* devient *an*.

122. *o* (*ó*, *ò*) *nasal*. Nous avons signalé déjà la graphie *un*, à côté de *on*[1] ; elles étaient équivalentes pour le son, qui devait être celui de *o* fermé nasal. Dans le cas de *ó* + *n* entravé la graphie *un* a persisté isolément en Dauphiné jusqu'au xve siècle : *segunt* Dp 395. Nos textes ont *midan* III 29[2] à côté de *midon* ib. 30 = *mi dominus*, et *Liaon* IV 54, à côté de *Lion* V 22 = *Lugdunum* : de plus, le nom de *Byon*, ruisseau de Bourgoin, est figuré dans la cartulaire de Vaulx par *Biaun* T 1, 6e p., *Biâni* 10e p. et enfin *Bion* 8e p. v^o. C'est le pendant de *boloan* pour *bolan*, et ces hésitations de graphie trahissent peut-être une tendance à confondre *on* et *an* dans la prononciation. En tout cas, je ne connais pas d'autre exemple du passage de *on* à *an*, dans le dauphinois septentrional, que *franda* = **fundulam* et ses dérivés[3], *anburé* = *umbilicum*[4] et *arandèla* = **hirundellam*.

123. *ã* + *n* est toujours figuré par *un*, excepté dans *chascon*[5] ; il est sans doute resté voyelle orale aussi longtemps qu'en français ; c'est ce que semble indiquer *Brus* T2, 47, à côté de *Bruns*.

124. *Nasalisation adventice*. Il faut mettre à part

---

[1] N° 41, 1°.

[2] Peut-être ai-je eu tort de le corriger dans le texte.

[3] Déjà on trouvait dans le bas-latin dauphinois *frandeyatoribus* Doc II 50 (non dans Du Cange), qui atteste l'ancienneté de *frandeyé* Lap. 78, etc. (lancer avec une fronde).

[4] A St-Maurice-l'Exil, *ambignon* Riv. 87, par changement de suffixe.

[5] N° 55.

cimenterio I 7 = *cœmeterium* et *gingembro* II 82 = *zinziberum;* la comparaison avec les autres langues romanes atteste que l'épenthèse de l'*n* dans ces deux mots s'était accomplie déjà, en beaucoup d'endroits, à l'époque préhistorique du roman. Au contraire, *min(s)* V 17, qui ne peut signifier dans la phrase où il se trouve que *moi* (*mi* = *me*), est un cas de nasalisation adventice opérée dans le dauphinois du Nord.

Les patois actuels en fournissent sporadiquement un certain nombre d'exemples : 1° *èn*, transformation de la diphtongue *ei*, soit à l'intérieur des mots, soit en finale[1] ; 2° *e* final, généralement nasalisé dans les mots : **ise* (= *ecce hoc*), **ike*, **ikye*, **itye*, **kye*, **tye* (= *eccum hoc*), = *isen*, *iken*[2], *ikyen*, etc. ; 3° *i* final, nasalisé dans le mot *mi* = *me*, et par analogie, *ti*, *si* : *mèn*, *tèn*, *sèn*, à la Côte-Saint-André et dans quelques communes environnantes, ainsi que dans les communes du canton de Saint-Geoire, limitrophes de la Savoie ; dans cette dernière région, *ni* = *nidum* est également devenu *nyèn*[3]. D'autre part, dans le voisinage de la Côte-Saint-André, on trouve aussi *ikèn* = *eccum hic*, et la diphtongue *wèn* = *wi* final : *Nantwèn* = *Nantuy* T 3, pass.[4] : *charwèn* (à St-Michel-de-Saint-Geoirs), *tsarwen* (à Izeaux) = *carrucam*[5] ;

---

[1] N° 38.

[2] *Iquen*, Mill. J. 55.

[3] *Gnin*, Vial, 27. — La nasalisation n'atteint pas chez nous, comme dans le Valais, les infinitifs en *mi*, *ni* ; cf. J. Cornu, *Phonologie du bagnard* (*Rom.* VI, 418).

[4] Et aussi dans le *Cart. de Bonnevaux* p. 61 ; M. Chevalier l'identifie avec *Nantui* (c^e de Peyrieu, Ain) ; le contexte de la charte prouve, ce semble, qu'il s'agit bien de *Nantoin* (c. de la Côte-Saint-André).

[5] De même *trwi* = *torculum* se dit auj. *trwèn*, à Proveyzieux.

4° *o* final (*ó*, *ò*) a également une tendance à se nasaliser : *nevon*,[1] *rossignon*,[2] *seignon*,[3] ; *non* = *nodum*, à Miribel et dans le voisinage ; *pron* = **prode*, *yon* = *ovum*, *fyon* = *focum*, dans quelques communes du canton du Grand-Lemps. A l'intérieur des mots, une *m* ou une *n* précédentes amènent facilement l'*o* nasal, spécialement à Saint-Maurice-l'Exil : *monton*[4], *monche* (mouche), *monze*[5] = *moze*, *moze*, (**mulgĕre*) ; *nontron* = *nostrum*, notamment à Saint-Jean-de-Bournay[6]. Un mot très archaïque, *armon-na* = **alimosinam*, à Miribel et dans quelques communes du canton de Saint-Geoire, présente le même phénomène, qui a dû être assez étendu autrefois.

Ces phénomènes réclament des explications spéciales suivant les cas et les régions où ils se produisent. Le passage de *ei* à *èn* a été expliqué déjà[7] ; quant à *ise*, *ike*, *ikye* devenus, par tout le Dauphiné, *isèn*, *ikèn*, *ikyèn* etc., on peut y voir le besoin de donner plus de consistance à un *e* féminin, final et tonique. Dans la région de Grenoble, il est probable que *nevon*, *rossignon*, *seignon* ont subi un changement de suffixe. A Saint-Maurice-l'Exil et, d'autre part, dans les localités voisines de la Savoie, comme les voyelles nasalisées y sont toujours précédées d'une nasale, c'est à l'action assimilante de celle-ci qu'il faut attribuer le phénomène. Il n'en est pas ainsi de la région de la Côte-Saint-André, puisque la nasalisation des

---

[1] Mill. A. 6 ; Mill. J. 150 ; Riv. 138.
[2] Mill. J. 21. — [3] Mill. J. 77, 102.
[4] *Monton* est du reste assez fréquent en Dauphiné.
[5] Riv. 50, 66, 111.
[6] Ginon, *Au coin du feu* (*Rev. des pat. gallo-rom.*, II, 280).
[7] N° 38.

finales s'y produit même en dehors du voisinage des nasales. Il semble qu'il y ait là un phénomène de l'ordre syntactique. J'ai observé à Eydoche, non loin de la Côte-Saint-André, que les voyelles *o* et *a*, quand elles sont finales et atones, se nasalisent à la fin d'une phrase : *én revon* (un chêne), *ina kavalan* (une jument); mais : *lo revo du bwá, la kavala du vàezèn*. De même pour *o* tonique : *yò, fyò, prò*, à l'intérieur de la phrase, mais : *yon, fyon, pron*, à la finale. Il semble que ce phénomène soit dû, dans la région, à une certaine paresse d'organe qui laisse le voile du palais s'abaisser au moment de l'émission d'une voyelle finale dans la phrase.

125. *Dénasalisation*. Un phénomène inverse s'est produit dans : *effents* II 70, *isla* III 12, *cossels* II 1, *cossela* II 87, *cotet* II 27, *covent* II 49, *curtisse* III 45 (de * *contrire* pour *conterere*); mais il semble remonter au latin vulgaire[1] et se rencontre dans plusieurs langues, notamment dans le provençal[2]. Outre les mots qui précèdent, lesquels, sauf *cossela*, sont encore dans nos patois, nous avons sporadiquement, *kóflā, kouflā* = *conflare*, à côté de *konflā* et *gonflā*. *Saphorin* = *Symphorianum*, assez fréquent dans nos documents français du moyen âge, et qui existe aussi en lyonnais[3], doit s'expliquer par une dissimilation de *San* * *Sanphorin*[4]. Il est à peine néces-

---

[1] Meyer-Lübke, *Gram.* pp. 342, 436-7.

[2] *Curtir* existe en espagnol; auj. *kóti, kouti, koutsi,* qu'on trouve çà et là, en Dauphiné, veut dire *manger, dévorer,* et se rattache sans doute à l'ancien *curtir,* dont le sens primitif est *user,* et dont la première *r* est tombée par dissimilation, cf. n° 202, 6°.

[3] *Saphurin,* Philipon, *Rom.* XIII, 559.

[4] Dans les registres de catholicité du Passage (XVIIe s.), on trouve *Syphorian.*

saire de faire remarquer que *no* I 1, etc., pour *non*, quand il est proclitique, n'est pas plus étonnant chez nous qu'ailleurs.

Certains faits de nos patois actuels sont difficiles à expliquer, si l'on n'admet pas que la voyelle, orale aujourd'hui, a été nasale autrefois[1]. Nous avons déjà cité *fontena, lena*, en regard de *fontana, lana* et de *fontan - na, lan - na*[2]; de même, la confusion de *ó* et de *ò* devant une nasale : *pouma - bouna, póma - bóna*, provient sans doute de ce qu'on a dit à une certaine époque : **pon - ma, bon - na*.

**Mandicare* est devenu dans tout le Dauphiné, excepté sur certains points de la partie montagneuse de l'Isère, *mijé, miji*, etc., d'un **minjié* antérieur[3]. Dans les Terres-Froides, le mot composé *ad montem*, l'*amont* de nos textes (III 34), se présente sous les formes suivantes : *amon*, à la lisière de l'Est, *amó, amŏ, amò, amou, amū*, où la dénasalisation doit être ancienne; elle a dû commencer dans l'expression *lamon* = *illac ad montem*, où *on* était atone. De même, à la protonique, on trouve, au XVIIe siècle, le nom de *Montrevel*, écrit *Morevel*, dans un document du Passage[4]; dans toute la région, on prononce de même aujourd'hui : *Mórevè*.

---

[1] Peut-être *grant-mai* II 74, qui est une altération populaire de *grammatica*, atteste-t-il cette prononciation nasale.

[2] N° 1, 5°.

[3] Laurent de Briançon écrit encore, exceptionnellement, il est vrai : *mingia* Lap. 17, *mingion* ib. 112. Signalons, à Theys (c. de Goncelin), *méndjé;* au Bourg-d'Oisans, *mi-ndzi ;* à la Mure, *mindzyé;* mais à Lavaldens, *mandzīye*.

[4] *Parcellaire* de 1661, pp. 157, 194, etc.

SECTION II. — CONSONANTISME.

I. — Consonnes gutturales [1].

C [2].

1° **c** *vélaire* (*c* + *a*, *o*, *u*).

126. *Graphie.* Le *c* vélaire est figuré : 1° par *c* devant *a*, *o*, *u*, en règle générale, comme en français : *cannella, coit, encura ;* 2° par *k*, dans quelques mots savants : *kalenda* I 1, *Katalinan* I 9 ; 3° par *qu* devant *i* : *iqui* II 24 ; III 27 ; — *eiqui* V 5 = *eccum hic*, et même devant *a*, mais uniquement dans le dernier texte de Vienne (1389) : *vaquar* V 2 ; *quas* V 3 = *casum.* Devenu spirant, il est représenté par *ch,* qui a dû être prononcé *tch,* comme en français, au moins jusqu'au XIVe siècle, époque où, suivant les pays, il se transforma en *ch, ts, s,* etc. ; dans quelques rares localités, il s'est perpétué jusqu'à nos jours avec le son *tch,* comme nous le verrons au paragraphe suivant. Nos textes ne présentent qu'une exception dans le mot *ciament* III 45 = **cadamentum* [3]. Il est possible qu'ici *c* indique la prononciation *ts;* mais, comme à Vienne *c* (*a*) est continué aujourd'hui par *ch,* il

---

[1] Dans l'étude des consonnes, nous suivrons, à peu de chose près, l'ordre adopté par M. Bourciez dans son *Précis de Phonétique française,* Paris, 1889.

[2] Pour tous les phénomènes qui concernent le *c,* cf. le savant ouvrage de M. Ch. Joret, *Du C dans les langues romanes,* Paris, 1874, et le très important c. r. de A. Darmesteter, *Rom.* III 379.

[3] N° 88.

faudrait en conclure que le *ch* actuel du viennois est une imitation postérieure du français, ce qui est arrivé, d'ailleurs, dans les bourgs de l'Ouest du département qui ont subi l'influence du français [1].

127. *ca* initial = *ch* (*a, e, ie*), comme en français :

chatel I 8.	*cher* III 3	*chevra* IV 18.
chalendes II 15.	*cheina* III 34.	*chies* V 11.

Ce phénomène n'est constaté dans le Nord du Dauphiné qu'à partir du XIe siècle, faute, sans doute, de documents plus anciens : *chapus* SH 119 (v. 1040), *Champaneu,* ib. 190 (v. 1100)[2]. Tous les mots qui ont conservé chez nous le *c* vélaire sont savants ou empruntés.

Le Dauphiné septentrional appartient donc tout entier au domaine de *c* (+ *a*) palatalisé, mais avec des variétés de formes très remarquables : *tch, ts, st, chy, ch, ṣy, ṣ, s.* — *Tch* ne s'observe plus que devant *e, i :* au Chuzeau (faubourg de la Côte-Saint-André), les vieillards disent encore : *tchén, tchiva,* mais *tsan* [3] ; à Theys (c. de Goncelin), tout le monde prononce *tchyén, tchyè* = *cattum,* mais *tsan, tsardjé;* à Réaumont (c. de Rives), *tchyœra,*

---

[1] On rencontre à Champier (c. de la Côte-St-André) un curieux exemple de cette influence française. Ce pays est situé en plein domaine du *ṣ ;* or le village se partage nettement, près de l'Église, entre les deux prononciations, la partie Nord disant *s,* la partie Sud *ch ;* naturellement les habitants du Nord trouvent que leurs voisins parlent en *messieurs.*

[2] Le mot latin *chanavi* ib. 130 (1080-1132) indique la prononciation vulgaire de * *canabum.*

[3] Devant les plaisanteries de leurs voisins, les jeunes s'appliquent à dire *ch.* Voici du reste la phrase expressive par laquelle le bourg se moque du faubourg : « *Dzè, bā-me l'atson pe tsousi le tsouron ke godze* = Joseph, donne-moi la hachette pour *chaucher* le chevron qui vacille. »

presque *tyēra* = *capram*[1]. — Le *ts* est assez général dans les Alpes, depuis Valbonnais et le Bourg-d'Oisans jusqu'à Goncelin et Allevard : en dehors de cette région, il se trouve à Izeaux (c. de Rives)[2], et à Ternay (canton de Saint-Symphorien-d'Ozon), à 12 kilomètres de Vienne. — *st*, observé déjà en Savoie[3], se rencontre à Saint-Sixte (hameau de Nouvelières, c. de Saint-Geoire), et dans le massif de la Grande-Charteuse[4]. — *ṣ*, également très répandu en Savoie, occupe une vaste superficie du Nord-Ouest de l'Isère, depuis les Échelles, en suivant le Guier et le Rhône, jusqu'au voisinage de Lyon ; la limite Est du phénomène est formée par une ligne très capricieuse qui, par Miribel, Massieu, les Rivoires, Velanne, Pressins, les Abrets, Fitilieu, la rive Ouest de la Bourbre jusqu'à Cessieu, et de là par Saint-Victor-de-Cessieu, Succieu, Châteauvillain, Flachères, Eydoche, Longechenal, Bevenais, Colombe, enveloppe le centre des Terres-Froides, et revenant par la Frette, Saint-Hilaire, Gillonay, Semons, va rejoindre le Rhône au Nord de Vienne[5]. — *s* règne

---

[1] Même prononciation à Apprieu, mais pour ce mot seulement : *tyévra*, à Moidieu (c. de Vienne).

[2] Comme au Chuzeau, les habitants d'Izeaux sont en butte aux railleries de leurs voisins qui contrefont leur prononciation dans la phrase suivante : « *Le tsén de tsé Mitson i koutsa so son tsë* = Le chien de *chez* Michon est couché sous son char. »

[3] *Rom.* V, 493 ; VI, 447 ; — *Rev. des pat. gall.-rom.* I 31.

[4] Du côté de Grenoble, la limite de *st* se trouve au col de Porte ; au Sappey, on dit : *chemèn, chiva, vâchi* ; à St-Pierre-de-Chartreuse : *stamī, stuva, vâsti*. Ce dernier exemple, comme les mots *dyœmenzdi mizdié* (cf. n° 147 note) prouvent que la métathèse de *ts, dz* en *st, zd*, est relativement récente, postérieure à la palatisation de l'*a*.

[5] Je n'ai pu encore déterminer la limite de *ṣ* entre Semons et le Rhône ; le *s* existe à Villette-Serpaize. Approximativement, c'est la Gère qui doit former cette limite jusque dans le voisinage de Vienne.

dans la plus grande partie des Terres-Froides. — *ch* est la prononciation la plus répandue dans l'arrondissement de Grenoble, à l'Ouest des Alpes, dans l'arrondissement de Saint-Marcellin, dans les cantons de Beaurepaire et Roussillon, et, en dehors de son domaine régulier, dans quelques localités qui ont mieux subi l'influence française. — *chy* s'observe à Saint-Geoire : *chyœra, chyemèn, chyeva ;* — *ṣy,* à Merlas et à Massieu (c. de Saint-Geoire) : *ṣyeva, ṣyœra,* et à Dolomieu (c. de la Tour-du-Pin) : *ṣyumèn, ṣyuva*[1].

128. *ca* appuyé est traité comme *ca* initial, si l'appui est d'origine latine : *vachi* II 52, *arches* II 61, *pechare* III, 9. Mais si les deux consonnes ne sont rapprochées qu'en roman par la chute de la voyelle intermédiaire, il y a plusieurs cas à distinguer :

1° *d'ca.* Nos textes ne fournissent pour ce cas que des mots bas-latins : *minjayllia* Valb. II 244, *gardamingerius* ib. 309, qui supposent que *d'c* a produit *j* dans la langue vulgaire du Dauphiné, comme en français d'ailleurs et en provençal. Mais sur ce point, le dauphinois se rapproche davantage du provençal; les patois actuels ont de plus que le français : *prejyé - é, prejī, prezīye, prezī* = *prœdicare; revenjyé,* etc. = * *revendicare* (a. fr. *revancher*) ; *enpyajé,* etc. = * *impedicare.* Dans tous ces mots, la chute de la voyelle médiale n'a eu lieu

---

[1] M. Havet a proposé une autre explication pour le fr. *chier* (carum), *chien* (canem) ; *ie,* dans ces mots et analogues, serait une réfraction de *a* sous l'influence du phonème lingual (*Rom.* VI, 323-4). Les exemples de *chyemèn, chyeva,* où l'*a* était atone, ceux de *ṣyăr, ṣyà* (cf. n° 6, 1°) où l'*a* est maintenu, prouvent que l'*y* provient de la palatisation du *c.*

qu'après le passage de la sourde à la sonore. — *Espanche* III 44 = **expandicat* est une exception, qui suppose la syncope de *i* avant le passage de *ca* à *ga*.

2° *t'ca*, par contre, donne généralement *ch* : *escorchier* III 45, *Fornachi* B 154, et exceptionnement *j* : *avengia* I 10 = **abanticatam*.

3° *n'ca* a produit régulièrement *j*, au lieu du *ch* français : *Domengi* SR 5 = *Dominicam ; dyomengi* II 70, *dumenge* Dp 390 = *diem dominicam*. De même, dans les patois actuels, *manicam* = *manzi, manze*. — Un mot fait exception : *moni* I 10, en bas-latin *monia* D 146 ; mais il est vraisemblable que *monaca* s'était déjà réduit, en latin vulgaire, à *monia*, en passant par **monica*[1].

4° *r'ca* = *g* dans *faverga* T 2, 3 ; — *j* dans *faverge* IV 51 = *fabricat ; chargi* IV 2 ; *chargia* IV 41, tous mots, sauf le premier, analogues au français : *forger, charge, charger*.

129. *ca*, précédé d'une voyelle, se comporte comme en français, si cette voyelle est une palatale : *a, e, i*, c'est-à-dire que le *c* se change en *yod* : *Payans* B 166 ; *paiont* III 46 (d'un plus ancien **paiant*) ; *preyez* I 14 ; *fies* IV 3 = **ficas*, où l'yod s'est fondu dans l'*i* tonique. Mais à la différence du français, ce résultat se produit encore après un *o*[2] : *foyel*[3], *loyer* II 79. Les graphies

---

[1] Cette réduction de *ica* métatonique à *ia* s'est opérée dans d'autres mots : *dométie* = *domesticas* qui se trouve dans Lap. 70, où il rime avec *bétie*, au sing. *dométi* Lap. 78, rimant avec *béti ;* dans *ĕrpi*, de * *erpicam*, cf. n° 183 ; *pĕrsi, pĕrchye* de *persicam : pĕrtye* = *perticam* à Eydoche, etc.).

[2] *ŭ* + *ca* aboutit au même résultat : *verrucam* (*verruga* D 167) est généralement continué par *veruya*, parfois par *veryŭa ;* dans *carrucam* le *c* s'est changé en *y*, mais partout avec chute de l'*a* final, cf. n° 55, note.

[3] Cf. n° 6, 2°. — Le français *noel* est prononcé *noyé, nouyé*.

paemos II 46, *paeront* II 6 semblent défectueuses en regard de *payeront* II 24[1]. Dès lors *vaquar* V 2 est un terme savant.

130. Le *c* vélaire, devant *o* et *u*, qu'il soit initial ou appuyé en latin, est traité comme en français ; *coit* III 44 = **cocit* pour *coquit*, *encura* II 20 = **incuratum*. Si le groupe des consonnes ne s'est produit qu'en roman, il faut distinguer :

1° *n'co*. Pas d'exemple dans nos textes anciens[2] ; dans les patois actuels, **manicum* a donné *mango*, première phase de la transformation, et aussi *manjo*, *manzo*, fr. *manche*.

2° *d'co* et *t'co*, après le passage de la sourde à la sonore, aboutissent également à *g*, *j* (prononcés d'abord *dj*) :

d'co : *mejo* II 90 = *medicum*[3].

t'co : *Uriajo* I 8 ; *fornajos* II 84 ; *avenagos* Mfr. I. 3. (= *avenajos*[4]). Les plus anciennes graphies de ce suffixe sont *tg* : *eminalatge* SH 110 (v. 1100[5]). *Auriatge* D 68

---

[1] A Corps, au-delà de la limite franco-provençale, le *c* intervocalique a passé à l'aspirée gutturale : *pahã*.

[2] On trouve, il est vrai, dans le *Cart. de SA.*, *Domenio*, pp. 80, 188 (a. 944) pour *Dominico* ; mais on ne peut savoir quelle était la valeur de cet *i* : était-ce *Domenio* ou *Domenjo* ? En tout cas, il est certain que le suffixe *icum* a été réduit parfois à *ium* comme le montrent *tossio* Mill. J. 150 = *toxicum* et *chanoni* = *canonicos* Arch. de l'Isère, pièce de 1419, non inventoriée.

[3] Pour *sedyos* = **sedicos*, v. n° 20, d'un texte peu sûr.

[4] Même traitement pour *oticum* : *feroticum* = *farojo* Mill. A. 9, au fém. *farougi* Mill. J. 41 ; auj. *feroujou*, *ferouje*, à S.-Maur.-l'Exil (Riv. 37, 49) et dans les Terres-Froides, *fourezou*, par métathèse ; de même **fiticum* pour *ficatum* = *fejo*, *fezo*, *fezo*.

[5] Dans le texte : *lemina Latge*, justement corrigé par M. U. Chevalier (*Rev. Crit.* 15 janv. 1870).

(XIIe s.), et *z* : *cavallazo* D 255 (XIIe s.). *Chassenazo* Valb. I 17 (1209). La graphie méridionale représente un épaississement de *dj* : *fornatico* - * *fornadego* - *fornadgo*, *fornadjo*[1]; quant à *z*, c'est une graphie certainement inexacte pour l'époque, où le *dj* n'avait pas encore passé à *dz*.

131. *c* (+ *o*, *u*) intervocalique : 1° avant l'accent, le *c* s'adoucit en *g* dans *a* + *cu*, comme en français, mais sans dégager d'yod : *agu* E 90; *Agulier* (n. propre) SM 107; de même, dans les patois actuels : *agu*, *aguzyé* (resp. *aguzé*, - *zī*, - *jī*, etc.) = * *acutiare*; *awlye* (resp. *aëlye*, *aœlye*, *ālye*, *œlye*, *oūlyi*, *ūlyi*, *ālye*) = * *acuculam*. Mais, dans *e* + *cu*, le *c* tombe comme en français : *neuna* I 3, *niuns* Valb. II 85[2]. *Neguna* I 4 doit être considéré comme provençal, régulier dans le Trièves.

2° Après l'accent, le *c* tombe dans *a*, *i*, *au* + *co* : *faf* I 6 : *fant* III 7; *laus* SH 189[3]; *diont* Doc II 317 = *dicunt*; *pou* III 30 = *paucum*.

132. *c* final. Son sort diffère suivant la voyelle ou la consonne qui précède et suivant qu'il est final en latin ou en roman :

1° *ac*. — S'il est final en latin, le *c* se vocalise :

illac = *lay* V2; E 173; Doc II, 36; — *ley* V1.	ecce hac = *say* II 77; — *sey* II 89[4].

[1] Parmi les diverses théories imaginées pour rendre compte de la transformation de *aticum*, c'est, ce semble, la mieux fondée ; cf. au 1° *mango* et *manjo* de *manicum*, pour le passage de la gutturale à la spirante.

[2] Auj. *nyon* (personne), dans une grande partie des Terres-Froides.

[3] Cf. n° 5.

[4] *Ca*·T1, 8e v° est étranger au Dauphiné ; auj. nous avons : *lé*, *lè* ; *sé*, *sè*, etc.

Si *ac* n'est final qu'en roman, le *c* s'est aussi vocalisé : *Burnai* B 20 ; *Ternay* III 35. Dans quelques mots en *aco,* de même que dans le suffixe *iaco,* devenu *iego-ego,* la gutturale était tombée avant l'apocope de la finale[1].

2° *oc.* — Pour *oc* final en latin, nos textes anciens n'ont que les mots *apud hoc* (avec) et *ecce hoc* (ce). Pour le premier, la vocalisation du *c* est constante : *avoy* II 11, etc. ; V 3, etc. ; Dp 378[2]. Dans le second, au contraire, le *c* est tombé : *czo* I 2, II 3 ; — *co* III 4, IV 1 ; — *su (s)* V 3 ; — *su* Dp 390 ; cela tient sans doute à l'emploi proclitique du mot. — Dans *oc,* final en roman, le *c* est tombé, en règle générale : *focum* = *fue* II 14, etc. ; III 4; *locum* = *lue* Dp 378, etc. ; — *lua* Mtr. II 14; **brocum* = *broes* IV 22.

3° Après *n* et *r, c* final en roman se maintient quelquefois, au moins dans la graphie : *banc* III 41 ; *bancz* II 75, mais aussi *bans* III 42, avant l's de flexion ; *porc* IV 18. Le texte II écrit *clers* et *cler* 44, de même que le texte V, *cler* 22, ce qui semble prouver que le *c* final ne se prononçait plus au XIVe siècle. Pareillement, tandis qu'au XIIe siècle on écrit *maresc* T 1, 1re p., le même pays orthographie *maret* T 2, 51, deux siècles plus tard.

4° Le groupe *sc.* final en roman, n'a pas subi la métathèse *cs,* qui amène *is* en français. Outre l'exemple de *maresc,* nous avons *boscum* = *bosc* SM 81 ; — *buecs* I 8; — *buec* III 14; Vp 148; T 3, 11[3]. Si nous avons : *establiso* I 8, *etablisso* I 10, où *sc* est traité comme en français,

---

[1] Cf. nos 5, 15, 131.

[2] Pour les successeurs de *avoy,* cf. n° 47.

[3] Toutes les formes actuelles de *boscum,* citées au n° 52, 3°, témoignent de la persistance ancienne du *c.*

c'est que, en réalité, *sc* n'a jamais été final à la première personne des verbes dauphinois [1].

133. *c première syllabe d'un groupe. cr :* initial, il est resté normalement, même dans *cruptam* = *crota* III 21 [2]. Intervocalique, il se change, comme en français, en *ir* ou *igr : seyriment* II 10, Valb. II 86 ; *maygros* T 2, 55 ; *egrivoley* T 3, 11.

Les mots *fare* II 24, *dedure* Dp 379 sont-ils contraires à la règle, ou bien représentent-ils un * *faire* et un * *deduire* antérieurs ? En d'autres termes le *c* est-il tombé dans ces mots avant ou après sa vocalisation ? C'est à la dernière hypothèse qu'il faut donner la préférence, puisque *adducere, adductus* sont continués aujourd'hui, à Grenoble, par *adure, adu*, quand *deductus* l'était par *deduyt* II 19, au XIVe siècle. Le dauphinois postérieur *larima* = *lacrimam* provient nécessairement de * *lairima*, sans quoi l'*i* métatonique serait inexplicable [3].

134. *cl.* Ce groupe présente quelques différences de traitement avec le français :

1° Initial ou appuyé, il se maintient en général, sauf dans *eglosa* III 39 = *exclausam ; iglesi* III 30. Il n'a pas encore dégagé d'yod comme dans les patois actuels, où il est représenté, suivant les localités, par : *kl, kly, ky, ty, hly ;* par exemple : *klá, klyá, kyā, tyā, hlyá* (dans le canton de la Mure, où on l'écrit *chlya*, ou *schlya* [4]).

---

[1] N° 79.

[2] D'ailleurs le fr. *grotte* vient de l'italien.

[3] N° 65, note.

[4] Du reste, *hlyā* n'est qu'une graphie approximative ; le son qu'on entend avant *ly* est celui d'une fricative vélaire sourde. Il s'observe aussi près de Beaujeu (Rhône).

135. Appuyé sur *s*, le *c* se maintient, contrairement à ce qui a lieu en français : *cumaclo* E 208 = **cremasculum*[1]. De même, dans les patois actuels : *masculum* = *mákyo, mátyo ;* **miscularе* = *méklā, méklyā, mékyā, métyā.*

136. *cl* intervocalique s'est transformé en *gl* dans : *segla* III 23; *joglar* SM 57 ; *marigler* T 1, 7e p. Mais, en règle générale, le *c*, dans ce cas, se vocalise en *y*, lequel mouille l'*l* suivante :

a + cl : sarraylles II 30 ; *maylles* II 43.
e + cl : veylles II 69; *sarpelleri*, V 13.
i + cl : cunil III 3[2] ; *volpilles* IV 7.
o + cl : manoill IV 36; *trueil* SR 24; *troyllander* II 23.

137. *ct*. Ce groupe s'est comporté comme en français ; le *c* s'y est vocalisé dès les temps les plus anciens[3] : *Pleitru* SA 19 (996) = *Plectrudem* ; *Adreiz* SH 8 (v. 1100) = *ad directos*. C'est la règle absolue de nos textes, à laquelle n'échappent que les mots savants : *doctour* II 24, *rectour* II 78. Mais on y remarque un caractère très intéressant : c'est l'absence de l'*i* issu du *c*, dans *fat* V 1, 6, 17, 20; *pat* V 22, peut-être *lat* V 21 — s'il peut être interprété par l'*at*. — C'est un trait dauphinois qui s'observe particulièrement dans les oxytons : *fa* = *factum*, mais *fēta ; la* = **lactem; ma* = *magidem ; nò* = *noctem ; kò* = *coctum*, mais *kwaita, kwēta*, etc. Comme les textes grenoblois du XIIIe et du XIVe siècle ont *fayt*, excepté

---

[1] N° 81, 4°.

[2] Dans *iclum*, l'*y* provenant de *c* semble s'être fondu dans l'*i* tonique.

[3] D'ailleurs on trouve déjà *dreit, plaid* dans les *Serments* de 842.

fa I 3 — exemple douteux d'ailleurs, — et comme d'autre part, *fa*, *nò*, etc , est aujourd'hui la règle à Grenoble, il vaut mieux voir dans ces mots la chute de l'*i* devenu final, que celle du *c* dans le groupe *ct*.

L'yod provenant du groupe *nct* est tombé quelquefois dans *sanctum* = *sant* III 1, V 7, mais s'est le plus souvent maintenu au masculin : *saint*, *seint*, et toujours au féminin : *sainti - sainta*, *seinti - seinta*[1].

L'aire de ce phénomène n'est pas encore déterminée avec précision ; mais elle semble occuper plus de la moitié du département depuis les Alpes jusqu'à la lisière des Terres-Froides et au canton de Roussillon, au moins pour certains mots tels que *nò*, *kò*[2].

2° **c** *palatal* (*c* + *e*, *i*).

138. *Graphie*. *c* palatal est représenté dans nos documents par *c*, *cz*, *s* : *ecce istam* = *ceta* I 6 ; *ecce hoc* = *czo* I 2, II 3 ; — *co* III 4, IV 1 ; — *so* V 1 ; — *su* (*s*) V 3 ; — *su* Dp 390 ; *ecce hac* = *say* II 77 ; — *sey* II 89 ; *ceram* = *ciri* II 72 ; — *siri* II 82. Quant à la répartition de ces graphies, nous remarquons que *cz* ne se trouve que dans les documents de la région grenobloise[3] ; que *c* et *s* se confondent, à Grenoble, dans les documents de

---

[1] N° 9, note.

[2] A Theys, on dit *kwè*, *nwè* ; mais, comme on dit aussi *nò* dans l'expression : *tóta la nò*, il est à présumer que l'influence du français est en train d'y détruire un caractère ancien.

[3] On trouve *veczi* Doc II 119, dans un texte d'origine grenobloise, et souvent *Brianczon*, *Pisanczani*, etc. : dans l'Inventaire II des archives des dauphins.

1338 et, à Vienne, dans les documents de 1389. C'est donc au XIVe siècle, comme en français d'ailleurs, que le son composé *ts* du *c* palatal aboutit à *s*. Il y a une exception dans le mot *porchet* SH 110 (v. 1100), D 217 (XIIe s.) = *porc* + *ittum;* elle semble indiquer la prononciation *tch* qui a dû exister à une époque ancienne pour le *c* palatal, comme pour le *c* vélaire palatalisé[1].

139. Le traitement de *c* (+ *e, i*) initial est le même qu'en français : *ceta, cela,* etc. S'il est appuyé, il faut distinguer :

1° Appuyé en latin, *c* palatal est continué comme en français par *c*(*s*) : *roncins* II 36 ; — *ronsin* V 27.

2° Si l'appui ne s'est produit qu'en roman, le *c* a passé à la spirante douce : **domnicellus* = *donzeuz* I 2; *salicetum* = *sauzei* III 26 ; — *saugey* T 2, 21 ; *pullicenum* = *pusins* Dp 398. On trouve *pucins* dans le cartulaire de Vaulx (6e p.); mais, ce mot se disant *puzèn* partout où il existe encore en Dauphiné, il faut y voir une graphie imparfaite représentant le son *pudzin*[2].

140. Le *c* palatal intervocalique est continué comme en français par *is* (= *iz*) : *leisybla* I 5 ; *maisel* II 56 = *macellum; veisin* C 187[3]. — *Lusennay* B 140 de *Lucen-*

---

[1] *Falachef,* à côté de *Falaceus* Inv. II 138, et de *Falacef* Inv. I 16, indique peut-être déjà la tendance à transformer en chuintante le son *s,* quelle qu'en soit l'origine, tendance réalisée, comme nous le dirons plus loin, dans une notable partie du département.

[2] Cette explication est confirmée par les formes bas-latines qu'on rencontre en Dauphiné : *puldinos* D 171 ; *pulzinos* D 221 ; *pulzinum* SH 109 (1080-1132).

[3] *Razimòla, razèn,* etc. dans les patois de St-Jean-de-Bournay et d'ailleurs, ont laissé tomber l'*i* de la diphtongue antérieure : **raizimola,* **raizèn,* suivant le traitement local de la diphtongue *ai*.

nacum, au lieu de *Luisennay*[1], est une exception difficile à expliquer en Dauphiné où **lucernare* donne régulièrement *lüizernā* (briller par intermittence). — L's est dure après la syncope de la voyelle suivante : *Dueysmo* B 74 = *dodecimum*[2].

141. *c* (+ *e*, *i*) final donne *is* dans les paroxytons, comme d'ailleurs en français : *guovernaris* I 11 = *gubernatricem ; Biatris* I 10 ; *croys* II 79 ; *voys* II 85 ; *veys* II 66. — Pour les proparoxytons latins, le traitement est différent ; quelle que soit la consonne qui précède, *c* passe à la spirante douce : *seze* SA 8 (986) = *sedecim ; fogi* T 3, 7, 10 = *filicem*. C'est la règle en dauphinois : *pollicem* = *pogeo* Mill. J. 151 ; *pulicem* = *puzi* ib. 111 ; *salicem* = *sauzo* ib. 191 ; *rumicem* = *ronzi* Lap. 75. Toutes ces formes sont encore vivantes, par tout le Dauphiné.

142. *c* + *y*. Le traitement est le même qu'en français et en provençal, c'est-à-dire que *c* + *y* = *s* dure, quelle que soit sa place, avant ou après l'accent : *aciel* IV9 ; *unces* II 41 ; *peci* T 1, 1re p. = **peciam ; Beci* B99. *Bonifacio* I 14, *edificio* II 25 sont des termes savants.

X.

143. Cette consonne double est traitée comme son équivalent *cs*, si elle est intervocalique ou finale, c'est-à-dire est continuée par *is* (*s* dure) :

---

[1] *Luzenéa*, dans le patois local.
[2] Cf. n° 112, 2°, note.

Buxariam = *Boysseri* Valb. II 268.
* texatorem = *Teyssaor* C 246.
Saxeolum = *Saissuel* III 25.
exeunt = *issunt* III 4[1].
laxo = *laysso* I 9.
coxam = *coisi* IV 16.
sex = *sies* (* *sieis*) AMV, BB 5.

A signaler la forme *fichi* III 26, 27 = *fixam*, où, les deux éléments s'étant transposés, *sca* a subi le traitement de *ca* appuyé, tout comme dans *tachi* D 259, qui répond au français *tâche* = *taxam*.

144. Quand *x* précède immédiatement une consonne, spécialement dans la préposition *ex*, le *c* de *cs* (= *x*) tombe :

expressum = *espres* Valb. II 86.
= *epres* II 78.
* exsaritum = *essart* III 16.
* extestarius = *esteters* III 44.
* excorticare = *escorchier* III 45.
dextram = *destra* III 45.
juxta = *josta* III 29.

Tous les mots de nos textes qui ne rentrent pas dans cette règle sont des mots savants : *exceptays* I 8 ; *examinar* II 90, et l'étrange *azamination* ib. qui a probablement été mal lu. *Esmage* Doc II 36, mot savant, par suite d'une fausse étymologie, a pris le préfixe *ex*, d'où *eimagi*, dans la littérature grenobloise[2], et *ůmázi*, dans le patois de Saint-Jean-de-Bournay.

Dans les patois actuels, *es* provenant de *ex* est traité comme *es* provenant de *s* + *c*, *p*, *t*[3], excepté à Miribel, qui présente une particularité très intéressante. Tandis que *scalam*, *spatulam*, **stelam* sont continués, comme ailleurs, par : *esyèla*, *epála*, *etéla*, tous les mots

---

[1] Dans ce mot *ex* a été traité comme s'il appartenait au thème d'où * *eissunt*.
[2] Lap. 26.
[3] N° 171.

qui ont le préfixe *ex* commencent par *i* : *ikorsyé ; ikóre* = *excutere; itrōmū* = **extremare; ibanā* = *ex* + *banna* (*corne*) + *are* (casser les cornes[1]), etc. Ce patois a donc vocalisé le *c* de *ex*.

QU.

145. L'élément labial de *qu* était tombé depuis longtemps à l'époque de nos textes[2], mais après la palatisation de *ca ;* aussi est-il représenté quand il est initial ou appuyé : 1° indifféremment par *c* ou par *qu* devant *a* : *cartal* SH 252 (v. 1140), *quartal* ib. 206; *cartaus* T 1. 6e p.; *carementran* D 256 (XIIe s.); 2° par *c* devant *u* : *alcuns* II 62 ; 3° par *qu* devant *e* et *i* : *querre* II 36 ; *quinzena* I 1. — Il y a une exception très curieuse, déjà observée en lyonnais[3] : *enduchi* III 9 (4 fois), *duchi* III 34 (3 fois). Comme le provençal *jusqua,* il vient nécessairement de *de* + *usque* + *ad,* et constitue une véritable exception à la règle du maintien du son guttural dans *qu.* M. Chabaneau a proposé de l'expliquer par : **dusquia* - **dusquja* - **duscha,* d'où *duchi* en lyonnais, et M. Horning par : **duska*[4]. La première explication semble mieux d'accord avec les destinées de *qu* en gallo-roman. *Duchi* n'a pas laissé de trace, à ce qu'il semble, dans nos patois actuels ; *de usque ad* est continué par *dika, dzika,* à

---

[1] *Itrantyā* (étrangler), *itroblā* (champ d'où le blé a été enlevé), supposent, à Miribel, les types * *exstrangulare,* * *exstupulatum*. — *i* = *ex* se trouve aussi à Venosc, en Oisans : *ikoundre.*

[2] *Chi* = *qui,* dans la *Cantilène de sainte Eulalie.*

[3] Cf. N. du Puitspelu, s. v.

[4] N. du Puitspelu, p. 454.

Cessieu, Éclose, etc., par *ʒika*, à Villette-Serpaize, outre *juka, juska, juchka* qui se rattachent au français.

Ajoutons que le canton de la Mure présente la palatisation de *qu* dans *tchi* = *qui*, *kaoutchèn* = *qualemque unum*, *aoutchèn* = *aliquem unum*; mais c'est un phénomène récent, qui a substitué le son *ty, tch* à *ky*, développé lui-même au contact de *i* : *ki* - **kyi* - **tyi* - *tchi*[1].

146. *qu* intervocalique s'est changé en *g* après un *e* et en *ig* après un *a* :

1° equam = *Ega* B 83; D 197; N 19. = *Egua* SH 244.	* persequere = *persegre* Dp 390. insequentem = *enseguant* I 13; Dp 387. * sequunt = *segunt* Dp 395.

seut T 1, 3e p. montre la chute de ce *g* secondaire, à la 3e pers. du singulier ; d'où a été refait l'infinitif **seugre* - *sœgre* - *syœgre* - *syougre*, etc., dans les environs de Bourgoin, notamment, où l'on disait encore *segre* au commencement du XVe siècle.

2e aquam = *aygua* III 9; III 34; IV 29.	aquarium = *eyguiers* II 83; — *eguyer* CdC, B 3126, f. 134.

Quelques romanistes ont expliqué *aigua* par un hypothétique **acquam* ; le mot *aquilam* devenu, suivant les localités : *ĕglya, ĕglye, ĕlye, ĕdye*[2], d'un **aigla* antérieur, rend l'hypothèse inutile. D'autres ont vu dans le *g* la consonnification du *w* de *qu* ; il semble bien que le *g* dau-

---

[1] On sait que *qui* devient *e*, *i* est palatisé en rhétique, Gartner, *Rætorom. Gramm.* p. 70.

[2] *ĕglyo, ĕlyo,* dans quelques communes du canton de St-Geoire, *ĕdyo,* au Grand-Lemps, par changement de genre.

phinois continue réellement *q*, sinon on aurait eu *aiga*, lequel, comme *longa* — *lonji*, serait probablement devenu *aiji*. D'autres enfin voient dans cet *i* le successeur d'un *u* dégagé par le *g* : * *augua*[1] ; la transformation de *u* en *i* serait possible en Dauphiné[2], mais cet *u* a-t-il existé en dauphinois[3] ? Il semble que la théorie de l'yod dégagé par la gutturale soit mieux d'accord avec l'ensemble des phénomènes dauphinois.

G.

147. *Graphie.* Le *g* guttural est figuré dans nos documents : 1° par *g* devant *a*, *o*, *u*, en règle générale ; 2° par *gu* devant *e* et *i*, comme en français : *Guigos* I 2, *lengues* III 28 ; quelquefois devant *a*, dans les mots d'origine germanique ; *gua* T 1, 8e p. ; T 2, 38 ; *resguarde* III 11 ; une fois seulement devant *o* : *guovernaris* I 11. Quant au *g* palatalisé, qui s'est prononcé *dj*, probablement aussi longtemps qu'en français, il est représenté : 1° ordinairement par *g* devant *e*, *i* : *gelina* III 3, *Girinenc* III 34, et même, exceptionnellement, devant *a* et *o* : *Valgala* Doc I 62 (à côté de *Valle Jalata*) ; *jugo* II 1 (6 fois), à côté de *jujo* II 9 (4 fois) ; *estrangos* IV 12 ; *avenagos* Mtr I 3 ; *usagos* ib. II 13 ; *paquerago* ib. II 14 ; *salvago* T 2, 23 ; 2° par *j*,

---

[1] C'est notamment l'explication de M. Meyer-Lübke, *Gram.*, p. 450.

[2] Cf. n° 99.

[3] On trouve dans le Cart. de Cluny *paugo* et *aigro* pour *pago* et *agro*, notamment II 93 (a. 904), II 200 (a. 918) ; je n'ai jamais rencontré ces formes dans des textes d'origine dauphinoise.

ordinairement, devant *a* et *o* : *Joffreis* III 17 = *Gaufredus; Jarzins* III 15 ; *chenjo* V 8 ; 3° par *ge,* à l'imitation du français : *chengeor* V 9 ; 4° par *gi,* deux fois seulement : *gagios* II 39 ; *dechargior* N 39. — Cette dernière graphie, qui appartient à des textes grenoblois, semble avoir été particulièrement en honneur à Grenoble, puisqu'elle est habituelle chez Laurent de Briançon : *couragio, visagio, sagio,* etc. [1]. — Si le nom propre *Borzeis* III 42 vient de *burgensis,* comme il est probable, le *z* (= *dz*) correspondrait au *c* (= *ts*) de *ciament* III 45, et indiquerait la tendance de la spirante palatale à passer à la spirante dentale correspondante.

Aujourd'hui, le son du *g* palatalisé, comme celui du *j,* correspond généralement à celui du *c* palatalisé : *dj* à *tch, dz* à *ts, j* à *ch, ẓ* à *ṣ, z* à *s, jy* à *chy, ẓy* à *ṣy;* il n'y a d'exception que pour *st* qui n'a pas, à Saint-Sixte, son correspondant *zd* [2]. Isolément, *j* (= *g*) est continué par *d,* par la chute de l'élément spirant de *dj, dz* : *sódo* = *salicem,* à Bevenais, ailleurs *sózo, soẓo,* etc. ; *demèlyé* = **gemiculare,* à Miribel, en regard de *zemeḷyī,* dans les Terres-Froides, notamment au Pin [3].

148. Le *g* vélaire, initial ou appuyé, se change en *j* devant *a* : *gallinam* = *gelina* III 3 ; *Garzinus* SA 252 (1014) = *Jarzins* III 15 ; *longam* = *longi* Valb. I 86.

---

[1] Lap., 22, 25, 36, etc.

[2] Cf. n° 127. — Mais, à Saint-Pierre-de-Chartreuse, on dit normalement : *zdou* (jour), *zdournā* (journée), *dyœmenzdi* (dimanche), *mizdyé* (manger), *forzdié* (forger), mais *stardyé* (charger), par dissimilation de * *starzdié,* et *de* (je), qui doit être emprunté. D'ailleurs, ce caractère très remarquable tend à disparaître.

[3] Cf. n° 154.

— Devant *o* et *u*, il se maintient : *guovernaris* I 11 ; *Borgureuz* III 32.

149. Le *g* palatal, initial ou appuyé, est traité de même : *Valgala* Doc I 62; *jans* Doc II 36; *jantil* ib. 35[1].

150. Pour le *g* intervocalique, vélaire ou palatal, son sort dépend des voyelles environnantes :

1° Entouré de voyelles palatales (*a, e, i*), il se change en yod, comme en français :

a + g + a : Payans B 166. *e + g + a : reyel* III 14.	*a + g + i : sayn* IV 4 (pour **sayin*).

Seel V 21 est français et suppose **seiel;* quant à *lia* V 15 = *ligatum*, on s'attendrait à *leia;* mais il y a eu, comme en français. contraction de *ei* protonique en *i*[2]. *Siebodus* B 21, *Sibodus* ib. 18, à côté de *Sigiboudus* ib., plus tard *Sibue* Valb. I 23, nous montrent une contraction plus forte.

2° Contigu à une voyelle labiale (*o, u*), le *g* présente un traitement beaucoup plus indécis qu'en français. Il est tombé dans la combinaison *a + g + u, o*, comme en français : *aur* SH 98 ; *aout* II 6 ; de même dans *o+g+a : corroa* Dp 383, SH 251 ; *roveysons* Dp 387, et dans *u + g + a : rua* II 14. — Mais dans *o + g + e*, il y a hésitation dans le même texte : *poiesa* III 12, — *poesa* ib. 25; de même pour *e + g + o*, où il tombe purement et simplement : *ef* I 2, de **eu* = *ego; tyeulles* CdC, B 3126, f. 134 = *tēgŭlas; Tivoler* III 32, mais se change en *y* dans *esleyo* I 7 = **exlego*. — *Negocies* II 12, *vegili* II 56, *obligis* V 21, sont évidemment mi-savants.

---

[1] Pour *Borzeis*, cf. n° 147.
[2] N° 109.

151. *G* dans un groupe de consonnes. 1° *Gl* ne s'est pas encore palatisé, à l'époque de nos textes ; aujourd'hui, il s'est transformé, respectivement dans les mêmes pays que *cl*, en *gly, gy, ly, dy ;* 2° *Gr, g'r :* si le groupe est intervocalique, le *g* se vocalise : *neyra* Doc II 99 ; *eleyre* II 85. Les patois actuels ont encore *peraizi, praizi, praijye,* etc. = *pigritiam,* où le *g* est tombé probablement après sa vocalisation. 3° *g'd, g't :* le *g* s'est régulièrement vocalisé : *frey* E 167, — *freyda* T 2, 39 ; *leyt* II 77 = *legit.* 4° *gn, g'n,* avant ou après l'accent, présentent aussi le changement de *g* en yod, lequel s'unit à l'*n* pour le mouiller : *Agneuz* B 158 ; *aignos* III 43 (= **a***nyos*) ; *aignines* IV 7 (= *anyines*) ; *stagnum* pour *stannum* = *estaig* IV 4[1]. Le nom propre *Romestagnus,* très fréquent à Vienne, au moyen âge, est traduit par : *Romestaygns* SM 71 ; *Remestainz* ib. 55 ; *Remestan* ib. 44 ; *Remestanz* ib. 45, 49 ; il indique nettement la tendance à laisser tomber la mouillure dans *ny* final des noms masculins ; c'est ce qui explique comment *indaginem, propaginem,* étant masculins en dauphinois comme dans d'autres dialectes, aient abouti à *endan, prevan,* en passant par **endany, *provany*[2] ; c'est probablement l'effet de l's du nominatif. 5° Nous n'avons pas d'exemple ancien pour le groupe *ng ;* mais actuellement, on trouve sur plusieurs points du Dauphiné, spécialement dans les Terres-Froides, les infinitifs : *jou**n**ye-zou**n**ye*

---

[1] Cette graphie à la fin des mots n'est pas rare dans le domaine gallo-roman : on la trouve notamment dans la *Passion du Christ* et le *Saint-Léger ;* cf. dans nos textes dauphinois : *Bergoig* T1, 8e p. v°. = *Bourgoing* (Bourgoin).

[2] Cf. n° 9.

= *jungere; plenye* = *plangere; tenye* = *tingere*, etc., où le *g* vocalisé a mouillé l'*n* avant la chute de la métatonique. C'est ainsi que *longe* a dû produire **lony*, d'où, par attraction de l'yod, *lwen* dans la plupart des patois, et par une transposition insolite, *lyon*, à Trept.

152. Le *g* final en roman se change en *y* après une voyelle : *rey* V 3; *navey* III 9, IV 20, où l'yod se fond dans l'*i* de la diphtongue issue de *é*. S'il est appuyé, il se durcit en *c* : *alberc* SR 4 = germ. *heriberga*.

J (Y).

153. Le *j*, qui était semi-voyelle en latin, initial, se comporte comme en français, c'est-à-dire se transforme en spirante palatale douce *dj*, plus tard *j* : *ja* I 2; *jugo* II 1; *geta* III 44. Intervocalique, il passe à *y* : *may* II 31; excepté *majour* V 25. Dans *aydont* = *adjutant*, il est traité comme en français; mais dans *adjua* Inv. I 10, — *ajua* II 24, il s'est consonnifié, comme en provençal.

154. L'yod initial, d'origine romane, qu'on rencontre en français dans les successeurs de *ego* : (*eo*), *io*, *jo*, *je*, a eu chez nous une destinée spéciale, comme dans les patois suisses et savoyards. Avant la diphtongaison de l'*e*, *ego* est représenté par **eu-ef*; après la diphtongaison, **ieu-iu* devient *ju* V 1 (7 fois), en regard de *je* ib. 3 (8 fois), qui est français[1]. Ce *j* était certainement pro-

---

[1] Ce phénomène se retrouve dans *lolium* — **lyolyum* (par assimilation) — * *yolyum* (par aphérèse de *l* prise pour l'article) — **joil*, et enfin *zwai*, *ẓwai*, *ẓwèn*, etc. dans les patois actuels ; cf. Meyer-Lübke, *Gr.* 513, qui explique l'aphérèse de *l* par une dissimilation.

noncé *dj* à l'origine; il est resté *dje*, à Theys (c. de Goncelin); il a passé à *dze* dans les cantons de Goncelin et d'Allevard, à Izeaux (c. de Rives), et à Ternay (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon); enfin, l'élément spirant étant tombé, on a eu *de,* qui s'étend sur tout l'Ouest du département, depuis Saint-Pierre-de-Chartreuse, les Échelles, en passant par Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Joseph-de-Rivière, la lisière Sud des Terres-Froides, et Pommier (c. de Beaurepaire), jusqu'à Eyzin-Pinet, Estrablin et Villette-Serpaize, et de là au Rhône, au Nord de Vienne[1]. Dans le reste du département, c'est *je* qui règne presque exclusivement; on trouve *jye* à Saint-Paul-d'Izeaux, et enfin, la forme la plus archaïque de toutes, *ye,* aux environs de Vinay[2].

H.

155. L'aspirée gutturale avait disparu du latin vulgaire dès les premiers siècles de l'ère chrétienne; quand on la rencontre à partir du ve siècle, ce n'est plus qu'une graphie étymologique. Dans nos textes, comme d'ailleurs dans tous ceux du moyen âge, ce signe est employé à

---

[1] On observe *de* à Bossieu, Commelle, Semons (c. de la Côte-Saint-André), mais *je* à Marcilloles (c. de Roybon). A Pommier, on dit *de* et *ze,* ce qui semble indiquer la frontière. On peut admettre *approximativement* que la limite du *de* se trouve au chemin de Pommier à Cour-et-Buis et, de là jusqu'à Vienne, à la route départementale.

[2] Dans la conjugaison interrogative, on dit *yé* dans les cantons de la Mure et de Valbonnais, et *ye* au Villard-de-Lans; cf. Grat. 23, 40, 42. — D'ailleurs, les pays qui disent *de,* le remplacent toujours, dans ce cas, par *jo, ju, zo, ẓo, zu* ou *ze.*

tort et à travers : on trouve *hom,* à côté de *om, on ; ha,* à côté de *a, ant, avit,* et même *h* dans des mots qui n'y ont aucun droit : *hordeno* I 6, *hublias* III 5. — Les patois actuels n'ont pas même respecté l'aspiration germanique : l'*atson,* l'*ason* = *hapja* + *onem ;* l'*égron* = germ. *heiger,* fr. héron. Tous les mots qui, en français, ont l'aspiration, la perdent en passant dans nos patois : *oul et-ardzi* = il est hardi.

II. — Consonnes dentales.

T.

156. *T initial.* Il persiste toujours, sauf dans les noms propres *Darbons* C 228 (1230), *Darbona* T 2, 45, s'il est vrai que *darbon* vienne de * *talponem*[1].

157. *T appuyé.* 1° Si l'appui est latin, *t* persiste malgré la vocalisation ou la chute de la consonne sur laquelle il s'appuyait :

ecce istam = *ceta* I 6.	dictare = *deytar* II 63.
cultivatas = *cotivays* I 8.	* fructam = *fruyta* II 62.

Dans *meita* III 7, le *t* s'appuyait sur la demi-consonne : *medietatem* — * *meytatem,* ce qui n'a pas eu lieu, en Dauphiné, pour *pietatem,* devenu probablement **pitatem,* d'où *pidā* et *pidya,* par le passage de la sourde intervocalique à la sonore. De même *pietantia*[2], en bas-

---

[1] Ce mot, qui signifie *taupe,* se trouve en Dauphiné, sous les formes de *darbon, drabon, zarbon, ẓarbon, jarbon.* — La forme *tarpon* du dialecte de Val Soana (Nigra, *Arch. glott.,* III, 1, p. 28) appuie cette étymologie.

[2] Le point de départ semble être *pictantia* (Du Cange, s. v.) lequel a subi l'influence de *pietas.*

latin *pitancia* Terr. I 358, a donné *pidanci* II 55[1].

2° Si l'appui ne se produit qu'en roman, le *t* passe à la sonore :

male habitum = *malado* I 2.	sabatum = *sando* V 2.
subitum = *sodo* I 3.	adjutant = *aydont* II 55.
Exobitum = *Essuedos* V 2.	

Les exemples de nos textes sont peu nombreux ; mais les patois actuels montrent que c'est bien la règle : *plédā ; vwédā* = **vocitare ; dondā* = *domitare*[2] ; *kodā-koudā-kyudā* = *cogitare*[3] ; *modā* = **movitare* (partir). — *Curla* B 148 est un surnom donné dans un pays où le mot signifie, comme dans le lyonnais et une partie du Midi, « courge » ; c'est donc vraisemblablement le continuateur de *cucurbitam*. Depuis Grenoble jusqu'à la Verpillière et Villette-Serpaize, le *t* dans ce mot est représenté normalement par *d* : *korda, kourda, kyœrda,* etc. ; c'est probablement ce *d* qui a exceptionnellement passé à *l* dans *Curla*[4].

158. *T intervocalique.* — Après s'être affaibli en *d*, il est tombé dès les temps les plus anciens : le nom actuel de *Mions* (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon) est écrit *Metono* en 963, *Medono* en 966, *Meono* en 972[5]. Nous avons

---

[1] *Pṣedanchī,* au Passage, veut dire « économiser sur la nourriture », et *pṣedanchů,* à Saint-André-le-Gua, signifie « alléchant ».

[2] A Saint-Nicolas-de-Macherin, uniquement dans le sens de « lasser, réduire par la fatigue », par ex. prendre une poule qu'on poursuit « *dondā la pôlālye* ».

[3] *Kyutā,* à la Bâtie-Divisin, lequel doit s'expliquer, sans doute, étant isolé, par un retour à la sourde opéré sous l'influence de *kyaẅtā* (clouer), *nyaẅtā* (nouer), etc.

[4] C'est l'explication de M. Chabaneau, dans N. du Puitspelu, p. 452.

[5] Cf. n° 108.

ensuite : *civau* SH 252 (v. 1140), *corroa* ib. 251. Le phénomène était donc accompli en Dauphiné avant de l'être dans le Nord[1].

Nos textes, naturellement, présentent la chute du *t* intervocalique comme une règle absolue :

* potunt = *pount* I 4.	fetam = *feia* IV 18.
— *poyont* II 55.	putare = *poar* Dp 391.
abbatissam = *abaiessa* III 24.	monetam = *monea* II 39.
retortas = *riortes* III 24.	monetas = *moneies* V 8.

Les exceptions, peu nombreuses d'ailleurs, sont aisément explicables : *Katalinan* I 9, *Vitauz* B 29[2] sont des termes savants, et *chapitol* II 85, mi-savant ; *Beders* IV 6 est provençal ; *cheuta* Dp 391 = * *cadutam* a été refait sur le masculin ; quant à *cadone* IV 4, il est d'origine arabe et n'en est pas moins curieux en ce qu'il montre, comme l'espagnol et le portugais, l'affaiblissement du *t* de *qoton*.

Dans le voisinage de la frontière provençale, on trouve des mots tout provençaux : le nom même de *Graisivodan*[3] = *Grationopolitanum* date de l'étape *d* = *t*, qui est celle de l'ancien provençal. Çà et là, on remarque des mots analogues, généralement très archaïques : *rebudelā* (potelé), (*chèla*) *cadzère* = *cathedram*, etc., au cœur même des Terres-Froides[4]. Plus près du Midi, à Saint-

---

[1] Constatation faite déjà par M. P. Meyer, *Rom.* IV, 188, dans le cart. de Saint-Hugues.

[2] *Vitalis* a régulièrement donné *Vial*, nom propre très fréquent en Dauphiné (= *Vidal*, dans le Midi).

[3] *Graisivaudan*, dans l'orthographe officielle.

[4] C'est par le traitement provençal qu'il faut sans doute interpréter le mot difficile, signifiant « *clématite* » : *dōbya* (à St-Agnès), *darbyò* — *drabyò* (région voironnaise), *darbwa*, *darbwa*, *zarbwa*,

Maurice-l'Exil, ils sont bien plus nombreux : *nado* (nager), *bado* (béer), *roudaglié* (errer), *suevada* (repas du soir des bestiaux = *cibatam*), *souregliada* (coup de soleil), etc.[1]

Après la chute du *t* intervocalique, *aa* se contracte en *a* : *civa*[2]; l'hiatus persiste entre *o-a* : *poar*, aujourd'hui *pwā, pẅā, pyò*; entre *u-a* : aujourd'hui *mẅá, remẅā*; dans les autres cas, il est détruit, plus ou moins tôt, par *y*. On ne peut, ce semble, considérer celui-ci comme le successeur direct de la dentale par l'intermédiaire de *z*, comme le pense M. Meyer-Lübke[3], puisqu'on écrit *Meons* jusqu'au XVIe siècle et que, *metalleam*, dans cette hypothèse, ayant donné **meyailli*, celui-ci n'aurait pu aisément se contracter en *mailli* III 12. Il est probable que le *t* intervocalique est tombé à l'étape *z*, et que dans *poyont*, etc., nous avons affaire à un *y* parasite destiné à détruire l'hiatus.

159. *T première consonne d'un groupe.* 1° *T'l.* On sait que ce groupe était, déjà en latin vulgaire, devenu *cl* dans certains mots, par exemple *vet(u)lum - veclum*; dans ces cas, il a été traité comme *cl* primaire[4]. — Dans *espalla*

---

zarbẅa, zarbẅa, etc. (Terres-Froides) ; il doit provenir de *vitalba* — *vidarba* — *vizarba,* par aphérèse de *vi* devenu inintelligible, et changement du suffixe ; il semble avoir emprunté celui de *(barb)utus* (*barbu* est précisément le nom de la clématite, à Saint-Lattier). — Dans la région viennoise, on dit : *guizanchi,* à Vienne, *vizansi,* à Serezin-du-Rhône; c'est encore *vit(is)* + *(bl)anca*, synonyme de *alba*. — *Darbwa* (pl. *darbẅè*) du lyonnais (c. de Mornant), n'a pas été enregistré par N. du Puitspelu.

[1] Riv. 74, 131, 96, 11, 45, dont je conserve l'orthographe.

[2] N° 2, 1°.

[3] *Gram.* p. 389. — M. Horning et M. G. Paris, contestent l'explication de M. M.-L. (*Rom.* XX, 326).

[4] Un texte dauphinois nous montre dans le surnom de *Usclatus*

T 1, 6e p., le *t* s'est assimilé à *l*, sans se vocaliser ensuite en *u*, comme en français ; tout le Dauphiné dit encore *epala - epāla*. 2° *Tr*. Le *t* tombe, en règle générale, comme dans le reste du domaine franco-provençal et dans le français :

frare T1, 1re p.; I 7.	*guovernaris* I 11.	*pera* III 26.
pare I 13.	*pechare* III 9.	*rere* III 30.

Biatris I 10, exception unique, est mi-savant.

On trouvait déjà, au XIIe siècle, *Perarea* SH 220, *Peresillus* D 237, qui semblent venir de *petraria* et de *petroselinus;* en tout cas, *frare* est assuré pour le milieu du même siècle. Trois mots seulement semblent montrer le *t* assimilé à *r* : *Perro* Valb. I 190 ; *verros* IV 22 ; *surre* IV 19 ; l'assimilation n'est probablement qu'apparente, car aujourd'hui *vitrum* se dit *vairo,* etc., avec une *r* dentale très faible, tandis qu'elle est fortement roulée dans les mots où elle provient de *rr*. *Payre* II 70 et *Peiron* III 33 sont trop isolés pour qu'on puisse y voir autre chose qu'une pure graphie de *è,* ou des formes provençales ; chez nous, le *t* est tombé, probablement après avoir atteint le degré *ẓ*, mais avant d'être arrivé à *y* (*i*) [1].

D 17, l'équivalent de *ustulatus*, sans doute il est apparenté avec *buklā, bukyā,* etc. (brûler, griller), d'un **bustulare,* formé sur *bustum ;* en prov. *uscla* (par aphérèse du *b*) ; cf. N. du Puitspelu s. v. *buclio*.

[1] M. Chabaneau (*Gram. limousine,* pp. 73-4) et A. Darmesteter (*Rom.* III, 379, sq.) ont expliqué *paire* du provençal par le passage de *t* à *c* : **pacre ;* M. Nyrop (*Zeitsch. für rom. Phil.* III, 476) est l'auteur de la théorie : *patre — padre — paẓre — paire ;* théorie admise par M. H. Suchier (*Le français et le prov.,* p. 41) et M. Meyer-Lübke (*Gram.*, p. 443), reconnue vraisemblable, mais non prouvée, par M. G. Paris (*Rom.*, IX, 174).

160. *T final.* 1° Après une voyelle, spécialement dans les suffixes *atum, atem, itum, utum*, il est tombé généralement : *volunta* I 4 ; *cossela* II 87 ; *feni* II 79 ; *nevou* III 29 ; *Muntchanu* B 99 ; cependant, on trouve *illat* III 18, *cornutz* Inv. II 134. Ce n'était plus qu'une orthographe étymologique, comme le prouvent *Alpra* SH 123 (v. 1100) = *al pra*, et *del pra* ib. 254 (v. 1140). Dans la conjugaison, le *t* était également tombé dans la syllabe atone : *ere* II 34, *demandave* II 49, — mais encore *eret* V 21, Dp 391, où il ne se prononçait certainement pas ; dans la syllabe tonique, il reste ordinairement dans l'écriture, sauf *a, avie* T 1, 1re p., mais *avit* ib., *at* V 21, 22 ; à Grenoble, on écrit constamment *fut*, mais, à Vienne, *fu* III 12, pass. 2° Après une consonne persistante ou antérieurement vocalisée, le *t* se maintient d'ordinaire dans l'écriture : *cort* II 1, *Lorent* II 25, *fayt* I 14, etc. ; mais des graphies telles que *Loren* I 14, *portamen* II 5, *iston* III 21, *san* III 26, *donyron* Dp 387, prouve que ce *t* était amuï dès le XIIIe siècle. Dans le document de 1389, il disparaît régulièrement dans les mots en *ent*.

161. *T inorganique.* On le trouve en dauphinois comme en d'autres dialectes entre *ss'r* : *estre* I 10 ; exceptionnellement entre *n'r* : *prentront* IV 67 ; et parfois en finale, pour marquer une voyelle ouverte : *maret* T 2, 51, *Bona Filhat* (n. pr.) T 2, 39[1]. Mais nos textes présentent une autre particularité qui relie le dauphinois aux dialectes méridionaux : c'est le *t* parasite développé d'abord entre *n, ll, l* et *s* de flexion, puis resté dans l'écriture même en

[1] L'exemple de *Valnavet* D 204 est peu sûr, cf. n° 33. — Notons aussi que le n. pr. *Bona Filhat* est certainement d'origine méridionale, cf. n° 68.

l'absence de *s* : *fortz, fort* II 88, Dp 280 = *furnus* (**fornts*-**fornt*) ; *ratfornt*[1] T 1, 3e p. ; *juynts* II 48 ; *jort* II 22 ; *Juhant* II 72 ; *ant* II 65 = *annuns* ; *Symont* III 40. Le cartulaire de Vaulx écrit le nom de cette localité : *Valz, Valtz, Valt, Vaus,* et *Pascalem* y devient *Pascalt* T 1, 1re p.[2]

162. *T* + *y*. Sur ce point, le dauphinois est pleinement d'accord avec le français[3] : 1° s'il est appuyé, avant ou après l'accent, il se transforme comme *c* + *y* en *s* dure, écrite dans nos textes *c* et exceptionnellement *s, ch* :

Sperantiam = *Perenchi* SA 303[4].	* pitantiam = *pidanci* II 55.
= *Esperanchi* Valb. I 86.	* platteam[5] = *placi* III 30.
neptiam = *neci* II 18.	* captia = *chaci* B 35.
	* addirectiatus = *adreses* V 3.

---

[1] En bas lat. *raffurnus, rafurnus ;* auj. *rāfó, rāfou,* four à chaux, en mainte localité du Dauphiné. L'étymologie en est difficile ; Charbot (*Dict. des pat. du Dauph.*, 1885) proposait *rasus furnus,* four à rez de terre ; M. Mistral propose l'arm. *raz* (chaux) + *fourn ;* N. du Puitspelu, l'anc. fr. *re, ree* (bûcher creux) + *four.* La graphie *ratfornt,* non encore signalée, permet de croire que le 1er terme est le celt. * *ratis* (pierre) qui se trouve dans le n. p. *Argentorate* = pierre d'Argentos (cf. A. Holder, *Alt-celt. Sprachschatz,* 1891, s. v.) ; dès lors **ratfurnus* — *raffurnus* — *raffour, rafour* signifie *four de pierres* (*à pierres*), comme *chaufour* = *four de chaux* (*à chaux*).

[2] Le phénomène du *t* inorganique en prov. a été étudié par MM. P. Meyer, *Rom.*, VII, 107 sq. et Chabaneau, *Rom.*, VIII, 110 sq.

[3] Cf. la remarquable étude de M. Mussafia, *La formola ty (ty) fra vocali* (*Rom.*, XVIII, 529-50), dont M. G. Paris a adopté les conclusions essentielles, ib. 550-2.

[4] Non identifié par M. Chevalier ; dans le Terrier de Vaulx, « *sancto Gorgio de Perenchi* », ce qui ne permet aucun doute ; c'est Saint-Georges-d'Espéranche (c. d'Heyrieu).

[5] Proposé par M. H. Suchier (*Le fr. et le prov.*, p. 148), et admis comme vraisemblable par MM. Mussafia et G. Paris (*Rom.*, XVIII, 533, 551).

2° Intervocalique, avant ou après l'accent, il devient *iz* (écrit *is*) :

Avant l'accent :

* Dentatiacum[1] = *Dentayseu* B 55.	rogationes = *roveysons* Dp 387[2].
	titionem = *tison* III 4.

Après l'accent :

Salpatiam = *Sarpayssia* SM 63. (= *Sarpaysia*[3].)	* subtilitiam = *subtileyse* Valb. II 86.
Planitiam = *Planeysi* B 45[4]. = *Planesi* SA 160 (994-1032).	pretium = *preys* II 40.
	palatium = *palais* III 27.

Malici II 35, *graci* V 21[5], *espasso* II 70 sont savants ; *servis* II 4, etc., vient probablement de **servītium*[6]. — *Graynovol*, de **Grationopolis* a dû être d'abord **Graisnovol*, où l'*s*, en s'amuïssant, a dégagé un *i* qui a mouillé l'*n* : c'est ce qu'indiquent la graphie de *Greygnovol* II 1, 3, 33, et les graphies postérieures de *Graignoble*, *Greignoble*[7] ; *Gratiopolitanum* avait donné

---

[1] Cette forme est attestée, ce semble, par *Dentaciaco* SH 14 (830) ; c'est le *ti* et non le *si* intervocalique qui peut se confondre avec *ci* au IXe siècle ; le gentilice *Dentatius* (de *Dentatus*) est d'ailleurs bien connu.

[2] *Franchissons*, II 58 = *franchisons*, comme nous le montrerons plus loin ; il y a, à Châteauvillain, un mas qui s'appelle *Fransizon* (en fr. *Franchizon*) = mas de la franchise ; ce mot doit s'expliquer par **franc* + *ationem* = **franchaizon* — **francheizon* — *franchizon*.

[3] Graphie qui sera expliquée plus loin, n° 169 ; auj. *Sarpézi ; Salpatia*, dans le Cart. de Cluny (I, 213, a. 920), devenu *Salpasia*, dans celui de SA. 254 (a. 1016), 167 (a. 1282).

[4] La plaine comprise entre Lyon-Heyrieu et Meyzieu-Colombier ; dans le patois actuel : *Planézi*, dans le bas-latin : *Planeysia*, « *foresta de Planeysia* » Doc. II, 88.

[5] Mussafia, *l. cit.*, 530. — [6] id. *l. cit.*, 541. — [7] Cf. n° 64, 4°, note.

Graisivodanum SH 197 (v. 1100, titre), d'où *Graisivodan*. — Dans les patois actuels, *peraizi, praizi,* etc. = *pigritiam* est conforme à la règle.

D.

163. *D, initial* ou *appuyé,* se maintient comme en français : *dono* I 9; *comando* I 11. — *Jarzins* III 15, aujourd'hui *Jardin,* présente sans doute le passage ancien de *d* à *z,* par suite d'une assimilation ; on trouve déjà *Garzino* SA 252, en 1014, mais pour une autre localité de même nom, ce semble, *Gardincum, Jardincum* SH 174, vers 1015, à Grenoble. Aujourd'hui le mot *jardin* se dit *zarzén,* dans une notable partie des Terres-Froides. Ajoutons que dans les mêmes pays un certain nombre de mots, d'étymologie incertaine, commencent par *z*, tandis qu'ils ont *d,* dans la région grenobloise : *zèrbze-dèrbi* (dartre[1]) ; *zarneya-darneya* (pie-grièche), etc.[2]

164. *D intervocalique.* Il est tombé, comme en français, sans être jamais remplacé par *y* dans nos textes : *posseo* I 6 ; *reymer* II 34 (de **reemer*) ; *veer* Inv. I 11, — *veyra*

---

[1] Le piémontais a *derbi,* au même sens (Ponza, *Vocab. Piemontese,* 1877). Le mot nous est peut-être venu du Piémont ; *derbiosus,* qui se trouve dans le traité de médecine de Theodorus Priscianus (imprimé sous le nom d'Octavius Horatianus, 1532), auteur du IVe siècle, atteste que *derbia* était dans le latin vulgaire; Laurent de Briançon l'a employé : *derbie* (plur.) Lap. 30 (imprimé à tort *derbié*).

[2] Cf. *zarbon-darbon* (de **talponem*), n° 156, note; *zarbïa — darbyô* (de *vitalba*?) n° 158, note.

II 61 ; *pea* T 1, 6e p. ; III 33 = **pedam ; cua* V 18 = *codam ; dyomengi* II 70 = *di(em) dominicam.*

Cette syncope de la dentale sonore date des premiers temps de la langue : *Chaorz* D 39 (v. 1044) = *Cadortium* ib. 238 ; *Aalbertus* SH 32 (1023) ; *Gaaniola* ib. 225 (1124). Avant de s'effacer, le *d* était descendu à *z* (probablement *ẓ*) ; on en a des exemples dans *Azalmare* SA 83 (939-40), à côté de *Adalmare* et même de *Aumare ; Azalelmus* SA 85 (994-5), à côté de *Adalelmus* ib. 239 (965) ; peut-être *Azo, Azoni* SA 31, 61, etc., est-il pour *Ado ;* en tout cas, on trouve encore en 1290 « in crastin. bi *Adzonis* » SM 123 = Saint Adon. — Il ne reste que quelques débris de ce traitement ancien, normal en provençal : *nodare* = *nyouzā,* à Gillonay et à la Frette ; *nyaïẓjā,* à Valencogne, tandis que les pays voisins disent *nywā, nyïẓā, nyõ,* et aussi *nyaïẓtā* par changement de suffixe [1].

165. *D première consonne d'un groupe.* 1° *Dr* est traité comme en français ; appuyé, il reste : *ardre* III 45, excepté dans *Chantaperiz* D 92, d'un texte peu sûr ; précédé d'une voyelle, le *d* tombe : *carel* IV 9 ; *cheyri* II 25. Aussi, est-on fort surpris de trouver *tyoudre* = *claudere,* dans un hameau de Chatonnay ; c'est sans doute une forme analogique. 2° Dans le groupe *dv, dw,* le *d* tombe aussi *aval* III 24 ; *veva* I 11. 3° *d'c* a été étudié au *c* [2], *g'd* au *g* [3].

---

[1] Le bas-latin *radellus* (de * *ratellus*) est rendu en lat. dauph. par *razellos* Valb. II 91 (1299) ; dans la littérature grenobloise : *raset* Lap. 211, 259. 261, à côté de *radet,* 231, 236.

[2] N° 128, 1° ; 130, 2°. — [3] N° 151, 2°.

166. *D final* est également comme en français, passé à *t*, s'il est appuyé : *sovent* II 54 ; *quant* II 7[1] ; ou tombé, s'il est précédé d'une voyelle, et cela dès les temps les plus anciens : *Pleitru* SA 19 (996) = *Plectrudem ; Pe de Bou* SH 239 (v. 1120) ; *Engelbues* B 63 (XIIe s.) ; Andreas de la *Palu* T 1, 7e p. (XIIe s.).

167. *D inorganique.* — Comme en français, il s'est développé entre *n'r, l'r : vendres* II 6 ; *tendra* V 18, mais *tenre* Dp 388, dans un texte mi-français d'ailleurs ; *toudre* III 46 = *tollere*. Dans ce dernier cas, l'insertion du *d* est constatée en Dauphiné dès le Xe siècle : *Foldrado* SA 229 (925), — 78 (1000-1), à côté de *Folradus* ib. 105 (v. 1033) ; *Vuldricus* ib. à côté de *Udolricus* ib. 256 (1009) ; de même *Oldricus* SH 225 (1124), à côté de *Odolricus* ib. 89 (v. 1100).

168. *D + y.* — 1° Initial ou appuyé, il se change ordinairement en *dj* (écrit *j, g*) : *jornals* SH 111, — *jurnals* T 1, 4e p. ; *verger* Inv. II 168 (nom de mas au Touvet)[2]. — Mais dans *duchi* III 34, etc., l'élément palatal est tombé ; c'est de la même façon que *ego*, par *djo*, aboutit à *de*[3]. Dans *Candiacum*, l'*i* était tombé à l'étape **Candiego*[4], d'où *Chandeu* SM 72, aujourd'hui *Chandieu*, par suite de la diphtongaison de l'*e*. 2° Intervocalique, il avait passé à *y* dès le latin vulgaire : d'où *Savoia* SH 207 (v. 1100), D 33 (v. 1095) ; *aydont* II 55[5]. *Moydies* B 19, en latin

---

[1] *Quam*, V 3, etc., prouve que ce n'était qu'une graphie ; au reste, un curieux barbarisme de 1324 : « septem ulnis de *virido* ». Valb. I, 133, montre bien que la prononciation ne mettait pas de différence entre *vair* et *vert*.

[2] Dans les patois actuels, *hordeum* donne *œrjo, — zo, — ʒo*.

[3] N° 154. — [4] N° 15.

[5] De même dans les patois actuels, *gladiolus* = *gyayaw* (glaïeul), à Saint-André-le-Guâ.

Modiatis SA 5, n'est contraire à la règle qu'en apparence ; en réalité, il s'appuie sur un **Mogdiatis* ou **Mogdatis* supposé par *Mogdiacensi* SA 6 (975-93). — Cet *y* est remonté, comme en provençal, à *j* dans *ajua* II 24[1], — à moins que le *j* n'ait été traité dans ce mot comme initial, — et peut-être dans *gagier* II 39, *gajo* II 34, commun au français et au provençal[2]. C'est par ce *dj-dz* secondaire qu'il faut expliquer *envizi*[3] = *invidiam*, encore usité autour de Grenoble, et *remyẽzo* = *remedium*, très fréquent dans les Terres-Froides. 3° Dans *dy* final, *d* est tombé, comme en français, et l'yod a été attiré dans la syllabe tonique : *puey* I 12 = *podium ; mei* III 27 = *medium*. — Dans *ndy*, le *d* tombe toujours ; le groupe doit donc être traité à *n* + *y*[4].

S.

169. *Graphie*. Les scribes dauphinois ne savaient guère distinguer dans l'écriture l's dure de l's douce ; leurs graphies, à cet égard, présentent la plus grande confusion. — L's *dure* est figurée : 1° par *s* simple, même entre voyelles : *Chaleysin* B 52 ; *establiso* I 8 ; *fuso* V 3 = *fuissem ; Saysuel* SM 25 ; *Toseu* ib. 101 (auj. Toussieu) ;

---

[1] Encore usité dans le Trièves : *ajuo*, G. Guichard, *Uno pugna de prouverbes doufinens*, p. 35.

[2] M. Mussafia, *Rom.* XVIII, 544, semble pencher vers l'hypothèse de M. Waldner posant : **vadicu*, **vadicare*, comme types de ces mots.

[3] Lap. 40 ; Lat. 64 ; d'où *envisiou* = *invidiosum*, Mill. A., 16.

[4] N° 219.

2° par *ss* entre voyelles : *cossel* I 13 ; *etablisso* I 10 ; *Saussuel* SM 58 ; 3° par *c*, exceptionnellement, au commencement des mots ou entre voyelles : *ceypes* IV 14 ; *ociant* III 46. — L'*s douce* n'est jamais représentée par *z*, sauf dans un mot emprunté *bazanes* IV 44, mais par *s*, et souvent par *ss* : *maysson* II 10 ; *franchissons* II 58 = **francationem* ; *meyssa* II 34 (auj. *maiza, maija,* dans les Terres-Froides[1]) ; *Salpayssia* SM 63 ; *Ervyssius* ib. 75 ; *Girvassii* ib. 57. Le continuateur de **facebant* est écrit : *faissiant* III 28 ; *fesiant, fessiant* Dp 379, 391 (auj. *fézyan, fèzyan, féjyan,* etc., dans tout le Dauphiné).

170. *S initiale* ou *médiale appuyée* est continuée, comme en français, par *s* dure, qui se prononçait également, comme en français, à Grenoble et à Vienne. Mais une notable partie des Terres-Froides, dans les cantons de la Tour-du-Pin, de Virieu et du Grand-Lemps, prononce aujourd'hui *ch* et *j*, partout où le français prononce *s* et *z*, et inversement *s, z* pour *ch, j*. Le plus ancien exemple que je connaisse de cette confusion de sons dans les Terres-Froides remonte à la deuxième moitié du XVIIe siècle ; au Passage, qui se trouve en plein domaine de *ch, j* = *s, z*, on écrivait indifféremment *Razasson* et *Rajasson*, de même *Dantéjieu*[2] le nom de *Demptézieu* (hameau de Saint-Didier-de-la-Tour), prononcé aujourd'hui *Dentéjyaü*.

171. *s* + *c, t, p* est très généralement précédée, comme en français et en provençal, de l'*e* prosthétique, remontant au latin vulgaire ; cependant certains noms propres l'ont

---

[1] *Meyza*, Mill. A. 18 ; *maise* (fém. plur.), Vial, 38.
[2] *Registres de catholicité du Passage*, ann. 1661 et 1674.

laissée tomber : *Stablin* SA 205 (v. 1083), — *Strablin* B 45[1]; *Pinosa* B 132 = *Spinosam* (Épinouze); *Perenchi* SA 303 = *Sperantiam* (Espéranche); *Tieven* V 24, Dp 397, et *Scoges* E 83 (1104) = *Excubias*, qui se trouve dans un cas analogue; du reste, tous ces noms sont aussi écrits avec l'*e* prosthétique. Ce n'était donc qu'une tendance, assez développée depuis dans l'Ouest de l'Isère, où l'*e* est tombé après l'amuïssement de l'*s* dans un grand nombre de mots.

Au lieu de l'*e*, le verbe *stare* s'est préposé un *i*, — ou mieux a gardé l'*i* prosthétique du latin vulgaire, — soit à Grenoble, soit à Vienne : *itare* I 11; *ityant* II 49, 70; *istar* III 28; *iston* III 21; *ita* V 1; *itay* ib. 2; *iti* ib. 7. De même dans la littérature grenobloise : *ita*[2]; *iteyssi* = **staticiam*[3], mais aussi *eitara*[4]. Aujourd'hui, en règle générale, cet *i* est tombé : *tá* = *stare*[5]; *tai-taichye* = **staticium, am*[6]; ou bien s'est nasalisé : *èntā-éntā*; ou bien encore a été supplanté par l'*é* français : *étá*. Je n'ai réussi encore à trouver, dans le Nord du Dauphiné, l'*i* du moyen âge qu'à Saint-Savin (c. de Bourgoin), à

---

[1] Estrablin (c. de Vienne), prononcé auj. *Trablèn*.

[2] Lap. 52, 88, 102.

[3] Lap. 86, dans l'expression « *toma iteyssi* » = fromage gâté, moisi, pourri; Lapaume a traduit « fromage *séché!* » Partout où j'ai trouvé *etai, tai,* il a le sens indiqué de « gâté, tombant en décomposition ». Pour le sens, c'est la même métonymie que dans le lat. classique *situs* = 1° position; 2° détérioration résultant de la position prolongée.

[4] Lap. 103.

[5] Notamment à Châbons, Montrevel, Saint-Ondras et Pressins.

[6] Notamment à Saint-Didier-de-la-Tour, au Passage, Valencogne, etc.

Trept et à Morestel, dans la conjugaison du verbe *être : d'ityèn, t'ityā,* etc. = *stabam*[1].

172. *S médiale intervocalique* est une *s* douce : *chosa* I 3; *pesavant* II 82, aujourd'hui *z* ou *j*, suivant les lieux[2].

173. *S première consonne d'un groupe*[3]. — A l'époque de nos textes en langue vulgaire, cette *s* était certainement amuïe, devant les sourdes aussi bien que devant les sonores. On trouve *Nacone* SH 101 = *Nasconem* entre 1080 et 1132; *Cota*, à côté de *Costa* T 1, 3e p.; *Eclosa* ib.; *carementran* D 256; *illata* B 34 = **insulatam; Anneres* B 34 = *Asinarias*, au milieu du XIIe siècle. Au XIIIe siècle, cette *s* ne pouvait donc plus être qu'un souvenir étymologique. Nos textes écrivent indifféremment *etablisso* I 10 et *establiso* I 8, *chatellan* et *chastellan* II 3, *paquer* et *pasquel* III 23.

Avant de tomber, l's a vraisemblablement parcouru plusieurs phases[4], dont la dernière semble avoir été *i* dans le Dauphiné, sauf devant les spirantes, en certains pays. A vrai dire, les exemples anciens ne sont pas nombreux : *meima* III 20, *meismes* III 21, *quareima* III 46[5]; *Greygnovol* II 1, etc., dont l'*n* mouillée paraît due à l'*i*

---

[1] En dehors du Dauphiné franco-provençal, on trouve *itas* = *stare,* dans le Trièves, G. Guichard, *Marien Touinou,* p. 9.

[2] Cf. n° 170.

[3] *Sc* a été étudié aux nos 132, 4°, et 135.

[4] Cf. W. Kœritz, *Das s for Consonant im Franzœsischen,* etc. Strassb., 1886, et l'important compte rendu de M. G. Paris, *Rom.*, XV, 614 sq; l'abbé Rousselot, *L's devant t, p, c dans les Alpes* (*Études romanes dédiées à G. Paris,* 1891, p. 475).

[5] Cf. n° 34. Dans cette hypothèse, *meismes* ferait la transition entre *mesmes* et *meimes*.

issu de *s* : **Graisnovol*[1] ; *deitrax* E 209 (1370), — *deytraux* Valb. I 53 (1340) = **destralis*, dont l'*i* a probablement la même origine[2]. Mais la littérature grenobloise et l'état actuel de nos patois confirment cette hypothèse. Jusqu'au XVIIIe siècle, on écrit, à Grenoble : *deitourba, eicondre, eitela, eytrangié, meitié*[3], etc. ; depuis lors, cet *ei* s'est contracté en *é* à Grenoble et dans les environs. Dans les cantons du Bourg-d'Oisans, de Valbonnais et de la Mure, c'est-à-dire dans le voisinage de la limite franco-provençale, cet *i* est toujours sensible, ainsi que l'*i* successeur de *s* finale : *ëi* = *est; trôbléi* = **turbulas* (tu troubles) ; *léi* = *illas*, au Bourg-d'Oisans[4] ; *aï, troblaï, laï*, à Valbonnais[5] ; *aï; laï; raïpoun* = *respondet ; aïpargna* (épargner), à la Mure[6]. Dans le reste du département, on n'en trouve que de rares traces : *sai, saita* = *ecce istum, istam*, à Trept ; *åkrire* = *scribere, åpé* = *spissum*, *åmazi* = (ancien *esmage*), etc., à Saint-Jean-de-Bournay, où *å* est le résultat de *ai* primaire ou secondaire : *såzon ; påvro*. Seulement, à Saint-Jean-de-Bournay, on ne le constate que dans la syllabe initiale ; dans les mots savants, on retrouve naturellement l'*s* : *askalīye, asplikā*[7].

---

[1] N° 162. — Cf. G. Paris, *Rom.*, XV, 619.

[2] N° 109.

[3] Lap. 95, 22, 4, 41, etc. — Mill. J., 65. 94, etc. — Il faut conclure de ces exemples postérieurs que des graphies telles que *detorbar*, II 24, *recont*, III 9, sont imparfaites et qu'on devait entendre un *i* ou un *y* faibles dans la première syllabe : *deitorbar, reicont*. — A remarquer que la production de *i* (successeur de *s*) n'a lieu en dauphinois, comme en limousin, qu'après *e*, cf. Chabaneau, *Gram. lim.*, 78.

[4] Grat. 6. — [5] ib. 40. — [6] ib. 23.

[7] Gin. pass. — Comment *respa* a-t-il pu aboutir, en mainte loca-

Il est donc à présumer que tout le Dauphiné a connu l'*i* successeur de *s* + consonne. La chute de cet *i* a eu pour résultat, dans les Terres-Froides et généralement dans le Nord du Dauphiné, d'allonger et de fermer la voyelle dans la syllabe tonique : *fē, frē* (anc. *fest, *frest*) ; ***fēta, tēta ; kōta ; krūta.***

Ajoutons que devant la spirante *j*, l's s'est changée en *r*, dans l'Ouest du département **tottos diurnos* (*tos jors*) = *torẓo*, à Dolomieu et dans les cantons de Meyzieu et de Crémieu ; — *torzœ*, à la Verpillière ; à Trept, on trouve même *r* devant la spirante *ṣ* : *de bŏr ṣivŏ* (= de beaux chevaux), où l'*r* ne peut représenter que l's de flexion ; de là, il a passé au singulier : *lo blā e bŏr* = (le blé est beau). Nos textes ne fournissent pas le moindre indice de ce phénomène[1].

174. *S finale.* Elle est tombée dans : *defor* III 43 ; *al* III 1, etc. ; *del* III 45, IV 6, etc. ; *communau* II 4 ; *Charuy* Doc II 88 ; et même dans l'article (féminin pluriel) *le* III 42, SM 106, seul exemple, par conséquent suspect, de l'amuïssement de *s* finale dans *es* = *as* atone. — *T* + *s* de flexion est figuré, à Grenoble, ordinairement par *tz*, et, exceptionnellement, par *ts, z, s* ; à Vienne, au contraire, *z* est la règle, et *tz, s* l'exception. A Grenoble, l'emploi de *tz* est absolument abusif, par exemple : *cotetz* (il coûta),

---

lité, à *gĕpi, gĕpye, gĕpse* ? J'imagine que c'est par suite de la transformation de l'*s* : *vespa, vespa,* — **gĕipa* — **gĕippa* — **gĕipi* — *gĕpi.*

[1] Ce rhotacisme n'apparaît guère devant d'autres consonnes que dans des mots savants ou empruntés après l'époque de l'amuïssement de l'*s* : *jurtici* Lap. 55, 62 ; *carcavelamen,* Mill. J. 179 (dérivé du prov. *cascavel,* grelot) ; auj. le verbe *karkavelā* appartient à tout le Dauphiné franco-provençal.

juretz (il jura) ; ce qui prouve qu'au XIVe siècle ce n'était plus qu'un signe orthographique incompris. D'ailleurs, même à Grenoble, *z* (= *ts*) est la graphie la plus ancienne : *Chaorz* D 39 (v. 1044) ; *Adreiz* SH 8 (v. 1100), — *Adrez* E 84 (1104), mais *Adreitz* ib. 165 (1329) ; *tz* n'est ainsi qu'une décomposition relativement récente de *z*. — Naturellement, les groupes *n, ll, l* + *s* ayant développé la dentale *t*[1], la flexion est marquée dans ces cas par *tz* ou *z* : *fortz* II 88 ; *Cunilz* B 26 ; *mestralz* T 1, 10e p., même dans le cas où *l* a passé à la vélaire *w* : *deuz* I 7 ; *marechauz* II 22 ; *auz* IV 36 = *ails* ; cependant, dès les temps anciens, il y a hésitation entre *z* et *s* : *jornals* SH 111 (v. 1100), — *jurnals* T 1, 4e p., et dans nos textes en langue vulgaire : *Micheus* I 14 ; *mestraus* III 26 ; *vaisseus* IV 22. Cette graphie domine à la fin du XIVe siècle. Quant à *x*, graphie française, on ne la trouve que dans un document mi-français : *seaux, deaux, eaux, eaulx,* Doc II 36, 37, 39, sauf parfois dans des textes peu sûrs : *Giroux* D 215 (XIIe s.) ; *quaux* II 41, 79 ; *Rampaux* II 50[2]. — Après *v* transformé en la vélaire *w*, on a aussi *z* : *greuz* III 12 ; *sauz* III 5 = *salvus*, où le *v* semble fondu dans la vélaire précédente **sawws*. — *R* + *s* est figuré par *rz* dans *Juerz* III 39 ; *g* + *s*, par *z* dans *alberz* III 28 ; *c* + *s*, par *cz, cs, s* : *bancz* III 75 ; *arencs* IV 14 ; *bans* III 42 ; *Poutrens* SM 25, au régime, *Poutrenc* ib. 29.

175. *S inorganique* se remarque dans : *musnar* T 1, 1re p. = **molinare* ; *mesjort* II 18, 19 ; *Jesme* Vp. XVIII ;

---

[1] N° 161.

[2] *x* pour *us* ne se trouve que deux fois : *bordex* II 24, *deitrax* E 209, et peut-être dans le nom pr. *Dalmax* II 44.

l's est étymologique dans *resguarde* III 11 = *re* + *esgarde*.

176. *S* + *y* produit *iz*, et *ss* + *y* = *is*, comme en français, par la transposition des deux éléments : *Chapuis* III 26 ; *maison* II 16 ; *toison* IV 5 ; *Maiseu* T 1, 3e p. = *Masiacum*[1] ; *meissons* IV 65 = *messiones*. En regard de ce dernier exemple, *messions* II 24, *pensions* II 88, apparaissent comme des mots savants. Dans *iglesi* III 30, la transposition n'a pas eu lieu, à moins que ce ne soit une graphie imparfaite pour *igleisi*[2].

Z.

177. Le seul exemple que nous offrent les textes dauphinois du *z* initial est *zingiber*, où il s'est transformé en *g* (*dj*) comme en français : *gingembro* II 82.

178. *Z inorganique*. Le texte de Demptézieu nous offre une particularité curieuse : c'est l'emploi de la graphie *az* pour *a* métatonique dans les noms féminins : *la tinaz* 389 ; *la crotaz* 391 ; *tenuaz* 395. Cette graphie s'observe

---

[1] Auj. Meyzieu ; il est possible du reste que la forme primitive soit * *Matiacum*. — On a eu d'abord *Masiago* — *Masiego*, puis par transposition *Maisego* = *Maiseu* ; cf. n° 15, p. 144, où j'ai oublié de mentionner cette transposition, à côté des cas où l'yod est tombé.

[2] Le nom actuel de Solaise (c. de Saint-Symphorien-d'Ozon) est écrit en bas-lat. *Celosia* Cl. I 646 (a. 946), *Celusia* SA 150 (1030-70), et, en langue vulgaire *Celoisi* (Guigue, *Cart. lyon.*, 442, a. 1240), *Celuysi* (ib., 432, 1240 ; Bernard, *Cart. de Savigny*, p. 944, XIVe siècle), conformément à la règle, puis francisé en *Soleise* (ib., p. 995, XVIe siècle), *Solaise* (ib., p. 1024, XVIIIe siècle) ; auj. *Selwēzi*, *Selwāzi*, dans la prononciation des pays voisins.

encore dans un document des Terres-Froides du XVIIe siècle[1] : *Courmorouzaz*[2]; *Coutta Planaz, Costa Planaz, Coste Planaz*. On sait que cette graphie est fréquente en Savoie pour les finales en *o* et *a* atones : *Guillermoz, Plantaz;* chez nous, *dodecimus* a donné *Diémoz*, prononcé *Dyémo,* dans le patois local. Dans *oz*, on peut voir le successeur du nominatif *us,* et expliquer alors *az* par une influence analogique. Mais pourquoi *z* au lieu de *s* ? Puisque cette lettre est muette[3], n'est-il pas préférable de la considérer comme une simple graphie destinée à marquer l'*o* et l'*a* atones, brefs et ouverts ?

III. — Consonnes labiales

P.

179. *P initial* ou *appuyé* se maintient d'une manière très générale. La seule exception qu'on trouve dans nos textes anciens est le représentant, déjà signalé, de l'hypothétique * *talponem : Darbons, Darbona*[4].

180. *P intervocalique* est traité comme en français : après avoir passé à la sonore en latin vulgaire, il aboutit

---

[1] *Parcellaire* du Passage (1661), pp. 276, 280, 339.

[2] Nom de mas au Passage, au moyen âge « parrochia Sancti Germani de *Cormorosa* » Inv. II 187; *Cornarosa* ib., p. 57, — *Cormorasa,* pp. 58, 74. La première forme est seule correcte.

[3] Les noms propres tels que *Guillermoz, Charvoz, Vitoz,* etc., sont toujours prononcés par le peuple *Guillerme, Charve, Vite,* dans les Terres-Froides comme en Savoie.

[4] N° 156.

à la spirante douce *v*, dès les premiers temps du dauphinois :

Cavanna SA 65 (891-2).
Cavanneri SH 203 (1145).
les Chavannes SM 81.
Graynovol I 7.
nevou III 29.
levorines IV 7.
treval V 21.

La règle est absolue dans tout le Dauphiné franco-provençal; les mots qui ont gardé le *p* dans cette condition sont mi-savants, comme *chapitol* II 85.

181. *P dans un groupe de consonnes.* 1° Dans la combinaison *pt*, après une voyelle ou une consonne, le *p* tombe comme en français : *neci* II 18; *otal* II 14; *crota* III 21; *contio* V 19. Le cartulaire de Vaulx, en écrivant *Setemo* 4e p., à côté de *Septemo* 1re p., montre que cette lettre ne se prononçait plus dans ce cas. 2° Il y a des divergences notables pour *ps* : dans *ayssemant* = *ipsa mente*, il s'est changé en *i* comme en provençal[1]; dans *cors* I 2, *nes* III 20, 26, il est tombé ; mais après la voyelle *a*, il s'est vocalisé en *u*, comme en lyonnais[2], dans *draus* III 6; IV 6, 61 = **draps*. 3° *Pl* intervocalique est devenu *bl* dans *doblo* IV 2, comme dans tout le domaine gallo-roman. Les patois actuels offrent de même : *kóbla* = *copulam*; *etroblo* = * *stupulum*, mots proparoxytons en latin, où le *p* avait dû passer à *b* avant la syncope de la métatonique. 4° *Pr* intervocalique est continué par *vr* dans les textes de la région viennoise : *ovront* III 5; *ovra* IV 55 *chevra* IV 18; *chavrons* IV 21; *covro* IV 4. Dans les textes de la région grenobloise, on trouve parfois le *p* vocalisé

---

[1] N° 34.
[2] Philipon, *Rom.*, XIII, 566; Zacher, *op. c.*, p. 49.

en *u* : *poura* II 50 ; *chorons* AMG (xve s.), — en bas-latin *chouronis*[1] = *capr* + *onem* ; *Choureres* Doc II 40 = * *Caprarias*[2].

Ce phénomène, tel qu'on le constate aujourd'hui, semble avoir les mêmes limites qu'au moyen âge. Une ligne partant de Saint-Bueil (c. de Saint-Geoire), passant par Velanne, les Rivoires, Charavines, Oyeu, le Grand-Lemps, la Côte-Saint-André, Semons[3], et de là aboutissant, approximativement par la vallée de la Gère, aux portes de Vienne, partagerait à peu près les deux domaines de *vr* = *pr*, à l'Ouest, et de *ur* = *pr*, à l'Est. Ainsi *capram* se dit : *syǣra* (Saint-Bueil, etc.), *sǣra* (Charavines, etc.), *chǣra* (Grand-Lemps), *chyǣra* (la Côte-Saint-André), *syǣra* (Semons), *tsaïẓa* (Izeaux), et par métathèse *chwǣra* et *chüǣra* (canton de Roussillon[5]) ; à l'Ouest de cette ligne, on dit : *chévra, ṣévra, ṣyévra, sévra, chīvra, tsīvra* (à Ternay). La règle n'est pas absolue ; certains mots, tels que *pouro, poro* = *pauperem* empiètent sur le territoire de *vr* ; on trouve même *ṣūra* (capram) à Saint-Chef

---

[1] AMG, CC 572 (1373) ; du reste, c'est le mot habituel dans tous les comptes municipaux de Grenoble.

[2] Chevrières (c. de Saint-Marcellin).

[3] A Semons, tout le monde dit *syǣra*, mais il n'y a plus que les vieillards qui disent *lyǣra* ; celui-ci est supplanté par *lyévra* sous l'influence du français.

[4] A Estrablin, on dit *chūra*, et à Pont-Évêque *lyūra* (lièvre), mais plus au Nord, à Villette-Serpaize : *ṣévra, lyévra* ; à Moidieu : *tyévra*. Par contre, Eyzin-Pinet, sur la rive gauche de la Gère, dit aussi *ṣīvra, lyīvra*, mais *lōra* (labra).

[5] De même *lwéra, lyüéra* (lievre). Dans la littérature genobloise : *chieure* Lap. 2 ; *chieura* Mill. A. 6 ; *chiūra* Rav. 11, etc. ; — *chourot* Lap. 2 ; Mill. A. 2, etc., aussi *chievra* Ch. 5 ne peut-il être grenoblois.

(c. de Bourgoin), en plein pays de *vr ;* certains mots, comme *pévro, paivro,* etc. = **piperem*[1] ne présentent nulle part la vocalisation. Enfin, le *p* tombe parfois : *juniperum* = *zenairo,* à Gillonay, *zenéro,* à Apprieu, etc. Mais, sauf ces exceptions ou ces empiètements réciproques, on peut admettre que notre tracé délimite les deux phénomènes avec une suffisante précision[2]. Dès lors, la lecture de *leura* B 35 demeure incertaine, puisque Bonnevaux est à peu près au point de séparation; mais *lieures* Dp 384, semble devoir être lu *lievres.*

182. *P final.* Il est resté dans *champ* III 18, mais était tombé dans ce mot, au xve siècle, *cham* T 3, 17; dans *chalp* III 18, et *palp* II 19, mot, il est vrai, dont j'ignore le sens. Il est tombé dans *na* V 1, etc., qui provient sans doute d'une contamination de *hanapus* et de **nappa*. *Sant-Chier* = *sanctum* **capum* doit son *r* à une fausse étymologie qui l'a rattaché à *carus*[3].

183. *P* + *y*. Le dauphinois franco-provençal présente ici une particularité très remarquable ; tandis que l'yod se consonnifie en *ch* dans le français et souvent aussi dans le provençal, nos textes nous montrent régulièrement le

---

[1] Mais dans le Trièves *péùre,* Guichard, *Mar. Touinou,* 13.

[2] Miribel est allé assez loin dans la voie de la vocalisation avec *resœre* (recipere), *kuri* (cooperire), *uri* (aperire), etc., lesquels échappent souvent à la règle ; de même à Saint-Maurice-l'Exil : *ire* (ouvre), *qiran* (couvrant), etc., Riv. 113, 63, etc. ; *urī, kurī,* à Marcilloles. Il est probable d'ailleurs que les formes verbales *resevre, uvri,* etc., sont, dans le domaine de *ur* = *pr,* des formes récentes, dues à l'analogie ou à l'influence française.

[3] Le célèbre cardinal Hugues de Saint-Chef, originaire de cette localité, est appelé *Hugo de Sancto Charo.*

maintien de *p* avec transposition de l'yod, dans le cas de *py, ppy* intervocalique.

sepias = *ceypes* IV 14.
* puppiam = *Poypi* [1] B 102; Valb. II 180.
* Varapium = *Varaipu* [2] T 1, 4e p.
Vorapium [3] = *Voraipe* Doc II 232 (1400).
* Calpiacum = *Charpeu* [4].
* Mapiacum = *Maipeu* [5].
* Mapianum [6] = *Maipin* SM 127 (1228).

Le dauphinois du XVIe siècle possédait encore *seipi* [7].

---

[1] Ce mot (cf. n° 48, 3°), très répandu en Dauphiné et aussi dans le Lyonnais (cf. N. du Puitsp. s. v. *Poypi* et p. 468) sous la forme bas-lat. *Poipia,* semble bien désigner une élévation, un *mamelon.* Parmi toutes les étymologies proposées, la plus vraisemblable est celle qui le rattache à un type * *puppia* (dér. de *pupa*); de là aussi, peut-être, le diminutif de * *puppittum* = *Pupet* III 21, nom d'une colline de Vienne. Si cette étymologie est exacte, il faut en conclure, ce semble, que *pósi, póse,* **pouchye** (mamelle des animaux) et *posīye, pouchī* (teter) sont empruntés à l'ital. *poccia, pocciare.*

[2] « Petrus clericus de *Varaipu* », prob. *Varèpe* ou *Vareppe* (ham. de Groslée, Ain); le *Vuarapio* du cart. SA 206 (v. 1080) identifié par M. Chevalier avec *Voreppe,* désigne peut-être la même localité.

[3] C'est la forme ordinaire du moyen âge; *Vorappia* D 37, etc., et *Vorappo* ib. 239, sont suspects. On a eu d'abord : *Voraipo,* puis *Voreipo* (*Voreype* Doc II 369, a. 1431), et enfin *Vorèpo* (*Voreppo* Mill. J. 261), auj. *Vorépo, Vourépou.*

[4] Guigue, *Cart. lyon.,* p. 276 (a. 1225), auj. *Charpieu,* ce de Décines (c. de Meyzieu). — Lors même que nous nous tromperions sur les types latins proposés ici, l'erreur serait sans conséquence pour la règle; il est certain qu'il y avait un *p* + *y* dans tous ces mots.

[5] Bernard, *Cart. de Savigny,* 919 (XIIIe siècle), 943 (XIVe siècle); — *Maipieu* ib. 967 (XVe siècle); — *Meypieu* ib. 994 (XVIe siècle); — *Mépieux* ib. 1023 (XVIIIe siècle); auj. *Mépieu* (c. de Morestel).

[6] *Meypino* Doc I, 7e l. 2 (XIVe siècle), auj. *Mépin* (c. de Saint-Jean-de-Bournay). — De même, près de Vienne, *Tipiano* (*Gall. Christ.,* XVI, Instr. 5, a. 820) a donné *Tepins* (Guigue, *Obit. Lugd. Eccl.* 142), auj. *Tupin*-et-Semons (c. de Condrieu).

[7] Lap. 86.

Les patois actuels témoignent-ils en faveur de ce traitement? Il nous offrent deux séries de faits : 1° *py* = *ch* : les mots *appropiare*, **repropiare*, **propium* sont traduits partout, à ma connaissance, par : *aproṣīye, reprósīye, próṣo* (avec les variantes de *ch*, *s*); le germ. *hapja* + *onem* a donné partout aussi: *achon, aṣon,* ou *ason.* 2° D'autre part, les continuateurs du germ. *krippja* et de *hirpicem*, devenu en dauphinois **erpicam*-**erpiam* [1], présentent, pour le premier toujours, pour le second très généralement, le *p* conservé :

kraipa (Miribel, Saint-Nicolas-de-Macherin) ;

kraipe, krépe (plusieurs communes des cantons de Saint-Geoire et de la Côte-Saint-André);

kraipi (Serezin-de-Bourgoin, Succieu, Éclose);

kraipye (Saint-Geoire, Côte-Saint-André, Viriville);

kraipṣe, krépṣe, krīpṣe (centre des Terres-Froides).

Nulle part je n'ai trouvé encore, en dehors des centres plus ou moins francisés, de forme rappelant le *crèche* du français ou le *crepcha* du provençal. Quant à * *erpiam,* il est continué par *èrpi, èrpye, èrpṣe, èrpe* dans les arrondissements de Vienne et de la Tour-du-Pin, excepté *èrche, èrchye* sur la frontière de la Savoie, entre le Pont-de-Beauvoisin et les Échelles. Un mot très caractéristique, dans presque tout le Nord-Ouest de l'Isère, est le verbe *sépre, chépre* = *sapere*, usité concurremment avec l'ancien *saver* (*savé, savai, savöy, savéa, savéra*). Il est probable que *sépre* a été refait sur le parfait fort : * *sauvi* = *sapuisti,* 3e pers. * *saup* - * *seup* - * *seip;* on trouve en effet dans la littérature grenobloise *seupisse* [2] et *seipis-*

---

[1] Cf. n° 128, 3°, note. — [2] Lap. 25; Mill. J. 201.

sou[1]; de là l'infinitif *sépre* et les dérivés : fut. *séprai;* cond. *séprèn.* Mais le subjonctif *seipo, seipe*[2], provient sans doute directement de *sapiam, as,* par **saipo, *saipe,* puisque *dèpre* = *debere,* qui est formé par le même procédé[3], a toujours le subj. prés. *deivo*[4], à côté de l'imparfait *deipisson*[5].— Deux mots, à ma connaissance, montrent le passage du *p* dans *py* à la spirante : **scopeum* devenu *kwaivo, kwévo, kwīvo,* etc., et **apiatorium,* continué, suivant les pays, par *avyou, avyū, avū, avyaw, avẓaẅ.* De cet ensemble de faits nous pouvons conclure que le maintien du *p* dans *py* est la règle en Dauphiné, et que les rares mots où l'yod est consonnifié ont été empruntés aux langues voisines.

B.

184. *B initial* ou *appuyé* se maintient : *bere* II 61 ; *abaiessa* III 24. Il semble être remonté à *p* dans *puget* Dp 385[6] = *bulga* + *ittum,* phénomène très rare qui s'observe encore dans *pelōsi, poulechye,* etc. (*prunelle,* par extension *prune*) = *beloce* de l'anc. français.

---

[1] Lap. 76 ; auj. le parf. *sépi, chépi* est très général ; *sépit,* Vial, p. 58.

[2] Lap. 31, 52 ; auj. *sépo.* à côté de *sépaizo,* plus ordinaire. — M. P. Meyer (*Rom.* XX, 84) regarde comme douteux le subj. *saipant* du *Censier de Die* (XIIIe siècle) ; dans l'Isère, ce subj. serait parfaitement régulier.

[3] Cf. n° 185. — [4] Lap. 107, etc. — [5] Ib. 81.

[6] Dans l'expression : « *puget* de segla », où il signifie sans doute « petit sac », comme auj. *pouje,* dans la même région.

185. *B intervocalique* est devenu régulièrement *v* : *chaval* IV 18 ; *civa* II 2 ; *chanevo* III 37 ; *donavant* II 70.

A cette règle générale il y a deux exceptions :

1° Il a passé à la labio-nasale dans *Jaquemo* II 56, — *Jame* V 5 = *Jacobum*, et peut-être dans *Crimeu* III 36, de *Strabiacus* - *Stramiacus*[1]. 2° En contact avec une voyelle labiale, il est tombé dans *syu* IV 4 = *sebum*; *ant* = **habunt*; *ot* T 1, 1re p. = *habuit*; *ociant* III 46 = *habuissent*; *cordoan* IV 52 = **cordubanum*; *cordoaner*, Valb. I 181.

Deupua I 4, qui traduit **debutam*, a probablement été refait sur le parfait fort **deuvi* = *debuisti*, 3e pers. **deup*. Ce qui me porte à le croire, c'est l'imparfait du subjonctif *depit* Dp 378 et *deipisson*[2], formé sur **deip* (de **deup*), et l'infinitif *dèpre, dépre*, qui se trouve encore à la Frette, à Colombe et à Apprieu, sur la lisière Est des Terres-Froides[3].

186. *B première consonne d'un groupe.* 1° *bt, bm* : le *b* tombe : *desotz* II 89 ; *sodo* I 3 ; *Somons* B 47 = *Submontes*. — *Subtileyse* Valb. II 86 est mi-savant[4] ; dans *sando*

---

[1] Cf. n° 103, note. Cf. *Crebeu* et *Cremeu* (*Compte de Louppy*, p. 30).

[2] Lap. 81 ; Lapaume ne l'a pas compris. — Dans la plus grande partie des Terres-Froides, le parfait est : *devī, devẓī*.

[3] Les patois actuels présentent le curieux phénomène du retour au *b* latin dans les mots *fabóla* et *sibolă* = **sibulare*, au Nord d'une ligne qui traverserait le département de l'Est à l'Ouest, depuis Merlas jusqu'au Nord de Vienne, en passant par la Côte-Saint-André ; au Grand-Lemps, on a *favola*, mais *sibolă*. A l'Est de cette ligne, *sibilare* n'est continué, à ma connaissance, que par *siblā*, ou *sublā* (*sublă*). Pour *fabola* = *favola*, on peut invoquer l'analogie du fr. *fable*, et pour *sibolā* = **sivolā*, l'influence de la forme de l'Est *siblā* ; en tout cas, le *b* de ces mots ne peut être le continuateur direct du *b* latin.

[4] *Suti* Lap. 52 (subtilem), *sutimen* ib. 57.

III 46, le *b* a passé à *n* par l'intermédiaire de *m* : **samedo.* 2° *bs* devrait suivre la même règle ; cependant nous trouvons le *b* vocalisé dans *traus* II 48 (transcrit *travs* par Pilot) = *trabes*. La forme d'ailleurs est suspecte ; aujourd'hui, là où *trabem* a survécu, il est continué par *trā,* notamment à Miribel, à la Chapelle-de-Merlas, à Saint-Martin-de-Vaulserre, et à Saint-Geoire où il est archaïque[1]. 3° *br intervocalique* devient *vr* dans *livra* II 82, III 24 ; se réduit à *r* dans *bére* II 61 ; passe, par la vocalisation du *b,* à *ur* dans *fauro* III 5, *roure* Inv. I 39[2] ; et a subi une métathèse dans *faverga* T 2, 3, *faverge* IV 51[3].

Nos exemples sont trop peu nombreux pour permettre de formuler une règle sur le traitement ancien de *br.* Aujourd'hui *vr* se trouve au Nord-Ouest et *ur,* assez souvent, au Sud-Est de l'Isère, c'est-à-dire que leurs domaines respectifs correspondent à peu près à ceux de *vr-ur* issus de *pr ;* par exemple, le domaine de *lŏra* = **labram* (*lawra,* à Gillonay) se confond, à peu de chose près, avec le domaine de *chœra,* etc. = *capram*[4] ; **dēbere* est continué par *daivre, dīvre, dévre,* etc., dans tout le Nord-Ouest, mais par *dœre,* à Miribel, *dœ̣ze,* à Izeaux ; cependant à Sainte-Agnès (c. de Domène), on a *devre,* à

---

[1] Presque partout *trā* ancien est remplacé par le dérivé *travon.*

[2] Peut-être aussi *oytoyro* II 87, d'un **oytouro* antérieur, cf. n° 99.

[3] Dans les patois actuels, les formes anciennes ont été remplacées par le fr. *forge, forger ;* cependant, à Villette-Serpaize, *fabricare* se dit encore *farẓī.*

[4] *Lŏra,* à Semons, Bossieu (c. de la Côte-Saint-André) ; *lŏra,* à Eyzin-Pinet et Estrablin (c. de Vienne) ; mais *lévra,* à Pommier (c. de Beaurepaire) ; à côté de *lūra* (leporem) ; *lyévra,* à Villette-Serpaize (c. de Vienne).

côté de *chœra*. De même *voure* appartient au Sud, comme pendant le moyen âge, nos exemples anciens étant de Corps (Inv. I 39) et d'Allevard (D 20); dans le Nord on a *revo* qui s'est formé avant la syncope de la métatonique[1]. Ajoutons qu'après l'*i* le *b* ne se vocalise, à ma connaissance, qu'au delà de la limite franco-provençale : à Mens, *librum* = *lioure*[2].

En somme, il y a, du Sud au Nord, une progression décroissante de *ur* = *br* : dans le Trièves, *ur* existe après toutes les voyelles; dans la zone méridionale du Dauphiné franco-provençal, la vocalisation ne se produit qu'après *a, e, o,* et non d'une manière constante ; dans le Nord, on n'a plus que *vr,* ou *r* par la syncope du *v*[3].

187. *B final* est représenté par *p* dans *plomp* IV 4, mais est tombé dans *plom* Dp 388.

188. *B* + *y* est traité comme en français, et cela dès la plus haute antiquité : *suburgio* SA 121 (979-80), en latin dauphinois, correspond au latin classique *suburbium; Escouges* SA 35* (1200) = *Excubias*[4]. Nos textes en langue vulgaire ne fournissent que *chenjo* V 8 = **cambium*, et *changeor* V 5, *chengeor* V 9 = **cambia-*

---

[1] A Anjou, au XVIIe siècle, un chêne sous lequel s'étaient reposés, d'après la tradition, Charles IX et Marie de Médicis, était appelé *lo revo do rey, lo revo de la reyna* (*Pet. Rev. des bibl. dauph.*, 31).

[2] Guichard, *Mar. Touinou,* p. 14.

[3] Le nom propre de *Favre* correspond, dans le Nord, au *Faure* du Sud. Nous avons maintenu *fauro* dans les textes de Vienne, parce que cette ville se trouve à la limite actuelle des deux phénomènes, en Dauphiné, et qu'au moyen âge *fauro* « paraît » se trouver à Lyon (Philipon, *Rom.* XIII, 566).

[4] Les Écouges (c^e de Saint-Gervais, c. de Vinay) ; à Serezin-de-Bourgoin, prononcé *Kouẓo,* cf. n° 52, 1° note.

torem, où *by* est appuyé. Quant à *savio* I 14, qui semble remonter à **sabium*, on peut le considérer comme misavant.

Dans les patois actuels, il semble que *by* ancien soit partout représenté par *j* (*ẓ*, *z*); les mots tels que *dèrbi*[1]; *gôbyo - gôbẓo* « engourdi par le froid », et par métaphore « maladroit » ; *sòrbi*, *chòrbẓe* (sorbe), n'appartiennent probablement pas au fonds primitif de la langue.

V.

189. *V initial* ou *appuyé* se maintient : même le mot *vices* est continué par *veys* II 61, V 1, à Grenoble et à Vienne. Depuis le XVIIe siècle, il a fait place à *fei*, sous l'influence française, dans le parler de Grenoble [2]; près de Vienne, *vā* s'emploie concurremment avec *fā*, à Saint-Maurice-l'Exil [3].

190. Le *v intervocalique* ne s'efface qu'entre *i* et *o* : *rio* SA 65 (891); *Trioni* SH 243 = *Trivoria* ib. 114 ; mais *noven* II 77, *novel* II 23, *nova* III 22.

191. *V dans un groupe de consonnes*. 1° *vt, vs* : le *v* tombe : *cita* V 19; *citens* II 86; *mot* IV 3 = *movet* ; — *sauz* III 5 = *salv(u)s*. Si *leida* III 7, etc., vient de **levita*[4], le *v* y aurait abouti à *i* en passant par *u*; mais

---

[1] N° 163, note.

[2] Au XVIe siècle : *vei* Lap. 71, 73, etc., — *fei* ib. 2, etc. ; à partir du siècle suivant, on ne rencontre plus que *fei*.

[3] Riv. 27, — 133, etc.

[4] Zacher, *op. c.* 25; cf. Koerting, *Latein.-rom. Woert.* s. v.

les formes *lezda* SH 110, *lesda* ib. 165; Valb. I 17, font difficulté. 2° Dans *v'l*, il s'est vocalisé en *u* : *Aulane* SH 96[1]. 3° Dans *v'n*, il s'est transformé en *u* - *i* : *joines* III 26[2]. 4° Pour *v'r*, nous n'avons qu'un exemple : *vivre* I 3, qu'il faut sans doute lire comme en français, puisque le *v* après *ī* ne se vocalise, à ma connaissance, que dans le Trièves : *vioure*[3].

Après les autres voyelles, le *v* se vocalise ou tombe, dans le Sud-Est de l'Isère ; mais la limite n'est pas absolument la même que pour *ur* de *pr, br* ; elle s'avance plus à l'Ouest. Par exemple, pour **plovere*, on trouve *ploure*, dans la vallée de la Bourbre, jusqu'à Blandin et Panissage; *plŏre*, dans la vallée de Paladru, jusqu'à Paladru et Montferrat; *plŏre*, dans l'Ouest des Terres-Froides, jusqu'à Saint-Didier-de-Bizonnes et Champier. Plus au Nord, *plouvre* et *plōvre* sont les formes régulières[4]. Le verbe **nivere* est continué dans toutes les Terres-Froides par *naivre, nāevre, nīvre, nènvre*, etc., mais *nâire*, à Miribel, qui a laissé tomber le *v*.

192. *V final*. 1° Il tombe après une consonne : *cer* IV, 42 ; *Chacicer* C 258 ; 2° il tombe également après *a* et *é* : *clas* CdC, B 3126, f. 295 ; *nei* III 45 ; mais se vocalise après *è* : *greuz* III 12, et après *o* : *bou* SH 239. Plus tard, il est tombé dans ce dernier cas : *bo* II 37, III 45, 46[5].

---

[1] Aujourd'hui, **avellaneam* se dit : *alanye* (*nyi, ni*), *ŏlanye, alŏnye* (par métathèse, à Miribel) ; dans le premier exemple très répandu, la diphtongue *au* s'est réduite à *a*.

[2] Cf. n° 42, 3° note.

[3] Guichard, *Mar. Tonin.* 11.

[4] A Saint-Chef, *plawre* à côté de *ṣŭra* (capram).

[5] Quelques parlers ont conservé la trace du *v* vocalisé : *baw* (bovem), *naw* (novem), *jaw* (jovem) (à Marcilloles), cf. n° 44.

193. *V adventice.* Un *v* s'est intercalé avant ou après une voyelle labiale pour détruire l'hiatus :

te(g)ularium = *Tivoler* III 32[1].	Ca(d)ortium[2] = *Cavortio* D 225.
Ro(g)ationes = *roveysons* Dp 387.	* corro(g)atam = *corovata* D 225; = *corvata* ib. 23 (v. 1090).

Dans *Tivoler, roveysons, corvata*, où le *v* a pris la place du *g*, on pourrait expliquer sa présence par le développement d'un *w* sous l'influence de la consonne vélaire : *ego, oga* = *ewgo, owga* = *evo, ova*[3] ; mais comme ce phénomène s'est produit chez nous au commencement d'un mot : *al vulmo* T 2, 53 = *ad illum ulmum*, et dans le cas de l'hiatus produit par la chute d'une dentale : *Cavortio*, il vaut mieux voir, dans tous les cas, le développement direct du *w* - *v* par la voyelle labiale[4].

Aujourd'hui l'hiatus devant les voyelles labiales est détruit par *v* ou par *y* : *vore, vare* - *yòre, yère,* = *ad horam*[5] — hiatus syntactique ; — *avūtra* - *ayūtra* = *ad ultra* (dans les Terres-Froides) *nou vûre* - *nou yûre* = *novem horas;* etc.[6]

---

[1] *Tievolerio,* dans les comptes municipaux de Grenoble (1397).

[2] D 238.

[3] Meyer-Lübke, p. 391 ; Horning, *Gram.*, p. 31 ; Bourciez, *Précis*, p. 80. — M. Muret (*Études rom. dédiées à G. Paris*, 473) admet deux explications différentes pour *douve* = *doga* et *corvée* = *corrogata*, le premier par la consonnification de l'*u* de *ou* (*doua*), le deuxième par la consonnification de l'*o* atone de *corroata ;* cette dernière explication est inadmissible pour notre *corovata*.

[4] Le cart. de Vaulx traduit *Tericus* par *Tervis* T 1, 1re p. ; c'est sans doute sous l'influence de *Ervis*, nom fréquent dans la région, au moyen âge.

[5] N° 59.

[6] A Mens, le *v* est la règle : *avuro* (Guichard, *M. T.* 10) ; *vou* (ubi)

194. *V + y.* Comme pour *p + y*, nous avons deux traitements : 1° la consonnification de l'yod en *j : greujes* II 62, 63 = **grevias : surgent* Dp 388 = *servientem ;* 2° l'attraction de l'yod dans la syllabe accentuée avec maintien du *v : ploivi* III 45 = *pluviam ; Flayvins* Valb. I 86 = **Flavianum ; Flévieu* = *Flaviacum* Cl I 508; *Biveu* (*Bivef* II 18) = *Biviacum.*

Nous avons dit ailleurs que *ploivi* était resté dans tout le Dauphiné avec le *v* latin [1]. Pareillement, le mot *caveam* avait donné *geivi* [2] jusqu'au XVIe siècle ; à partir du siècle suivant, on n'a plus que *cagi* [3] emprunté au français. Le mot *salviam* (sauge) est toujours vivant dans les Terres-Froides sous la forme *chèrvze* [4]. Nous nous trouvons donc en présence de deux phénomènes contradictoires ; mais les noms de lieux semblent bien prouver que c'est le second, c'est-à-dire la persistance du *v,* qui est dauphinois.

W.

195. Le *w germanique* a été continué dans le Dauphiné, comme en français et en provençal, par *gu,* dont l'*u* est tombé de bonne heure devant *a : gardar* III 2 ; *gait* III 4 ; *gaaigne* III 24. — Le *v* latin initial a reçu parfois le traitement du *w* germanique : *gua* T 1, 8e p., — *ga* T 1, 11e p.

---

ib. 11 ; *vount* (unde) ib. 14; *ouvi* (audire) ib. 12. — A Saint-Maurice-l'Exil, également : *Nevoué* (Natalis) Riv. 98 ; *nou-v-ûre* ib. 184.

[1] N° 52, 3°. — [2] Lap. 55. — [3] Mill. J. 165.

[4] Probablement d'un plus ancien *chârvze,* influencé par *servire* ou *servare.*

= *vadum ; Guastapays* (n. pr.) SA 149 (1121) = *vasta pagensem.*

Quant à la date de la chute de l'élément labial, on constate une différence entre Vienne et Grenoble. Dans le cartulaire de Saint-André-le-Bas, *Walter* est traduit par *Valterius* au xe siècle (10 fois), *Walterius* dans le même siècle (5 fois) et au siècle suivant (7 fois), et par *Galterius,* à partir de 1025-35[1], jamais par *Gualterius.* On trouve de même *Garinus* en 1051[2], et *Garnerius* en 1081[3], toujours sans *u.* A Grenoble, au contraire, l'orthographe par *gu* s'observe jusqu'au commencement du xiie siècle : *Guairinus* vers 1101[4], — *Garinus,* v. 1100[5]; *Galterius* v. 1120[6]; *Gaaniola*[7] en 1124. — Dans nos textes en langue vulgaire, *resguarde* III 11, *guaigne* IV 66 ne présentent donc plus dans leur *u* qu'un souvenir étymologique[8].

196. Le *w latin,* ou *u* en hiatus, a eu, à peu de chose près, le même sort qu'en français et en provençal : 1° il s'est consonnifié dans *veva* I 11, *janver* II 91. 2° après *q* et *g* initiaux ou appuyés, il s'est conservé assez longtemps pour maintenir le son guttural de ces deux consonnes,

---

[1] SA 135. — [2] Ib. 263. — [3] Ib. 199. — [4] SH 83. — [5] Ib. 165.
[6] Ib. 239. — [7] Ib. 225.

Le seul exemple, à ma connaissance, du *w* germanique continué par *v* dans nos pays est le mot *vĕra,* larve du hanneton, qui se retrouve probablement dans les deux principaux noms dauphinois du hanneton *bourdzïwăra, kankwăra* (à Dolomieu, *orman*); cf. Gilliéron, *Rev. des pat. gallo-rom.,* II 177. — Dans le Dauphiné, comme dans le Lyonnais, le Berry, etc., le *w* initial de *werewolf* est devenu *b* : (*lou*)*berou* Lap. 4; (*lyū*)*beru* (dans les Terres-Froides); (*lu*)*berou*, près de Vienne (Villette-Serpaize) = *loup garou.* De là, à Miribel, le verbe *ibaraoudā,* effrayer, taquiner.

excepté dans *de usque ad* = *duchi*[1]. Il est tombé dans **sequere* = (*per*) *segre* Dp 390[2].

197. Le suffixe *ui* du parfait, prononcé *wi*, avait développé un *g* dans le parler de Grenoble, comme le *w* germanique initial : *venguit* II 7 (4 fois) ; *volguit* II 11 ; *valguit, valguiront* II 84, et *aguit*, d'où le participe *agu* II 49. Ce trait provençal, qui s'observe isolément dans la littérature grenobloise[3], tend à disparaître : on trouve encore *aiguit* à Meylan[4] ; *j'aguis, il aguit, ul e vèngu*, à Proveyzieux, c'est-à-dire uniquement dans le voisinage de Grenoble.

F, PH.

198. Le *ph* a été complètement assimilé à *f* en dauphinois, excepté dans le mot *sulphur*, où les patois actuels montrent souvent, comme le lyonnais[5] et le vaudois[6], le maintien du *p* :

sòpro (S.-Mart.-de-Vauls.).
sœpro (Apprieu, etc.).
supro (Éclose, etc.).
choupro (Paladru).
chœpro (Chap. de Merlas, etc.).
chupro (Biol, etc.).
chyòpro (Charancieu).
chyœpro (Châbons, etc.).
chyupro (La Tour-du-Pin, etc.).
chipro (Bizonnes).

199. *F* (*ph*) reste, quand il est initial ou appuyé : *filli*

---

[1] N° 145. — [2] N° 146.
[3] *Agui* Lap. 23 ; *aguit* ib. 52, 73 ; Mill. J. 83 ; *aguiron* Lap. 68 ; *aguisse* Lap. 28.
[4] Lat. 10.
[5] Philipon, *Rev. de Phil. fr. et prov.* III, 53
[6] Odin, *op. c.* 112.

I 10 ; *Felipon* I 14 ; *orfens* Doc II 38 ; *defor* III 43 = *de* + *foris*.

200. *F* (*ph*) intervocalique passe en général, à la spirante douce, avant ou après l'accent : *deves* SA 303 = *defensus ; egrivoley* T 3, 11 ; *Esteven* II 2 ; *Tieven* V 24 [1]. Il s'est maintenu dans le mot, probablement d'origine germanique, *escofers* SH 242, — *escouffers* IV 52, où l'*f* double est une faute, comme le prouvent la forme *escoeria* de Du Cange et la forme *escohier* du Tournaisis [2]. D'ailleurs, on trouve encore, à Saint-André-le-Gua, *krufa* = *scrofam*. Ajoutons que les patois actuels le montrent parfois syncopé : *egrelou* = **acrifolum ; treyölè* = *trifolium* + *ittum*, à Saint-Didier-de-la-Tour, etc.

IV. — Consonnes liquides.

R.

201. L'*r intervocalique* se maintient d'ordinaire ; cependant elle semble ébranlée déjà et tendre vers un son voisin, c'est-à-dire appartenant à la famille des dentales. 1° Elle a passé à *n* dans : *Troni* II 27 = *Trivoriam* [3] ;

---

[1] *Prevon* = *profundum*, se trouve encore, à l'état archaïque, dans l'Ouest des Terres-Froides, depuis Montagnieu et Torchefelon jusqu'à Flachères et Châteauvillain. A Bizonnes, *profondeur* se dit « *proventsū* ».

[2] D'Herbomez, *op. c.*, p. 26.

[3] *Trivoria* (*porta*) SH 114 (v. 1100), ib. 249 (v. 1140) ; Valb. I 39 (1132), mais *Trionia* SH 243 (1140) ; Valb. I 135 (1288) ; *Treni* Valb. II 26 (1283) est une mauvaise lecture pour *Troni*. C'est donc au milieu du XIIe siècle que cette transformation s'est opérée.

Toyna Inv. II 118, à côté de *Thoyria* ib. 145 ; *maniglarenc*[1] T 1, 6e p. = **matricularium* + *suff. enc*, à côté de *marigler* ib. 7e p. Cette transformation est tout exceptionnelle chez nous comme en d'autres dialectes[2]. 2° La confusion entre *Chesa nova* = *Casam novam* et *Cella nova* Valb. II 96 (1301), *Sella nova* Doc II 62, semble indiquer qne *chesa* (*casam*) et *cheyri* (*cathedram*) avaient le même son, à savoir *cheza, cheyzi,* d'où le remplacement du premier par le synonyme du second[3]. Quoi qu'il en soit, le phénomène de *z* = *r* qui s'est produit au moyen âge sur plusieurs points de la France, spécialement dans le Midi[4], a son analogue à Izeaux : toute *r* intervocalique y est devenue *z* :

patrem = *pèze.*	butyrum = *bū̃zo.*
aratrum = *azā̃zo.*	vitrum = *vaïzo.*
capram = *tsaïza.*	* dēbere = *dāze.*

3° *R* s'est changée en *l* dans : *Katalinan* I 9 ; *Catalina* Dp 394. Ce phénomène s'observe encore, mais sporadiquement : *kalamantran* (*carementran* de nos textes), dans

---

[1] Dans le bas-lat. dauph. : *magnilarius* SM 115, etc.; dans la littérature grenobloise : *maniglié* Lap. 38, 113; de même en lyonnais (Philipon, *Rev. de phil. fr. et pr.* III 48).

[2] En prov. *manescalc* (= germ. *marahskalk*), *ramani* = (rosmarinus), en limousin *roumani* (Chabaneau, *Gramm. lim.* 91) ; — encore à Saint-Maurice-l'Exil : *roumanuet* (Riv. 36).

[3] Aujourd'hui, c'est l'*r* qui a pris la place de *z* : *Sirinôva,* comme si *casa* avait été remplacé par *cathedra ;* c'est une nouvelle preuve de leur confusion au moyen âge.

[4] Ce phénomène a été étudié, pour le provençal, par MM. P. Meyer, (*Rom.* IV, 184, 465 ; V, 488), A Thomas (*Rom.* VI, 261) ; pour le normand, par M. Joret (*Mém. de la soc. de ling.* III, 154 ; *Rom.* XIV, 285). On croyait jusqu'ici que le Rhône formait la limite orientale du phénomène.

le canton de la Tour-du-Pin, et dans l'arrondissement de Vienne, notamment à Villette-Serpaize ; *rálo, rålo, ròlo* = *rarum*, qui existent dans la région viennoise, entre Vienne et Saint-Jean-de-Bournay, d'un côté, Vienne, Anjou et Saint-Maurice-l'Exil, de l'autre.

202. *R dans un groupe de consonnes.* Nous avons étudié *cr, gr, tr, dr, pr, br, vr,* en ce qui concerne le sort de la première consonne; l'*r* n'est modifiée que dans les groupes *cr, br, fr.* 1° *Cr* initial tend, par suite d'une dissimilation, à laisser tomber l'*r*, quand, dans une syllabe suivante, se trouve un groupe analogue formé d'une *explosive* + *liquide :* exemple, *Cumaclo* E 208 = **cremasculum*[1]. Au XVIe siècle, le latin local traduit *cribra* par *quiblia*[2], ce qui suppose dans la langue vulgaire *kiblo,* lequel effectivement se trouve, au siècle suivant, écrit *quiblo*[3]. Aujourd'hui *cribrum* est continué très généralement par *kublo, koblo, kœblo, keblo, tyœblo,* toutes formes sans *r*. De même *Christophorum* se dit *Kustòflo,* à St-Jean-de-Bournay[4]. 2° *Br, fr,* comme on le voit par les exemples précédents et aussi par *izerablo* = *acerarbor,* dans nos patois actuels, deviennent aisément *bl, fl* par dissimilation. Il n'y en a pas d'exemple dans nos textes en langue vulgaire. 3° *Rst* s'est réduit à *st* dans *fest* III 36 = germ. *first.* Les patois actuels se partagent entre *fẽ* (Torchefelon, etc.) et *frẽ* (Paladru, etc.), substantifs féminins qui signifient le comble d'une maison, la poutre formant le faîte; d'où les verbes *afẽtũ, afrẽtũ,* cou-

---

[1] N° 110.

[2] *Anciennes Arch. de l'Évêché,* a. 1507, citées par Pilot, *H. de Grenoble,* II, 62.

[3] Lap. 68.

[4] Gin. 30.

vrir le faite de la maison. 4° *Rs* semble se réduire à *s* dans *prious* II 24 (5 fois), *dores* IV 57, *plusus* V 4, à moins que ce ne soient des graphies fautives. En tout cas, cette réduction est très fréquente, à l'intérieur des mots, dans les patois actuels : *travechā* = * *transversare* (Terres-Froides) ; *revesī* (de l'it. *riversciare*), au sens de « retrousser les manches d'un vêtement » (Terres-Froides). 5° *Rr* s'est réduite à *r* simple avant l'accent : *feramenta* II 27, mais est restée après l'accent : *terra* II 67. — *R'r* a donné *querre* V 22, toujours vivant[1] ; mais, un *d* s'est intercalé dans les patois actuels, en certains mots, par exemple, *fyèdre* = *ferere* pour *ferire*. 6° *R* + *consonne* + *r* : nos patois montrent, en règle générale, la chute de la première *r* : *ábro ; mábro ; mȍdre ; chȍtre* (sortir) ; *pèdre ; pedrī*, etc. Nos textes anciens présentent pour le nom des *Abrets* = * *Arborittum*, deux formes : *Arbretz* T 1, 8e p. v° et *Albrez* SM 127 (1228) ; ce qui semble supposer, avant la chute de l'*r*, son changement préalable en *l*[2].

203. *R finale* devait se prononcer en Dauphiné après toutes les voyelles jusqu'à la fin du XIVe siècle ; après *a*, la chose est assurée par la graphie *adobard* II 27[3]. Les premiers exemples de l'amuïssement de *r* finale en Dauphiné sont du XVe siècle : *culli*[4], *estably*[5]. Mais le son de

---

[1] *Kĕre*, ou *kyĕre ;* à Morestel, à Saint-Chef, etc., ce dernier s'est confondu avec les verbes en *ier* et a abouti à *kī ;* près de Lyon *kăre* (Serezin), *kȍre* (Villette-Serpaize).

[2] A la Mure, *arbor* a donné *aoubro ;* cf. prov. *albre ;* it. *albore, albero*. Par un phénomène analogue, *arbitrium* est écrit *albitrium* SM. 47 ; cf. prov. *albire*.

[3] *Montra* du même texte (62) est donc une faute.

[4] Delachenal, *Hist. de Crém.*, p. 141.

[5] Ib., p. 129 (a. 1551).

cette *r*, au moins après *è*, était fort ébranlé dans le parler de Vienne, au XIIIe siècle, puisque nous le trouvons figuré par *l* dans *pasquel*, à côté de *paquer* III 23; *Didiel* ib. 26; *aciel* IV 9.

Aujourd'hui, l'*r* finale est presque partout amuïe, excepté dans les monosyllabes où l'*r* était entravée : *fèr; vèr; pár* (*partem*); mais, dans certaines localités, ce n'est plus qu'une faible résonance; dans d'autres même, notamment dans les Terres-Froides, cette *r* est complètement tombée, en allongeant, par compensation, la voyelle précédente : *fè; vè; pá*[1]. A l'infinitif, elle s'observe encore à Besse (c. du Bourg-d'Oisans), au delà de la limite franco-provençale : *mi-nzòr* (**mandicare*); *payòr*, *tiròr; avansòr; travalyòr*.

204. *Métathèse de r*. Ce phénomène, qui appartient à toutes les langues romanes, s'observe chez nous dans : *trueil* SR 24; *troyllander* II 23; *faverge* IV 51; *fromajo* IV 19, et probablement dans *Trecins* III 27[2].

205. *R adventice*. Nos textes latins ont *frandeyatoribus* Doc II 50, qui suppose *franda*; mais ce mot vient sans doute de *fundula-fundla-flunda*, où l'*l* s'est changée en *r*[3]. Un autre cas douteux d'épenthèse est *achert* II 52, 56, à côté de *achet* II 41; à la rigueur, on pourrait lire dans

---

[1] La difficulté de prononcer *r* finale a amené, dans quelques localités, la métathèse de *ver* (*viridis*) : *vre, vreta* (Oyeu, le Pin, Châbons, Saint-Geoire).

[2] Quoique le nom latin soit toujours *Trecianus*, la forme *Tercins* SM. 118, permet de supposer *Tertianum* (propriété de *Tertius*).

[3] G. Paris, *Rom.* XIX, 120. — *Frandola* a dû exister dans nos pays; on dit encore, à Oyeu, « *vendre la têra a tan la frandolă* » = vendre la terre à tel prix, *l'espace parcouru par une pierre jetée avec la fronde*.

les deux premiers cas *la chert* = *carnem;* s'il veut dire *achat,* l'*r* s'y sera introduite sous l'influence de *cher*. Il n'en est pas de même de *Estrablino* B 28, — *Estrablin* ib. 42, — *Strablin* ib. 43 = *Stabilianum*[1], écrit *Stablin* SA 205, en 1083 ; il y a là un trait franco-provençal, observé notamment dans le Lyonnais[2] et la Suisse[3]. Quand un mot, commençant par une dentale, renferme le groupe *bl* primaire ou secondaire, ce groupe appelle une *r* après la dentale initiale. A la vérité, nos textes n'ont que le mot *Estrablin,* à côté de *doblo* IV 2, 4; mais le dauphinois postérieur et les patois actuels attestent cette tendance, sinon cette loi. A Grenoble, *trabla* est employé jusqu'au XVIIe siècle[4]. Aujourd'hui, on constate encore :

tabulam = *trabla* (à Chateauvillain, Succieu, Montferrat);
— *trõbla* (Saint-Maurice-l'Exil);
tabulatam = *trablã* (Châteauvillain, Succieu, Saint-Didier-de Bizonnes);
stabulum = *etrãblo* (Châtonnay);
— *etrãbla* (Succieu);
duplum = *dróblo* (Saint-Didier-de-Bizonnes, Succieu (*droublou*);
duplare = *dróblã* (ib.).
* stupulum = *etroblo* (tout le Nord du Dauphiné);
= *etroubla* (Saint-Maurice-l'Exil).

Toutes ces formes, sauf *etroblo* et ses dérivés, sont archaïques, et disparaissent devant le français ; par exemple, à Saint-Didier-de-Bizonnes, on dit déjà *tãbla,* à côté de *trablã;* à la Bâtie-Divisin, *trãbla* n'est plus qu'un

---

[1] *Stabliano* SA. 240 (965), auj. Estrablin, prononcé *Trablèn.*
[2] Zacher, *op. c.* 43. — [3] Odin, *op. c.* 154.
[4] *Trabla* (*tabulam*) Lap. 50; *trabla* (*tabulatam*) Mill. J. 254, à côté de *tabla* (*tabulam*) ib. 134.

souvenir, la dernière personne qui l'ait employé couramment étant morte depuis vingt-cinq ans. Par ce caractère qui s'en va, le Nord du Dauphiné reliait le lyonnais aux patois de la Suisse.

206. *R + y*, en général, subit une transposition et donne *ir* : 1° Avant la tonique : *Ariacum* = *Ayreu* B 147, III 33; *Mariacum* = *Mayreu* B 42; *Vorionem*[1] = *Voiron*. Il n'y a d'exception que dans le cas de *au + ry* : *Auriatge* D 68; *Auriol* SH 192; aujourd'hui *aureolum* est continué par *òryò, òryïba, louryaw*, etc. 2° Après la tonique :

arium = * *eir — er*[2] : *chavaller* I 12.
ariam = *eiri — eri ; derreyri* I 4; *charreri* III 37.
ériam = *eiri — eri: feiri, feri*[3].
èrium = * *eir — er : Galter* SA 32.
oriam = *oiri : Bridoyri* C 248.
auriam = *oiri: Valloiri* T 1, 5e p.

Mais dans *órium, òrium, urium*, l'yod est tombé purement et simplement : *ouvror* III 39; *cuers* III 46; *aur* SH 98.

L.

207. *L initiale* se maintient toujours dans nos textes anciens. — Dans les patois actuels, *lenticulam* a produit, par assimilation à l'*n* suivante : *nentilye, nentelye, nantilyi, nyéntselye*, etc., dans une vingtaine de communes des Terres-Froides.

---

[1] SH 2 (1107); auj. *Vwéron, Vwiron*, etc., suivant la prononciation des pays voisins, d'un plus ancien * *Voeiron*, cf. n° 114.
[2] N° 11.
[3] N° 36, 1°.

208. *L intervocalique* se maintient très généralement : par exception, elle a passé à *r*, comme *r* à *l*[1], à cause sans doute de la prononciation très molle, en nos pays, de l'*r* intervocalique, prononciation qui la rapproche beaucoup de *l* linguale : *Arbarester* I 12. — On a de même, dans le grenoblois du XVIe siècle : *marina*[2] = *malignam; charamelle*[3] = * *calamellat*, et dans le dauphinois actuel : *charamelā, se sorelyī* (s'exposer au soleil), avec leurs variantes locales. Ce phénomène, qui n'est qu'exceptionnel dans le Dauphiné septentrional, est la règle dans le Trièves : *maràto* (malade), *marounètas* (malhonnêtes), *souret* (seulet), *mouri* (moulin), etc.[4]

209. *L + consonne.* 1° *l + labiale : l* tend à se changer en *r*, dès le commencement du XIe siècle :

Arbertus SH 29 (993-1032).
Ansermus T1, 8e p. (XIIe s.).
Darbons C 228 (1230).
Sarpasia SA 167 (1282).
arbepin T2, 38.
Borbro[5] T2, 14.
Barbinum[6] T3, 13.

Dans nos textes en langue vulgaire, nous ne trouvons que *Guillermos* II 3, III 20, etc., et *armona* III 34, à côté de *uelmo* ib. 20, *salvament* ib. 2, etc.

Il faut ajouter qu'on trouve aussi : *Aumare* SA 83 (940), le plus ancien exemple, en nos pays, de la vocalisation de *l; sauz* III 5, etc.; *Guilliame* T 1, 8e, vo, V 8, qui suppose * *Guillaume ;* mais le dernier exemple, où *au - a*

---

[1] N° 201, 3°.
[2] Lap. 74, 88. — [3] Mill. J. 26.
[4] Guichard, *Mar. Touinou*, p. 8, 9, 10, etc.
[5] A côté *Bolbro* ib. 16; rivière de la *Bourbre*.
[6] Auj. *Balbins* (c. de la Côte-Saint-André), prononcé souvent *Barbèn*.

représente *el*, est sans doute d'origine bourguignonne[1]. Il semble donc que dès l'origine le dauphinois se soit partagé entre deux tendances différentes, la vocalisation de *l* et son changement en *r;* malgré les apparences, c'est le changement de *l* en *r* qui a dû se produire le premier, quand *l* n'était pas encore vélaire[2]; les mots où *l* est vocalisée avaient échappé à cette tendance.

Les exemples de *r* = *l* sont nombreux aux XVIe et XVIIe siècles : *arbepin*[3]; *sarmo* (*psalmus*)[4]; *armona*[5]; *charfa*[6], etc. Aujourd'hui, le phénomène tend à disparaître devant l'envahissement du français : on dit encore *porpa* (*pulpam*), dans une trentaine de communes des Terres-Froides, d'où *porpu* (gras), *deporpā* (écorché), à Bevenais; *charfā, ṣarfā,* etc., un peu partout; *parma* (paume); *pormon, permon, premon* (*pulmonem*), mais partout archaïque; *charvazo, sarvaẓo*[7], etc., mais ailleurs *sōvaẓo; sarmwaire, sarmwīre,* etc. (*sal* + *muria*), mais *sōmaẅra,* à Chirens, sous l'influence du français.

2° *l* + *gutturale* : *l* se conserve dans nos textes anciens : *alcuns* II 62; *alcunos* III 24; *valguiront* II 84; *volguit* II 11, excepté *Fuco* B 153, où elle est tombée. Plus tard, cette *l* s'est aussi changée parfois en *r* : *Farque*[8] Doc II 160; *marcora*[9] (dégoûté, découragé), dérivé de *male* + *cor,* qui existe encore un peu partout dans le

---

[1] Cf. Gœrlich, *Der Burgund. Dial.*, p. 102.

[2] De fait, on l'observe déjà en latin vulgaire, Schuchardt, *Der Vokal.* I, 138-9.

[3] Lap. 1. — [4] Ib. 93. — [5] Ib. 210. — [6] Ib. 26.

[7] *Silva Benedicta* se dit *Cherva benaita,* au Pin.

[8] La Bâtie-Montfalcon s'appelle *Montfarcon* au XVIIe siècle. (*Parcellaire* du Passage, p. 234, etc.).

[9] Mill. J. 178, etc.

composé *demarkorā, demerkourā* (décourager), et dans les mots empruntés, tels que *karkulā* (calculer), etc. Ce phénomène est loin de constituer une règle.

3° *l* + *dentale* ou *palatale* : *l* se vocalise généralement en *u* (= *w*, à l'origine, et encore en certains patois) :

alt : *Gauterio* SA 114 (1066).
Pontaut D 216 (XIIe s.).
autra I 4.
Treslautar T1, 2e p.
Autafara C 237 (1241)[1].
saut IV 7.

L'*u* (= *l*) est tombé exceptionnellement dans : *atressi* IV 4; *atretant* IV 66.

ald : *Artaudus* SA 192 (v. 1070)...
als : *cartaus* T1, 6e p.[3].....
communau II 4.
barrauz III 32.
aln : *Sauner* D 262 (XIIe s.).....
eld : *Meudres* SH 197 (v. 1100)[6].
els : *du* (= *deu*) T1, 6e p.[7].....
deuz I 7.
olt : *cotivais* I 8.....
moton II 52.
old : *Fillouz* E 97[9].....
ols : *Grimoudus* SH 103 (v. 1105).
oln : *Monners* C 220 ; T1, 8^e p. (XIIe s.).
alg(i) : *Maugirons* SM 43[10].
olc(i) : *pucins* T1, 6^e p.
ils : *cunilz* B 26.....
mantiz III 37.
Baudens B 166[2].
Vitauz B 29[4].
quaus II 44.
cuminauz III 14.
auneri T3, 43[5].
Agneuz B 158[8].
peuz III 7.
otra III 35.
outra ib. 38.
pussor T1, 8e p. v°.
Giroudus C 179 (1127-46).
Gentilz B 166.
connis Dp 384.

---

[1] *Altafara* ib. 222 (1220).
[2] *Baldens* ib. 127.
[3] A côté de *mestrals* ib., 5e p.
[4] A côté de *Chavals* ib. 74.
[5] Lieu dit = *alnaria*.
[6] *Meldres* ib. 192 (auj. Méaudre).
[7] A côté de *dels* ib., 7e p. — [8] A côté de *Bels* 113, *Chastelz* 58.
[9] *Fillolz* ib. 96. — [10] *Malgiron* ib. 32.

En résumé, *l* + *dentale* se vocalise en *u* (*w*) après *a, e, o ;* dans le dernier cas, le *w* s'absorbe souvent dans la voyelle vélaire qui le précède ; mais après *ī*, elle tombe, sans se vocaliser en *u* comme dans le lyonnais[1] et d'autres dialectes.

Certes, les exceptions sont nombreuses, et cela dans presque tous les textes ; mais on doit admettre que le phénomène commencé au milieu du xe siècle était accompli au xie, et que les graphies où *l* apparaît devant une dentale n'ont plus qu'une valeur étymologique ; la confusion provient sans doute de l'affinité de *w* (*u*) avec *l* gutturale, l'antécédent nécessaire de *w* = *l*[2].

210. L'*r* a intercalé un *d*, comme en français, et l'*l* s'est ensuite normalement vocalisée : *toudre* III 46.

211. *L deuxième consonne d'un groupe*[3]. *Pl, bl, fl* se maintiennent toujours dans nos textes, et ne se sont palatisés nulle part aujourd'hui à ma connaissance. Il n'y a qu'une exception à signaler, où *pl* a passé à *pr: prus* III 25, employé comme proclitique, à côté de *plus* ib. 46, employé absolument. *Pru* est fréquent encore au xvie siècle, à Grenoble[4], mais en concurrence avec *plus*. Aujourd'hui, *pri* n'est pas rare, dans les Terres-Froides, mais toujours dans les phrases négatives : *de n'en né pri* = je n'en ai plus, tandis que *pi* sert pour le comparatif dans les mêmes localités. Peut-être faut-il voir dans ce changement l'influence de *prius*, comme *éplétá, aplétū* = * *explicitare*

---

[1] Philipon, *Rom.* XIII, 557 ; Zacher, *op. c.* 42.

[2] Cf. Paul Voelkel, *Sur le changement de l en u*, Berlin, 1888.

[3] *Cl* et *gl* ont été étudiés aux nos 134 et 151.

[4] Lap. 2, et pass.

(avancer à l'ouvrage), s'est transformé, dans beaucoup d'endroits, en *aprétā*, par l'analogie de *prétā* = *præstare*.

212. *L finale.* Nos textes la conservent invariablement jusqu'à l'an 1389, qu'il s'agisse de *l* sèche ou de *l* mouillée : *chatel* I 8; *juil* I 1; *cosseyl* II 16; *cunil* III 3; *mel* III 37; mais dans le document de 1389, on trouve deux fois *Greynovo* 24, 25, à côté de *Grenovol* 22. C'est donc au xve siècle que cette lettre a dû s'amuïr, plus ou moins vite, suivant la voyelle qui précédait et suivant, peut-être, que cette *l* représentait *l* simple ou *l* double du latin. Au xvie siècle, on a constamment : *travai, solei, parei*[1], soit *ly* réduit au son palatal; de même, *cié, mié*[2]; *sâ, ma*[3]; *chiva*[4]; *mo*[5], soit la chute de *l* après *é* et *a*, de *ll* après *a* et *o*. Il semble que *ll* après *e* ait été plus lente à disparaître; la graphie par *el* domine de beaucoup au xvie siècle; cependant on trouve aussi : *é* = *illud*[6]; *pé* = *pellem*[7]; l'*eitampé* rimant avec *magité*[8], à côté de *eitampel* rimant avec *charamel*[9]. Il est probable qu'au xvie siècle la prononciation populaire ne faisait plus entendre cette *l*; au siècle suivant, on écrit cette finale par *et* : *pet, chapet*[10].

Au lieu de s'amuïr, *l* finale s'est changée en *r*, comme en lyonnais[11], dans quelques patois de la région viennoise,

---

[1] Lap. 3, 4, 79, etc. — [2] Ib. 1, 93. — [3] Ib. 72, 65.

[4] Ib. 33, 37. — [5] Ib. 109. — [6] Ib. 24, 25. — [7] Ib. 87. — [8] Ib. 97.

[9] Ib. 5. — *Eitampel* (non dans Charbot), ne se rencontre que dans l'expression « *tenir l'eitampel* », dont l'idée première semble être « présenter un *spectacle* bruyant », d'où « faire du *vacarme*, mener un sabbat »; cf. le prov. *estampel*, même mot et de même sens, qui dérive du germ. *stampôn*, frapper, empreindre.

[10] Ib. 124, 138. — [11] N. du Puitspelu, p. LXXIII.

particulièrement dans les monosyllabes : à Trept, on dit : *fīr (fel), mīr (mel)*, mais *sīye (cœlum)*; à Saint-Maurice-l'Exil : *mieur*[1], *cieur*[2], *consar*[3]. Il est bon de remarquer la différence qui persiste très généralement entre le résultat de *voyelle* + *l* et celui de *voyelle* + *ll*; dans le premier cas, la voyelle est longue : *sǎ, mǎ* (resp. *sǎ, sǒ*); *myè, fyè* (Bevenais, la Frette); *fī* (filum); dans le second cas, elle est brève : *chivă, ṣivă (caballum), avă (ad vallem); chatè, ṣătè ; kò (collum).*

213. *L adventice.* On la constate dans *encluenos* III 5 = **incudinem*; mais le phénomène s'est produit dans tout le domaine gallo-roman et appartient par conséquent à la période préhistorique. Ce mot n'aurait-il pas subi l'influence de *includere,* comme semble l'indiquer la forme *inclus* pour *incus* donnée par Du Cange[4]?

214. *L* + *y* = *l mouillée.* 1° *Graphie :* l'*l* mouillée est figurée dans nos documents en langue vulgaire, de la façon suivante :

Texte I : *ll (moller); il (Juil).*
II : *ll; yll (sarraylles); lli (sarralliour); il.*
III, IV : *ll; ill; il.*
V : *ll; lli (ballia).*
Dp : *lli; li (pollalie, sarralie).*

Dans les cartulaires latins et les documents français du Dauphiné franco-provençal, les graphies précédentes sont les plus ordinaires ; mais on trouve, exceptionnellement, la notation italienne ; *Salvapagli* D 264 (XIIe s.),

---

[1] Riv. 23 (*mier,* 79). — [2] Ib. 33. — [3] Ib. 40.

[4] MM. J. Cornu et Havet y voient une *l* organique, provenant pour le premier, de la transformation du *d* (*Rom.,* VII, 366), pour le second, de l'*n* de *incudinem* (ib. 594).

une fois seulement, et la notation provençale : *filhat* T 2, 39 ; *vulpilhe* T 2, 62 ; *Vassalhiou* Doc II 70 (1342) ; *Avelhanis* SH 286 (1497) ; *Montilheux* ib. 293 (1497), ou même une combinaison bizarre de la graphie provençale avec la graphie dauphinoise : *li Raspailhie, li Maelhie* Doc II 99 (1345), qui se prononçaient sans doute : *Raspalyi, Malyi.* Du reste, la notation *lh* n'apparaît en Dauphiné que vers le milieu du XIVe siècle et n'a pas réussi à déloger la notation ancienne.

2° L'*l* mouillée est produite par la combinaison de *l* avec un yod qui la suit ou la précède immédiatement : *filli ; moller ; sarraylles ; veylles ; — baillier.* Dans les noms masculins, *l* mouillée, suivie de l's de flexion, perd sa mouillure et *l* peut se vocaliser, excepté après *i* [1] : *auz* IV 36 (*ails*) ; *choleuz* III 45 ; *genouz* III 3, mais : *travails* II 44 ; *pesteils* IV 22.

Aujourd'hui, *ly* conserve très généralement le son propre de *l* mouillée qui a disparu dans le français parisien. Dans la plus grande partie des Terres-Froides, *ly* a pris un son absolument interdental que je note par *ly*. Au Nord-Ouest de l'Isère, à partir de Bourgoin jusque dans le voisinage de Lyon, *ly* a perdu la mouillure devant un *i* : *fili, famili, avili,* etc. ; mais je ne puis déterminer avec plus de précision l'aire de ce phénomène.

La ville de Vienne est la seule localité, à ma connaissance, où *l* tombe comme dans le français du Nord : *fiyi* (fille), *boutèyi* (bouteille), *bouyon* (bouillon).

---

[1] N° 209

V. — Consonnes nasales

M.

215. *M groupée avec une consonne.* 1° *m'n* subit un double traitement dans nos textes anciens : il se réduit à *n* dans : *donna, dona* B 38 ; I 11 ; II 15 ; III 23 ; *donzeuz* I 2 ; *donzella* T 1, 1re p., et à *m* dans : *domajo* II 63 ; *nomma* II 90 ; *dama* V 7 ; *fema* Dp 379-81. Il y a dans ce double phénomène, la rencontre de deux phonétiques. Si l'on compare ces exemples, trop peu nombreux, aux exemples fournis par la littérature grenobloise et par les patois actuels, on se convainc aisément que *mn* = *n* est le traitement le plus ordinaire du dauphinois. C'est sous l'influence du français que *donna* a disparu, comme le prouvent, à Vienne, l'existence de *dama* au XIVe siècle, en regard de *donna* du XIIIe siècle, et à Grenoble, la forme *dana* [1], qui n'est que la fusion de *dama* + *donna*, en attendant qu'on dise *dama* [2]. *Fema* est certainement formé sur le français, puisque *fena* est toujours vivant dans tout le Dauphiné [3]. *Somnum* a donné *seno*, dans quelques localités du Graisivaudan et des bords du Guier, notamment à Sainte-Agnès (c. de Domène) et à Miribel, *chyeno* à Voissant (c. de Saint-Geoire) [4]. *Intaminare*

---

[1] Lap. 9 (XVIe siècle), 134 (XVIIe siècle), etc.

[2] Lap. 177 (XVIIIe siècle).

[3] N° 64.

[4] Il est vrai que ce mot qui viole la règle des finales (n° 80), et

= *èntanā, antanā,* dans tout le Dauphiné ; et les représentants de *germinare, seminare,* en dehors de *ẓarmenā, semenā,* etc., où le groupe *m'n* ne s'est pas produit[1], sont très généralement : *jarnā* (*ẓarnā, zarnā,* etc.), *senā* (*chenā, chyenā*) ; *jèrmā* et *semā,* qui apparaissent çà et là, sont refaits sur le français. 2° *m'r, m'l* intercalent, comme en français, un *b* euphonique : *chambra* III 30 ; *comble* T 1, 9e p. — Dans *insemel, el* est tombé dans tout le Dauphiné, d'où : *ensen - ansan, enchyon - anchyon,* etc.[2]

216. *M + y,* se maintient en se transposant : *im.*

* Dolamiacum = *Dolaymeu* Inv. II 187.
— *Doleymeu* (XVe s.); — *Doleymieu* (XVIe s.)[3] ;
Sollem(n)iacum = *Soleymeu* (XIVe-XVe s.); — *Soleymieu* (XVIe s.)[4] ;
Stramiacum = *Crimeu* T 1, 9e p., III 36[5] ;
* Decimiacum = *Dizimieu*[6].

---

celle de *ò* tonique (n° 45), et qui signifie *somme* (faire un somme), est probablement emprunté ; dans la Tarentaise, *sonne,* it. *sonno.* Observons qu'il ne se trouve que dans le voisinage de la Savoie.

[1] N° 95.

[2] N° 120, 6°.

[3] Bernard, *Cart. de Savigny,* pp. 967, 994. — Dans *Dolomef* Inv. II, 196, *Dolomeu* (Bernard, ib. p. 919, XIIIe siècle), *Dolomieux* (Bernard, p. 1023, XVIIIe siècle), l'*o* de la deuxième syllabe peut s'expliquer par l'influence de la consonne labiale, ou par assimilation à la voyelle précédente ; inutile de relever la forme bizarre *Doloimepacus* (Guigues, *Cart. lyon.,* p. 2) ; auj. *Douloumyaw, Douloumyaẅ,* dans les pays voisins.

[4] Bernard, ib. pp. 943, 967, 995. — *Solomef* Inv. II, 214, — *Soloymeu* (Bernard, p. 920, XIIIe siècle), s'expliquent comme *Dolomef ;* auj. *Solèn-mū,* dans la prononciation de Trept. Notons que le type *Sollempniaco* se trouve dans Doc. I, 4e liv. p. 19.

[5] Lors même que l'étymologie de *Stramiacus* = *Crémieu* est contestable, il est certain que *Crimeu* suppose un type en-*miacus.*

[6] Dans le canton de Crémieu, l'*i* protonique s'explique par la transposition de l'yod : * *Deizeimeu* — * *Dizimeu* — *Dizimieu.*

De même *vindemiam* a donné, au XVIe siècle, *vendeime*[1], aujourd'hui : *vandaime, vendémi, vendémye, vendenmye,* etc., d'où *vandaimī, vandémī, vendémī, vendénmyī,* etc., (vendanger). On peut citer encore les représentants de *rumigare,* devenu en roman *romiar* (prov. *romiar*).

rwaimā (Dolomieu, Gillonay, Apprieu, etc.) ;
rwāmā (Champier) ;
rwémā (Grand-Lemps, Charavines, Colombe, etc.) ;
rwémā (Châteauvillain, Biol, la Verpillière, etc.) ;
rywémā (Châbons) ;
rwīmā (Chirens, etc.) ;
rwènmā (Éclose, Chatonnay).

N.

217[2]. *Changement de n en r.* — 1° *n'm* = *rm*. Dans un document du XVe siècle, écrit en Dauphiné, nous trouvons l'expression : « *sur m'arme* » = sur mon âme[3]. *Arme* est français, mais *arma* est aussi dauphinois ; on le trouve dans la littérature dauphinoise jusqu'à la fin du XVIIe siècle[4], et aujourd'hui encore, en mainte localité, mais à l'état archaïque. Ce changement de *n'm* en *rm* est normal dans le Nord du Dauphiné : *an(i)malia* = *armaille*[5]; **adminimantem* = *amerman*[6]. 2° *n intervocalique :*

---

[1] Lap. 31.

[2] V. aux nos 118-125 le sort de *n* dans les voyelles nasales.

[3] Doc. II 353 (1431).

[4] Lap. 15 ; Ch. 4 ; Mill. A. 35 ; mais *ama* Lap. 177 (XVIIIe siècle). — Le serment « sur mon âme » était remplacé quelquefois par « sur mon arche » : « Per my sur mon archy j'u crey », Ch. 3.

[5] Ch. 15.

[6] Lap. 103. — Peut-être *Marmot* D 229 (XIIe siècle), doit-il s'expliquer par *minimum* + *ottum ;* cf. Littré, s. v. qui ne cite pas.

nos textes n'offrent pas d'exemple de son passage à *r* ; mais nos patois connaissent cette transformation : au XVIe siècle, le grenoblois a connu *eremi* = **inamicum*[1]; et presque tout le Dauphiné possède *verèn, verén* = *venemum*, d'où l'adjectif *veremū* (à Montferrat), *vremū* (à Valencogne, Saint-Ondras, etc.). Mais ce phénomène n'est qu'exceptionnel dans l'ensemble du Dauphiné et l'*r* s'explique partout par une dissimilation. Dans l'Oisans, au contraire, toute *n* intervocalique, même en dehors d'une influence dissimilante, passe à *n* :

ur agnet = *un anyè.*
ur onda = *un' onda.*
dourave = *dounave.*

enchamira (leg. *entsamira*) = *entsamina*[3], etc.

218. *N finale.* 1° Après une voyelle, elle persiste en la nasalisant[4]. 2° Après une consonne, elle persistait encore, comme en français, au XIIe siècle : *furn; rafurn* T 1, 5e p. ; mais elle était déjà tombée, dans la deuxième moitié du XIIIe siècle : *for* III 38; *jor* III 1. Les noms composés *ẓornevrè, ẓonovrai, zenevran*[5], où l'*n* de *diurnum* est toujours sensible, datent donc d'une époque très ancienne.

---

d'exemple antérieur au XVe siècle ; l'anc. fr. a connu *merme* (*minimum*).

[1] Lap. 98, 99, 100, 107.

[2] Grat. 6.

[3] Champollion, *Nouvelles recherches,* etc., p. 116. — Je n'ai pu encore étudier sur place ce curieux phénomène, qui ne peut être expliqué qu'autant que l'on connaîtra le caractère de cette *r* en Oisans, comme aussi de l'*n* intervocalique dans les parlers voisins.

[4] V. les *voyelles nasales,* nos 118-125.

[5] No 11.

219. *N + y = n mouillée,* ordinairement. 1° *Graphie :* l'*n* mouillée est représentée, dans les documents grenoblois, par : *gn* (ordinairement), et aussi par : *yn : seynor* I 12; dans les documents viennois, par : *gn, ign* (*seigner* III 28), *gni* (*chastagnier* III 18), et même par *igni* (*soignier* III 3, 37). En dehors de ces graphies, on trouve exceptionnellement dans les documents latins ou français du Nord du Dauphiné : *inn* (*seinnori* T 1, 1re p.); *nn* (*Anneres* B 34; *Trinneu* SM 126); *ni* (*chatanies* Dp 384; *ganiors* ib. 280), et enfin la graphie provençale *nh* (*Aulanharey* T 2, 50), mais isolément comme pour *lh,* à partir du milieu du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVe. 2° En règle générale, l'yod, suivant ou précédant immédiatement l'*n,* s'unit à elle pour former l'*n* mouillée (*gn* français) : *vineam = vigni; Agnellus = Agneuz.* — Le sort de *ny,* en Dauphiné, ressemble à celui de *ly :* on prononce *ṇy, ni,* partout où *ly* se prononce *ḷy, li*[1]. 3° L'yod s'est consonnifié en *j* dans quelques mots : *estrangos* IV 12, *estrangi* IV 45; *fanjaz*[2] III 35. Au contraire, il a passé simplement à la voyelle dans *moni* I 10 (*moness* III 24), *Trioni* D 29, — *Troni* II 27. Pour ce dernier mot on trouve aussi l'attraction de l'yod dans la syllabe tonique : *Truinia* Inv. II 121, *Troyna* N 44 (1340)[3]. 4° Dans les noms

---

[1] N° 213.

[2] Je suppose que ce mot est dérivé du germ. *fanja;* de même dans le lieu dit « *la mota dou Fangiar* » (Dassy, *Abbaye de Saint-Antoine,* p. 490, dans une pièce de 1208, reproduite par la *Gallia Christ.* XVI, Instr. 14). Le latin dauphinois connaît le verbe *effaniare* (couvrir de boue), non cité par Du Cange (éd. Favre) : « *effaniavit* de luto », SR. 58; dans les Terres-Froides : *enfanzī.*

[3] La porte *Traine,* forme moderne qui dérive de *Troini* — **Trocini* — *Treini,* comme *plévi* de *ploivi,* cf. n° 52.

masculins, la mouillure a disparu assez tôt : *Burgun-(d)ium* = *Bergun* T 1, 7e p., — *Bergon* ib., 8e p 7e vo; E 95 (XIIe s.), à côté de *Bergoin* E 97 (XIIe s.); T 1. 8e p. vo; *Bergoig, Borgoig* ib. [1]

CHAPITRE II.

La Flexion.

Ce chapitre se divise naturellement en deux sections : la déclinaison et la conjugaison. Comparé au chapitre de la *Phonétique,* il paraîtra bien court; cela tient à la nature des documents sur lesquels repose notre étude. Comptes consulaires, pancartes de cens, court testament, il ne peut y avoir là que peu de formes flexionnelles. Les chartes, si précieuses pour la phonétique par l'appoint des noms propres, parfois aussi des noms communs en langue vulgaire, ne nous apprennent que peu de chose sur la flexion. D'autre part, on ne peut songer à combler tant de lacunes par la comparaison des patois actuels, à cause des perturbations sans nombre que l'analogie a introduites au cours des siècles dans les langues parlées, plus encore que dans les langues écrites [2]. Nous nous bornerons donc à quelques comparaisons entre l'état

---

[1] Cf. no 151, 4o.

[2] P. Meyer, *Rom.,* XX, 85 : « On se ferait une grande illusion si on s'imaginait qu'en vieillissant les formes en usage au XIXe siècle on obtiendra celles du XIIIe. Pour le système des sons on y peut parvenir en une certaine mesure. Mais pour la flexion, il ne faut point l'espérer. »

ancien et l'état actuel du dauphinois, en signalant seulement les formes vivantes qui continuent les formes constatées dans nos documents du moyen âge.

Il n'y a pas lieu, ce nous semble, de faire une place à part à la syntaxe ; à chaque partie de la morphologie nous joindrons les particularités correspondantes de l'ordre syntactique révélées par nos textes et qui peuvent présenter quelque intérêt.

SECTION I. — DÉCLINAISON.

1. Article[1].

220. Voici les diverses formes de l'article usitées dans nos textes dauphinois, depuis le milieu du XIe siècle jusqu'au milieu du XVe ; les formes les plus rares sont entre parenthèse.

		masculin.	féminin.
Singulier :	nominatif :	*le, li, (lo)*.....	*li.*
	accusatif :	*lo, (lu), (le), l'*.....	*la, l'.*
	génitif :	*del, dou, do, (du) ; dal, dau ; de l'*.....	*de la, (della), de l.*
	datif :	*al, el, ou, o*.....	*a la, (alla), a l'.*
	locatif :	*el*.....	*en la, en l'.*
Pluriel :	nominatif :	*li, (les)*.....	*les, (le).*
	accusatif :	*los, (les)*.....	*les, (las).*
	génitif :	*dels, (des), del, deuz, dous, (do), daus, (deaux)*.....	*de les, (de le), (des).*
	datif :	*als, al, auz-aus, els*..	*a les.*
	locatif :	*els, euz*.....	*en les.*

[1] Un ordre strictement scientifique rangerait l'article parmi les pronoms-adjectifs démonstratifs ; si nous l'étudions ici, c'est pour faciliter l'histoire de la déclinaison dauphinoise.

221. C'est le féminin qui présente le plus d'uniformité ; le cas sujet du singulier, sorti vraisemblablement, dans nos pays du moins, de *illi* = *illa*[1], et le cas régime *la*, de *(il)lam*, sont invariablement les mêmes dans tous nos textes, comme dans cette phrase typique du cartulaire de Vaulx : *li pea que est justa la pea* T 1, 6e p.[2]. La voyelle ne s'élide pas au cas sujet : *li aigua* III 44, à côté de *l'aigua*, au cas régime[3]. C'est au xve siècle seulement que le sujet est assimilé au régime : *que vocatur la Piponeiri*[4]. A partir de Laurent de Briançon, on ne rencontre jamais *li* dans les textes dauphinois, pas plus que dans les patois actuels. Même uniformité au pluriel, si ce n'est qu'on trouve isolément la forme primitive *las* dans des textes latins[5], et aussi la forme *le*, résultant déjà peut-être de l'amuïssement de *s* finale : *de le Runaces* SM 106 (1269) ; *le II maisons* II 42.

Des IV 44 est français ; dans le dauphinois ancien comme dans les patois contemporains, la contraction n'a jamais lieu : *de les, a les, en les* (auj. *de le, a le*).

---

[1] Cf. nº 34.

[2] Les plus anciens exemples de *li* fém. sont du xiie siècle ; outre les exemples du Cart. de Vaulx, on peut citer : *li Forez* C 199 (1174) ; *li Gilla* D 219 (xiie siècle) ; *li Garda* B 39 (1190). — *La Jeuz* IV 71, à côté de *li Bovari, li Grilleri*, est une distraction du copiste, à moins qu'il ne faille lire *l'Ajeuz*.

[3] *La* s'élide en règle générale, excepté *la exeqution* V 20, *la exequtori* ib. 22, 23.

[4] Doc. I, 4e livr. 59 ; c'est une note du Nécrologe de Saint-Robert, lequel a été successivement annoté du xiiie au xvie siècle, cf. p. viii.

[5] *Las cabannas* D 255 (1160-7) ; *las Freiras* Doc. I, 4e l. 20 (xiiie siècle) ; *las seitivas* E 118 (1236) ; *las Esparras* Inv. II 67 (1301) ; cf. nº 73.

Dans tout le Dauphiné franco-provençal, l'article féminin est, au singulier, *la,* au pluriel, *le* ou *lè,* sans distinction de sujet ou de régime. Au voisinage de la limite franco-provençale, à l'Est seulement, on trouve le pluriel *lëi* (canton du Bourg-d'Oisans), *lai* (cantons de Valbonnais et de la Mure).

222. Les divergences sont assez considérables pour le masculin. Au singulier, le cas sujet est le plus souvent *le* de (*il*)*le,* mais quelquefois aussi *li* de (*il*)*lic,* sans qu'on puisse assigner à cette dernière forme une époque ou une région spéciales. Avant la date de nos textes en langue vulgaire, on trouve *le* et *li* dans la région grenobloise [1], et aussi dans la région viennoise [2]. Quant à nos textes, ceux de Grenoble ne présentent que *le,* de même que les deux premiers de Vienne ; mais *li* apparaît de nouveau dans les *Comptes consulaires* de Vienne (1389) [3]. De même, on dit *li grans* à la Côte-Saint-André, au milieu du XIVe siècle [4]. Je n'ai trouvé *lo* que dans un texte rédigé à Montrevel (c. de Virieu), à la même époque [5] ; c'est le point de départ de l'assimilation, bientôt générale en Dauphiné, du cas sujet au cas régime.

Le cas régime est partout *lo,* sauf parfois *le* qui est français, à moins qu'il ne soit le résultat d'une mauvaise lecture, ce qui a pu avoir lieu pour le document II, transcrit par Pilot, et le document IV, copié à Grenoble. On

---

[1] *Le camps Caurol* SH 255 (v. 1140) ; *Lambertus li Canayllons* Inv. II 154 (1273), à la Buissière (c. du Touvet).

[2] *A. le Cellarers* T 1, 5e p. ; *Michilet li cordiers* ib. 8e p. — *li bergiers* ib. 9e p. — *Engelbues li Ramps* B 63.

[3] Art. 6, 8, 18, 22.

[4] Doc. II 37.

[5] Mtr. II 14.

trouve deux fois *lu*, c'est-à-dire l'équivalent de *ló-lou*, dans le cartulaire de Vaulx.

Del = *de illo* est la forme ordinaire du génitif dans nos quatre premiers documents [1]. Toutefois, on a déjà en 1208 *dou*, à Saint-Antoine, sur la lisière provençale : *la mota dou Fangiar* [2]. A partir du milieu du XIVe siècle, *dou* et *do* se rencontrent sur les points les plus divers du département [3]. Notons la forme *dal*, qui est le résultat d'une assimilation avec le datif, dans le Terrier du Temple de Vaulx : *dal merlo* T 2, 53, d'où par la vocalisation de l'*l* : *dau merlo* ib. 52.

Pour le locatif, *el* = *en lo* (*in illo*) est la forme constante ; le datif est habituellement *al*, sauf dans les *Comptes consulaires* de Grenoble, où *el* s'est substitué à *al*. Ce n'est qu'à partir du milieu du XIVe siècle qu'on trouve *ou* et *o*, à Vaulx-Milieu [4], à la Côte-Saint-André [5], à Vienne [6], et à Champier [7]. *Ou* provient indubitablement de *el* et prouve que la substitution de *el* à *al* s'était généralisée dans la région de Vienne comme dans celle de Grenoble. C'est en effet ce qu'on remarque dans le cartulaire des

---

[1] Dans le Cart. de Vaulx, on lit : « *el mas du Milieu*, 6e p. ; *du* est-il français, ou bien l'équivalent de *dó-dou* ? La première explication doit être préférée à cause du mot *Milieu*.

[2] Cf. n° 219, 2° note.

[3] *Dou gua* T 2, 38 (1352) ; *Odo dou Champit* Vp 146 (1399) ; *Johannes dou Charme* ib. 150 (1404) ; *la vendition do pra do molen* Dp 385 ; *la Tour do Pin* ib. 388 ; *do buec, do cham. do mont, do nays*, etc. T 3, pass. (1435-8).

[4] T 2, 39 : *territorio ou vineol.*

[5] Doc. II 37 : *ou cas ou quel.*

[6] V 3, 20, 22.

[7] T 3, 14, 9 : *o faytel. o Moter de Bossozel.*

Écouges[1] et dans le Terrier du Temple de Vaulx[2].

Le sujet pluriel est régulièrement *li* = *(il)li ; les* qui s'observe de ci de là dans les textes les moins sûrs ne peut être qu'une distraction des scribes ou des copistes[3]. *Li* masculin ne s'élide pas plus que *li* féminin : *li usajo* III 1, *li autri* IV 52, 55. Le cas régime est toujours *los* = *(il)los ; les*, assez rare d'ailleurs, doit s'expliquer comme *les* au cas sujet.

Dels qui remonte, comme *del*, aux origines de la langue[4], est devenu *del* par la chute de *s* finale[5], *deuz* par la vocalisation de *l*[6], et enfin *douz* V 20, *do* V 7. Parallèlement à *dal*, on trouve *daus* dans le Terrier du Temple de Vaulx[7]. *Do* est sans doute un renforcement de *dou*, mais *daus* à Vaulx-Milieu vient de *dals*. L'histoire de *als* et de *els* est absolument semblable : *al, als, auz* dans le texte III ; *aus - auz* dans le texte IV ; *els* (= *als*) dans le texte II ; *euz* III 28 (= *en los*). Ce parallélisme de *dels* et *als - els* permet de croire qu'on disait *ouz* et *o* en même temps que *douz* et *do*.

Comme pour le singulier, l'uniformité s'établit pour le pluriel, dans le courant du xve siècle[8] ; au siècle suivant,

---

[1] *Usque el Groing rupis del Cuchet* E 165 (1329) ; *usque el nays* ib. 173 ; *loco dicto el lo* ib. 197.

[2] *Situm al vulmo* T 2, 53 ; *situm el templo* ib. 8 ; *tendit al vern* ib. 16 ; — *itur el fauraus* ib. 8.

[3] *Le mestral* IV 67, par la même raison, doit être une faute du copiste.

[4] Le plus ancien exemple constaté est de 1100, SH 190.

[5] II 6 ; III 14, 46, 47 ; V 25.

[6] I 7 ; II 70 ; III 32, 33 ; IV 35, 36.

[7] T 2, 5, 12, 47, 52, 55.

[8] Le xve siècle est une époque d'anarchie pour l'article ; voici une phrase de 1423 (trad. par Mortier de l'art. 47 de la Leyde de

Laurent de Briançon ne connaît plus que : *lo, du, u, lo* au singulier ; et *lou(z), du(z), u(z), lou(z)*, au pluriel. A remarquer la différence, encore sensible dans le voisinage de Grenoble, entre le singulier et le pluriel : *lo, lou(z)*.

A part *lou, daou, aou* usités dans les cantons de la Mure et de Valbonnais, les formes actuelles de l'article masculin dans le Dauphiné franco-provençal sont, par ordre d'importance géographique : *lo (lou, le)* [1], *du (dzu), u* [2]; *lo (lou, le), dou, ou* [3] ; *lo (lou, le), do, o* [3] ; et accessoirement : *lo (le), dé, é* [4] ; *lo (le), du (dzu), ou* [5] ; *lou, dzu, o* [6]. Les mêmes formes servent pour le pluriel avec un *z* ou un *j* de liaison, selon les voyelles qui suivent et selon les pays. Les patois des environs de Grenoble sont les seuls à mettre une différence entre le singulier *lo* et le pluriel *lou*.

2. Substantif.

1° Substantif masculin.

223. On distingue trois déclinaisons dans l'ancien dau-

Vienne) : « *chascun novicioux donne IV. s. IV. d. de que* **los** *deux sous aux contos et* **ly** *II sous al mestral et* **les** *IIII. d. aux leiders.* »

[1] Les formes entre parenthèses indiquent les variantes locales.

[2] C'est la forme plus spécialement grenobloise, mais qui s'étend, sauf quelques interruptions, jusqu'au Pont-de-Beauvoisin d'un côté, et de l'autre, jusqu'à Saint-Jean-de-Bournay. D'ailleurs, je ne puis donner ici que des indications très générales.

[3] Formes plus spécialement viennoises.

[4] Notamment dans le canton Est de Grenoble (Grat. 15).

[5] Notamment à Bevenais, le Pin, Ruy, les Éparres.

[6] Par exemple, à Dolomieu.

phinois, fondées, comme en français et en provençal, sur la persistance de l's flexionnelle du latin.

Première déclinaison. — Elle comprend les noms terminés par *e* atone, et provenant de la troisième déclinaison en *er*, ou bien de la deuxième en *er;* comme dans l'ancien français, l's ne se trouve qu'au cas régime du pluriel.

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	frare III 22.....	*frare* I 13.
	maistre III 13.....	*maistre* III 26.
	faure III 12 ; IV 18.....	.....
Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	frare III 22.....	*frares* I 14.

224. *Deuxième déclinaison.* — Elle répond essentiellement à la deuxième déclinaison latine qui avait une *s* au nominatif singulier, mais non au nominatif pluriel. De bonne heure, les noms neutres en *um*, les noms de la quatrième déclinaison, les noms parisyllabiques de la troisième déclinaison qui avaient une *s* au nominatif singulier, comme **mistralis* (pour *ministerialis*) étaient entrés, par voie d'analogie, dans la déclinaison des noms en *us*. Aussi la deuxième déclinaison est-elle la plus considérable en dauphinois, comme dans tout le gallo-roman. Les noms de cette déclinaison prennent une *s* (ou *z*, suivant les lois phonétiques précédemment étudiées) au sujet singulier et au régime pluriel, que ces noms soient oxytons ou paroxytons.

1° Substantifs oxytons :

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	camps SH 255.....	*champ* III 18.
	Matheus II 17.....	*Mathef* II 20.
	pellicers II 16.....	*pellicier* III 13.

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	Charriouz III 11	*Charriol* III 12.
	Girarz III 11	*Girart* III 11.
	mestrauz III 1	*mestral* III 1.
	cuers IV 40	*cuer* IV 41.
	cenz IV 21	*cent* IV 9.
Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	pellicier III 7	*pelliciers* III 46.
	mestral T1, 7e p. IV 67	*mestraus* III 26.
	Girinenc III 34	*Girinenz* III 34.

Les substantifs dérivés des substantifs imparisyllabiques de la troisième déclinaison latine, mais dont le cas sujet vient de l'accusatif latin, sont complètement assimilés aux précédents : *pendans* III 11 (cas suj.) = *pendentem* + *s;* de même *Ravicons* III 17 (cas suj.) — *Ravicon* ib. (cas rég.).C'est ce qui était arrivé en français pour les noms tels que *lion, peisson,* vers la fin du XIIe siècle [1].

2° *Substantifs paroxytons,* tirés des noms *us* (*um*) de la deuxième déclinaison :

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	Estevenz III 18	*Esteven* III 42.
	Roinz III 45	*Royn* IV 6.
	notarios I 14	*notario* I 1.
	Guillermos III 20, 33	*Guillermo* III 21.
	chenjos V 8	*chenjo* V 8, 16.
Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	gajo II 50	*gajos* II 35.
	usajo III 1	*messajos* III 46.

Il y a quelques infractions à cette règle : *l'aignos* III 43 (c. rég. sing.), et *fornajos* II 84 (c. suj. plur.).

Si l'*o* final ne vient pas du nominatif latin, mais de l'accusatif, ou bien s'il est le résultat d'une influence ana-

[1] Horning, *Gram.*, p. 44.

logique (*o* pour *e*), l's ne s'observe pas au cas sujet singulier : *maistro* III 32 (c. suj.) — *maistro* III 3, 11 (c. rég.); *jugo* II 4 (c. suj.) — *jugo* II, 1 (c. rég.). De même *Pero* se trouve trois fois (III 19, 22, 33), à côté de *Peros* III 16, qui est un cas d'analogie.

225. *Troisième déclinaison.* Elle est formée des substantifs imparisyllabiques dont le cas sujet vient du nominatif latin et le cas régime de l'accusatif; le cas sujet prend une *s*, s'il y en avait une au nominatif latin.

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	nes III 20, 26.....	*nevou* III 29.
	seigner III 28; IV 2.....	*segnor* I 1, etc.
	pechare III 9; IV 62.....	*emperaor* I 14.
	Hugo III 12.....	*Ugon* III 32.
	Aymo III 15, 23, 32.....	*Aymon* III 16, etc.
	hom IV 41, 46.....	.....
	surre IV 49.....	.....
Pluriel :	cas sujet.....	cas régime.
	seignor III 27.....	*seignors* III 27[1].
	suaor III 5, 46.....	*homens* I 8; II 46, etc.

Des noms propres de la deuxième déclinaison latine ont été assimilés à *Hugo-Ugon* : par exemple, *Pero* (c. suj.) — *Piron* I 12, *Peron* ib., III 21, *Peiron* II 23 (c. rég.); *Felipon* I 14. *Guigos* I 2, *homs* IV 59, ont reçu analogiquement l's flexionnelle; *Aymon* III 3, au cas sujet, est évidemment une distraction du scribe. Il est probable que *comes - comitem* avait donné naissance à deux formes différentes pour le sujet et le régime; nos textes ne nous fournissent que *conto* IV 1 (s. plur.) et *contos* III 1 (r. plur.)[2]. Quant à *ordo*, il était devenu *ordinis*

---

[1] *Seignores* III 32, est le seul exemple, fautif d'ailleurs, d'un pluriel allongé.

[2] On trouve bien *coms* Valb. I 191, et *cuens* ib. II 85, etc., dans

en latin vulgaire[1], d'où *ordens* Doc II 37, 39 (suj. sing.), et *ordent, orden* ib. 36, 37, 38 (rég. sing.), traité comme un nom de la deuxième déclinaison.

2° *Substantif féminin.*

226. *Première déclinaison.* — Elle correspond à la première déclinaison du latin[2], et comprend les noms paroxytons terminés au singulier en *a* ou en *i*, suivant que l'*a* latin était pur ou précédé d'une palatale ; le singulier ne prend pas l's, tandis que les deux cas du pluriel l'ont comme en français et en provençal.

1° *Substantifs en a :*

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	pea T1, 6e p.	*pea* ib.
	donna I 11	*donna* III 25.
	porta II 27	*porta* II 30
Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	donnes III 27	*pees* III 33.
	.....	*portes* III 1.

2° *Substantifs en i :*

Singulier :	cas sujet	cas régime.
	filli II 25	*filli* I 10.
	peci T1, 1re p.	*peci* T1, 2e p.
	feri IV 30	*feri* III 34.
	vigni III 22	*torchi* V 27.

---

des chartes françaises d'origine dauphinoise et renfermant quelques traits dauphinois ; on peut considérer la première forme comme franco-provençale, mais il reste quelques doutes.

[1] Suchier, *op. c.*, p. 128.

[2] Quelques pluriels neutres de la 2e déclinaison ont passé au féminin, d'où : *feramenta* II 27, *ossamenta* III 44, et dans les patois actuels : *chŏsimenta, chŏchyementa,* etc. = *calceamenta*

Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	torches II 51.....	*filles* I 9.
	.....	*arches* II 61.

3° Il faut rattacher à cette déclinaison les noms oxytons en *a* de - *atam* = (*atam* - *atem*), puisqu'ils étaient primitivement en *aa;* le pluriel est en *ays* - *es*[1] :

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	volunta I 4.....	*volunta* I 6.
	cria II 85.....	*soma* III 32.
Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	.....	*somays* II 18.
	.....	*somes* III 32.

Communitaz V 1 (suj. sing.) est un cas d'analogie. Les noms dérivés de *avem,* comme *clas* CdC, B 3126, fol. 295, ont été déclinés sur ce type, d'où le pluriel *cles* III 1. L'irrégularité de *na* V 3 (suj. sing.) — *nas* V 4 (rég. plur.) provient de ce que, en prenant abusivement le genre de *nappa,* il a gardé la forme venue de *hanapus.*

227. *Deuxième déclinaison.* Elle comprend les féminins oxytons, autres que ceux en *a,* tels que *cher, cort, maison, fei.* Primitivement, ils ne prenaient pas d's au cas sujet singulier, puisque celui-ci dérive de l'accusatif latin; mais l'analogie de la deuxième déclinaison masculine leur en a fait donner une assez tôt, en provençal dès les origines de la littérature, en français dès le milieu du XIIe siècle[2]. Cependant, ils ont continué à se distinguer

---

[1] Cf. n° 2.

[2] Cf. Suchier, *op. c.,* pp. 129-130. M. S. propose d'expliquer l's du provençal (*fins, fes*) par l's du nominatif latin, tandis qu'en français cette *s* est analogique. Dans cette hypothèse, c'est au français que se rattache la déclinaison dauphinoise.

du masculin par l's du cas sujet pluriel. Voici le type de la déclinaison primitive de ces noms :

Singulier :	cas sujet.	cas régime.
	moller I 11	*muller* I 12.
	maison III 42	*maison* III 34.
Pluriel :	cas sujet.	cas régime.
	peuz III 7	*peuz* III 7.
	maisons III 36	*maisons* III 37.

Mais les exceptions avaient commencé dès le XIIe siècle : *Masantafeys* B 118 ; *Forez* C 199 (1174); dans nos textes en langue vulgaire, on peut mentionner : *maysons* III 29; *cortz* II 63 ; *li Flours* Doc II 99.

228. *Troisième déclinaison.* Elle est à certains égards un dédoublement de la première déclinaison, puisqu'elle ne comprend que des noms finissant par *a* atone au sujet; elle s'en distingue par un déplacement d'accent au régime, comme le français *Eve - Evain, Berte - Bertain.* Chez nous, le cas régime est en *an*, si le cas sujet est en *a*, et en *in*, si le cas sujet est en *i* :

cas sujet.	cas régime.
(*Catalina*)	*Katalinan* I 9.
(*Ermembergi*)	*Ermenbergin* S A 65 (891-2).
(*Berengeyri*)	*Berengeyrin* I 9.

Il est très probable que cette flexion dérive de la finale germanique - *àn*, laquelle précédée d'une palatale se résout normalement en *in*[1]. Cette déclinaison n'est pas rare dans la basse-latinité dauphinoise : c'est ainsi qu'on trouve dans le cartulaire de Saint-André-le-Bas : *Vesonna* p. 12 — *Vesonnane* 9 ; *Daidona* 35 — *Dado-*

---

[1] Cf. n° 6, 3°.

nane 45; *Dida* — *Didane* 48-9; *Suffisia* — *Suficiane* 100-1; pour la région grenobloise, on peut citer : *Goda* SH 28 — *Godane* ib. 38; *Vualæ* ib. 21 — *Vualane* ib. 47, et même le nom masculin à désinence féminine : *Baronta* - *Barontane* ib. 39[1].

3° *Substantifs indéclinables.*

229. Comme l's finale est le signe des cas, sauf pour la troisième déclinaison masculine et la troisième déclinaison féminine, il s'ensuit que les noms qui se terminaient par une *s* étymologique au cas régime n'étaient pas susceptibles de flexion. Ce sont les noms : *meys* I 1, *fays* II 47, *chapus* II 45, etc., dont le thème finissait en *s; voys* II 85, *croys* II 79, etc. dont l's provient de *ce* final[2]; *preys* II 40, *palais* III 27, *chapitz* II 25, etc., dérivés de noms en - *tium*[3]. Dès lors, *bes* T 1, 1re, 6e p. (cas rég.), viendrait-il d'un neutre **bedus,* formé sur le germ. *bed,* par analogie avec *littus*?

3. Adjectif.

230. Les adjectifs (y compris les participes) se divisent en deux classes : ceux qui, pour les deux genres, ont deux

---

[1] Cette déclinaison a laissé des traces même au XVIIe siècle; dans les Registres de catholicité de Valencogne (a. 1658), on relève : *Pernetan, Claudan, Thievenam, Guillermom, Philipam Tasvernom, Merodam, Pernetam Janim,* etc., où l'*m* tient la place de l'*n*, comme le prouve la forme actuelle : *Guillermon, Tavernon, Janin.*

[2] Cf. n° 141.

[3] Cf. n° 162.

formes différentes (*us*, *a* en latin), et ceux qui n'en ont qu'une (*is* en latin); d'où la déclinaison biforme et la déclinaison uniforme.

1° *Déclinaison biforme.*

		masculin.	féminin.
Singulier :	cas sujet :	*sans* I 2.....	*bona* II 64.
		sorz III 22.....	*franchi* I 5.
		estrangos IV 12....	*estrangi* IV 45.
		vendus IV 3.....	*vendua* IV 25.
	cas rég. :	*novel* II 23...	*novella* II 7.
		sodo I 3...	*bona* II 1.
		vieyl Doc II 69.....	*freschi* III 3.
		achata II 60.....	*sala* III 3.
Pluriel :	cas sujet :	*rendu* II 50.....	*blanches* III 7.
		dit II 86, etc.....	*faytes* II 38.
	cas rég. :	*bons* II 4.....	*bones* II 68.
		plens II 71.....	*blanches* III 7.
		achatas II 41.....	*achatays* II 56.

On voit que le masculin se décline comme les substantifs de la deuxième déclinaison masculine, et le féminin comme ceux de la première déclinaison féminine.

2° *Déclinaison uniforme.*

		masculin.	féminin.
Singulier :	cas sujet :	*granz* III 27, 45....	*sufficien[t]* V 3.
		quauz V 22.....	*qual* V 3.
		greuz III 12.....	*tauz* III 43.
		communau[s] II 4..	*communaux* II 63.
	cas rég. :	*qual* V 21.....	*tal* IV 66.
		communal II 4.....	*communal* II 1.
		reyel III 14.....	*foyel* (a. 1485) [1].
		universal I 8.....	*censal* Dp 397.

---

[1] Cf. n° 6, 2°.

Pluriel :	cas sujet :	*natural* V 2.....	*cuminaus* III 14.
	cas rég. :	*grans* II 48.....	*jantiz* Doc II 38.
		censaus Dp 398.....	*universaus* Dp 378.
		quaus II 44.....	*quaux* II 79.

D'après ce qui a été dit précédemment des subtantifs féminins de la deuxième déclinaison, il ne faut pas s'étonner de trouver *tauz* au sujet singulier, vers la fin du XIIIe siècle ; c'est plutôt *qual* et *sufficient* qui constituent des archaïsmes à la date de 1389. Mais ce qui est un archaïsme bien plus remarquable, c'est la persistance de la déclinaison uniforme jusqu'à la fin du XVe siècle [1]. En Dauphiné, on disait encore en 1401 : *les choses universaus et singulaus* (* *singulalis* pour *singularis*) Dp 378, *l'avena censal* ib. 397, et *la boche foyel* (= la bouche du four), en 1485. C'est vraisemblablement entre le milieu du XVe siècle et le milieu du XVIe, que l'analogie a fait entrer en général ces sortes d'adjectif dans la première déclinaison ; à partir de Laurent de Briançon, on dit *tala* [2], *lequale* [3], mais aussi *gran*, avant ou après le substantif [4]. Avant cette date, je n'ai pu découvrir un seul exemple analogue dans la langue vulgaire du Dauphiné, ce qui peut tenir, il est vrai, à la pénurie des documents.

231. Cependant le besoin de distinguer les genres, qui a triomphé si tard chez nous, a fait passer, comme en

---

[1] En provençal *dolza* est dans *Boèce* v. 129, 153, 194 ; en français, les fém. analogiques *grande, forte,* etc., se rencontrent, isolément il est vrai, dès le XIe siècle.

[2] Lap. 14. — [3] Lap. 2.

[4] Lap. pass. — D'ailleurs, *gran* au féminin se maintient dans la plupart de nos patois, concurremment avec *granda,* quand il est placé avant le substantif : *gran routa* (grande route). *na qran fselye* (une grande fille), *na gran fòla* (une grande folle), etc.

provençal[1], les adjectifs en *ilis* dans la déclinaison en *a* : *leysibla* I 5; d'où, par une réaction du féminin sur le masculin : *venerablo* I 13, *moblos* I 6. A côté de ces exemples, on doit voir dans *favorable* II 1, 3, etc., une forme française. *Joines* III 26 (suj. masc.) résistait encore à l'impulsion analogique. Inversement, quelques adjectifs dérivés de la deuxième déclinaison latine semblent avoir atténué l'*o* étymologique en *e* : *meismes* III 21 (suj. masc. pl.), *autre* I 6 (s. masc. sing.); mais *autre* peut provenir du cas sujet *alter,* comme *autri* IV 52, 55, Valb. II 86, vient de *alteri ;* quant à *meismes,* c'est peut-être une distraction du scribe, reproduisant inconsciemment le *meimes* féminin qui est un peu plus haut ib. 19. En tout cas, ces exemples sont isolés; le cas régime est toujours en *o* : *memo* I 5, II 8; *autro* III 9, 12, IV 4, etc.; *autros* II 59, V 9[2]. Naturellement, les adjectifs terminés par une *s* étymologique sont invariables comme les substantifs analogues : *epres* II 78 (rég. sing.); *pelos* IV 40 (r. s.); *dimei* III 36, 42 (fém.) est invariable également, comme le français moderne *demi* devant le substantif[3]; *ves* III 29, 30, au régime féminin, au lieu de **viere* (veterem), est dû, comme l'ancien français *vies,* à l'analogie du neutre (*vetus*).

Il n'y a, dans les textes dauphinois, que quelques traces insignifiantes de l'adjectif (participe) neutre, par exemple, *czo est fayt* I 14.

Les seuls comparatifs de nos textes sont *meller* I 3 (cas suj.) et *majour* V 25 (cas rég.).

---

[1] *Frebla* (pour *febla*) est déjà dans *Boèce,* v. 146.

[2] *Autres* V 4, 5, est français.

[3] En anc. fr., au contraire, *demie* dans toutes les positions, V. Littré, s. v. à l'*historique.*

232. *Fin de la déclinaison en Dauphiné.* Ce sont les documents originaires de Vienne qui présentent le plus de régularité dans la déclinaison. Elle est même si fidèlement observée dans le document de 1276 qu'il en résulte un style très archaïque. Les inversions y abondent : *Celles deit gardar* 2 ; *X. sirvanz li deit om soignier* 3, etc. ; les prépositions y sont supprimées avec une assez grande facilité : *le mestrauz monseignor l'arcevesque* 1 ; *la vigni qui fu Johanon* 12 ; *la terra qui se tint a cella Ravicon* 17 ; *li Simont* (= li maysons Simont) *qui est après* 42, etc. ; l'apposition d'un nom au datif se fait par l'article *al : li moiller qui fu Chalvet, al pellicier* 13, etc. La *Leyde* de Vienne, sauf quelques rajeunissements, est presque aussi fidèle aux règles de la déclinaison, ce qui confirme l'opinion exprimée ailleurs sur l'ancienneté de ce document [1]. On ne s'attend pas sans doute à trouver dans les *Comptes* de 1389 une régularité flexionnelle aussi grande ; cependant, à tout prendre, l'infidélité aux règles anciennes y est l'exception. Pareillement, les *Actes capitulaires de Saint-Maurice,* quoique rédigés en latin, montrent dans l'emploi des noms propres une distinction très délicate entre le cas sujet et le cas régime jusqu'à l'année 1333, où ils s'arrêtent ; par exemple : *Chalvez-Chalvet* 13 ; *Maugirons* 43 — *Malgiron* 32 ; *Poutrens* 25 — *Poutrenc* 29 ; *Choparz* 77 — *Chopart* 72 ; *Humberto al Joglar* 55 [2].

A Grenoble, il en est bien autrement. Le document de 1275 est encore assez régulier ; cependant on y trouve

---

[1] P. 83.

[2] Il faut excepter la page 83 (a. 1243) où, dans une longue énumération, les cas sont mêlés ; la date prouve que c'est une distraction du scribe.

Guigos Alamant 2, au lieu de *Alamanz, malado* 2, au cas sujet, *fils* 8, au cas régime, comparé à *fil* du document viennois de même date III 19. Mais les *Comptes* de 1338-40 nous font assister à une vraie débâcle de la déclinaison. L'*s* (ou *z*, *tz* = *ts*) manque souvent où elle devrait être et, inversement, s'observe là où elle est une faute grossière, par exemple, aux troisièmes personnes du parfait : *juretz* II 58, *cotetz* ib. 27 ; évidemment c'est un signe traditionnel dont le sens s'évanouit [1].

Toutefois, dans ce mélange de formes inconséquentes, on peut discerner des nuances qui semblent marquer les étapes parcourues par la flexion à son déclin. Les règles sont à peu près aussi souvent violées qu'observées ; mais on peut presque toujours déterminer le motif de la violation. 1° Le plus souvent, c'est l'adjectif (ou participe), employé comme attribut, dont le signe d'accord est supprimé, parce que cet accord résulte de la construction : *per czo que fut ami* II 3, etc. ; *qui fut dona* 6, etc. 2° D'autres fois, quand le sujet est complexe, il suffit pour la clarté du sens que le substantif ou l'adjectif garde le signe du cas, et dès lors l'autre en est privé : *le dit jugo communau*[s] [2] 4; *le dit bordeus* 24. Pour le même motif, le substantif en apposition peut n'avoir pas l'*s* flexionnelle : *le maufous, cler* 44 ; mais l'exemple : *ly filli Mermet, lo*

---

[1] Il est possible, sans doute, que certaines fautes proviennent de la lecture de Pilot ; nous l'avons même démontré ailleurs (p. 45-7) ; mais l'étude attentive du texte prouve que les fautes contre la flexion doivent, en très grande majorité, être attribuées au scribe.

[2] Quand même l'*s* manque à *communau*, ce mot n'en est pas moins clairement un nominatif, l'*l* n'ayant pu se vocaliser que devant une consonne ; *communau*[*s*] = *communals*.

marechauz 22, constitue une infraction des plus graves ; soixante ans plus tôt, on aurait dit à Vienne : *ly filli Mermet, al marechal.* 3° Enfin, l'article étant toujours décliné au masculin et au féminin, il peut porter à lui seul toute la déclinaison : *le chapellan de Bivef* 19 ; *li dits cossels* 25, exemple où, à cause de *li,* l'*s* irrationnelle ne compromet pas le sens. Grâce à cette persistance de la déclinaison de l'article, l'inversion est toujours possible : *cotet(z) d'adobar(d) li porta* 27 ; *per la porta de Pertuseri adobar* 30. C'est ainsi que l'article a été, en Dauphiné, le dernier support de la déclinaison ; la règle de l'*s* a beau être violée, tant que l'article a deux formes, il y a une déclinaison syntactique. Ce n'est qu'au xve siècle, avec l'unification des formes de l'article, que notre dialecte perd sa dernière attache avec l'antique déclinaison.

Depuis lors, la seule trace de déclinaison qui reste en dauphinois comme en français, c'est la différence entre le singulier et le pluriel de certains noms dont les cas régimes différaient selon le nombre : *yïvai* (= * *oeil* de *oculum*) — *yaïv* (= * *oels* de *oculos*), dans nombre de localités des Terres-Froides ; certains pays vont plus loin que le français : *artai* (*articulum*) — *artsaïv* (*articulos*) ; parfois, c'est le cas sujet qui est resté : *selaw, selaïv,* etc. = *soliculus*[1].

4. Noms de nombre.

233. 1° *Nombre cardinal.* — *Unus, a* est représenté par *uns* (supposé par *chascuns* IV 32, etc.), au cas sujet,

---

[1] P. 173, note 3

un, au cas régime du masculin, et *una*, au féminin singulier. Conformément à l'usage ancien du français et du provençal, lequel se rattachait au latin, *uns - una* prend le pluriel avec les substantifs ordinairement employés au pluriel : *per unes armes* III 2 ; *unes chauces* IV 59. — Les continuateurs de *duo - æ* sont, au masculin : *dui* III 8, 21 = **dui*, pour le sujet, et *dos* II 36, III 3, etc. = *duos*, pour le régime ; au féminin : *dues* II 66, 82 ; AMV, BB 5 (1438), — *does* IV 13 = *duas*. Il faut voir dans *doui* III 32 (régime féminin) l'emploi doublement abusif de *dui*, sujet masculin. — Par suite de l'usage des chiffres romains dans nos comptes, la quantité des noms de nombre en langue vulgaire est malheureusement bien réduite ; voici les seuls qu'on y puisse relever encore : *tres* II 82 ; *quatre* II 41, qui est français en regard du dauphinois *katro; sies* AMV, BB 5 ; *set* Valb. II 86 ; *dies* ib. 68 ; *vint* ib. 85 ; *cenz-cent* IV 21, 9 (subst.) ; *ducens* Valb. II 86 ; *mili* I 9 [1].

Les principaux représentants actuels de *unus - a* sont, pour *un* conjoint : *on* (*i'n, n', ny* devant une voyelle) — *ina, na* (*n', ny* devant une voyelle) ; *en* = (*œn*) — *ina* (*na*) ; *én* — *èn* — *na* ; *èn* — *ina, èn* — *ina* ; *u'n* — *una* (*uno*) ; pour *un* absolu : *yon* — *yina, yœna, yena; yen* — *ina; yén* — *yina* [2]. — Le masculin de *duo* est : *dou, du* (*dzu*) [3] ; le féminin : *dœ, dyœ, dzœ ; dyue ; dyïvè, dyïve,*

---

[1] *Milli* Lap 43, 57, etc.

[2] *On-yon* s'observe plus spécialement dans le Nord-Ouest du département, et dans l'Est, à Allevard ; *u'n*, sans la nasalisation, dans les cantons du Bourg-d'Oisans et de Valbonnais ; les autres formes sont disséminées dans le département ; cf. nos 55, 56.

[3] *Dou* est plus particulièrement dans le Sud-Est, *du* dans le Nord-Ouest du département, comme *malerou* — *maleru*.

dzîvé, *dzîvè*, *dzîve*, toutes formes dérivant normalement de *dos* et de *dues* (*does*) de nos textes anciens.

2° *Nombre ordinal.* — On ne peut citer que : *primeyri* II 31 — *premeri* III 34 ; *tiers* - *terz* III 27, 31 (subst.), — *terci* I 1, *tierci* III 28 (adject.) ; *quarta* II 84 ; *noven* II 77 = *novenum*.

5. Pronom personnel.

Première personne (singulier).

234. — cas suj. : *ef* I 2, etc. ; — *ju* V 1, etc. ; — *je* V 3, etc.
cas rég. conjoint : *me* V 19.
absolu : *mi* I 1, etc. ; — *min(s)* V 17.

Deuxième personne (pluriel).

cas rég. conjoint : *vous* V 18.

Troisième personne (réfléchie).

cas rég. conjoint : *se* II 11 ; — *s'* Mtr. II 14.
absolu : *si* V 8, 19.

Troisième personne (non réfléchie).

	masculin.	féminin.
Sing. cas sujet :	*el* II 12 ; III 9 ; IV 10 ; V 18, etc. ..... *ell* V 8.	*illi* I 10, 11 ; II 27 ; IV 3.
datif conj. :	*li* III 3, etc. ; — *lui* IV 61.	.....
abs. :	*lui* III 1 ; IV 41 ; — *li* Doc II 38.	.....
accusatif. :	*lo* T1, 3e p.[1] ; C 217[2] ; III 27, etc. ..... *le* IV 3, 41 ; — *l'* IV 29, 41	...*la* I 10 ; IV 23.

---

[1] Dans les noms composés : *Deuslogar, Deusloseut.*

[2] Dans le nom composé *Deuslofit,* identifié par distraction à l'*index* avec *Dieulefit* (Drôme), puisque c'est un nom de personne : *P. Deus lo Fit, magister,* etc.

Plur. cas sujet :	*il* II 33, 88 ; III 37, etc.: V 27.....	.....
	— *ils* II 5, 51, 54.	
datif :	*lor* II 4, etc. Mtr II 14 ; — *lour* II 88.....	.....
acc. conj.:	*los* III 3 ; IV 35.....	... *les* IV 59.
abs. :	*lor* III 43 ; Valb. II 85..	.....
Neutre : cas rég.:	*lo* Mtr. II 14 [1].	

La plupart de ces formes pronominales ont été expliquées au chapitre de la *Phonétique*[2]. Il est possible que *vous* soit français, mais il peut être dauphinois aussi, les patois actuels disant *vó* et *vou,* au cas régime. On remarque dans les mêmes documents la confusion, au datif singulier, de *li* = (*il*)*li* et de *lui* = *(*il*)*lui*. *Le* pour *lo* est une faute qui doit être mise au compte du copiste grenoblois. Le latin *il*(*li*) a donné régulièrement *il* au cas sujet du pluriel, et c'est aussi la forme ordinaire de ce pronom en dauphinois ; peut-être que *ils* est une mauvaise lecture de Pilot, à moins que le scribe n'ayant plus le sentiment de la vieille déclinaison n'ait donné à *il* une *s* analogique ; quoi qu'il en soit, *il* était encore la règle à Vienne, en 1389. *Lor* ne sert pas seulement pour le datif, mais aussi, comme en provençal, pour l'accusatif absolu : *sans lor* Valb. II 85, *per lor* III 43, *de lour* Dp 387. Le tableau qui précède montre une fois de plus la position intermédiaire qu'occupe le dauphinois entre le français et le provençal ; *ef, el, lor* (absolu) répondent au proven-

---

[1] Il est vrai qu'il reste quelque doute sur le genre de *lo,* la phrase étant incomplète : « *car lo sire lo l'or* (leg. *lor*) *ha contramenda* ».

[2] Ef, nos 83, 154 ; *ju,* no 154 ; *me, mi, se, si,* no 26 ; *min*(*s*), no 124 ; *el,* no 24, 2o ; *lor, lour,* no 48, 1o ; *illi,* no 34.

çal *eu, el, lor ; illi,* malgré certaine ressemblance avec le provençal *ilh,* est dialectal, ainsi que *min(s)* ; les autres formes appartiennent à tout le gallo-roman.

235. On a vu déjà les successeurs de *ef*[1] et de *me - mi*[2] ; voici ceux des pronoms de la troisième personne, au moins les principaux ; les lettres entre parenthèses sont les lettres de liaison :

masc. suj. sing. : *i(l), ou(l), ō(l), u(l), l'* ;
interrogatif : *é, è, i, œ, aw, aẅ, ou, u.*
suj. plur. : *i (l, z, j), é (l, z, j), u (l, z, j), l'* ;
— inter. : *é, è, œ, i* (forme la plus fréquente).
fémin. suj. (des 2 nombres) : *èle, ale, le, l', - i, lye.*
interr. { sing. : *ailyi, (ailye), élyi, (élye), èlyi, (èlye)* ;
plur. : *ailye, élye, èlye.*
neutre suj. : *é(y), è(y), i, a, la.*
interr. : *é, o.*
rég. (avant le verbe) : *i, u, (yu), ou (zou), o (zo), yo, lo* ;
— (après le verbe) : *(y)aw, (y)aẅ, ou, you, o, (y)u, i.*

On ne peut songer ici à indiquer même approximativement la répartition de ces formes dans le Dauphiné. Partout, à ma connaissance, le sujet féminin est le même au singulier et au pluriel ; quant au sujet masculin, certains pays n'ont qu'une forme pour les deux nombres : *i - i, u - u, é - é;* d'autres, en plus grand nombre, ont deux formes différentes : *u - i, u - é ;* spécialement, quand le sin-

---

[1] N° 154. Aux exemples cités on peut joindre *a,* usité dans les cantons du Bourg-d'Oisans, de Valbonnais et de la Mure. Je suppose que cet *a* est le résidu de **au* = *eu* (cf., à Valbonnais, *ai* = *est, raipoun* = *respondet,* etc.), la chute de l'*u* final étant due à l'emploi proclitique du pronom ; dans la conjugaison interrogative, *eu* est devenu *yé,* à la Mure et à Valbonnais. — Ajoutons que *mi,* dans le canton de Pont-en-Royans, *me,* dans le canton de Vizille, ont pris la fonction du sujet : *mi me trovo,* — *me me trovo* = je me trouve.

[2] N°s 26, 124.

gulier est *ou, o,* le sujet est toujours différent : *ou, o - é, i.* Même observation pour le pronom interrogatif ; on a d'une part : *é - é, è - è, i - i, œ - œ,* mais aussi : *è - i, œ - i,* et toujours : *aw, aü, ou, u - é, i.* L'assimilation pour le neutre est très rare ; je ne l'ai observée que pour *i,* au Grand-Lemps et dans les environs (Colombe, Bevenais, la Frette, Saint-Hilaire-de-la-Côte).

I(l), au singulier, est vraisemblablement le même que le pluriel, puisqu'on disait *el* au moyen âge, dans la même région. Les autres formes du masculin dérivent toutes de *el,* comme l'indique le tableau suivant :

el = { *é (l), è (l)* ; { **eü* { *œ, u* ; *aü* } ; **eou* { *aw* ; *ou, o* } }

L'ancien *illi* (suj. fém. sing.) subsiste dans *i, lye* et dans la conjugaison interrogative : *ailyi, élyi, èlyi.* Le pronom neutre est difficile à expliquer. Nos textes anciens ne fournissent qu'un exemple, douteux d'ailleurs, de *lo* régime = *(il)lum*, comme le masculin. Je n'ai trouvé qu'isolément *lo* (*lou*), et en concurrence avec une autre forme, ce qui peut faire craindre chez ceux qui l'emploient une confusion avec le masculin. Cet accusatif serait devenu sujet, s'il est vrai, comme le pense M. Chabaneau, que *la,* qui s'observe dans les cantons du Bourg-d'Oisans et de Valbonnais, ne soit que le renfoncement de *lo*[1].

---

[1] *Gram. lim.*, p. 369 ; *Rom.* IV, 338. — Dans la fable *le Loup et l'Agneau,* en patois de la Mure (Grat. 23), on remarque une forme bien bizarre : *si l'en l'aï pas ti, l'en l'aï touon frâré* = si ce n'est toi, c'est ton frère ; — *laï douonka* = c'est donc ; — *en faou* = il

Il est probable que *i*, sujet et régime, n'est autre que le pronom adverbial *y* = *hic;* on peut voir le point de départ de cet emploi pronominal dans la locution : *i est tot ico* III 39[1]. *a*, observé à Miribel, n'est autre que *è* renforcé, comme *ale* pour *èle*, au féminin. Quant au sujet direct *é* (*y*) et au sujet interrogatif *é-o*, M. Clédat est porté à les considérer comme les successeurs de *hoc*[2]; puisque *apud hoc* a produit en Dauphiné, entre autres formes, *avé, avoū, avō*[3], il est clair que *hoc* = *é, o* n'aurait rien d'impossible; mais la forme *aw, aïb* qu'a prise le régime, quand il est placé après le verbe, doit faire préférer, en ce qui concerne le Dauphiné, l'explication par *el* = *illud*.

4. Pronoms possessifs.

Première personne.

236. — masculin.
cas rég. sing. : *mon* I 6, etc.
cas suj. plur.: *mi* V 2, 7[4].
cas rég plur.: *mos* I 6, 10, 12.

féminin.
cas suj. sing. : *ma* I 5.
cas rég. sing.: *ma* I 6, etc. — *mi* I 12; III 29, 30.
cas rég. plur.: *mes* I 9.

---

faut. J'imagine que dans ce patois il y a deux sujets : *la* et le pronom adverbial *en* (prononcé *an*) = *inde,* et que *l'en l'* est une combinaison des deux = *la en la.*

[1] Un autre pronom adverbial, absolument analogue, se trouve dans un de nos textes : *ly ay heu* V 19, où *ly* = *illic.*

[2] *Rom.* XII 346.

[3] N° 47.

[4] J'aurais dû résoudre par le pluriel l'abréviation *mont* (= *montont*) *mi despens* V 2, 7, comme le prouvent les exemples : *so(z) sunt ly despens* ib. 20, — *despens qui montont* ib. 25.

Troisième personne.

masculin.	féminin.
cas suj. sing. : *sos* Valb. I 190.	cas rég. sing. : *sa* II 7, etc.
cas rég. sing. : *son* III 6, etc.	cas rég. plur. : *sas* SH 251 (v. 1140) ; — *ses* III 22.
cas rég. plur. : *sos* V 17.	

Possessif de la pluralité.

Première pers. masc. cas r. sing. : *notro* I 1, — *notron* II 65.
Troisième pers. masc. cas r. sing. : *lor* Valb. I 190.
sujet pluriel : *lors* II 62.
rég. pluriel : *lour* II 89, — *lors* III 46.
fém. rég. singul. : *lour* Dp 387.
rég. pluriel : *lour* II 62, III 46.]

Il n'y a pas d'exemple dans nos textes du possessif à forme absolue, comme le français *mien*, etc. On voit que la déclinaison du possessif dans l'ancien dauphinois est un compromis entre la déclinaison française à laquelle appartient *mi* (suj. plur. masc.) = *mei*, et la déclinaison provençale à laquelle appartient *sos* = *suus* et *mos* = *meos*. *Mi*, au régime féminin singulier, *mi muller* I 12, est une faute provenant sans doute de l'expression provençale honorifique *midons*, telle qu'on la trouve dans le document III 29, 30, et dans laquelle *mi* reproduit le vocatif masculin. Il va sans dire que *mi* a disparu depuis le xve siècle, en même temps que l'article *li;* on dit aujourd'hui, au masculin singulier : *mon*, devant une consonne, — *mon'*, *moun'*, *men'*, devant une voyelle ; au pluriel : *mó* (*z*, *j*), *mou* (*z*, *j*), *me* (*z*, *j*); le féminin *ma* - *me* (*z*, *j*) est partout conforme à l'article, *la* - *le* (*z*, *j*). A côté de *notro*, nous avons *notron* = *nostrum* proclitique, forme toujours vivante dans presque tout le Dauphiné : *notron, noutron, nontron, nóton, neton.*

Lor = (*il*)*lorum* est le même mot que le pronom personnel; des phrases comme celles-ci : *les leingues sont lour* III 46, marquent nettement le passage du pronom de la personne au pronom de la possession. Étymologiquement invariable, il se montre avec l'*s* analogique dans le document de 1276; c'est ce qui a lieu parfois dans le provençal et le français de la même époque. En revanche, on trouve encore chez nous *lour chivaus* Dp 387, en 1401, quand *leurs* était devenu l'orthographe habituelle du français[1].

Les principaux représentants de *lor* sont : *loũ, lõ, lõ̆, lũ* (*lyũ*), et *lœ̆* (*lyœ̆*) qui est français[2].

7. Pronoms démonstratifs.

1° Dérivé de *ecce ille*.

237. — masc. sing. suj. : *cel* III 7 ; IV 2, etc.
rég. : *cel* II 18; III 19 ; IV 32, 61; — *celui* III 1, 9; — *cellui* IV 2 ; — *celuy* V 15.
plur. suj. : *cil* III 4, etc. ; IV 55.
rég. : *cellos* II 28, 42 ; IV 6.
fémin. sing. rég. : *cella* II 2; III 17 ; — *cela* III 15, 20 ; — *celley* I 10.
plur. rég. : *celles* I 8, 10; — *celes* III 2, 37; *ycelles* V 20.
neutre rég. : *seu* II 44.

---

[1] On sait que le changement était accompli en français vers la fin du XIVe siècle.

[2] On trouve parfois dans les Terres-Froides, *lo lyaẅ* = le leur (absolu), ancien témoin de la diphtongaison de *ó* tonique, cf. n° 50. — A Saint-Maurice-l'Exil, on dit *lyour,* écrit *gliour* par M. Rivière, dans l'emploi absolu, mais *lyou* (*gliou*) conjoint.

2° Dérivé de *ecce iste.*

masc. sing. rég. : *icest* T1, 1re p., III 28 ; — *cest* ib. ; *cet* I 12.
fémin. sing. rég. : *ceta* I 6 ; V 7.
plur. suj. : *cetes* III 31 ; — *cestes* IV 66.

3° Dérivé de *ecce hoc.*

suj. et rég. : *czo* I 2, etc. ; II 3, etc. ; — *co* III 4 ; IV 1 ; — *ico* III 39 ; IV 66 ; — *so* V1, etc. ; — *su(s)* V 3, 5 ; — *su* Dp 390 ; — *ce* IV 65 ; — *se* (*asse* = *a se*) V 9.

Cel est employé tour à tour sous la forme absolue et sous la forme conjointe : *celles* I 10, *celes* III 2 = celles-ci ; — *celles choses* I 8, *cela vigni* III 15, *cel drap* IV 61. *Celui - celley, cil, cellos* ne se trouvent que sous la forme absolue ; *cest* est toujours conjoint. Évidemment, cela tient à la rareté de nos exemples ; *celui* est adjectif dans la littérature grenobloise : « en celeu ten de Dié[1] » ; *selo* (*kelo*) est adjectif et pronom dans tous nos patois ; on trouve encore isolément : *chetsichyi* = *cestui - ci.*

Le cas sujet du masculin singulier *cel* = *eccille* et le cas régime *cellos* = *eccillos,* séparent le dauphinois du français ; *cel* le rattache au provençal, et *cellos* aux parlers franco-provençaux ; somme toute, les affinités de notre langue, sur ce point particulier, sont plutôt avec le français, surtout par les formes pleines : *ycelles, icest, ico* (prov. *aicel, aquest, aisso*).

Cellos peut s'expliquer par l'influence analogique du féminin, comme le patois actuel *èlo, yèlo* = *illos* par

---

[1] Lap. 3.

l'influence du féminin *èle, yèle* = *illas*, comme *louz unou*[1] par l'influence de *une* = *unas*. En ce qui concerne *cellos*, cette influence semble avoir été favorisée par la syntaxe qui place souvent ce mot en proclise[2].

Celley = * *eccillei* était encore usité comme pronom féminin au XVIe siècle[3] ; à partir de cette époque, il est remplacé par *cela ki, cela lé*. La coexistence de *celey*[4] = *ecce hoc illac* (fr. cela) devait amener la disparition du féminin.

Le régime neutre *seu*[5], correspondant au neutre *cel* du plus ancien français, se constate encore au XVIIIe siècle : *ceu veyan*[6] = ce voyant.

238. Le pronom *cel* soulève une assez grave difficulté dans l'histoire du démonstratif dauphinois. Si l'on tire une ligne depuis Goncelin, à travers le massif de la Grande-Chartreuse, jusqu'à Saint-Laurent-du-Pont, et de là, en contournant Miribel, Saint-Sixte, Charavines, Apprieu, Colombe, le Grand-Lemps, le faîte des côteaux du Grand-Lemps à la Côte-Saint-André, jusqu'au Sud de Vienne entre Vienne et Saint-Maurice-l'Exil, on partage le département en deux zones : celle du Sud avec le pronom *kel(o)*, *kela* = *eccum ille*, et celle du Nord avec *sel(o) sela* = *ecce ille*, la première continuant le provençal *aquel*, la seconde se rattachant au français *cil-celle*.

---

[1] Mill. J. 17 ; cf. *qóqe-z-inos*, Gin. XI ; on trouve dans presque tous nos patois : *loz uno, loz ino, louj yeno* = les uns.

[2] De même dans les patois actuels : *toutou dzu* = *totos duos;* j'ai même entendu à Éclose : *de bono pan* = *bonos panes*.

[3] Lap. 73.

[4] Lap. 163, 172, 191, etc.

[5] J'ai eu tort de le contester dans le texte de Pilot.

[6] Lap. 201.

La difficulté n'est pas pour les documents originaires de Vienne et de Demptézieu, puisqu'on dit aujourd'hui encore *sel(o)*, *sela* dans ces deux localités ; mais comment se fait-il qu'à Grenoble, compris aujourd'hui dans le domaine de *kel(o)*, *kela*, on ait constamment écrit au moyen âge *cel, cela* ? Observons que la littérature grenobloise est fidèle à la graphie ancienne jusqu'à l'époque de la Révolution ; je n'ai trouvé qu'une fois *queteu yan* [1], à côté de *ceteu yan* [2] dans le *Dialoguo de le quatro Comare,* et jamais dans les autres ouvrages de Blanc-la-Goutte [3]. Toutes les pièces de Ménil-Grand, mort en 1816, ont *quelo, quela, queteu ;* mais l'auteur était de Voreppe. Dans une pièce de 1788 [4], l'orthographe par *qu* est dominante ; par contre, une pièce de la même date [5] n'emploie que *ceu, celou.* On ne peut s'arrêter à l'hypothèse d'une invasion récente de la prononciation provençale sur une partie aussi considérable de l'Isère ; il faut donc supposer ou bien que la ville de Grenoble formait un îlot phonétique pour ce cas particulier, ou bien que les auteurs

---

[1] Lap. 162. — [2] Ib. 169.

[3] Parmi les Noëls, en patois de Grenoble, publiés par *Le Dauphiné,* 3e année (1866), 4e année (1867), il n'y en a que deux, de date inconnue, qui emploient *quel, quela* (III 363, 411), et encore dans le premier trouve-t-on *cele* à côté de *quele.* Une pièce de 1721 (*Balada à Monseignou l'Évêque de Sarlat* (Paul de Chaulnes) *nommā à l'Eveychat de Grenoblou,* par Girin lo Pàre, ms. Bigillion, à la Bibl. de M. Chaper), a *queu, quela ;* mais cette poésie est datée de Fontaine, près Grenoble. Une chanson de P.-J. Vallet (1722-1781), publiée par *Le Dauph.,* IV, 371, renferme *quel affare* = cette affaire. En somme, *kel(o), kela* est très exceptionnel dans les pièces grenobloises du XVIIIe siècle.

[4] *Jacqueti des doyennes de la place,* ms. 4 p. in-fol. (Bibl. de M. Chaper).

[5] *Dialogo su la cheuta de Brienne et de Lamoignon.*

grenoblois francisaient à demi le démonstratif populaire. Mais cette préoccupation serait bien étrange chez les scribes des XIIIe et XIVe siècles. Il faut donc préférer la première explication ; Grenoble prononçait *sel(o)*, quand la campagne environnante disait *kel(o)*; et *kel(o)* n'entre dans la littérature grenobloise qu'à l'époque où le patois de Grenoble, en train de disparaître, se laisse pénétrer par les patois voisins.

Voici les principaux successeurs de *cel* : *sœ̃* (res. *kœ̃*), *saw* (*chaw*), *saẅ* (*chaẅ*), *soū* (*choū*), *sū* (*chū*). Comme on le voit, ils correspondent assez bien aux représentants de *el* :

cel = * *seou* { * *seü* { *sœ̃, su* ; *saẅ.* ; *saw* [1] ; *sou.* }

Ce pronom s'est développé par l'adjonction de *ki* (*kyi, tyi, tchi*) = *eccum hic*, et de *ilé, lé* (*ilyé, lyé*) = *illac*, tout comme le français *celui-ci, celui-là ;* d'où les formes : *sœ̃kyi-sela ikyi, sœ̃lé-sela ilé,* même par redoublement de *ki* : *sœ̃kyikyi-selakyilé,* etc. [2]

---

[1] *Sǎe,* à Longechenal, représente un plus ancien * *sao* (de *saw*), comme *mǎe* = *maw,* * *mao* (maturum) ; *swai,* à Champier et à Éclose, est peut-être une fusion de *sou* (*cel*) + *sai* (*cest*).

[2] Au Pont-de-Beauvoisin, *lityetye* — *létyetye* (celui-ci, celle-ci). *lityelyé* — *létyelyé* (celui-là, celle-là) = * *selui ki ki* — *selei ki ki,* etc. par aphérèse de *se.* — A Longechenal, *saikan* (celui-ci) — *sela ékan* (celle-ci), à Saint-Hilaire-de-la-Côte *kœ̃ken* (celui-ci), *kela iken* (celle-ci), parce que *ici* se dit *ikan* (eccum hac), dans la première localité, et *iken* (eccum hic), dans la seconde.

8. Pronom relatif.

239. 1° *Relatif simple.* — Pour tous les genres et tous les nombres, on a :

cas sujet : *qui, (que).*
datif : *cuy.*
accusatif : *que, (qui).*

On trouve une fois *que,* au sujet féminin singulier : *la dyomengi que ere* II 85 ; c'est la forme actuelle, pour tous les nombres et tous les genres, dans tous les patois du Dauphiné. *Qui* est une fois accusatif masculin : *lo rei qui el recont* III 9 ; c'est une extension du datif (*cui* ou *qui*), comme cela s'observe aussi en ancien français. Dans les locutions : *la borsa en que* III 27, — *le cellers en que* ib. 35, — *IV. d. de que li meita* ib. 7, — *les ecoles en que* II 81, *que,* régime de prépositions dans tous ces exemples, représente le neutre *quid* (interrogatif) ; aujourd'hui, il est devenu suivant les lieux : *ke, ké, kai* (notamment à Vienne), d'un plus ancien * *kei.*

2° *Relatif composé :*

Singulier : masc. suj. : *ly quauz* V 22.
— rég. : *ou qual* V 21.
fémin. suj. : *liqual* V 3.
Pluriel : masc. suj. : *liqual* I 13, II 87 ; *liquaux* II 41.
— rég. : *dels quaus* II 44 ; *los quox* ib. 71 ; *los cau* V 8.
fémin. rég. : *lesquaux* II 79.

Ce pronom, composé de *ille* + *qualis,* qui est de date relativement récente en français, ne se trouve pas dans le document viennois de 1276 ; par contre, il figure déjà dans le premier document de Grenoble (1275) et abonde

dans le second (1338-40). Aujourd'hui, on ne le constate guère que dans l'interrogation : *lo kálo* ? ou bien dans l'emploi indéfini : *lo kálo k'é sai* = lequel que ce soit ; il est perdu comme relatif [1].

9. Pronoms indéterminés.

240. — Aliquis unus : masc. rég. pl. *alcuns* II 62, — *alcunos* III 24; — fém. rég. pl. *alcunes* II 62.

Alter, a : masc. suj. sing. *autre* I 6; rég. *autro* III 9, etc.;— IV 4, etc.; suj. pl. *autri* IV 52, 55 ; rég. pl. *autros* II 59, etc. — fém. rég. sing. *autra* I 4, etc. ; rég. plur. *autres* I 8. etc.

Alter + talis : masc. rég. *autretal* IV 8.

Alter + tantus : masc. rég. *autretant* IV 63.

Cascunus [2] : masc. suj. sing. *chascuns* IV 32, etc. — *chascun* ib. 48, *chascon* Doc II 344 ; rég. sing. — *chascun* III 6, etc. ; — fém. suj. sing. *çhascuna* IV 12;
rég. sing. *chacuna* I 9, *chascuna* IV 20 ; rég. pl. *chascunes* IV 6. — *chasque* IV 64.

Metipsimus : masc. rég. sing. *memo* I 5. II 8 ; — suj. pl. *meismes* III 21 ; — fém. rég. sing. *mema* II 2, *meima* III 20 ; rég. pl. *meimes* ib. 19.

Nec unus : masc. suj. *niuns* [3] Valb. II 85, *nuns* Doc II 37 ; rég. *nengun* ib. 38 ; — fém. suj. *neuna* I 3, *neguna* ib. 4.

---

[1] Au XVIe siècle, on disait encore : « *Deden lequale von se repeitre le Faye* ». Lap. 2. M. Ravanat l'emploie également, p. 8.

[2] Pour *quisque unus*, sous l'influence de *cata + unus*.

[3] Encore usité, dans les Terres-Froides, au sujet et au régime : *nyon ny'ïa vzaï* = personne ne l'a vu, — *de n'é vzaï nyon* = je n'ai vu personne ; et dans l'adverbe composé : *nyonchen* = nulle part (nec uno sensu).

Homo : *om*, *on*, pass.

Plus + ores : masc. rég. *plusor* V 9, *plusurs* V 5 ; — fém. rég. *plusors* II 25, etc., *plusu[r]s* V 4.

Quantus : neut. rég. *quant* T1, 1re p.[1], II 55.

Rem : rég. *ren* III 9, IV 6, V 5.

Talis[2] : fém. sing. *tauz* II 43 ; rég. *tal* IV 66.

Tantus : neut. rég. *tant* II 55.

Tottus : masc. suj. sing. *toz* IV 46 ; rég. *tot* T1, 1re p., V 2 ; suj. pl. *tuit*[3] III 6, Doc II 37 ; rég. pl. *totz* I 6, etc.; — fém. rég. sing. *tota* II 88 ; suj. pl. *totes* III 31 ; rég. pl. *totes* I 8, etc., *tottes* I 13.

Unus : voir les *noms de nombre*.

SECTION II. — CONJUGAISON.

Comme M. Suchier l'a montré[4], les formes verbales constituent pour la différenciation des dialectes un criterium des plus sûrs. Malheureusement, nos textes sont sur ce point d'une désespérante pauvreté. Non seulement il est impossible de reconstituer une conjugaison quelconque, mais il y a des temps qui sont à peine représentés par une ou deux personnes, et, ce qui ajoute à nos regrets, les lacunes portent souvent sur les temps ou les personnes les plus caractéristiques. Dans ces conditions,

---

[1] Dans l'expression : « *tot quant avit* ».

[2] Je ne range pas dans cette liste le mot *itaus* V 25, à cause de l'incertitude de la lecture ; il répondrait au prov. *aital* et au fr. *itel* = *aeque talis*.

[3] Usité encore dans les Terres-Froides, au sens absolu seulement : *de louj é tsui vzaẅ* = je les ai vus tous ; — *é dzon tsui* = ils disent tous.

[4] *Le français et le provençal*, p. 95 sq.

notre tâche doit se borner à relever toutes les formes verbales de l'ancien dauphinois, à les classer suivant l'ordre le plus simple, sinon le plus scientifique, et à les expliquer par la comparaison des dialectes voisins comme de nos patois actuels.

C'est l'imparfait qui établit entre les verbes dauphinois la distinction la plus nette. La première catégorie comprend les verbes de la première conjugaison latine dont l'imparfait — *abam* est continué par — *avo ;* la seconde embrasse les trois autres conjugaisons du latin dont les imparfaits — *ebam,* — *iebam,* — *ibam* s'étaient confondus en dauphinois dans — *ibam,* d'où — *ia.* C'est l'ordre que nous suivrons, en désignant la première catégorie par le chiffre I, et la seconde par le chiffre II.

1. Indicatif présent.

241. Singulier : 1re personne :

I.	*hordeno* I 6.	*commando* I 11.	*penso* V 18.
	dono I 9, 10.	*laysso* I 9, 10.	.....
II.	*volo* I 10 11.	*esleyo* I 7.	*establiso* I 8.
	posseo I 6.	*tino* I 6.	— *etablisso* I 10, 12.
	hay I 6, - *ay* V 1.	*faf* I 6.	*foiz* Doc. II 343, - *fois,* ib. 345.

3e personne :

I.	*conte* II 19.	*espanche* III 44.	*entre* IV 31.
	commeuce II 64.	*porta* III 34.	*aporte* IV 35.
	guie III 3.	*geta* III 44	*afoite* IV 46.
	torne III 6.	*achete* III 46.	*faverge* IV 51.
	resguarde III 11	*achate* IV 2.	*ouvre* IV 52.
	gaaigne III 23.	*done* IV 2.	*porte* IV 60.
	vire III 24.	*dure* IV 7.	*pesche* IV 62.

II. *pot* I 3, III 43.	*trait* IV 23.	*prent* III 9.
mot IV 3.	*aduit* III 10.	*vent* III 35, IV 2.
valt II 26, - *vaut* V 17.	*coit* III 44.	*tint* III 17, IV 52.
deit III 1. IV 33.	*vat* Dp. 389.	*contint* V 18.
deduyt II 19.	*neyt* T 3, 8[1].	*vint* IV 21.
leyt II 77	*recont* III 9.	*seut* T 1, 3e p.
a III 28, - *ha* V 10.	*est* I 3, etc.	.....
— *at* V 21.	*et* II 46, V 14, Mtr. II 14, Dp 390.	.....

Pluriel : 3e personne :

I. *pryont* II 55.	*escorchont* III 45.	*tratornont* III 47.
contont II 13.	*paiont* III 46.	*amennont* IV 23.
ovront III 5.	*passunt* III 46.	*aportan(s)* IV 41.
comencont III 14	*donont* III 47.	*montont* V 25.
iston III 21.	*espanchont* III 47.	*juront* Doc II 39.
II. ēre : *pount* I 4.	ĕre : *rendont* II 88.	*fant* III 7, etc.
— *poyont* II 55.	*fondont* III 44.	*sunt* II 38, etc.
valont II 39.	*vendunt* III 6.	īre : *partont* III 23.
voulont Doc II 36	*prenont* III 38.	*issunt* III 4.
deivont III 4.	— *prennont* IV 6.	*tinont* III 34.
— *devont* Dp 397	*promettont* Doc II 39	— *tignon* Doc II 248.
ant II 54, etc.	*segunt* Dp 395.	*farseisont* III 43.
— *an* V 6.	*diont* Doc II 317.	.....

242. La première personne a conservé, comme le lyonnais[2] et le bressan[3], l'*o* final du latin[4]. Il n'y a d'exception, dans nos textes du moins, que pour *ay* = *habeo ;* quant à *faf,* l'*f* y représente l'*o* final[5]. La forme *foiz-fois* doit provenir de *fo* (= **fau*) + *is,* emprunté à **pois* =

---

[1] « In quo prato cressit seu *neyt* quidam fons. »

[2] Zacher, *op. c.,* pp. 52-3.

[3] Philipon, *Rev. des pat.,* I, 27 ; cf. *Rev. de phil. fr. et prov.,* IV, 18.

[4] A Tournon, on trouve, en 1459, *entende* et *entendo,* Clédat, *Compte municipal de T.* (*Rev. des pat.,* II, 243, art. 1).

[5] N° 83.

**pocso* (pour *possum*); aujourd'hui on dit, suivant les lieux : *fwai, fwãe, fwã, fwöy, fwè, fé, fõ* [1], parallèlement à *pwai* (je puis), *vwai* (je vais), *swai* (je suis)[2]. — La troisième personne du singulier de la première conjugaison est toujours en — *e* = *at* [3], excepté deux fois — *a*, à Vienne ; c'est un provençalisme, comme à Lyon[4], puisque le maintien de cet *a* n'est normal, dans la direction du Sud, qu'à partir de Saint-Vallier et de Tournon[5].

Au pluriel, l'unification est complète pour la troisième personne, à toutes les conjugaisons, la terminaison —*unt* ayant supplanté — *ant* et — *ent* : *paiont* (*pacant*), *valont* (*valent*), *vendont* (*vendunt*)[6] ; l'exemple *aportan*(*s*), qui est unique d'ailleurs, est grandement suspect. Comme pour le singulier — *a*, le pluriel —*an* est régulier à Saint-Vallier, à Tournon et à Romans. Voici les types de l'indicatif, sauf des nuances insignifiantes, dans tout le Dauphiné franco-provençal :

a*mo'* (*ou*),	*vendo*,
a*me*,	*ven*,
a*me*,	*ven*,
a*mon*,	ve*ndon*,
a*ma*,	*vendyé*,
a*mon*.	ve*ndon*.

Pour les verbes inchoatifs, le dauphinois présente deux types différents : 1° — *īsco*, d'où *iso* : *etablisso*, et *curtisse*

---

[1] A Grenoble : au XVIe s. *foi* Lap. 22 ; au XVIIe s. *foey* Mill. J. 27.

[2] A Grenoble, *sœ*, au moins depuis le XVIe siècle.

[3] N° 73.

[4] Zacher, p. 53.

[5] A Romans, on trouve *toche* (U. Chev., *Cart. des Hopitaliers*, Vienne, 1875, p. 50), à côté de *dona*, p. 28.

[6] Pour *ant* et *fant*, cf. n° 5.

III 45 (subj. prés.) ; 2° — *ōsco* (— *ĭsco*), d'où *eiso : farseisont*. Ce deuxième type existait encore à Grenoble, au XVIe siècle, puisqu'on y trouve *gareisson*[1] ; depuis lors, il semble avoir disparu dans le voisinage de Grenoble[2]. Mais dans le Nord-Ouest, il survit toujours ; c'est même le type habituel dans les Terres-Froides : *de finaiso, de garaiso* (je guéris), imparfait : *de finaisāvo, de garaisāvo*, etc. Le verbe *partire* qui avait donné *partont*, à Vienne, est inchoatif dans mainte localité du Nord-Ouest : *de partaiso, de partaisāvo*.

2. Imparfait.

243. Singulier : 1re personne :

II. *poin* V 4.	.....	.....

3e personne :

I. *demandave* II 49.	*trovave* Dp 378.	.....
II. *avie* T 1, 1re p.	*fasit* II 63.	*ere* II 34, etc.
avit ib. ; II 4, III 30.	— *fessiet* Dp 381.	— *eret* V 21, Dp 391.
volit II 49.	— *fesset* ib. 391.	.....

Pluriel : 3e personne :

I. *allavant* II 39.	*donavant* II 70.	*pesavant* II 82.
II. *aviant* II 24.	*fasiant* II 62.	— *fessiant* ib. 391.
voliant II 39.	— *faissiant* III 28.	*teniant* ib.
ityant II 49, 70.	— *fesiant* Dp 379.	*eront* II 44.

244. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'imparfait est particulièrement caractéristique chez nous ; les types en sont foncièrement provençaux pour les deux catégories de verbes, mais avec des nuances très importantes qui

---

[1] Lap. 90.
[2] *Bénisso* Rav. 38, *remplisso* ib. 48.

séparent le dauphinois et du provençal et du lyonnais. Pour la première conjugaison, — *abat* est continué par — *ave,* au lieu de — *ava* provençal, et — *abant* par — *avant,* non par — *avont,* comme en lyonnais [1] ; mais nous ne pouvons savoir si l'imparfait en *y* + *abat* avait produit chez nous *ievet,* comme dans le lyonnais ancien.

Pour la deuxième catégorie, la troisième personne du singulier est ordinairement en *it,* et la troisième du pluriel toujours en *iant.* La forme *avie,* en regard de *avit,* comme aussi le pluriel *iant,* prouvent que *ebam* et *iebam* avaient été remplacés chez nous, comme en provençal, par *ibam* [2]; sur ce point, le dauphinois se rattache donc au provençal, tandis que le lyonnais [3] et le bressan [4], par *eit(et), ivet* — *eont, eant,* continuent les dialectes du Nord. Notons que *fessiet* est dauphinois, parfaitement normal à Demptézieu (auj. *fèzy*e), tandis que *fesset* est français. — Une forme très intéressante est *poin* (je pouvais) de l'année 1389 ; comme le provençal *ia* avait dû aboutir en dauphinois à *i* [5], ce qui amenait une confusion avec le prétérit, on l'évita en adoptant pour le singulier la première personne du pluriel : *iam* (provençal) = **ian* — **ien* — *in* [6]. — *Eront* a subi l'influence du prétérit [7] ; *ityant* est également une forme analogique pour *itavant* (*stabant*) [8].

---

[1] Zacher, p. 55.

[2] Suchier, *op. c.*, p. 111.

[3] Zacher, p. 55.

[4] Philipon, *Rev. des pat.*, I, 28.

[5] N° 68. — [6] Cf. n° 6, 3°.

[7] *Eran,* à Tournon, Clédat, *l. c.* art. 146. — On trouve encore *éran, yéran* en mainte localité du Nord-Ouest de l'Isère.

[8] Je n'ai pas réussi à trouver l'imparf. *itavo* dans l'Isère, mais toujours *ityèn, étyèn,* etc., comme au moyen âge.

245. Les siècles suivants ont introduit dans l'imparfait d'autres modifications, dues aussi à l'analogie, particulièrement dans la région grenobloise. La terminaison — *avant* était devenue — *avon*, à Grenoble, dès le XVIe siècle[1], par assimilation à la première personne du pluriel, laquelle avait elle-même adopté la terminaison — *on*(*s*) du français, tandis que — *avan* persistait dans la région du Nord-Ouest. Voici les principaux types actuels de l'imparfait pour la première conjugaison :

Sud-Est[2].	Terres-Froides.	Vienne.
amavo (*ou*)	*amavo* (*ou*)	*amovou*
amava (ave)	*amava*	*amove*
amave	*amave*	*amove*
amavon	*amavan*	*amovan*
amava	*amava*	*amavo* (?)
amavon.	*amavan*.	*amovan*.

Comme on le voit, c'est dans la région du Sud-Est que l'imparfait de la première conjugaison s'éloigne le plus du type latin. Il y a subi même parfois l'action de la seconde conjugaison ; c'est ainsi qu'on dit à Proveyzieux : *vo chantyā, vo brandyā*[3], en même temps que *chantavā, brandavā ;* à Sainte-Agnès (c. de Domène), ce n'est pas une substitution de formes qu'on rencontre, mais une vraie contamination : *amavou, amavyā, amave, amavyon*, où — *avyā* s'explique par *abatis* + *ibatis*.

Au commencement du XVIe siècle, la troisième personne du pluriel de la deuxième classe était parfois déjà — *iont,*

---

[1] *Cuillavon, aportavon, eicoissavon* Lap. 3, etc.

[2] Il faut excepter le canton d'Allevard, lequel, par l'imparf. *èvo, ève,* continue les patois de la Tarentaise.

[3] Rav., 16, 50.

à Grenoble[1] ; chez Laurent de Briançon, il y a hésitation entre *ian* et *ion*, mais avec prédominance de *ian*. Ce n'est qu'à partir du XVIIe siècle que cette forme analogique a triomphé dans le parler de Grenoble, tandis que la région du Nord-Ouest est restée fidèle à *ian* ancien. Voici, du reste, les principaux paradigmes de ce temps dans les patois actuels :

Sud-Est.	Terres-Froides.	Vienne.
ayèn (habebam)	*ayén*	*ayèn*
ayā	*ayā*	*ayō*
ayé	*ayé*[2]	*ayé*
ayon	*ayan*	*ayan*
aya	*ayā*	*ayō*
ayon.	*ayan.*	*ayan.*

La première personne du singulier a été longtemps terminée en *in*, comme *poin* de nos textes, par exemple : au XVIe siècle, *j'étin*[3], *j'avin*[4] ; au XVIIe, *je povin*[5], *je perdin*[6], *je devenin*[7] ; au XVIIIe, *je tenin*[8], *j'écrivin*[9] ; ce n'est que vers le commencement de notre siècle qu'on trouve *ien* (= *yèn*) : *je suivien*, *je lizien*[10], sous l'influence des autres personnes ; c'est la forme générale aujourd'hui[11]. — A la troisième personne du singulier, *it* qui

---

[1] U. Chevalier et Giraud, *Myst. des trois doms, estiont* v. 10273 ; ce mystère, composé par le chanoine Pra, de Grenoble, renferme des traces du dialecte grenoblois.

[2] Dans plusieurs localités des Terres-Froides, notamment à Saint-Didier-de-la-Tour. *yé* est devenu *ye* avec recul de l'accent : a*ye*, ***étse, féjye, voulye,*** etc. ; cf. n° 6, 4°, note.

[3] Lap. 10. — [4] Ib. 35. 47. — [5] Mill. J. 35. — [6] Ib. 44. — [7] Ib. 45. — De même dans la région viennoise : *j'avin*, à Anjou (*Chanson* du XVIIe siècle, dans *Petite rev. des bibl. dauph.*, p. 30).

[8] Lap. 162. — [9] Ib. 175. — [10] Ib. 342.

[11] A la lisière franco-provençale, notamment dans les cantons du Bourg-d'Oisans, de Valbonnais et de la Mure, la 1re p. du sing. est

était une contraction de **i**et, est remplacé par *yé* (= **i**e*t*), au moins depuis le XVIe siècle ; *fessiet* est constaté même en 1401, à Demptézieu[1].

3. Prétérit.

246. Singulier : 1re personne :

I. *itay* V 2.	*balli* V 3.	*donis* V 6.
— *iti* V 7.	.....	.....
II. *parti* V 7.	*fis* V 4.	*fus* V 3.
vis V 4.	.....	*fuy* Doc II 343.

3e personne :

I. *cotet* II 27.	*demandet* V 18.	*demoret* Dp 387.
—*coutet* II 72, Dp378	*donit* V 6.	*balliet* ib. 388.
donet II 37.	*alit* V 24.	*achitet* ib. 389.
juret II 58.	*alet* Dp 387.	.....
II. *valguit* II 84.	*chaysit* II 27.	*tenit* Dp 398.
volguit II 11.	*disit* V 18.	*remansit* ib. 383.
venguit II 7, etc.	*tramit* Dp 387.	*fit* C 217.
ot T 1, 1re p.	*tramesit* ib. 388.	*fut* II 6. — *fu* III 12.

Pluriel : 1re personne :

I. *donemos* II 1, 2.	*paemos* II 46.	*paemes* II 30.

3^e personne :

I. *donneront* II 3.	*gageront* II 44.	*porteront* II 73.
paeront II 6.	*travailleront* ib.	*leysseront* II 88.
— *payeront* II 24.	*coteront* II 51.	*troveront* II 89.
acheteront II 25.	*loyeront* II 70.	*demoreront* Dp 387.
garderont II 28.	*leveront* ib.	*donyron* ib.
alleront II 39.	*peseront* II 72.	.....
II. *valguiront* II 84.	*priront* II 33.	*renderont* II 66.
veniront II 61, 70.	*transmiront* II 63.	*eleyseront* II 86, 88.
tenyront II 70.	*perderont* II 15.	*oront* II 62.
firont II 5, etc.	*dependeront* II 62.	*furont* II 8, etc.

---

terminée en *you* : *fazyou, dizyou, avyou,* et la 3e en *yò* : *fazyò, dizyò, avyò,* formes qui continuent normalement, sauf pour la place de l'accent, l'ancien *ia* ; les autres personnes sont *yā* (2e du sing. et du pl.), *yan* (1re et 3e du pl.).

[1] En beaucoup d'endroits, surtout dans le Nord-Ouest, l'analogie

247. Les désinences les plus anciennes que fournissent nos textes, pour le prétérit de la première conjugaison, sont : *et* (3e p. du sing.), *emos* (1re p. du pl.), *eront* (3e p. du pl.) ; c'est, à peu de chose près, la conjugaison telle qu'elle s'observe, au moyen âge, à Romans[1], à Tournon[2] et à Saint-Bonnet-le-Château (Loire)[3] ; dans le lyonnais, elle se trouve en concurrence avec *aront* — *arent*, qui rattache ce dialecte au bourguignon[4]. Le prétérit dauphinois était donc foncièrement provençal et devait avoir la première personne terminée en — *ei*[5], désinence due vraisemblablement à l'analogie de *dĕdi*[6].

Vers la fin du XIVe siècle, *i(s)* — *iront* de la quatrième conjugaison latine commence à supplanter *ei* — *eront* ; *i(s)* — *it* domine dans les *Comptes* de Vienne, à côté de *itay* qui est français et de *demandet* qui est la forme ancienne ; au contraire, dans les *Comptes* de Demptézieu,

---

est en train de détruire la forme *yèn*, au profit de *āvo* ; on trouve *bevāvo, devāvo, devenāvo*, etc., à côté et même, parfois, à la place de *bevyèn, devyèn, devenyèn*, etc. Ce sont naturellement les verbes les plus usités qui résistent le mieux à l'unification : *ayèn, étyèn, fézyèn, vézyèn*, etc. ; certains pays disent déjà *veyāvo*, concurremment avec *vezyèn*.

[1] U. Chevalier, *op. c. : allet, anet*, pp. 23, 27.

[2] Clédat, *l. c. : prestet, partet, istet*, art. 13, 37, 39 ; — *achatemos, gastemos*, art. 74, 162 ; *montreron*, art. 105.

[3] P. Meyer, *Rec. d'anc. textes* (*Coutume de S. B. le Ch.* 1272), I, p. 180 : *donet, mandet, juret*, — *autreiesmes, confermesmes, juresmes*.

[4] Zacher, p. 56. — M. Philipon (*Rom.*, XX, 312) cite la 1re p. *cuydemos*, non mentionnée par M. Zacher.

[5] A Saint-Vallier : *donei*.

A Tournon : *aney, beilley* (Clédat, *l. c.* art. 43, 65).

[6] P. Meyer, *Rom.* XX, 76. — M. Meyer-Lübke, *Gr.* p. 222, dérive *ei* de *a(v)i*, ce qui semble plus difficile à admettre.

donyron est une exception unique. Au XVIe siècle, la littérature grenobloise n'emploie que *i* pour les trois personnes du singulier et *iron* pour la première et la troisième personne du pluriel. Il semble que ce soit encore la règle pour les patois des environs de Grenoble. Dans le reste du département[1], on trouve des divergences fort intéressantes, comme le montre le tableau suivant :

Terres-Froides.		Trept.	St-Maurice-l'Exil[2].
ami	*ami* (*yi, ye*)	*amu*	*omuet*
amirā	*aṃyérā*	*ami*	*omuet*
ami (e)	*aṃye*	*ami*	*omuet*
amiron (*an*)	*aṃyéron* (*an*)	*amiran*	*omîron*
amirā	*aṃyérā*	*amirā*	*omîro*
amiron (*an*).	*aṃyéron* (*an*).	*amiran*	*omîron*.

Les trois personnes du singulier, à Saint-Maurice-l'Exil, sont l'équivalent, d'après la phonétique locale, de *ami*. A Trept, la première personne du singulier est empruntée aux parfaits en — *ui*. Partout, la première personne du pluriel est assimilée à la troisième, et dans les Terres-Froides, la deuxième du singulier l'est aussi à la deuxième du pluriel. On pourrait être tenté de voir dans *amiran* — *aṃyéran* un souvenir du plus-que-parfait latin ; je crois plutôt que la terminaison — *an* est due à l'influence de l'imparfait, qui est *amavan, avyan* dans les mêmes localités. La diphtongue *yé* dans *aṃyéron*, etc., semble le

---

[1] Il y a des pays où le prétérit est peu usité, quelques-uns même où l'on ne réussit pas à le retrouver.

[2] Je reproduis, avec son orthographe, le paradigme donné par M. Rivière, *Rev. des pat.*, II, 283 ; d'après les renseignements que je tiens d'un habitant de Saint-Maurice, je crois que la graphie *oṃyé* serait plus exacte.

résultat de la réfraction de *i*, signalée plus haut[1], plutôt que de la diphtongaison de l'*e* de *ameront*.

248. Pour la deuxième catégorie, il faut distinguer entre les parfaits faibles, accentués sur la terminaison (*chaysit*), et les parfaits forts, accentués sur le thème (*fit*). Les premiers sont tous en *i* au singulier : *parti, chaysit*[2], *tramesit, disit*[3], *tenit, remansit*[4]; mais au pluriel, ils sont en *iront* pour la conjugaison en — *ire : veniront, tenyront*, et en *eront* pour les verbes en — *dĕre*, parf. * *dĕdi : renderont, perderont, dependeront*, et, par analogie, *eleyseront*.

Il n'y a rien de particulier à signaler dans les parfaits forts qui suivent : *vis, fit, tramit,* — *firont, priront, transmiront*. Le parfait de *sum* est *fus*, à Vienne, et *fuy*, à Crémieu ; même divergence aujourd'hui dans le Dauphiné, où l'on trouve, de ci de là, *fu, fẅi*[5] et *fi*, réduction de *fẅi*[6], se confondant avec le prétérit de *facere*. — *Habuit* était devenu *ot*, à Vaulx-Milieu, comme en français, et peut-être aussi à Grenoble, puisqu'on y trouve *oront*[7]. Cependant le doute est permis en face du participe

---

[1] N° 40. — Après les dentales *t, d* et les labiales, cet *y* se durcit : *pourtséron* (ils portèrent), *abadzéron* (ils mirent dehors), *trouvzéron* (ils trouvèrent), *groupséron* (ils groupèrent); il tombe après *r, s, z : demouréron* (ils demeurèrent), *serséron* (ils cherchèrent), *gazéron* (ils gagèrent).

[2] De * *cadivi* ; au XVIIIe siècle, à Grenoble : *chessit* Lap. 207; auj. *chayi — sayi — seyi, saiji — séji — sènji* (Chatonnay).

[3] Auj. *dizi* (*dzeji*), *dizu* (à Trept), et *disi*, lequel est étymologique, sauf pour la place de l'accent.

[4] Ce verbe semble perdu en Dauphiné.

[5] A Saint-Didier-de-la-Tour, il se conjugue *fẅi, fẅérā, fẅe, fẅéron*, par analogie avec *amyérā*, etc.

[6] Cf. *frīta* de *frẅita* (= * *fructam*), dans les Terres-Froides.

[7] D'ailleurs, *ot* s'observe jusqu'à Romans, U. Chevalier, *op. c.*,

agu II 49, qui semble supposer le parfait *agui ;* en réalité ce parfait est constaté dans la littérature grenobloise et survit encore aux environs de Grenoble [1]. En tout cas, le grenoblois a possédé des parfaits analogues : *valguit* — *valguiront, volguit ;* mais *veniront*, en regard de *venguit*, indique bien qu'on se trouve à la limite du traitement provençal. Il est probable aussi que les parfaits en — *ui* avaient produit, à une époque bien antérieure, des parfaits forts, tels que : **valc* — **valguist, *volc* — **volguist ;* sans quoi, certaines formes verbales actuelles, *sépre, dépre*, seraient inexplicables [2]. De même, les formes faibles *disit, tramesit*, etc., ont dû être précédées de **dis* — **desist* — **dist, *tramis* — **tramesist* — **tramist*, dont la deuxième personne a été le point de départ du paradigme postérieur.

4. Futur.

249. Singulier : 1re personne :

II. *etablirey* I 8.	.....	.....

3e personne :

I. *itare* I 11.	.....	.....
II. *metra* III 27.	*plaira* V 18.	*tendra* V 18.

---

p. 18, *orunt*, p. 22. à côté de *ac*, p. 23, *ag*, p. 28 : hésitation qui semble indiquer la limite méridionale du traitement français. — Aujourd'hui, le parfait de *habere*, sauf dans les localités francisées qui disent *j'ū*, est partout un parfait faible : *ōsi, ōchi, ayi, agi* (près de Grenoble).

[1] N° 197.

[2] N°s 183, 185.

Pluriel : 1re personne :

I. *marciron* Doc II 104 ....

2e personne :

I. *portareis* Doc II 344 ....

3e personne :

II. *prentront* IV 67. *secorront* Doc II 38. *faront* ib. 348.

250. La première personne du singulier est *ey*, dès l'année 1275, d'un plus ancien *ai* = *habeo*. Il faut admettre que c'était encore une diphtongue[1], puisqu'on la trouve actuellement sous la forme de *ai, åi, öy,* en plusieurs localités de l'Isère ; voici d'ailleurs les principaux représentants de la première personne dans le Nord du Dauphiné : *amarai* (Terres-Froides), *amaråi* (Miribel), *amaröy* (Trept), *omarā* (Saint-Maurice-l'Exil), *amarè* (environs de Grenoble), *amare* (Sainte-Agnès).

Pour la troisième personne du singulier, nous trouvons la désinence *e* une fois, en 1275, et constamment *a,* à Vienne. Il est possible qu'il y eût hésitation entre ces deux désinences, puisqu'on observe la même divergence à Saint-Vallier, au commencement du XIIIe siècle (1204)[2]; mais depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, la troisième personne se termine par *a* dans tout le Dauphiné franco-provençal[3]. — Un seul exemple, contestable d'ailleurs,

---

[1] Dans le *Myst. des trois doms : arey* v. 630, *je brularé* v. 5190 ; au XVIe siècle, la graphie *ei* est constante à Grenoble ; auj., dans la région grenobloise, c'est une monophtongue : *é, è, e.*

[2] *Coutume de S. Vall.* dans *Pet. Rev. des bibl. dauph.,* p. 59 : *dara* art. 23 — *daré* 3, *vendra* 21 — *vendré* 12, etc.

[3] A Anjou (XVIIe siècle) : *sarat* (*Pet. Rev. des bibl. dauph.,* p. 30). — Dans le Trièves, la 3e pers. est en *è* : *foudrè, boutarè,* Guichard, *Mar. Touin.* pp. 5, 10, etc.

nous présente la terminaison *on* à la première personne du pluriel; cette forme analogique est du reste la forme générale dans les patois actuels, comme en français, et cela, depuis le XVIe siècle au moins. — La deuxième personne du pluriel est en — *eis*, qui continue étymologiquement (*av*)*eis* = (*hab*)*etis*. Depuis le XVIe siècle, *ei* s'est réduit à *i* dans l'ensemble du département : *amari*[1]; près de Grenoble, on dit *amarè*, à Proveyzieux, *amaré*, à Sainte-Agnès, au pluriel comme au singulier. Cette réduction de *ei* à *i*, étant absolument anormale en Dauphiné[2], doit s'expliquer par le besoin de différencier les désinences. — La troisième personne du pluriel est toujours — *ont* dans nos textes, comme en français ; mais la forme étymologique — *an*, comme en provençal[3], se remarque isolément, par exemple à Sainte-Agnès, et dans la région viennoise, à Vienne et à Saint-Maurice-l'Exil.

5. Conditionnel.

251. Singulier : 3e personne : II. *aurit* Doc II 33. *porret* Dp 388.
Pluriel : 3e personne : II. *aurent* Doc II 38. .....

Ce temps est donc à peine indiqué dans nos textes. La troisième personne du singulier est une fois en *it* et une fois en *et ;* c'est la première forme qui est logique en regard de l'imparfait *avit*, et de la forme actuelle *amari*

---

[1] Lap. pass. ; à Anjou : *ary, l. c.*

[2] N° 38.

[3] — *Ant*, et quelquefois — *ont*, dans l'ancien lyonnais, Zacher, p. 57 ; — *ent*, et exceptionnellement — *ant*, à Saint-Vallier (1204), *l. c.*, art. 7, 14, 27, etc.

(il aimerait), très générale dans tout le Dauphiné franco-provençal; *porret* est donc français, d'autant plus qu'on dit aujourd'hui *pori, amari,* à Demptézieu[1]. Au XVIe et au XVIIe siècle, on trouve encore, à Grenoble, *iet,* à côté de *it,* comme au XIIe siècle, *avie* à côté de *avit,* à Vaulx-Milieu; aujourd'hui, *amare,* très fréquent dans les Terres-Froides, *omaruet,* à Saint-Maurice-l'Exil, présentent une modification locale de *i* tonique.

Il faut voir dans *aurent* une graphie imparfaite pour *aurant;* car, dans tout le Nord-Ouest de l'Isère, notamment à la Côte-Saint-André, lieu d'origine du texte[2], la troisième personne du pluriel est en *—an,* conformément à l'étymologie. Au XVIe siècle, Grenoble hésite entre *ion* et *ian;* mais dans le siècle suivant, *ion* a définitivement triomphé dans la région grenobloise, comme pour l'imparfait. Voici les paradigmes actuels du conditionnel en Dauphiné :

Région grenobloise.	Terres-Froides.	Vienne.
amarèn (*yèn*)[3]	*amarén*	*amaryén*
amaryā	*amarā*	*amaryṑ*
amari	*amari* (*re*)	*amari*
amaryon	*amaran*	*amaryan*
amaryā	*amarā*	*amaryò*
amaryon.	*amaran.*	*amaryan.*

---

[1] Le lyonnais hésitait entre *it, ie, eit — et,* au singulier, *iant, iont,* au pluriel, Zacher, pp. 57-8.

[2] Le conditionnel de *habere* se conjugue ainsi à la Côte-Saint-André : *j'orén, t'orā, oul orī, nez oran, vez orā, il oran.*

[3] M. Ravanat emploie *amarin,* pp. 31, 54, et *amarien,* p. 47; mais la terminaison *ien* est la plus ordinaire, à ce qu'il semble, dans le parler de Proveyzieux : *aurien,* 21, 54, *levarien,* 35, *farien,* 45, etc. — Dans les localités où l'imparfait est en *you : avyou, dizyou,* le conditionnel est pareillement : *oryou* (*aouryou*), *diryou,* et, à la 3e pers. du sing., *oryò, diryò.*

6. Impératif.

252. Singulier : 2e personne :

are :	*salva* (*pagli*) D 264.	*jeta* (*fors*) T 1, 1re p.
	chanta (*periz*) D 92.	*trayna*(*sac*) CdC, BB 6.
	garda (*cors*) IV 17.	*guasta* (*pays*) SA 149.
	grata (*paylli*) Inv. I 18.	.....
yare :	*chaci* (*leura*) B 35.	*talli* (*fert*) Vp 60.

C'est exactement l'impératif actuel, dérivé, au singulier, de l'impératif latin : **a***ma*, *ch***an***ta* (*ṣ***an***ta*). — *ch***a***si* (*ch***a***chye*).

7. Subjonctif présent.

253. Singulier : 1re personne :

II.	*seyo* I 2.	.....	.....

3e personne :

I.	*gar* T 1, 3e p. [1]	*pourteyt* Doc II 36.	*ovreit* V 4.
	torneyt I 5.	— *pourtet* ib. 317.	.....
II.	*curtisse* III 45.	*poche* III 45.	*puecet* V 4.
	seit I 2, IV 3.	.....	.....

Pluriel : 3e personne :

gardant Doc II 37.	*puissant* ib.	*puychant* ib. 38 [2].

A la première personne du singulier, l'analogie avait déjà substitué, en 1275, la désinence *o* à la désinence

---

[1] Dans le nom propre *Deuslogar*.

[2] On ne peut savoir au juste si *enseguant* I 13 est un subjonctif ou un participe présent, puisque la phrase est inachevée ; toutefois, la seconde explication semble devoir être préférée.

étymologique : *seyo* = **seya* (de **siam*); cette désinence, étendue à tous les verbes, est aujourd'hui : *o, ou, e,* suivant les localités. — La troisième personne est en — *ant* pour toutes les conjugaisons, comme dans l'ancien lyonnais[1]; c'est la terminaison des deuxième, troisième et quatrième conjugaisons latines. Le grenoblois du XVIe siècle l'emploie encore, mais exceptionnellement, à côté de — *on*[2]; aujourd'hui, — *an* est la règle, à Vienne et dans tout le Nord-Ouest de l'Isère. Notons qu'à la différence de l'indicatif présent l'accent porte ici sur la finale : *é fõ k'é sanntan* = il faut qu'ils chantent.

254. La troisième personne du singulier soulève une des plus graves difficultés de la morphologie dauphinoise. *Gar* s'explique comme en français et en provençal, c'est-à-dire qu'il nous présente la forme étymologique **gardet* = **gart, gar*[3]; *seit* vient peut-être de *sit,* à moins qu'il n'ait succédé à **seyet* — *seye* (= **siat*), lequel en effet se retrouve en mainte localité sous les formes *sèye, saye, chaye; poche* (= **pocsat*) ne fait pas non plus difficulté, ni *curtisse* inchoatif; mais comment expliquer *torneyt, pourteyt* — *pourtet, ovreit, puecet,* formes qui supposent un changement de désinence avec déplacement d'accent? Observons d'abord que ce subjonctif allongé se rencontre, sous une forme ou sous une autre, dans tout le domaine

---

[1] Zacher, p. 54.

[2] *Alan* Lap. 5; à la p. 30, Lapaume a imprimé *chayon* (*cadant*), mais l'éd. de 1662 (Ph. Charvys), la plus ancienne connue, a *chayan.* Depuis cette époque, le grenoblois n'emploie plus que la désinence — *on.*

[3] Cf. *port,* à Saint-Vallier (l. c. art. 18); *dunt* (donne), *tort* (tourne), etc., à Lyon (Zacher, p. 54).

franco-provençal, dans le lyonnais[1], le bressan[2], le savoyard[3], les patois de la Suisse[4], et jusque dans le bourguignon[5]. M. Mussafia explique les formes de l'Est par l'influence de *soie* — *soit*[6]; M. Gilliéron invoque pour le valaisan l'analogie de la seconde personne du pluriel **tsantai* = *cantetis*, et M. Odin propose « sous toutes réserves » de voir dans le subjonctif de Blonay *èntré* (1re pers.), *èntrãi* (3e p.), la fusion du subjonctif étymologique avec le pronom (*i*)*yo*, (*i*)*yè* (= *ego*), d'où **èntriyo*, devenu *èntré* sous l'influence combinée de *seyo* et de *sãi*. Cette explication, qui semble bien subtile, est inapplicable au dauphinois, qui emploie le pronom *ego* régulièrement avant le verbe : *ke je*(*de*) *sayo* = que je sois, etc. — L'hypothèse de M. Mussafia ne peut pas non plus s'adapter aisément au subjonctif dauphinois. Il est probable en effet que la première personne, correspondant à *torneyt*, *pourteyt*, était *torneiso*, *pourteiso* ; on observe cette terminaison à Saint-Bonnet-le-Château (Loire), dès l'année 1272[7]. En ce qui concerne le Dauphiné, le subjonctif *eiso*

---

[1] *Deignet, iteit, gardeit, tocheit,* Zacher, ib.

[2] *Detornay, gardey, bailley, L'enrôlement de Tivan* (XVIIe siècle), Bourg, 1870, pp. 62, 95.

[3] *Abuyseyt, toucheyt,* etc. *Les Noelz et Chansons* par Nic. Martin, 1555 (nouv. éd., 1883), p. 37.

[4] Odin, *Et. sur le verbe dans le patois de Blonay,* p. 34 ; — Gilliéron, *Le patois de Vionnaz,* p. 86.

[5] *Juroit, demoroit, — juroient, gardoient,* etc. Gœrlich, *Der burg. Dial.*, p. 133.

[6] *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, t. CIV, p. 40. — M. Suchier, *op. c.*, p. 122, propose cette explication sous forme dubitative.

[7] P. Meyer, *Rec. d'anc. textes,* I, *meneisont,* p. 179, *jureisant*, p. 180. — Cette terminaison est toujours vivante dans la Loire, à Rive-de-

(1re p.), *eise* (2e p.), *eise — eit — ei* (3e p.), *eison* (3e p. du pl.) est habituel depuis le XVIe siècle. Aujourd'hui, sous les formes *èzo, ézo, aizo, ãzo, ènzo,* on le constate sur les points les plus divers du département : le Bourg-d'Oisans, Vizille, Allevard, Domène, Proveyzieux, Sassenage, Tullins, Saint-Marcellin, Saint-Laurent-du-Pont, les Terres-Froides [1], Saint-Jean-de-Bournay, Chatonnay, Saint-Maurice-l'Exil [2], etc. Il est clair que la fusion d'un subjonctif tel que **port* ou **porto* avec *seyo* aurait abouti à **porteyo,* mais non à *porteiso.* Si cette hypothèse suffit pour le subjonctif bourguignon *juroie,* elle ne peut rendre compte du subjonctif dauphinois, ou plutôt franco-provençal en *eiso, eise.* — Reste l'explication de M. Gilliéron. Elle ne

---

Gier et à Saint-Étienne, cf. Roquille, *Œuvres compl.,* 1883, pass., Gras, *Dict. du patois forésien,* 1863 ; *occupeise,* p. 261, *gounfleise,* p. 255. — Elle était usitée à Lyon, au XVIIe siècle, Philipon, *La Bernarda buyandiri : tombeise,* p. 16, *secouaize,* p. 22, et a laissé des traces visibles dans la conjugaison actuelle du lyonnais, N. du Puitspelu, p. CXVI, *que je finèssèzo* (imp. subj.), p. CXVIII, *que je recevèssèzo* (it.), p. CXIX, *que je disissio, que te disèse, qu'a disèse, que je disèsan* (it.).

[1] Dans plusieurs localités des Terres-Froides, l'apocope de *zo* se produit à volonté : *ke de chayaijo* ou *chayai, k'ō chayaije* ou *chayai ;* au pl. *chayan, chayī* ou *chayīte, chayan.*

[2] M. Rivière, *Rev. des pat.* II, 281-4, présente les formes *seyiâsou, ayiâsou, omâsou,* comme un second imparfait du subj. ; il est possible qu'elles en remplissent parfois la fonction ; mais la comparaison des autres patois prouve que c'est un présent du subj. ; d'ailleurs, M. Rivière l'emploie souvent comme présent dans sa traduction de *Mireille,* cf. p. 41 : « que voulâvou que je vous disiâsou » ; p. 51 : « chamueno (ind. pr.)... jesqu'à ce que vous veyiâso » ; p. 125 : « que lou soulâ ritsase, ou que brame lou Mistral » ; p. 136 . « i vouolon que je tsuasou », etc. ; et puis l'équivalence des parf. du subj. « que j'ayiou omo » et « que j'ayiâsou omo » (*Rev. des pat.* II, 285) ne laisse aucun doute à cet égard.

va pas sans difficulté : la deuxième personne du pluriel étant en — *i*, à Grenoble, au moins depuis le XVIe siècle[1], en — *ī* (parfois *īte*) et en — *yé* dans le Nord-Ouest, comment admettre que cette personne se soit dépouillée de la diphtongue *ei* au profit du singulier ? Cependant, cette objection n'est pas insoluble ; le travail de l'analogie a été si considérable sur les formes verbales qu'on peut bien admettre la substitution de *i*, provenant des subjonctifs en — *iatis*, à *eis* de — *atis*. Sous l'influence des formes faibles *portémus, portétis*, et pour différencier de plus en plus le subjonctif de l'indicatif, on a dû s'habituer à accentuer la terminaison, comme semblent l'indiquer encore les formes non allongées du pluriel : *say***an**, *ay***an**, *ṣant***an** ; de là **portei* (1re pers. du sing.), **porteis* (2e p.), par imitation de **porteins* (*portémus*) et de **porteis* (*portétis*), et enfin *porteiso* par l'analogie de l'indicatif présent. Si l'on pouvait admettre que le latin vulgaire a dit, dans nos régions, *ausiam, facsiam* pour *ausim, faxim*, et par suite *amasiam, videsiam* pour *amarim, viderim*, nous n'aurions pas besoin de recourir à une explication difficile, *veyaizo*, par exemple, étant l'équivalent de **videsiam ;* mais tant que des formes analogues n'auront pas été signalées, il serait de la dernière témérité de s'arrêter à cette hypothèse.

8. Imparfait du subjonctif.

255. Singulier : 1re personne :

II. *fuso* V 3. *trametiso* V 6. .....

---

[1] *Conneussi, passi* Lap. 11.

3e personne :

II. *fut* II 1, V 4. — *feut* V 3. *mit* II 24.
depit Dp 378 [1]. ....

Pluriel : 3e personne :

II. *fussant* II 56, 57. *ociant* III 46. .....

Si rares que soient les exemples anciens, ils suffisent pour montrer que l'imparfait du subjonctif, en dauphinois, est un compromis entre le français et le provençal : *trametiso, mit, depit* répondent à la formation française — *isse* (provençal — *es*)[2]; mais la désinence de la troisième personne du pluriel — *ant* rappelle la forme secondaire du provençal — *an*, à côté de — *en* qui est la règle. Ce qu'il faut noter ici comme franco-provençal, c'est la désinence analogique — *o*, à la première personne du singulier : *fuso, trametiso*[3].

L'imparfait du subjonctif correspondant au prétérit, il est probable que, dès le XIVe siècle, on disait *doniso*, en même temps que *doni(s)* ; en tout cas, depuis le XVIe siècle, *iso* sert pour la première conjugaison comme pour les autres[4]. Quant à la désinence de la troisième personne du pluriel, *an* = *ant* ancien, emprunté à l'imparfait de l'indicatif, est resté dans le Nord-Ouest de l'Isère ; *iant*, qu'on remarque dans *ociant* est dû pareillement à l'im-

---

[1] « *Avoy* protestation fete par ledit Richart que, s'il se *trovave* qu'*el* uet *recet* o livre o plus o *mens*, que ledit Richart *depit* conter *do* plus et ce *rebatre* du *mens*. »

[2] Dans l'anc. lyonnais, *assant*, *issant*, à côté de *essant* (Zacher, pp. 55-6) ; à Tournon, à Saint-Vallier et à Romans, on ne trouve que la forme *es*.

[3] A Tournon, une fois *anesso* (Clédat, *l. c.*, art. 66), à côté de *aguessa* (art. 206).

[4] *Aportission* Lap. 13, *amission* ib. 162.

parfait de l'indicatif (deuxième classe), et s'est maintenu, lui aussi, dans quelques localités du Nord-Ouest, par exemple : *fuchyan* (Chàbons, etc.), *fusyan* (Trept, etc.)[1]. Dans la région grenobloise, *on — yon* a remplacé *an — yan*, au moins depuis le XVIe siècle : *oussian* se trouve une fois seulement chez Laurent de Briançon[2], à côté de *eussion*[3], *aportission*[4], etc. — Depuis le XVIe siècle aussi, pour le plus tard, l'analogie a modifié la troisième personne du singulier, qui est partout en *— se, — ise : fuse — fuche, amise — amiche*, etc.[5]

9. Infinitif.

256. I. are :	*perseverar* I 3.	*montra[r]* II 62.	*vaquar* V 2.
	dignar II 11.	*deytar* II 63.	*aportar* V 2.
	alar II 24, etc.	*criar* II 63.	*trovar* V 4.
	detorbar II 24.	*examinar* II 90.	*mandar* V 4.
	adobar II 27.	*delivrar* III 1.	*contramandar* V 4.
	recurar II 31.	*regardar* III 4.	*ovrar* V 6.
	pretar II 39.	*gardar* III 24.	*binar* Dp 391.
	dorar II 43.	*achetar* III 27.	*fossorar* ib.
	recouvrar II 44.	*portar* III 27.	*poar* ib.
	accordar II 49.	*istar* III 28.	.....
yare :	*renoncar* II 63.	*paier* III 4.	*lier* V 4.
	gagier II 39.	*baillier* III 28.	*estuer* Dp 389.
	soignier III 3.	*escorchier* III 45.	*fenerer* ib. 383.

---

[1] Mais, à Trept, *usan* (*habuissent*), *amisan* (*amavissent*) ; de même à Saint-Maurice-l'Exil, *osyan*, à côté de *fésan* (*fuissent*).

[2] Lap. 6. — [3] Ib.

[4] Ib. 13. — Cf. *eussiont*, dans le *Myst. des trois Doms.* v. 6251-3 ; à Tournon, une fois *aguesson*, à côté de *aguessan* (Clédat, *l. c.*, art. 206).

[5] *Osse* Lap. 65, *fusse* ib. 23, etc.

II. ēre :	*voler* I 4.	*saver* II 46.	*veyra* II 61.
	aver II 13.	.....	.....
ĕre :	*estre* I 10.	*ecrire* II 66.	*prendre* T 1, 4e p.
	vivre I 3.	*eleyre* II 85.	*contradire* Doc II 345.
	fare II 24.	*traire* III 4.	*dedure* Dp 379.
	metre II 30.	*ardre* III 45.	*persegre* ib. 390.
	reymer II 34.	*toudre* III 46.	*tenre* ib. 388.
	querre II 35.	*vendre* IV 31.	*rebatre* ib. 378.
	bere II 61.	.....	.....
īre :	*venir* I 3.	*mepartir* III 24.	*fenir* Doc II 36.
	cullir III 24.	*querir* V 7.	*mantenir* ib.

A part les modifications phonétiques qui se sont produites avec le temps, ce tableau représente assez bien l'état actuel de l'infinitif dauphinois. — *Tenre* (de **tenĕre* pour *tenēre*)[1] doit être emprunté aux dialectes de l'Est; nous n'avons plus que *teni* — *tenyi* (= **tenire*). *Querir* (de **quærire* pour *quærere*) est également perdu; on ne connaît actuellement que les successeurs de *quærere: kère, kāre, kòre,* — *kyère, kī*[2]. A côté de *metre,* on trouve souvent *metā,* par analogie avec *betā* (germ. *botan,* fr. bouter) de même sens, et qu'il a supplanté presque partout.

Veyra, qui suppose un **veyre* antérieur, est intéressant, non seulement par l'*a* final qui a été expliqué ailleurs[3], mais surtout par le changement de conjugaison. *Veyre* représente matériellement **vidĕre,* comme *chaire* — *ṣaire* — *ṣaira,* le latin classique *cadĕre;* le latin vulgaire de nos régions s'est-il donc séparé sur ce point du gallo-roman qui prononçait *vidēre,* **cadēre*? Ce n'est guère vraisemblable, d'autant plus que la plus ancienne forme

---

[1] A moins qu'il ne soit refait sur le parf. * *tent,* * *ten* (3e pers.).
[2] N° 202, note. — [3] N° 77.

sortie de *videre*, en dauphinois, est *veer*, dans le nom composé *Belveer*[1]. En réalité, nous avons là un exemple d'infinitif refait sur le parfait fort **vi*, **veist* (plus tard *vis*)[2], comme *sépre* et *dépre* l'ont été sur **seip*, **deip*[3]. C'est ainsi également que *chaire* (*ṣaire*) s'appuie sur **chai* — **chaist*, *poire*[4] sur **poi* — **poist*, *vosé* (*vousé*, *vouché*, qui a très généralement remplacé *voler*, au moins dans le Nord-Ouest) sur **vosi* (parf. faible)[5]. Quant à *avéra* (*avāre*, à Vienne) et à *savéra*[6], ils ont été modifiés sans doute par l'analogie de *veyra*.

10. Participe présent.

257.	I. *considerant* I 3.	*demorans* Dp 394.	.....
	II. *attendant* I 3.	*corrant* II 15.	*aven* V 6.
	apertenens I 8.	— *corrent* II 38.	*enseguent* Dp 387.
	enseguant I 13.	*dependent* III 15.	*voulens* Doc II 36.

Ainsi que nous l'avons dit ailleurs[7], les graphies *ant* et *ent* pour le participe présent devaient être équivalentes à l'époque de nos textes comme de nos jours ; le Dauphiné franco-provençal ne distingue pas, comme le provençal, entre — *antem* et — *entem*[8].

---

[1] N° 24, 1°. — [2] Le prov. *veire* se rattache prob. au présent *vei*.

[3] N°s 183, 185.

[4] Lap. 51. — Le substantif *pouére* (*pwĕre*), pouvoir, existe encore à Saint-Maurice-l'Exil, Riv. 16.

[5] A l'imitation de *vosé*, on dit dans les mêmes pays, *posé* (*pousé*, *pouché*) = pouvoir, et *fosé* (*fousé*, *fouché*) = falloir.

[6] N° 77.

[7] N° 120, 1°.

[8] A Saint-Vallier et à Romans, la distinction existait : *vendent* — *comprant* (*Cout. de S.-Vall.*, art. 2; *Cart. de R.*, p. 52).

11. Participe passé.

258. I. atus : mas.	*appellas* I 4 (rp)[1]	*passa* II 34 (rs)	*envolopa* V 11 (rs).
	achata II 60 (rs)	*renovella* II 10 (ss)	*ita* V 1 (rs).
	acusas II 90 (ss)	*taverna* II 16 (rs)	*lia* V 15 (rs).
	conta II 40 (rs)	*acessa* III 22 (rs)	*retornas* V 6 (ss).
	dona II 6 (ss)	*usa* III 46 (rs)	*taxa* V 2 (sn).
	ordena II 24 (rs)	*ouvras* IV 10 (ss)	*accorda* V 2 (sn).
	adoba II 29 (rs)	*amena* V 26 (rs)	.....
fém. sing.	*apella* II 25	*dona* II 33	*dora* V 5.
	cria II 66	*sala* III 3.	.....
plur.	*cotivays* I 10	*achatays* II 56	*emendes* III 4.
	exceptays I 8.	*donays* II 8	*salaes* IV 13.
yatus : masc.	*preyez* I 14 (rp)	*ballia* V 8 (rs)	*adreses* V 3 (ss).
	paye II 13 (rs)	*ballies* V 25 (rp)	*obligis* V 21 (ss).
fém. s.	*avengia* I 10	*chargia* IV 41	.....
pl.	*afaities* IV 44	*chargies* IV 40	*outroyes* V 20.
II. ītus : mas.	*feni* II 79 (rs)	*partis* Mtr II 14[2] (ss)	*puy* Dp 390 (rs).
f. pl.	*garnieis* AMV,BB5	.....	.....
utus : masc.	*agu* II 49	*recevu* II 19	*requeru* Doc II 38 (rs)
	— *heu* V 8	*tenu* II 87	*dependu* Dp 390 (rs).
	perdu II 14	*entenus* V 21.	*despondu* CdC, B 3126, f. 72.
	rendu II 50	*recoignu* III 28.	.....
	vendu II 18	*rebatu* V 19	.....
fém.	*deupua* I 14	*vendua* IV 25	*cheuta* Dp 391.
	tenuaz Dp 395	*vendues* III 37	.....
part. forts : m.	*ecrit* II 78	*meys* II 47, V 12	— *fat* V 1, etc.
	recet II 88, etc.	*trameis* V 1	— *feit* V 25.
	cuverts II 37.	*enclus* V 27	— *fet* V 22.
	prey[s] II 48	*fait* II 14, etc.	.....
fém.	*escrites* I 1.	*cuverta* III 12	*faites* II 25.
	ditta I 12	*uvertes* II 89	— *feti* V 21.
	— *dites* II 43	*meyssa* II 34	— *feta* Dp 398.
	rasa II 71	*enclusa* V 27.	.....

---

[1] Pour le part. masculin de la 1re conj. j'indique entre parenthèses s'il est *sujet* ou *régime, singulier* ou *pluriel : ss, sp* = sujet sing., plur. ; *rs, rp* = rég. sing., plur. ; *sn* = sujet neutre.

[2] « Qui s'ere partis del lua. »

Quelques-unes de ces formes réclament une explication spéciale. *Puy,* si étrange qu'il paraisse, est un participe refait sur *poire*[1]; *poi* se disait dans le grenoblois du XVIe siècle[2], et on le retrouve encore sous la forme *pwi,* dans le Sud-Est, et sous la forme *pïwi,* dans le Nord-Ouest[3]. — Le participe *cheu(ta)* du moyen âge est continué par *sœ, ṣou, ṣaw, saïw,* etc. (Terres-Froides), mais on dit aussi, dans certaines localités[4], *ṣai* — *ṣaita,* peut-être d'après l'infinitif *ṣaire.* — A côté du participe faible *recevu* = **reciputus,* on remarque le participe fort *recet* = *receptus;* c'est le premier qui a triomphé : *resū, resyou, rechyaïw,* etc. — *Deupua* = **debutam* n'existe plus, à ma connaissance, du moins dans le Dauphiné franco-provençal[5]; **debutus* est représenté par *dū,* comme en français, ou par *dyou, dyaw, dyaïw* (*dzaïw*), dans les Terres-Froides.

---

[1] Cf. le nº 256.

[2] Lap. 113.

[3] *Pwi,* notamment à Champ (c. de Vizille); *pïwi,* dans les Terres-Froides : *de n'é pā pïwi u fāre* = je n'ai pas pu le faire ; il est vrai que la forme habituelle dans cette région est *posū* (*pousū, pouchū*), refaite sur l'inf. *posé.*

[4] Notamment à la Chapelle-de-Merlas (c. de Saint-Geoire). — On pourrait encore l'expliquer comme l'anc. fr. *choit* par le type populaire **cadectum,* lequel rendrait compte du fém. *ṣaita.*

[5] On trouve *doupu, resoupu,* etc., dans le Trièves.

CONCLUSION

I. L'ancien dauphinois et les patois actuels : impossibilité de faire l'histoire des développements locaux du dauphinois ; — existence, dès le moyen âge, de variétés linguistiques dans le Dauphiné septentrional ; — différences, dans la région viennoise, d'une localité à l'autre ; — différences, temporaires ou définitives, entre le viennois et le grenoblois ; — cause principale des différences actuelles entre les parlers des deux régions.

II. L'ancien dauphinois et les dialectes voisins : les limites linguistiques en Dauphiné ne coïncident pas avec les anciennes limites administratives ; — rapports du dauphinois septentrional avec les dialectes du Sud (Hautes-Alpes et Drôme) ; — avec le lyonnais ; — avec le savoyard ; — en quel sens on peut lui donner le nom de dialecte ; — localisation de documents anciens (*Fragment d'Alexandre, la Légende de Théophile*) ; — sa place dans le groupe franco-provençal ; — son altération par le français.

I. — Les comparaisons que nous avons établies, au cours de cette étude, entre l'état ancien et l'état actuel du dauphinois septentrional, montrent jusqu'à quel point la

langue s'est diversifiée suivant les localités. La région grenobloise, abstraction faite des pays de montagne, s'est relativement écartée assez peu de la phonétique médiévale, tandis que pour la conjugaison, elle s'est rapprochée du français sur plusieurs points importants ; au contraire, la région du Nord-Ouest, en conservant plus fidèlement l'ancienne conjugaison, a poussé très loin le développement de son système phonétique. Dans les Terres-Froides, en particulier, on peut constater d'une localité à l'autre, parfois dans la même commune, des différences phonétiques très remarquables [1].

Quelles sont les étapes parcourues par la langue dans cette évolution quatre ou cinq fois séculaire qui l'a fait aboutir à tant de variétés dialectales? Pour répondre à cette question autrement que par des conjectures, il faudrait posséder des documents pour chaque siècle et pour chaque centre important. Nous avons vu qu'il n'en va pas ainsi, tant s'en faut. La région la plus favorisée à cet égard est évidemment la région grenobloise, puisqu'elle possède une littérature patoise depuis le milieu du XVIe siècle ; et cependant, son histoire linguistique présente une lacune de plus de deux siècles, de 1340 à 1560 environ. Dans la région viennoise, depuis le document de 1389 et le *Compte* de Demptézieu de 1401, on ne peut signaler qu'une chanson à Anjou, dont la copie date du XVIIe siècle [2] ; et encore cette courte pièce est-elle forte-

---

[1] A Apprieu, par exemple, on ne rencontre pas moins de trois traitements différents pour l'*è* tonique libre : *petram* se dit *pyéra*, au hameau de Planbois, *péra*, au hameau de la Contamine, et *pīra*, dans le bourg.

[2] *Petite Revue des bibl. dauph.*, p. 30.

ment mêlée de formes calquées sur le français. Dans le reste du département, à peine rencontre-t-on quelques mots isolés, noms de personnes ou de lieux, disséminés dans les documents latins ou français ; ce sont des indices précieux sans doute et qu'il ne fallait pas négliger [1], mais tout à fait insuffisants pour jalonner la marche de la langue.

Les témoignages relatifs aux différences dialectales du Dauphiné septentrional ne peuvent suppléer d'aucune façon à l'absence de documents ; outre qu'ils ne remontent pas au delà du XVIIe siècle, ils ne nous apprennent rien sur la nature de ces différences. Dans son voyage de Paris à Uzès, en 1661, Racine constata que de Lyon à Valence les langues indigènes étaient de plus en plus inintelligibles pour un homme du Nord [2]. La même année, Chorier déclarait que « la diversité des idiomes que chaque ville s'est formez la rend (la langue) fort différente d'elle-mesme en plusieurs lieux » ; mais cette diversité se résout pour lui en une simple différence d'intonation, l'accent étant « presque provençal dans cette partie du Dauphiné qui regarde la Provence... moins gay et plus languissant dans les montagnes et aux environs de Grenoble et un peu plus pesant dans le Viennois [3] ». Joseph

---

[1] Voir notamment les n°s 36, 6°, 71, 84, 89 note, 99, 112, 125, 170, 176 note, 178, 183 note, 186, 202, 203, 209, 2° note, 221, 221, 228 note.

[2] « J'avais commencé dès Lyon à ne plus guère entendre le langage du pays, et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mit un réchaud sous mon lit. » (*Œuvres de J. Racine*, éd. Ad. Regnier, VI, 413.)

[3] *Hist. du Dauph.* (Nouv. éd.), I, 82.

de Bimard, baron de la Bastie-Mausaléon, était un peu plus explicite quand, en 1732, il écrivait à Mazaugues, président au Parlement de Provence : « Chaque canton du Dauphiné a quelque chose de différent de tous les autres dans le langage. Le grenoblois n'est presque qu'un français corrompu... Dans les Terres-Froides, entre le Grésivodan et la Savoie, le patois est le plus grossier ; j'ay grand peine à l'entendre, moy qui ai toujours entendu le patois de toutes les provinces où j'ay été, excepté le bas-breton et le basque[1]. » Combien ces généralités vagues doivent nous faire regretter la perte de ce glossaire dauphinois, composé par un curé du Viennois, et dont la Bastie admirait tant l'érudition[2] !

Puisque l'histoire des développements locaux du dauphinois ne peut pas même être ébauchée, nos textes en langue vulgaire nous permettent-ils du moins d'en déterminer le point de départ ? Ces textes, qui ont servi de base à notre travail, témoignent-ils en faveur de l'unité dialectale en Dauphiné, ou accusent-ils une différence entre les parlers de Grenoble, de Vienne et de Bourgoin ?

Si l'on compare la langue de Vaulx-Milieu, de l'année 1352, à la langue de Vienne, telle que la présentent les documents de 1276 à 1389, on constate entre elles les différences suivantes : 1° *a* atone final, précédé de *y* + *dentale,* reste *a : freyda,* à Vaulx-Milieu, tandis qu'à

---

[1] *Lettres de la Bastie,* publ. par M. Bauquier, *Revue des l. rom.,* 1880, pp. 184-5.

[2] « Falconet s'est amusé, pendant toutes les vacances, à faire le dépouillement d'un glossaire ms. dauphinois, composé par un curé du Viennois ; si vous le voyés vous seriés bien étonné de trouver tant d'érudition dans un curé de village. » (Lett. à Mazaugues, 1737, ib., p. 195).

Vienne il passe à *i* : *feti*[1]; 2° à Vaulx-Milieu, le *c* de *Salicetum* est représenté par *g* : *Saugey*, mais par *z*, à Vienne : *Sauzei*[2]; 3° le génitif de l'article est *dal-dau-daus*, à Vaulx-Milieu, *del* (*do*) — *dels-deuz*, à Vienne[3]. D'autre part, entre la langue de Demptézieu, en 1401, et celle de Vienne, en 1389, on ne peut guère signaler qu'une différence importante : le maintien, comme à Vaulx-Milieu d'ailleurs, à Bonnevaux et à la Côte-Saint-André, de l'*a* atone final dans *feta*. Les autres différences sont purement graphiques : le *z* inorganique dans les paroxytons féminins, *tinaz*, *tenuaz*[4]; *ni*, *li*, pour figurer *n* et *l* mouillées[5]. Si le document de Demptézieu présente *devont*[6] et *estuer-fenerer*[7], en regard de *deyvont* et de *lier* à Vienne, il faut voir dans le premier cas une graphie fautive, puisqu'on dit aujourd'hui *daivon* dans le même pays, et dans le second cas une imitation du français. Rappelons que ce même document, en transcrivant un nom du Passage, *Tzingo*, semble révéler un trait phonétique particulier aux Terres-Froides[8], et qu'un autre document, originaire de la Côte-Saint-André, montre dans la graphie *an* = *en* latin : *jans*, *jantil*, *prandre*, un caractère du patois actuel de ce pays[9]. Ainsi, même dans un périmètre de huit à dix lieues, nos documents, si rares qu'ils soient, nous font voir à la fin du XIVe siècle des particularités phonétiques établissant déjà quelques nuances entre les parlers du Nord-Ouest.

Entre le viennois et le grenoblois, les différences sont

---

[1] Cf. n° 69. — [2] N° 139, 2°. — [3] N° 222. — [4] N° 178. — [5] N°s 214, 219. — [6] N° 28. — [7] N° 6, 4°.

[8] N° 40. — [9] N° 120, 3°.

à la fois plus nombreuses et plus nettement tranchées. On en remarque de quatre sortes : différences graphiques ; différences simplement apparentes, puisqu'elles sont contredites par l'histoire postérieure de la langue ; différences réellement existantes au moyen âge, mais qui ont disparu plus tard ; enfin différences encore persistantes.

1° *Différences graphiques :*

ó = *u* : *plusurs* (Vienne), cf. n° 40.

in, en = *an* : *anfanz, avinimant* (Vienne), n° 120, 2°.

cy + voy. = *cz* : *czo* (Grenoble), — c, *s* : *co, sus* (Vienne), n° 138.

t + *s* final = *tz* (ord. à Grenoble), — *z* (ord. à Vienne), n° 174.

n mouillée = *ign, igni* (Vienne), n° 209.

2° *Différences apparentes :*

e atone final = *a* : *veyra* (Gren.), n° 77.

palatale + *ai* protonique = *i* : *franchissons* (Grenoble), n° 89.

i = *in* : *min* (s) (Vienne), n° 124.

er initial = *ur* : *urisson* (rég. viennoise), n° 110.

pl = *pr* : *prus* (Vienne), n° 211.

i des verbes inchoatifs = *ei* : *farseisont* (V.), n° 242.

ibam (*us*) = *in* : *poin* (Vienne), n°s 244-5.

3° *Différences temporaires :*

atas, ates = *ays, ais* (Gr.) — *es*, (V.), n° 2.
yt + *atas* = *yties : afaities* (V.), n° 6, 3°.
yt + *a* atone final = (*y*) *ti : feti* (V.), n° 69, 2°.
at final = *a : porta* (V.), n° 73.
u final (dipht.) = *f : Bivef* (Gr.), n° 84.
atorem = *aor* (Gr.) — *or* (V.), n° 90.
gutt. + *a* prot. = *a : achatas* (Gr.), n° 92.
u proton. = *u : communal* (Gr.) — *i : cuminal* (V.), n° 100.
er init. = *ir : sirvanz* (V.), n° 108.
e init. = *a : amenda* (Gr.) — *e : emenda* (V.), n° 107.
ca init. = *ci : ciament* (V.), n° 126.
er final = *el : Didiel* (V.), n° 203.
ibat = *ie : avie* (V.), n° 244.
— *abet* (fut.) = *e : itare* (Gr.), n° 250.

4° *Différences persistantes :*

ariam = *eiri* (Gr.) — *eri* (V.), n° 10.
ò entravé = *ue : huers* (V.), n° 45.
ó = *ao : suaor* (V.), n° 50[1].
un = *on : chascon* (rég. vienn.), n° 55.
dy + voy. = *d : duchi* (V.), n° 145.

---

[1] La diphtongaison de *ó* (*aw, aü*) s'observe encore, pour quelques mots, dans les Terres-Froides.

cons. + *ta* = cons. + *la* : *curla* (rég. vienn.), nº 157.
pr = *vr* : *chavrons* (V.) — *ur* : *chorons* (Gr.), nº 181.
— *ui* (parf.) = *gui* : *venguit* (Gr.), nº 197.

Il convient d'écarter les différences qui ne reposent que sur la graphie ; si utile qu'elle soit pour la localisation des documents, la graphie n'est que d'une importance à peu près insignifiante pour la différenciation des dialectes. Pour un autre motif, nous n'avons pas non plus à tenir compte des particularités locales révélées par nos documents, mais contredites par les documents postérieurs ou par l'état actuel de la langue ; ce sont simplement des particularités apparentes, qui ne tiennent qu'à l'insuffisance de nos documents anciens ; par exemple, si on ne rencontre *veyra* qu'à Grenoble, *min* (*s*), *prus*, *poin* qu'à Vienne, c'est un pur accident, puisque ces formes se retrouvent plus tard dans une région comme dans l'autre. Ces éliminations faites, il reste encore un nombre relativement considérable de traits linguistiques qui séparent le viennois du grenoblois. Plusieurs de ces traits, tels que la réduction des diphtongues *ai* et *ei* à *e* (*somes*, *premeri*), ou de *ao* à *o* (*ouvror*), témoignent d'un développement phonétique plus avancé à Vienne qu'à Grenoble ; d'autres, tels que *at* final = *a* (*porta*) — exceptionnel d'ailleurs, — *u* protonique = *i* (*cuminal*), *ibat* = *ie* (*avie*), rapprochent le viennois plus que le grenoblois de la langue provençale. Par contre, le grenoblois est plus près du provençal par le futur *itare*[1], par le parfait en

[1] La 3e pers. du fut. en *e* appartient au provençal du Nord.

-gui, par le maintien de *a* précédé d'un *yod* + *dentale* (*Fraita*, *sainta*). Ajoutons que le caractère provençal s'accuse encore, dans le document viennois de 1276, par l'emploi habituel de la particule honorifique *en, n'*, absolument inconnue du grenoblois. Quant à la fidélité à l'ancienne déclinaison, si elle est incontestablement plus prolongée à Vienne qu'à Grenoble, c'est un caractère, entre autres, que le viennois partage avec le lyonnais.

Comme on le voit, ces différences qu'on observe entre le viennois et le grenoblois sont assez nombreuses et assez graves pour constituer des variétés distinctes. A parler strictement, l'unité linguistique n'existe pas en Dauphiné à la fin du XIIIe siècle. Non seulement le viennois est différent du grenoblois, mais, dans le voisinage même de Vienne, on ne tardera pas à constater des divergences importantes. Il est vraisemblable que ces différences remontent plus haut que la date de nos textes les plus anciens et sont contemporaines du premier développement de la langue; nous en observerions bien davantage sans doute, si nos textes étaient plus étendus et surtout d'origine plus variée. Tels qu'ils sont, ces textes prouvent que le travail de différenciation qui devait amener la diversité de nos patois était commencé déjà. Peut-être même était-il plus avancé que ne témoignent les textes. En effet, dans une question de ce genre, il faut toujours tenir grand compte d'une certaine uniformité régionale dans la graphie résultant d'une éducation analogue sinon identique, de l'influence de la graphie des langues savantes sur la graphie des langues populaires, de la routine des scribes et, par suite, de la persistance des graphies traditionnelles. A la lumière des patois actuels, nous avons pu constater, par exemple, que les

diphtongues *ei*[1] et *ou*[2] avaient été particulièrement méconnues par les scribes. Les noms propres, spécialement les noms de lieux, qu'il faut bien écrire comme on les entend prononcer, échappent davantage à l'uniformité graphique, et partant sont plus instructifs sur les états successifs de la langue; c'est pour cela que nous en avons usé aussi souvent que possible. De nos textes contrôlés, d'un côté, par les patois actuels, de l'autre, par la graphie des noms propres, nous pouvons donc conclure que le dauphinois des XIIIe et XIVe siècles n'est pas une langue rigoureusement une, qu'il révèle des variétés nettement dessinées déjà et probablement depuis longtemps, et qu'il marque simplement une phase dans l'évolution historique de nos parlers locaux.

A cette période, l'écart n'est pas encore considérable, ni au point de vue phonétique, ni au point de vue flexionnel, entre les parlers du Nord-Ouest et le parler de Grenoble : les diphtongues issues de *é* et de *ó*, — excepté l'exemple unique de *suaor* (*sutorem*) à Vienne — sont encore les mêmes partout; la diphtongaison de *è*, qui ne commence qu'assez tard, produit partout *ie;* celle de *ò*, qui n'a lieu que dans certaines conditions, donne *ue*, parfois *ua*, au Sud-Est comme au Nord-Ouest; les successeurs de *c* et de *g* sont, à peu de chose près, partout les mêmes. Ainsi que nous l'avons dit, parmi les différences constatées au moyen âge, les unes n'ont duré qu'un temps, les autres durent encore. Comment expliquer et cette disparition et cette persistance? Dans la

---

[1] Nos 30, 31, 32, 33, 173 note.
[2] Nos 50, 113.

catégorie des phénomènes disparus, les uns, comme *at* final = *a* (*porta*), *ibat* = *ie* (*avie*), étaient, le premier un provençalisme sans racine dans la langue[1], le second, un archaïsme destiné à subir promptement la loi de la transformation commune[2]. Les autres, comme *u* final = *f* (*Bivef*), à Grenoble, *y* + *atas* = *ies*, *yt* + *a* final = (*y*)*ti* (*feti*), à Vienne, ont cédé : le premier, à l'influence du français[3] ; le second, à l'influence des patois voisins[4]. D'autres enfin, par exemple, *atas* = *ays*, à Grenoble, — *es*, à Vienne, *atorem* = *aor*, à Grenoble, — *or*, à Vienne, n'étaient que des étapes diverses du même développement phonétique, qui devait aboutir finalement au même résultat. Au contraire, les phénomènes qui ont persisté sont ceux qui ayant pris, dès l'origine, des directions différentes ne pouvaient plus se rencontrer ; ainsi en est-il de *primeiri*, à Grenoble, prononcé *priméiri*, tandis que *premeri*, à Vienne, devait se prononcer *premèri*, pour être soumis plus tard à la diphtongaison de *è* libre : *premieri*[5] ; ainsi encore de *pr* qui, ayant donné *ur* dans la région grenobloise et *vr* dans la région viennoise, rendait toute assimilation impossible, en dehors des emprunts réciproques[6]. Il est à remarquer que, pour ces phénomènes, les limites anciennes sont encore les limites actuelles.

C'est vraisemblablement pendant les deux siècles suivants (1400-1600) que s'accomplit le travail de transformation phonétique qui a si considérablement agrandi les divergences entre les parlers des deux régions principales

---

[1] N° 73. — [2] N° 244. — [3] N° 86. — [4] N° 69.
[5] N° 11. — [6] N° 181.

du département. Si, d'une part, le grenoblois francise la conjugaison et s'arrête assez brusquement dans l'évolution phonétique ; si, d'autre part, le viennois et surtout les parlers des Terres-Froides, plus fidèles à la conjugaison ancienne, s'écartent bien davantage de la phonétique médiévale, la cause principale en est d'ordre historique. La centralisation administrative a mis assez tôt, à Grenoble et dans les environs, la langue populaire en contact immédiat avec le français, tandis que le reste du département a été plus longtemps protégé contre l'action entravante de la langue officielle. Aussi est-ce dans les régions les plus isolées, dans les Terres-Froides comme dans la partie montagneuse de l'Isère, que les diphtongues anciennes se sont épanouies en tant de variétés curieuses, en même temps que se produisaient des diphtongaisons nouvelles [1]. Dans le Dauphiné, comme ailleurs, le développement phonétique a été en raison directe de la liberté et de l'indépendance laissées au jeu des lois psychologiques [2] et des lois physiologiques.

---

[1] Nos 44, 45, 61.

[2] Dans un travail récent, M. Bréal revendique hautement la part de la liberté dans les modifications du langage : « C'est par l'influence de la nature extérieure sur nos organes qu'on explique les changements de la phonétique : en quoi il y a certainement une part de vérité. La nature extérieure fait sentir son action sur la parole, comme elle la fait sentir sur toute notre personne. . . Mais... les organes de la voix sont les serviteurs et non les maîtres du langage. Il faut chercher les causes des changements de phonétique dans cette région si peu explorée de la conscience où s'élaborent les actes de la vie journalière. Pour rendre compte de la régularité de ce fait, il n'est pas besoin d'invoquer une nécessité physiologique : l'habitude, — la seconde nature, — y suffit. » (*Le langage et les nationalités, Rev. des Deux Mondes,* 1er déc. 1891, pp. 621-2.)

II. — Nous nous sommes servi constamment du terme de dialecte pour désigner l'ensemble des parlers usités dans le Dauphiné septentrional ; ce terme était-il aussi exact que commode ? A-t-il existé et existe-t-il encore un véritable dialecte dauphinois ? En quel sens cette expression peut-elle être maintenue dans un langage strictement scientifique ? Nous rencontrons ici la grande querelle des linguistes du Nord et des linguistes du Midi, les premiers niant l'existence même des dialectes, les seconds, non contents de l'admettre, subdivisant encore les dialectes en sous-dialectes[1]. La question n'est pas aussi oiseuse qu'elle semble de prime abord, puisque l'esprit qui doit inspirer les recherches linguistiques, la méthode qui doit les diriger et les résultats qu'on en peut attendre dépendent, à bien des égards, de la réponse qu'on y donne. Par sa situation géographique, le dauphinois a particulièrement le droit de témoigner dans la question ; placé dans cette zone intermédiaire entre le Nord et le Midi où viennent se rencontrer la langue d'oui et la langue d'oc, il peut attester comment se fait cette rencontre, s'il y a entre les deux langues une barrière brusque ou si elles se fondent l'une dans l'autre par des dégradations insensibles.

Avant d'entrer dans l'examen comparatif du dauphinois avec les parlers limitrophes, nous pouvons observer

---

[1] Cf. d'une part, Rom. IV, 294 ; V, 505 : VI, 630 ; VIII, 460, 469 ; X, 606 ; XII, 393 ; XX, 306, 323 ; *Rev. crit.*, 31 oct. 1880 ; G. Paris, *Les parlers de France* (*Rev. des patois gallo-rom.*, II, 161) ; — d'autre part, *Rev. des l. rom.*, 1888, p. 293, — 1889, p. 47 ; Ch. de Tourtoulon, *Des Dialectes, de leur classification et de leur délimitation géographique*, Paris, 1890.

d'abord qu'aucune limite linguistique tracée au cours de cette étude ne coïncide avec les anciennes limites administratives. A l'intérieur du Dauphiné, nous avons signalé pour la distribution de certains phénomènes, tels que les successeurs actuels de *c* (+ *a*)[1], le pronom *de* (= *ego*)[2], *ur* et *vr* = *pr*[3], *sel* et *kel* = *ecce ille*[4], la conjugaison de l'imparfait de l'indicatif[5] et du conditionnel[6], une séparation entre le Sud-Est et le Nord-Ouest du département. Les tracés de ces phénomènes ne se confondent que sur certains points isolés, entre le Grand-Lemps et la Côte-Saint-André ; l'écart est très sensible dans la partie orientale et le serait vraisemblablement aussi dans la partie occidentale, si nous avions pu y suivre chaque phénomène, commune par commune. Néanmoins, on peut dire en somme que le département de l'Isère se divise de Miribel à Vienne en deux régions distinctes au point de vue linguistique. Or, cette division ne répond dans le passé à aucune division administrative, sinon dans le voisinage de Miribel où se séparaient les deux diocèses de Vienne et de Grenoble ; à partir de Massieu, Charavines et Apprieu, les lignes séparatives s'étendent en plein diocèse de Vienne, sans correspondre à aucune division antérieure[7]. On a fait observer[8] que le ṣ interdental (= *c* + *a*), si répandu en Savoie, se trouvait précisément dans la portion de l'Isère où les comtes de Savoie avaient occupé tant de places importantes avant le traité de 1355[9]; mais, outre que la production du ṣ est vraisemblablement

---

[1] N° 127.— [2] N° 154.— [3] N° 181.— [4] N° 238.— [5] N° 245.— [6] N° 251.

[7] La limite de *iacum* = *eu* (*ieu*) ne coïncide avec celle du diocèse de Vienne que dans la Drôme et l'Ardèche (n° 16).

[8] Quinon, *Bulletin de la Soc. de stat. de l'Isère,* II, pp. 412-3.

[9] Chorier, *Hist. du Dauph.,* II, 352.

d'une date postérieure à cette occupation, on ne saurait oublier que le *ṣ* est inconnu dans une notable partie des Terres-Froides ainsi qu'à Voiron, où a existé cependant l'occupation savoyarde. Il ne doit y avoir aucun lien entre ce phénomène et l'événement historique auquel on peut être tenté de l'attribuer.

Même observation pour la limite franco-provençale du phénomène si important de *ya* = *yé*[1]. Dans la Drôme, depuis Saint-Vallier jusqu'à Saint-Lattier, dans l'Isère, depuis Saint-Lattier jusqu'au Drac, et de Valbonnais à la Savoie, c'est-à-dire sur les huit dixièmes au moins de ce tracé linguistique, il est impossible de constater l'existence dans le passé d'une division, religieuse ou civile, qui explique l'arrêt du phénomène. Il est vrai que depuis sa rencontre avec le Drac, au nord de la Cluse-et-Pasquier, ce phénomène suit jusqu'à Valbonnais les limites mêmes de l'ancien diocèse de Grenoble avec les diocèses de Die et de Gap; mais il est évident que c'est la limite physique formée par les torrents du Drac et de la Bonne qui est ici principalement en jeu et non la limite religieuse, puisque celle-ci, sur les autres points, a été impuissante à contenir le phénomène. Le Rhône, qui borne l'ancien Dauphiné au Nord et à l'Ouest, n'a pas même arrêté l'extension de certains phénomènes caractéristiques, comme nous le verrons bientôt. Ainsi, il serait absolument illusoire de fonder une classification dialectale proprement dite de l'ancien dauphinois sur les divisions géographiques de la province.

D'autre part, si nous comparons l'ancien dauphinois avec les dialectes voisins, il est aisé de voir que les limites

---

[1] N° 8.

varient pour les principaux phénomènes observés dans notre région. Du côté du Sud, certains caractères d'origine française, après avoir traversé le Dauphiné septentrional, vont dépasser plus ou moins le tracé de *ya* = *yé*. La diphtongaison de l'*ò* libre en *ue*, primitivement *uo*, a été constatée, pour le mot *cor*, jusqu'à Die[1]. — Le *c* (+ *a*) se palatalise dans les Hautes-Alpes[2] et dans la Drôme, jusque vers le Vaucluse[3]. — *ct* donne *it*, même à Die[4]. — La dentale intervocalique tombe, comme en français, dans les Hautes-Alpes[5], à Romans[6], à Saint-Vallier[7] et jusqu'à Vaison[8]. — Le *v*, successeur du *p* intervocalique, n'est pas inconnu dans les Mystères des Hautes-Alpes[9] et s'observe aussi à Romans[10], à Saint-Vallier[11] et à Die, mais ici en concurrence avec *b*[12]. — Le *p* + *y*, qui s'était maintenu dans l'Est, se maintient également dans les Hautes-Alpes : *sapio* (= *sapiam* et *sapiat*), *tropio* (= * *tropiat*), *tropian* (= * *tropiant*), à côté de *ch* : *aprochar*[13], et à Die : *saipant*[14].

---

[1] P. Meyer, *Le langage de Die au XIIIe s.*, *Rom.* XX, 77.

[2] Iserloh, *Darstellung der Mundart der delphinatischen Mysterien*, Bonn, 1891, p. 38. — J'ai connu trop tard cette dissertation pour l'utiliser au cours de mon travail.

[3] P. Meyer, ib. 79.

[4] Ib. 81. [5] Iserloh, 33, 34.

[6] U. Chevalier, *Cart. des Hospitaliers*, etc. (désigné par H dans les citations suivantes) : *civaa*, pp. 52, 56, *gaannage*, 25.

[7] U. Chevalier, *Cens et rentes du prieuré de Saint-Vallier, en 1282* — dans *Bull. d'hist. eccl.* I, 49, 113 ; II, 131 ; IX, 23 (désigné par SV) : *civa* I, 53, *terraor* I, 113.

[8] P. Meyer, ib. 80. — [9] Iserloh, 31.

[10] U. Chevalier, H. *nevo*, p. 19, *Riveiri*, p. 50.

[11] U. Chevalier, SV. *chavannaria*, I, 115.

[12] P. Meyer, ib. 81.

[13] Iserloh, 31. — [14] P. Meyer, ib. 84.

Pareillement, les caractères qu'on peut regarder comme originaires de la région franco-provençale débordent, dans le Sud, la ligne de *ya* = *yé*. *Clier* (= *clericum* ou *clerum*?), déjà observé à Tournon, comme dans le Dauphiné, le Lyonnais et la Bresse[1], est aussi dans les Mystères du Briançonnais[2]. — Le suffixe *ellus* y a produit parfois *eus*, comme chez nous[3]. — La diphtongue issue de *é*, qui était toujours *ei* dans notre région tandis que, plus au Nord, elle avait passé à *oi*, est fréquente dans les Hautes-Alpes[4] et se trouve, isolément il est vrai, à Romans[5] et à Saint-Vallier[6]. — L'*ò* entravé donne *ue* à Saint-Vallier[7] et dans les Hautes-Alpes[8], comme à Vienne. — Le mot composé *apud hoc* est continué par *avoy* à Saint-Vallier, à Romans et dans les Hautes-Alpes[9], tout comme dans le franco-provençal. — Le trait si nettement franco-provençal de *ar* = *atr*, s'observe jusqu'à Die, en concurrence avec *air*[10]. — Le groupe *ct*, réduit parfois en finale à *t* dans le franco-provençal, est traité de même dans les Hautes-Alpes, au moins dans le mot *pat* (*pactum*)[11]. — *Illi*, successeur de *illa*, qui semble aussi bien propre à

---

[1] V. plus haut, p, 152, note.— [2] Iserloh, 10.— [3] Ib. 11.— [4] Ib. 13.

[5] U. Chevalier, H. *Soffreis*, p. 36, à côté de *Sofres* 17, 19 et de *dèvont* 22.

[6] U. Chevalier, SV. *Joufreys* I, 50, *enceys* (incensum) II, 134.

[7] Id. ib. *uert-huert* I, 51 (pass.), *huerge* I, 52, 115; — mais *ort* à Montelier (P. Meyer, *Rec. d'anc. textes*, I, 160).

[8] Iserloh, 15: *tuest* (* tostum). — Dans le Dauphiné septentrional, à côté de *toue, touo, touvo, toua* (n° 44), on a encore, dans les Terres-Froides, *tyŭe, tsŭe*. — [9] P. Meyer, ib. 80.

[10] P. Meyer, 81. — A Romans (U. Chevalier, H): *mare* 19, 43, 51, *salvare* 43, etc., à côté de *maire* 25, *paire* 28, *fraire* 25, 27, 28; — à Saint-Vallier (id. SV.): *frare* I, 51, IX, 25, mais *frayre* I, 42 (forme ord.) et *confrairia* I, 115. — [11] Iserloh, 40.

notre région, n'était pas inconnu non plus dans la langue des Hautes-Alpes[1].

Inversement, bon nombre de caractères provençaux s'avançaient dans le nord du Dauphiné, bien au delà de la limite de *ya* = *yé*. Outre le maintien de l'*a* tonique libre[2] comme de l'*a* atone final en dehors d'une mouillure[3], qui s'étendait jusque dans le Lyonnais, la Bresse, la Savoie et la Suisse française, tout le Dauphiné septentrional avait gardé le traitement de l'*a* provençal dans le groupe *y* + *dentale, nasale* + *a* : *meita, maisna, dignar,* — *feta, freyda;* il n'y a d'exception qu'à Vienne et pour un temps seulement[4]. — * *Faco* avait donné * *fau-faf* et *lacus, laus-los* même dans le Nord-Ouest, tout comme en Provence[5]. — La diphtongue *au,* du moins quand elle provenait de la vocalisation d'une labiale ou de *l,* a franchi la limite franco-provençale sur deux points : à l'Est, dans le canton de la Mure, à l'Ouest, dans le canton de Roybon[6]. — Par le traitement des proparoxytons[7] et aussi de *e* et de *o* protoniques[8], notre langue se rattache dans une certaine mesure au provençal; de même, par le changement de *u,* second élément d'une diphtongue, en *i* : *amoyreux, oytoyro*[9]. — Nous avons eu et nous avons encore des traces du *z,* successeur du *d* intervocalique,

---

[1] Ib. 46. — [2] Nos 1, 2, 4. — [3] No 67.

[4] Nos 6, 5e, 69.

[5] No 5. — *lo* (lacum) se constate aussi en Bresse (*Rev. de phil. fr. et pr.* IV, 11).

[6] No 59. — [7] Nos 64, 65, 66. — [8] Nos 95, 98.

[9] No 99. — Ce caractère est assez prononcé dans les Hautes-Alpes : *beneyra, beneyrosos, amoyrous, doloyros,* Iserloh, 23 ; il est vrai que l'auteur explique *doloyros* par l'hypothétique * *doloriosus,* et sans doute aussi *amoyrous* par * *amoriosus.*

comme en provençal[1]. — Enfin, dans la flexion, soit pour le pronom personnel[2], soit pour le pronom possessif[3], soit principalement pour la conjugaison, l'influence du provençal sur notre langue a été très sensible ; à l'exception du subjonctif, présent et imparfait, notre conjugaison est profondément provençale.

C'est avec l'ancien lyonnais que l'ancien dauphinois est le plus étroitement apparenté, moins sans doute par suite de l'influence de l'un sur l'autre que par leur situation respective à l'égard du français et du provençal, la différence de latitude entre les deux provinces étant compensée par le prolongement de l'élément provençal, plus marqué à l'ouest qu'à l'est du Rhône[4]. M. Zacher a relevé vingt-quatre traits linguistiques qu'il considère comme propres au lyonnais[5]. Sans doute, ce chiffre devait être bien réduit déjà, avant qu'on pût comparer le lyonnais au dauphinois; maintenant que cette comparaison est possible, il n'en reste plus que quatre, plus apparents que réels[6]. Par contre, nous pouvons signaler des diffé-

---

[1] N° 164. — [2] N° 234. — [3] N° 236.

[4] Saint-Bonnet-le-Château, qui est presque à la latitude de Vienne, avait, en 1272, une langue bien plus provençale à tous égards que le viennois.

[5] Zacher, p. 60.

[6] Le redoublement de l'*n* intervocalique dans *lanna,* en lyonnais, me semble purement graphique au regard de *unniversita ; uo* = *ò* et *ou* = *au* protonique ne se constatent pas dans nos textes, mais se trouvent encore dans nos patois (nos 44, 118) ; le seul trait, dans le relevé de M. Zacher, qui ne se rencontre ni dans nos textes anciens ni dans nos parlers actuels, est la vocalisation de *l* après *ī* : *fiuz ;* mais ce n'est pas un trait proprement lyonnais, tant s'en faut, puisqu'on le remarque dans le picard, le wallon, le bourguignon (Goerlich. 112) et même à Romans (U. Chevalier, H : *cortiuz,* p. 15).

rences que M. Zacher ne pouvait connaître. Il convient d'écarter celles qui ne semblent que graphiques, telles que : — *osum* = *os*, en dauphinois, — *ous*, en lyonnais[1]; *ó* tonique + *l* = *ou*, *o*, en dauphinois — *ou*, *u*, en lyonnais[2]. D'autres ne marquent que des phases différentes du même développement : *leyt* (*lectum*), *eleyre* (*eligere*), à Grenoble, tandis qu'on avait *liet* et *liere* (*legere*), depuis longtemps, à Lyon[3]; *atorem* = *aor*, à Grenoble, mais *or*, *our*, à Lyon comme à Vienne[4]. Les différences les plus importantes entre le lyonnais et le dauphinois[5] sont les suivantes :

1° *y* + dentale + *á* = dentale + *á*, à Grenoble et presque dans tout le Dauphiné, — dentale + *ye*, à Lyon et à Vienne : *deleitier*, *pleydier* (Zacher, 12) ;

2° *ariam* = *eiri*, à Grenoble, — *eri*, à Vienne, — *eri* et *iri*, à Lyon (Zacher, 14)[6] ;

3° *y* + *ta*, *da* final = *yta*, *yda*, à Grenoble, — *yti*, *ydi*, à Lyon et à Vienne (Zacher, 18)[7] ;

4° *Aqua* = *aiga*, à Grenoble et à Vienne, — *aiga*, *aygui*, à Lyon (Zacher, 18) ;

5° **Faco* a donné **fau-faf*, à Grenoble, mais *fay*, à Lyon (Zacher, 53) ;

6° *u* final atone (dipht.) = *f*, à Grenoble, — *u*, à Lyon et à Vienne ;

---

[1] Zacher, 33. — [2] Ib. 35.

[3] Ib. 24 ; cf. n° 22, 2°. — [4] Ib. 20.

[5] Abstraction faite du viennois qui forme, au moyen âge, un groupe à part et dont les rapports avec le lyonnais sont plus étroits, comme l'indique d'ailleurs le tableau suivant.

[6] M. Philipon, *Rom.* XIII, 544, mentionne *pereyri*, où *ey* doit être une graphie de *è*.

[7] *Ecce ista* a donné *ceta*, à Vienne, mais *citi*, à Lyon (Zacher, 52).

7° L'article masc. sing. suj. est *le* ou *li*, en dauphinois, — *li* ou *lo*, en lyonnais (Zacher, 50);

8° Le démonstratif *ecce illa* est *cilli*, en lyonnais (Zacher, 52), mais *cela - cella*, en dauphinois, quoique celui-ci possède *illi* = *illa*, comme le lyonnais ;

9° La conjugaison est plus nettement provençale en dauphinois qu'en lyonnais, du moins aux temps de l'indicatif ; par contre, à l'imparfait du subjonctif, le lyonnais a employé la forme provençale *essant*, non signalée en dauphinois.

En somme, les différences portent spécialement sur l'*a* infecté d'yod et sur la conjugaison ; encore sur le premier point, la différence n'est-elle que partielle entre le lyonnais et le viennois ; il est possible que Vienne ait subi, à cet égard, l'influence du lyonnais, puisque, d'une part, cette ville dit *ceta* et *aiga*, et que, d'autre part, elle a perdu ce caractère, sous la pression, sans doute, des parlers voisins[1].

En dehors de ces cas, les ressemblances entre le lyonnais et le dauphinois sont considérables. Tous les traits lyonnais, autres que les précédents, se retrouvent dans le dauphinois ; la seule différence, c'est que parfois ils ne sont, ici ou là, qu'à l'état de tendance. Ainsi *er* = *ar*

Un nom de lieu auquel je n'avais pas pris garde d'abord montre ce phénomène dans le voisinage de Vienne ; c'est Oytier (c. d'Heyrieu), au moyen âge *Oyties* SM 86 (d. 1247), auj. *Watī*, qui dérive d'*Octavus* (v. *Bull. d'hist. eccl.*, XI, 177). Peut-être en faut-il dire autant de Moidieu, au m. â. *Moydies*, en lat. *Modiatis* (n°s 6, 5°, 168), lequel semble reposer sur un *Mogdatis* antérieur (cf. *Mogdiacensi* SA 6), qui répondrait au *Mogdani* (Moydans) des Hautes-Alpes.

initial latin est beaucoup plus étendu dans le lyonnais[1]; par contre, *ue* = *ò* entravé est plus marqué à Vienne[2]. Le passage de — *ianus* à *in* est attesté par un plus grand nombre d'exemples en dauphinois, de même que le maintien de *p* dans le groupe *p* + *y*[3]. Il est donc bien évident qu'il ne faut pas chercher une limite au dauphinois du côté du Rhône; si l'on pouvait savoir avec précision le lieu d'origine de tous les phénomènes observés et en retracer sur la carte les aires respectives, on verrait combien le lyonnais et le dauphinois se pénètrent mutuellement. Certains caractères partis du Nord ont traversé le Lyonnais et le Dauphiné pour se prolonger jusqu'en terre provençale; et inversement, des caractères provençaux s'étendent au delà du Rhône, jusqu'au fond de la Bresse et parfois en Bourgogne[4].

Comme nous l'avons dit déjà, on ne possède pas en Savoie de textes anciens en langue vulgaire; du moins les patois actuels de cette province peuvent-ils, dans la question présente, suppléer jusqu'à un certain point à cette lacune. Sans doute, si l'on prenait deux villages,

---

[1] Zacher, 23; — cf. n° 105. — [2] N° 45. — M. Zacher n'a relevé en lyonnais que *puers* (porcus), p. 32.

[3] Sur ce point, ni M. Zacher ni M. Philipon ne citent d'exemple; mais *poypi* existait sans doute dans le Lyonnais aussi bien que dans le Dauphiné et la Bresse (N. du Puitspelu, p. 327), et le lyonnais actuel possède encore *crépi*, *ôpie* (apium, à Villefranche) et *senépi* (sinapia). N. du Puitsp., s. v.

[4] Par ex. *manz* (manum), *ant* (* habunt), Gœrlich, 17, 18; de plus, des caractères observés dans le Lyonnais et le Dauphiné s'observent aussi en Bourgogne: *ianus* = *ins* (Gœrlich, 20), *duas* = *doues, does, dues* (ib. 92), *u* + *n* = *on* (ib. 98-9), *de les* (art. fém. non contracté) et d'autres encore.

respectivement éloignés de la frontière des deux provinces, par exemple, un village des environs de Grenoble et un village des environs d'Annecy, on serait très frappé de la différence de leurs langues ; mais, au voisinage de la frontière, on remarque que du village dauphinois au village savoyard la transition se fait assez aisément, malgré la barrière politique qui les a si longtemps séparés. Les traits les plus caractéristiques, en apparence, des parlers actuels du Dauphiné franchissent la frontière, ou, inversement, certains caractères savoyards passent chez nous. Nous l'avons vu notamment pour les continuateurs de *c* (+ *a*)[1], de *ego*[2], de *abam*[3] et d'autres encore. S'il est un caractère qu'on puisse être tenté de regarder comme le trait distinctif de notre langue, c'est le maintien de *ā* dans le groupe *y* + *dentale, nasale* + *ā* : *édā* (*adjutare*), *trétā* (*tractare*), *pinyā* (*pectinare*), comparés à *deleitier, pleydier* de l'ancien lyonnais, à *èdī afétī, pinyī* du lyonnais actuel ; or, ce phénomène se produit aussi en Savoie, et assez loin de la frontière[4]. Il faut donc renoncer à l'espoir de trouver sur ce point une limite que nous avons vainement cherchée au Sud et au Nord-Ouest.

La conclusion qui se dégage de cette comparaison, si sommaire qu'elle soit, du dauphinois avec les langues limitrophes, est celle même que les chefs de l'école de

---

[1] N° 127. — [2] N° 154. — [3] N° 245 note.

[4] A Albertville : *latā* (* lactatam, petit-lait), *penā* (peigner), *sènā* (saigner), Brachet, *Dict. du pat. savoyard,* 1883 ; — dans la Tarentaise : *gaitā* (anc. fr. gaitier), l'abbé Pont, *Origines du patois de la Tarentaise,* 1872, p. 26, *edatet* (aide-toi), p. 74, *laitā* (petit-lait), p. 111, *plaidā,* p. 135 ; — à St-Jean-de-Maurienne (XVIe s.) : *eyda me,* N. Martin, *Noelz,* p. 53, *aveyta* (anc. fr. agaitier), p. 62.

Paris, MM. P. Meyer[1] et G. Paris[2], ont soutenue en thèse générale : à parler dans toute la rigueur des termes, il n'a pas existé et il n'existe pas de dialecte dauphinois. Puisque les principaux caractères constatés dans le dauphinois du moyen âge comme dans le dauphinois actuel, si on les prend individuellement, se continuent dans les provinces voisines et sans que les aires de ces phénomènes coïncident exactement, il est évident que le nom de dialecte appliqué au dauphinois, comme d'ailleurs à n'importe quel parler régional, est un terme de convention ; au point de vue linguistique, il désignerait un être de raison et non une espèce réelle. Nous l'avons employé toutefois et nous pouvons l'employer encore, mais dans un sens géographique plutôt que linguistique. S'il n'y a pas de dialecte dauphinois au sens d'un idiome appartenant en propre à la province et borné à ses frontières, il y a dans les limites du Dauphiné septentrional et à une époque déterminée un ensemble de traits linguistiques, et cet ensemble peut emprunter sans inconvénient, utilement même, son nom à la province et s'appeler le dauphinois septentrional. Comme les développements individuels des caractères d'une langue sont absolument indépendants les uns des autres et souvent de date différente selon les pays, le groupement de ces caractères dans une région et à une date déterminées constitue, si l'on peut ainsi parler, une masse linguistique distincte de

---

[1] *Rom.* IV, 294 ; V, 505 ; VI, 631 ; VIII, 469 ; XX, 323.

[2] *Les parlers de France.* — Cf. A. Darmesteter, *Rev. crit.*, 31 octobre 1880 ; A. Thomas, *Rapport sur une mission philologique dans la Creuse,* 1879, p. 11 ; Gilliéron, *Rom.* XII, 393 ; Wilmotte, *Rom.* XVI, 121 ; Philipon, *Rom.* XX, 306.

la masse linguistique que présentent les pays voisins à la même date. Ainsi, quand il s'agit du XIIIe siècle, on peut dire le dialecte lyonnais et le dialecte dauphinois, parce que, s'ils ne sont pas deux espèces différentes, ils forment cependant deux groupes suffisamment distincts, soit par la prédominance des éléments septentrionaux ou méridionaux, soit par la différence de niveau dans l'évolution des caractères communs.

C'est par l'examen de l'état linguistique des pays limitrophes à une même date qu'on peut arriver avec plus ou moins de probabilité, quelquefois même avec certitude, à localiser certains documents littéraires ou autres qui nous viennent du moyen âge. A une époque où l'ancien dauphinois n'était connu que par le *Testament* de Guigues Alleman, M. Paul Meyer a pu, grâce aux rares indices fournis par ce document et contrôlés par la littérature grenobloise, reculer jusqu'au sud du Dauphiné le lieu d'origine du fameux *Fragment d'Alexandre*, d'Albéric de Besançon, que MM. C. Muller et Flechtner attribuaient à la région lyonnaise[1]. Les nouveaux documents publiés et étudiés dans le travail présent ne peuvent que confirmer les conclusions du savant et sagace linguiste. Il est évident, d'une part, que les traits nettement provençaux du *Fragment*, tels que *toca* v. 58 (touche), *toccar* 100 (toucher), *pleneyrament* 25 (plénièrement), sans parler du consonantisme, le placent au delà de la frontière franco-provençale de *ya* = *yé*, et d'autre part, que l'emploi des formes franco-provençales *pare* 33, *quatro* 57 et l'imparfait du subjonctif en *ist* le rapprochent de cette limite ;

Alexandre le Grand dans la littérature, etc., II, 77-93.

sa patrie est donc bien le sud du Dauphiné, soit dans les Hautes-Alpes, soit dans la Drôme[1].

On a cherché récemment quelle pouvait être la patrie, soit de l'auteur, soit du copiste de la *Légende de Théophile,* poème du XIIIe siècle, dont la langue mixte présente une forte dose d'éléments franco-provençaux[2]. M. Andersson, qui a étudié avec soin cette question, conclut, avec une très sage réserve, que « l'auteur a parlé lyonnais ou un idiome qui s'en rapprochait beaucoup »[3]; M. Wilmotte adopte cette conclusion, du moins en ce qui concerne la langue, et semble même se prononcer plus

---

[1] J'hésiterais à voir dans *bataille* 13, *ensignes* 47, *lanci* 96, *fayllenti* 97, l'emploi des formes franco-provençales ; car, 1° *furent* 10, 21, *mentent* 29 et *encuntre* 93 sont des formes françaises, et dès lors pourquoi *bataille* et *ensignes* ne seraient-ils pas français? 2° *lanci* et *fayllenti,* étant en hiatus, peuvent être pour *lancia* et *fayllentia,* comme *Grecia* 18. *pecunia* 20, *sapientia* 86 ; ces mots ont beau être savants, ils suivent en terre franco-provençale l'analogie des mots populaires, comme l'indiquent, dans les *Comptes* de Grenoble, *pecuni* II, 88 et *vegili* II, 56, 57. On ne conçoit pas aisément que le même auteur écrive *toccar, toca, pleneyrament,* en même temps que *lanci, fayllenti ;* mais on conçoit que des formes françaises, par le fait du copiste, se soient glissées dans l'œuvre primitive, comme d'ailleurs *furent, mentent* et *encuntre,* certainement français. Je suis donc porté à croire que le lieu d'origine du *Fragment* doit être cherché dans la zone extrême du provençal, qui se borne au Nord à la limite de *ya* = *yé*. D'ailleurs, ces observations n'atteignent pas les conclusions de M. P. Meyer; elles n'en pourraient modifier que les considérants.

[2] Bartsch et Horning, *La langue et la litt. fr.,* 1887, col. 461 — 490. — Dans nos citations, le premier chiffre indique la colonne, le second, le vers.

[3] *Étude linguistique sur une version de la légende de Théophile,* Upsal, 1889, p. 52.

décidément pour une provenance lyonnaise[1]. Un nouveau terme de comparaison surgit avec la publication présente d'anciens textes dauphinois. Comme il fallait s'y attendre, les traits considérés comme lyonnais par M. Andersson se retrouvent en très grande majorité dans le dauphinois. Défalcation faite de ces traits communs, les particularités linguistiques de la *Légende de Théophile* peuvent se diviser en trois classes : les unes restent douteuses, les autres sont lyonnaises, d'autres enfin sont dauphinoises. 1° Particularités douteuses : *avie* 484, 32 (*habebat*), *saipo* 472, 17 (*sapiam*), les subjonctifs en - *eise*[2], les noms en - *aor* (*atorem*)[3], quoique non signalés en lyonnais, y ont probablement existé comme en dauphinois ; d'autre part, *recivre* 483, 31 (*recipere*), d'où le parfait *recit* 464, 2; 472, 12, *pobles* 488, 3, 17 (*populus*), le futur *paristrent* 471, 8 (rimant avec *jugement*), ont pu exister dans le dauphinois ancien, puisque *rechivre* est actuellement dans les Terres-Froides, que le groupe *pl* a donné *bl* dans *kobla, étroblo*[4], et que la 3e pers. du futur est en *an* dans les environs de Vienne[5]. Douteux encore sont *fiuz* 472, 18 (*filius*), *lavres* 473, 3 (*labra*), et l'imparfait du subjonctif *mesist* 477, 21; *fiuz* n'a rien de dialectal, et s'il ne s'est pas rencontré dans nos textes, on n'en peut rien conclure, puisqu'il s'est étendu jusqu'à Romans[6]; *lavres* est dauphinois dans le Nord-Ouest de l'Isère[7], et aussi lyonnais

---

[1] *Le Moyen Age,* II, 276.

[2] *Doneise* 467,8; *aideise* ib. 23; *bailleises* 478,2; *deigneises* ib. 3; *deneise* 481,23, *gareisse* (*Agardeise*) 487,3.

[3] La terminaison *aor* est parfois monosyllabe, mais ordinairement disyllabe.

[4] N° 181. — [5] N° 250. — [6] Page 429, n° 6. — [7] N° 186.

à partir d'une latitude non déterminée encore[1]; l'imparfait du subjonctif en *ist* se trouvait dans le dauphinois et le lyonnais, mais ici en concurrence avec l'imparfait provençal en *essant*[2]. 2° Particularités lyonnaises : elles sont au nombre de trois : *costreignesant* 463, 30, à l'imparfait du subjonctif, *diomenie* 483, 34 (*dies dominica*) et *dreiti* 476, 15, *beneiti* 479, 35; encore celui-ci se trouve-t-il jusqu'à Vienne[3]. 3° Particularités dauphinoises : *an* = *in, ent : ancoragez* 473, 21, *chaucemanz* 487, 27 (rimant avec *main* = *man*), trait qui s'étend depuis la Tour-du-Pin jusqu'à Lyon[4]; *chainsit* 476, 28 (* *cadīvit*), lequel est *chaysit* dans nos anciens documents, mais *sènji,* à Chatonnay[5]; *esleiserent* 463, 12, non signalé en lyonnais, mais qui est précisément *eleyseront* dans l'ancien dauphinois[6]; *esses* 471, 33, 35; 476, 4 (= *es,* 2e pers. de *sum*), lequel se trouve actuellement presque dans tout le Nord-Ouest de l'Isère : *t'ése, t'éche; ale* 474, 9 (*illæ*), qui est très fréquent dans le voisinage de la Tour-du-Pin et de Bourgoin[7]; *vesiles* 469, 26 (A *vezues*), qui a le sens de *veilles* (*vigilias*) et où le *g* a passé à *z,* comme dans les Terres-Froides, et déjà au moyen âge dans le *Borzeis* (burgensis) des *Usages du Mistral*[8]; enfin, *deleitament* 477, 26 (B *delitament*), lequel devrait être *deleitiment* à Lyon, et qui est régulier dans tout le Dauphiné, à l'exception de Vienne[9]. Si l'on compare les particularités lyonnaises aux particularités dauphinoises, il est aisé de voir que les

---

[1] M. N. du Puitspelu ne donne que *lōra* (s. v. *laura*), mais à Saint-Genis-les-Ollières, on a *lôvra,* Philipon, *Rev. de philol. fr. et pr.* III, 187.

[2] Zacher. 55. — [3] N° 69. — [4] N° 120, 5°.

[5] N° 248. — [6] N° 248. — [7] N° 235. — [8] N° 147. — [9] N° 69, 2°.

premières sont bien moins nombreuses et moins décisives. Sans doute, il ne faut pas espérer qu'une attribution quelconque supprime toutes les difficultés et toutes les contradictions que présente la langue de ce poème ; pour n'en citer qu'une, en tout pays, lyonnais ou dauphinois, *dreiti* en regard de *deleitament*, ou *deleitament* en regard de *dreiti*, constitue une de ces contradictions flagrantes dont on ne peut sortir qu'en rejetant la faute sur les copistes. Mais, à tout prendre, une provenance dauphinoise expliquerait mieux les difficultés de ce texte qu'une provenance lyonnaise ; et en pays dauphinois, c'est la langue des environs de Bourgoin qui s'accorde le mieux avec les particularités dauphinoises de la *Légende de Théophile*[1].

Si le dauphinois septentrional ne constitue pas un dialecte spécifiquement distinct, quelle place faut-il lui assigner entre les langues du Nord et celles du Midi ? On sait que M. Ascoli l'a rangé dans le dialecte de transition appelé par lui franco-provençal et que M. P. Meyer a refusé le nom de dialecte à ce groupement nouveau. Après les constatations faites au cours de ce travail, on doit reconnaître que M. P. Meyer avait raison[2], et que,

---

[1] Le ms. B a des leçons meilleures que A et non admises par l'éditeur : 467,8 *doneiso* (1re pers.) vaut mieux que *doneise* ; 481,22 *prierai* (ou *preierai*) et 488,23 *reneiement* sont conformes aux lois du franco-provençal et non *preiarei, reneiament* ; 484,37 *grant m ar ci* est préférable à *grez et marciz* qui fait le vers faux (auj. *gramasi*, en Dauphiné) ; — par contre, 487,3, la leçon de A *gardeise* a été rejetée à tort pour le *gareisse* de B.

[2] En nous exprimant ainsi, nous n'avons pas l'intention — est-il besoin de le dire ? — de diminuer le mérite de l'illustre romaniste italien. S'il a trop étendu d'abord les limites du territoire franco-

s'il existe en réalité un vaste territoire à l'Est, entre le domaine français et le domaine provençal, où les parlers présentent, en des proportions diverses, un mélange de formes françaises et de formes provençales, ces parlers n'ont pas les caractères d'un dialecte un, distinct et délimité ; s'il y a des parlers franco-provençaux, il n'existe pas un dialecte franco-provençal. Nous avons vu qu'entre le provençal de la Drôme et des Hautes-Alpes et le franco-provençal de l'Isère la transition se fait insensiblement ; même pour le caractère fondamental de *ya* = *yé*, l'envahissement du *yé* septentrional se fait partiellement et graduellement, non en bloc et d'une seule poussée. Les mots terminés par *y* + *dentale, nasale* + *a* ne produisent *tyé, dyé, nyé,* — *ti, di* que jusqu'à Vienne, au moyen âge, jusqu'à Lyon, aujourd'hui. Plus au Sud et dans le voisinage de la limite franco-provençale, l'influence de l'yod ne s'exerce pas partout après *s* (= *ti, ci*) : *avansā, menasā,* ni après *r* : *virā, tirā,* tandis qu'elle s'exerce dans les autres cas : *mijé, travalyé*[1] ; en certaines localités même, comme à Méaudre, la palatisation de l'*a* après un son mouillé s'arrête à mi-chemin : *mijå, travalyå*[2]. Le dauphinois septentrional se trouve donc à la limite extrême de *ya* = *yé* ; en partant du Midi, il est le premier parler qui pour le traitement de *a* précédé d'un yod se sépare graduellement du provençal.

Pris dans son ensemble, le dauphinois septentrional se

---

provençal et y a vu une unité linguistique qui n'existe pas, il lui reste l'honneur d'avoir, le premier, reconnu ce territoire et d'avoir, par sa puissante synthèse, attiré vivement l'attention sur les parlers de notre région.

[1] N° 6. — [2] N° 7.

rattache plutôt au provençal qu'au français ; si le caractère français domine dans son consonantisme, en revanche, c'est le caractère provençal qui est le plus marqué dans son vocalisme et surtout dans sa conjugaison. On peut se demander si cette situation vis-à-vis de ses voisins du Nord et du Midi n'a pas changé au cours des siècles et si les événements politiques, qui ont fait pénétrer d'assez bonne heure le français dans notre province, n'ont pas altéré sur certains points le caractère originel de notre langue. En ce qui concerne le trait foncièrement franco-provençal de *ya* = *yé*, en regard de *a* = *a*, on peut dire que la limite de ce caractère, observé depuis le xe siècle [1], ne s'est pas déplacée par la suite. Au moyen âge, comme aujourd'hui, on disait *Rouveira, Paschaleira,* dans le sud du canton de Pont-en-Royans, tandis qu'un peu plus au nord les noms de cette catégorie étaient terminés en *i* [2]. De même à Romans et à Saint-Vallier qui sont en terre provençale, mais assez près de la limite, l'*a* se conservait en règle générale après un son mouillé, absolument comme aujourd'hui ; mais les textes originaires de ces localités offrent quelques exceptions qui signalent le voisinage du franco-provençal. Par exemple, à Romans, on trouve *Poipi* [3], à côté de *Poipa* [4], *Boissi* [5], à côté de *Boissa* [6], *Riveiri* [7], à côté de *Riveira* [8], *vini* (vigne) [9], *les almosnes* [10], à côté de *las almosnas* [11] ; à Saint-Vallier, *vigni, vignes, chaci-chassi* [12], les *oches*, *peci* [13], à côté de *vigna, peca,* etc. Les documents où se

---

[1] N° 71. — [2] N° 70. — [3] U. Chevalier, H p. 3. — [4] Ib. pp. 19, 45, 46.
[5] Ib. pp. 5, 6, 28. — [6] Ib. pp. 8, 9, 10, 13.
[7] Ib. p. 50. — [8] Ib. p. 55. — [9] Ib. p. 50. — [10] Ib. 51.
[11] Ib. 18. — [12] U. Chevalier, SV. IX, 28. — [13] Ib. 29.

remarquent ces exceptions doivent émaner de scribes franco-provençaux ; du reste, dans le censier de Saint-Vallier, on ne les rencontre que pour les localités d'Albon et de Champagne, qui sont aujourd'hui dans le domaine franco-provençal.

Mais si l'influence française n'a pas fait reculer cette limite provençale, elle n'a pas manqué d'agir sur le vocabulaire et sur la flexion de notre langue et, par conséquent, d'en diminuer l'élément provençal. Parmi les mots disparus du dauphinois, quelques-uns qui avaient un caractère provençal, tels que *ajua* II 24, *donna* I 9[1], *midon* III 30, *guovernaris* I 11, *treval* V 5, ont cédé la place aux formes correspondantes du français. Les paroxytons masculins ont presque tous disparu, précisément à cause de leur caractère particulièrement provençal : *Graynovol* I 7, *meller* I 3, *seigner* III 28, *Esteven* II 2, *homen* II 46, *Roinz* III 45; le peu qui en reste ne tardera pas à s'évanouir devant les progrès croissants de la langue française[2]. Pour la même raison, les mots qui avaient conservé la protonique comme en provençal : *semenā, ẓarmenā*[3] — *tremolā, pinolyī*[4], — *rebudelā* (potelé), certainement anciens quoique non attestés par nos textes, sont isolés dans la langue comme des archaïsmes. Dans la flexion, ce sont également les formes les plus provençales, comme le pronom masculin *el*[5], le possessif féminin *mi*[6], qui ont péri. Si la conjugaison est restée foncièrement provençale aux temps de l'indicatif, elle a

---

[1] On a vu que *fema* n'était pas parvenu à déloger *fena*, n° 215.
[2] N°s 63, 66.
[3] N° 95. — [4] N° 98. — [5] N° 234. — [6] N° 236.

subi cependant, particulièrement à Grenoble, l'influence française dans la terminaison des personnes.

D'ailleurs cette action dissolvante du français n'atteint pas que les caractères provençaux de notre langue; elle l'altère jusque dans les traits les plus originaux de sa phonétique. Par exemple, en mainte localité, les successeurs de *c* (+ *a*), *g* (+ *a*) s'effacent devant le *ch* et le *j* français[1]; certaines diphtongues dauphinoises se francisent, comme l'ancien *vairo* prononcé *vèro;* l'*o* final atone, qui est un trait franco-provençal, est devenu *e* sur divers points du département[2]. C'est donc un nivellement linguistique qui s'opère sous nos yeux; notre langue, déjà moins provençale qu'autrefois, marche vers l'uniformité par la perte graduelle de ses caractères originaux.

---

[1] Nos 127, 147. — [2] No 82.

ADDITIONS ET CORRECTIONS[1]

Page XI, ligne 3. — Ajouter la dissertation récente de M. Iserloh sur la langue des *Mystères* des Hautes-Alpes : *Darstellung der Mundart der delphinatischen Mysterien,* Bonn, 1891, dissertation que je n'ai pu utiliser que dans la conclusion de mon travail.

P. 1. — Pour la raison indiquée dans la note de la page VI, je prie le lecteur de substituer, depuis la p. 1 jusqu'à la p. 160, les expressions de *Dauphiné septentrional, dauphinois septentrional*, à celles de *Haut-Dauphiné* et de *haut-dauphinois.*

4, l. 27. — Supprimer le mot « spécifiquement ».

8, l. 12-13. — Il y avait une distinction à faire ici : c'est la « propagation » à distance, par sauts ou par importation qui est relativement rare ; la « propagation » par ondes concentriques est au contraire fréquente.

---

[1] Dans le compte des lignes, je comprends aussi bien les titres de chapitres, sections ou paragraphes que les lignes du texte.

P. 17, l. 4. — Les traces incontestables du dauphinois dans les *Statuts de l'Hôpital* de Morestel sont plus rares que je n'avais cru d'abord : *rens* (rien) p. 126, *maiour* (plus grand, l. *majour*) 127, *effyes* (effets ?) ib., *vaccara* (vaquera) ib., *abergier* (héberger) ib., — encore usité à Charancieu et à Valencogne, *aberzī*, « loger » part. la récolte, — *jassigne* (couches) 164, *mascle* (mâle) ib., *dependont* (dépensent, subj.) ib., *cuches* (lits) 165, — auj. *la kūṣi, la kūse*, etc., — *panne mains* (essuie-mains) ib., — auj. *panaman*, — *achet* (achat) 168, *immobles, mobles* (immeubles, meubles) ib., *fache* (fasse) ib.

22, l. 19 : « *senniori* ». — Lire « *seinnori* ».

41, l. 10. — Les éditeurs antérieurs avaient imprimé « viure », lequel est inadmissible dans la langue de Grenoble, cf. nº 191.

56. — Effacer la note 3, conformémement à ce qui est dit de *seu*, p. 378, l. 10.

57, l. 12 : « agut ». — Lire « agu ».

78, l. 18 : « issi con ». — Lire « issi c'on ».

79, l. 18 : « souz ». — Le sens réclame, malgré le ms. « sanz ».

87, l. 17 : « coisi ». — Je reconnais trop tard que c'est une erreur du copiste grenoblois pour « coifi » ; cf. Du C. *cuphia ferrea*.

89, l. 2 : « fe(r)i ». — Lire « fe(r)ri ».

— l. 9, 17 : « de qui en sus ». — Lire « d'eiqui — ou d'iqui — en sus ».

92, l. 8, 17. — Même correction.

97, l. 15 : « monte ». — Lire « montont ».

98, l. 14 : « ovre*st* ». — Lire « ovre*it* ». — Le sens de la phrase semble exiger l'imparfait du subjonctif,

mais *puecet*, qui est dans le même cas, ne représente-t-il pas * *pocsat* plutôt que *posset* ? Dans le cours de mon étude grammaticale, je considère *puecet* et *ovreit* comme des présents.

P. 99, l. 4 : « monte ». — Lire « montont ».

104, l. 8 : « vulgaire ». — Lire « classique ».

112, l. 19. — Je crois devoir rejeter l'exemple de « specielment », le même texte ayant « generelment ». Valb. II 86. — Dautre part, on pourrait ajouter *banchiel* III 38, en le rattachant à *bancale* (Du Cange).

113, l. 19. — *Calessianum*, fourni par le cart. de Saint-Hugues, p. 13 (a. 830), n'est pas la forme la plus ancienne ; celle-ci se trouve dans le cart. de Saint-André-le-Bas : *Calaxiano*, p. 133 (XIe s.), *Calexianum*, p. 93 (a. 927). — Ajoutez aux exemples de *y + anum = in* : *Stabliano* (pour *Stabiliano*) SA 240 (a. 965) = *Estrablin*, auj. *Trablèn*.

115, note 3. — Expliquer *Modiatis* par un * *Mogdatis* antérieur comme aux pp. 306 et 431, note.

119, l. 7. — Depuis l'impression de cette page, j'ai appris que le patois de Saint-Jean-de-Bournay dit *mijă*, au part. passé, et *mizīe* (en finale), *mizī* (devant un régime), à l'infinitif. Mais cet exemple n'infirme pas le raisonnement. Pour que la théorie de MM. Odin et Morf fût applicable au patois de Saint-Jean-de-Bournay, il faudrait que l'*i* de *mizīe* représentât l'*ă* de *manducáre*, tandis que l'*ă* de *mijă* représenterait l'*a* atone de *manducatam*. Or, il n'en est rien; *mizīe* suppose un plus ancien *mizié*, comme *mijă* un plus ancien *mizia* (*mizya*); et de même que dans le premier cas, *zié* = *ca(re)*, de

même *zia* (*zya*) = *ca* (*tum*), *ca* (*tam*). La fusion de *zy* en *j* est évidemment postérieure au changement de *ié* en *īe*, sans quoi l'infinitif serait *mijé*.

P. 120, l. 3. — A Saint-Jean-de-Bournay, comme à Villette-Serpaize, le *s* + *y* se change en *ch*, au part. passé : *avansīe* — *avanchă*, *kasīe* — *kachă*.

120, l. 9. — La différence de traitement entre *avansī* (* *avansyī*) et *avanchè* doit s'expliquer par la différence des dates : *ié* s'est changé en * *īe* — *ī*, avant le passage de *sy* à *ch*.

120, l. 15. — Quand je dis qu'il n'y a pas de différence, en Dauphiné, entre l'inf. *portare* et le part. *portatum*, *portatam* = *portá* (resp. *portů*, *porto*), il faut l'entendre de l'ensemble du Dauphiné septentrional. A la lisière franco-provençale, particulièrement dans l'Oisans, l'infinitif est en *á*, mais le part. en *ă* : *portá* — *portă*, *tirá* — *tiră*, etc. — J'aurais dû indiquer la distribution géographique des formes *portů*, *portŏ* ; malheureusement, je ne pouvais le faire avec précision. Je les ai observées sur les bords du Rhône, depuis le canton de Roussillon (Saint-Maurice-l'Exil, Anjou) jusqu'au canton de Crémieu ; mais je ne sais jusqu'à quelle distance du Rhône le phénomène s'avance en Dauphiné ; cette zone doit varier de 10 à 20 kilomètres. On sait que le passage de *a* tonique à *o* est la règle dans une partie du Lyonnais et de la Bresse. — D'autre part, l'*á* de l'infinitif se change en *ŏ* à Besse, en Oisans, — au delà de la limite franco-provençale, — tandis que l'*á* du part. se change en *ă* : *tirŏr-tiră*, *travalyŏr* — *travalyă* (cf. nº 203).

130, l. 6. — Pour poser le type **serpiculariam*, je me

suis appuyé sur l'étymologie qui rattache le mot au grec ξηραμπέλινος (cf. Littré), étymologie contestée d'ailleurs (cf. Kœrting, s. v. *sarpo*).

P. 131, l. 7. — A l'appui de l'hypothèse de l'antériorité de *cir* sur *er*, on pourrait citer encore le dérivé *dangeirou* Lap. 42, etc. (dangereux), qui suppose que * *dangeir* a préexisté au *danjyé* actuel. — Je suis porté à croire également que *porchiry* (= * *porcariam*, « rute nove *de la porchiry* », Delachenal, *H. de Crém.* 505, a. 1423), présuppose * *porchieiri*.

142, l. 5. — Il serait plus simple d'expliquer la différence des produits de *acum* par la différence des lieux. Ce qui m'avait fait recourir à l'explication donnée dans ce paragraphe, c'est la constatation de *laus-los* = *lacus* dans des pays où les noms de lieux en *acum* ont produt *ai* ; maintenant, il me semble préférable de considérer *laus-los* comme un mot provenant de la région grenobloise, où l'on trouve en effet *faf* (* *fau*) = * *faco* et *fau* = *fagum*.

144, l. 5. — Après « *quietum* », ajouter : « ou bien l'*i* a été attiré dans la syllabe précédente : * *Ariego* = *Ayreu*, * *Masiego* = *Maiseu*, etc. », cf. nº 176, note.

— l. 7 : « *Viriaium* ». — Lire : « *Viriacum* ».

145, l. 15 : « Andreus ». — Lire : « * Andreum ».

— l. 5 : « * bedum ». — Lire : « * bedus ».

147, l. 6. — Effacer l'astérisque devant « neptiam », le mot ayant été constaté (C. I. L., V. 2208).

— l. 19. — *Badellus* est le type dauph. ; la forme générale en gallo-roman est *bidellus*, du germ. *bidal*, *butil* (Kœrting, s. v.).

— note 1. — C'est par méprise que j'attribue à M. A.

Thomas] l'étymologie de *de* + *ipso*, reprise par M. Meyer-Lübke à Raynouard, et que M. A. Thomas n'admet pas.

P. 148, note 2. — Il m'est survenu un doute sur le sens de *en deu;* à la rigueur, il peut signifier « en dû. »

151, note 3. — *Ves* se diphtongua par la suite en *vie(s)*, d'où *Notre-Dame-la-Vie,* et quand on ne comprit plus le mot, *Notre-Dame-de-la-Vie* (cf. Terr. I, 252).

160, l. 1. — Il vaut mieux peut-être expliquer *seit* par *sit* que par * *siat;* cependant, cf. nº 254.

— l. 17 et 34 : « sapere ». — Lire : « * sapere ».

— l. 25 : « pisum ». — Lire : « picem », et le placer p. 102, à *é* + *y*.

— note 1. *Debunt* se trouve déjà dans la *Lex salica*.

164. — Effacer la note 1, *via* devant aboutir normalement à *vi* dans le dauphinois franco-provençal; cf. nº 68, 1º.

168, l. 21. — Ne serait-il pas possible d'expliquer le prov. *eis* (*ipse*) par le changement de *u* en *i* dans *eus,* forme qui a existé à côté de *eis* ? cf. nº 99.

172, l. 2. — Effacer « chez ».

175, l. 17. — Le second « *fraè* » est une faute, pour « *fraèda* ».

177, l. 9 : « *pænam* ». — Lire : « *pœnam* ».

184, l. 8. Remplacer « bos » qui avait un *o* fermé par « bovis », qui a appartenu au latin populaire (Petr. *Sat.* 62, 13, *Varr. de L. Lat.* 8, 38, 122).

— l. 12 : « * potit ». — Lire : « * potet ».

185, l. 2. — « Brolium » est une forme relativement récente pour « * brogilum », d'origine celtique.

— l. 5 et note. — J'aurais dû placer « * jovenis » à l'*ò* entravé.

P. 185, l. 19 et 20 : « focus, locus ». — Lire : « focum, locum ».

— l. 24 : « ocos ». — Lire : « focos ».

188, l. 6 : « *filiyou* ». — Lire : « *filyou* ».

— l. 21. — Les formes actuelles de *cor* en Dauphiné prouvent que M. Meyer-Lübke a eu tort de dire que le fr. *cœur* s'était introduit dans tout le Sud-Est, *Gram.*, p. 183.

189, l. 9. — L'affirmation que *ué, ua* de l'anc. dauph. devait se prononcer *wé, wa* est un peu téméraire ; elle ne s'appuie que sur la rime *cuer : desirrier,* de la *Légende de Théophile,* 465, 26.

191, l. 18. — *Soeyl,* dans les textes anciens, désigne un « plateau » élevé, sens que ses continuateurs ont conservé dans les lieux dits ; dans le langage habituel, ils signifient « l'aire à battre le blé ». Aussi le nom d'une partie de la chaîne entre la Dent de Crolles et le Granier (massif de la Chartreuse), appelée par la carte de l'État-Major le *Haut-du-Seuil,* par Ad. Joanne *l'Haut-du-Seuil,* par l'Annuaire de la Société des Touristes *l'Aup-du-Seuil,* par MM. H. Ferrand et A. de Rochas *l'Aut-du-Scieu* (le premier expliquant *scieu* par *scie,* le second par *saxum,* rocher), doit-il se lire, conformément à la prononciation des paysans : *l'ṓ du syǣ = altum de illo solio.* M. de Rochas a raison de nier que *scieu* puisse signifier *scie,* puisque le Dauphiné septentrional dit *saita,* subst. verb. de * *sectare,* mais il a tort d'admettre que *scieu* représente *saxum,* lequel ne pouvait produire que *sai-sé* (cf. nº 9).

194, l. 5 : « * serraliatorem ». — Lire : « serracul(um) + atorem ».

P. 195, l. 25. — Le nom le plus ancien de Bourgoin est *Bergusium* (Tabl. de Peutinger), lequel avec l'*u* long aurait donné *Berguis,* et, avec l'*u* bref, *Bergois.* Il a été remplacé par *Burgundium,* probablement par l'analogie de *Burgundia.*

195, même ligne. — Malgré ce qui est dit p. 203, l. 5, je regrette d'avoir placé *boscus* à l'*o* fermé ; je ne doute plus qu'il ne faille y voir un *o* ouvert.

201, note 1. — J'ai appris depuis qu'à Sérezin-du-Rhône les anciens disent *kròta* (grotte), avec un *o* ouvert, prob. sous l'influence du français.

213, l. 4 : « *vendres* » ; 214, l. 11 : « *sando* ». — J'aurais dû faire remarquer en note que l'aphérèse de *di* dans les noms *mars, vendres, sando-sandes,* observée, au moyen âge, dans les documents grenoblois et viennois, se constate encore dans quelques localités, par ex. à Marcilloles et à Bossieu : *lyen, mâ, mèkre, jaw, vandre, sando ;* mais généralement, on dit auj. en Dauphiné : *dilyen* (*on*), *dimâ,* etc.

213, note 4. — J'ai oublié de mentionner l'exception annoncée dans cette note : c'est *cler,* de *clericum,* lequel d'après la règle aurait dû donner *clerjo ;* mais peut-être faut-il y voir le continuateur de *clerum* qui a eu parfois le même sens, ainsi que me l'a fait observer M. Bourciez ; cf. Du C. s. v.

222, l. 6. — Effacer *vi,* de *via,* lequel rentre dans la règle du n° 68, 1°.

229, l. 5 : « *lescheires* ». — Lire : « *lecheires* ».

231, l. 18. — Ajouter aux exemples qui précèdent : *dui, doui* = **dui* du lat. vulg.

232, l. 22 : « *fat* ». — Lire : « *fayt* ».

P. 234, l. 22 : *cremasculum* est le type méridional pour *cramaculum ;* il suppose 1° l'influence de *cremare* sur le germ. *kram* (crampon) ; 2° l'influence de *masculum* sur le suffixe.

235, l. 12 : « *serviz* ». — Lire : « *servis* ».

245, l. 16. — On peut faire une autre hypothèse, celle de M. Iserloh, expliquant *doloyros* des Hautes-Alpes par * *doloriosus, op. c.*, p. 23. Mais, outre l'exemple de *amoir-propre,* l'ensemble des faits dauphinois semble réclamer une explication plus générale.

247, l. 19. — C'est par suite d'une distraction que *choleuz* = *caliculus* n'a pas été mentionné parmi les exceptions. En anc. fr., ce mot avait donné *chouloil* à côté de *chaleil* (cf. Godefroy, s. v.). J'imagine qu'il a été influencé par *soliculus ;* si, dans la plupart de nos patois, les successeurs de *caliculus* et de *soliculus* sont encore délicatement distingués, par exemple : *selwa* (petite lampe), *selwa* (soleil), dans d'autres, notamment dans les Terres-Froides, on les trouve souvent confondus : *chelaïv,* à Saint-Didier-de-la-Tour, etc., *solwai,* à Sainte-Anne-d'Estrablin, dans les deux sens. — A Vienne, lieu d'origine de *choleuz,* on dit aujourd'hui *choulà* (petite lampe) et *soulà* (soleil).

257, l. 1. — Effacer « *choleuz* ».

262, l. 10. — Effacer *ourelye* qui est une répétition.

270, l. 3 : « *moze* ». — Lire : « *mouze* ».

274, note 4, l. 4 : « *mizdié* ». — Lire : « *mizdyé* ».

279, l. 1. — *Chassenazo*, nom ancien de Sassenage, vient de *Cassanaticum* (* *cassanum* + *aticum,* réunion de chênes, chênaie) ; pendant le moyen âge, on a dit régulièrement *Chassenage,* puis par

dissimilation *Sassenage* (*Sassonageo,* Mill. J. 261).

P. 279, l. 11. — Supprimer les successeurs de * *acuculam,* qui ne rentrent pas dans cette règle, puisque le *c* y est tombé purement et simplement.

288, l. 24. — *Acquam* n'est pas hypothétique, puisqu'il se trouve dans le « *Probi Appendix* », 101, mais inutile chez nous.

290, note 2, l. 3 : « *forzdié* ». — Lire : « *forzdyé* ».

294, l. 3. — *Dze* se trouve aussi dans quelques localités de l'Oisans.

297, note 4, l. 2 : « Sainte-Agnès ». — Lire : « La Mure ».

298, l. 25 : « *guizanchi* ». — Lire : « *gizanchi* ».

316, l. 3. — Il est vrai qu'on trouve *recouvrar* II 44, mais — s'il est transcrit exactement — c'est un mot qui ne peut être considéré comme populaire, puisque *operam, manoperam* ont donné dans la région grenobloise : *oura, manoura*.

— note 2. — *Chevrières* se dit encore dans le patois local *Chourére,* comme au moyen âge.

323, l. 7. — L'*i* de *librum* a été traité comme *i* long, prob. sous l'influence de *libra* et de l'adj. *liber*.

355, l. 14. — D'après M. Rivière (*Mucreglie,* p. III), il y aurait, à Saint-Maurice-l'Exil, une différence d'intonation entre *lou* (sing.) et *loù* (pl.) « qu'il faudrait « entendre pour bien la saisir »; je n'ai pu la constater.

369, l. 22. — Le second « *èn-ina* » doit être lu : « *én-ina* ».

375, l. 7. — Ajouter : « fém. sing. *notra* II 6, *nostra* V 7. »

381, l. 4. — Ajouter : « génitif : *don* V 6. »

P. 384, l. 24 : « *commeuce* ». — Lire : « *commence* ».

390, note 11. — Dans les Terres-Froides, la terminaison *you*, à l'imparf., se constate encore dans *étyou* (*étsou*), à côté de *étyén* (*étsén*), et dans *yérou* (*eram*); ces formes sont du reste en train de disparaître.

75, l. 11 : « alcunos (?) ». — Lire « alcun os », et effacer la remarque qui le concerne, p. 233, l. 13.

128, l. 2. — *Chevallari, Payrolari* ne sont pas savants, le suffixe *ari* étant dans ces mots *ar*(*ia*) + **ia**; *pothecari* l'est pour d'autres raisons.

210, l. 13. — L'affirmation que *au* = *al* n'était qu'une pure graphie n'est pas exacte. Les exemples de *ot, oront, los* n'ont rien à faire ici, puisque *o* = *au* roman (*a* + *labiale, u*) date d'une époque bien plus ancienne. D'ailleurs, la graphie *al* à côté de *au* (p. 340, l. 10) prouve que dans *al* + *dentale* la prononciation hésitait entre *aw* et *al*. La vérité est que les graphies *quoæ, Guillomo* II 48, en 1340, à Grenoble, *chevos* et peut-être *o* = *al* (ou *el*?) V 3, en 1389, à Vienne, semblent prouver que dès le XIVe s. le dauph. septentrional tendait à réduire une diphtongue qui a persisté en français jusqu'au XVIIe s.; conjecture appuyée par les patois actuels qui, en dehors des localités signalées dans cet article, ignorent la diphtongue de *al*, tout en conservant souvent celles de *el* et de *ol*.

ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LE GLOSSAIRE ET LES INDEX

adj. — adjectif.
adv. — adverbe.
art. — article.
cd. — conditionnel.
cj. — conjonction.
dém. — démonstratif.
dat. — datif.
f. — féminin.
fut. — futur.
gén. — génitif.
impf. — imparfait.
ind. — indicatif présent.
indét. — indéterminé.
inf. — infinitif.
l. d. — lieu dit.
loc. — locution.
m. — masculin.
mi-sav. — mi-savant.
n. de n. — nom de nombre.
n. pr. — nom propre.
p. p. — participe passé.
p. pr. — participe présent.
pers. — personnel.
pf. — parfait.
pl. — pluriel.
poss. — possessif.
prép. — préposition.
pron. — pronom.
r. — régime.
rel. — relatif.
sav. — savant.
sbj. — subjonctif.
sg. — singulier.
sj. — sujet.
subst. — substantif.
suff. — suffixe.
surn. — surnom.
v. — voyez.

Les chiffres 1, 2, 3 après *sg.* ou *pl.* indiquent la 1re, la 2e et la 3e personne du singulier ou du pluriel. Pour abréger, les formes verbales, autres que les participes, sont traduites par l'infinitif.

Dans le *Glossaire,* la provenance des mots est indiquée : 1° pour ceux qui se trouvent dans nos textes en langue vulgaire (1re partie, chap. II) ; 2e pour ceux qui, empruntés à d'autres documents, n'ont pas été cités dans l'étude grammaticale. Quant aux mots sans référence, on en trouvera la provenance aux articles indiqués après la traduction.

Dans les trois *index* qui suivent le *Glossaire,* les chiffres désignent les pages.

L'astérisque après un chiffre indique une note correspondant à l'article, pour le *Glossaire,* à la page, pour les *index.*

Le signe + indique : dans le *Glossaire,* un mot dauphinois à désinence française, ou un mot français à désinence dauphinoise; dans les deux *index* suivants, les mots appartenant au Dauphiné méridional ; dans l'*index* géographique, une localité du Dauphiné méridional.

I

GLOSSAIRE

DE

L'ANCIEN DAUPHINOIS SEPTENTRIONAL

Abaiessa III 24, *abbesse* 24, 89, 158, 184.

Abergier, p. 446, *inf.*, *héberger*.

Accordar II 49, *inf.*, accorda V 2, *p. p. m.*, *accorder* 1, 256, 258.

Acessa III 22, *p. p. m.*, *donné à cens*, 258.

Achet II 41, V1, achert II 52, 56, *achat* 6, 205.

Achetar III 27, achitar V1, *inf.*, achete III 46, achate IV 2, *ind. sg.* 3, achitet, *pf. sg.* 3, acheteront II 25, *pf. pl.* 3, achata II 60, — as II 41, — eta II 75, V 27, *p. p. m.*, achita V 3, 11, *p. p. f. sg.* achatays II 56, *p. p. f. pl.*, *acheter* 1, 2, 92, 230, 241, 246, 256, 258.

Aciel, IV 9, *acier* 142, 203.

Acusas I 90, *p. p. m. sg. sj.*, *accusé* 258.

Adalmare, Az —, Aumare, *n. pr.* 164, 209.

Adobar II 30, 46, 47, — ard *ib.* 27, *inf.*, adoba II 29, *p. p.*, *réparer* 1, 97, 203, 256, 258.

Adreses V 3, *p. p. m. sg. sj.*, *adressé* 6, 162, 258.

Adrez, — eiz, *n. pr.*, *les Adrets* 24, 36, 137, 174, (p. 25).

Aduit III 10, *ind. sg.* 3, *amener* 54, 241.

Afaite IV 36, *ind. sg.* 3, — ties IV 44, *p. p. f. pl.*, *préparer*, *façonner* 6, 241, 258.

Affanors, *m.*, *hommes de peine*, *laboureurs* 48.

Agneuz, *n. pr.* = *agneau* 17, 151, 209.

Agu, *adj. m.*, *aigu* 131.

Agu, *v.* aver.

Agulier, *n. pr.* = *aiguillier* 131

Aignines, IV 7, *f. pl.*, *peaux d'agneau* 151.

Aignos III 43, *m.*, *agneau* (*viande*) 151, 224.

Aigua III 34, 44, IV 29, ay — III 9, *eau* 69, 146, 221.
Ajua II 24, *aide* 153.
Al, *art. m. dat. sg* als, al, auz — aus, *dat. pl.* 220.
Alar II 24, 36; III 4, 45; V 7, 22, *inf.*, allavant II 39, *impf. pl.* 3 alit V 24, — et, *pf. sg.* 3, alleront II 39. *pf. pl.* 3, *aller* 1, 243, 246, 256.
Alberz III 28, — erc, *logement, droit au logement* 152, 174.
Albrez, Arbretz, *n. pr., les Abrets* 202.
Alcunos III 24 = alcun os, *v.* os.
Alcuns, — es, *adj. indét., aucun* 145. 209, 240.
Alun IV 4, *alun.*
Amandoles IV 3, *f. pl., amandes* 64.
Ambostaes, *f. pl., contenu des deux mains réunies* 2; cf. Du C. *ambosta, auj. anbotâ, enboutâ; il y a eu prob. confusion entre ambo + statam et in + germ. botan* (*mettre*).
Amenda II 83, *dédommagement* 107.
Amennont IV 23, *ind. pl.* 3, amena V 26, *p. p. m., amener* 241, 258.
Ami II 3, *sg. sj.*, amis II 56, *pl. sj., ami.*
Amoles II 59, *f. pl., coupes* 64.
Amont III 34, *adv., en haut* 42, 125.
Amor II 54, *amour* 48.
+ Amoyreux, *surn., amoureux* 99.
An II 80, *etc.* — t II 65, *etc., an. année* 161.
Andre II 70, — eus III 13, *sj.*, — eu III 24, 32, *r.* — ieu, y, *n. pr., André* 17, 19.
Aners IV 63, *ânier.*
Anfanz III 32, *m. pl., enfants* 120.
Anguiles IV 13, *f. pl., anguilles.*
Anneres, *l. d., Asnières* (*à Villette-d'Anthon*) 173, 219.
Ano IV, 18, 63, *sg. r.*, — os III 10, IV 63, *pl. r., âne* 63, 81.
Ant, an, *v.* aver.
Aout, *v.* meyaout.
Apellas I 14, *p. p. m. pl.*, — a II 25, 85, *f. sg., appelé, ée* 1, 2, 258.
Apertenens I 8, *p. pr. pl. r., appartenant* 105, 257.
Aplet Dp 354, *outillage d'une maison fermière, auj. aplè.*
Aportar V 2, *inf.*, — e IV 35, *ind. sg.* 3, — an(s) IV 41, *ind. pl.* 3 (?), *apporter* 241, 256.
Apres I 4, *adv., ensuite, loc.* apres de czo que = *puisque.*
Arbarester I 12, *n. pr.* = *arbalétrier* 10, 208.
Arbepin, *m., aubépine* 209.
Arcevesque III 1, *archevêque.*
Archeu III 25, *n. pr.*, (*St-Jean-d'*) *Arché* (*à Simandres*) 14.
Archi IV 30, *f. sg.*, — es II 61, *pl.*, 1° *coffre*, 2° *arche d'un pont* 128.
Archidiaquen III 29, *sg. r., misav., archidiacre* 64, 65.
Ardre III 45, *inf., brûler* 74, 165, 256.
Arencs IV 14, *harengs* 174.
Armeu, — ef., *n. pr., Armieu* (*c^e de Saint-Gervais*) 84.
Armona III 34, *aumône* 209.
Arpou III 35, *n. pr., Arpot* (*ruiss. au N. de Vienne*).
Arz III 23, *m. pl., prob. attelage, soit que* arz *désigne le joug*

(*arcus?*) *ou les liens* (*harts*, Du C. *s. v. arces*).

Asse V 9 = a ce, *v.* czo.

Assoler = a soler, *v.* soler.

Asta, — es IV 22, *broches.*

Atortal III 43, *pour* atretal (?), *sinon* a tortal, *morceau de viande farcie et roulée.*

Atos III 3, *m. pl., rôti* 80.

Attendant I 3, *p. pr., remarquant, observant* 257.

Aulane, Olanei, *l. d., bois de noisetiers* 24, 88, 116, (p. 25).

Aulanharey, *l. d., bois de noisetiers* 24, 116, 219.

Aunei, *l. d., bois d'aunes* 209.

Aunes III 2, *f. pl., aune* (*mes.*).

Aur (Bonus), *n. pr.* = *bonheur* 54, 91, 150, 206.

Auriatge, Uriajo I 8, 14, *n. pr., Uriage* 116, 130, 206.

Auriol, Oriol, *n. pr., Uriol* (*c^e de Vif*) 116, 206.

Aurit, *v.* aver.

Authorita I 14, *sav., autorité.*

Autresi III 43, — ssi IV 2, atr — IV 44. 71, *adv., aussi.*

Autretal IV 8, *adj., tel, pareil* 240.

Autretant IV 2, atr — IV 66, *adj. et adv., autant* 240.

Autre, — o, — i, — os, — a, — es (*v.* n° 240), *adj. indét., autre* 59, 62, 67, 78, 81, 82, 209, 222, 231, 240.

Auz IV 36, *pl., ails* 174, 214.

Aval III 24, 34, IV 26, *adv., en bas, loc.* en aval = *au-dessous* 75, 165.

Aven, *v.* aver.

Avena, *avoine* 24.

Avenagos, *m. pl., redevance en avoine* 130, 147.

Avengia I 10, *p. p. f. sg., avantagée* 6, 104, 128, 258.

Aveniment I 3, — ant V 1, *arrivée* 96, 120.

Aver II 13. 49, *inf.*, ay V 1, hay V 1 ; a IV 2, *etc.*, ha V 10, at V 21 ; ant II 29, *etc.* an V 6, *etc., ind. sg.* 1, 3, *pl.* 3 ; avie, — it II 4. *etc.* — iant II 24, *etc. impf sg.* 3, *pl.* 3 ; ot, oront II 62, *pf. sg.* 3, *pl.* 3 ; aurit, — ent, *cd.* ; ociant III 46, *sbj. impf. pl.* 3 ; aven V 6, *p. pr.* ; agu II 49, heu V 8, *p. p., avoir* 5, 9, 24, 160, 169, 185, 197, 241, 243. 246, 251, 255, 256, 257, 258.

Aver IV 3, *subst., avoir.*

Avoy II 11, *etc. prép., avec, loc.* avoy sus que = *à la condition que* 42, 46, 47, 132.

Avriceu, — ef, *n. pr., Avrissieux* (*c^e de Saint-Genis-d'Aoste*) 14, 84.

Ay, *v.* aver.

Aydont II 55, *ind. pl.* 3, *aider* 153, 157, 168.

Ayreu III 33, Eyreu, *n. pr., Heyrieu* 14. 15, 103 (p. 446).

+ Ayssemant, *adv., de la même manière* 24, 34, 181.

Azamination (?) II 90, *f., examen* 144.

Badels II 39, 44, *pl. bedeaux, huissiers* 17, 107 (p. 449).

Baillier III 28, *inf.*, balli V 3, 6, *pf. sg.* 1, — lliet *pf. sg.* 3, llia V 8, *etc. p. p. m. r.*, — llies V 25, *pl. r., donner* 6, 246, 256 258.

Ban III 35, *ban.*

Banates II 15, 83, *f. pl., bannes* (*ici, sorte de baquet, encore*

usité en ce sens : banāta, benāta).

Banc III 41, 42, bans III 42, *m. pl. sj.*, — cz II 75, *pl. r.*, *banc* 132, 174.

Banchajo III 28, *droit sur les bancs du marché.*

Banches II 77, *f. pl.*, *bancs* (*bancas*) 73.

Banchiel III 38, *petit banc* 104 (p. 447).

Bandeis III 24, *produit d'un terrain réservé* (* *bandensis, i. e. de banno,* p. 69).

Barber II 90, *chirurgien.*

Barles IV 22, *barillets.*

Barral II 6, 7, IV 32, *sg. r.* — als II 71, — auz III 32, *pl. r.*, *baril* (*anc. mes. dauph. de* 50 *lit.*, cf. Terr. I, 347).

Bartholomeu, *r.*, Ber — eus III 12 *sj.*, *n. pr.*, *Barthélemy* 17, 105.

Bastart I 12, *bâtard.*

Bators, *pl.*, *moulins à draps, à tan* 48, 49, 52, 90.

Baylli II 5, *etc.*, *bailli.*

Bazanes IV 44, *basanes* 169.

Beci, *l. d.*, *en lat. Becia* 17, 22, 142.

Beders IV 6, *n. pr.*, *Béziers* 158.

Beels, Bels, *n. pr.* = *beau* 17, 21.

Belmont II 50, *etc. n. pr.*, *Beaumont.*

Belmur III 21, *l. d.*, *Beaumur.*

Belver III, *etc.* — er, — eyr, *n. pr.*, *Beauvoir* 24, 31.

Belveisin, *n. pr.*, *Beauvoisin* (*Pont de*) 111.

Bens I 6, *pl. r.*, *biens* 17.

Bere II 61, *subst.*, (*pour*)*boire* 24, 31, 63, 74, 184, 256.

Berengeyrin I 9, *n. pr. f. r.*, *Bérengère* 10, 228.

Bergiers, *surn. sj.*, *berger* (p. 23).

Bergoing III 36, — oin, — oig, — on, — un, Borgoin, — oig, *n. pr.*, *Bourgoin* 48, 52, 219 (p. 451).

Bertholomeus, *v.* Bartholomeu.

Bes, *sg. r.*, *bief* 17, 19, 229.

Bestia IV 41, *sg.*, — ies IV 39, *pl.*, beti, *sg.*, *bête* 62, 70.

Biatris I 10, *mi-sav.*, *f.*, *Béatrix* 108, 141, 159.

Biau, *adj.* (*dans* Biaurepaire, Biaumont), *beau* 17, 21.

Biaun, Bion, *n. p.*, *Bion* (*ruis. de Bourgoin*) 122.

Billons IV 21, *pl.*, *bois équarri.*

Binar, *inf.*, *donner un second labour* 1, 256.

Biveu, — ef II 18, etc., — iu, *n. pr.*, *Biviers* 14, 15, 84, 194.

Bla IV 29, *sg. r.*, — s II 88, *pl. r.*, *blé* 1.

Blanchi, *sg.* — es III 7, *pl. adj. f.*, *blanche* 230.

Bo II 56, *etc. sg. r.*, II 37, *pl. sj.*, — bos II 36, *etc. pl. r.*, bou, bues, buex, *bœuf* 42, 43, 192.

Boceta II 16, *f.*, *petit tonneau.*

Boci II 18, *etc. f. sg. tonneau.*

Boges V 6, *n. pr.*, *Bougé-*(*Chambalud*) (p. 98).

Boisses III 27, *f. pl.*, *paquets de chanvre en tiges* (*cf. Inv.* II 168 : *quarte partis* 1 boyssie *et dymidie canapis* », *trad. à tort par* « *mesure* », Du C. éd. Favre, supp., auj. *bréchye, dans les Terres-Froides*).

Bolbro, Bor, — *n. pr.*, *la Bourbre, riv.* 209.

Boloan IV 4, *myrobolan* 122.

Bonifacio I 14, *n. pr., Boniface* 62, 142.
Bons II 14, *m. pl.,* bona II 1, *etc.,* — es II 68, *adj., bon.*
Borbro, *v.* Bolbro.
Bordari, *f., petite métairie* 68.
Bordeus II 24, *m. sg. sj., maison publique* 232.
Borgoin, *v.* Bergoing.
Bornai, Bur —, *n. pr.* (*St-Jean-de*) *Bournay* 12, 15, 112, 132.
Borra IV 4, *bourre.*
Borsa III 27, *bourse.*
Borzeis III 42, *n. pr. bourgeois* (?) 147.
Bosc, *v.* buec.
Bou, *v.* bo.
Boviers, *surn. m. sg. sj., bouvier* 10.
Boysseri, *n. pr. f., la Buissière* 143.
Breisseu, — ef, Bresse, Brisseu, — ei, *n. pr., Bressieux* 14, 15, 84, 109.
Bridoyri, *l. d., la Bridoire* (*à Voreppe*) 206.
Brochier II 14, *etc., marchand de vin en broc.*
Broci III 16, *broussaille* 42.
Broes IV 22, bruetz II 14, *etc., m. pl., brocs* 42, 46, 132.
Bronda II 47, *f. sg., branches d'arbre, ramilles.*
Bruel, — eyl, *l. d., breuil* 42, 46.
Bruetz, *v.* broes.
Bruns IV 6, *m. pl., draps bruns.*
Brus, *n. pr. sj., Brun* 123.
Bucenes IV 23, *f. pl., outres* 64.
Buec III 14, *etc. sg. r.,* — cs I 8, *pl. r.,* bosc, *bois* 48, 52, 132.
Bueuz III 44, *pl. r., boyaux* 112.
Bulzeu, *n. pr., Bossieux* 14.
Camps, *v.* champ.
Canayllons, *surn., canaille* + *suff. on* 222*.
Canna V 13, *mi-sav., canné* (*mes.*).
Cannella II 82, can — IV 3, *mi-sav., cannelle* 126.
Carel IV 9, *carreau.*
Carementran, *carême-prenant* 145, 173, 201.
Cartal, *v.* quartal.
Catalina II 14, Ka — an (*r.*) I 9, *n. pr., Catherine* 201, 228.
Cavallazo, *droit d'avoine pour les chevaux* 130.
Cavanneri, *habitation rurale* (*dér. de capanna*) 180.
Cedules II 68, 69, *sav., cédules.*
Cel, — llui, cil, cellos, cella, cela, celley, celles, ycelles, seu (*v. n°* 237), *adj. dém., celui, celle, ce* 24, 67, 78, 80.
Cela IV 62, *f., cachette, secret, loc.* a la cela = *en cachette* 2.
Cella, *v.* cel.
Cellarers, *surn. sj., cellérier* 10, 222*.
Cellers III 35, *m. sj., cellier.*
Celley, *v.* cel.
Cellos, *v.* cel.
Celoisi, — uysi, *n. pr., Solaise* 176*.
Censal, — aus, *adj. f., sav. due au cens* 230.
Cenz IV 21, *sj.,* cent, *r., n. de n., cent* 224, 233.
Cer IV 42, *cerf* 17, 80, 192.
Cercler III 12, *cerclier.*
Cerclos III 10, *etc., pl. r.,* 63, 81.
Cesses III 13, etc., *f. pl., cens, fermage* 24, 33.
Cest, cet, ceta, — es, cestes

(*v. n°* 237), *adj. dém., ce, cet, cette* 24, 67, 80, 138, 157.
Ceypes IV 14, *f. pl., sèches* 24, 36, 169, 183.
Chacicer, *n. pr.* = *chasse-cerf* 68, 192.
Chacileura, *n. pr.* = *chasse-lièvre* 68, 73*, 162, 252.
Chal III 46, *prob. le même que chalp.*
Chalendes II 15, *etc., f. pl., Noël* 102, 127.
Chaleysin, *n. pr.,* (*St-Just-de*) *Chaleyssin* 6, 169.
Chalp III 8, *foulage* 182 (p. 71, n. 2).
Chamarlenchi III 15, *etc., maison du Camarlencus* (p. 72, n. 6).
Chambaireu, — ere, *n. pr., Chambéry* 14, 84.
Chambra III 30, *chambre* 63.
Chamin II 46, etc., III 34, *chemin* 102.
Champ III 18, cham, camps, *champ* 80, 182, 222*, 224.
Champaneu, *n. pr., Champagnier* 14, 15, 127.
Champeis T 1, 11e p. *l. d., prob. champ de pâture* (*camp*(*us*) + *aticius*).
Chanals, *f. pl., canaux* (p. 224, n. 2).
Chanavas IV 24, *grosse toile de chanvre* 88.
Chandela III 4, — es II 82, *chandelle* 24, 67.
Chandeu, — ef, *n. pr., Chandieu* 84, 168.
Chanevo III 37, IV 4, *chanvre* 64, 81, 185.
Changeor V 5, che — V 9, *changeur* 48, 104, 147, 188.
Chano, *chêne* 6, 63, 81.
Chantalova, — ouva, *n. pr., Chantelouve* 48.
Chantaperiz, *n. pr.* = *Chanteperdrix* 67, 165, 252.
Chantarel, — euz, *n. pr.* = *qui a la manie de chanter; l'adj. santarè, — èla est encore usité dans les Terres-Froides.*
Chantours II 70, *chanteurs* 48.
Chanu (*dans* Muntchanu), *adj., chenu* 102.
Chaort, — z, *n. pr., Chors* (*à Saint-Martin-le-Vinoux*) 164, 174, 193.
Chapella IV 66, *chapelle* 102.
Chapellans III 15, *sg. sj.,* — an II 18, III 30, *r., prêtre chargé d'une paroisse* 1.
Chapeuz IV 58, *pl. r., chapeaux* 17.
Chapitol II 85, *mi-sav., chapitre* 64, 158, 180.
Chapitz II 25, — is, 1° *abat-voix,* 2° *hangar* (*usité encore en ce sens, chapi, ṣapi, sapṣe*).
Chappellers IV 58, *sg. sj., chapelier.*
Chapus II 29, etc., — uis III 26 (*n. pr.*), *charpentier* 54, 127, 176, 229.
Charantonnays IV 66, — unai T 1, 4e p., *n. pr., Charantonnay* 12.
Chargi IV 2, 12, *f., charge* 68, 128.
Chargia IV 41, *p. p. f. sg.,* — ies IV 40, *f. pl., chargée, es* 6, 128, 258.
Charois, — rroys, — ruys, — ruy, *Chérui* (*riv.*) 54, 55, 102, 174.

Charpena, *charmille* 64.
Charpeu, *n. pr., Charpieu* 183.
Charreri III 37, *n. pr.* = *charrière, rue de village* 206.
Charreyreta II 24, *petite rue.*
Chascuns, — un, — on, — una, — es, *adj. indét.* (*v. n°* 240), *chacun, e* 55, 233.
Chasque IV 64, *chaque* 75.
Chassenazo, *n. pr., Sassenage* 130 (p. 453).
Chastagnier III 18, chataniers, *châtaignier* 10, 102, 219.
Chastanei, chataney, *l. d., châtaigneraie* 24.
Chastellan II 6, — elan III 41, chatellan II 3, *châtelain* 1,173.
Chataniers, *v.* chastagnier.
Chatanies, *f. pl., châtaignes* 9, 102, 219.
Chatel I 8, 14, V 20, *château* 17, 102, 126, 212.
Chauces IV 16, *f. pl., chausses.*
Chaval IV 18, chi —, *sg. r.*, chevos V 2, chivaus V 7, *pl. r., cheval* 102, 185.
Chavallari II 7, *chevalerie* 10.
Chavaller I 12. *chevalier* 10, 81, 206.
Chavannes, *l. d.* = *cabannes* 180.
Chavilles II 46, *chevilles* 63, 102.
Chavrons IV 21, chorons, *chevrons* 102. 181.
Chavrot III 43, IV 8, *chevreau* 102.
Chavrotin IV 8, *chevrotin.*
Chaysit IV 27, *pf. sg.* 3, cheuta, *p. p. f., choir* 102, 158, 246, 258.
Cheina III 34, Chaina (*n. p.*) *ib.* 15, *chaîne* 24, 30, 102, 127,
Chenci, *f., prob. chute d'eau* (* *cadentia*) 64*.
Chengeor, *v.* changeor.
Chenjo V 8, 16, *change* 6, 62, 147, 188, 224.
Cher III 3, *etc., chair* 6, 127.
Chesa Nova, Chiesa(m) Nova(m), Cella N., — Sella N —, *n. pr., Chèzeneuve* 6, 42, 201.
Cheuta, *v.* chaysit.
Chevos, *v.* chaval.
Chevra IV 18, Chieure (*n. pr.*), *chèvre* 6, 127, 181.
Cheyri II 25, *chaire* 17, 19, 68, 102, 165.
Chier (Sant), *n. pr., Saint-Chef* 6, 182.
Chies V 11, *prép., chez* 6, 127.
Chival, *v.* chaval.
Choleuz III 45, *petite lampe à crochet* 24, 36, 214 (p. 453).
Chorons, *v.* chavrons.
Chosa I 3, — es I 8, *chose* 57, 172.
Choureres, *n. pr., Chevrières* 181 (p. 454).
Ci, *v.* ici.
Ciament III 45, *m., chute* 88, 102, 126, 147.
Cil, *v.* cel.
Cimenterio I 7, cimintero III 29, *sav., cimetière* 62, 81, 120, 124.
Ciri II 72, IV 2, siri II 82, *cire* 24, 35, 68, 72, 138.
Cita V 19, *cité* 1, 111, 191.
Citens II 86, *citoyens* 6, 191.
Citoa IV 3, *zédoaire* (p. 85, n. 2).
Civa II 2, — aa, *avoine* 108, 158, 185.
Clas, *sg.* cles III 1, *pl., clef* 1, 75, 192, 226.
Claveuz, *n. pr. sj., Clavel* 17.

Cler V 22, — cs II 44, *clerc* 17. 20, 132 (p. 452).
Clos III 32, *clos* 57.
Clotra II 15, *etc.* (*Très*)-*Cloitres, faub. de Grenoble* 57.
Co, *v.* czo.
Codone IV 4, *coton* 158.
Coifferi IV 45, *femme qui vend des coiffes.*
Coifi IV 16 (*au lieu de* coisi, *v. p.* 446), *bonnet, coiffe.*
Coit III 44, *ind. sg.* 3, *cuire* 42, 46, 126, 130, 241.
Colchi, *l. d., la Coche* (*à Theys*) 71.
Columber III 12, *colombier.*
Comandamen V 8, *commandement.*
Comando I 11, *ind. sg.*, 1, *commander* 163, 241.
Comant II 34, comm — II 49, *ordre.*
Come, *v.* cum.
Commenay, *n. pr., Communay* 12.
Commence II 64, — om — III 8, *ind. sg.* 3; commencont III 14, — sont III 1, *ind. pl.* 3, comenseront II 76, *pf. pl.* 3, *commencer* 73, 241, 246.
Communal II 4, *m.*, II 1, *f.*, — au II 4, *m. sg. sj.*, cuminal III 26, — aus III 14, *f. pl. sj., adj. commun, e* 100, 112, 174, 209, 230, 232.
Comuna V 1, *f. commune.*
Comunitaz V 20, *f. sg.*, ays II 67, *pl., sav. communauté* 226.
Con, *v.* cum.
Confrari II 80, *confrérie* 3.
Conines IV 7, *f. pl., peaux de lapin.*
Connis, *v.* cunil.
Conte II 19, *ind. sg.* 3, — ont II 13, 89, *ind. pl.* 3, — a II 41, *etc., p. p. m., compter* 241, 258.
Contint V 19, *ind. sg.* 3, — tenont (?) II 89, *ind. pl.* 3, *contenir* 17, 241.
Contio V 19, 25, *compte* 62.
Conto IV 1, — os III 1, *pl., comtes* 63, 76, 181, 225.
Contradire, *inf., contredire* 256.
Contramandar V 5, *inf., contremander* 67, 256.
+ Contre II 63, *prép., contre* 67.
Copa, — es IV 66, *f., coupe, mes. de blé contenant à peu près 20 livres.*
Corant II 27, — rrant II 15, — ent II 38, courant II 91, *p. pr., courant* 257.
Corbai, *n. pr., Corbas* 13.
Corder, — iers, *surn., cordier* 10.
Cordoan IV 58, *cuir* 185.
Cordoaner, *surn., cordonnier* 10, 185.
Corn(n)ua IV 51, — nues III 5, *cornue.*
Correies IV 54, *courroies, ceintures* 24.
Corrier II 9, *etc.*, V 3, *courrier, officier de justice* (* *conredarius*).
Corroa, *f. sg.*, coroas, — ais, *pl., corvée* 2, 150, 158, 193.
Cors I 2, *corps* 42, 80.
Cort II 1, etc., III 26, *f. cour* 48, 75, 160.
Cortennay, *n. pr., Courtenay* 12.
Cortil, cu —, *enclos, jardin* 112.
Cossel I 13, — eyl II 16, *etc., conseil* 24, 36, 125, 169, 212.

Cossela II 87, *etc.*, *consulat* 1, 125, 166.
Cossels II 1, *etc.*, — ies II 34, *etc.*, — es, *consuls* 64, 65, 66, 125.
Cosseyllours II 34, *etc.*, cons — II 49, *etc.*, *conseillers*.
Costa, Cota, *n. pr. la Côte* 173.
Cotet(z) II 27, coutet II 72, *pf. sg.* 3, coteront II 51, *pf. pl.* 3, *coûter* 125, 174, 232, 246.
Cotivays I 8, *p. p. f. pl.*, *cultivées* 2, 96, 113, 157, 209, 258.
Coton V 12, *coton*.
Coutri IV 27, *f.*, *coussin*.
Covent(z) II 49, *couvent* 125.
Covro IV 4, 56, *cuivre* 48, 181.
Crebeu, *v.* Crimeu.
Crestins III 26, *n. pr.* = *chrétien* 6.
Creyssua, *f.*, *accroissement* 109.
Cria II 85, *f. sg.*, — etz II 63, *pl.*, *criée* 2.
Criar II 63, *inf.*, — a II 65, *p. p. f. sg.*, *crier* 6, 256, 258.
Crimeu III 36, Cre —, Crebeu, *n. pr.*, *Crémieu* 14, 103, 185*, 216.
Crollabuec, *n. pr.* = *croulebois* 48*.
Crota III 21, — az, *grotte* 48, 133, 178, 181.
Croys II 79, *croix* 48, 52, 141, 229.
Crucilef, *n. pr.*, *Crucilieu* (*c^e de Saint-Chef*) 84.
Cua V 18, *queue* (*mes. de vin*) 48, 49, 164.
Cuches (p. 446), *f.*, *lits*.
Cuer IV 41, — ers III 46, IV 40, *cuir* 42, 46, 47, 81, 206, 224.
Culerers, T 1, 10e p., *surn. sj.* = *fabricant de cuillers*.
Cullir III 24, 27, culli (n° 203), *inf.*, *cueillir* 74, 112, 203, 256.
Cum I 4, come IV 3, con III 34, *cj.*, *comme* 82.
Cumaclo, *l. d.*, *crémaillère* 81, 110, 135, 202.
Cumin IV 2, *graines de cumin*.
Cuminal, *v.* communal.
Cuminalment III 32, *adv.*, *en commun*.
Cunil III 3, connis, *pl.*, Cunilz, *n. pr.*, *lapin* 112, 136, 174, 209, 212.
Curla, *surn.* = *courge* 48, 157.
Curtisse III 45, *sbj. sg.* 3, *détériorer* 125, 253.
Cusin I 13, *cousin* 39, 80, 112.
Cusina Dp 392, *cuisine*.
Cuverts II 37, *p. p. m. pl.*, — ta III 12, *f. sg.*, *couvert, e* 112, 258.
Cuvertures IV 17, *couvertures*.
Cuvieri III 46, *Cuvière* (*n. d'un quartier à Vienne*) 10.
Czo, co, ico, so, su(s), ce, se (v. n° 237), *pron. dém. neutre, ce* 132, 138.
Dal, *v.* del.
Dalfin II 49, *etc.*, *dauphin*.
+ Dama V 7, *dame* 215.
Darbona, Der —, *n. pr. f.*, *femme d'un nommé Darbon* 105, 156, 179.
Darbons, *surn. sj.* = *taupe* 156, 179.
Datilz IV 3, *dattes* 64, 65.
Davant III 41, 42, IV 40, V 25, devant II *pass.*, *prép.*, *devant*.
Dea II 16, etc. (*mot incompris, v.* p. 51, n. 1; *peut-être vient-il de* *digitatum*).
Dechargior, *canal de dérivation ppt. le déchargeur* 147.

Dedins I 1, 8, III 9, *etc.*, — ens V 5, *prép.*, *dans*, *dedans* 120.

Dedure, *inf.*, deduyt II 19, *ind. sg.* 3. *déduire* 54, 133, 241, 256.

Def II 35, 54, *r.*, *Dieu* 17, 83.

Defor III 46, V 5. 1° *prép.*, *hors*, 2° *adv.*, *dehors* 42, 43, 75, 174, 199.

Deit III 1, *etc.*, IV 32, *etc.*, *ind. sg.* 3, deivont III 4, *etc.* IV 66, *etc.*, dey — V 19, de —, *ind. pl.* 3, depit, *impf. subj. sg.* 3, deupua I 4, *p. p. f.*, *devoir* 24, 28, 79, 185, 241, 255, 258.

Deitraus, dey — x, *f. pl.*, *hâche* (*qu'on tient de la main droite*) 109, 173.

Del, dou, do, du, de l', dal, dau, *art. gén. sg.*, dels, del, deuz, dous, daus, *gén. pl.*, *du, des* (*v. n°* 220).

Delivrar III 1, *inf.*, *livrer* 256.

Demandave II 49, *impf. sg.* 3,— det V 18, *pf. sg.* 3, *demander* 1, 73, 160, 243, 246.

Demoret, *pf. sg.* 3, — ans, *p. pr. pl.*, *demeurer* 246, 257.

Denier III 8, *pl. sj.*, — iers III 5, *pl. r.*, deyners II 82, — iers II 16, deners, *deniers* 10.

Dentaiseu, — eyzeu, Dantesie, — ese, — esieu, — ejieu, (XVIIe s.), *n. pr.*, *Demptézieu* 14, 15, 84, 89, 162, 169.

Dependent III 15, *p. pr.*, *dépendant* 257.

Dependeront II 62, *pf. pl.* 3, dependont (p. 446) *subj. pl.* 3, dependu, *p. p.*, *dépenser* 246, 258.

Depens II 38, *etc.*, desp — V 1, *m.*, *dépense*.

Derrer II 84, derreyri I 4, etc., *adj.*, *dernier, e* 10, 206.

Desotz II 89, — ot II 77, — ssoz II 25, *prép.*, *sous*, *dessous* 186.

Despondu, *p. p.*, *défait* 258.

Dessus III 12, de sus, ib. 9, *prép. et adv.*, *au-dessus*.

Destra III 13, *adj. f.*, *droite* 144.

Detorbar II 24, *inf.*, *détourner* 1, 173*, 256.

Deupua, *v.* deit.

Deus lo fit, *n. pr.* = *Dieu-le-fit* 234*.

Deus lo gar, *n. pr.* = *Dieu-le-garde* 234*.

Deus lo seut, *n. pr.* = *Dieu-le-suit* 234*.

Deuz, *v.* del.

Deves, — eis, *champ réservé* 24, 200.

Deyners, *v.* denier.

Deys II 87, deis III 9, *etc.* IV 26 deu, *prép.*, *dès* 17, 22 (p. 449).

Deytar II 63, *inf.*, *dicter* 109, 157, 256.

Didiel, *v.* Disder.

Dief Adjua, *n. pr.*, *Divajeu* 17, 18, 85.

Dies, *n. de n.*, *dix* 17, 18, 22, 233.

Dignar II 11, *inf.*, *dîner* 6, 108, 256.

Dignar II 9, *subst.*, *dîner*.

Dimey II 52, III 36, *etc.* IV 62,— my II 26, demy II 82, dymi V 16, *adj. m. et f.*, *demi, e* 17, 67, 231.

Diont (p. 279), *ind. pl.* 3, disit V 18, *pf. sg.* 3, dit II 86, *p. p. m.* — tta I 12, — ta II 39, — tes II 43, *f. sg. et pl.*, *dire* 131, 230, 241, 246, 258.

Disder, Didiel III 26, *n. pr., Didier* 17, 81, 203.
Doblo IV 2, 4, *adj. m., double* 48, 181.
Doctour II 24, *pl. sj. sav., docteurs* 48, 137.
Does, *v.* dui.
Dolaymeu, — oymeu, — omef, *n. pr., Dolomieu* 84, 216.
Doler(e)s III 17, *sj., tonnelier.*
Domajo II 62, *dommage* 101 *, 215.
Domengi, *n. pr. f., Dimanche* 63, 68, 128.
Domentres que IV 7, *etc., cj., pendant que* (*prob.* lo mentre que II 11, *est une faute de lecture*) 63.
Don V 6, *pron. rel., dont.*
Donna I 11, II 15, III 23, dona II 6, donnes III 24, *f. sg. et pl., dame* 42, 64, 67, 73, 215, 226.
Dono I 9, 10, — e IV 2, — ont III 47, IV 6, *ind. sg.* 1, 3, *pl.* 3, — avant II 70, *impf. pl.* 3, — is V 6, — et II 37, — emos II 1, 2, — eront II 3, *etc.* — yron, *pf. sg.* 1, 3, *pl.* 1, 3, — a II 6, *etc., p. p. m. sg.*, III 33, *f. sg.*, — ays II 8, etc., *f. pl., donner* 1, 48, 49, 79, 160, 163, 185, 241, 243, 246, 258.
Donzella, *surn. d'homme = damoiselle* 215.
Donzeuz I 2, *sg. sj., damoiseau* 17, 139, 215.
Dorar II 43, *inf.*, — a V 2, *p. p. f. sg., dorer* 256, 258.
Dorers III 18, IV 57 (dores), *sg. sj.*, — er II 41, — ier V 17, *sg. r., doreur* 10, 116, 202.
Dos, *v.* dui.
Dosci, *n. pr., Duisse* (*c. de St-Genix-d'Aoste*) 71.
Dosena II 41, —nna IV 39, — zena II 25, IV 21, — zenes (*pl.*) II 25, *douzaine.*
Dou, dous, *v.* del.
Doui, *v.* dui.
Drap IV 61, *sg. r.*, draus III 6, IV 6, *etc., pl. r., drap* 59, 181.
Drappers IV 61, *sg. sj., drapier.*
Dreyt I 14, *sg.*, dreyts I 6, *etc., pl., droit* 24, 36.
Ducens, *n. de n., deux cents* 48*, 233.
Duchi III 34, *etc., prép., jusque* 53, 68, 145, 168, 196.
Dueysmo, Duiemo, *n. pr., Diemoz* 112, 140.
Dui III 8, *etc., m. sj.*, dos II 36, IV 3, *etc., m. r.*, does IV 13, dues II 66, 82, doui III 32, *f., n. de n., deux* 48, 49, 50, 233.
Dumenge, *v.* dyomengi.
Dure IV 7, *ind. sg.* 3, *durer* 241.
Dyomengi II 70, 85 + dumenge, *f., dimanche* 63, 70, 108, 112, 128, 164.
E III 24, IV 2, *etc.*, et *pass., cj., et.*
Eclosa, *v.* Esclosa.
Ecola II 78, — es II 25, *etc., f. sg. et pl., école* 42.
Ecrire II 66, *inf.*, ecrit II 78, *p. p. m.*, escrites I 1, *f. pl., écrire* 256, 258.
Edificio II 25, *sav., édifice* 62, 142.
Ef I 2, etc., *pron. pers., je* 17, 83, 150, 153, 234.
Effants, — ents II 70, *enfants* 119, 125.
Effyes (p. 446), *effets* (?).

Ega, — ua, *n. pr. d'homme* = *jument* 146.
Eglosa III 39, *écluse* (*prob. variante de* Esclosa) 57, 134, 173.
Egrivoley, *l. d., houssaie* 24, 98, 103, 133, 200.
Eiqui, *v.* iqui.
El II 12, III 9, IV 10, V 8, etc., *pron. pers. sg. sj., il.*
El, *art. dat. sg.*, els, *pl., au, aux* 220.
El, *art. locatif, sg.*, els, euz, *pl., en le, en les* 220.
Eleyre II 85, *inf.*, esleyo I 7, *ind. sg.* 1, eleyseront II 86, 88, *pf. pl.* 3, *élire* 17, 22, 79, 150, 151, 241, 246, 256.
Emenda III 47, *réparation de dommage, loc.* en l'emenda = *à la charge* 106.
Emendes III 4, *p. p. f. pl., réparées, en bon état* 2, 258.
Emina III 24, *hémine* (*demi-setier*).
+ Eminalatge, *redevance en blé* 130.
Emperaor I 14, *r., empereur* 48, 90.
En, n' III *pass.*, (*particule honorique*), *seigneur.*
Ences IV 3, *encens.*
Encluenos III 5, *pl, enclume* 64, 81, 213.
Enclus, — sa V 27, *p. p., inclus, e* 258.
Encontra Dp 386, *prép., contre.*
Encores II 89, *adv., encore* 48, 49.
Encura II 20, *curé* 1, 126, 130.
Endeman (l') II 78, *le lendemain* 1.
Enduchi III 9, *etc., prép., jusque* 53, 145.
Engelbnes, *n. pr.*, 42, 43, 166.
Enseguant I 13, — ent, *p. pr., suivant* 120, 146, 257.
Ensi, *v.* isi.
Entenus V 21, *p. p. m. sj., tenu d'obligation* 258.
Enteri IV 20, *adj. f., entière* 17.
Enteys, *plant d'arbres greffés* 89.
Entre IV 31, *ind. sg.* 3, *entrer* 241.
Entre III 41, *prép., entre.*
Entro II 87, tro III 44, *prép., jusqu'à.*
Envolopa V 11, *p. p., enveloppé* 258.
Epres II 78, espres, *adv., exprès* 144, 231.
Ere, eront, *v.* estre.
Erleins, *n. pr.*, 24, 30.
Ermenbergin, *n. pr. f. r., Ermemberge* 228.
Errour V 19, *f., erreur* 48.
+ Eschaloignes IV 36, *échalottes* 92.
Eschanon (?) IV 60, *petit banc.*
Escharavella III 27, 35, *l. d., Charavel.*
Esclosa, Eclosa, *n. pr., Eclose* 57, 134, 173.
Escofer III 22, — ouffers IV 52, *ouvrier en cuirs* 200.
Escomblavif, *n. pr., Coublerie* 83.
Escorchier III 45, *inf.*, escorchont ib., *ind. pl.* 3, *écorcher* 6, 109, 128, 144, 241, 256.
Escouges, — oges, Scoges, *n. pr., les Ecouges* 48, 49, 52, 171, 188.
Escuella, — es IV 22, *écuelle.*
Esleyo, *v.* eleyre.
+ Esmage, *image* 9, 144.
Espalla, *épaule* 64, 159.

Espanche III 44, — ont ib. 47, *ind. sg.* 3, *pl.* 3, *épancher* 63, 128, 241.
Espasso II 70, *mi-sav.*, *espace* 162.
Especialment I 14, *mi-sav.*, specielment, *spécialement* (p. 447).
Esperanchi, Perenchi, *n. pr.* (*St-Georges-d'*) *Espéranche* 104 *, 162, 171.
Esperanci I 3, *attente.*
Espiciers IV 64, *sj.*, *épicier.*
Espinee, — ei, Ep — ey, *l. d.*, *épinaie* 24.
Espines, *f. pl.*, *épines* 73.
Espinosa, Sp —, P —, *n. pr.*, *Epinouze* 171.
Espital III 34, *sav.*, *hôpital* 1, 93 *.
Essart III 16, *champ défriché* 144.
Essequtors I 12, *mi-sav.*, *exécuteurs* 48.
Essuedos IV 66, *n. pr.*, 42, 45, 157.
Estably (n° 203), *inf.*, — iso I 8, et — isso I 10, *ind. sg.* 1, et — irey I 8, *fut. sg.* 1, *établir* 132, 169, 173, 203, 241, 249.
Estaig IV 4, *étain* 151.
Esteters III 44, *sj.*, *tripier qui vend les têtes* 109, 144.
Estevenz III 18, — en II 2, *etc.*, Et — II 56, III 42, Tieven V 24, *n. pr.*, *Étienne* 17, 64, 65, 170, 200, 224.
Estrablin, Strablin, Stablin, *n. pr.*, *Estrablin* 171, 205.
Estrangos IV 12, *etc.*, *m. sg. sj.*,— gi IV 45, *f.*, *adj.*, *étranger*, *e* 62, 68, 81, 104, 147, 219, 230.
Estre I 10, *inf.*, et II 46, *etc.*, est III 1, *etc.*, sunt II 38, etc., sont III 46, *etc.*, *ind. sg.* 3, *pl.* 3, ere II 34, *etc.*, eret V 21, — ont II 44, *impf. sg.* 3, *pl.* 3, fus V 3, fuy, fut II 6, *etc.*, fu III 12, *etc.*, furont II 8, *etc.*, *pf. sg.* 1, 3, *pl.* 3, seyo I 2, seit I 2, *etc.*, *sbj. sg.* 1, 3, fuso V 3, feut V 3, fut II 1, *etc.*, fussant II 56, *impf. sbj. sg.* 1, 3, *pl.* 3, *être* 17, 24, 27, 63, 73, 78, 160, 161, 169, 241, 243, 246, 253, 255, 256.
+ Estuer, *inf.*, *serrer, rentrer* 6, 256.
Etrennes II 57, *étrennes.*
Etuy V 10, 12, *étui.*
Evesque I 13, *etc.*, *évêque* 24, 82.
Examinar II 90, *sav.*, *examiner* 144, 256.
Exceptays I 8, *mi-sav.*, *p. p. f. pl.*, *exceptées* 2, 144, 258.
Exequtori V 22, 23, *sav.*, *subst.*, (*lettre*) *exécutoire.*
Eyguiers II 83, eguyer, *évier* 103, 146.
Eysi, *v.* ici.
Fa, *v.* fait.
Faf, *v.* fare.
Fait V 25, faict II 34, fet V 20, fa (?) I 3, *subst.*, *fait.*
Faitura II 42, *façon.*
Fangiar, *l. d.*, *bourbier* 219 *, 222.
Fanjaz III 35, *l. d.*, *bourbier* 219.
Fare II 24, fere V 1, *etc.*, *inf.*, faf I 6, foiz, fois, fant III 7, *ind. sg.* 1, *pl.* 3, fasit II 63, fessiet, fesset, fasiant II 62, faissiant III 28, fesiant, fessiant, *impf.*

sg. 3, *pl.* 3, fis V 5, firont II 5, *pf. sg.* 1, *pl.* 3, faront, *fut. pl.* 3, fat V 1, fas (*pl.*) V 20, fayt I 14, fait II 3, *etc.*, feit V 25, fet V 22, *p. p. m.*, feti V 21, 23, feta, faites II 25, *p. p. f.*, *faire* 5, 9, 69, 72, 83, 103, 131, 133, 137, 169, 241, 243, 246, 249, 256, 258.

Farseisont III 43, *ind. pl.* 3, *farcir* 24, 36, 241.

Faure III 12, IV 48, *sg. sj.*, — o III 5, *pl. sj.*, *forgeron* 59, 80, 82, 186, 223.

Faverga, *forge* 64, 66, 128, 186.

Faverge IV 51, *ind. sg.* 3, *forger* 64, 73, 128, 186, 204, 241.

Faverges, *n. pr.*, *Faverges* 64.

Favorable II 1, *etc.*, *adj.*, *favorable* 74, 231.

Fays II 47, IV 34, *faix* 9, 75, 229.

Fayssi IV 11, *bande, ceinture* 9, 68.

Fayssosa, *n. pr. f.*, 48, 49.

Faytel T 3, 14, *l. d.*, *élévation* (*prob. de fest* + *suff. ellum*).

Feia IV 18, *brebis* 24, 29, 68, 158.

Felipon I 14, *n. pr. r.*, *Philippe* 199.

Fema, *femme* 24, 64, 215.

Fen, *foin* 24, 30..

Fenajo IV 58, *paille tressée* (Du C. fenaticus).

+ Fenerer, *faner* 6, 256.

Fenir, *inf.*, feni II 79, *p. p. m.*, *finir* 111, 160, 256, 258.

Fer IV 10, *fer* 80.

Feramenta II 27, *ferrure* 88, 202, 226 *.

Feri III 3, IV 60, feari IV 2, feeri IV 28, ferri IV 4, feiri, feira, *foire* 24, 36, 68, 70, 206, 226.

Ferma, *subst.*, *ferme* 24.

Fermament I 3, *adv.*, *fermement.*

Fest III 36, *f.*, *comble de la maison* 202.

Festa, *l. d.*, *élévation*, *sommet* 24.

Festa II 14, III 1, etc., *fête.*

Feu III 28, fie, *fief* 17.

Fey, *foi* 24.

Fichi (*dans* Perafichi), *adj.*, *fixe* 39, 68, 143.

Fies IV 3, *f. pl.*, *figues* 39, 129.

Fil, *v.* fils.

Fila III 9, *filet* 111.

Filhat (Bona), *surn. d'homme* = *Bonne fille* 161, 214.

Filli I 10, II 22, — es I 9, *fille* 68, 73, 199, 214, 226.

Fillolz, — ouz, *n. pr.* = *filleul* 42, 43, 209.

Fils I 8, *pl.*, fil III 19, *sg. r.*, *fils* 232.

Fisiciant, *v.* fusician.

Flayvins, *n. pr.*, *Flévin* (*à Champier*) 6, 194.

Florin II 64, flu — *ib. pass.*, *florin* 112.

Flours, *f. sg. sj. surn.*, *fleur* 48, 50, 227.

Fogi (la), Foges (les), *l. d.*, *fougère* 24, 36, 63, 68, 141.

Foiz, fois, *v.* fare.

Fondont III 44, *ind. pl.* 3, *fondre* (*les graisses*) 241.

Fontana III 12, *fontaine.*

Fontanes II 57, *n. pr.*, *Fontaine* (*c. de Sassenage*) 1.

Fonz III 9, etc., *fond.*

For IV 41, *adv.*, *hors, dehors.*

Forci II 35, *force.*

Foreis, + forois, *étranger, du dehors* 24.

Forez, *f. surn., forêt* 221 *, 227.
Formajor II 88, *grand marché* (?)
Fornachi, *l. d., la Fournache* (*à St-Hilaire-de-la-Côte*) 63, 68, 128.
Fornajos II 84, *pl., droit sur le four banal* 130, 224.
Forners III 13, *sj., fournier, fermier du four banal.*
Forz III 35, *sj.*, fort(z) II 88, fort, for III 38, furn, *r., four* 48, 80, 161, 174, 218.
Fossorar, *inf., bêcher* 97, 256.
Fossors, *surn.* = *terrassier* 48.
Foyel, *adj. f., relative au foyer* 6, 129, 230.
Fraita, *n. pr., la Frette* 9, 69.
Franceys I 8, II 30, — eis III 21, — es, *n. pr., François* 24, 35.
Franchi I 5, *adj. f., franche* 230.
Franchissons II 58, *f., franchises* 89, 104, 169.
Frare I 7, II 20, III 21, *etc., frère* 3, 75, 159, 223.
Freschi III 3, *adj. f., fraîche* 230.
Frey, — da, *adj., froid, e* 24, 36, 69, 150.
Fromajo IV 39, *fromage* 204.
Froment III 13, *froment* 112.
Fruyta II 62, *f., fruits* 54, 157.
Fu, fut, furont, *v.* estre.
Fue II 14, III 4, *etc. r., feu* 42, 46, 132.
Furn, *v.* forz.
Fusician I 14, fisiciant V 21, *sav., médecin* 6, 110.
Fuso, fussant, *v.* estre.
Fusta IV 21, futa Dp 391, *pièce de bois.*
Ga III 19, gua, *gué* 1, 147, 195.
Gaaigne III 23, guaigne IV 66, *ind. sg.* 3, *cultiver la terre* 195, 241.
Gagier II 39, *inf.*, gageront II 44, *pf. pl.* 3, *gager* 6, 168, 246, 256.
Gaignabla III 15, *adj., cultivable.*
Gait III 4, *guet* 195.
Gajo II 34, — os *ib.* 35, — gios *ib.* 39, *gage* 147, 168, 224.
Galter, *n. pr., Gautier* 206.
Ganiors, *laboureurs* 48.
Gardacors IV 17, *vêtement de dessus* 67, 252.
Gardar III 2, *inf.*, — eront II 28, *pf. pl.* 3, gar, gardant, *sbj. sg.* 3, *pl.* 3, *garder* 246, 253, 256.
Garenties I 1, *garanties.*
Garnieis, *p. p. f. pl., garnies* 73, 258.
Gaytes III 4, *sentinelles.*
Gelina III 3, *poule* 102, 147, 148.
Gen II 1, 39, gentz II 50, *f. sg. r.*, gens II 44, — z II 54, — tz II 88, jans *f. pl., gent, gens* 120, 149.
Geneva IV 12, *n. pr., Genève.*
Geneveis T 1, 11e p., *genevois.*
Gengimbro IV 3, ginge — II 82, *gingembre* 63, 120, 124, 177.
Genouz III 3, *pl. r., genoux* 48, 52, 214.
Gentilz, *n. pr.*, jantil, — iz, *adj., gentil* 120, 149, 209, 230.
Geri III 8, Gieri *ib.* 15, *n. pr., Gère, riv.* 17.
Geta III 44, *ind. sg.* 3, *geter* 22, 73, 153, 241.
Gingembro, *v.* gengimbro.
Giroflo IV 3, *girofle* 64, 102.
Girunnay, *n. pr., Gillonay* 12.
Gonnella III 28, *robe.*
Graci V 21, *grâce* 162.
Grangi, *grange* 62, 72.
Grant-Mai II 74, gramatica (*lat.*) *ib.* 80, *grammaire* 125 *.

Granz III 27, *m. sg. sj.*, grant III 28, *f. sg. r., adj., grand, e* 222, 230.

Graspeys IV 15, *graisse, huile de baleine* (*a. fr. graspois*).

Gratapaylli, — alla, *n. pr.*, = *gratte-paille* 67, 70, 252.

Graynovol I 7, II 65, Grey — II 38, Greygn — II 1, Gren — V 22, Greynovo V 24, *n. pr., Grenoble* 42, 64, 66, 81, 103, 162, 173, 180, 212.

Greujes II 62, 63, *f. pl., torts, injustices* 194.

Greuz III 12, *etc., surn.* = *fâcheux* 17, 174, 192, 230.

Guaigne, *v.* gaaigne.

Guarents I 14, *garants.*

Guastapays, *n. pr.* = *gâte-pays* (*ou paix*) 195, 252.

Guie III 3, *ind. sg.* 3, *guider, commander* 241.

Guigos I 2, *sj.*, — on I 12, *r., n. pr., Guigues* 225.

Guillermos III 20, — o II 3, — on II 16, — omo II 48, — iame V 8, *n. pr., Guillaume* 209, 224.

Guovernaris I 11, *f. sg., gouvernante* 141, 147, 159.

Her I 8, *sg. r.*, hers, *pl. r., héritier* 24, 31.

Heretajo I 10, *héritage* 63.

Homs IV 59, hom IV 12, om, on, *pass. sg. sj.*, homens I 4, 8, II 46, *etc., pl. r., homme* 42, 64, 66, 80, 225.

Hordeno I 6, *ind. sg.* 1, ordena II 24, V 6, *p. p. m., ordonner* 64, 93, 155, 241, 258.

Huhlias III 5, *m. pl. r., oublies* 6, 112, 155.

Huers III 30, *jardin* 42, 45, 80.

I III 39, IV 2, *etc., adv., y.*

Ici II 64, III 1, ci III 10, si III 28, eysi, *adv., ici* 109.

Ico, *v.* czo.

Iglesi III 30, 35, *église* 17, 22, 68, 108, 134, 176.

Il, ils, *pron. pers. m. pl. sj., ils* 234.

Ila, *v.* isla.

Ilaz III 16, *pl. r.*, illat III 18, 23, *sg. r., prob. terrain d'alluvion ayant formé d'abord une île,* 1, 111, 160.

Illi, *pron. pers. f. sg. sj., elle* 24, 34, 234.

+ Immobles, *adj., immeubles, p.* 446.

Incarceras V 20, *sav., p. p. m. pl. pris subst., prisonniers.*

Insy, *v.* isi.

Iqui I 5, II 24, III 27, eiqui V 5, *adv., ici* 108, 109, 126.

Isi V 2, issi III 34, *etc.*, insy II 85, 89, ensi V 18, *adv., ainsi.*

Isla III 12, ila II 31, IV 33, *île* 64.

Issunt III 4, *ind. pl.* 3, *sortir* 79, 143, 241.

Istar III 28, *inf.*, iston III 21, *ind. pl.* 3, ityant II 49, 70, *impf. pl.* 3, itay V 2, iti V 7, *pf. sg.* 1, itare I 11, *fut. sg.* 3, ita V 1, *etc., p. p., être, se tenir* 1, 160, 171, 241, 243, 246, 249, 258.

Itaus (?) V 25, *adj., tels* 240 *.

Ivernauz III 24, *m. pl. r., blés semés avant l'hiver* 59, 111.

Ja I 2, III 46, *adv., déjà, loc.* ja n'ociant = ja [seit que] n'ociant, *i. e. quoique* 153.

Jame, *v.* Jaquemo.
Jans, *v.* gen.
Jantil, — iz, *v.* gentilz.
Janver II 91, *janvier* 196.
Jaquemo I 8, II 56, 81, Jaque III 29, Jame V 5, Jesme, *n. pr., Jacques* 64, 65, 81, 175, 185.
Jarzins III 15, *n. pr., Jardin* 147, 148, 163.
+ Jassigne (p. 446), *couches.*
Jaugi II 74, *jauge* 68.
Jesme, *v.* Jaquemo.
Jetafors, *surn. sj.* = *jette-fort* 252.
Joffreis III 17, *n. pr., Geoffroi* 147.
Joglar, *surn., jongleur* 136, 232.
Johan II 8, III 12 (*r.*), V 5, Ju — II 20, — t II 72, Johanon III 12 (*r.*), — nnan (?) II 14 (*r.*), — s II 32 (*sj.*), *n. pr., Jean* 112, 161.
Joines III 26, *adj. m. sg. sj., jeune* 42, 47, 63, 74, 191, 231.
Jorna V 24, *journée.*
Jornals, Ju —, 1° *journée de travail* (p. 22); 2° *surn.* = *journalier* (*n. pr. Journel*) 1, 168, 174.
Jors II 81, jor II 91, III 1, V 2, — t II 22, — tz II 23, + jours V 2, *jour* 48, 161, 218.
Josta III 29, ju —, *prép., à côté de* 55, 144, 221.
Joudes (?) II 46, *jeudi* (*s'il a été bien lu, c'est un mot influencé par* sandes, *samedi*) 42, 43.
Joux (?) V 4, *joyaux.*
Jovencel, *adj., jouvenceau* 17,
Ju V 1, *etc.*, + je V 3, *etc., pron. pers., je* 153, 234.
Juerz (Sant) III 39, *n. pr., Saint-Geoirs* 42, 46, 174.
Jues V 11, *m. pl., Juifs* 17.
Jugo II 1, *etc.*, — jo II 9, *etc., juge* 53, 63, 81, 147, 153, 224.
Juil I 1, Jul V 2, *juillet* 54, 212.
Juront, *ind. pl.* 3, — et(z) II 58, *pf. sg.* 3, *jurer* 115, 174, 232, 241, 246.
Justises IV 22, *f. pl., vases, espèce de brocs.*
Juynts II 48, *juin* 54, 161.
Kalenda I 1, *sav., calende* 126.
Katalinan, *v.* Catalina.
Laiders, *v.* leideer.
Lamprey III 9, le — IV 62, *f., lamproie* 24, 67, 119.
Lana IV 3, *laine* 1.
Lanfreis, *n. pr., auj. Lanfrey* 24.
Las III 29, 39, *m., côté* 1.
Lat (?) V 21, *art. f., la, ou bien* l'at = *l'acte* 137.
Laus, los, lo, *lac* 5, 131 (p. 449).
Lay V 2, ley V 1, *adv., là* 9, 132.
Laysso I 9, 10, *ind. sg.* 1, leysseront II 88, *pf. pl.* 3, *laisser* 9, 143, 241, 246.
Le, li, *art. m. sg. sj.*, lo, lu, le, l', *acc. m. sg.*, li, les, *m. nom. pl.*, los, les, *m. acc. pl.*, li, *f. nom. sg.*, la, l', *f. sg. r.*, les, le, *f. pl. sj.*, les, las, *f. pl. r., art., le, la, les* 220.
Lecheires, *f. pl., lieu rempli de lèches* 10, 11, 73.
Leida III 7, ley — IV 66, le —, lez —, les —, *droit sur les marchandises* 191.
Leideer III 4, — s III 2, — er IV *pass.*, laiders IV 53, *collecteur de la leyde.*
Lemprey, *v.* lamprey.
Lengues III 28, lein — *ib.* 46, *langues* 24, 120.

Leura (*dans* Chacileura), lièvres, *f. sg. et pl., lièvre* 17, 181.
Leveront II 71, *pf. pl.* 3, *lever* 246.
Levorines IV 7, *f. pl., peaux de lièvre* 180.
Ley, *v.* lay.
Ley II 68, *f., aloi* 24.
Leysibla I 5, *adj. f., loisible* 76, 109, 140, 231.
Leysseront, *v.* laysso.
Leyt II 77, *etc., ind. sg.* 3, *lire* 17, 22, 151, 241.
Leyt II 7, *m., lit* 17. 22.
Li, *v.* le.
Li, lui, *pron. pers. dat. sg., lui* 234.
Liaon IV 54, Lion V 22, *n. pr., Lyon* 122.
Lier V 14, *inf.,* lia V 15, *p. p. m., lier* 6, 109, 150, 256, 258.
Lievres, *v.* leura.
Linsuel V 11, *m. pl. r., draps en toile* 42.
Livra III 24, IV 2, li(b)vra, — es II 82, *f., livre* 186.
Lo, los, *v.* laus.
Lo, los, *art., v.* le.
Lo, le, l', *pron. m. acc. sg.,* los, *acc. pl.,* la, *f. sg.,* les, *f. pl., le, la, les* 234.
Lo, *pron. neut. r., le* 234.
Lombarz II 17, Lu — s II 33, etc., *Lombards, banquiers.*
Longi (*dans* Longichanal), *adj. f. sg., longue* 68, 148.
Longichanal, *n. pr., Longechenal* 68.
Lor, lour, *pron. pers. r., leur, eux* 48, 49, 234.
Lorens III 19, — z *ib.* 20, — èn I 14, — t II 28, Lourens, *n. pr., Laurent* 116, 160.
Lova, louva (*dans* Chantalova), *louve* 48.
Loy II 36, V 27, *subst. verb., location.*
Loyer II 79, *etc., m., loyer* 129.
Loyeront II 70, *pf. pl.* 3, *louer* 246.
Lue II 76, *etc.,* lua, *lieu* 42, 46, 132.
Lundz II 76, *lundi,*
Luzennays IV 66, Lus — ay *n. pr., Luzinay* 12, 140.
Ly V 19, *adv., y* 234 *.
Ma, *v.* mais.
Mainien III 28, *serviteur, de la maison.*
Maipeu, *n. pr., Mépieu* 183.
Maipin, *n. pr., Mépin* 183.
Maireu, Mayreuf, Mairef, Meyreu, Mayrieff, *n. pr., Meyrié* 14, 84, 85, 206.
Mais III 4, — ys II 18, ma II 32, *cj., mais,* — ma que II 18, 84, III 45, 1° *plus que,* 2° *pourvu que* 9.
Maiselliers III 17, — elers *ib.* 43, — ellers *ib.* 46, IV 53, *boucher* 10, 93.
Maiseu, *n. pr., Meyzieu* 176.
Maisna III 43, *f. sg., gens de la maison* (*ppt. maisonnée*) 97.
Maisseu III 38, *n. pr., Meyssiez* 14, 15.
Maistral, *v.* mestral.
Maistre III 13, *sj.,* III 26, *r.,* maytre I 14, II 90, 91, *r.,* maistro III 3, 11, *r.,* maytros II 78, *pl. r.,* mestre V 3, 21, *sg. r., maître* 24, 35, 80, 82, 223, 224.
Majour V 25, *adj. f. compar., plus grande* 48, 153, 231 (p. 446).

Maladeri III 25, IV 33, *léproserie.*
Malado I 2, *adj., malade* 63, 81, 157.
Malaval III 30, *n. pr., Malleval* 75.
Malici II 35, *mi-sav., malice* 24, 36, 162.
Malleyns, *n. pr.,* 24, 30.
Malli III 12, — ailli *ib.,* mealli IV 18, mi — IV 41, *sg.,* mailles III 19, *pl., petite monnaie* (1/2 *denier*) 68, 108, 136, 158.
Mallonz IV 24, *paquets de fils.*
Man II 90, III 13, *main* 80.
Mandament I 8, — en V 21, *mandement* 80, 88.
Mandar V 4, *inf., mander* 256.
Maneiri I 6, — eri IV 66, *manière.*
Maniglarenc, *surn. sj. pl., marguillers* (* *matricularius* + *suff. ing,* enc.) 201.
Manoill IV 36, mannol, *petit paquet* (*qu'on peut tenir d'une main*) 48, 52, 81, 136.
Mantenir, *inf., maintenir* 256.
Mantiz III 37, *m. pl., nappes, serviettes* 209.
Mar (*dans* outramar) IV 3, *mer* 1.
Marchia IV 23, V 5, — ie IV 3, *marché* 6, 107.
Marchiant IV 23, *marchand* 92.
Marciron, *fut. pl.* 1, *remercier* 249.
Marechauz II 22, *sg. r., maréchal* 174, 232.
Maresc, maret, *marais* 24, 132, 161.
Mari III 29, 30, *n. pr., Marie* 68.
Marigler, *surn., marguillier* 136, 201.
Marmot, *surn.,* 217 *.
Mars II 27, *mardi.*
Mas, *habitation* 4.
Masantafeys, *surn.* = *ma sainte foi* 227 (p. 23).
+ Mascle, *mâle* (p. 446).
Masonai,—as, *n. pr., Massonas* 13.
Matheus II 17, III 22, *sj.,* — ef II 20, — e V 7, *r., n. pr., Mathieu* 15, 17, 83, 224.
Maufous II 44, *surn.* = *malheureux* 91, 116, 232.
Maugra V 17, *malgré* 116.
May II 31, *mai* 9, 153.
Maygros, *surn.* = *maigre* 133.
Mayls II 42, *m.,* mayl(le)s II 43, *f., maille* (*prob. le masc. est une faute de lecture*).
Maysel II 56, mai — III 38, mei — III 28, *m., boucherie* 17, 103, 140.
Mayson II 16, III 29, — sson II 10, meison III 4, *etc., maison ; loc.* a mayson = *chez* 103, 169, 176, 227.
Mealli, *v.* mailli.
Mei III 27, *mi, demi ; loc.* mei a mei = *par moitié* 17, 22, 168.
Meina (*dans* Vimeina) III 32, meyna II 14, 15, 24, *adj. f., moyenne* 6.
Meiolan SR 4, *n. pr., Meylan.*
Meis, *v.* metre.
Meis III 3, *m. pl., mets, plats.*
Meisel, *v.* maisel.
Meison, *v.* maison.
Meisonners, *surn. sg. sj.* = *moissonneur* 10.
Meissons IV 65, *moissons, redevance sur les blés* 176.
Meita III 7, 28, IV 46, *moitié* 6, 157.

Meitaers, — eer, — ers, + moitier, mestier III 15, — er III 23, *ancienne mesure dauphinoise* = 1/8 *du setier* 10, 11.

Mejo II 90, 91, *médecin* 17, 63, 130.

Mel III 37, *miel* 17, 212.

Meldres, Meudres, *n. pr.*, *Méaudre* (*pron. Myoūdre, en patois*) 209.

+ Meleze, *mélèze* 36 *.

Meller I 3, *adj. comparatif f. sg.*, *meilleure* 17, 36, 80, 231.

Memo, meismes, — mema, meima, meimes (n° 240) *adj. indét.*, *même* 24, 34, 63, 173, 231.

Menors I 7, II 54, — ours II 85, *mineurs* 48, 49, 106.

Mentre, *v.* domentres.

Menus IV 69, *adj. f. sg.* (*incorrect*), *menue ; loc.* a menu IV 59 = *en détail.*

Menz III 15, 25, *adv.*, *moins* 24, 30.

Meons, *n. pr.*, *Mions* 108, 158.

Mepartir III 24, *inf.*, *diviser par moitié* 23, 256.

Mercer II 37, — s IV 54, 60, *mercier.*

Merceri IV 60, *mercerie.*

Merlo, *merle* 81, 222.

Mesell[er]i II 90, *lèpre.*

Mesjort II 18, 19, *midi, après-midi* 17, 23, 175.

Messajos III 46, *gardien de la moisson* 224.

Messions II 24, *etc.*, *mi-sav.*, *frais, dépenses* 176.

Mestier, *v.* meitaers.

Mestier III 7, — er Dp 389, *métier, besoin* 17.

Mestralz, — auz III 1, *etc.*, — aus III 26, *sj.*, mestral III 1, *etc.*, maistral III 7, *mistral* (*officier chargé de percevoir les droits fixes et casuels d'une seigneurie*) 1, 106, 174, 224.

Mestre, *v.* maistre.

Mesura II 71, *mesure.*

Metre II 30, *inf.*, metra III 27, *fut. sg.* 3, mit II 24, *sbj. impf. sg.* 3, meys II 47, meis V 12, 19, meyssa II 34, *p. p.*, *mettre* 24, 34, 74, 169, 249, 255, 258.

Meyaout II 6, meout II 30, *f.*, *mi-août* 17, 23, 48, 51.

Meygain (?) II 90, *f.*, *intérêt de l'argent.*

Meyna, *v.* meina.

Meyplant T 3, 20, *l. d.*, *terre primitivement donnée « ad medium plantum ».*

Meys, *v.* metre.

Meys I 1, II 48, *etc.*, meis V 2, *etc.*, *mois* 24, 33, 229.

Mi, *v.* mon.

Mi, min(s), me, (n° 234), *pron. pers. r.*, *moi* 24, 26, 124.

Mialli, *v.* mailli.

Micheus I 14, Michielz, *n. pr. sj.*, *Michel* 18, 174.

Michilet, *n. pr.* = *diminutif de Michel* 18.

Midon III 30, — an *ib.* 29, *f. r.*, *madame* 122.

Mili I 9, *n. de n.*, *mille* 39, 68, 233.

Min(s), *v.* mi.

Misereu, *n. pr.*, (*St-Martin de*) *Miséré* 15.

Mitaner III 20, *métayer.*

Moblos I 6, + mobles (p. 446), *adj.*, *meubles* 48, 64, 76, 231.

Moidies, *n. pr., Moidieu* 6, 168 (p. 447).
Mola IV 19, *meule* 42, 43.
Molar, mu — *élévation de terrain* 112.
Mollenz III 35, molen, *moulin* 121, 222*.
Moller I 11, II 20, mu — I 12, moiller III 12, *femme, épouse* 24, 35, 112, 227.
Mon, mi, mos, — ma, mi, mes, (nº 236), *adj. poss., mon, ma, mes.*
Monea II 39, *etc.*, — es II 66, *etc.*, — eies V 8, *monnaie* 24, 29, 158.
Moner, Moners (*n. pr.*), Moniers (*n. pr.*), *meunier* 10, 113.
Moni I 10, — ess III 24, *religieuse* 42, 46, 63, 128, 219.
Monta II 33, — es II 35, *f., intérêt de l'argent.*
Montra[r] II 62, *inf., montrer* 256.
Morével (XVIIe s.), *n. pr., Montrevel* 125.
Mort I 8, *f., mort* 42, 75.
Mos, *v.* mon.
Mossen II *pass., monseigneur.*
Mot IV 3, *ind. sg.* 3, *mouvoir* 42, 43, 191, 241.
Mota, *motte* 219*.
Moter, *n. pr., Le Mottier* (*monasterium*) 222*.
Moton II 52, molton SH 252, *mouton* 113, 209.
Motoneri, *l. d.* = *la moutonnière* 113.
Moutiz III 7, 46, IV 46, *m., peaux alunées* 113.
Moutonines IV 44, *f. pl., peaux de mouton* 97.
✚ Muis IV 32, *muid* 42, 46.
Mujouz (?) IV 14, *espèce de poisson* 42.
Mul IV 18, *mulet* 53.
Mula IV 18, *mule* 53.
Muntchanu, *n. pr., Montchenu* 160.
Mur III 25, *mur* 53.
Murianeta, *n. pr., Murianette* (*à Domène*) 116.
Muris (Saint), *n. pr., St-Murys* (= *Maurice*) 116.
Musnar, *petit moulin* 113, 175.
N' V 9, *pron., en.*
Na V 1, *etc.*, nas V 4 (*pl.*), *f., hanap* 182, 226.
Nantuy, *n. pr., Nantoin* 124.
Natural V 2, *etc., naturel* 231.
Navey III 9, V 26, — ei IV 20, *bateau* 24, 36, 152.
Nays, neys, *m., routoir* 9, 222*.
Necessaries II 25, *sav., adj. f. pl., nécessaires* 10, 62.
Neci II 18, *nièce* 17, 68, 181.
Negocies II 12, *sav., affaires* 62, 150.
Neguna, *v.* niuns.
Nei III 45, *neige* 24, 192.
Nerpol Valb. I 206, — ou, — of, *n. pr.* (*Serres-et-*)*Nerpol* 83.
Nes III 20, 26, *sj.*, nevou III 29, *r., neveu* 17, 48, 75, 160, 180, 181, 225.
Neuna, *v.* niuns.
Nevou, *v.* nes.
Neyra, *adj. f., noire* 24, 151.
Neyreu, Nerei, Nerie, *n. pr., Nérieu* (*cᵉ de Groslée, Ain; famille possessionnée près de Vaulx-Milieu au XIIᵉ s.*) 14, 15.
Neyt, *ind. sg.* 3, *naître* 9, 241.
Ni III 4, V 5, *cj., ni.*
Nilli III 33, *prob. tourniquet.*

Nimatint (?) III 28 (*mot incompris ; peut-être pourrait-on lire* nima tint *en donnant à* nima *le sens de* ni mais *de l'anc. prov.* = *et ; cf.* Chabaneau, *Gram. lim.* 339).

Niuns, nuns, nengun, — neuna neguna, (nº 240), *adj. indét., aucun, e* 53, 108, 131.

No I 1, 5, 6, II 24, III 4, IV 6, *etc.*, non II 18, III 9, IV 2, V 5, *etc.*, ne III 47, V 3, n' IV 52, *adv. de négation, ne pas* 125.

Noiare, — ei, *n. pr., Noyarey* 24, (p. 25).

Nom I 1, *nom.*

Nomma (?) II 90, *p. p., nommé* 215.

Notarios I 14, II 58, *sav., notaire* 10, 62, 224.

Notro, — on, notra, nos —, (nº 236 *et p.* 454), *pron. poss., nôtre* 42.

Nova III 22, — es II 25, *adj. f. sg. et pl., neuve, es* 42, 43, 190.

Novel II 23. V 1, — els II 85, — ella II 7, *adj., nouveau, elle* 17, 190, 230.

Novellamen V 20, *adv., nouvellement.*

Novembro II 77, *novembre* 76.

Noven II 77, *adj. numéral, neuvième* 24, 30, 190, 233.

Novicios IV 47, *sav., novices* 62.

Nuncupati I 6, *sav., adj., nuncupatif.*

O III 1, 46, ou III 45, IV 28, V 2, *cj., ou.*

Obergot IV 17, *petit haubert.*

Obert IV 16, — erc, *haubert* 116.

Obligis V 21, *mi-sav., p. p. m. sg. sj., obligé* 6, 150, 258.

Ociant, *v.* aver.

Ola IV 34, — es IV 56, *marmite* 73.

Olagneri (l'), *l. d., bois de noisetiers* 10 *.

Olanei, *v.* Aulane.

Olers IV 34, *fabricant ou marchand de marmites.*

Olio IV 38, *sav., huile* 42, 46, 62.

Om III 1, IV 6, *etc.*, on III 35, IV 3, *etc., pron. indét., on* 42, 43, 240.

Onces V 9, unces II 41, — ses II 82, *f. pl., onces.*

Ont Doc II 36, *adv., où* (*unde*).

Ora III 45, *vent* 57.

Ordena, *v.* hordeno.

Ordenament II 66, *règlement.*

Ordens, — t, *ordre* (*confrérie*) 64, 66, 225.

Orderey (?) II 28, *ordre.*

Orfens, *orphelins* 64, 199.

Ornaceu, Ur —, *n. pr., Ornacieu* 84, 112.

Oront, *v.* aver.

Os (*dans* alcunos = alcun os) III 24, *usage, service* (*du lat. opus, a. fr. oes, ues, prov. obs*).

Ossamenta III 44, *f. sg., ossements* 88, 226 *.

Ot, *v.* aver.

Otal I 11, II 14, 70, *m., maison* 1, 112, 181.

Otra III 35, ou — III 38, IV 6, *etc., prép., outre* 48, 51, 209.

Oustz II 65 (*cf.* Meyaout), *août.*

Outramar IV 3, *outremer.*

+ Outreyes V 20, *p. p. f. pl., octroyées* 6, 93 *, 117, 258.

Ouvror III 35, ovraor IV 52,

ouvroir, atelier 48, 49, 52, 81, 90, 112, 206.
Ouzens I 14, *n. pr., Oisans* 114*.
Ovra IV 55, *œuvre, travail* 42, 181.
Ovraor, *v.* ouvror.
Ovrar V 6, *inf.,* ouvre IV 52, ovront III 5, *ind. sg. pl.* 3, ovreit V 5 (p. 446), *sbj. sg.* 3, ouvras IV 10, *p. p. m. sg. sj., ouvrer* 42, 112, 181, 241, 253, 256, 258.
Oytava II 30, 60, *octave* 1, 114.
Oytembro II 85, *octobre* 76, 114.
Oyties, *n. pr., Oytier* (p. 431).
Oytoyro II 87, *octobre* 99, 114.
Oyzellet, *n. pr.* = *petit oiseau* 117.
Paemos, *v.* paiont.
Pailli III 4, *paille* 68.
Paiont III 46, *ind. pl.* 3, paemos II 46, — es II 30, paeront II 6, *etc.,* payeront II 24, *etc., pf. pl.* 1, 3, paye II 13, *etc., p. p. m., payer* 79, 129, 241, 246, 258.
Palais III 27, 28, *l. d., palais* 162, 229.
Palp II 19, 20, 21, 22, *pour* palm (?) *mes., hauteur de la paume de la main* 182.
Palu, *l. d. f., marais* 166.
Pan III 3, *pain* 1.
Paniers, *surn. sj., drapier* (* *pannarius*) 10.
+ Panne mains, *essuie-mains* (p. 446).
Pannosac, Panoysac, *n. pr., Panossas* 13.
Paper II 68, 69, V 4, *papier.*
Paquer, *v.* pasquers.
Paquerajo, *pâturage* 147.
Pare I 13, *père* 3, 75, 159.
Pareilliment Doc II 344, *adv. pareillement.*
Part III 28, — z III 38, *part.*
Parti, *v.* partont.
Partia III 15, + partie III 27, *partie* 68.
Partont III 23, 27, *ind. pl.* 3, parti V 7, *pf. sg.* 1, partis, *p. p. m. sg. sj.,* 1° *diviser,* 2° *se séparer, partir* 241, 246, 258.
Pascalt, *n. pr. r., Pascal* 162.
Pasquel, *v.* pasquers.
Pasq(u)ers I 8, paquer III 23, pasquel *ib., pâturage* 173, 203.
Pasques III 44, *Pâques.*
Passunt III 46, *ind. pl.* 3, passa II 34, 79, *p. p., passer* 241, 258.
Pat V 22, *pact* 9, 80, 137.
Payans, *n. pr. sj.* = *païen* 6, 129, 150.
Payes II 45, 89, *f. pl., payes.*
Payre, *v.* Pere.
Payrolari II 21, *sav., (rue) Pérolerie (chaudronnerie)* 10.
Pe, pies II 75, *pied* 17, 166.
Pea III 33, pees *ib.* 19, 33, *petit morceau de terre* 17, 164, 221, 226.
Pechare III 9, pesch — IV 62, *pêcheur* 3, 75, 80, 106, 128, 159, 225.
Peci III 12, IV 23, — es, pieci II 34, pyeces II 56, *pièce* 17, 22, 73, 142, 226.
Pecuni II 88, *sav., argent* 68.
Peiaz IV 37, *tourteau (de poix).*
Peilli IV 28, *peau non préparée* 17.
Peiron, *v.* Pere.
Peis IV 37, *poix* (p. 450).
Peissons IV 12, *pl.,* peysson II 60, *sg., poisson* 109.

Peistoresses, *v.* petoresses.
Pellicers II 16, — ier III 7, 13, 46, *peaussier, mégissier* 224.
Pelos III 46, IV 40, *adj., poilu* 48, 49, 106, 231.
Pendans III 11, — enz III 35, *sj., pendant* 120, 224.
Pennovouz, — nouz, — notz, *n. pr., Penol* 64.
Pensions II 88, *sav., revenus annuels, fermages* 176.
Penso V 18, *sav., ind. sg.* 1, *penser* 241.
Pentecosta II 27, *Pentecôte.*
Per II 38, II 37, *prép.*, 1° *pour*, 2° *par.*
Pera, piera, pyarra, piarres, (n° 17), *pierre* 17, 159.
Perafichi III 26, 27, *l. d.* = *pierre fixe.*
Perderont II 15, 83, *pf. pl.* 3, perdu II 14, *p. p., perdre* 246, 258.
Pere III 13, Payre II 70, Peros III 16, Pero III 19, Perro, Piero V 8, — Peron I 14, III 13, Pei — III 33, Pi — I 12, *n. pr., Pierre* 17, 18, 80, 82, 106, 159, 224.
Perenchi, *v.* Esperanchi.
Pereyri II 28, 31, *l. d.* = *carrière de pierre* 68.
Pernon II 6, *dimin. de Pierre.*
Persegre, *inf., poursuivre* 17, 22, 146, 196, 256.
Perseverar I 3, *inf., persévérer* 256.
Pertuseri II 30, *n. pr., Pertuisière (rue)* 10.
Pes II 68, 88, peys IV 3, *poids* 24.
Pesavant II 82, *impf. pl.* 3, peseront II 72, *pf. pl.* 3, *peser* 172, 243, 246.
Pesche IV 62, *ind. sg.* 3, *pêcher* 241.
Pessa I 2, *pensée, esprit* 24, 33.
Pesteils IV 22, *pl.*, Pesteyl, Peteyl (*n. pr.*), *matras, pilon* 24, 36, 214.
Pestelences, *pestes* 93.
Petictz II 70, *adj. m. pl., petits.*
Petoresses III 5, peist — IV 50, *f. pl., boulangères* 97.
Peuz III 7, *f. pl., peaux* 209, 227.
Pevro II 82, III 2, IV 2, 3, *poivre* 24, 31, 63.
Peys, *v.* pes.
Peys (*dans* gras peys), IV 15, *poisson* 24, 36.
Piajes II 63, *péages* 108.
Piarres, *v.* pera.
Picots II 6, *etc., pl., pot à vin, mes.*
Pidanci II 55, *pitance* 157, 162.
Pieci, *v.* peci.
Piera, *v.* pera.
Piero, *v.* Pere.
Pies, *v.* pe.
Pietz II 52, *pl., poitrines* 17.
Pinosa, *v.* Espinosa.
Piron, *v.* Pere.
Placi III 30, IV 25, *place* 162.
Plaira V 18, *fut. sg.* 3, *plaire* 249.
Plaitz I 8, *pl., droit dû à la mutation de seigneur* 9, 63, 81.
Plan III 45, *adj. pris subt., plan, uni; loc.* a plan = *facilement.*
Planchi Valb. II 91, *planche.*
Planeysi, — esi, *l. d., Planaise* 24, 36, 68, 71, 162.
Plantais, — eys, — es, *l. d., les Plantées* 2.

Pleitru, *n. pr. f.*, 109, 137, 166.
Plen II 6, 7, — s *ib.* 71, *adj.*, *plein* 24, 30, 120, 230.
Ploivi III 45, *pluie* 48, 52, 68, 194.
Plomp IV 4, plom, *plomb* 80, 187.
Plots II 75, *pl.*, *billots.*
Plus I 4, III 46, prus III 25, *adv.*, *plus* 211.
Plusors II 25, — or V 9, — urs V 5, — us V 4, *adj. indét.*, *plusieurs* 48, 49, 50, 115, 202.
Poar, *inf.*, *tailler* 112, 158, 256.
Poche, *v.* pot.
Poesa III 25, IV 18, — iesa III 12, *poge, petite monnaie* 24, 150.
Poin, *v.* pot.
Pollalie, *f. sg.*, *volaille, poules* 70.
Pollenau, — af, Polinau, *n. pr.*, *Poliénas* 13, 83.
Pomers, *n. pr.*, *Pommier (de Beaurepaire)* 10.
Porc IV 18, *porc* 80, 132.
Porchet, *petit porc* 138.
Porchiry, *l. d.* = *étable à porcs* (p. 449).
Porta II 27, *etc.*, — es III 1, *porte* 42, 45, 226.
Portamen II 5, 50, *m.*, *démarche, service rendu* 160.
Portar II 39, III 27, 43, V 6, *inf.*, porta III 34, — e IV 60, *ind. sg.* 3, — eront II 73, *pf. pl.* 3, portareis, *fut. pl.* 2, pourteyt, — et, *sbj. sg.* 3, *porter* 73, 241, 246, 249, 253, 256.
Posseo I 6, *ind. sg.* 1, *posséder* 24, 29, 164, 241.
Postz II 25, 26, 74, poz III 47, IV 20, *f.*, *planche* 75.
Pot III 43, pouns, pount I 4 — poyont II 55, *ind. sg.* 3, *pl.* 1, 3, poin V 5, *impf. sg.* 1, + porret, *cd. sg.* 3, poche III 45, — puecet V 5 (p. 447), puissant — puychant, *sbj. sg.* 3, *pl.* 3, puy, *p. p.*, *pouvoir* 42, 43, 158, 241, 243, 244, 251, 253, 258.
Poter II 25, *marchand de planches.*
Pothecari IV 64, *sav.*, *boutique d'apothicaire* 10, 68.
Pou III 30, *peu* 58, 131.
Pount, *v.* pot.
Poura II 50, *adj. f.*, *pauvre* 58.
Poz, *v.* postz.
Poyont, *v.* pot.
Poypi, *l. d.* = *élévation de terrain, mamelon* 48, 68, 183.
Pra III 16, *etc.*, pras I 8, *pl. r.*, *pré* 1.
Pramol I 10, *n. pr.*, *Prémol* 42.
Predecessors II 89, — ours *ib. sav.*, *prédécesseurs* 48.
Prejudicio II 63, *sav.*, *préjudice* 62.
Premerimen, *v.* primeyriment.
Premeyri II 7, pru — II 45, premeri III 34, *adj. f.*, *première* 10, 111, 233.
Prendre, prandre, *inf.*, prent III 9, IV 2, *etc.*, prenont III 38, — nnont IV 6, 59, *ind. sg. pl.* 3, prit II 14, priront II 33, *pf. sg. pl.* 3, prentront IV 67, *fut. pl.* 3, prey[s] II 48, *p. p.*, *prendre* 24, 33, 120, 161, 229, 241, 246, 249, 258.
Presenci V 5, 18, *présence.*
Pret II 48, *prêt.*
Pretar II 39, *inf.*, preta II 45, *p. p.*, *prêter* 256.

Preyez, *v.* pryont.
Prey[s], *v.* prendre.
Preys II 40, pris II 25, III 33, V 5, *prix* 17, 22, 162.
Primeyriment I 7, II 7, *etc.*, premerimen V 2, — re — V 21, *adv., premièrement* 10.
Prior II 56, — ours II 83, — ous II 24, — ouz V 68, *prieur* 48, 202.
Pris, *v.* preys.
Prit, priront, *v.* prendre.
Promalaita, Prumalayta, *n. pr., Primarette* 69, 71.
Promettont, *ind. pl.* 3, *promettre* 241.
Provaiseu, — ieu, *n. pr., Proveyzieux* 14.
Prumeyri, *v.* primeyri.
Prus, *v.* plus.
Pryont II 55, *ind. pl.* 3, preyez I 14, *p. p. m. pl., prier* 6, 22 *, 109, 129, 241, 258.
Publicos I 14, *sav., adj. m. sg. sj., public* 62.
Pucins, pusins, *pl., poussins* 24, 35, 113, 139, 209.
Puecet, *v.* pot.
Puey III 26, IV 6, *l. d., élévation, colline* 42, 46, 168.
Puget, *petit sac* 184.
Pupet III 21, 34, V 20, *l. d., Pipet* (*à Vienne*) 183 *.
Pusinia, — nha, — gnia, *n. pr., Pusignan* 14 *.
Pusins, *v.* pucins.
Pussor, *moulin à draps, à tan* 48, 49, 52, 90, 113, 209.
Puy, *v.* pot.
Qual, quauz, — x, — s, quox, cau, (n° 239), *adj. rel., quel* 230.
Quant II 7, III 37, IV 7, *etc.*, quan II 61, V 3, *etc., cj., quand* 166.
Quant, (n° 240), *adj. indét. neut., autant que.*
Quaras IV 21, *sg. sj., carré.*
Quareima III 46, *carême* 24, 34, 63, 173.
Quarta II 84, *adj. numéral f., quatrième* 233.
Quartal II 71, III 13, cartal, cartaus, *quartaut, quart d'une mesure* (*pour grains ou vin*) 145, 209.
Quarteyrons II 88, *pl., quarteron.*
Quas V 3, *cas* 126.
+ Quatre II 41, *quatre* 233.
Querir V 7, *inf., aller chercher* 256.
Querre II 36, *inf., aller chercher* 17, 63, 145, 256.
Qui, que (*f.*), que (*neut.*), *pron. rel.* 239.
Quinceu, — ef, *n. pr., Quincieu* 84.
Quintal IV 4, *quintal.*
Quinzena I 1, II 46, *quinzaine* 145.
Quittanci V 9, *quittance.*
Quittos V 3, *adj. m. sg. sj., quitte* 80.
Rafforner V 24, — iers V 27, *n. pr.* = *chaufournier* (*dér. de* ratfornt) 10.
Rafurn, *v.* ratfornt.
Rampaux II 50, (*dimanche des*) *Rameaux* 177.
Ramps, *surn.* = *rameau* 222 *.
Rasa II 71, *p. p., rase* 258.
Ratfornt, rafurn, *four à chaux* 48, 161. 218.

Rays IV 35, *chapelet d'oignons* 9.
Rebatre, *inf.*, rebatu V 19, *p. p.*, *rabattre* 256, 258.
Recet II 88, *etc.*, recevu II 19, *p. p.*, *reçu* 17, 258,
Recevour V 19, *receveur* 48.
Recoignu III 28, *p. p.*, *reconnu* 258.
Recont III 9, *ind. sg.* 3, *cacher* 173*, 241.
Recouvrar II 44, *inf.*, *recouvrer* 256 (p. 454).
Rectour II 78, *sav.*, *recteur* 48, 137.
Recurar II 31, *inf.*, *récurer* 256.
Regardar III 4, *inf.*, resguarde III 11, *ind. sg.* 3, *regarder* 147, 175, 195, 241, 256.
Rei III 9, *filet* 24.
+ Reloge, *horloge* 112.
Remansit, *sav.*, *pf. sg.* 3, *rester* 246.
Remer, *v.* reymer.
Ren III 9, IV 6, V 5, *etc.* — s (p. 446), *pron. indét.*, *rien* 17, 240.
Rendont II 88, *ind. pl.* 3, — deront II 66, *pf. pl.* 3, — du II 50, — dus IV 3, *p. p.*, *rendre* 79, 241, 246, 256.
Renoncar II 63. *inf.* (*forme méridionale*), *renoncer* 6, 256.
Renovella II 10, *p. p.*, *renouvelé* 258.
Reonz IV 21, *rond* 112.
Replat Terr. II 79, *plateau d'une colline.*
Requeru, *p. p.*, *requis* 258.
Rere III 30, *prép. et adv.*, *derrière* 17, 159.
Rerebanches II 77, *f. pl.*, *dossiers des bancs.*
Resguarde, *v.* regardar.
Resta V 6, *f.*, *restant, reliquat.*
Retornas V 6, *p. p. m. sg. sj.*, *retourné* 258.
Revoiri, *v.* rovoyri.
Rey V 3, *roi* 152.
Reyel III 14, 15, *adj. m.*, *royal* 6, 109, 150, 230.
Reymer II 34, remer II 35, *inf.*, *racheter* 63, 164, 256.
Riortes III 24, *f. pl.*, *liens d'osier* 42, 45, 108.
Ris IV 3, *riz.*
Risiers (mont) III 25, *l. d.*, *Mont-Rozier* (*sous l'influence de « rosarium »*) *cf. p.* 75.
Riveri III 45, *rivière* 111.
Rochaz, — as C 169, E 204, *rocher.*
Rochi II 46, III 9, 32, *roche.*
Rochitallia B 115, *l. d.*, *Roche-taillée.*
Roinz III 45, *sj.*, Royn IV 6, 66, *r.*, *Rhône* 64, 66, 81, 224.
Roman (Sant) III 9, IV 33, *n. pr.*, *Saint-Roman* (*Rhône*).
Romestaygns, Remestainz, — anz, — an, *n. pr.*, *Romestang* 151.
Roncina IV 18, *fém. du suivant.*
Roncins II 36, — sin V 27, *roussin, cheval de service* 139.
Ros III 25, *n. pr.*, *Roux* 48, 51.
Roser (val) III 11, *l. d.* = *val des roses ou des roseaux.*
Roure, — o, *chêne* 48, 74, 76, 186.
Roveysons, *Rogations* 89, 150, 162, 193.
Rovoyri, rovori, revoiri, *chênaie* 48, 52, 112.
Rua II 14, *etc.*, *rue* 150.

Russec, *n. pr., Risset* 39.
Sachia IV 36, *f., contenu d'un sac* 6.
Sacons (?) IV 21, *mot prob. mal lu par le copiste* (*v. p.* 88).
Saintier III 16, *tenancier d'un bien d'église* (Du C. *Sanctuarius*).
Saissuel III 25, Saysuel, *n. pr.* (*Notre-Dame-de-*) *Seyssuel* 42, 43, 143, 169.
Sala I 14, III 40, *salle.*
Sala III 3, — aes IV 13, *p. p., salé* 2, 230, 258.
Salario V 25, — ios II 90, *sav., salaire* 10, 62.
Salva, *v.* sauz.
Salvago, + Salvage, *surn.* = *sauvage* 107, 147.
Salvament III 2, *action de sauver, salut* 209.
Salvapagli, *n. pr.* = *sauve-paille* 214, 252.
Salvestro, *n. pr., Silvestre* 107.
Sando V 2, 7, — es II 15, 30, *samedi* 63, 82, 157, 186.
Sans I 2, *adj. m. sg. sj., sain* 230.
Sans, *v*, senz.
Sant III 1, *etc.*, san III 26, V 7, sainct IV 33, saint III 44, IV 66, 67, sain IV 66, 67, saynt II 56, *etc.*, seynt II 7, *etc.*, seint II 28, synt II 52, — sainta IV 66, saincta IV 33, seynta II 14, sainti III 29, 30, seinti III 17, *adj., saint, e* 6, 9*, 69, 137.
Sapei, *n. pr., le Sappey* 24.
Saphorin (Sant), *n. pr., Saint-Symphorien* (*d'Ozon*) 6, 125.
Sarpelleri V 13, *toile grossière* 10, 94, 107, 136 (p. 448).
Sarralliour II 30, *serrurier* 48.
Sarraylles II 30, *f. pl.*, sarralie Dp 389, *sg., serrure* 70, 136.
Sarsy (?) IV 59, *espèce de drap.*
Sauner, *n. pr.* = *Saunier* 10, 209.
Saut IV 7, *etc., ind. sg.* 3, *sortir* 209.
Sauz III 5, 9, 40, salva V 19, *adj., sauf, sauve* 59, 174, 191, 209.
Sauzei III 26, — gey, *l. d.* = *saussaie* 24, 116, 139.
Saver II 46, *inf., savoir* 24, 256.
Savio I 14, *adj., sage, savant* (*docteur*) 62, 188.
Savoia, *n. pr., Savoie* 60, 168.
Say II 77, 78, sey II 89, *adv., çà* 9, 132, 138.
Sayn IV 4, *graisse* 150.
Scoges, *v.* Escouges.
Se, *v.* si.
Secorront, *fut. pl.* 3, *secourir* 249.
Sedyos II 25, *sièges* 17, 20.
+ Seel V 21, 23, *sceau* 150.
Segla III 23, seigla *ib.* 24, *f., seigle* 24, 36, 136.
Segnor I 1, II 33, seynor I 12, *etc.*, seignor III 1, *etc.*, seigner III 28, IV 3 (*sg. sj.*), seignores III 32 (*pl.*), seigniour V 1, *seigneur* 48, 80, 219, 224.
Segnori III 43, seinnori, *seigneurie.*
Segunt, *v.* seut.
Seit, *v.* estre.
Seler, *v.* soler.
Sema II 16, 19, 20, 21, 22, *mot incompris, v. p.* 51.
Semana II 30, *etc., semaine* 1.

Senz IV 9, *etc.*, sans IV 10, *etc.*, seyns, *prép.*, *sans* 24, 30, 120.
Septemo, Setemo, *n. pr.*, *Septième* 64, 81, 181.
Sepultura I 7, *sav.*, *sépulture.*
Servis II 4, V 1, *etc.*, *prob. sav.*, *service* 24, 36, 81, 162.
Set, *n. de n.*, *sept* 233.
Settembro II 79, *septembre* 76.
Seu, *v.* cel.
Seureu, Siureu, Suireu, *n. pr.*, *Surieu* 28*.
Seut (*dans* Deusloseut), segunt, *ind. sg.* 3, *pl.* 3, *suivre* 17, 22, 79, 146, 241.
Sexter, *v.* seyters.
Sey, *v.* say.
Seya IV 45, 55, *soie* 24, 29, 68.
Seynor, *v.* segnor.
Seyns, *v.* senz.
Seyo, *v.* estre.
Seyriment II 10, *serment* 133.
Seyters II 16, 18, — iers II 71, sexter III 37, — ier III 32, 37, sesters, *setier* 10.
Seze, *n. de n.*, *seize* 24, 36, 141.
Si, *v.* ici.
Si III 4, 43, 44, 45, 46, IV 10, *etc.*, se III 44, 45, IV 2, *etc.*, *cj.*, *si* 39.
Si III 9, 10, 23, 44, IV 41, *etc.*, se IV 10, *etc.*, *adv.*, *si* (*explétif*) 39.
Si V 8, se, *pron. pers.*, *soi* 24, 234.
Sibue, *n. pr.*, (*Sigibodus*) 42, 150.
Sies, *n. de n.*, *six* 27, 143, 233.
Sindicos V 25, *sav.*, *syndics* (*conseillers municipaux*) 62.
+ Sinicia III 35, *n. pr.*, (*non dauph.*), *prob. Sennecey* (*Saône-et-Loire*).
Siri, *v.* ciri.
Sirvanz III 3, *prob. provençal*, *sergents* 108.
So, *v.* czo.
Sodo I 3, *adj. m.*, *subit* 48, 63, 81, 157, 186, 230.
Soeyl, *plateau* 42, 46, 47 (p. 451).
+ Sofrain II 82, *safran* 1.
Soignier III 3, 37, *inf.*, *fournir*, 6, 219, 256.
Soler (*dans* assoler) III 37, seler *ib.*, *étage supérieur d'une maison.*
Soleymeu, — omef, — oymeu *n. pr.*, *Soleymieu* 216.
Soma III 10, IV 10, *etc.*, *sg.* — ays II 18, 19, 20, 21, — es III 32, IV 32, *pl.*, *charge d'une bête de somme* 2, 116, 226.
Somons, Sumunt, *n. pr.*, *Semons* 112, 186.
Son, sos, sa, ses (sas), *pron. poss.*, *son*, *sa*, *ses* 236.
Sonnay, *n. pr.*, *Sonnay* 12.
Sopar II 10, *subst.*, *souper.*
Sor, *v.* sure
Sorz III 22, *adj. sg. sj.*, *sourd* 48, 80, 230.
Sos, *v.* son.
Souz III 2, sols II *pass.*, *pl.*, *sou.*
Souz, *v.* soz.
Sovent II 54, *adv.*, *souvent* 112, 166.
Soyffent, *épicéa* 64*.
Soz III 21, souz III 37, *prép.*, *sous* 48.
Spinosa, *v.* Espinosa.
Stablin, Strablin, *v.* Estrablin.
Su, sus, *v.* czo.
Suaor, *v.* surre.
+ Subtileyse, *subtilité* 24, 36, 162, 186.

Sufficien V 3, *sav.*, *suffisant* 230.

Sumunt, *v.* Somons.

Sure II 67, III 2, IV 7, *etc.*, suirre IV 56, sur II 68, sor, *prép.*, *sur* 48, 67.

Surgent, *sergent* 110, 194.

Surre IV 49, *sg. sj.*, suaor III 5, 46, *pl. sj.*, *cordonnier* 48, 50, 53, 115, 159, 225.

Sus II 1, *etc.*, III 3, V 20, *etc.*, *prép.*, *sur*, *au-dessus*.

Syu IV 4, *suif* 24, 28.

Tachi, *tâche* (*redevance féodale*) 143.

Tal, *v.* tauz.

Tallia (*dans* Rochitallia), *p. p. f.*, *taillée* 6.

Tallifert, *n. pr.* = *taille-fer* 252.

Tant, *adj. indét. neutre*, *autant* 240.

Tant *pass.*, tam V 25, *adv.*, *tant*.

Tapits II 37, *pl.*, *tapis*.

Tauz, tal, *adj. indét. f.*, *telle* 230.

Taverna II 16, *etc.*, *p. p.*, *vendu en boutique* 258.

Taxa V 2, *sav.*, *p. p.*, *taxé* 258.

Teissaor, Tey —, *n. pr.* = *tisseur*, *tisserand* 90, 143.

Tela II 34, IV 26, tella IV 25, *toile* 24.

Templos IV 71, *sg. sj.*, *temple* 80, 222*.

Teniment III 17, *terre détenue à certaines conditions* 96.

✝ Tenre, *inf.*, tino I 6, tint III 17, IV 52, *etc.*, tinont III 32, tignon, *ind. sg.* 1, 3, *pl.* 3, teniant, *impf. pl.* 3, tenit, tenyront II 70, *pf. sg.* 3, *pl.* 3, tendra V 18, *fut. sg.* 3, tenu II 87, tenuaz, *p. p.*, *tenir* 17, 18, 167, 178, 241, 243, 246, 249, 256, 258.

Ternay III 35, *n. pr.*, *Ternay* 12, 132.

Terra II 67, III 15, IV 29, *terre* 202.

Terrayl, *fossé* 117*.

Tervis, *n. pr.*, *Thierry* 193*.

Tesa II 26, *sg.*, teyses II 25, *pl.*, *toise* 24, 33.

Teschi, *n. pr.*, *Têche* 68*.

Testes III 44, *têtes*.

Tiers III 27, terz III 23, 27, 31, *m.*, terci I 1, tierci III 28, *f.*, *adj. et subst.*, *tiers* 17, 68, 233.

Tinaz, *f. sg.*, *cuve de vendange* 39, 178.

Tino, tinont, *v.* tenre.

Tison III 4, *tison* 111, 162.

Tivoler III 32, *n. pr.* = *tuilier* 98, 108, 193.

Tor, Tour do Pin, *n. pr.*, *la Tour-du-Pin* 48, 75, 222*.

Torchi IV 27, *sg.*, — es II 8, 51, 72, *pl.*, *torche* 226.

Torne III 6, 34, *ind. sg.* 3, torneyt I 5, *sbj. sg.* 3, 1° *act. donner en retour*, 2° *neut.*, *tourner* 241, 253.

Torneys II 65, *adj.*, *tournois*.

Toseu, *n. pr.*, *Toussieu* (*c. d'Heyrieu*) 169.

Tossainz III 34, — y — II 56, 76, *Toussaint*.

Tot, *v.* toz.

Toudre III 46, *inf.*, *lever* (*un droit*), *prendre* 42, 63, 167, 210, 256.

Toz, tot, tuit, totz, — tota, totes, tottes (*v.* n° 240), *adj. indét.*, *tout* 48.

Traire III 4, *inf.*, trait IV 29, *ind. sg.* 3, *tirer* 241, 256.
Traitamentz (*transcrit* tract —) II 62, *traitements* 92.
Tramit, tramesit, + transmiront II 63, *pf. sg.* 3, *pl.* 3, trametiso V 6, *sbj. impf. sg.* 1, trameis V 1, *p. p.*, *transmettre* 24, 34, 246, 255, 258.
Trappes II 25, *pl.*, *trappes* (*portes*).
Tras la Clotra II 23, 28 (*faub. de*) *Très-Cloîtres, à Grenoble* 4.
Tratornont III 47, *ind. pl.* 3, *détourner, perdre* 241.
Traus II 48, *f. pl.*, *poutres* 59, 186.
Travail V 18, treval V 18, *sg.*, travails II 44, — yls II 49, 54, *pl.*, *travail* 9, 107, 180, 214.
Travailleront II 44, *pf. pl.* 3, *travailler* 246.
Traverseri T 2, 5, *adj. f.*, *de traverse* (*chemin*).
Traynasac, *surn.* = *traîne-sac* 67, 252.
Trecins III 27, Ter —, *n. pr.*, *Estressin* 6, 204.
Tremoley, *l. d.*, *tremblaie* 98.
Tres II 82, *n. de n.*, *trois* 24, 233.
Treslautar, *l. d.* = *au-delà de l'autel* (*auj. mas des Trois-Eaux, à Vaulx-Milieu*) 4, 116, 209.
Tresmees III 24, *trémois* 24.
Treval, *v.* travail.
Trinneu, Trignief, *n. pr.*, *Treignieux* (*Drôme*) 14, 84.
Triperi III 44, *triperie* (*ou tripière*).
Tro, *v.* entro.
Troni II 27, Trioni, *n. pr.*, (*porte*) *Traine, à Grenoble* 42, 46, 190, 201, 219.
Trousseuz IV 7, *sg. sj.*, *paquet, ballot* 112.
Trovar V 5, *inf.*, trovave, *impf. sg.* 3, troveront II 89, *pf. pl.* 3, *trouver* 243, 246, 256.
Troyllander II 23, *presseur d'huile.*
Trueil, *pressoir* 42, 46, 47, 136, 204.
Truita, *surn.* = *truite* (p. 23).
Tueri III 34, *abattoir* 112.
Tuit, *v.* toz.
Tupin IV 34, *pot de terre* 112.
Tyeulles, *pl.*, *tuiles* 24, 36, 150.
Tzingo, *n. pr.*, 40.
Uelmo III 20, 23, 26, 36, vulmo, *orme* 48, 51, 193, 209, 222 *.
Uignons IV 35, *oignons* 115.
Umana I 3, *adj. f.*, *humaine* 1, 67, 115.
Un, una, unes, *n. de n. et adj. indét.*, *un, une* 233.
Unces, *v.* onces.
Universal I 8, *adj.*, *universel* 230.
Uriajo, *v.* Auriatge.
Urisson, *surn.* = *hérisson* 94, 110.
Usa III 46, *p. p.*, *tenu en usage, usité* 258.
Usajo III 46, *sg. r.*, III 1, *pl. sj.* — gos, *usage* 115, 147, 224.
Uvertes II 89, *p. p. f. pl.*, *ouvertes* 112, 258.
Vaccara, *v.* vaquar.
Vachi II 52, *vache* 68, 128.
Vachier, *n. pr.* = *Vacher* 10.
Valbonneys I 14, *n. pr.*, *Valbonnais* 24, 33.

Valclareis *n. pr.*, (*Saint-Bonnet-de*) *Valclérieux* (*Drôme*) 24.
Valenci IV 6, 61, *n. pr.*, *Valence*.
Valencins, *n. pr.*, *Valencin* (*c. d'Heyrieu*) 6.
Valenconi, *n. pr.*, *Valencogne* (*c. de Virieu*) 68.
Valet V 1, — es V 17, *pl.*, *valet*.
Valgala, *l. d.* = *val gelé* 147, 149.
Valguit, valguiront, *v.* valt.
Valloiri, Vallore, *n. pr.*, *la Valloire* 60, 206.
Vallorteis, *l. d.*, *val des Jardins*, (*à Vienne*) 24.
Valnaves, — et, *n. pr.*, *Vaulnaveys* 24, 33.
Valt II 26, vaut V 17, valont. II 39, V 2, *etc.*, — on V 6, 19, *ind. sg.* 3, *pl.* 3, valguit, valguiront II 84, *pf. sg.* 3, *pl.* 3, *valoir* 197, 209, 241, 246.
Valt, Valz, Valtz, Vaus, *n. pr.*, *Vaulx-Milieu* 161.
Vaquar V 2, *inf.*, vaccara (p. 446) *fut. sg.* 3, *sav.*, *vaquer* 6, 126, 129, 256.
Varaipu, *n. pr.*, *Varèpe* (*c^e de Groslée, Ain*) 183.
Vat, *ind. sg.* 3, *aller* 241.
Vatillef, *n. pr.*, *Vatilieu* (*c. de Tullins*) 84.
Vayssel II 22, vai — IV 22, — eus *ib.*, *vaisseau* 174.
Veczi, — sci, *f. sg.*, *surn.*, *vesse* 138 *.
Vegili II 56, 57, *sav.*, *vigile* 24, 36, 150.
Veisin (*dans* Belveisin), *adj.*, *voisin* 111, 140.
Velers IV 21, *sg. sj.*, *voilier*, *mât*.
Venderi IV 45, *vendeuse*.
Vendre IV 31, *inf.*, vent III 43, IV 2, *etc.*, vendunt III 6, 43, IV 55, *ind. sg.* 3, *pl.* 3, vendus IV 3, *sg. sj.*, — ua IV 25, *etc.*, — ues III 37, *p. p.*, *vendre* 55, 79, 230, 241, 256, 258.
Vendres II 6, V 2, vandres II 14, *vendredi* 63, 74, 120, 167.
Vendues III 28, 37, — oes *ib.* 27, 31, — ees *ib.* 13, 26, *subst.*, *ventes* 55.
Venerablo I 13, *adj.*, *vénérable* 76, 231.
Venir I 3, *inf.*, vint IV 40, *ind. sg.* 3, venguit II 7, 35, 36, 38, veniront II 61, 70, *pf. sg.* 3, *pl.* 3, *venir* 17, 39, 197, 241, 246, 256.
Venua II 45, 49, III 28, *subst.*, *venue*, *entrée*.
Veraceu, — ef, *n. pr.*, *Varacieux* (*c. de Vinay*) 84.
Vercheri, *enclos autour de la maison* 10.
Verger, *l. d.*, *le Verger* (*au Touvet*) 168.
Vern, *m.*, *aune* 222 *.
Vernei, *l. d.* = *bois d'aunes* 24.
Versaor, *n. pr.*, *le Versoud* (*ruiss. à la Rivière*) 90.
Verros IV 22, *verres* 24, 31, 159.
Ves III 29, 30, *adj. f. r.*, *vieille* 17, 19, 231.
Vespre III 3, *soir*.
Vesselier V 8, *n. pr.* = *tonnelier* 10.
Veva I 11, *veuve* 24, 196.
Veyl, vieyl, *sg. r.*, viel V 11, *pl. r.*, veylles II 69, *f. pl.*, *adj.*, *vieux*, *vieille* 17, 22, 136, 230.

Veyra II 61, veer (*dans* Belveer), *inf.*, vis V 5, *pf. sg.* 1, *voir* 24, 31, 77, 164, 246, 256.
Veys II 66, V 1, *fois* 24, 36, 75, 141, 189.
Vianna, *v.* Vienna.
Vianneis I 9, Vianeis V 13, Vienneys V 1, *viennois* 107.
Viel, *v.* veyl.
Vienna III 1, IV 1, V 1, *etc.*, Vianna IV 3, *etc.*, V 3, *n. pr.*, *Vienne.*
Vigni III 12, *etc.*, — es I 8, — ie, *vigne* 39, 68, 70, 73, 226.
Vila II 1, III 2, — lla II 10, IV 60, — lles IV 66, 1° *ville*, 2° *village.*
Vilajos IV 65, *villages.*
Vimeina III 32, V*imeine* (*rue à Vienne*) 6, 24, 27.
Vineol, *m.*, *prob. petite vigne* 222 *.
Vint, *n. de n.*, *vingt* 233.
Vire III 34, *ind. sg.* 3, *virer* 241.
Vireu, — ef, — ief, *n. pr.*, *Virieu* 14, 15, 84.
Vitauz, *n. pr. sj.*, *sav.*, *en lat. Vitalis* 158, 209.
Vivre I 3, *inf.*, *vivre* 191, 256.
Voler I 4, *inf.*, volo I 10, 11, voulont, *ind. sg.* 1, *pl.* 3, volit II 49, — iant II 39, *impf. sg.* 3, *pl.* 3, volguit II 11, *pf. sg.* 3, voulens, *p. pr.*, *vouloir* 42, 79, 197, 209, 241, 243, 246, 256, 257.
Volpilles IV 7, *f. pl.*, *peaux de renard* 136.
Volunta I 4, 5, 6, 12, II 71, — onta V 5, *volonté* 1, 160, 226.
+ Voraipe, *n. pr.*, *Voreppe* 183.
Vortoillat, *surn.* = *entortillé* 6.
Vorzey T 2, 12 (*seu nemus*), *bois en broussailles, particul. d'osier et de saule dans les lieux humides, auj. ces broussailles s'appellent « vôrze » (sg. et pl.), dans les Terres-Froides.*
Voys II 85, *voix* 48, 52, 75, 141, 229.
Vulmo, *v.* uelmo.
Vulpilleri, Vulpilhe[ri], *n. pr.*, *la Verpillière* 94, 214.
Ycelles, *v.* cel.

Errata du Glossaire.

V. Choureres, *ajouter :* Chaureires E 109 (a. 1226).
V. Meiolan, *ajouter :* SH 95 (v. 1100) *du lat. Mediolanum.*
V. Outreyes, *lire :* outroyes.

II. Index des mots empruntés à la littérature dauphinoise (XVIe et XIXe s.)

Agnet, 347, *agneau.*
Aguis, aguit-aiguit, aguiron, 329, *pf. sg.* 1, 3, *pl.* 3, *avoir.*
Aguisse, 329, *sbj. impf. sg.* 3, *avoir.*
Aï, 310, *ind. sg.* 3, *être.*
Aipargna, 310, *ind. pl.* 2, *épargner.*
Aira, 245, *adv., maintenant.*
✝ Ajuo, 306 *, *f., aide.*
Alan, 400 *, *sbj. pl.* 3, *aller.*
Amarin, amarien, 398 *, *cd. sg.* 1, *aimer.*
Ambignon, 268, *nombril.*
Amerman, 346, *p. pr., amoindrissant.*
Amission, 405 *, *sbj. impf. pl.* 3, *aimer.*
Amoirou, amoeyrou, 245, *adj., amoureux.*
Andrié, 239, *n. pr., Andre.*
Ano, 215 *, *âne.*
Aoubro, 333 *, *arbre.*
Aoutchina, 210, *adj. indét. f., aucune.*
Aoutra, 210, *adj. indét. f., autre.*
Aportavon, 389 *, *impf. pl.* 3, *apporter.*
Aportission, 405, *sbj. impf. pl.* 3, *apporter.*
Apportei, 107, *p. p. f. pl., apportées.*
Arbepin, 338, *m., aubépine.*
Arey 396 *, *fut. sg.* 1, *avoir.*
Arma, ama, 346, *âme.*
Armaille, 346, *f. pl., aumailles.*
Armona, 338, *aumône.*
Ary, 397 *, *fut. pl.* 2, *avoir.*
Aurien, 398, *cd. sg.* 1, *avoir.*
Aveyna, 166 *, *avoine.*
Avin, 390, *impf. sg.* 1, *avoir.*
Avoitrou, 245, *bâtard, adultérin.*
✝ Avuro, 326 *, *adv., maintenant.*
Ayiâsou, 402 *, *sbj. sg.* 1, *avoir.*
Aze, 215 *, *âne.*
Bado, 298, *inf., béer.*
Banatei, 107, *f. pl., contenu d'une banne pleine.*
Bénisso, 387 *, *ind. sg.* 1, *bénir.*
Béti, bétie, 277 *, *f., bête, — es.*
Biau, 153, *adj., beau.*
Brularé, 396 *, *fut. sg.* 1, *brûler.*
Brut, 205, *bruit.*
Byo, 153, *adj., beau.*
Cagi, 327, *cage.*
Carcavelamen, 311 *, *bruit de grelot, — fig. babil.*
Cela ki, cela lé, 378, *pron. dém. f., celle-ci, celle-là.*
Celeu, 377, *pron. dém. m., celui.*
Celou, 379, *pron. dém. m. pl., ces, ceux.*
Ceu, 378, *pron. dém. neut. r., ce.*
Chalande, 266, *f. pl., Noël.*
Chambouota, 187, *f., age de la charrue.*
Chapet, 341, *chapeau.*
Charamel, 341, *chalumeau, sif-*

flet d'écorce, — par ext. chant, bruit.
Charamelle, 337, *ind. sg.* 3, *jouer un air, chanter.*
Charfa, 338, *inf., chauffer.*
Charrâre, 131, *f., route pour chariots, rue.*
Charroi, 206 *, *f., charrue.*
Chateus, 153, *m. pl., châteaux.*
Chavé, 143, *m. pl., cheveux.*
Chayan, 400*, *sbj. pl.* 3, *choir.*
Chessit, 394 *, *pf. sg.* 3, *choir.*
Chieu, 157, *prép., chez.*
Chieura, — e, 316 *, *chèvre,— es.*
Chiévra, 316*, *chèvre.*
Chingié, 251 *, *inf., changer.*
Chiûra, 316*, *chèvre.*
Chiva, 341, *cheval.*
Chon, 264 *, *champ.*
Choupio (*d'un plus ancien, *chalpiar*), *p.* 71 *, *inf., fouler.*
Chourot, 316 *, *chevreau.*
Cié, 341; *ciel.*
Cieur, 342, *ciel.*
Clié, 151, *clercs.*
Coeissi, 191, *cuisse.*
Coma, 231 *, *cj., comme.*
Conneussi, 403 *, *sbj. pl.* 2, *connaître.*
Consar, 342, *conseil.*
Cossio, 219*, *consul, — par ext. receveur d'impositions.*
Couragio, 290, *courage.*
Courrio, 208, *p. p. f. sg., courue.*
Cuillavon, 389 *, *impf. pl.* 3, *cueillir.*
Dana, 344, *dame.*
Dangeirou, 449, *adj., dangereux.*
Dangié, 251 *, *danger.*
Deden, 382, *prép. et adv., dans, dedans.*
Deicourousa, 245, *adj., dégoûtante, décourageante.*
Deipiet, 157*, *dépit.*
Deipisson, 320-1, *sbj. impf. pl.* 3, *devoir.*
Deitourba, 310, *inf., détourner.*
Deivo, 320, *sbj. sg.* 1, *devoir.*
Delavouore, 187, *ind. sg.* 3, *devorer.*
Derbie, 303 *, *f. pl., dartres.*
Devenin, 390, *impf. sg.* 1, *devenir.*
Dié, 143, *n. pr., Dieu.*
Dométi, dométie, 277*, *adj. f., domestique, — es.*
Dotou, 198, *docteur.*
Dou, do, 198, *n. de n. m., deux.*
Douonka, 373*, *cj., donc.*
+ Doupu, 409*, *p. p. m., dû.*
Dourâve, 347, *impf. sg.* 3, *donner.*
Drio, drieu, 208, *adj. f., drue, — es.*
Drua, 208, *adj. f., drue.*
Ecrivin, 390, *impf. sg.* 1, *écrire.*
Ei, 310, *ind. sg.* 3, *être.*
Eicoissavon, 389 *, *impf. pl.* 3, *déchirer* (*particulièrement un vêtement*).
Eicondre, 310, *inf., cacher.*
Eigleisi, 156*, *église.*
Eimagi, 286, *image.*
Eitampel, — pé, 341, *spectacle bruyant, vacarme.*
Eitara, 308, *fut. sg.* 3, *se tenir tranquille* (*ester*).
Eitela, 310, *étoile.*
El, é, 341, *pron. neut. sj., il.*
Elhy, elhi, elhe, eilli, eli, 168*, *pron. pers. f. sg., elle.*
Emouodon, 187, *ind. pl.* 3, *mettre en mouvement, faire partir.*
Enchamira, 347, *p. p. m., mis en chemin.*

Entremei, 158 *, *prép.*, *au milieu de.*
Envisiou, 306 *, *adj.*, *envieux.*
Envizi, 306, *envie.*
Eremi, 347, *ennemi.*
Estiont, 390 *, *impf. pl.* 3, *être.*
Etin, 390, *impf. sg.* 1, *être.*
Etringeo, 251 *, *adj. m.*, *étrange.*
Euriageo, 261, *n. pr.*, *Uriage.*
Eussiont, eussion, 405 *, *sbj. impf. pl.* 3, *avoir.*
Eytrangié, 310, *adj. m.*, *étranger.*
Faou, 373 *, *ind. sg.* 3, *falloir.*
Farien, 398 *, *cd. sg.* 1, *faire.*
Farojo, farougi, (*f.*), 278 *, *adj.*, *farouche, sauvage.*
Fau, 110, 449, *hêtre.*
Favoula, 218 *, *fable.*
Fayar, 110, *hêtre.*
Faye, 382 *, *f. pl.*, *fées.*
Fei, 324, *fois.*
Feroujou, ferouje (*f.*), 278 *, *adj.*, *farouche, sauvage.*
Feugi, 173 *, *fougère.*
Feyri, 170, *foire, marché.*
Fio, fiot, 191 *, *feu.*
Flou, 198, *fleur.*
Foi, foey, 386 *, *ind. sg.* 1, *faire.*
Fondey, 107, *p. p. f. pl.*, *fondées.*
Frandeyé, 268 *, *inf.*, *lancer, frapper avec la fronde.*
Fret, 158 *, *f.*, *froid.*
Frut, 205, *fruit.*
Fumâre, 131, *fumée.*
Fure, 205, *inf.*, *fuir.*
Fusse, 405 *, *sbj. impf. sg.* 3, *être.*
Gareisson, 387, *ind. pl.* 3, *guérir.*
Geivi, 155 *, 327, *cage.*
Gentilhomin, 216 *, *gentilhomme.*
Gisen, 241, *f.*, *femme en couches.*
Gita, 155, *inf.*, *jeter.*
Gliour, gliou, 376 *, *pron. pers.*, *leur.*
Glisor, 249 *, *lézard.*
Gnin, 269 *, *nid.*
Gnio, 208, *adj. f. sg.*, *nue.*
Grisivodan, 249 *, *n. pr.*, *Graisivaudan.*
Gron, 264, *grain.*
I, 168 *, *pron. pers. f. sg.*, *elle.*
Incitai, 107, *p. p. f. pl.*, *incitées.*
Iquen, 269 *, *pron. dém. neut.*, *cela.*
Ire, 317 *, *ind. sg.* 3, *ouvrir.*
Isson, 267 *, *pron. dém. neut.*, *cela.*
Ita, + itas, 308-9 *, *inf.*, *se tenir tranquille* (*ester*).
Iteyssi, 241 *, 308 *, *adj. f.*, *gâtée, moisie, pourrie.*
Izel, 262 *, *oiseau.*
Jala, 253 *, *inf.*, *geler.*
Jurtici, 311 *, *justice.*
Kaoutchin, 210, *adj. indét.*, *quelqu'un.*
Labourey, 107, *p. p. f. pl.*, *labourées.*
Laï, 310, *art. f. pl.*, *les.*
Lancié, 143, 187, *m. pl.*, *draps de lit.*
Langoirou, 245, *adj.*, *langoureux.*
Larima, 210 *, 281, *larme.*
Larima, 219 *, *inf.*, *pleurer, larmoyer.*
Larimousa, 198, 219 *, *adj.*, *larmoyante.*
Léi, 310, *art. f. pl.*, *les.*
L'en, l' (?), 373 *, *il* (*neut.*).

Lenceu, lensieu, 186, *m. pl., draps de lit.*
Levarien, 398*, *cd. sg.* 1, *lever.*
Levon, 264*, *levain.*
Li, 168*, *pron. pers. f., elle.*
+ Lioure, 323, *m., livre.*
Lizien, 390, *impf. sg.* 1, *lire.*
Longe, 158*, *adj. f. pl., longues.*
Louberou, 328*, *loup-garou.*
Lour, lor, 198, *pron. pers., leur.*
Lumen, 216*, *m., lumière, éclat.*
Ma, 341, *m., mal.*
Magité, 341, *magister.*
Maise, 307*, *p. p. f. pl., mises.*
Mandola, 217*, *amande.*
Mandoulà, 131, *amandier.*
Maniglié, 331*, *sonneur de cloche.*
+ Maràto, 337, *adj. f., malade.*
Marçora, 338, *p. p. m., dégoûté, découragé.*
Marina, 337, *adj. f., maligne.*
+ Marounètas, 337, *adj. f. pl., malhonnêtes.*
Mei, 163, *pron. pers., moi.*
Mein, 165*, *adv., moins.*
Meitié, 310, *métier.*
Meypart, 158*, *ind. pr. sg.* 3, *diviser.*
Meyza, 307*, *p. p. f., mise.*
Mi, 163, *pron. pers., moi.*
Mié, 341, *miel.*
Mier, mieur, 342, *miel.*
Milli, 369*, *n. de n., mille.*
Mingia, 272*, *p. p. m., mangé.*
Mingion, 272*, *ind. pl.* 3, *manger.*
Mó, 341, *adj. m., mou.*
Monche, 270, *f. sg., mouche.*
Monton, 270, *mouton.*
+ Mouri, 337, *moulin.*
Nado, 298, *inf., nager.*
Natura, 105, *adj. f., naturelle.*
Naturet, 105*, *adj. m., naturel.*
Necessitai, 107, *f. pl., nécessités.*
Nevon, 270, *neveu.*
Nevoué, 327*, *Noël.*
Nietole, 218, *f. pl., chouettes.*
Nieu (pas), 169*, *adv., pas même.*
Nievola, nivoula, 218, *f., nuage.*
Nontron, 270, *adj. pos. m., notre.*
Not, 158*, *f. pl., nuits.*
Omâsou, 402*, *sbj. sg.* 1, *aimer.*
Osse, 405*, *sbj. impf. sg.* 3, *avoir.*
+ Ouvi, 327*, *inf., ouïr.*
Paouro, 210, *adj. m., pauvre.*
Pané, 168*, *adv., pas même.*
Parei, 341, *adj., pareil.*
Passi, 403*, *sbj. pl.* 2, *passer.*
Pé, pet, 341, *f. sg., peau.*
Pelou, 198, *adj., poilu.*
Pena, 166*, *peine.*
Perdin, 390, *impf. sg.* 1, *perdre.*
Perdzi, 208, *p. p. m., perdu.*
Pereisou, 198, *adj., paresseux.*
Pertu, 205, *pertuis.*
Pésse, 191*, *adv., puis.*
Peu, 157, *m. pl., poils.*
Peuce, 191, *adv., puis.*
+ Péure, 317*, *poivre.*
Pleivi, 203, *pluie.*
Plena, 166*, *adj., pleine.*
Poeisse, 191, *adv., puis.*
Pogeo, 285, *pouce.*
Poi, 409, *p. p. m., pu.*
Pointio, pointieu, 208, *adj. f., pointue, — es.*
Poire, 407-9, *inf., pouvoir.*
Poitron, potron, 245, *poltron.*
Pouére, 407*, *subst., pouvoir.*
Pourou, 245, *adj., peureux.*

Povin, 390, *impf. sg.* 1, *pouvoir.*
Preifat, 157, *prix fait.*
Premié, premeiri, 130*, *adj., premier, — ière.*
Profiet, 157*, *profit.*
Promié, promeiri, — eri, 130*, *adj., premier, — ière.*
Pru, 340, *adv., plus.*
Prumirimen, 130*, *adv., premièrement.*
Puzi, 286, *puce.*
Qiran, 317*, *p. pr., couvrant.*
Qoqe-z-inos, 378*, *adj. indét. pl., quelques-uns.*
Quel (queu), quela, 379, *pron. dém., ce, cette.*
Queteu, 379, *pron. dém. m., ce* (*cestui*).
Quiblo, 332, *crible.*
Radet, raset, 304*, *radeau.*
Raïpoun, 310, *ind. sg.* 3, *répondre.*
Remplisso, 387*, *ind. sg.* 1, *remplir.*
Repeitre (se), 382*, *inf., se retirer.*
+ Resoupu, 409*, *p. p. m., reçu.*
Rieu, 179*, *ruisseau.*
Ronzi, 285, *ronce.*
Rossignon, 270, *rossignol.*
Roudaglié, 298, *inf., tourner autour, rôder.*
Roumanuet, 331*, *romarin.*
Rut, 179, *ruisseau.*
Sâ, 341, *f., sel.*
Sagio, 290, *adj. m., sage.*
Sarat, 396*, *fut. sg.* 3, *être.*
Sarmo, 338, *psaume.*
Sassonageo, 454, *n. pr., Sassenage.*
Sauzo, 285, *m., saule.*
Seignon, 270, *seigneur.*
Seipi, 318, *f., sèche.*
Seipissou, 319, *sbj. impf. sg.* 1, *savoir.*
Seipo, seipe, 320, *sbj. sg.* 1, 3, *savoir.*
Sépit, 320*, *pf. sg.* 3, *savoir.*
Seupisse, 319, *sbj. impf. sg.* 3, *savoir.*
Seyâsou, 402*, *sbj. sg.* 1, *être.*
Siegre, 156*, *inf., suivre.*
Siei, sié, 157*, *n. de n., six.*
+ Sivas, 106*, *f., avoine.*
Solei, 341, *soleil.*
Souregliada, 298, *f., coup de soleil.*
+ Souret, 337, *adj. m., seul.*
Suevada, 298, *f., repas du soir des animaux* (* *cibata*).
Suivien, 390, *impf. sg.* 1, *suivre.*
Surgian, 255, *sergent.*
Suti, 321*, *adj., subtil.*
Sutimen, 321*, *adv., subtilement.*
Tem, 158*, *temps.*
Tempouora, 187, *f., gros temps, orage.*
Tenin, 390, *impf. sg.* 1, *tenir.*
Tievena, 219*, *n. pr., Etiennette.*
Toma, 308*, *f., petit fromage.*
Tossio, 278*, *m., poison.*
Trabla, 335*, *table.*
Trabla, 335*, *tablée.*
Tracloutra, 109, *n. pr., Très-Cloîtres.*
Travai, trava, travâ, 126, 341, *travail.*
Trôbléi, troblaï, 310, *ind. sg.* 2, *troubler.*
Trui, 191*, *pressoir.*
Ur, 347, *un* (*suivi d'une voy.*).
Urissia, 255, *p. p. m., hérissé.*

Uzel, uzeus, 262*, 153, *oiseau, — x.*
Vandzi, 208, *p. p. m., vendu.*
Vegni, 208, *p. p. m., venu.*
Vei, 324, *fois.*
Vendeime, 346, *f. pl., vendanges.*
Veyra, véra, 231*, *inf., voir.*
Vié, 143, *adj. m. pl., vieux.*
+ Vioure, 325, *inf., vivre.*
Visagio, 290, *visage.*
Voreppo, 318*, *n. pr., Voreppe.*
+ Vou, 326*, *adv., où (ubi).*
Voulon, 264, *m., faucille.*
+ Vount, 327*, *adv., où (unde).*
Zié, 143, *m. pl., yeux.*

III. Index des mots empruntés directement aux parlers vivants.

a 372*, pron. pers., je.
a 372, pron. neut. sj., il.
abadzéron 394*, pf. pl. 3. mettre dehors (part. les bestiaux).
aberzī 446, inf., loger (part. la récolte).
ăbro, 333, arbre.
adure, adzure, inf., *adu,* p. p. 205, 281, amener.
achitā, aṣitā, ache —, aṣe —, aṣtā, astā 242, inf., acheter.
achivā 106, inf., nourrir.
achon, atson, aṣ —, as — 275, 295, 319, f., hâche.
ăkrīre, 310, inf., écrire.
ămăzi, 286, 310, image.
ăpé, ĕpé 199*, 310, adj., épais.
ăretā 167*, inf., hériter.
ărīye, Eari 139, 140, n. pr., Heyrieu.
afănā 194*, inf., gagner (avec peine).
afĕtā, afrĕtā 332, inf., couvrir le comble d'une maison.
agu, 279, adj., aigu.
aguzyé, — zé, — zī, — jī 279, inf., aiguiser.
ailyi, — lye, élyi, — lye, èlyi, — lye, 168*, 372, pron. pers. interrogatif, elle, elles.
airou, — rū, érou, — rū 198, 245, adj., heureux.
alanyi, — ni, — nye, ŏlanye alŏnye 325*, noisette.
alétā 117, inf., allaiter.
ămo, e 386, ind. sg. 1, *amăvo, — vou* 389, impf. sg. 1, *ami, amu,* 393, pf. sg. 1, *amarèn, — yèn, — én* 398, cd. sg. 1, *amisan* 405*, sbj. impf. pl. 3, aimer.
amon, — ó, — ŏ, ò, — ou, — ū 272, adv., en haut.
amwérou, — rū 245, adj., amoureux.
an 110, ind. pl. 3, avoir.
anbotā, enboută 458, f., contenu des deux mains.
anburé 268, nombril.
Andri (cht) 151, n. pr., Saint-André-(le-Gua).
anfè 266, enfer.
anfonsā 266, inf., enfoncer.
anklyeno, enkywén, enkyén 216*, enclume.
ankœ 158*, 191, adv., aujourd'hui.
ankrótā 201*, inf., enterrer (part. les animaux).
anportā 266, inf., emporter.
anvŏy 177, envie.
aoutchèn 288, adj. indét., aucun.
aplè 458, outillage d'une ferme.
āpòla 218*, étincelle.
aproṣīye 319, inf., approcher.
arandèla 268, hirondelle.
aranye, ir —, ér —, ènranyi 252, araignée.
ardzī 295, adj., hardi.

arma 346, âme.
armon - na 270, aumône.
arṣaw 210, f., chaux.
artaw, — *aẅ*, — *aœ*, — *œ̄*, — *ou*, — *ū*, *artyaw*, *artsaẅ*, *artsaœ*, *artsœ̄*, *artyou*, *artsū* 173 *, sg. et pl., *artai*, 368, sg., orteil.
askalīye 310, escalier.
asplikā 310, inf., expliquer.
ava 342, *avè* 119 *, adv., aval, en bas.
avaina, — *ā̆ena*, — *ā̆na*, — *ā̆na*, — *éana*, — *īna*, *éna* 166, 174, 177, 178, avoine.
avansā 118, *avansī*, — *īe* 120, 448, + *avansō̆r* 334, inf., *avanchè*, — *chā* 120, 448, p. p., avancer.
avartī 253, inf., avertir.
avē̆ra, *avāre* 231, 407, inf., avoir.
avili 343, abeille.
avūtra, *ayūtra* 202, 326, adv., de ce côté, à travers (ppt. au-delà).
avwai, — *wae*^{i}, — *wā̆e*, — *wā̆*, — *wa*, — *wē̆*, — *wē̆*, — *wè*, *avē̆*, *avō̆*, *avoū*, *avò* 192, prép. et adv., avec.
avyaw, — *yaẅ*, — *yoū*, — *yū*, *avẓū*, *avū* 202, 320, m., ruche d'abeilles.
avyou 391 *, impf. sg. 1, avoir.
aw, *aẅ*, *oū*, *ō̆*, *ū* 372, 1° pron. pers, m. sj. interr., il ; 2° pron. neut. r., le.
awlye, *aẅlye*, *aœlye*, *ā̆lye*, *œlye*, *oūlyi*, *ūlyi*, *ūlye* 279, aiguille.
ayèn, — *én*, *aye* 390, impf. sg. 1, 3, avoir.
aẓā̆ẓo 331, charrue.
Bā, v. *balyī*.
Baire, *bā̆ere*, *bā̆re*, *béare* 167, inf., *baivo* 177, ind. sg. 1, *bō̆y* 177, ind. sg. 3, *bevā̆vo*, *bevyèn* 392 *, impf. sg. 1. *byaw*, *byaẅ*, *byou* 207, p. p., boire.
Balyī 120 *, inf., *bā̆* 274 *, impérat. sg. 2, donner.
Banā̆ta, *benā̆ta*, p. 460, f., baquet.
Barbèn 337, n. pr., Balbins.
Barbu 298 *, f., clématite.
Baritai 154, bluteau.
Bataw, — *aẅ*, — *oū*, — *ū* 202, 242, battoir.
Baw, *boū*, *bō̆*, *boūe*, *boūo*, *boūvo*, *boūa* 188, 325, bœuf.
Betā 406, inf., mettre.
Bē̆tye, *bē̆tse* 225 *, 227, bête.
Bezon, *bejon* 202, besoin.
Bīye, *bī* 151 *, bief.
Bō̆, *bō̆*, *bō̆r* 153, 311, adj., beau.
Bóna, *bouna* 272, adj., bonne,
Bónó 378 *, adj. m. pl. (ploclitique), bons.
Bou, *boūe*, v. *baw*.
Bourdzẅā̆ra 328 *, f., hanneton.
Boutèyi 343, bouteille.
Bouyon 343, bouillon.
Bōy, v. *baire*.
Brandyā 389, impf. pl. 2, branler.
Brè 119 *, bras.
Bregon, *Brigon* 202, n. pr., Bourgoin.
Buklā, *bukyā* 299 *, inf., griller.
Būẓo 331, beurre.
Bwata 187, botte.
Bwē̆, *bwè*, *bwe*, *bẅē̆*, *bẅè*, *bẅe*^{i}, *bẅe*, *būye*, *bwā̆* 203, bois.
Bwē̆chye 460, f. sg., paquet de chanvre en tiges.
Byan 266, adv., bien.

Byaw, v. *baire*.
Byaw̃ 258, pl., boyaux.
Chā, ṣā, ṣyār, ṣyẽ, syẽ, ṣẽ, sẽ, tsẽ 112, 275, char.
Chaire, ṣaire, ṣaira, saira, chẽra, sẽra, sẽra 231, 406, inf., *chayi, sayi, seyi, saiji, séji, sènji* 394 *, 438, pf. sg. 1, *chayaijo, chayai* 402 *, sbj. sg. 1, *ṣaw, saw̃, ṣoū, sœ̃, ṣai* — *ṣaita* 409, p. p., choir.
Chākon, ṣākon, sākon 205, chacun.
Chalande 266, f. pl., Noël.
Chamèn, chamī, chyemèn, chemèn, ṣyemèn, ṣyœmèn, ṣyumèn, ṣumèn, semén, ṣemyén, semén, stamī 248, 267 *, 275 *, 276, chemin.
Chantyā 389, impf. pl., 2, chanter.
Chapai 154, chapeau.
Chapi, ṣapi, sapṣe 462, hangar.
Charamelā 337, jouer du chalumeau, chantonner.
Charché, ṣarṣi 253, 120, inf., *sersẽron* 394 *, pf. pl. 3 (de *ṣersī*), *ṣarṣè* 120, p. p., chercher.
Charfā, ṣarfā 338, inf., chauffer.
Charvazo, sarvaẓo, sōvazo 338, sauvage.
Charwi, charwèn, tsarwen, sarwi, ṣarwé, sarw̃i, sarw̃è, sarw̃e, saroū, sarœ 206 *, 269, charrue.
Chātai, chāté, ṣātè 154, 342, château.
Chātanye, ṣātanyi, ṣetanye, setanye, ṣitanye, ṣitani 126, 248, châtaigne.
Chèla 297, chaise.
Chelaw̃, choulā̃, ṣelwa, solwai 453, m., petite lampe à crochet.
Chèn — chén, ṣèn — ṣén, tchén, tchyén, tsén, sèn — sén 114, 274, 275 *, chien.
Cher, ṣīer, ṣyèr, ṣyẽ, ṣā̃, ṣéa, syẽ, sẽ 112, 178, chair.
Cherva beñaita 338, n. pr., Silve Bénite.
Chẽrvze 327, sauge.
Chetsichyi 377, celui-ci.
Cheva, chiva, chyeva, tchiva, stuva, ṣiva, ṣivè, ṣivõ, ṣivwa, ṣyeva, ṣyuva, ṣuva 119, 126, 173, 248, 274, 275, 276, 311, 342, cheval.
Chezou 152, cuvier de lessive.
China, ṣina, sena 114, chienne.
Chœ̃ra, chyœ̃ra, chwẽra, chw̃éra, chūra, tchyœ̃ra, tsaw̃ẓa, ṣyœ̃ra, ṣūra, sœ̃ra, — chẽvra, chīvra, tyẽvra, tsīvra, ṣyẽvra, ṣẽvra, ṣīvra, sẽvra 274, 275, 276, 316, 331, chèvre.
Chon, tsõ, ṣon, son, tsan 264, 274, champ.
Chõsimenta, chõchyementa 359 *, chaussure,
Chòtre 333, inf., sortir.
Chourẽre 454, n. pr., Chevrières.
Choūza, soūza, chõza, sõza 211, chose.
Chujè 256, ciseau de menuisier.
Chwama 211, ânesse.
Chw̃efrā̃ 207, inf., soufrer.
Chyè, ṣya, tchyè 112, 274, chat.
Chyū, tsẽ 157, 275, prép., chez.
Dai 158, prép., dès.
Daipwé, dā̃pūye, dépœ̃ 158, depuis.
Daivre, dīvre, dẽvre, devre, —

dæ̃re, dæ̃ẓe 177, 322, 321, *dépre, dèpre* 320, 321, 407, inf., *daivo* 177, *daivon* 415, ind. sg. 1, pl. 3, *devãvo, deryèn* 392, impf. sg. 1, *devī, devẓī* 321, pf. sg. 1, *dyaw, dyaẅ, dzaẅ, dyou* 409, p. p., devoir.

Damajo 246, dommage.

Danjyé 449, danger.

Darbon, drabon, zarbon, ẓarbon, jarbon 295, m., taupe.

Darbyò, darbwa, v. *dòbya.*

Darneya, zarneya 303, m., piegrièche.

De, v. *ye.*

Dedyan 267, dedans.

Defoue, — ouo, — ouvo, — oua 188, dehors.

Deman 158, demain.

Demarkorā, demerkourā 339, inf., décourager.

Demèlyé, zemelyī 290, inf., geindre.

Demourẽron 394 *, pf. pl. 3, demeurer.

Dèn 176, doigt.

Dentéjyaẅ 307, n. pr., Demptézieu.

Deporpã 338, p. p., écorché.

Dépre, v. *daivre.*

Dẽrbi, zẽrbẓe 303, 324, dartre.

Desodã, inf., *desòde, desoùde,* 201, ind. sg. 3, éveiller en sursaut, surprendre.

Devenãvo, devenyèn 392 *, impf. sg. 1, devenir.

Devi, v. *daivre.*

Devyén, v. *daivre.*

Dika, dzika, ẓika, — juka, juska, juchka 287, 288, prép., jusque.

Dilyen, dyilyon, dyelyon, dzilyon, dzelyon 206, 452, lundi.

Dimã 452, mardi.

Dinã, dinyã 117, inf., dîner.

Dizi, dizu, dzeji, disi 394 *, pf. sg. 1, dire.

Dizyou 391 *, impf. sg. 1, dire.

Dje, dze, v. *ye.*

Dòbya, darbyò, drabyò, darbwa, darbẅa, ẓarbwa, ẓarbẅa, zarbẅa 297 *, clématite.

Dæ̃re, dæ̃ẓe, v. *daivre.*

Dondã 296, dompter.

Doū, dū, dzū, m., *dæ̃, dyæ̃, dzæ̃, dyūe, dyẅè, dyẅe, dzẅé, dzẅè, dzẅe,* f., 369, deux.

Douloumyaw, Douloumyaẅ 345*, n. pr., Dolomieu.

Drai, drõy, — draita 174, 177, adj., droit, droite.

Droblã 335, inf., doubler.

Drõblo, droublou 335, adj., double.

Drumye 181, inf., *dyẅẽrmo, dzẅẽrmo, dyæ̃rmo, dæ̃rmo, drẅẽmo, drẅẽmo, dræ̃mo* 189, ind. sg. 1, dormir.

Dyaw, v. *daivre.*

Dyẽmo 258, n. pr., Diémoz.

Dyœmenzdi 290 *, dimanche.

Dzè 274 *, n. pr., Joseph.

Dzevendre 230, vendredi.

Dzezoūo, — oūo, — oūvo, — oūa 188, jeudi.

ẽ, ai 127, ind. sg. 1, avoir.

é(y), è(y), i, a, la 372, pron. neut. sj. direct, il.

é, o 372, pron. neut. sj. interrog., il.

é, è, i, œ, aw, aẅ, oū, ū 372, pron. pers. m. sg. sj. interr., il.

é, è, œ, i 372, pron. pers. m. pl. sj. interr., ils.

Eari, v. *ârīye*.
édā 117, 433, inf., aider.
efan, v. *enfan*.
égadzïwai 203, aqueduc, conduit.
ĕglya, *ĕglye*, *ĕlye*, *édye*, f., *ĕglyo*, *ĕlyo*, *ĕdyo*, m., 288, aigle.
eglyĕze, *edyĕze*, *lyĕze*, *egyaize*, — *je*, *egyăze*, *egīje* 156 *, église.
égrivo, *grivo*, *egrevo*, *igrevŏw*, *egrwòlo*, *grwòlo*, *egrwèlo*, *egrelou* 187, 218, 234, 330, houx.
égron 295, héron.
ekoūela, *ekwala* 189, 187, école.
èle, *ale*, *le*, *i*, *lye* 372, pron. pers. f. sj., elle, elles.
èle, *yèle* 378, pron. pers. f. pl. r. de prép., elles.
èlo, *yèlo* 377, pron. pers. m. pl. r. de prép., eux.
èn, *én*, *yèn*, *yén*, — *ina*, *yina*, *yena* 208, adj. indét., un, une.
endan, *andan* 126, 292, andain.
enfan, *efan*, *efen* 264, enfant.
enfanzī 348 *, inf., couvrir de boue.
ènfarmā 253, 265, inf., enfermer.
enkywen, v. *anklyeno*.
enpyajé 276, empêtrer.
ensen, *enchen*, *ansen*, *anchen*, *ansan*, — *ensyon*, *enchyon*, *enchon*, *ansyon*, *anchyon* 267, 345, ensemble.
enseverā(s'), *ansaverā(s')* 243 *, inf., s'égarer du droit chemin.
èntanā, *antanā* 345, inf., entamer.
èntarā 253, inf., enterrer.
èntèndre 265, inf., entendre.
ento 233, arbre greffé.
epala, *epăla* 218, 286, 299, épaule.
éplétā, *aplétā*, *aprétā* 340, 341, inf., avancer à l'ouvrage.
éran, v. *yérou*.
éranye, v. *aranye*.
erison, *œreson*, *œrson*, *yœrson*, *yœrchon*, *yœrechon*, *irson*, *yerechon*, *urison*, *ureson*, *urson*, *urechon*, *yureson*, *yurson*, *yurechon*, *yïwérechon*, 255, hérisson.
éroū, *érū*, v. *airou*.
ĕrpi, *ĕrpye*, *ĕrpse*, *ĕrpe*, — *ĕrche*, *ĕrchye* 277, 319, herse.
ĕse(t'), *ĕche(t')* 438, ind. sg. 2, être.
esyèla 286, échelle.
étă, *èntă*, *éntă*, *tă* 308, inf., se tenir tranquille.
etai, *tai*, — *etaisi*, *taisi*, *taichye* 241 *, 308, adj., pourri, moisi, gâté.
etĕla 286, étoile.
étoyé, *entoyé*, *antoyé*, *toaye*, *entouye*, *touye*, inf., 115 *, faire rentrer, serrer.
etrăblo, m., *etrăbla*, f., 335, étable.
étranzī 251, étranger.
etróblo, m., *etroubla*, f., 335, 437, éteule.
ĕtyou, *ĕtsou*, *ityèn*, *étyén*, *ĕtsén* 455, 309, 388, impf. sg. 1, *ĕtse* 390 *, impf. sg. 3, être.
Fà, *fĕta* 191, 282, p. p., fait, faite.
Făbóla, *fāboula*, *fābwala*, *făvola* 187, 218, 220, 321 *, fable.
Fai, *fā*, *vā* 132, 324, fois.
Fairi, v. *fyĕri*.
Famili 343, famille.
Fan, v. *fwai*.
Faouze, *faïwze*, *faœze*, *foūze*, *fōze*, *fœze*, *fūze*, — *fyaouze*,

fyaẅze, fyœze, fyoūze, fyūze 173, fougère.
Farena 180, farine.
Farẓī 322 *, inf., forger.
Fāvola, v. *fābola*.
Faw, faẅ, fou 211, fou.
Fazyou 391 *, impf. sg. 1, faire.
Fḗ, frḗ 311, 332, f., faîte.
Fejo, feẓo, fezo 278 *. foie.
Fena 344, femme.
Fenairīye, — ī, fenéré 115 *. inf., faner.
Fendwa 206, p. p. f., fendue.
Fèr, fḕ 334, fer.
Fḗsan 405 *, sbj. impf. pl. 3, être.
Fḗta 311, fête.
Filyaw, — aẅ, — ou, — œ. — ò, felyoūe, fṣelyoūo, — oūov, — oūa, 188, 451, filleul.
Filyoūela, filyoūla, filyṓla 189, 211, filleule.
Finaiso, ind. sg. 1, *finaisāvo*, impf. sg. 1, 387, finir.
Finya 223, p. p. f., finie.
Fīr, fyḕ 342, fiel.
Fǣrchi, fū́rchi 202, 201, fourche.
Fon 264, faim.
Fontana, — an-na, — ena 106, 272, fontaine.
Fò(r), foù(r), fò 200, four.
Fortamèn 265, fortement.
Forzdyé 290 *, 454, inf., forger.
Fosé, fousé, fouché 407 *, inf., falloir.
Foūdā́, fṓ —, fū́ — fẅe —, fẅé —, fẅī — 262, tablier.
Fourezou 278 *, farouche.
Frai, fré, frè, fre, fraè, frā́, frǣ, frèn, frén, frṓy, fréa, — fraida, frḗ —, frḕ —, fraè —, frā̀e —, frā̀ —, frī —, frèn —, frén —, fréa — 175, 225, adj., froid, e.
Franda 268, fronde.
Frandólā́ 334 *, f., espace parcouru par une pierre de fronde.
Franṣizon 302 *, l. d., mas des franchises.
Frānyo, frḗso, frḗcho, frḗchyo, m., *frḗse, frǣse, frḗchye*, f., 215 *, frêne.
Frāre 230, frère.
Fremolā 244, frissonner.
Frīta 394 *, f., fruits.
Fṣenye 181, inf., finir.
Fu, fẅī, fī 394, pf. sg. 1, être.
Fumèla, fẅemèla 255, 207, femme.
Fwa, fẅa, fya, fyò, fyon, fūe, fū 191, 208, 270, 271, feu.
Fwai, fwā̀e, fwā́, fwṓy, fwè, fé, fō 386, ind. sg. 1, *fan* 110, ind. pl. 3, *fījyén* 177, impf. sg. 1, *fḗjye* 390, impf. sg. 3, *fézyan, fèzyan, fḗjyan* 250, 307, impf. pl. 3, faire.
Fwairi 203, foire (foria).
Fẅemā 207, inf., fumer.
Fyḕ, v. fīr.
Fyḕdre 333, inf., frapper.
Fyḗri, fyḗre, fṣḗre, — fairi 170, foire (feria).
Fyilyi, fyelye, fṣelye, fili, fiyi 180, 181, 343, sg., *filyè* 229, pl., fille.
Fyò, v. *fwa*.
Gānyaẅ, 194 *, n. pr., Gagneux.
Garaiso, ind. sg. 1, *garaisāvo*, impf. sg. 1, 387, guérir.
Garnya, — è 223, 229, p. p. f. sg. et pl., garnie.
Gā́to 233, adj., gâté.

Gazẽron 394 *, pf. pl. 3, gager.
Gẽpi, — *pye*, — *pṣe* 311 *, guêpe.
Gizanchi, *vizansi* 298 *, 454, clématite.
Gõbyo, v. *gwòbyo*.
Godze 274 *, ind. pr. 3, vaciller.
Goutā, *gutā* 201 *, inf., goûter.
Grāmen 219, chiendent.
Gran, *granda* 364 *, adj., grand,e.
Granai, *granã* 131, grenier.
Grandze 181, inf., grandir.
Groūesa 189, adj. f., grosse.
Gwòbyo, *gõbyo*, *gõbẓou* 187, 324, engourdi.
Gyayaẽ 305 *, glaïeul.
i 372, 1° pron. pers. m. sg. et pl., il, ils; 2° pron. pers. f. sg. et pl., elle, elles; 3° pron. neut. sj. ou r., il, le.
i, *lye* 372, pron. pers. f. sg. pl., elle, elles.
i(l), *ou(l)*, *ō(l)*, *ū(l)*, *l'* 372, pron. pers. m. sg. sj., il.
i (*l*, *z*, *j*), *é* (*l*, *z*, *j*), *ū* (*l*, *z*, *j*), *l'* 372, pron. pers. m. pl. sj., ils.
ibanā 287, inf., casser les cornes.
ibaraoudā 328 *, inf., effrayer, taquiner.
ikan, *iken* 380 *, adv., ici.
ikaẽ, *kœ* 254 *, pron. dém., celui-ci.
iken, *ikyen*, *tyan* 269, 266, pron. dém. neutre, ceci.
ikóre 287, inf., battre le blé.
ikorṣyé 287, inf., écorcher.
+ *ikoundre* 287, inf., cacher.
ino(loz) 243 *, pron. indét., les uns.
inyon, *yenyon*, *enyon* 260, oignon.
iranye, v. *aranye*.
irson, v. *érison*.
isen 269, pron. dém. neut., cela.
iṣenda 217 *, planchette pour couvrir les toits.
itranlyā 287 *, inf., étrangler.
itroblã 287 *, champ d'où le blé a été enlevé.
itrœmã 287, faire rentrer (part. les bestiaux).
ityèn, v. *étyou*.
izè, *uzè*, *ẽizè* 262, oiseau.
izerãblo 249 *, 332, érable.
Jalã, *ẓalã*, *zalã*, *ẓyèlã* 253 *, 155 inf., geler.
Jaw 325 *, 452, jeudi.
Jènjanbro 213 *, écrevisse.
Jó(r), *jou(r)*, *zo(r)*, *zou(r)*, *ẓo* 200, jour.
Jounye, *zounye* 292, 213, inf., joindre.
Kadzére 297 (imprimé *cadzére*), adj., *chèla kadzère* = petite chaise d'enfant.
Kalamantran 331, carême-prenant (mannequin qui le figure).
Kãlo, *kèlo* 105, 382, quel.
Kankwãra 328 *, f., hanneton.
Kaoutchèn 288, quelqu'un.
Karkavelã 311, inf., faire un bruit de grelot, fig., babiller.
Karkulã 339, inf., calculer.
Kasīe, inf., *kacha*, 448, p. p. cacher.
Kavala, *kavalan* 271, jument.
Ke, *ké*, *kai* 381, quoi.
Kelo, *kela* 254 *, 378, celui, celle.
Kère, *kyère*, *kī*, *kãre*, *kõre* 333 *, 406, inf., aller chercher.
Keryū, *kirū* 260, adj., curieux.
Klã, *klyã*, *kyã*, *tyã*, *hlyã* 116, 281, adj., clair.
Kò 342, cou.
Kò, *kwa*, *kwè*, m., *kwaita*, *kwẽ-*

ta, f., 191, 119 *, 282, 283, p. p., cuit, cuite.
Kóbla 315, 437, couple de bêtes attelées.
Kodā, koudā, kyudā, kyutā 296, inf., penser de, être sur le point de.
Kœ, v. *ikaw̆*.
Kœka 211, f., quelque.
Kœken, kelaiken 390 *, dém., celui-ci, celle-ci.
Kóflā, kouflā, konflā, gonflā 271, inf., gonfler.
Komensé, — chīye, — chī 266, inf., commencer.
Konsai 171 (imprimé *consai*), conseil.
Kó(r), kou(r) 201 *, cour.
Kōrda, koūrda, kyœ̄rda, kourla 296, courge.
Kótī, koutī, koutsī 271 *, dévorer, détruire.
Koūe, koūo, koūvo, koūa 188, cœur.
Koūeta, kṓta 189, 311, côte.
Koumā́klo, ko —, ku —, kyumā́kyo, tyumā́tyo 255, crémaillère.
Koūte, kūte, koute 201, ind. sg. 3, coûter.
Koutsa 275 *, p. p. m., couché.
Kouze 213, inf., coudre.
Kouẓo 202 *, 323 *, l. d., Écouges.
Kovẽ, kuvẽ 258, couvert (toit).
Kozèn, kuzèn 258, cousin.
Kraipa, — pe, — pi, — pye, — pṣe, krẽpe, — pṣe, krīpṣe 319, crèche.
Kremū 139, *Kréami* 178, n. pr., Crémieu.
Krènre 176, inf., croire.
Kren e 213, inf., craindre.
Kròta 452, grotte.
Kroūta, krūta 201, 311, croûte.
Krṑy 177, ind. sg. 3, croire.
Krufa 330, gourme.
Krwī, krw̆ī, krwai 203, croix.
Krw̆a 187, corbeau.
Krw̆afo, koafro 187, coffre.
Kublo, koblo, kœblo, keblo, tyœblo 332, crible.
Kumon, komuna, 206, adj., commun, e.
Kurī, kyuvrī, kruvẓe, krevẓe 317 *, 181, inf., couvrir.
Kūṣi, kūse 446, lit (couche).
Kustṑflo 332, n. pr., Christophe.
Kwa, v. *kò*.
Kwaivo, kwènvo, kwévo, kwīvo 176 *, 320, balai.
Kwar, kwa, kw̆a, kyœ̀r, kyœ̀, kœ̀r, kœ̀, kūr, kw̆ī, kyw̆ī, tyw̆ī, kūye, tyūye, kūyo, kūya kyūa 192, cuir.
Kwè, v. *kò*.
Kwè, kyw̆a 119 *, 248, queue.
Kwẽsi, kwẽse, kwénse, kw̆ẽse, kwaisi, kwā̆se 192, cuisse.
Kwīvo, v. *kwaivo*.
Kwòsyo, kṓchyou 187, 219 *, receveur de contributions.
Kyaw̆tā 296 *, inf., clouer.
Kyœ̀(r) 201 *, 202, adj., court.
Kyw̆a, v. *kwè*.
La 372, pron. neutre sj., il.
La, — le, lè, léi, lai 372, art. f., la, — les.
Lai, la 127 *, 191, 282, lait.
Laitā, lé —, lī — 116, 177, f., petit lait.
Lamon 272, adv., de ce côté en haut.
Lana, lan-na, lèna, lena 106, 272, laine.

Laœrumā 219*, inf., larmoyer.
Larima 219*, larme.
Law, law̆, loū, lū, lyū 198, 328*, loup.
Lawra, lŏra, lavra, lévra 210, 316*, 322*, lièvre.
Lé, lè 279*, adv., là.
Lènga 267, langue.
Lensyū, lansū 186, 187, 267, drap de lit.
Levon 264*, levain.
Linyū 187, ligneul.
Lītā, v. *laitā*.
Lityetye, létyetye 380*, dém., celui-ci, celle-ci.
Lityelyé, létyelyé 380*, dém., celui-là, celle-là.
Lo, lou, le 355, art. m. sg. pl., le, les.
Lò 110, lac.
Lō 158*, pron., lui.
Lonji 289, adj., longue.
Lonṣenā 164, n. pr., Longechenal.
Lŏra, v. *lawra*.
Loū, lŏ, lò, lū, lyā, lō, lyō, lyaw̆ 376, pron., leur.
Louren, Lò —, Lu — 262, n. pr., Laurent.
Louye 114*, inf., louer, donner à bail.
Lóva, louva 197*, 198, louve.
Lū, v. *law*.
Lū, v. *loū*.
Lūberoū, lyūberū 328*, loup-garou.
Lūra, v. *lyōra*.
Lūre, lyūre 205, inf., luire.
Luzenéa 285*, n. pr., Luzinay.
Lwen, lyon 293, adv., loin.
Lw̆izernā 285, inf., briller par intermittence.
Lyan (ŏ) 191, loc. prép., au lieu de.
Lyaw̆, v. *loū*.
Lyen 452, lundi.
Lyōra, lyūra, lūra, lyw̆éra, — lyévra, lyīvra 316*, 322*, f., lièvre.
Lyòna, lyōna, lyw̆ena 206, 207, lune.
Lyuvè 256, hiver.
Mā 282, f., pétrin.
Mā, v. *mai*.
Mā 342, mal.
Mā 452, mardi.
Mābro 333, marbre.
Māe, v. *maw*.
Mai 127, mai.
Mai, mā, mè 132, 252, mois.
Maiselā, — olā, mwaiselā, mwī —, mwé —, ma —, mū —, mésolā, mènsoulā 250*, 176, m., dent mâchelière.
Maiza, — ja 307, p. p. f., mise.
Maizon, mé —, mè —, mā —, méa —, mèn —, méijon, mījon, 250, 251, 249, 178, 176, 177, maison.
Mākyo, mātyo 235, 282, mâle (chanvre).
Mālerūza 198, adj. f., malheureuse.
Mandzīyne, méndjé, mi-ndzī, mi-ndzyé, + min-zŏr, + mijā, mijā, mijé, — jyé, — jīye, — jī, — mizdyé, mizīye, — zī, — zyé, — zīe, — zī, inf., *mija, mijya, — zya, — zyè, — za, — zè, — za* p. p., 118, 119, 120, 122, 272*, 275*, 290*, 334, 440, manger.
Manoūra 454, f., manœuvre.
Mantai 154, manteau.

Māke, méke 126, (imprimé *māque*), cj., pourvu que.
Mantelwata 187, f., petit manteau.
Marsīye, marsī, marṣya 120 *, marché.
Maw, maẅ, mǎe, moū, mū 188, 206, 380 *, adj., mûr.
Maẅnyīe, — ī, mœnyī, mounyī, — nyé, mŏnyé, munyé,— nyīe, — nyī 259, meunier.
Me 372 *, pron. employé comme sj. = je.
Me, mi, mèn, mè, mai, mye 163, 164, 269, pron., moi.
Méazon, v. *maizon*.
Méklā, — klyā, — kyā, — tyā 282, inf., mélanger.
Mèkre 452, mercredi.
Melīka 170 *, gomme du cerisier.
Melyoū, — lyū 198, meilleur.
Menasā, — sī, inf., *menachè*, p. p., 118, 120, 440, menacer.
Menaẅ 204, m., poignée de chanvre.
Méndjé, v, *mandzīye*.
Menze 252, f., manche.
Mépola, napola 218 *, nèfle.
Métā, maitya, — tyè, métya, méitsa, mītsa 117, 119, 177 *, moitié.
Metre, metā 406, inf., mettre.
Mi 372 *, pron. employé comme sj. = je.
Mijé, v. *mandzīye*.
Mījon, v. *maizon*.
Mīr, myé 342, miel.
Mirai, myerai 235, miroir.
Mizdyé, v. *mandzīye*.
Mizī, v. *mandzīye*.
Módǎ 296, inf., se mettre en mouvement, partir.
Mŏdre 333, inf., mordre.
Mólen, moulen, mólan, moulan 267, 268, moulin.
Mon, mon' — moun' — men, (avant voyelle), m. sg., *mó(z,j)*, *mou(z,j)*, *me(z,j)*, m. pl., *ma*, f. sg., *me(z, j)*, f. pl., 375, pron. poss., mon, ma, mes.
Monton, v. *mowton*.
Mórevè 272, n. pr., Montrevel.
Mou, v. *maw*.
Mourise, Muri, Meri 261, n. pr., Maurice.
Mouze, moze, monze 213, 270, inf., traire.
Mowton, maw —, maẅ —, mœ —, mū —, mou —, mō —, mon — 259, 270, mouton.
Mula, mẅe —, mœ —, myœ —, me —, moū 207, mule.
Murī 181, inf., mourir.
Mwādīye 116 *, n. pr., Moidieu.
Mẅā 298, inf., muer.
Mẅeralye 207, muraille.
Myè, myai, myèn, myǎe, myǎ, myŏy, myœ, subst., *myé, mé, mi*, proclitique, 158, milieu, mi.
Myoūdre 476, n. pr., Méaudre.
Na, nè 119 *, adj. indét. f., une.
Nai (pā) 168, adv., (pas) même.
Naivre, nǎe —, nī —, nèn —, nǎire 176, 325, inf., neiger.
Naizīye, — zī, — nézé, — zī, — jī 125 *, inf., rouir.
Nantwèn 269, n. pr., Nantoin.
Napola, v. *mépola*.
Naw, noū, nŏ, noŭe, noūo, noūvo, noūa 188, 325, n. de n., neuf.
Ne 125 *, routoir.
Néa, nèn 178, 176, neige.
Nentilye, nentelye, nantilyi, nyéntselye 336, lentille.

Nènvre, v. *naivre*.
Nīre 177, adj. f., noire.
Nivola, *nyevoula*, *nivwala* 220, 149, 187, nuée.
Nò, *nwè* 191, 282, 283, nuit.
Non, v. *nyaw*.
Nótron, *noutron*, *nontron*, *nóton*, *neton* 270, 375, adj. poss. m., notre (proclitique).
Noyé, *nouye* 277 *, Noël.
Nwavo 187, adj., neuf.
Nwī, *nyẅī*, *nwai*, *nwā̆*, *nwā́*, *nwā̆*, *nwè* 203 *, noix.
Nyaw, *nyaẅ*, *nyoū̆*, *noū̆*, *nyū*, *non* 198, 270, nœud.
Nyaẅjā, v. *nyouzā̆*.
Nyaẅtā 296 *, 304, inf., nouer.
Nyèn 269, nid.
Nyétola, *nyi* — 218 *, chouette.
Nyō̆, v. *nywā̆*.
Nyon 205, 279 *, 382 *, pron. indét., personne.
Nyonchen 382 *, adv., nulle part.
Nyouzā, *nyaẅjā* 304, inf., nouer.
Nywā̆, *nyẅā̆*, *nyō̆* 209, 304, inf., nouer.
o 372, 1° pron. m. sj. interrog., 2° pron. neut. sj. interrog., il ; 3° pron. neut. r., le.
o(l), *ou(l)*, *ū(l)* 372, pron. m. sg. sj., il.
œ 372, pron. sg. et pl. interr., il, ils.
œ̄rjo, *œ̄rẓo*, *œ̄rzo* 305 *, orge.
œrson, v. *érison*.
œ̄tra 211, adj. indét. f., autre.
on (*i'n*, *n'*, *ny*), *ina*, *na* (*n'*, *ny*) ; *en*, *ina* ; *én*, *én* — *na* ; *èn*, *ina* ; *u'n*, *una* (*uno*) ; *yon*, *yina*, *yœ̄na*, *yena* ; *yen*, *yina* ; *yèn*, *yina* 205, 369, adj. indét. et n. de n., un, une.
òra, *oūera*, *ūra* 211, 188, vent.
òre (*sènt*) 211, n. pr., Saint-Aupre.
òrelye, *òrlye*, *ō̆relye*, *ourelye*, — *lyi*, *ourilye* 262, oreille.
orén, *orā* 398 *, cd. sg. 1, 2, avoir.
orman 328 *, hanneton.
oryò, *oryou*, *oryẅa*, *louryaw* 187, 336, loriot.
ōsi, *ōchi*, *ayi*, *agi* 395 *, pf. sg. 1, avoir.
osyan, *usan* 405 *, sbj. impf. pl. 3, avoir.
ō̆tri 231-2, adj. indét., m. pl., (les) autres.
ō̆tro 210, m. sg., autre.
ou 201, août.
ou, v. *aw*.
oūevra, *oūra* 189, 454, ouvrage.
ōvryé, *ou* —, *ōvrī* 131, ouvrier.
Pahā, + *payō̆r* 278 *, 334, inf., payer.
Pai 154, peau.
Paivro, *pā̆e* —, *pā́* —, *pā̆* —, *pī* —, *péa* —, *pḗ* — 167, 177, 178, 310, 317, poivre.
Panai, *panā̆* 131, panier.
Panaman 446, essuie-mains.
Papilyẅela 187, f., papillon.
Pā̆r, *pā̆* 334, f., part.
Pā̆re 230, père.
Pā̆rma 338, paume.
Parsouna 253, personne.
Partse 181, inf., partir.
+ *Payō̆r*, v. *pahā*.
Pē̆ 128 *, chaudron.
Péa 178, 1° pois, 2° poids.
Péadre, *pē̆dre* 178, 333, inf., perdre.
Péavro, v. *paivro*.
Pedrī 333, perdrix.
Péichon, *pīchon* 177 *, poisson.

Pelõsi, poulechye 320, prunelle, prune.
Pendolā 244, pendre (act. et neut.).
Perai, perā 131, poirier.
Peraizi, praizi, praijye 292, 303, paresse.
Peraizou, — zū 198, paresseux.
Peresai 162 *, persil.
Pérola 218 *, petit chaudron.
Pĕrsi, pĕrchye 277 *, pêche.
Pĕrtye 277 *, perche.
Petai 171, pilon.
Pèẓe 331, père.
Pichola 218 *, vide entre la poitrine et le vêtement, servant de poche.
Pidā, pidya, pidyè, pitya 295, 119, 117, pitié.
Pīna 177, peine.
Pinõlyī, pelõnyī 244, 442, épinglier.
Pinyā 117, 443, inf., peigner.
Pitro 157, jabot.
Pityīta 164, adj., petite.
Pivo 234, peuplier.
Pivola 218 *, peuplier.
Pīvro, v. *paivro*.
Planĕzi 302 *, 1. d., Planaise.
Plantan 126, plantain.
Plawvi, v. *plõvi*.
Plédā 296, inf., plaider.
Plenye 293, inf., plaindre.
Pli, pri 207, 340, adv., plus.
Plõvi, — vye, — vẓe, plawvi, plĕvi, — vye, — vẓe 199, 203, 204 *, 227, pluie.
Plõvre, ploūvre, plõre, ploūre, plawre 199, 325, inf., pleuvoir.
Plŭa 187, ind. sg. 3, pleuvoir.
Pœ 174, m. pl., poils.
Pœ 158 *, 191, adv., puis.
Polālye 296 *, poule.
Póma, pouma 272, pomme.
Pomai, poumā 131, pommier.
Pórmon, permon, premon 338, poumon.
Pórpa 338, partie charnue.
Porpu 338, gras.
Põrta, poūrta, pôrta 189 *, porte.
Portā, — ā, — ō 120, 448, inf. et p. p., porter.
Posé, pousé, pouché 407 *, inf., pouvoir,
Pósi, póse, pouchye 318 *, mamelle.
Posīye, pouchī 318 *, inf., teter.
Posū, pousū, pouchū 409 *, p. p., pu.
Poū 188, peur.
Poūe, pouo, pouvo, poūa 188, adv., peu.
Poujé 320 *, petit sac.
Poulyén 267, poulain.
Poūro, põro 316, pauvre.
pourtséron 394 *, pf. pl. 3, porter.
Poūse, pūse 201, ind. sg. 3, pousser.
Põy 177, m. pl., poils.
Praw, praw, proū, prõ, pron, prū 198, 270, 271, adv., assez, beaucoup.
Préa 179, p. p., pris.
Prejyé, — jé, — jī, — ẓīye, — zī 276, inf., prêcher.
Prema 180, adj. f., mince.
Premīya, promā, promāre (f.), *promyé, promé* 231, 131, 256, adj., premier.
Prétā 341, inf., prêter.
Prevan 126, 292, provin.
Prevon 330, adj., profond.
Promā, v. *premīya*.

Pron, v. *praw*.
Próṣo 319, adj., proche.
Proventsū 330 *, profondeur.
Provézyū 139 (imprimé *Provéẓyū*) n. pr., Proveyzieux.
Pṣedanchī 296 *, inf., économiser sur la nourriture.
Pṣedanchū 296 *, adj., alléchant.
Pūjye, pūze 227, puce.
Punye 181, inf., punir.
Purzī, pœrzī, perzī 260, inf., purger.
Puzèn 284, poussin.
Puzinya 139 *, n. pr., Pusignan.
Pwā́, pw̄ā, pyṑ 209, 258, 298, inf., tailler.
Pwai 386, ind. sg. 1, pouvoir.
Pwaizon, pwé —, pwī —, 260, f., poison.
Pwéroū, — rū 245, adj., peureux.
Pwī, pw̄ī pwai 203 *, puits.
Pwī, pw̄ī 409, p. p., pu.
Pyā́re 151, n. pr., Pierre.
Pyaw, pyaw̄, pṣaw̄, pyoū, pyū 204, 207, pou.
Pyé, pé, pīye, pīya, pyīye, pṣīye, pī, pyī, pṣī 156, pied.
Pyéra, péra, pṣéra, pyīera, pīera, pīra 156, 189, 412 *, pierre.
Pyṓ, v. *pwā́*.
Rā́fó, rā́fou 301 *, four à chaux.
Rā́lo, rå —, rṑ — 332, adj., rare.
Razèn 284 *, raisin.
Razimòla 218 *, 284 *, petit raisin resté après la vendange.
Rebudelā 294, 442, adj., potelé.
Rechivre, v. *resœ̄re*.
Relwazo 187, m., horloge.
Remw̄ā́ 298, inf., remuer.
Remyḗzo, — ou, remyḗzou, remèdo, — édo 152 *, 306, remède.
Rendwa 206, p. p. f., rendue.
Repróṣīye 319, inf., reprocher.
Resœ̄re, resevre, rechīvre 317 *, 437, inf., recevoir.
Resū, resyoū, rechyaw̄ 409, p. p., reçu.
Revenjyé(se) 276, inf., prendre une revanche.
Revesī 333, inf., retrousser.
Revo, revon 196 *, 271, 323, chêne.
Revwairi 196, 203, chênaie.
Rézon, rè — 249, raison.
Rṓno, Rṓ 234 *, n. pr., Rhône.
Roū, rū 201, adj., roux.
Roure 323, chêne.
Routa 364 *, route.
Rovaire 256, rivière.
Rwaimā, rwā̀ —, rwé —, rw̄é —, ryw̄e —, rwī —, rwèn 346, ruminer.
Rwè 119 *, roue.
Rw̄ḗta, rw̄ḕta, ryw̄ḗta, ryw̄ḕta, ryœ̄rta, ryœ̄ta, roā̀ta 189, lien en bois.
Ryan, ran 266, 267, rien.
Ryon, ron 258, adj., rond.
Ryoū, ryaw, ryaw̄, ryœ̄, rœ̄, rwī, rw̄ī, ryw̄ī, ryw̄e, rū, rī 180, ruisseau.
Sā, så, sṑ 342, f., sel.
Sā́zon 310, saison.
Sai, saita 310, adj. dém., ce (cet), cette.
Saikan, sela ékan 380 *, adj. dém., celui-ci, celle-ci.
Saita 451, scie.
San 110, ind. pl. 3, savoir.
Sando 452, samedi.
Santan 400, sbj. pl., 3, chanter.
Santarè, — èla, p. 462, adj., qui a la manie de chanter.

Sanyā, cha —, sèna 117, inf., saigner.
Sarmwaire, — wīre, sōmaẅra 338, saumure.
Sarpen 253, f., serpent.
Sarpẽzi 302*, n. pr., Serpaize.
Sarvī 253, inf., servir.
Satonẽ 135, n. pr., Châtonnay.
Savé, — vai, — vŏy, — véa, — vẽra 178, 231, 319, 407, inf., (cf. *sẽpre*), savoir.
Sẽ, sè 279*, adv., çà.
Sè, sai, sèn, séa 174, 175, 176, 178, soif.
Selaw, v. *solè*.
Selo, sela 233*, 378, adj. dém., celui, celle.
Selwīzi, — wãzi 313*, n. pr., Solaise.
Semana, seman-na 106, semaine.
Semenā, senā, chenā, chyenā, semā 243, 345, 442, inf., semer.
Sèn, san 266, 267, prép., sans.
Senevo, senou, senoūe, — ouo, oūvo 188, 189, chanvre.
Sènji, v. *chaire*.
Seno, chyeno 344, petit sommeil.
Sènsẅe 187, n. pr., Seyssuel.
Sènta 225, adj. f., sainte.
Sẽpre, chẽpre 319, 407, inf., *sẽpi, chẽpi* 320*, pf. sg. 1, *séprai* 320, fut. sg. 1, *séprèn* 320, cd. sg. 1, *sépo, sépaizo* 320*, sbj. sg. 1, savoir.
Seréa 176, fut. sg. 1, être.
Sétemou 215*, n. pr., Septême.
Sibolā, siblā, sublā, sublõ 321*, inf., siffler.
Sigya 172, f., seigle.
Sīna 177, chaîne.
Sirinõva 111*, 331, n. pr., Chèzeneuve.
Sirou 254, sœur.
Sirõy 176, 254, fut. sg. 1, être.
Sīye 342, ciel.
Sõdo, sõzo 290, saule.
Sœ̃, saw, saẅ, sãe, swai, soū, sū 173*, 380, adj. dém., celui, ce (cet).
Sœ̃, swai 158*, 386, ind. sg., 1, être.
Sœ̃, swai, chwai, chẅai, chẅī, sẅīye, swè, sẅè, chẅe, chẅe, sūye, sūyo, sūa, sūœ, syœ 191, 192, 451, aire à battre le blé.
Sœ̃gre, syœ̃gre, syoūgre 288, inf., suivre.
Sœ̃kyi, selaikyi 380, adj. dém., celui-ci, celle-ci.
Sœ̃kyikyi, selakyilé 380, celui-ci, celle-là.
Sœ̃lé, sela ilé 380, celui-ci, celle-ci.
Solè, solwai, soulã, selaw, — aẅ, — aœ, — œ̀, — ou, — ai, — wai, — wa, chelaẅ, 173*, 174, 204, 368, 453, soleil.
Solèn-mū 345*, n. pr., Soleymieu.
Sòpro, sœ̃ —, su —, chou —, chœ̃ —, chu —, chyò —, chyœ̃ —, chyu —, chi — 329, soufre.
Sõrbi, chõrbze 324, sorbe.
Sorelyī(se) 337, inf., s'exposer au soleil.
Stami, v. *chamèn*.
Stardyé, v. *sarzī*.
Stuva, v. *cheva*.
Suzèla 263, n. pr., Chuzelles.
Swaifi, chwaifse 216*, suie.
Sẅifi 216*, épicéa.
Sya, chya, chẅa 256*, tamis.
Syœ, v. *sœ̃*.
Ṣã, ṣẽ, v. *chã, cher*.

Ṣaira, e, v. *chaire.*
Ṣandaila 119*, 175, chandelle.
Ṣantarŏy 176, fut. sg. 1, chanter.
Ṣaponéa 135, 178, n. pr., Chaponay.
Ṣarṣī, v. *charché.*
Ṣarẓī, ṣarẓīya, tsardjé, stardyé 120, 231, 274, 290*, inf., *ṣarẓè* 119*, 120, p. p., charger.
Ṣātanyi, v. *chātanye.*
Ṣavalina 248, adj. f., chevaline.
Ṣaw, ṣaẅ, ṣou 210, 211, chou.
Ṣaw, v. *chaire.*
Ṣéa, v. *cher.*
Ṣenẓī, sènzī 251, inf., changer.
Ṣitani, v. *chātanye.*
Ṣiva, v. *cheva.*
Ṣīye, ṣī(san) 112*, n. pr., Saint-Chef.
Ṣoūdyére(ri), ṣŏdyére, ṣūdyére 262, chaudière.
Ṣuminā 248, cheminée.
Ṣumizi 248, chemise.
Ṣūra, v. *chœra.*
Ṣuvili 248, cheville.
Ṣya, v. *chyè.*
Ṣyœra, v. *chœra.*
Ṣyumen, v. *chamèn.*
Ṣyuva, v. *cheva.*
Tā, v. *étā.*
Tai, v. *etai.*
Taila, tāla, téala 167, 178, toile.
Taiza, tāe —, tā —, téa —, tīja 168, 177, toise.
Tālo, tè, tèlo 105, tel.
Tchén, v. *chèn.*
Tchi 288, qui.
Tchiva, v. *cheva.*
Tchyè, v. *chyè.*
Téara 178, terre.
Ten, tan, tyon, tson 152, 267, temps.
Tenī, tenyī, tinyī 406, 150*, inf., *tinyo* 150*, ind. sg., 1, tenir.
Tenye 213, 293, inf., teindre.
Tĕrmen 219, m., limite d'un champ.
Tĕta 311, tête.
Tirā, tiryé, + *tirŏr* 118, 334, 440, 448, inf., *tirā* 448, p. p., tirer.
Tivola, tyŏla, tyŏ —, tyò —, tyœ —, tyū —, tsū —, tsu —, tyẅè —, tyẅe —, twī —, tẅī —, tsẅī — 171*, 172*, tuile.
Torẓo, torẓœ 311, adv., toujours.
Toūe, tsoūo, tyẅe, tsẅe 188, 427*, adv., tôt.
Toutou dzū 378*, tous deux.
Trā 322, f., poutre.
Trābla, trŏbla 335, table.
Trablā 335, tablée.
Trablèn 308*, 447, n. pr., Estrablin.
Trāmo 234, peupler tremble.
Tramoulaì 244, l. d. = tremblaie.
Trava, travè 129, 119*, travail.
Travalyā, + travalyŏr 440, 334, inf., *travalyā* 448, p. p., travailler.
Travechā 333, inf., traverser.
Travon 322*, m., petite poutre.
Tréa, trŏy 178, 177, trois.
Tremolā 244, 442, inf., trembler.
Trétā 117, 433, inf., traiter.
Treyŏlè 330, trèfle.
Trŏvo 372*, ind. sg. 1, *trouvẓéron* 394*, pf. pl. 3, trouver.
Trwai, trwā, trwa, trẅai, trẅae, trẅèn 191*, 192, 269*, pressoir.
Tsan, v. *chon.*
Tsardjé, v. *ṣarẓī.*
Tsarwen, v. *charwi.*

Tsaẅẓa, v. *chœ̄ra*.
Tsé, v. *chyū*.
Tsèn, v. *chèn*.
Tsō, v. *chon*.
Tsouron 274 *, chevron.
Tsousī 274*, inf., presser (a. f. chaucher).
Tsuchan 127*, Toussaint.
Tsujon 256, coin du feu.
Tsẅī 383 *, (imprimé *tsui*), tous.
Twā, tyō̆, tyō̆re 258, 209, inf., tuer.
Tyan, v. *iken*.
Tyon, tson, v. *ten*.
Tyou, tsou, tou 207, tu (interrogatif).
Tyoūdre 304, inf., clore.
u, v. *aw*.
uno, ino, yeno 378 *, adj. indét. pl., les uns.
ūra, v. *òra*.
ūra 198, 211, heure.
urison, v. *érison*.
uvrī, urī 181, 317*, inf., ouvrir.
uzè, v. *izè*.
uzo 233, adj., usé.
Vā, v. *fai*.
Vā̆chi, vā̆sti, vachye, vase 275*, 277, vache.
Vā̆ezèn 271, voisin.
Vaira, vā̆era, vā̆ —, vé —, vè — 230, inf., voir.
Vairo, vī —, vē̆ —. vaẅẓo 299, 177, 443, 331, verre.
Van 110, ind. pl., 3, aller.
Vandaime, vendémi, vendémye, vendenmye 346, vendange.
Vandaimī, — émī, vendémī, vendenmyī 346, inf., vendanger.
Vandre 452, vendredi.
Vāsti, v. *vāchi*.
Véazouna 178, n. pr., Vésonne (affluent de la Gère).
Vèn, vyèn 267, ind. sg. 3, venir.
Vendo, ven 386, ind. sg. 1, 2, vendre.
Vèndre, vandre 266, 267, inf., vendre.
Vendwa 206, p. p. f., vendue.
Vèngu 329, p. p. m., venu.
Venyo, venẅa 208, p. p. f., venue.
Vèr, vē̆, vre — vreta 334, adj., vert, e.
Vē̆ra 328 *, larve du hanneton.
Veremū, vremū 347, adj., venimeux.
Verèn, — én 347, venin.
Veruya, veryẅa 277*, verrue.
Veyā̆vo, vézién 392*, impf. sg. 1, voir.
Vī 164, f., chemin.
Vinyè 229, f. pl., vignes.
Vinyī, inf., *vinyo*, ind. sg. 1, 150*, venir.
Virā̆, viryé 118, 440, inf., virer.
Vizansi, v. *gizanchi*.
Vó, vou 371, vous.
Vœlon 211, ind. pl. 3, 1° vouloir, 2° voler.
Volan 264, m., faucille.
Vòre, v. *yòre*,
Vorē̆po, Vourē̆pou 318*. n. pr., Voreppe.
Vō̆rze 489, bois en broussailles (osier, saule), dans les lieux humides.
Vosé, vousé, vouché 407, inf., vouloir.
Vouele 189, ind. sg. 3, voler.
Voulye 390 *, impf. sg. 3, vouloir.
Vwédā, vwī —, vẅé — 117, 296, inf., vider.
Vwèndo, vwīdo 176, adj., vide.

Vwéron Vwī — 336*, n. pr., Voiron.
Vyaw, vyaẅ, vyoū, vyū, vūy, vū 158, adj., vieux.
Vyaw, vyaẅ, vẓaẅ, vyoū, vyū, 207, 382, p. p., vu.
Vyén, vẓén 180, vin.
Vyeryaw, Vẓeryaẅ 139, n. pr., Virieu.
Vẓedā́ẓo 215*, terme d'injure ; en provençal, vié d'ase.
Watī 431*, n. pr., Oytier.
ẅa, yò, yon 208, 270, 271, œuf.
Yaw, yaẅ, yoū, yū 207, p. p., eu.
Ye, dje, dze, de, je, jye, ze, pron. pers. sj. direct, — *ye, yé, jo, ju, ẓo, zo, zu, ze*, sj. interrogatif, 294, 372, 454, je.
Yèlo 233*, pron. pers. r. de prép., eux.
Yérou 455, *yéran, éran* 388*, impf. sg. 1, pl. 3, être.
Yò, v. *ẅa*.
Yṓ 210, haut.
Yòre, yṑre, yṓre, yère, vòre, vare 211, 326, adv., maintenant.
Yẅai, sg., *yaẅ*., pl., 368, œil.
Yẅḕrmo, yḕrmo, yœ́rmo, œ́rmo, 202, orme.
Zarbon, v. *darbon*.
Zarneya, v. *darneya*.
Zarzén 303, jardin.
Zdou 290*, jour.
Zdournā 290*, journée.
Zebaẅ 199, bossu.
Zemeḷyī, v. *demèlyé*.
Zenevran 132*, jour ouvrier.
Zḕrbẓe, v. *dḕrbi*.
Zetai 155, m., eau qui tombe du toit.
Zī 155, jet, pousse d'arbre.
Zītyo 155*, m., couleuvre.
Zonovrai, etc., v. *ẓonovrai*.
Zo(r), v. *jo(r)*.
Zounye, v. *jounye*.
Zouye 114*, inf., jouer.
Zurā́, zœ̀rā́, zerā́ 260, inf., jurer.
Zuzī, zœzī, zezī, 260, inf., juger.
Zwaino, zwḗ —, zwḕ —, zẅḕ —, zẅī —, zwén —, zwèn —, zwen —, zwā̀ —, zwṑ —, zoue —, zoū —, zṓ — 192, adj., jeune.
ẓarminā, ẓarmenā, ẓermenā, jarnā, ẓarnā, zarnā, jèrmā 243, 345, 442, inf., germer.
ẓaw, ẓaẅ, ẓoū, ẓū 198, joug.
ẓéale 178, ind. sg. 3, geler.
ẓenairo, zenéro 317, genièvre.
ẓenaw, zenaw, ẓenaẅ, ẓenoū, ẓenū 198, 204, genou.
ẓika, v. *dika*.
ẓonovrai, zo —, zonevrai, zou —, ẓenevrai, ze —, ẓouvrai, ẓornovrè, ẓolovrai, ẓolevrai 131, 132, 347, jour ouvrier.
ẓurena 135*, n. pr., Gillonay.
ẓwai, ẓwèn, zwai 293*, ivraie.
ẓyèlā, inf., *ẓīele*, ind. sg. 3, 155, geler.
ẓyètā, inf., *ẓīeto, ẓīete*, ind. sg. 1, 3, 155, jeter.

IV. Index géographique[1]

Abrets (les), 180, 275.
Allemont, 119*.
Allevard, 226, 275, 294, 369*, 389*, 402.
Anjou, 131, 332, 390, 396, 397*, 448.
Apprieu, 156, 175, 179, 206*, 275*, 317, 321, 329, 346, 378, 412*, 424.
Autrans, 122.
Badinières, 175.
Bâtie-Divisin (la), 296*, 335.
Beaurepaire, 276.
Beauvoir (en Royans), 124.
Belmont, 131, 181.
+ Besse, 334, 448.
Bevenais, 164, 175, 211, 264, 275, 290, 338, 342, 355*, 373.
Bilieu, 131, 168*, 206*.
Biol, 132, 139, 181, 187, 189*, 329, 346.
Bizonnes, 181, 191, 329, 330*.
Blandin, 325.
Bossieu, 294*, 322*, 452.
Bourg-d'Oisans (cᵉ et c. du), 124, 125, 267*, 272*, 275, 310, 347, 352, 369*, 372*, 373, 390*, 402, 448, 454.
Bourgoin (cᵉ et c. de), 112*, 120*, 130, 152, 164, 175, 179, 206, 227, 235, 267, 288, 438, 439.
Cessieu, 267, 275, 288.
Châbons, 175, 176, 308*, 329, 334*, 346, 405.
Champ (c. de Vizille), 409*.
Champier, 164, 175, 250, 255, 274*, 325, 346, 380*.
Chapelle-de-Merlas (la), 188, 322, 329, 409*.
Chaponay, 119*, 139, 175, 176, 178.
Charancieu, 329, 446.
Charavines, 131, 316, 346, 378, 424.
Châteauvillain, 173*, 181, 227, 267, 275, 302*, 330*, 335, 346.
Châtenay, 264.
Chatonnay, 173*, 175, 206, 211, 252, 304, 335, 346, 394*, 402, 438.
Chatte, 124.
Chélieu, 132, 176*.
Chevrières, 454.
Chirens, 156, 175, 211, 264, 338, 346.
+ Clelles, 125.
+ Cluse-et-Pasquier (la), 124, 425.
Colombe, 175, 206*, 252, 264, 275, 321, 346, 373, 378.
Colombier, 248, 302*.
Commelle, 294*.

[1] On n'a relevé dans cet index que les localités de l'Isère dont les patois actuels sont cités en témoignage.

Corbelin, 201 *.
+ Corps, 278 *.
Côte-Saint-André (la), 130, 135, 153, 164, 173, 175, 203, 209, 220, 236, 266, 269, 270, 274, 316, 319, 321 *, 378, 398, 424.
Cour-et-Buis, 294 *.
Crémieu, 311, 448.
Demptézieu, 248, 250, 258, 388, 398, 415.
Diémoz, 314.
Doissin, 131.
Dolomieu, 187, 219 *, 231, 248, 276, 311, 328 *, 346, 355 *.
Domène, 128, 402.
Échelles (les), 275, 294, 319.
Éclose, 132, 173 *, 181, 200, 206, 227, 243, 319, 346, 378 *, 380 *.
Éparres (les), 355 *.
Estrablin, 294, 316, 322 *.
Eydoche, 164, 166, 175, 209, 219 *, 243, 271, 275, 277 *.
Eyzin-Pinet, 294, 316, 322 *.
Fitilieu, 275.
Flachères, 132, 243, 275, 330 *.
Frette (la), 153, 275, 304, 321, 342, 373.
Gillonay, 135, 153, 210, 243, 258, 275, 304, 317, 322, 346.
Goncelin, 275, 294, 378.
Grand-Lemps (le), 112, 175, 180, 206 *, 266, 270, 288 *, 307, 316, 321 *, 346, 373, 378, 424.
Grenoble (et région grenobloise), 105, 106, 107, 110, 112, 115, 130, 133, 139, 151, 156, 157, 158, 163, 166, 170 *, 174, 179, 180, 186, 191, 198, 199, 203, 205, 208, 216, 219 *, 226, 227, 229, 231 *, 239, 245, 249, 255, 258, 264, 266, 270, 275 *, 276, 281, 283, 296, 306, 310, 319, 324, 329, 332, 335, 340, 341, 355, 364, 379, 386 *, 387, 389, 390, 393, 394 *, 395, 396, 397, 398, 400, 403, 405, 409.
Gua (le, c. de Vif), 124.
Herbeys, 179 *.
Heyrieu, 302 *.
Izeaux, 264 *, 267 *, 269, 275, 294, 316, 322, 331.
Lavaldens, 272 *.
Longechenal, 132, 164, 166, 175, 209, 275, 380 *.
Luzinay, 175, 178, 285 *.
Marcilloles, 153, 218 *, 243, 294 *, 317 *, 325 *, 452.
Massieu, 112, 131, 188, 215 *, 231, 275, 276, 424.
Méaudre, 122.
+ Mens (et le Trièves), 106 *, 125, 279, 306, 309 *, 317 *, 323, 325, 326 *, 337, 396 *, 409 *.
Merlas, 153, 276, 321 *.
Meylan, 130 *, 329.
Meyzieu, 302 *, 311.
Miribel, 153, 164, 179, 206, 217 *, 262, 270, 275, 286, 287 *, 290, 317 *, 319, 322, 325, 328 *, 344, 374, 378, 396, 424.
+ Miribel-l'Enchâtre, 124.
Moidieu, 116 *, 275 *, 316.
Moirans, 243.
+ Monestier-de-Clermont (le), 125.
Montagnieu, 330 *.
Montferrat, 188, 325, 335, 347.
Montrevel, 132, 308 *.
Morestel, 309, 333 *.
Mottier (le), 132, 189, 209, 243.
Mure (c^e et c. de la), 210, 231, 245 *, 249, 267 *, 272 *, 281, 288, 294 *, 310, 330 *, 352, 355, 372 *, 373 *, 390 *, 428, 454.

+ Ornon, 124.
Oyeu, 206*, 316, 334*.
Paladru, 188, 207, 325, 329, 332.
Panissage, 175, 176, 177, 325.
Passage (le), 176*, 181, 199, 241*, 272, 296*, 307, 308*.
Pin (le), 290, 334*, 355*.
Pommier (c. de Beaurepaire), 294, 322*.
Pont-de-Beauvoisin, 112, 132, 172, 180, 206, 207, 225*, 266, 319, 355*, 380*.
+ Pont-en-Royans, 124, 372*.
Pont-Évêque, 316.
+ Presles, 124.
Pressins, 150*, 175, 241*, 275, 308*.
Proveyzieux, 130*, 166, 169*, 179, 186, 191, 203, 266, 269*, 329, 397, 398*, 402.
Pusignan, 139*.
Réaumont, 274.
+ Rencurel, 124.
Rivoires (les), 112, 188, 207, 231, 275, 316.
Roussillon (c. de), 131, 132, 211, 226, 276, 283, 316, 448.
Roybon (c. de), 210, 216, 428.
Ruy, 355*.
Saint-André-le-Gua, 151, 201*, 207, 305*, 330.
Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, 119*.
Saint-Bueil, 164, 316.
Saint-Chef, 199, 203*, 250, 316, 325*, 333*.
Saint-Clair-de-la-Tour, 266, 268.
Saint-Didier-de-Bizonnes, 131, 181, 187, 211, 219*, 325, 335.
Saint-Didier-de-la-Tour, 132*, 139, 180, 203, 219*, 227, 307, 308*, 330, 390*, 394*, 453.
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, 226, 256.
Saint-Geoire (c^e et c. de), 106, 110, 180, 189, 227, 266, 269, 270, 276, 288*, 319, 322, 334*.
Saint-Hilaire-de-la-Côte, 153, 275, 373, 380*.
Saint-Jean-de-Bournay, 111*, 135, 139, 155*, 158, 164, 167*, 270, 284*, 286, 310, 332, 355*, 402, 447, 448.
Saint-Jean-de-Soudain, 131.
Saint-Joseph-de-Rivière, 294.
+ Saint-Lattier, 124, 231, 298*, 425.
Saint-Laurent-du-Pont (c^e et c. de), 106, 226, 294, 378, 402.
Saint-Marcellin (c. de), 124, 226, 243, 276, 402.
Saint-Martin-de-Vaulserre, 127*, 150*, 164, 322, 329.
Saint-Maurice-l'Exil, 71*, 126, 131, 153, 187, 208, 234*, 249*, 264, 268*, 270, 278*, 298, 317*, 324, 327*, 331*, 332, 335, 342, 376*, 378, 393, 396, 397, 398, 402, 407*, 448, 454.
Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, 131, 206*, 218*, 269.
Saint-Nicolas-de-Macherin, 172, 264*, 296*, 319.
Saint-Ondras, 308*, 347.
Saint-Paul-d'Izeaux, 294.
Saint-Pierre-de-Bressieux, 153, 254*.
Saint-Pierre-de-Chartreuse, 267*, 275*, 290*, 294.
+ Saint-Romans, 124.
Saint-Savin, 308.
Saint-Sixte, 275, 290, 378.
Saint-Victor-de-Cessieu, 180 275.

Sainte-Agnès, 213 *, 322, 344, 389, 396, 397.
Sainte-Anne-d'Estrablin, 453.
Sappey (le), 275 *.
Sardieu, 211.
Sassenage (c. de), 226, 402.
Semons, 275, 294 *, 316, 322 *.
Septème, 215 *.
Serezin-de-Bourgoin, 112, 132, 170 *, 181, 202 *, 227, 243, 248, 319, 323 *.
Serezin-du-Rhône, 298 *, 333 *, 452.
Sonnay, 211.
Succieu, 227, 243, 275, 319, 335.
Ternay, 275, 294, 316.
Terres-Froides (les), 106, 114 *, 116, 117, 127 *, 128 *, 131, 152, 155, 156 *, 163, 165 *, 166, 167, 168 *, 171, 175, 179, 180, 187, 189, 194 *, 198, 199, 200, 201, 202, 205, 208, 210, 211, 216 *, 218, 219, 220, 227, 231, 232, 241 *, 242, 243 *, 244, 248, 251, 252, 255, 256, 259, 266, 272, 275, 276, 278 *, 279 *, 283, 290, 292, 294, 297, 298 *, 303, 306, 307, 311, 314, 319, 321, 325, 326, 327, 328 *, 330 *, 333, 334, 336, 338, 340, 342, 348 *, 368, 376 *, 382 *, 383 *, 387, 389, 390, 393, 394 *, 396, 398, 402, 409, 412, 425, 438, 453, 455.
Theys, 272 *, 274, 283 *, 294.
Torchefelon, 330 *, 332.
Tour-du-Pin (c^e et c. de la), 127, 144, 152, 153, 156, 158, 164, 174, 180, 191, 203 *, 205, 227, 262, 264 *, 266, 267, 307, 319, 329, 332, 438.
Trept, 119 *, 139, 155, 156, 175, 176, 177, 188, 189, 206, 211, 216 *, 248, 254, 292, 309, 310, 311, 342, 345 *, 393, 394 *, 396, 405.
Tullins (c. de), 226.
+ Valbonnais (c. et c^e de), 124, 125, 245 *, 267 *, 275, 294 *. 310, 352, 355, 369 *, 372 *, 373, 390 *, 425.
Valencogne, 227, 304, 308 *, 347, 362, 446.
Velanne, 179, 275, 316.
+ Venosc, 287 *.
Verpillière (la), 296, 311, 346.
Vienne (c^e et c. de), 106, 116, 117, 127, 130, 133, 144, 153, 156, 164, 166, 167, 170, 174, 187, 191, 192, 198, 199, 203 *, 205, 225, 227, 248, 253, 258, 265, 266, 273, 275, 294, 316, 319, 321 *, 324, 332, 343, 355 *, 378, 389, 390, 397, 400, 407, 424, 453.
+ Villard-de-Lans (c^e et c. de), 122. 124. 125. 231. 294 *.
Villette-Serpaize, 119 *, 120, 175, 178, 198, 248, 263, 275 *, 288, 294, 296, 316, 322 *, 328 *, 332, 333 *, 448.
Vinay (c. de), 294.
Virieu, 166, 172, 175, 176, 177, 266, 307.
Viriville, 268, 319.
Vizille (c. de), 372 *, 402.
Voiron, 226, 297 *, 425.
Voissant, 344.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION V

PREMIÈRE PARTIE : LES DOCUMENTS.

CHAPITRE I. **Les Sources et la Méthode**... 1

CHAPITRE II. **Les Textes**..... 37

I. **Testament de Guigues Alleman**..... 38
II. **Comptes consulaires de Grenoble**..... 44
III. **Les usages du mistral des comtes de Vienne**. 66
IV. **Leyde de Vienne**..... 81
V. **Comptes consulaires de Vienne**..... 95

DEUXIÈME PARTIE : LA GRAMMAIRE DE L'ANCIEN DAUPHINOIS.

CHAPITRE I. **La Phonétique**..... 103

Section I. — Vocalisme.

I. — *Voyelles toniques.*

1° *a*..... 104
2° *è*..... 145

Pages.
3° *é*. 159
4° *ī*. 179
5° *ò*. 182
6° *ō*. 193
7° *ū*. 204
8° *au*. 209

II. — *Voyelles métatoniques.*

1° Première métatonique 211
2° Voyelles finales 221

III. — *Voyelles protoniques.*

1° Protonique immédiate 240
2° Voyelles initiales 246

IV. — *Voyelles nasales, toniques ou atones* 263

Section II. — Consonantisme.

I. — *Consonnes gutturales.*

C 273
X 285
QU 287
G 289
J (Y) 293
H 294

II. — *Consonnes dentales.*

T 295
D 303
S 306
Z 313

III. — *Consonnes labiales.*

P 314
B 320
V 324
W 327
F, PH 329

Pages.

IV. — *Consonnes liquides.*

R. 330
L 336

V. — *Consonnes nasales.*

M 344
N 346

CHAPITRE II. **La Flexion** 349

Section I. — Déclinaison.

1. Article 350
2. Substantif 355
3. Adjectif 362
4. Noms de nombre 368
5. Pronom personnel 370
6. Pronoms possessifs 374
7. Pronoms démonstratifs 376
8. Pronom relatif 381
9. Pronoms indéterminés 382

Section II. — Conjugaison 383

1. Indicatif présent 384
2. Imparfait 387
3. Prétérit 391
4. Futur 395
5. Conditionnel 397
6. Impératif 399
7. Subjonctif présent 399
8. Imparfait du subjonctif 403
9. Infinitif 405
10. Participe présent 407
11. Participe passé 408

Pages.

CONCLUSION. — I. L'ancien dauphinois et les patois actuels. — L'ancien dauphinois et les dialectes voisins..... 411
Additions et corrections..... 445
I. Glossaire de l'ancien dauphinois..... 457
II. Index des mots empruntés à la littérature dauphinoise. 490
III. Index des mots empruntés directement aux parlers vivants..... 496
IV. Index géographique..... 513

Vu et lu, le 11 janvier 1892 :

Le Doyen de la Faculté des lettres de Grenoble,

E. DUGIT.

Vu et permis d'imprimer :

Le Recteur de l'Académie de Grenoble,

Gaston BIZOS.

LÉGENDE :

1° La ligne AA' indique la limite méridionale de *ya* = *yé* (*manducare* = *mijyé, mijé, miji, etc.*). — Dans la Drôme le tracé n'est qu'approximatif (cf. n° 8).

2° La ligne BB' indique la limite méridionale de *pr* = *vr* (*capram* = *chévra, ṣévra, etc.*). — De Semons au sud de Vienne, le tracé n'est qu'approximatif (n° 181).

3° La ligne CC' indique la limite méridionale de *ego* = *de*. — Depuis Eyzin-Pinet jusqu'au nord de Vienne, le tracé n'est qu'approximatif (n° 154).

4° Les limites de *c(a)* = *ṣ* (n° 127) et de *ecce ille* = *sel, eccum ille* = *kel* (n° 238) ne sont pas reproduites sur la carte.

5° Les *Terres-Froides* comprennent le quadrilatère formé par Bourgoin et la Côte-Saint-André à l'ouest, et par le Pont-de-Beauvoisin et Miribel, à l'Est.

CARTE LINGUISTIQUE
DU
DAUPHINÉ SEPTENTRIONAL
AIN
SAVOIE
DRÔME
HAUTES ALPES
LYON
VIENNE
VALENCE
Meyzieu
Crémieu
Morestel
La Verpillière
Heyrieu
Bourgoin
La Tour du Pin
Pont de Beauvoisin
Montmélian
Allevard
Le Touvet
Goncelin
Virieu
St Genix les Echelles
St Laurent du Pont
Voiron
Rives
Tullins
Vinay
Sassenage
Domene
GRENOBLE
Vizille
Bourg d'Oisans
Vif
Villard de Lans
Pont en Royans
St Marcellin
Romans
Tain
St Donat
St Vallier
Roybon
Le Grand Serre
Beaurepaire
Roussillon
Monestier de Clermont
La Mure
Valbonnais
Clelles
Mens
Corps

la langue vulgaire du
au moyen age. 17245

PONTIFICAL INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
59 QUEEN'S PARK CRESCENT
TORONTO—5, CANADA

17245